# LA BIBLIOTHÈQUE DES PRÉDICATEURS.

Saint-Quentin, Imp. J. Moureau.

LA

# BIBLIOTHÈQUE

DES

# PRÉDICATEURS

PAR

LE R. P. VINCENT HOUDRY

De la Compagnie de Jésus.

NOUVELLE ÉDITION

complètement revue et améliorée dans la disposition des matières

PAR M. L'ABBÉ V. POSTEL

Chanoine titulaire et Vicaire-Général d'Alger, Chanoine honoraire de Nancy et d'Antioche,
Docteur en Théologie, Missionnaire apostolique

TOME TREIZIÈME.

## DOMINICALES ET DESSEINS D'AVENTS.

DEUXIÈME PARTIE.



PARIS

ADOLPHE JOSSE, ÉDITEUR

31, RUE DE SÈVRES, 31

1868.

# AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Dans l'édition de 1725-1733 que nous suivons, le présent volume est le XVI^e^, et vient après les *Panégyriques des Saints*. Il ne porte pas non plus le titre de **Dominicales** que nous lui donnons ici, mais celui de *Tables générales*. On verra que sa vraie place est ici, et que la nouvelle désignation lui convient.

Le P. Houdry, en effet, ne se borne pas à des renvois de tome et de page ; il donne de nouveaux plans d'homélies, d'instructions et de sermons, pour chaque dimanche et principale fête de l'année, et même pour tout le Carême, sauf à indiquer, pour le développement, tel volume ou telle partie de l'ouvrage, auquel on aura recours dans l'occasion. — « L'utilité de cette table, dit-il, est toute visible, à cause de l'incertitude où l'on se trouve souvent sur le choix d'un sujet, auquel il est aisé de se déterminer quand on en a devant les yeux plusieurs tours tracés qu'on peut mettre en œuvre, ou bien qui donnent lieu d'en inventer de semblables. Car enfin un prédicateur qui entre dans cette pénible carrière a besoin de ce secours, et il se trouve peu de génies assez féconds pour puiser dans leur propre fonds, sans modèle et sans exemple, de quoi fournir à tant de discours. On ne peut donc douter qu'une table qui suggère tant de sujets et de desseins, tous tracés et tirés des meilleurs auteurs, ne facilite beaucoup le travail à un prédicateur qui commence un ministère aussi laborieux pour lui que fructueux pour le prochain. »

La fin du volume renferme un certain nombre de *Desseins pour l'Avent*.

V. POSTEL.

*Alger*, 31 *Mai* 1868.

# LA BIBLIOTHÈQUE
## DES PRÉDICATEURS.

### PREMIÈRE PARTIE. — DOMINICALES.

## LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

Comme c'est par la pensée du jugement dernier, que l'Eglise rappelle dans l'esprit des fidèles, qu'elle commence l'année ecclésiastique, je ne crois pas que, sans s'éloigner de son dessein, un prédicateur puisse traiter un autre sujet. Mais d'ailleurs, comme on le peut traiter différemment, je trouve dans l'Evangile de ce jour deux textes qui peuvent faire deux différentes impressions sur l'esprit des auditeurs : l'une d'une crainte salutaire de ce terrible jugement, et l'autre de joie et d'espérance dans la vue et la pensée de la gloire et de la récompense que les justes recevront en ce grand jour. Ce qui peut servir de matière à deux discours.

[Dessein I]. — Texte : *Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magnâ et majestate.* (Luc. xxi.)

Après une vive peinture des signes qui précéderont ce dernier jour, et du renversement de toute la nature, je cherche, parmi tous ces spectacles de frayeur, l'objet le plus capable de nous inspirer cette crainte salutaire, et je n'en trouve point de plus puissant que cet Homme-Dieu, qui est maintenant l'objet de toutes mes espérances, et qui, de médiateur devenu notre souverain juge, sera alors le plus grand sujet de notre

crainte. La raison est que sa fonction consiste particulièrement en trois choses, qui le rendront infiniment redoutable :

*La première* est la recherche et la discussion qu'il fera de toutes nos actions : recherche et discussion qui jettera une frayeur inconcevable dans tous les esprits, par la rigueur et la sévérité avec laquelle il examinera tout.

*La seconde* sera la manifestation qu'il en fera à toutes les créatures : manifestation qui couvrira les pécheurs d'une confusion insupportable.

*La troisième* sera la sentence de condamnation qu'il prononcera, laquelle jettera les réprouvés dans un désespoir éternel. — C'est l'ordre que le Fils de Dieu tiendra dans ce jugement terrible, et c'est lui que nous garderons dans ce discours.

*Voir les matériaux* dans la **Morale**, *aux titres* **Jugement général et Jugement particulier**.

---

[Dessein II]. — *Cum venerit Filius Hominis in majestate suâ, etc.* (Matth. xxv.) — L'Eglise et les Pères donnent ordinairement deux noms à ce grand jugement : c'est le jugement universel, disent-ils, c'est le jugement dernier.

*Premièrement*, il est universel parce que tout y doit être jugé. *Secondement*, il est le jugement dernier, parce que, ayant été précédé du jugement particulier, il ne doit être suivi d'aucun autre. — Attachons-nous donc ici à ces deux pensées, qui naissent naturellement de cette double expression des Pères. C'est un jugement *universel :* on y jugera donc tout ce qui n'a point été jugé par les hommes. C'est un jugement *dernier* : on y réformera donc tout ce qui a été mal jugé par les hommes. — C'est le sujet d'un discours capable d'intimider les plus intrépides.

*Premier point.* — La matière sur laquelle s'exercera la pénétration d'un Dieu dans ce jugement universel sera tout ce que nous aurons dérobé à la connaissance des tribunaux légitimes qu'il avait établis sur la terre pour tenir sa place. — Premièrement, le tribunal de la conscience du pécheur ; secondement, le tribunal de la justice humaine ; troisièmement, le tribunal de la pénitence et de la réconciliation chrétienne. Le Seigneur viendra donc porter la lumière sur tout ce qu'on aura enveloppé de ténèbres dans ces trois tribunaux : c'est en quoi consiste l'universalité de ce jugement.

*Second Point.* — Quand je dis que le jugement dernier sera la réformation de tous les autres jugements, je ne parle point du jugement particulier, qui se fera à la fin de notre vie; c'est le même Dieu qui doit

prononcer dans l'un et dans l'autre ; mais je prétends dire que nous avons été dans l'illusion, en cette vie, à l'égard de trois choses sur lesquelles nous avons porté un faux jugement : — Premièrement, à l'égard de Dieu : nous n'avons pas eu un jugement équitable de sa providence, de sa justice, de sa bonté : il le réformera. — Secondement, il réformera le jugement que nous avons fait de notre prochain, soit en bien soit en mal ; il nous fera connaître la vérité de l'un et l'hypocrisie de l'autre. — Troisièmement, à l'égard de nous-mêmes, il nous fera connaître au vrai qui nous sommes, et rien ne réformera mieux les jugements bizarres que l'amour propre nous a inspirés sur nos perfections et sur nos vertus.

---

[Dessein III.] — On peut faire voir encore, sur ce sujet, que les pécheurs trouveront dans le Fils de Dieu un juge également éclairé et équitable :

*Premièrement* : Eclairé qui ne peut rien ignorer.

*Secondement*: Equitable, qui ne pardonnera rien.

# LE SECOND DIMANCHE DE L'AVENT.

---

[Dessein I. — La divinité de Jésus-Christ.] — Entre plusieurs sujets que l'Evangile de ce jour nous présente, j'en remarque particulièrement trois qui y viennent naturellement. Le premier, sur ces paroles que l'on peut prendre pour texte : *Tu es qui venturus es, an alium expectamus ?* Ce qui donne occasion de parler de la divinité de Jésus-Christ, et de faire voir par conséquent qu'il est le Messie annoncé par les prophètes et promis au peuple de Dieu. Ce que le Sauveur insinue lui-même aux disciples que S. Jean avait envoyés pour savoir de lui s'il était celui qu'ils attendaient, en donnant pour réponse les miracles qu'il opérait, qui sont les preuves incontestables de sa divinité et de sa mission. *Tu es qui venturus es, an alium expectamus.* (Matth. xi).

D'où vient donc, Chrétiens, que S. Jean, ce glorieux précurseur de

Jésus-Christ, qui se dit lui-même envoyé pour connaître cet homme-Dieu et rendre témoignage de sa divinité, et qui l'avait effectivement rendu en tant de rencontres, d'où vient, dis-je, que le même S. Jean, chargé de fers pour lui, semble douter de sa qualité aussi bien que de sa mission, puisqu'il lui députe deux de ses disciples pour savoir de lui-même qui il est : s'il est celui qui leur a été promis, ou s'ils doivent en attendre un autre plus grand et plus saint que lui. — Non, Chrétiens, il ne doute nullement ni de la divinité du Sauveur ni du sujet pour lequel il est venu sur la terre ; mais ce saint homme, plus que prophète au témoignage de la vérité même, et par conséquent plus éclairé que tous les prophètes, connaissait trop bien ce Messie et la divinité de ce Sauveur des hommes, puisque c'était lui qui devait le faire connaître aux autres ; mais c'est, dit S. Jérôme, qu'il voulait que cet Homme-Dieu se fît lui-même connaître à eux pour ce qu'il était, et qu'il confirmât, par la vue de ses miracles et des œuvres surprenantes qu'il opérait, le témoignage qu'il avait rendu de sa divinité : *Mittebat discipulos, ut sibi quærens, illis disceret.*

Ainsi, sans alléguer une infinité de preuves de la divinité de Jésus-Christ, pour lesquelles on a fait des volumes entiers, et sans produire le témoignage des Ecritures, des prophéties et de tout ce qu'il y a eu de saints, de sages, de savants dans l'univers, pour convaincre les athées, les infidèles, les hérétiques et les libertins sur ce point fondamental de notre religion, je ne veux que les trois perfections qui, de l'aveu même des ennemis les plus déclarés du Sauveur, ont éclaté en sa personne, et que nul ne peut contester, non plus que révoquer en doute qu'il y ait eu un homme qui a été condamné et mis en croix par les Juifs, et qui ensuite a établi une nouvelle loi et une nouvelle religion.

*La première perfection*, ou plutôt la première qualité qu'on ne peut contester à Jésus-Christ, est la sainteté, qui, étant l'attribut le plus essentiel de l'être souverain, de Dieu, a été communiquée à l'humanité de ce Sauveur, laquelle s'appelle sainte. Pour cette raison, ce serait à la vérité supposer ce qui est en question que de faire d'une chose inconnue en elle-même la preuve d'une vérité qu'on veut faire connaître évidemment. Mais ce sera une preuve incontestable de la divinité du Sauveur, si l'on fait réflexion qu'un homme dont la vie et les actions sont toutes saintes, qui a possédé éminemment toutes les vertus qui font les saints, qu'on n'a jamais pu convaincre d'aucun crime, qu'un homme dont la sainteté a été attestée par les oracles célestes, publiée par Jean-Baptiste, le témoignage seul duquel a fait une preuve sans réplique, qu'un homme si zélé pour la gloire de Dieu et pour lui faire rendre le culte qui n'est dû qu'à cette souveraine majesté, que cet homme enfin si saint, tel que tout le monde l'a ensuite reconnu, eût souffert que ses disciples l'eussent appelé le Fils du Dieu vivant, et que lui-même eût avoué et protesté juridiquement devant ses juges qu'il l'était ; qu'il eût voulu même agir en Dieu en remettant

les péchés et en donnant à d'autres le pouvoir de les remettre, en faisant enfin connaître par ses paroles et par ses actions que la qualité de Fils de Dieu n'était point une usurpation, mais un droit inaliénable de sa personne. L'on peut donc dire que, lorsque Jésus-Christ déclarait assez ouvertement aux Juifs qu'il était le Messie qu'ils attendaient, ils ne le devaient pas regarder comme un roi temporel, ni même simplement comme un grand prophète, mais comme le véritable Fils du Très-Haut, tel que les prophètes l'avaient promis et dépeint, avec tous les caractères de la divinité. Car, s'il n'eût pas effectivement été tel, il aurait commis un blasphème exécrable ; et comme l'imposture dont il aurait abusé les peuples par une sainteté seulement apparente aurait enfin été découverte, comme celle d'un Apollonius et de quelques autres, au lieu d'être adoré de tous les peuples comme il l'est aujourd'hui, il serait regardé comme le plus méchant et le plus criminel de tous les hommes.

*La seconde perfection* qui fait la seconde preuve de la divinité de Jésus-Christ est une science admirable, par laquelle il a connu le présent et l'avenir, pénétré et découvert les secrets des cœurs, et prédit avec une certitude infaillible des événements qui ne devaient paraître que plusieurs siècles après, et qui dépendaient absolument de la liberté des hommes. Or, connaître et révéler les intentions les plus cachées est une de ces choses sur lesquelles Dieu a mis un voile impénétrable à l'esprit humain, et dont il s'est réservé la connaissance à lui seul. Pour ce qui regarde l'avenir, l'Ecriture ne dit-elle pas expressément que c'est l'un des caractères de la Divinité ! *Annuntiate nobis quœ ventura sunt, et dicemus quod dii estis vos.* (Isaïe XLI). Et s'il s'agit des pensées et des intentions les plus secrètes, l'Apôtre n'en fait-il pas la science de Dieu ? *Omnia nuda et aperta sunt oculis ejus.* (Hebr. IV). — On peut donc tirer cette conséquence, aussi évidente qu'elle est invincible, que celui qui a prédit et révélé ce qui n'est connu qu'à Dieu seul est véritablement Dieu. Aussi est-ce la propriété de sa personne d'être la sagesse increéée, le Verbe divin, la connaissance du Verbe éternel ; et par conséquent rien ne lui peut être inconnu. Il est vrai que Dieu a découvert quelques-uns de ses secrets à quelques saints de la nouvelle loi et à quelques prophètes de l'ancienne ; mais ces prophètes et ces saints reconnaissent qu'ils avaient reçu leurs lumières de Dieu, au lieu que celles du Sauveur venaient de lui-même, et, s'il les avait reçues de son Père éternel, elles lui étaient communes avec lui, et de plus elles s'étendaient à tous les objets, ainsi que les prophètes l'ont prédit de lui.

*La troisième preuve*, enfin, de la divinité du Sauveur est prise du souverain pouvoir qu'il avait sur la nature lorsqu'il venait sur la terre : preuve d'autant plus forte et plus invincible que les plus grands ennemis de sa gloire et de son nom ont été forcés de s'y rendre.

En effet, quelle est la preuve la plus évidente qu'il y a un Dieu ? c'est la vue de ses ouvrages, les cieux, les éléments, et tout l'ordre admirable de la nature. Or, quoique la révélation divine ait été nécessaire pour connaître la divinité de Jésus-Christ, il semble néanmoins qu'il l'ait voulu prouver lui-même d'une manière à lever tous les doutes, et cela par des prodiges au-dessus de la nature, comme il le conclut lui-même en reprochant aux Juifs leur infidélité sur ce point : *Si non venissem et opera non fecissem quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent.* (Matth. x). Or, quoiqu'il y ait eu des prophètes dans l'ancienne loi et des saints dans la nouvelle qui aient eu le pouvoir de faire des miracles, et même de plus grands que ceux qu'il a opérés lui-même, il y aura toujours cette différence essentielle, que les uns ne faisaient tant de signes merveilleux qu'au nom du Seigneur, à qui la gloire en était due, et les autres qu'au nom de Jésus-Christ et pour preuve de sa divinité, et par conséquent c'était plutôt lui qui les opérait.

*Détails et matériaux à l'article* **Divinité de Jésus-Christ**, *dans les* **Mystères**.

[Dessein II. — Sur le même évangile]. — On peut prendre pour thème ces paroles : *Joannes in vinculis.* (Matth. xi).

A l'occasion de S. Jean renfermé dans une étroite prison et chargé de fers, on peut parler des souffances et des afflictions des justes et des plus gens de bien, et l'on trouvera au titre **Afflictions** grand nombre de desseins et de plans de discours sur ce sujet ; un entre autres sur le bonheur et les avantages qu'elles nous procurent, lesquels sont compris dans ces deux vérités qui doivent être d'une extrême consolation :

*La première*, que jamais nous ne recevons de plus grandes marques de l'amour que Dieu a pour nous que dans les afflictions qu'il nous envoie et qui nous viennent de sa part.

*La seconde*, que jamais, réciproquement, nous ne témoignons davantage l'amour que nous portons à Dieu qu'en recevant de bon cœur les croix et les souffrances qu'il nous envoie, avec une parfaite résignation à la divine volonté. D'où il suit que, comme le principe de tout notre bonheur vient de l'amour que Dieu a pour nous et de l'amour que nous avons pour Dieu, les souffrances, qui sont les plus certaines de l'un et de l'autre, seront aussi les deux preuves les plus fortes des deux vérités que j'ai avancées.

[DESSEIN III. — Sur le même évangile]. — *Quid existis in desertum videre? Hominem mollibus vestitum? Ecce qui mollibus vestiuntur in domibus regum sunt.* (Matth. II).

*Voir, dans la* **Morale**, les titres **Habits, Luxe.** Le tout se rapporte à montrer :

*Premièrement*, que le luxe des habits est une vanité ridicule et cruelle, pendant que tant de pauvres n'ont pas de quoi se couvrir pour se garantir de la rigueur des saisons.

*Secondement ;* C'est une transgression manifeste de la promesse qu'on a faite au Baptême de renoncer aux pompes et aux vanités du monde.

*Troisièmemant :* Une marque d'impureté, qu'on excite par-là dans soi-même et dans les autres, par le dessein de plaire, par ces immodesties et ces modes indécentes dans les femmes.

Pour réduire ceci à trois mots : — Le luxe et l'immodestie des habits est contre l'humilité chrétienne, contre la religion chrétienne, contre la modestie chrétienne.

## LE TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

[DESSEIN I. — Sur l'humilité chrétienne]— *Tu quis es?* (Joann. I). — C'est de montrer les biens et les avantages que nous procure l'humilité, dont le premier est la paix du cœur, le plus grand de tous les biens naturels, mais dont nous ne pouvons jouir sans l'humilité, parce que l'orgueil, l'ambition et la passion de s'élever excitent mille troubles qui ne nous permettent pas de jouir de cette paix ; etc. — Le second est que l'humilité nous attire les grâces du ciel : DEUS *superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.* Ce qui se vérifie par plusieurs exemples de l'Ecriture et par plusieurs raisons, et surtout par la manière d'agir de DIEU, qui se sert des plus faibles et des plus vils instruments pour les plus grandes choses, et qui ne peut souffrir qu'on lui ravisse la gloire qui n'est due qu'à lui seul. — Le troisième avantage est que l'humilité nous procure une véritable gloire, non-seulement sur la terre, mais encore dans le ciel, où nous serons élevés à proportion de notre humilité sur la terre.

(*Le détail de ce dessein, avec plusieurs autres sur la même vertu, se peut voir au titre* **Humilité** ; *mais, comme le même sujet reviendra dans plusieurs évangiles de l'année, nous donnerons d'autres desseins sur cette matière quand il sera nécessaire.*

---

(Dessein II. — [Sur la vaine gloire, vanité, ostentation, louanges et applaudissements]. — *Tu quis es?* (Joann. I). — Ce n'est pas sans raison que l'Eglise, inspirée et conduite par le Saint-Esprit, ne nous met presque devant les yeux, durant tout cet avent, que l'exemple du grand S. Jean, puisque c'est ce glorieux précurseur du Fils de Dieu, envoyé de Dieu pour lui préparer les voies, qui était la voix qui le devait déclarer et le faire connaître, et la lumière qui devait disposer les yeux à ce grand éclat des vertus d'un Dieu-homme venu pour servir de modèle à tous les hommes.

C'est pourquoi, après qu'elle nous l'a proposé, dimanche dernier, comme un généreux défenseur de la vérité, lequel a signalé la force de son courage et la grandeur de son âme à soutenir les intérêts de Dieu jusque dans les fers et les ténèbres d'un cachot, elle nous fait voir aujourd'hui son humilité et son désintéressement au milieu de la gloire dont il est environné. Car cette même voix, qui ne put être étouffée par la crainte lorsqu'il fallut faire entendre à Hérode ses débordements, ne peut être aujourd'hui liée par la vanité et par le plaisir du plus haut degré d'honneur où un homme puisse être élevé, savoir, d'être reconnu pour le Messie. De sorte que, si la cruauté de ce tyran n'a pu arrêter la liberté de ce grand saint, les discours flatteurs des scribes et des pharisiens, qui marquent l'estime qu'ils font de sa personne, et qui viennent comme députés de leur corps pour savoir en quelle qualité il veut qu'on l'honore, ne sont pas capables de l'éblouir ni de lui inspirer quelque léger sentiment de vaine gloire ; ils ne servent qu'à lui rappeler le souvenir de sa bassesse et de son néant, et à lui faire déclarer ce qu'il pense de lui-même : *Quid dicis de te ipso ?* — Ce qui me donne occasion de vous parler de la vaine gloire, et de vous faire voir

*Premièrement*, l'injure que le désir et la recherche de notre propre gloire fait à Dieu, en lui ravissant ce qu'il ne veut céder à personne et ce qui lui appartient uniquement : *Gloriam meam alteri non dabo.*

*Secondement*, le tort et le dommage qu'elle nous fait à nous-mêmes, en nous privant du fruit et du mérite de nos meilleures actions. Ce sera tout le partage de ce discours.

*Voir au titre* **Vaine Gloire**, *dans la* **Morale**.

[DESSEIN III. — De la connaissance de soi-même]. — *Tu quis es*? Qui êtes-vous ? (Joan. 1.) — C'était sans doute mettre bien en peine S. Jean-Baptiste, le plus grand et le plus humble de tout les hommes, que de lui faire cette demande, et de le presser de déclarer quelle idée il avait de son ministère et quelle estime il faisait de sa propre personne : *Quid dicis de te ipso* ? Comme l'humilité n'est point contraire à la vérité, S. Jean ne peut désavouer ce qu'il était par la grâce et par un bienfait singulier de DIEU ; mais, connaissant ce qu'il était de lui-même, il jeta aussitôt les yeux sur sa faibiesse et sur son néant, et avoua qu'il n'était que la voix de celui qu'ils cherchaient, et son indigne précurseur. — Mais nous, Chrétiens, si l'on faisait la même demande à chacun de nous: *Tu quis es*? qui êtes-vous ? que pourrions-nous répondre ? Car enfin, pour répondre juste il faut se connaître, et pour se connaître, qui est la plus nécessaire de toutes les sciences, il faut rentrer dans soi-même, s'examiner et se considérer par tous les endroits qui nous peuvent découvrir notre fort et notre faible, nos perfections et nos défauts, ce que nous avons de bien et de mal. Or, comme je ne veux pas simplement, dans ce discours sur la connaissance de soi-même, m'arrêter à vous inspirer le désir de cette noble science, mais plutôt vous montrer en quoi elle consiste pour la conduite de votre vie, je la réduis à la connaissance de notre cœur. Comme c'est proprement le cœur qui fait l'homme ce qu'il est, et que c'est par-là qu'il faut juger de sa grandeur et de sa noblesse, il est constant que connaître son cœur c'est véritablement se connaître soi-même, non pas d'une connaissance de philosophe, mais d'une connaissance chrétienne, toute morale et de pratique, laquelle consiste :

*Premièrement :* A examiner les mouvements de notre cœur, je veux dire nos passions, afin de les régler, et d'empêcher qu'elles ne s'échappent et ne nous emportent à quelque excès ou à quelque violence. C'est par-là que l'on connaît un homme, si c'est un avare, un colère, un voluptueux, qu'on le dépeint et qu'on en fait le caractère, etc.

*Secondement :* Etudier et examiner nos défauts, et ce que nous jugeons en conscience avoir de talents, de perfections, de courage, afin de connaître à quoi nous sommes propres, et de ne nous point engager à des entreprises ou à des emplois au-dessus de nos forces ou de notre capacité.

*Troisièmement :* Examiner devant DIEU et nous efforcer de connaître l'état de notre conscience, afin d'y mettre ordre et d'assurer notre salut, qui est la plus grande, l'unique affaire que nous ayons. Car quoique personne ne puisse savoir sans une révélation particulière s'il est digne d'amour ou de haine, nous devons toujours faire ce que nous pouvons pour vider notre cœur de toute affection terrestre, et nous mettre en l'état ou nous voudrions paraître devant DIEU.

(*Voyez le titre* **Humilité**, *dans la* **Morale**).

[DESSEIN IV. — Du nom et de la dignité de chrétien]. — *Tu quis es?* Qui êtes-vous? (Joan. I).—Voici une grande question, à laquelle toute la philosophie païenne n'a pu trouver de réponse; et maintenant que les hommes sont éclairés des lumières de la foi, on mettrait bien en peine les plus savants si on les obligeait de répondre nettement et précisément ce qu'ils sont. La flatterie en fait accroire à plusieurs, et l'opinion avantageuse que chacun a de soi même nous met un bandeau devant les yeux; la fortune et l'éclat des richesses en éblouissent la plus grande partie, et parmi tant de faux jours il n'y a rien de plus difficile à un homme que de connaître au vrai ce qu'il est. J'ai cru cependant satisfaire à cette demande, que font aujourd'hui tous les prédicateurs de l'Evangile à leurs auditeurs, en répondant, au nom de tous ceux qui m'écoutent, que vous êtes chrétiens. Car, si les hommes ont coutume de prendre leur nom de la qualité la plus noble et la plus illustre qu'ils aient, peut-on douter que la qualité de chrétien ne doive être préférée à toutes celles que nous pourrions avoir d'ailleurs? — Or, de cette première question il en naît une autre, savoir ce que c'est qu'un véritable chrétien; quelle est l'obligation que porte ce nom; et, comme Tertullien nous assure que les grands noms attirent toujours quelques grandes charges, quels sont les devoirs attachés à ce titre glorieux. — Quelque difficile que soit l'une et l'autre question, je crois qu'on y peut répondre en disant que l'obligation inséparable de cet illustre nom est la sainteté : c'est ce que nous verrons dans la première partie de ce discours; — et dans la seconde, en quoi consiste cette sainteté. — Et comme dans notre évangile il est parlé du baptême de S. Jean, qui était une disposition à celui qui nous fait chrétiens, je prendrai l'obligation d'aspirer à la sainteté de celles que nous avons contractées au baptême, en y recevant une nouvelle vie avec le nom de chrétiens. Ce sera le sujet et le partage de ce discours.

(*Plan et matériaux au titre* **Baptême**, *tome II de la* **Morale**).

---

[DESSEIN V. — De la présence de Dieu]. — *Medius vestrûm stetit quem vos nescitis* : Il y a au milieu de vous une personne que vous ne connaissez pas (Joan. I). C'était sans doute un grand aveuglement aux Juifs d'avoir leur messie au milieu d'eux sans le savoir; de l'avoir présent devant leurs yeux sans le connaître, et d'être témoins de toutes ses actions sans profiter des exemples de ses admirables vertus. Mais dirai-je qu'il y a encore aujourd'hui une espèce d'aveuglement tout semblable parmi les chrétiens, et qui est d'autant plus à plaindre qu'il est plus grand et que l'on y fait moins de réflexion. C'est, chrétienne compagnie, que nous

avons notre Dieu au milieu de nous et dans nous-mêmes, et que nous sommes réciproquement dans lui, sans pouvoir jamais nous en éloigner ni faire un pas sans être entourés de l'immensité de son être : et cependant on peut dire de nous ce que le grand S. Jean disait au peuple juif. *Medius vestrûm stetit quem vos nescitis :* un Dieu, tout grand et tout adorable qu'il est, est au milieu de nous. Mais c'est comme un trésor caché dont nous ne jouissons pas faute de le connaître, et un bien qui est dans nous sans le posséder, parce que nous ne savons pas en tirer les avantages que nous pourrions. — C'est donc, chrétiens, ce bien, ce trésor et ce bonheur que je prétends vous découvrir en vous parlant de la présence de Dieu.

C'est pourquoi, après avoir présupposé, ce que tout le monde sait et ce qui fait un des premiers éléments de notre foi, que Dieu est partout en trois manières, par essence, par puissance et par présence : *par essence*, c'est-à-dire par son immensité, qui fait qu'il se trouve nécessairement présent dans tous les êtres; *par puissance* ou par vertu, conservant et maintenant tout ce grand monde comme les astres sont présents à la terre par leur influence; et enfin *par présence*, qui veut dire, ainsi que l'explique S. Thomas, par une vue éclairée et pénétrante, comme nous disons qu'une personne est présente en un lieu, lorsqu'elle voit ce qui s'y passe : — ceci, dis-je, présupposé, je dis que cette pensée d'un Dieu qui est partout de la sorte, qui coopère à tout et qui voit tout, est le meilleur moyen de faire de tous les hommes qui sont sur la terre autant de saints qui approchent du bonheur de ceux du ciel, puisque cette présence animée par la foi fait, avec quelque proportion, les mêmes effets que la claire vue de ce même objet fait dans la gloire :

*Premièrement :* Elle les rend impeccables en quelque manière, ce qui assure leur bonheur : car, si la présence d'un témoin respectable pour sa qualité est capable d'empêcher de commettre un crime, et même d'arrêter nos désordres nonobstant nos plus violentes passions qui nous emportent, que ne fera point la pensée actuelle d'un Dieu présent et témoin de toutes nos actions ?

*Secondement :* Elle les fait agir uniquement pour Dieu et en vue de lui plaire. Les hommes ne connaissent pas nos intentions, et souvent ils tiennent notre fidélité pour suspecte. Mais Dieu, qui voit le fond des cœurs, connaît jusqu'aux moindres de nos désirs, et nous tient compte de ce que nous faisons pour son service.

*Troisièmement :* Elle les unit étroitement et inséparablement à Dieu par l'amour qu'ils lui portent, et par la joie qu'ils ressentent dans la possession de ce souverain bien.

(*Voir le titre* **Présence de Dieu**, *dans la* **Morale**.

# LE QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

[Dessein I. — De la pénitence]. — *Venit Joannes in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ, sicut scriptum est : Vox clamantis in deserto.* — S. Jean vient dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de Pénitence, ainsi qu'il est écrit : *C'est la voix de celui qui crie dans le désert* (Luc. III).

Voici, Chrétiens, une voix qui parle bien haut, mais que fort peu de personnes entendent, parce qu'elle ne parle que de péniteuce. C'est le grand S. Jean-Baptiste qui prend lui-même ce nom, et qui en effet est tout voix, *totus vocalis*, comme l'appelle S. Ambroise, parce que tout ce qu'il a et tout ce qu'il est parle, prêche et persuade la pénitence. L'austérité de sa vie la prêche, puisqu'il ne se nourrit que de sauterelles et d'un peu de miel sauvage ; — son vêtement la prêche, puisqu'il n'est couvert que de poil de chameau, qui lui sert en même temps d'habit et de cilice ; — sa solitude la prêche, en nous avertissant de fuir le grand monde, pour penser avec plus d'application et de loisir à l'affaire de notre salut ; — son lit, qui est la terre dure, sans autre toit que le ciel, ou le creux de quelque caverne, son sommeil interrompu par de fréquentes prières, en un mot, sa vie, ses paroles, ses actions, ne prêchent et ne font voir que pénitence.

Mais hélas ! Chrétiens, que peu de personnes écoutent aujourd'hui cette voix, qui retentit non plus sur les bords du Jourdain, mais dans toutes les chaires des prédicateurs, et que Dieu fait peut-être entendre au fond de notre cœur, sans faire réflexion que c'est oublier que l'on est chrétien que de fuir la pénitence ! C'est par-là que l'Eglise a commencé, et c'est par-là qu'elle finira. S. Jean l'est venu prêcher au premier avènement du Fils de Dieu ; Elie la viendra prêcher dans le second. Et, dans le cours des siècles, Dieu, qui n'a jamais manqué d'envoyer des prophètes à son peuple pour lui prêcher la pénitence, envoie encore en ce saint temps des prédicateurs à son Eglise pour préparer les voies et disposer les peuples à le recevoir.

Or, quoique la pénitence, à l'égard des pécheurs, soit la plus nécessaire de toutes les vertus, et que partout on leur annonce la pénitence, d'où vient que si peu de personnes font de dignes fruits de pénitence, comme S. Jean recommandait aux Juifs, dans la suite de notre évangile : c'est-à-dire que si peu de personnes font une pénitence convenable, qui ait du rapport à la grièveté de leurs péchés? Je ne doute point que cela

ne vienne de la rigueur à laquelle cette vertu engage le pécheur, et que Tertullien appelle *prosternendi et nullificandi hominis disciplina*, l'art d'anéantir et d'atterrer en quelque façon l'homme, afin de satisfaire à la justice de Dieu. C'est pourquoi, les uns, voyant que cette vertu leur est absolument nécessaire, tâchent par toutes sortes de moyens d'en adoucir la rigueur, et se contentent de faire une satisfaction fort légère, bien éloignés par-là de faire de dignes fruits de pénitence ; les autres qui en sont encore moins, se rebutent d'une vertu si nécessaire à cause de sa sévérité. Mais, pour porter les uns et les autres à l'embrasser, toute sévère et rigoureuse qu'elle est,

*Premièrement :* Je prétends démontrer aux premiers que, pour satisfaire à la justice de Dieu et faire de dignes fruits de pénitence, les plus grandes austérités sont encore trop légères, eu égard aux crimes qu'ils ont commis, et combien la pénitence doit être rigoureuse pour prévenir et éviter les peines qui leur sont réservées dans l'autre vie :

*Secondement* : Quant à ceux qui se rebutent de la pénitence, et qui n'en peuvent même souffrir le nom, je veux leur faire voir combien les fruits en sont doux et consolants, pour les avantages qu'ils en recevront. Ce seront les deux parties de ce discours.

*Voir le titre* **Pénitence**.

---

[Dessein II. — Sur le même évangile]. — *Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.* (Lucæ iii). — S. Bernard remarque trois différentes naissances du Fils de Dieu : — l'une qui est de toute éternité dans le sein de son Père Eternel : *Ego hodiè genui te ;* — la seconde temporelle, à Bethléem, où il est né de la Vierge Marie : *De quâ natus est* Jesus ; — et la troisième dans le cœur des fidèles, où il prend naissance par sa grâce. Nous ne pouvons en rien contribuer aux deux premières, qui se sont faites sans nous : mais nous pouvons et nous devons nous préparer à la troisième, qui se fait en nous-mêmes : *Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.* — Or, les dispositions que nous devons apporter pour le recevoir dignement dans notre âme sont marquées dans notre Evangile par la pratique de ces trois vertus, qui feront les trois parties de ce discours.

*Premièrement.* — La première vertu absolument nécessaire pour faire naître en nous le Sauveur, c'est la pénitence : *Venit Joannes prædicans*

*baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum.* Il ne peut naître en nous que nous ne fassions mourir le péché, et que nous ne lui préparions une demeure convenable à sa grandeur. Or, la pénitence intérieure chasse le démon de l'âme d'un pécheur, et l'extérieure fait mourir les inclinations vicieuses. L'une et l'autre purge le cœur, et le dispose à recevoir son Dieu. C'est pour cela que S. Jean appelle la pénitence un baptême, parce qu'elle efface les péchés actuels, comme le baptême efface le péché originel ; avec cette différence que le Baptême ne se reçoit qu'une fois, et que la pénitence se réitère une infinité de fois. C'est pourquoi, si vous voulez que le Fils de Dieu prenne naissance dans votre cœur, il faut, comme dit S. Augustin, (*Domin.* 1 *Adventûs*), développer tous les plis de votre âme, et sonder s'il n'y a point quelque péché secret qui blesse les yeux de cette divine Majesté. Rentrez dans vous-même, et voyez si vous êtes en état de retenir le Fils de Dieu. N'êtes-vous point esclave de quelque méchante habitude ? n'y a-t-il point quelque passion qui vous domine, et qui fasse vivre le vieil homme en vous ? combien y a-t-il que vous êtes sujet à ce péché de colère, de vanité, de médisance? croyez-vous que Jésus-Christ veuille demeurer dans une âme si fière, si orgueilleuse, si colère et si sensuelle ? La sagesse ne peut demeurer dans un corps sujet au péché, et qui recherche avec passion les plaisirs des sens.

*Secondement.* — La seconde vertu nécessaire afin que le Fils de Dieu naisse en nous est l'humilité marquée dans notre Evangile : *Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus* : *omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur* : toute vallée sera remplie, toute montagne et toute colline sera abaissée. — Voilà l'effet de la venue et de la naissance du fils de Dieu dans une âme, d'abaisser les superbes et d'élever les humbles. Je dis que cette vertu est nécessaire pour recevoir le Sauveur : car Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles; il ne donnera pas son Fils, qui est la source de toutes les grâces, à un superbe. La sainte Vierge avait beaucoup de mérites ; mais, si elle n'eût été humble, jamais elle n'eût conçu le Fils de Dieu. *Virginitate placuit, humilitate concepit*, dit S. Bernard. Aussi voyons-nous qu'il a voulu naître, non dans la ville royale de Jérusalem, mais dans la bourgade de Bethléem ; non dans un palais, mais dans une étable ; il ne s'est pas manifesté au superbe Hérode, mais à de pauvres pasteurs ; etc.

*Troisièmement.* — Enfin, la troisième vertu nécessaire pour recevoir le Sauveur du monde est la douceur, qui naît de la victoire de nos passions. Quand il viendra, dit S. Jean dans l'évangile de ce jour, *les chemins qui étaient tortus deviendront droits, et ceux qui étaient raboteux deviendront unis.* L'effet de sa venue est la paix, et cette même paix est une disposition nécessaire pour le recevoir. Car ce Dieu de paix, qui est venu l'ap-

porter au monde, ne peut demeurer dans une âme agitée de passions qui y mettent le trouble, et font au milieu de nous une guerre intestine : *Non in commotione Dominus*, dit l'Ecriture. C'est pour nous marquer cette disposition si nécessaire, qu'il est né lorsque tout l'univers était en paix. et que les anges à sa naissance chantent un cantique de paix. *Il a établi*, dit le Prophète-Roi, *sa demeure dans la paix;* Isaïe l'appelle le *prince de la paix*. Si donc vous désirez le recevoir et qu'il naisse dans vous, il faut calmer vos passions, réprimer votre colère, arrêter vos promptitudes, retenir vos emportements, faire entrer la paix dans votre cœur et dans votre esprit, pour lui préparer la voie et pour vous disposer à cette nouvelle naissance.

(*Voir les titres suivants, dans la* **Morale : Pénitence**, **Humilité**, **Douceur**, **Paix**).

# LE JOUR DE NOEL.

[Dessein I. — Le Sauveur nous facilite le précepte d'aimer Dieu]. — *Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris nostri* : La bonté de Dieu a paru sur la terre avec l'humanité de notre Sauveur. (Tit. III).

Jamais a-t-on vu, chrétiens, rien de comparable à ce qui se présente aujourd'hui à nos yeux dans l'étable de Bethléem : la faiblesse d'un enfant jointe à la toute-puissance d'un Dieu, la bassesse à la souveraine grandeur, l'immensité réduite à un point, et l'éternité à un jour de vie ; en un mot, un Dieu fait homme pour venir expier lui-même les péchés que l'homme a commis contre lui ? Je ne m'étonne pas que cette multitude de prodiges jette dans l'étonnement les plus hautes intelligences, et de les entendre s'écrier, avec de profonds sentiments de respect et d'admiration, qu'ils reconnaissent dans ce grand ouvrage la toute-puissante main de leur Créateur. Pour moi, Messieurs, parmi tant de merveilles qui confondent nos esprits, je me contente de vous y faire remarquer ce qui paraît avec plus d'éclat : savoir, l'amour que ce Sauveur naissant a eu pour nous. *Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris nostri.*

On dirait qu'il a pris plaisir à cacher toutes ses autres perfections pour faire éclater publiquement son amour, et par ce moyen forcer notre cœur,

par une douce et aimable violence, à se donner à lui tout entier : *Sic nasci voluit, quia sic amari voluit*, dit S. Pierre Chrysologue (Serm. 150). C'est ainsi qu'il a voulu naître, parce qu'il a voulu être aimé. Ou bien disons que, comme il a réduit tous ses préceptes à celui de la charité en nous commandant d'aimer le prochain pour l'amour de lui, il nous a facilité l'autre partie de ce précepte, qui est de l'aimer lui-même de toute l'étendue de notre cœur, en se mettant dans un état qui pût le toucher quelque insensible qu'il pût être.

Deux puissants obstacles s'opposaient à notre amour envers Dieu. — Le premier venait de la part de Dieu même : c'était la grandeur de cet être infiniment élevé au-dessus de nous; c'était une redoutable majesté, qui est bien plus propre à inspirer du respect que de l'amour.— Le second venait du cœur de l'homme, dans lequel régnait un amour étranger, je veux dire l'amour du monde et de toutes les choses sensibles. — Mais voici que, dans ce mystère, Dieu lève ces deux obstacles, qui paraissaient auparavant insurmontables. D'un côté, il se proportionne à notre portée en se faisant homme tout semblable à nous, en se faisant un enfant infiniment aimable : car ce sont les démarches qu'il a voulu faire pour s'abaisser jusqu'à nous. D'un autre côté, il détruit par son exemple tout ce que le monde avait de charmant : ce qu'un apôtre a compris dans ces trois concupiscences qui composent ce monde moral, et qui en sont comme les éléments : *Omne quod in mundo est concupiscentia carnis est, concupiscentia oculorum et superbia vitæ* (I Joan. II). C'est en quoi consiste le triomphe de l'amour d'un Dieu naissant, et ce qui fera le partage de ce discours.

(*Voir aux* **Mystères de Notre-Seigneur** *où se trouvent plusieurs desseins sur ce sujet*).

---

[Dessein II]. — *Gloria in excelsis* Deo, *et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis* : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. (Luc. II).

Les anges qui annoncèrent aux pasteurs la naissance du Sauveur du monde nous ont expliqué en ce peu de mots toute l'économie de ce mystère, et tracé en même temps le sujet le plus juste et le plus naturel d'un discours. C'est pourquoi on peut ne point chercher d'autre division: — 1°. La naissance du Verbe incarné procure la gloire de Dieu plus que tout ce qu'il a créé dans le monde; — 2°. Elle procure la paix aux hommes, laquelle est un bien inestimable.

*Première partie.* — Je trouve que la gloire que procure à Dieu la nais-

sance temporelle du Verbe divin a trois caractères qui lui sont propres. — C'est une gloire *véritable*, parce qu'il vient pour former de véritables adorateurs, pour abolir la Synagogue et substituer en sa place un peuple nouveau, dont il doit être le chef et le pasteur. Le culte qu'on avait rendu jusqu'alors à Dieu était purement extérieur, et les Juifs charnels ne savaient point ce que c'était que le sacrifice d'un cœur contrit et humilié, et le culte que les païens rendaient à leurs idoles était abominable ; mais le culte que Jésus-Christ est venu établir est le seul digne de Dieu. Il commence donc à recevoir par ce moyen une gloire véritable. De plus, Dieu reçoit, dans ce mystère, une gloire *universelle*, parce que, comme la gloire consiste dans la connaissance du mérite de quelqu'un et dans la louange qu'on lui donne, au lieu que Dieu n'était connu que dans un coin du monde, le Sauveur vient pour le faire connaître par toute la terre : *Apparuit gratia* Dei *salvatoris nostri omnibus hominibus, erudiens nos.* D'où il suit que ceux qui ne l'ont pas voulu recevoir, ou qui ne vivent pas selon la loi qu'il a établie, n'ont point de part à sa naissance. — Le troisième caractère de la gloire que Dieu reçoit de la naissance temporelle de son Fils, c'est qu'elle est *infinie.* Ce qu'il est facile de concevoir, puisque, toutes les actions du Fils de Dieu venant d'un principe infini, savoir de la personne du Verbe, sa naissance et toutes ses actions ne pouvaient être rapportées qu'à la gloire du Très-Haut, et à sa plus grande gloire, et par conséquent lui ont rendu une gloire infinie.

*Seconde partie. — Et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.* Jésus-Christ venant au monde procure et donne la paix aux hommes de bonne volonté, mais une paix inestimable, que lui seul pouvait nous donner, parce qu'il n'y avait que lui qui fût capable de nous réconcilier — 1°. avec Dieu, — 2°. avec nous-mêmes : *Reconciliari tibi reconciliari mihi*, dit S. Bernard. — Voilà une double paix, source de tous les biens. Il faut montrer comment Jésus-Christ nous l'apporte en naissant, et bien prouver ces deux propositions.

(*Voir la fête de la* **Nativité de Notre-Seigneur**).

---

[Dessein III]. — Ce sera encore un discours propre de ce mystère, et entièrement moral, d'étendre et de mettre en son jour la pensée de S. Augustin : que la crèche du Fils de Dieu est comme la chaire d'un docteur ou d'un prédicateur éloquent, pathétique et puissant, qui nous enseigne une doctrine toute naturelle à la vérité, mais

1° — Une doctrine sublime et profonde, puisqu'elle vient du ciel et

qu'elle a été inconnue aux anciens philosophes et aux plus grands génies de la nature.

2° — Une doctrine aisée à apprendre, puisqu'il ne faut que les yeux pour la voir mise en pratique par celui même qui nous l'enseigna, et qui est d'une utilité merveilleuse puisqu'elle nous apprend la voie qu'il faut tenir pour arriver au bonheur éternel.

3° — Une doctrine qui est en même temps une prédication touchante, pathétique et pressante, tout-à-fait convaincante.

(*Voir aux* **Mystères** *l'article* **Nativité de Notre-Seigneur**).

# LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOEL.

[ DESSEIN I. — Vie des Chrétiens en parallèle avec celle du Sauveur]. — *Positus est in ruinam et resurrectionem multorum, et in signum cui contradicetur*: Cet Enfant est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs en Israël, et pour être en butte à la contradiction des hommes. (Lucæ II).

C'est le sentiment de plusieurs grands théologiens, que le Fils de DIEU n'aurait pas laissé de se faire homme et de naître sur la terre, quand même les hommes n'auraient pas eu besoin de rédempteur. Il était, disent-ils, de l'intérêt, de la sagesse de DIEU et de la douceur de sa providence, de leur donner un guide pour les conduire dans la voie de leur salut, un maître pour les instruire des vérités qu'ils devaient croire, et un modèle enfin sur lequel ils pussent se former. Que ce sentiment soit véritable ou non, c'est ce qu'on ne peut pas aisément déterminer ; il faudrait pour cela avoir pénétré dans les desseins de DIEU, ou que lui-même nous les eût révélés, comme il a fait pour les autres objets de la foi. Mais ce qui ne peut être contesté de personne, c'est que JÉSUS-CHRIST, ce Verbe incarné, est le guide sûr que les hommes doivent suivre, la vérité qu'ils doivent croire pour apprendre les maximes du salut, et le modèle qu'ils doivent imiter et exprimer en eux-mêmes, sans quoi ils ne peuvent être reconnus de son Père, qui les désavouera un jour pour ses enfants s'il n'y trouve point ces trois marques qui distinguent les véritables chrétiens. C'est pourquoi JÉSUS-CHRIST nous assure lui-même qu'en se faisant

homme il s'est fait en même temps *la voie* qu'il faut suivre, *la vérité* qu'il faut croire, *la vie* qu'il faut imiter et exprimer en toutes nos actions : *Ego sum via, et veritas et vita* (Joann. XIV).

Or, Chrétiens, c'est en ces trois choses que la plupart des hommes font de cet Homme-Dieu l'objet de leur contradiction. — 1°. Ils prennent une voie tout opposée à celle qu'il a marquée ; — 2°. Ils résistent aux vérités qu'il leur a enseignées ; — 3°. Ils mènent une vie toute contraire à celle qu'il leur a laissée pour modèle. Leur contradiction est une contradiction de cœur, d'esprit et d'action. — Je veux expliquer tout cela dans ma première partie ; — Dans la seconde, vous faire voir le malheur évident auquel cette contradiction les expose, qui est leur perte et leur réprobation : *Positus est in ruinam multorum.* — Ce sont les deux parties de l'oracle prononcé par le saint vieillard Siméon.

(*Il n'y a point de titre particulier, dans la* Bibliothèque des Prédicateurs, *qui parle de la contradiction du Sauveur; mais on trouvera, dans toutes les vérités et les vertus du Sauveur, des maximes qui font une véritable contradiction*).

---

[Dessein II.— Il faut toujours croître en vertu]. — *Puer autem crescebat et confortabatur, plenus sapientiâ, et gratia Dei erat cum illo.* (Luc. II). — C'est presque tout ce que l'Evangile nous dit de la vie et des actions du Verbe incarné, durant trente années, et ce que lui-même a voulu que nous apprissions de lui, qu'à mesure qu'il avançait en âge il croissait aussi en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes. Sur quoi, sans entrer dans une plus ample discussion pour savoir de quelle manière et en quel sens celui qui possédait tous les trésors de la sagesse et de la science y pouvait encore croître tous les jours, la grande et importante vérité que ce Dieu-Homme nous apprend par son exemple, avant de nous instruire par paroles, — 1°. C'est qu'un chrétien doit toujours croître en vertu et s'efforcer d'arriver au comble de la perfection et c'est ce qu'il faut faire voir dans la première partie ; — 2°. Et dans la seconde les moyens qu'il faut prendre pour faire sans cesse de nouveaux progrès, et devenir toujours plus saint et plus parfait.

Pour ce qui regarde la *Première Partie*, il faut montrer, — 1°. Que Dieu veut que nous soyons saints et parfaits, en quelque état et quelque condition que nous soyons. Il nous en fait un commandement exprès. C'est donc une obligation qu'il nous impose de nous efforcer d'acquérir cette perfection. Mais, comme elle ne s'acquiert que peu à peu, à force

de croître et d'avancer en vertu, c'est un devoir à un chrétien de toujours croître. *Hæc est voluntas* Dei, *sanctificatio vestra.* (Thess, IV). — 2° La qualité de chrétien nous y engage : il ne faut que faire réflexion à ce que nous avons si solennellement promis au baptême, de renoncer aux pompes, aux vanités et aux maximes du monde ; etc. — Il faut donc travailler, combattre, gagner pied à pied, croître, avancer, et ne se point prescrire de bornes pour parvenir à ce haut point de perfection. — 3°. Parce que, pour peu que nous nous arrêtions dans le chemin de la sainteté à laquelle tout chrétien doit tendre, la nature regagne sur la grâce ce qu'elle avait perdu, et l'on recule au lieu d'avancer.

*Seconde Partie.* — Il faut marquer les moyens que nous avons de toujours croître, et de nous acquitter de cette obligation. — 1°. L'âge et le temps sont nécessaires pour cela : car c'est ainsi que, dans la nature, un enfant devient homme au bout de quelques années. Il en est de même dans la grâce, et il est bien honteux qu'après tant de temps nous soyons si peu avancés. — 2°. La nourriture est nécessaire à l'âme pour croître, comme la nourriture l'est au corps, qui et faible et languissant, et même qui ne peut vivre sans cela. Or, cette nourriture de l'âme c'est la prière, les saintes affections, les actes intérieurs des vertus théologales, la parole de Dieu, etc. — 3°. L'exercice n'est pas moins nécessaire à l'âme qu'il l'est au corps : et par cet exercice on entend les actions de charité, les bonnes œuvres, la pratique des vertus.

(*Voir le titre* **Sainteté**, *dans la* **Morale**).

# FÊTE DE LA CIRCONCISION.

[Dessein I. — La circoncision du cœur est nécessaire pour être sauvé]. — *Postquàm consummati sunt dies octo ut circumcideretur Puer, vocatum est nomem ejus* Jesus. (Luc. II). — Comme le Fils de Dieu n'a sauvé les hommes et n'a porté le nom de Sauveur qu'en versant son sang et en souffrant la rigoureuse opération de la circoncision, de même les hommes ne peuvent être sauvés sans la circoncision du cœur, c'est-à-dire des mauvais désirs, des passions et de tout ce qui flatte les sens, ce qu'on appelle *mortifi-*

*cation.* De manière que, si l'Ecriture, en parlant du peuple de Dieu, assure que celui dont la chair ne sera point circoncise périra sans ressource, l'on peut dire que, parmi les chrétiens, sans cette circoncision du cœur (l'on entend toujours par-là le retranchement des plaisirs et la mortification des sens), sans cette circoncision, dis-je, il n'y a nulle espérance de participer au salut que le Sauveur nous a mérité. C'est le dessein le plus naturel que l'on puisse prendre sur ce mystère.

Sur quoi il faut remarquer que, comme le Fils de Dieu, pour mériter la qualité du Sauveur, a fait trois choses qui la lui ont incontestablement acquise, aussi de notre part il en exige trois autres sans lesquelles nous ne devons jamais prétendre d'être sauvés. — Premièrement, il a délivré les hommes de leurs péchés, qui étaient la cause de leur perte et la seule chose capable de les exclure du bonheur éternel. C'est ce que dit expressément l'ange qui apporta cet auguste nom : *Ipse salvum faciet populum suum à peccatis eorum.* (Matth. I). — Secondement, il s'est soumis à la loi de la circoncision, qui était si rigoureuse, pour montrer qu'il était fils d'Abraham et descendu de sa race, parce que sans cette marque on eût pu ne le pas reconnaître pour le Messie. — En troisième lieu, en abolissant l'ancienne loi avec ses cérémonies, il en a établi une nouvelle, où sont renfermées toutes les obligations et compris tous les préceptes que nous devons indispensablement observer afin de faire notre salut.

Mais prenez garde, Chrétiens, que cette qualité de Sauveur, si justement acquise à cet Homme-Dieu par ces trois titres, oblige les hommes par trois autres titres à coopérer eux-mêmes aux grands desseins de ce Sauveur. — Premièrement, il faut détruire en nous le péché par une circoncision chrétienne, en retranchant tout ce qui nous y porte ; savoir les occasions, les entretiens dangereux, tout ce que la loi de Dieu nous défend. — Secondement, il faut être marqué au sceau du Fils de Dieu et porter le caractère de sa ressemblance : ce qui ne se peut faire sans une circoncision de cœur et une mortification continuelle, par le retranchement de tous les plaisirs et des divertissements illicites. — Troisièmement, comme le Sauveur, en prenant la circoncision, s'est engagé à garder toute la loi, ainsi qu'il le dit lui-même, *Non veni solvere legem, sed adimplere*, la mortification chrétienne, qui est la circoncision de la nouvelle loi, consiste à observer inviolablement la loi de l'Evangile et les préceptes qu'elle contient, puisque c'est la voie du salut que lui-même nous a tracée : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* (Matth. XIX).

C'est sur quoi est établie la proposition et la vérité que j'ai avancée : savoir que, comme le Fils de Dieu n'a pris le nom et commencé l'office de Sauveur que dans la circoncision de l'ancienne loi, de même, sans la circoncision de la nouvelle, qui est la mortification des sens et de tout ce qui flatte l'amour propre, on ne peut espérer d'être sauvé. Trois raisons, prises des trois rapports qu'a cette nouvelle circoncision, prescrite dans

l'Evangile, avec celle de l'ancienne loi, en feront toute la preuve.

*La première* est que, sans cette circoncision, on ne peut éviter le péché, qui est le grand et l'unique obstacle à notre salut.

*La seconde*, que sans cela nous ne serons jamais reconnus pour enfants de Dieu, n'ayant nulle ressemblance avec ce Dieu-Homme circoncis, lequel sans ce signe et cette marque n'eût pas été reconnu pour enfant d'Abraham, et par conséquent pour le Messie.

*La troisième*, enfin, que, sans la circoncision et le retranchement de nos vices et sans la mortification de nos sens, nous ne pouvons garder la loi de l'Evangile, à laquelle nous sommes engagés par le baptême, qui a pris la place de la circoncision, comme le Sauveur en prenant la circoncision judaïque s'était assujetti à garder la loi de Moïse.

(*Voir aux* **Mystères** *le titre* **Circoncision**).

---

[Dessein II. — **Du glorieux nom de Jésus**]. — Ce glorieux nom de Jésus, que le Fils de Dieu prend au jour de sa circoncision, a deux rapports différents, qui peuvent faire le partage d'un discours. Le premier est à celui qui le porte, et qui commence en ce jour à en faire l'office, — et l'autre aux hommes, pour l'amour desquels il le prend. — Car, à l'égard de ce Verbe incarné, c'est le comble et le haut point de sa gloire, et un nom qui surpasse tous les noms, comme dit S. Paul, *Nomen super omne nomen.* Et à l'égard des hommes, en faveur desquels il le prend, il est le fondement de toute leur espérance, puisqu'il n'y en a point d'autre en qui ils doivent espérer d'être sauvés : *Non aliud nomen est sub cœlo in quo oporteat nos salvos fieri.* (Act. iv).

*Premièrement :* — Il est la gloire de ce Sauveur, parce qu'il est une expression de sa nature, de son office, de son mérite : ce sont, selon S. Bernard, les trois choses d'où le nom doit être pris pour n'être pas un nom en vain, *nomen vacuum et inane.*

*Secondement :* — Il fait toute notre espérance, parce qu'il le prend en versant son sang pour commencer l'ouvrage de notre salut.

Ces deux choses feront les deux parties de l'éloge de cet auguste nom de Jésus.

(*Voir aux* **Mystères**).

# L'ÉPIPHANIE.

[Dessein I. — L'étoile nous découvre ce que l'étable cachait]. — *Vidimus stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum* : Nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer. (Matth. ii).

A la faveur de cette nouvelle étoile, qui conduit les mages à l'étable de Béthléhem, nous découvrons de grands mystères, puisque la naissance d'un Dieu-Homme est annoncée aux pays les plus éloignés, que des rois sont attirés de l'extrémité de l'Orient pour venir rendre hommage à son berceau, et qu'on apprend le lieu où l'on doit trouver le Sauveur de tous les hommes. Mais j'ajoute qu'à la faveur de cette même lumière nous découvrons de ravissants spectacles, puisque nous voyons qu'un Dieu né dans l'obscurité de la nuit, et inconnu parmi son peuple, est maintenant reconnu et adoré des grands du monde, que des sages du siècle sont éclairés d'une lumière intérieure qui dissipe les ténèbres de leur infidélité, en même temps que cette lumière extérieure frappe les yeux de leurs corps, et qu'enfin nous avons dans la vocation des gentils le premier et le plus assuré présage de notre bonheur. — Or, parmi cette foule de mystères et de spectacles, je m'arrête particulièrement à la manifestation de cet Homme-Dieu. Nous ne retirons pas peu de fruit de ce mystère et de l'exemple de ces mages, si, en nous rendant présents en esprit à la crèche du Sauveur, nous y considérons les grands de la terre humiliés devant ce Dieu naissant, la sagesse du siècle confondue, et les plus hautes puissances de la terre soumises à la faiblesse d'un enfant. — C'est ce qui m'a fait prendre le dessein de vous montrer, dans ce discours, que l'étoile qui paraît en ce jour découvre tout ce que l'étable avait caché jusqu'alors. Et que cachait-elle ? Trois choses à quoi je vous prie de faire attention, parce qu'elles feront le partage de ce discours.

*Premièrement.* — Elle cachait la grandeur d'un Dieu descendu jusqu'aux derniers abaissements dans cette étable.

*Secondement.* — Elle cachait la force et la puissance de ce même Fils de Dieu sous les mêmes langes qui l'enveloppaient.

*Troisièmement.* — Enfin, elle cachait la sagesse infinie de ce même Verbe incarnée sous la forme d'un enfant, qui ne paraissait en rien différent de tous les autres.

Mais aujourd'hui cette grandeur est manifestée, puisqu'on voit des rois prosternés à ses pieds. Sa force et sa puissance éclatent, et se font sentir aux grands de la terre, en se faisant obéir des uns et craindre des autres. Enfin, sa sagesse infinie se fait connaître en triomphant de la prudence de ces mages et en confondant la politique d'Hérode.

(*Voir aux* **Mystères** *le titre* **Epiphanie**).

---

[Dessein II. — Ce mystère modèle de la manifestation que Dieu fait aux pécheurs par la lumière de ses grâces]. — *Vidimus stellam ejus, et venimus adorare eum.* (Matth. II).

C'est en la fête de ce jour que la connaissance du vrai Dieu, laquelle était renfermée dans la seule Judée, est enfin révélée à toutes les nations, que les ténèbres de la gentilité sont dissipées, et que la lumière de la foi commence à se répandre dans le monde en la personne de ces trois mages qui viennent rendre hommage au Sauveur. C'est ce qui a fait donner à ce grand mystère le nom d'*Epiphanie*, c'est-à-dire manifestation du Fils de Dieu, lequel semble n'avoir jamais été plus inconnu ni plus caché que quand il a voulu paraître sur la terre. — Ce mystère donc, qui a été de tout temps si célèbre dans l'Eglise, comme celui qui nous rappelle le souvenir de la vocation des gentils à la foi de Jésus-Christ, est encore regardé aujourd'hui comme le principe de notre bonheur. Mais ce qui nous doit le plus intéresser dans ce bienfait incomparable, dont nous rappelons en ce jour la mémoire, c'est qu'il est encore le modèle d'une manifestation particulière que Dieu fait à tous les chrétiens qui sont ensevelis dans les ténèbres de l'ignorance et du péché, en leur faisant apparaître l'étoile de la grâce qui les éclaire et les ramène de leur égarement, et ensuite dans la voie du salut. C'est ce que j'ai choisi parmi une foule de sujets que cette fête nous fournit : c'est celui qui me paraît le plus propre et le plus utile qu'on puisse traiter dans un discours sur ce mystère. Le partage n'en est pas moins naturel, puisqu'il est pris des paroles mêmes de l'Evangile. *Vidimus stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum.*

*Premièrement.* — Nous avons vu son étoile et aperçu la lumière de la grâce : voilà la vocation des pécheurs, que Dieu appelle par cette étoile,

et qui dans toutes ces circonstances a beaucoup de rapport à la vocation de ces rois.

*Secondement.* — Nous sommes venus l'adorer, *Et venimus adorare eum*: voilà la fidèle correspondance que les pécheurs de leur côté y doivent apporter. — Ce seront les deux parties de ce discours.

(*Le détail et la comparaison de l'étoile qui apparut aux mages, avec la grâce qui prévient les pécheurs , se trouvera entière au même titre* **Epiphanie**).

---

[Dessein III. — **Conduite de la grâce à l'égard des pécheurs que Dieu appelle à son service**]. — Sur la même manifestation particulière que Dieu fait par les grâces qu'il nous donne. — On peut faire un discours de pratique de la conduite de la grâce à l'égard des pécheurs, par rapport aux astres, qui en sont le symbole, comme nous l'apprenons par le mystère de ce jour. Or, nous pouvons considérer dans les astres trois choses, que nous remarquerons en particulier dans l'étoile qui parut aux mages, et qui marquent la conduite de la grâce à l'égard des pécheurs que Dieu appelle à son service.

*Premièrement.* — La lumière qui les vient trouver lorsqu'ils y pensaient le moins, et qui leur découvre des choses qu'ils ne pouvaient connaître sans cela, leur fait voir l'état de leur conscience et le danger où ils sont de se perdre, etc.

*Secondement.* — Le mouvement par lequel les astres passent d'un lieu à un autre, et éclairent différentes nations ; ce qui marque aussi comment la grâce passe, se retire des uns et éclaire les autres, et ce qui arrive de-là.

*Troisièmement.* — Les influences des astres et le pouvoir qu'ils ont sur les choses d'ici-bas marquent les effets de la grâce sur l'esprit et le cœur des pécheurs.

(*Voir encore aux* **Mystères** *le titre* **Epiphanie**).

# LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ÉPIPHANIE.

[DESSEIN I. — Enfance du Sauveur et vie cachée]. — *Descendit cum eis, et venit Nazareth, et erat subditus illis* (Luc. II).

Il y a de quoi s'étonner de voir que le Sauveur, depuis l'âge de douze ans jusqu'à trente, s'est tenu caché dans l'obscurité d'une vie basse et ce semble inutile, inconnu presque de tout le monde et méprisé de ceux qui le connaissaient, et qui le regardaient comme le fils d'un artisan. Pendant ce temps-là il eût pu parcourir l'univers, instruire les hommes par sa doctrine, et les attirer à la connaissance du vrai DIEU. Mais de là nous pouvons apprendre trois grandes vérités que le Sauveur nous enseigne par le silence, la solitude et l'obscurité de cette vie cachée : ce qui peut faire le partage d'un discours.

*La Première* est que notre perfection et notre sainteté ne consiste pas à faire ou souffrir de grandes choses pour DIEU, mais à accomplir sa volonté, et que nous ne pouvons davantage glorifier DIEU qu'en acceptant l'impuissance où il nous met quand il ne veut pas se servir de nous. Le Fils de DIEU glorifiait autant son Père dans la boutique de Nazareth, par l'emploi vil auquel il s'occupait, qu'il fit depuis dans Jérusalem par les prédications admirables et par les miracles surprenants qu'il faisait : parce que dans l'un et l'autre état il faisait également la volonté de son Père. Ainsi, les personnes que la maladie, les devoirs de leur état ou les ordres de la Providence empêchent de vaquer aux œuvres de charité, de pénitence, etc., doivent se consoler et vivre sans inquiétude, puisqu'elles font la volonté de DIEU, et que cela suffit.

*La Seconde* vérité que nous apprend ici le Sauveur, c'est que la vie cachée est pour bien des gens une source abondante de grâces, et un moyen beaucoup plus sûr de glorifier DIEU que ne l'est une vie occupée dans une charge publique ou dans les travaux apostoliques, parce qu'elle fait mourir en nous la passion de paraître et d'être dans l'estime des hommes, à quoi sont sujettes les personnes même occupées dans les emplois les plus saints, pour peu qu'ils soient éclatants, l'amour-propre nous suggérant continuellement ce que les proches du Sauveur lui disaient : *Manifesta*

*teipsum mundo*, faites-vous un peu connaître; vous en serez plus capable de faire connaître Dieu.

*La Troisième* vérité est que, dans une vie cachée et obscure, il est facile de pratiquer les plus importantes maximes de l'Evangile, qui sont presque inconnues à la plupart des hommes : telles sont l'humilité, la pauvreté d'esprit, le détachement de toutes les choses de la terre. De plus, n'est-il pas plus aisé, en cet état de vie, d'éviter les occasions qui portent au crime, les compagnies dangereuses, les objets qui peuvent solliciter au mal, en vivant dans une espèce de solitude, hors du tumulte et de l'embarras du grand monde.

(*Voir le mystère de* **l'Enfance du Sauveur,** *aux* **Mystères,** *et le titre* **Retraite,** *dans la* **Morale**).

---

[Dessein. II.] — *Pater tuus et ego dolentes quærebamus te* (Luc. ii, 48).

Dans ce même évangile, qui nous représente comment Jésus s'absenta et se retira pour un temps de la compagnie de Marie et de Joseph, et comment ces deux saintes personnes le cherchèrent avec inquiétude et avec douleur, nous avons un modèle de la perte que nous faisons souvent de la grâce par le moyen de laquelle nous le possédions, en l'obligeant de nous abandonner après que nous l'avons contraint de se retirer par quelque péché mortel qui nous prive de sa présence, de sa compagnie et de sa possession. Il est vrai que ce ne fut qu'une inadvertance innocente qui priva pour un temps la Sainte Vierge et S. Joseph de la compagnie de cet aimable objet qui faisait toute leur joie et tout leur bonheur, et peut-être que ce ne fut que pour exercer leur patience que le Sauveur s'absenta et les priva de sa présence pour un temps. C'est pourquoi nous n'avons qu'à admirer leur soin et leur diligence à le chercher, et à imiter la douleur qu'ils témoignèrent de cet éloignement, sans qu'il y eût de leur faute. Mais, comme c'est toujours par la nôtre que nous le perdons, ou plutôt que nous l'obligeons à se retirer de nous par notre malice et notre négligence criminelle, examinons dans ce discours

*Premièrement.* — La grandeur de la perte que nous faisons en perdant la grâce et en même temps Jésus-Christ, puisque c'est par son moyen que nous le possédons. Nous pouvons juger de quelle conséquence est cette perte par le malheureux état où le péché mortel qui nous la cause nous a réduits.

*Secondement.* — Comment il faut chercher JÉSUS-CHRIST, qui s'est éloigné de nous, sur l'exemple de Marie et de Joseph, qui marquèrent, par leur douleur et par les mouvements qu'ils se donnèrent pour le trouver, ce qu'il faut faire pour recouvrer la grâce qui le rapprochera de nous.

(*Voir les titres* **Péché mortel, Grâce sanctifiante,** *aux sujets de* **Morale.**)

---

[DESSEIN III. — Devoirs des enfants envers leurs pères et leurs mères.] — *Descendit cum eis, et venit Nazareth, et erat subditus illis,* (Luc. II). — Les devoirs que les enfants sont obligés de rendre à ceux de qui ils ont reçu la vie, étant fondés sur le droit naturel, sont si justes et si incontestables qu'ils n'ont pas besoin de preuves qui les autorisent, ni de raisons qui les appuient : il ne faut que la voix de la nature pour nous porter à les observer, de même que pour les violer il faut en avoir étouffé les plus vifs et les plus tendres sentiments. De sorte que, au sentiment d'un ancien, mettre seulement en question s'il faut honorer nos pères et nos mères, c'est une proposition qu'on ne doit ni souffrir ni écouter, parce que c'est révoquer en doute tout à la fois les premiers principes de la nature et de la morale. Cependant, chose étrange ! dans un temps auquel les lumières de la nature et de la raison sont encore augmentées par celles de la foi, et où les lois naturelles sont appuyées sur un commandement exprès de DIEU, je suis obligé de passer par-dessus cet avis, et, pressé par la corruption du siècle, de porter les enfants, j'entends ceux qui sont raisonnables, et dans un âge assez avancé pour cela, de les porter, dis-je, à un devoir qu'ils violent souvent, au grand scandale du christianisme; puisque nous voyons tant de pères méprisés, maltraités, que dis-je ? abandonnés même par leurs enfants : tant le libertinage et l'ingratitude ont surmonté dans ces monstres les plus forts sentiments de la nature !

C'est pourquoi je ne craindrai pas de leur remettre devant les yeux l'exemple du Fils de DIEU dans l'évangile de ce jour, et de leur rappeler les motifs les plus capables de les exciter à rendre leurs devoirs à leurs parents.

Pour cela, je remarque que le nom de père a particulièrement trois prérogatives qui en sont inséparables. — *Premièrement,* c'est un titre d'honneur, et même le plus auguste et le plus vénérable qui soit dans la nature puisque c'est le caractère le plus vif de la Divinité : *Deus, ex quo omnis paternitas.* (Ephes. III). — *Secondement,* c'est un titre de puissance et d'autorité, parce que personne n'a un pouvoir plus légitime sur une chose que celui qui en est l'auteur et qui lui a donné l'être. — *Troisièmement,*

c'est un nom d'amour et de tendresse, parce qu'on chérit naturellemen son ouvrage, jusque-là qu'on donne pour règle et pour exemple d'un grand amour l'affection que les pères et les mères ont pour ceux qu'ils ont mis au monde. Or, ce sont ces trois mêmes titres qui fondent autant de devoirs dans les enfants envers leurs pères et leurs mères.

*Premièrement.* — Ils leur doivent un culte et un respect qu'on appelle même *piété*, parce qu'après Dieu il n'y a rien dans la nature à quoi il soit plus justement dû.

*Secondement.* — Ils leur doivent obéissance, comme étant naturellement soumis à leur pouvoir et à leur autorité.

*Troisièmement.* — Ils leur doivent enfin un amour filial, qui les oblige par reconnaissance à entrer dans leurs intérêts et à les secourir dans tous leurs besoins.

Ainsi, le respect, l'obéissance et l'amour sont les devoirs que les enfants ne peuvent refuser sans crime à ceux qui leur ont donné la vie. C'est ce qui fera le partage de ce discours.

(*Les matériaux se trouvent dans la* **Morale,** titre **Enfants**).

---

[Dessein IV. — Tiédeur et peu de zèle pour le service de Dieu.] — *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse?* Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde le service de mon Père? (Luc. II) :

Ce fut l'ardeur du zèle qui obligea le Fils de Dieu à se retirer de la compagnie de ses proches pour travailler à la gloire de son Père et au salut des âmes. Ce zèle et cette charité qui le pressait lui fit prévenir, par une sainte impatience, le temps destiné par l'ordre de son Père à instruire les hommes des vérités de leur salut : car ce fut la réponse qu'il fit aux aimables reproches de sa sainte Mère : *Filî, quid fecisti nobis sic?* — « Pourquoi vous mettre tant en peine, et vous donner tant de mouvement pour me chercher? *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse?* Quoi ! ignorez-vous que je dois être là où mon devoir m'appelle, et que les intérêts de la gloire de mon Père me doivent être plus chers que la douceur de votre compagnie? » — Qui ne voit, Chrétiens auditeurs, que c'est le zèle et la ferveur de sa charité qui le fait ainsi parler, et que, venu sur la terre pour enseigner une doctrine toute céleste et procurer par ce moyen le salut de tous les hommes, il commence à l'âge de douze ans, dans le temple et au milieu des docteurs, à jeter les fonde-

ments du grand ouvrage qu'il établira un jour et par lui-même et par ses apôtres?

Je ne m'ingère pas à vouloir pénétrer le dessein qu'eut le Sauveur de faire cette première tentative, et à faire voir, par ce premier essai de son zèle, ce qu'il ferait un jour; mais je me sers des mêmes paroles pour animer votre zèle et vous inspirer une nouvelle ferveur à travailler au service de Dieu, chacun dans votre état et dans votre emploi : *in his quæ Patris mei sunt oportet me esse.* Il faut que je m'applique avec zèle et avec ferveur à m'acquitter de mes devoirs : — Souffrez donc, Chrétiens, que je joigne aujourd'hui mon zèle à celui du Sauveur, et que je tâche d'exciter cette ardeur dans vos cœurs, en vous faisant voir

*Premièrement*, que sans cette ferveur, c'est-à-dire sans cette volonté prompte et ardente pour le service de Dieu, on ne peut s'acquitter comme il faut des devoirs d'un véritable chrétien.

*Secondement*, qu'en demeurant dans un état de langueur et de relâchement pour le service de Dieu, et dans les choses qui regardent notre salut, nous sommes en danger de tomber dans les plus grands désordres.

(*Voir*, *à la* **Morale**, le titre **Ferveur au service de Dieu**).

On peut encore prendre pour dessein, sur cet évangile *Jesus crescebat*, qu'il faut toujours croître en sainteté. Nous avons parlé de ce dessein au *dimanche de l'octave de Noël.*

# LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

[Dessein I. — De l'institution du Mariage.] — *Vocatus est* Jesus *ad nuptias* Jésus fut convié à un festin de noces. (Joan. ii) :

C'est, Chrétiens, une chose assez remarquable que, la première fois que le Sauveur est entré dans le commerce du monde, ce fut pour se trouver à un festin de noces où il avait été invité, et que le premier miracle qu'il ait fait en public a été de pourvoir aux besoins de ces nouveaux mariés; et, enfin, que la première chose qu'il a faite pour se manifester aux hommes

a été d'autoriser par sa présence le mariage, qu'il devait sanctifier dans la suite et élever à la dignité de sacrement. — Dieu institua le premier mariage dans le paradis terrestre, à la naissance du monde, et, ayant choisi ce moyen pour la multiplication des hommes plutôt que de les créer tous à la fois, comme il avait fait pour les anges, il voulut aussi faire cette alliance entre l'homme et la femme de ses propres mains, pour servir de modèle à toutes les autres. Alliance qui eût été sans doute la plus heureuse, si les deux parties avaient été aussi fidèles à Dieu qu'elles avaient d'affection et de complaisance l'une pour l'autre. Dans la suite, le Sauveur a rétabli l'honneur de cette alliance, que le péché avait obscurcie, et a sanctifié la source de la vie des hommes dans le mariage chrétien, afin de jeter les fondements de leur bonheur éternel. Aussi le mariage a-t-il pour fin de peupler le ciel en mettant des hommes sur la terre, et pour modèle l'union admirable de son humanité sainte avec la personne du Verbe, et l'alliance que le Sauveur ensuite a contractée avec son Eglise. Mais, pour attirer les bénédictions du Ciel sur ceux qui prétendent à cet état, et pour soutenir les soins et les charges qui en sont inséparables pour ceux qui y seront engagés, il faut que le Fils de Dieu s'y trouve et y soit appelé. C'est pourquoi je renferme tout ce que j'ai à vous dire sur cette matière dans ces deux propositions, qui feront le partage de ce discours :

*La première*, qu'il n'y a point d'état où Dieu doive davantage être consulté avant que de s'y engager, cette affaire étant de la dernière conséquence, puisqu'il y va du salut et du repos de notre vie. *Vocatus est* Jesus *ad nuptias*.

*La seconde*, qu'il n'y a point d'état où l'on ait plus besoin d'être fidèle à Dieu après l'avoir embrassé, à cause des obligations mutuelles, de l'embarras, des soins et des difficultés, qui ont coutume de détourner de son service.

En deux mots, il faut que Dieu appelle à cet état par une vocation spéciale, et il faut y appeler Dieu, et implorer son secours, pour se bien acquitter des devoirs attachés à cet état.

(*On trouvera les matériaux nécessaires dans la* **Morale** *au titre* **Mariage**).

---

[Dessein II. — Examiner et suivre la vocation de Dieu pour quelque état que ce soit]. — *Vocatus est* Jesus *ad nuptias* (Joan. ii).

Ce que l'Evangile dit en particulier de l'état du mariage, pour lequel il faut consulter et suivre la volonté de Dieu, nous le pouvons dire en général de tous les genres de vie, de tous les états et de toutes les conditions, dont le choix nous est libre avant de nous y engager. — En effet, de toutes les différentes manières dont les hommes s'opposent aux desseins de Dieu sur eux, celle qui a des suites plus dangereuses et plus funestes est cette opposition presque générale que les hommes apportent à la vocation par laquelle Dieu les appelle à l'état de vie le plus avantageux pour leur salut. Comme il veut sincèrement notre véritable bien, qui est notre bonheur éternel, non-seulement il nous en procure tous les moyens, mais entre ces moyens sa providence paternelle destine à chacun des hommes en particulier ceux qui les y peuvent le plus sûrement conduire, marquant à chacun l'état de vie qui lui convient le mieux, et dans lequel, avec le secours de la grâce, il lui sera plus facile d'arriver au ciel. Si, dociles à la grâce de Dieu, nous entrions avec courage et résignation dans ce chemin qu'il nous a tracé lui-même, nous y trouverions une route aisée, qui nous conduirait à lui sans peine; le monde, cette mer où l'on fait tous les jours tant de naufrages, n'aurait pour nous d'écueils ni de dangers qu'autant qu'il nous en faudrait pour nous faire mériter le ciel en les évitant, et, après une vie tranquille et heureuse, nous irions jouir du bonheur éternel, dont ce bon Maître récompenserait notre fidélité.

Mais qu'arrive-t-il, Chrétiens? Cette prudence du siècle, que S. Paul appelle l'ennemie de Dieu, cet amour propre qui, en flattant nos passions, nous rend nous-mêmes les plus grands ennemis de notre salut, nous fait rejeter tous ces moyens de salut que Dieu nous offre, et s'oppose à tous les grands desseins qu'il a sur nous. Au lieu de suivre la vocation de Dieu dans le choix d'un état de vie, on veut être maître de sa destinée ; on ne suit que son caprice, sa vanité, son ambition ou celle de ses parents, et par des vues intéressées et toutes mondaines on se choisit un établissement, on embrasse un genre de vie tout contraire à celui que Dieu nous avait destiné : sans faire réflexion que Dieu attache ses grâces à l'état de vie où il nous appelle, et que par conséquent c'est de la fidélité à suivre cette vocation que dépend pour l'ordinaire notre bonheur en cette vie et en l'autre. Pour nous en convaincre, j'avance ces deux propositions, qui feront tout le partage de mon discours :

*La première :* — Qu'il n'y a rien de plus facile et de plus ordinaire que de faire un mauvais choix en cette matière.

*La seconde :* — Qu'il n'y a rien cependant en quoi les fautes tirent plus à conséquence, puisqu'on n'y risque rien de moins que son salut éternel.

(*Les preuves et les raisons de ces deux vérités se trouveront dans la* **Morale,** *au titre* **Vocation**).

[DESSEIN III. — La nécessité de la foi]. — *Hoc fecit initium signorum* JESUS, *et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus :* Ce fut le premier des miracles de JÉSUS, par lequel il fit connaître sa gloire, et ses disciples crurent en lui. (Joan. II).

Ce fut dans ce même festin de noces, comme remarque l'Evangile, que le Fils de DIEU prit occasion de manifester sa gloire par ce surprenan miracle du changement de l'eau en vin, afin de convaincre ses disciples de sa divinité et de la vérité de sa mission. Le succès répondit au dessein qu'il avait de les établir et de les confirmer en cette croyance, par un miracle si évident de son pouvoir et de la dignité de sa personne : aussi furent-ils les premiers éclairés des lumières de la foi. *Hoc fecit initium signorum* JESUS, *et crediderunt in eum discipuli ejus.* A quoi l'on peut ajouter que ce fut un trait de sa sagesse de commencer de la sorte à faire connaître qui il était, parce que, comme il savait que c'est par la fo qu'on s'approche de DIEU pour lui plaire ensuite et s'attacher à son service, il a voulu poser ce fondement de toute sa doctrine et de sa nouvelle loi. Ce qui me donne lieu de vous parler, dans ce discours, premièrement de la nécessité de la foi, secondement des avantages que nous en retirons.

*Première partie.* — La foi est nécessaire, — *Premièrement*, pour connaître et aimer DIEU : *Accedentem ad* DEUM, dit l'Apôtre, *oportet credere quia est, et inquirentibus se remunerator sit.* (Hebr. XI): car ce n'est que par la foi qu'on le connaît et qu'on se forme une juste idée de sa grandeur. — *Secondement*, elle est nécessaire pour plaire à DIEU, dit le même Apôtre : *Sine fide impossibile est placere* DEO. C'est par la foi que nous lui apportons, qu'il nous reconnaît pour son peuple fidèle, que nous devenons ses enfants, etc. — *Troisièmement*, elle est nécessaire pour vivre en chrétien, jusque-là qu'il n'y a point d'action qui mérite le ciel sans la foi, et qu'elle est le principe et le fondement de toutes les véritables vertus.

*Seconde partie.* — Avantages que nous retirons de la foi. — *Premièrement*, elle élève nos actions à un ordre surnaturel, et celles-ci méritent pour récompense un éternel bonheur. — *Secondement*, elle sanctifie ceux qui sont vivement persuadés des vérités qu'elle enseigne. — *Troisièmement*, elle nous fait résister à toutes les tentations de l'ennemi, et nous rend invincibles à toutes les puissances de l'Enfer.

(*Consultez pour ce sujet dans la* **Morale**, *le titre* **Foi**).

# TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

[DESSEIN I. — Du péché d'habitude]. — *Ecce leprosus veniens adorabat dicens* : « *Domine, si vis potes me mundare.* » (Matth. VIII).

C'est, Chrétiens, une remarque que la philosophie morale a faite il y a longtemps, que, bien que l'âme et le corps soient deux parties si dissemblables dans leurs substances, il y a néanmoins entre eux une telle liaison et une telle sympathie, que l'on juge de l'une par l'autre, comme si par une impression mutuelle elles s'entre-communiquaient leurs bonnes et leurs mauvaises qualités : de-là vient qu'on parle souvent des maladies de l'âme, qui sont les vices, par rapport à celles du corps; qu'on exprime l'amour déréglé par la fièvre qui brûle, l'avarice par l'hydropisie qui enfle le corps et le laisse toujours altéré, la paresse par la léthargie qui l'assoupit et le rend insensible ; et ainsi de toutes les autres habitudes vicieuses. Mais il semble que le terme commun qui convient à tous les vices, je veux dire à toutes les maladies de l'âme, est celui de la *lèpre*, qui était autrefois un mal incurable et si hideux qu'il faisait horreur à tous ceux qui le regardaient.

Il est vrai, Chrétiens auditeurs, que la *lèpre* du corps est maintenant fort rare, et que cette maladie, autrefois si commune, est presque inconnue depuis quelques siècles. Mais j'ose dire que la lèpre de l'âme a pris sa place, puisque, au sentiment de S. Chrysostôme, c'est toute sorte de péchés commis par habitude, ou plutôt toute habitude vicieuse, invétérée, qui devient un mal presque sans remède : de sorte que pour le guérir il faut que le Sauveur, ce souverain médecin des âmes, use de son pouvoir et renouvelle le miracle de notre Evangile : *Volo mundare.* Or, pour vous faire comprendre le malheur et le déplorable état où l'habitude de quelque péché réduit enfin un pécheur, je n'ai qu'à vous prouver, par de solides raisons,

*Premièrement*, que l'habitude que l'on a contractée à quelque péché grief, et qu'on a laissée s'enraciner et se fortifier par plusieurs actes réitérés, est le plus grand obstacle à notre conversion, parce que c'est une chaîne tissue de plusieurs anneaux qu'on ne peut rompre qu'avec les derniers efforts, et par conséquent une extrême difficulté. C'est par-là que le démon nous retient dans la servitude du péché. On sait la peine

qu'il y a de renoncer aux choses auxquelles on est attaché par une longue habitude : et par conséquent cette mauvaise habitude est la marque la plus certaine, moralement infaillible, de notre réprobation, puisque, en nous mettant dans une espèce d'impossibilité de changer de conduite, elle nous conduit à une impénitence finale qui nous ôte toute ressource.

*Secondement*, que l'habitude dans le péché est opposée à la miséricorde de Dieu, ravit la source de ses grâces : d'où il arrive que les pécheurs deviennent insensibles à leur malheur, et sont comme dans l'impuissance de changer de vie et de se convertir sincèrement.

*Troisièmement*, que cette même habitude leur fait rejeter les remèdes les plus puissants et les plus efficaces, qui sont la crainte des jugements de Dieu, les avis et les remontrances les plus salutaires, et tout ce qui a coutume de faire le plus d'impression sur les autres pécheurs ; ce qui enfin oblige Dieu à les abandonner à leur propre conduite.

(*Voir le titre* **Habitude du péché,** *à la* **Morale**).

---

[Dessein II. — On peut se sauver et servir Dieu en tout état de vie]. — *Audiens* Jesus *miratus est, et sequentibus se dixit :* « *Non inveni tantam fidem in Israel.* » (Matth. viii).

Si la foi du centurion dont il est parlé dans ce même évangile a mérité les éloges et l'admiration du Fils de Dieu même, ce n'est pas, Chrétiens, qu'il ne fût considérable que par ce seul endroit : sa foi était soutenue par ses bonnes œuvres : piété singulière envers Dieu, charité envers le prochain, humilité profonde à l'égard de lui-même, comme nous le voyons dans notre évangile : ce qui le faisait regarder de tout le monde comme un modèle de probité et de vertu. Mais ce qui le doit rendre encore aujourd'hui digne de notre admiration, et ce qui doit donner à bien des gens un juste sujet de confusion, c'est de voir un homme né dans les ténèbres du paganisme, élevé et nourri dans la licence des armes, dont il faisait profession, par conséquent un homme du monde ayant une famille et des serviteurs dont il était obligé d'avoir soin, des intérêts à ménager, une fortune à établir et des affaires à régler ; de voir, dis-je, un officier de guerre, qui avait à répondre à d'autres au-dessus de lui, et à gouverner ceux qui étaient sous sa conduite ; de voir enfin un homme qui semblait ne devoir suivre que les maximes du siècle, vivre cependant dans la piété, être charitable jusqu'à

prendre lui-même un soin particulier du moindre de ses serviteurs ; ne faire tort, ni insulte, ni violence à personne, et mener enfin une vie régulière, en remplissant tous les devoirs de sa charge.

Voilà, Chrétiens, ce qui doit confondre ceux qui prétendent aujourd'hui ne pouvoir mener une vie chrétienne avec les soins qui sont inséparables de leur profession, ou qui croient que leur état, leurs emplois et leurs affaires les dispensent de travailler à leur salut. — Etrange illusion, Chrétiens, qui n'est pas moins dangereuse qu'elle est ordinaire dans le monde ! illusion que je veux tâcher aujourd'hui de dissiper, faux prétextes que je veux m'efforcer de détruire, en vous faisant voir,

*Premièrement*, qu'il n'y a point de condition, d'état ni d'emploi où l'on ne puisse servir DIEU et se sauver.

*Secondement,* que jamais on ne satisfait mieux aux obligations de son état et de sa condition que quand on tâche de s'y sauver et d'y servir DIEU.

Ces deux vérités feront le sujet et le partage de ce discours, qui doit être d'une grande consolation pour tous ceux qui m'écoutent, puisqu'ils y verront clairement, non-seulement qu'ils peuvent faire leur salut dans leur condition, mais qu'ils doivent faire de leur condition même le moyen de leur salut.

(*Voyez les titres* **Grâce, Salut, Service de Dieu,** *aux sujets de* **Morale.**

---

[DESSEIN II. — La foi doit être accompagnée des bonnes œuvres]. — *Audiens* JÉSUS *miratus est, et sequentibus se dixit* : « *Non inveni tantam fidem in Israel.* » (Matth. VIII).

Ce n'est pas dans cette seule rencontre que le centurion dont parle notre évangile a donné des preuves de sa probité : sa réputation était déjà répandue dans la Judée, où il était considéré sur le pied d'un homme de bien, qui faisait de bonnes œuvres, selon le témoignage que les Juifs mêmes en rendirent au Sauveur en le pressant de lui accorder la faveur qu'il demandait : *Dignus est ut hoc illi præstes, et synagogam ipse ædificavit nobis.* (Luc. VII). Ainsi, pendant que le Fils de DIEU louait sa foi, les Juifs louaient sa piété, ses domestiques sa charité, et tous le regardaient comme un modèle de vertu. Ce qui me fait dire qu'il y a une telle liaison et une telle dépendance entre la foi et les bonnes œuvres, entre les vérités de la religion et la sainteté de vie

de ceux qui la professent, qu'elles se servent mutuellement de défense, de preuves et de soutien : en sorte que l'une sans l'autre ne peut longtemps subsister. — De-là vient que l'on distingue communément deux sortes de foi : l'une qui est vive et animée par la charité, et qui se fait connaître par ses actions, et l'autre qui est morte, comme parle l'apôtre S. Jacques, parce qu'elle est sans action et sans mouvement. — Par l'une, on a l'habitude de cette foi qui est appelée par l'Apôtre du nom de vie, parce qu'elle en est le principe et la racine ; mais l'autre met cette habitude en exercice, elle est active et opérante. C'est elle qui nous excite sans cesse à de saintes actions, et par conséquent c'est celle-là que Dieu demande particulièrement de nous, et qui, en un mot, est indispensablement nécessaire aux adultes pour être sauvés. Ce qui me fait avancer ces trois vérités, qui sont de la dernière importance :

*La première* : — que les bonnes œuvres sont la preuve la plus certaine de notre foi.

*La seconde* : — que ces mêmes bonnes œuvres nous maintiennent dans la foi, au lieu que la négligence de les pratiquer et la mauvaise vie nous en font perdre insensiblement jusqu'à l'habitude.

*La troisième* enfin : — que nos bonnes œuvres sont le moyen le plus efficace de persuader aux autres la vérité de nos mystères, et de les porter plus fortement à mener une vie chrétienne que tous les discours et les exhortations qu'on peut leur faire.

(*Voyez les titres* **Foi** *et* **Bonnes œuvres**, *à la* **Morale**).

# QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

[Dessein I. — De la confiance en Dieu]. — *Domine, salva nos, perimus. Respondit* Jesus : *Modicæ fidei, quare dubitâsti?* (Matth. viii).

Il n'y a personne qui ne sache, et même par sa propre expérience, à combien de dangers, d'accidents, de disgrâces et de misères, la vie de l'homme est sujette; mais, comme Dieu s'est engagé à nous secourir dans toutes

les occasions et les fâcheuses rencontres où l'on se trouve exposé par l'ordre de sa providence, en s'acquittant des devoirs de son état, c'est souvent pour éprouver notre confiance en sa bonté qu'il permet que ces fâcheux accidents nous arrivent, et même que nous y succombions, ou du moins qu'il tarde à nous secourir dans nos plus grands besoins. C'est ce qui, dans notre évangile. a donné sujet au Sauveur du monde de faire ce reproche à l'Apôtre S. Pierre : *Modicæ fidei, quare dubitâsti*? Homme de peu de foi, d'où vient ce peu de confiance que vous avez en ma protection ?

Pour éviter ce reproche, Chrétiens auditeurs, et pour vous porter à mettre votre confiance en Dieu, soit en tous vos besoins, soit en tous les fâcheux accidents qui vous arrivent, je veux dans ce discours vous exposer :

*Premièrement*, les principaux motifs de cette confiance.

*Secondement*, les conditions et les qualités que cette confiance doit avoir.

*Première partie.* — Les motifs qui nous obligent de recourir à Dieu et d'avoir une parfaite confiance en sa protection et en son secours. — *Premièrement* : le principal est sa bonté, qui le porte à faire du bien à ses plus grands ennemis, à des ingrats, à des infidèles qui n'attendent rien de lui, et même qui se servent de ses propres bienfaits pour l'outrager. Quelle confiance ne doivent donc point avoir en lui ceux qui le servent et qui n'attendent du secours que de lui dans leurs besoins! — *Secondement* : le second motif est la fidélité avec laquelle Dieu garde ses promesses et sa parole. Or est-il que dans toutes les pages de l'Ecriture il s'est engagé à nous secourir dans nos nécessités ; il a même ajouté son jurement à sa parole, afin, comme dit l'Apôtre, que notre confiance fût inébranlable, étant appuyée sur ces deux fondements si solides. — *Troisièmement* : le troisième motif est pris de notre propre témoignage, puisqu'il n'y a personne qui n'ait souvent ressenti et éprouvé son secours et une assistance particulière dans des occasions où tout semblait désespéré, et où nous eussions infailliblement succombé si sa main toute-puissante ne nous eût soutenus. Et comme nous l'avons reconnu nous-mêmes et que nous en avons été convaincus par notre propre expérience, d'où vient que nous manquons de confiance dans les rencontres et dans les besoins les plus ordinaires ? *Modicæ fidei, quare dubitâsti* ?

*Seconde partie.* — Pour ce qui est des qualités et des conditions que doit avoir cette confiance, — *Premièrement*, elle doit être entière et sans réserve : c'est-à-dire, qu'il faut avoir recours à Dieu en toutes choses : car il y a des personnes qui, dans les choses spirituelles qui regardent le salut, ont assez de confiance en la bonté divine, et bien souvent n'en ont

que trop par une présomption téméraire, mais qui en ont peu ou point du tout dans les besoins de cette vie : sans faire réflexion que ce partage est infiniment injurieux à Dieu, et tout-à-fait indigne d'un chrétien. — *Secondement* : elle doit être prompte, c'est-à-dire qu'on ne doit pas attendre à l'extrémité pour recourir à Dieu, ni après avoir éprouvé l'inutilité de tous les autres moyens, dont il n'est pas défendu de se servir. Ce qui est assez ordinaire dans le monde à plusieurs personnes, qui ne pensent à recourir à Dieu que quand tout le reste leur a manqué, au lieu que c'est à lui le premier que l'on doit avoir recours, et en lui que l'on doit mettre sa principale confiance. — *Troisièmement* : elle doit être ferme et inébranlable, en sorte qu'on ne se rebute pas pour les difficultés et pour les obstacles, lorsque les choses ne réussissent pas d'abord comme nous le souhaitions, mais qu'on espère même contre toute espérance, comme parle l'Ecriture.

(*Voir le titre* **Confiance en Dieu**, *à la* **Morale**).

---

[Dessein II. — Des passions en général, et des moyens de les dompter]. — *Ecce motus magnus factus est in mari.* Il s'éleva une grande tempête sur la mer. (Matth. viii).

Rien n'est plus commun ni plus familier dans le monde, Chrétiens que de comparer le cœur de l'homme à la mer. Il semble que les chrétiens et es païens soient convenus dans cette pensée, tant elle est naturelle, puisque les uns et les autres ont constamment assuré que l'étendue de ce cœur n'était pas moins vaste, ses abîmes moins profonds, ni ses agitations moins violentes que celles de cet élément. Mais ce que je trouve de plus solide dans cette pensée, c'est qu'elle est autorisée du Saint-Esprit, qui a prononcé par la bouche d'un prophète que *le cœur d'un impie est comme une mer agitée* (Isaï. lvii), et que ses passions sont autant de furieuses tempêtes qui excitent en lui d'étranges mouvements.

Cependant, comme ces passions ne sont pas moins nécessaires à l'homme que les vents le sont à la mer, et que d'ailleurs elles sont la cause des tristes et funestes naufrages que nous voyons tous les jours, ce n'est pas seulement l'étude des philosophes, mais ce doit être le solide emploi d'un chrétien, de travailler à modérer ses passions, à les combattre et à les dompter, puisque c'est en cela que consiste la véritable vertu, la violence que l'Evangile demande que l'on se fasse soi-même, et la mortification chrétienne si nécessaire à notre salut : car c'est ce qui fait le sujet de nos victoires, et c'est sur quoi est fondée l'espérance de la couronne que nous attendons dans le ciel. Je veux donc vous faire voir, dans les trois parties de ce discours :

*Premièrement*, la nécessité que nous avons, dans le christianisme, de combattre et de dompter nos passions.

*Secondement*, les moyens et les secours que nous avons pour les vaincre.

*Troisièmement*, les avantages que nous tirons de cette victoire.

*Première partie.* — Le même précepte qui nous oblige à éviter le péché et à le détruire en nous, autant qu'il nous est possible, nous oblige pareillement à combattre nos passions et à les réprimer:

*Premièrement*: parce que, quoiqu'elles ne soient pas des péchés (car ce serait une erreur de le croire, puisque DIEU les a mises en nous, pour nous porter à la poursuite du bien et à la fuite du mal), cependant, comme depuis le péché originel elles sont déréglées et qu'elles sont ordinairement les causes de tous les péchés, c'est une obligation d'en ôter la cause pour en arrêter les pernicieux effets.

*Secondement*: parce que, quoiqu'elles ne soient pas des péchés en elles-mêmes, elles peuvent facilement le devenir, puisque, en suivant leur impression et l'inclination qu'elles nous donnent au péché, elles nous rendent criminels, et sont autant de vices que nous devons déraciner.

*Troisièmement*: parce qu'elles sont des sources intarissables de péchés; et, si nous n'en arrêtons le cours, elles nous en feront sans cesse commettre de nouveaux, et nous porteront ainsi jusqu'aux derniers excès.

*Seconde Partie.* — DIEU nous ayant laissé la rébellion de nos passions après la destruction du péché originel par le baptême, et nous ayant laissé ce dérèglement pour exercice à notre vertu, ne nous a pas laissé sans de puissants moyens pour les réprimer et empêcher qu'elles nous entraînent dans le péché. Ces moyens sont:

*Premièrement*, sa grâce, qui ne nous manque jamais: en sorte que, bien qu'il ne soit pas en notre pouvoir d'empêcher les premiers mouvements de nos passions, nous pouvons, avec le secours de la grâce, quelque violentes qu'elles soient, en arrêter les progrès et les effets, et même demander par la prière de plus forts secours pour les vaincre entièrement.

*Secondement*, la vigilance chrétienne, pour prévoir les occasions où il pourrait y avoir danger de n'en être pas les maîtres.

*Troisièmement*, la crainte de DIEU et la soumission à ses ordres, puisqu'il nous ordonne, comme il a fait à la mer, d'arrêter ses flots, et qu'il nous menace d'une sévère punition si nous passons outre.

*Troisième Partie.* — Les avantages qui nous reviennent de la victoire de nos passions sont:

*Prémièrement*, la paix du cœur, et le repos de notre conscience.

*Secondement*, la liberté chrétienne, qui nous délivre de la servitude du démon, du monde et du péché, à quoi sont assujettis ceux qui obéissent à leurs passions.

*Troisièmement*, l'assurance d'une vie éternelle promise à ceux qui les auront vaincues.

(*Voir le titre* **Passions**, *à la* **Morale**).

---

[DESSEIN. III. — De la passion dominante]. *Ecce motus magnus factus in mari* (Matth. VIII).

Supposé ce que nous avons dit des passions en général, des désordres qu'elles causent et de l'obligation qu'on a de les réprimer, comme on ne peut les attaquer toutes à la fois, il faut montrer que, pour avancer dans la vertu, s'adonner à la dévotion et détruire entièrement ce corps de péché dont parle l'Apôtre, il faut commencer par combattre et détruire la passion dominante, puisque sans cela tout le reste ou sera inutile ou n'aura pas grand effet: et cela pour trois raisons, qui feront autant de parties de ce discours :

*Premièrement* : parce que c'est l'ennemi le plus dangereux et le plus à craindre, et cependant celui dont on se défie le moins.

*Secondement* : parce que c'est l'ennemi le plus fort contre nous, qui nous rend en même temps plus faibles, et que nous craignons de vaincre.

*Troisièmement* : l'ennemi le plus opiniâtre, qui subsiste après la défaite de tous les autres, contre lequel nous aurons à combattre toute notre vie si nous ne l'attaquons vigoureusement, et si nous ne commençons de bonne heure à lui déclarer une guerre irréconciliable.

*Première Raison.* — C'est l'ennemi le plus dangereux.

*Premièrement*, parce qu'il est le plus caché et le moins connu, et par conséquent celui dont on se défie le moins. Il se déguise sous l'apparence du bien, et nous porte ainsi des coups mortels, auxquels il est difficile de parer.

*Secondement*, par ce moyen, et sous prétexte de vertu, il justifie les plus grands excès ; les emportements passent pour un véritable zèle, l'avarice pour une louable économie, et la vengeance pour une juste indignation ; etc.

*Troisièmement*, il nous trahit; il est d'intelligence avec les ennemis du dehors, et lié d'intérêt avec ceux du dedans, etc : d'où il faut conclure que c'est le plus dangereux ennemi et le plus à craindre, et que, si nous ne commençons par déraciner cette passion, c'est en vain que nous travaillerons à nous défaire des autres.

*Seconde Raison.* — C'est notre ennemi le plus fort, et cependant celui dont nous nous défendons le plus faiblement, que nous ménageons davantage, et que nous avons plus de crainte de détruire. Nous nous comportons à son égard comme Saül à l'égard des Amalécites, nous sacrifions volontiers ce qu'il y a de plus vil et de plus méprisable, et nous réservons pour nous ce qu'il y a de plus précieux et ce que nous craignons de perdre.

*Troisième Raison.* — C'est encore l'ennemi le plus opiniâtre, qui tient le plus longtemps contre tous nos efforts, qui reste même après la défaite de tous les autres, et qui, faisant partie de nous-mêmes, s'appuyant sur notre tempérament, entre dans toutes nos actions et nous accompagnera jusqu'à la mort, si nous ne tâchons de bonne heure de le faire mourir dans nous-mêmes, afin de mener une vie sainte et chrétienne.

(*Voir* **Morale,** *titre* **Passions**).

# CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

[DESSEIN I. — Comment on doit se comporter avec les méchants]. — *Nonne bonum semen seminâsti in agro tuo? Undè ergò habet zizania?* (Matth. XIII).

C'est de tout temps, chrétiens, que les méchants ont été mêlés dans le monde avec les bons, comme la zizanie est mêlée avec le bon grain dans un même champ; et ce ne sera qu'à la fin des temps qu'on en fera la séparation, ainsi que l'assure notre évangile. Ce mélange a fait souvent gémir les bons, qui en souffrent, et qui sont toujours en danger d'être infectés des vices des impies, comme par une espèce de contagion qui s'étend et qui passe des uns aux autres. D'ailleurs, les méchants souffrent avec peine les bons, qu'ils regardent comme les censeurs importuns de leurs désordres. C'est cependant le dessein de DIEU qu'ils vivent ensemble sur la terre, afin que les méchants servent d'exercice à la vertu des bons, et que l'exemple de ceux-ci contribue à la conversion des autres. Mais avec quelle retenue les bons ne se doivent-ils pas comporter pour vivre avec eux sans danger de se corrompre! quelles précautions pour ne pas être infectés de ce venin? La fuite de leur compagnie pourrait

seule mettre leur vertu en sûreté ; mais leurs besoins les y attachent, et les empêchent souvent de s'en éloigner. A la vérité, si la charité de tous les hommes était assez forte pour résister à l'impression du vice, je vous dirais qu'il faudrait aller chercher les pécheurs les plus vicieux et les plus débordés, pour tâcher de les convertir et de les porter à la vertu ; mais, dans cette faiblesse de notre nature, il y a bien des mesures à prendre et des règles à garder pour demeurer et pour converser avec eux. Afin donc de découvrir le danger qu'il y a de s'y exposer, et la manière dont il faut s'y comporter, je remarque que trois choses nous engagent ordinairement dans la compagnie des méchants, et que ces trois choses nous imposent aussi trois sortes de devoirs et d'obligations diffrentes :

*La Première* est que notre propre inclination nous porte souvent à les fréquenter : et alors il y a obligation indispensable de les fuir, de peur de les imiter et de devenir comme eux.

*La Seconde* est que la nécessité nous force souvent à converser avec eux par des engagements de notre état, de notre condition ou de notre naissance, qu'il n'est pas permis de rompre : et en ce cas il faut souffrir d'eux avec une patience chrétienne, et tâcher ainsi de tirer profit de leur compagnie.

*La Troisième* enfin est que la charité nous excite quelquefois à les voir ; et alors nous devons tâcher de les rendre meilleurs par nos bons exemples.

Voilà, Chrétiens, les trois devoirs qui regardent généralement tous les fidèles, dans ce mélange des bons avec les méchants.

Le premier nous oblige à les fuir lorsqu'il y a danger qu'ils nous pervertissent.

Le second demande qu'on les souffre, quand on ne peut les éviter, ou que nos engagements indispensables nous empêchent de rompre tout commerce avec eux.

Le troisième enfin veut qu'on leur soit utile et qu'on travaille à leur salut, quand la charité nous oblige à les fréquenter.

(*Voir*, *à la* **Morale,** *le titre* **Compagnies**).

---

[DESSEIN II. — De la mauvaise intention qui se glisse dans nos bonnes œuvres]. — *Domine nonne bonum semen seminâsti in agro tuo? undè ergò habet zizania?* (Matth. XIII).

Les SS. Pères et les interprètes donnent à cette parabole des sens différents, tous d'une grande instruction ; mais, comme l'Evangile ne détermine point quel est ce champ, ni ce qu'il entend par cette zizanie, ni enfin quel est cet ennemi, ni le temps de la moisson, cela donne lieu d'en faire différentes applications, selon les différents mélanges du bien et du mal, tantôt des bons et des méchants qui vivent ensemble, tantôt de la mauvaise doctrine qu'on mêle avec celle qui est saine dans le même champ de l'Eglise, comme l'explique S. Augustin, et tantôt des vices avec les vertus.

C'est à cette explication que je m'arrête, comme la plus instructive, et celle dont j'espère que nous retirerons plus de fruit. Je dis donc que ce bon grain n'est autre que nos bonnes œuvres, qui sont comme des semences qui nous rapporteront un jour une heureuse moisson, mais que cette zizanie est la mauvaise intention qui les gâte, et qui est en effet une espèce de zizanie se mêlant parmi le bon grain, je veux dire parmi nos plus saintes actions, et que l'ennemi de notre bonheur fait subtilement couler dans notre cœur durant le temps de la nuit, c'est-à-dire lorsque nous sommes le moins sur nos gardes : zizanie si semblable au bon grain, que ce ne sera qu'au jugement de DIEU qu'on en fera la séparation. Mais, en attendant, pour vous porter à veiller sur vous-mêmes et à ne point vous laisser surprendre, j'ai dessein dans ce discours de vous faire voir :

*Premièrement* : — que c'est l'intention qui rend bonnes ou mauvaises toutes nos actions.

*Secondement*: — l'avantage et le grand fruit que nous retirerons en faisant toutes nos actions avec une droite et sainte intention.

(*Voyez le titre* **Intention**, *à la* **Morale**).

---

[DESSEIN III. — L'habitude dans le péché véniel]. — C'est une vérité constante que, vu la fragilité humaine et le penchant que nous avons au mal, personne, sans une grâce toute particulière du ciel, ne peut se garantir entièrement de péché véniels. Quelque soin et quelque vigilance que nous y apportions, il nous en échappera toujours plusieurs, puisque le SAINT-ESPRIT nous avertit, par la bouche du Sage, que le juste, c'est-à-dire le plus religieux observateur de la loi de DIEU, pèche sept fois. Je crois qu'un des plus utiles desseins qu'on puisse prendre sur ce sujet est d'attaquer le péché véniel dans sa source et dans le principe qui a

coutume d'en faire commettre davantage, savoir dans *l'habitude*, laquelle une fois enracinée, est une zizanie mêlée dans toutes nos actions, qui les gâte et en corrompt le mérite. Pour dessein on peut faire voir :

*Premièrement* : — Le mal que cause l'habitude que l'on contracte de commettre sans précaution ces péchés qu'on appelle légers et *véniels*, parce que dans la liberté qu'on se donne de les commettre sans crainte, ils se glissent presque en toutes nos actions : de sorte que, quoique bonnes et saintes d'elles-mêmes, elles deviennent par-là souvent mauvaises, ou du moins elles sont une ivraie mêlée avec le bon grain, qu'on ne séparera qu'à la fin de notre vie. Cette habitude nous les fera commettre facilement, sans scrupule, sans remords, à toute occasion, dans toutes les rencontres, pour le moindre sujet et presque sans réflexion. — Or, en quel déplorable état cette multitude de péchés ne réduira-t-elle point une conscience, qui ne pourra répondre d'aucune bonne action sans mélange de quelque vice ou de quelque imperfection ? N'y aura-t-il point à craindre que la zizanie n'ait entièrement étouffé le bon grain ? — Le moyen de séparer le peu d'attention que nous apportons dans nos prières, cette indévotion dans nos exercices de piété, la négligence dans tous nos devoirs ! Le peu de ferveur que nous apportons au service de Dieu, de combien de défauts n'est-il point suivi ? — Contre le prochain, combien de petits mépris des autres ! combien de jugements téméraires, de faux soupçons et sans fondement ! combien d'impatiences, de petites colères, d'aigreurs, de jalousies secrètes qui produisent cent petites médisances ! Combien de paroles indiscrètes ou inutiles ! etc. — Combien de péchés qui ne paraissent point au dehors, sinon par quelques indices qui font apercevoir la zizanie croissant avec le bon grain ! — Combien de vanités, de complaisances secrètes, de curiosités de savoir mille choses vaines ! — Combien de réflexions sur nos bonnes œuvres, de respects humains, de recherches de nos aises, de perte de temps ! — Qui pourrait compter toutes les espèces de ces sortes de péchés, dont les actes vont à l'infini si nous n'en tarissons la source, qui est l'habitude que nous prenons de chaque péché en particulier, et qui a pour principe une habitude générale de commettre librement et sans crainte tout ce qui n'est point péché mortel? Par-là, toute notre vie est un tissu continuel de péchés.

*Secondement*. — Combien il est difficile de déraciner cette mauvaise habitude, comme il est mal aisé d'ôter la zizanie qui a crû avec le bon grain. — *Premièrement*, parce que cette habitude se fortifie à mesure que que les actes se multiplient, et devient une espèce de nécessité. — *Secondement*, parce que, autant nous avons de difficulté pour contracter l'habitude du bien, autant avons-nous de peine à nous défaire d'une habitude contraire. — *Troisièmement*, il s'en faut bien que nous ayons la même horreur de ces péchés que nous estimons légers que des autres

plus griefs ; ainsi, nous nous mettons moins en peine de les éviter, et ce n'est qu'à la fin de notre vie que nous nous apercevons du tort que nous avons reçu.

(*Voir*, *à la* **Morale,** *les titres* **Habitude, Péché véniel.**)

# SIXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

[DESSEIN I. — De l'Église et de la religion chrétienne]. — *Simile est regnum cœlorum grano sinapis, quod minimum est omnibus seminibus ; cùm autem creverit, majus est omnibus oleribus, et fit arbor.* (Matth. XIII, 31-32).

C'est, Chrétiens, un prodige dans la nature de voir un grain de sénevé, la plus petite de tous les semences, et si chétive dans son principe, s'élever peu à peu par des accroissements imperceptibles, et pousser insensiblement sa tige jusqu'à la hauteur d'un arbre ayant assez de fermeté pour résister aux secousses des vents, assez d'étendue dans ses branches pour servir de retraite aux oiseaux, et qui fait assez d'ombre par son feuillage pour donner le couvert aux passants. Mais c'est un prodige et un miracle bien plus étonnant, dans la grâce, de voir l'accroissement du royaume de DIEU, qui est l'Eglise, laquelle, au sentiment de tous les docteurs, nous est représentée sous ce symbole et sous cette parabole de la plus petite des semences, qui devient un grand arbre. En effet, Chrétiens, faudrait-il d'autre miracle, d'autre preuve de la vérité de la religion chrétienne, et d'autre marque de la puissance de DIEU dans l'établissement de cette Eglise, que de voir qu'étant si peu de chose dans son commencement elle soit venue à une si haute élévation qu'elle porte sa cîme jusqu'au ciel, où elle est en partie triomphante, pendant que l'autre partie a jeté ses racines si avant dans la terre que tous les orages qui se sont élevés contre elle n'ont pas été capables de l'ébranler, et qu'elle s'étend aujourd'hui par tout le monde habitable, à son ombre tous les hommes peuvent être en assurance sur l'article de la religion. Je veux dire que, pour me conformer au dessein de notre évangile et à l'idée qu'il nous en donne, nous ferons voir les priviléges et les avantages de l'Eglise qu'a établie le Fils de DIEU sur toutes les autres religions et sociétés qui en sont séparées, en montrant :

*Premièrement*, sa fermeté contre toutes les puissances de l'enfer.

*Secondement*, son étendue qui embrasse toute la terre.

*Troisièmement*, sa hauteur et la sublimité des vérités et des maximes qu'elle enseigne. C'est le partage de ce discours.

(*Voir à la* **Morale,** *les titres* **Eglise, Foi divine**).

---

[DESSEIN II. — Qu'il n'y a rien de petit ni à négliger dans le service de Dieu]. — *Simile est regnum cœlorum grano sinapis , quod minimum est omnibus oleribus* — Le royaume du ciel est semblable à un graînde sénevé, qui est la plus petite de toutes les semences. (Matth. XIII, 31-32).

C'est une chose assez surprenante, Chrétiens, de voir que l'oracle de la vérité même, dans notre évangile, compare la chose du monde la plus grande et la plus précieuse à la plus petite et à la plus vile, telle qu'est un petit grain de sénevé, et que le royaume des cieux, qui est l'Eglise, comme disent les Pères, soit représenté sous le symbole de la plus petite de toutes les semences. Le Sauveur nous découvre par-là une des plus importantes vérités de la morale chrétienne : savoir, que les grandes choses dépendent ordinairement des plus petites, et qu'en matière de vertu et de vice rien n'est petit devant DIEU, lequel d'un côté récompensera d'un poids éternel de gloire les moindres services que nous lui rendons, et de l'autre se rebute des plus légères fautes que nous commettons. Ce n'est pas que je veuille soutenir ici qu'il n'y ait point de petites transgressions contre les lois de DIEU : car ç'a été une erreur de quelques anciens philosophes, qui se sont imaginé que tous les péchés étaient égaux ; mais les plus petits défauts ont de grandes suites, et conduisent insensiblement jusques aux derniers excès. — C'est ce que nous verrons dans la *Première Partie*.

*Seconde Partie.* — Par une raison tout opposée, je montrerai, dans la seconde, comment les plus petites actions en matière de sainteté sont souvent la matière des plus grandes vertus, et nous élèvent comme par degrés au comble de la perfection. D'où il suit qu'il n'y a rien à négliger dans le service de DIEU, ni rien de si petit qui n'ait de grandes conséquences, soit pour le bien soit pour le mal. De manière que ce n'est pas connaître ce que mérite un DIEU qui daigne se servir de nous, que de faire cette distinction de grand et de petit quand il s'agit de son service ou de notre salut, parce que les plus faibles commencements croissent

par des progrès imperceptibles, et se terminent aux effets qu'on attendait le moins.

(*Voir les matériaux dans la* **Morale**, *article* **Fidélité**).

---

[Dessein III. — De la ferveur]. — *Simile est regnum cœlorum fermento*, etc : — Le royaume des cieux est semblable au levain, etc.

Les sentiments des Pères sont assez partagés touchant ce royaume des cieux dont parle notre évangile, qui le compare au levain, dont il ne faut qu'une petite quantité pour faire lever et enfler toute une grosse masse de pâte, et lui communiquer sa vertu. Les uns, après S. Jérôme, l'entendent de la foi et de l'Eglise, qui par la prédication de l'Evangile s'est répandue par toute la terre, et étendue d'une mer à l'autre par un progrès si merveilleux et si subit, qu'il montre évidemment la puissance d'un Dieu, et fait une des principales preuves de notre religion. Mais les autres, avec S. Bernard, l'expliquent de la charité, par laquelle Dieu règne dans nos cœurs, selon ces paroles de l'Apôtre, *Regnum* Dei *intra vos est.* C'est, chrétienne compagnie, à cette explication que je m'arrête, pour vous parler de trois admirables effets d'une charité fervente, que je puis appeler un levain spirituel, puisque sa vertu et sa force y a tant de rapport que S. Bernard ne fait point de difficulté de lui en donner le nom.

*Premièrement.* — Comme le levain change en quelque manière la nature du pain en lui communiquant ses qualités et lui donnant un nouveau goût, et le rend bon pour la nourriture des hommes et plus sain, de même la charité, qui influe dans toutes les vertus, les fait changer de nature, puisque de purement morales qu'elles seraient elle les rend surnaturelles, et en les élévant de la sorte les rend la nourriture de notre âme.

*Secondement.* — La vertu de la charité, comme un levain de bénédiction, se répand dans tout le corps de l'Eglise. C'est ce qui l'a étendue dans les diverses parties du monde, dans la première ferveur du zèle des Apôtres, et nous voyons qu'elle s'étend encore tous les jours en de nouveaux pays, où elle fait ressentir sa vertu.

*Troisièmement.* — Comme, par la vertu que le levain donne au pain, il en fait la nourriture la plus nécessaire, dont on se passe le moins, sans laquelle même les autres aliments nuisent ordinairement à la santé, de

même la charité est comme la nourriture générale qui entretient la vie de l'âme, la fait croître, lui donne la vigueur nécessaire pour agir et la force pour se soutenir.

(*Voir le titre* **Ferveur**, *à la* **Morale**).

---

[AUTRES DESSEINS]. — Si l'on veut prendre le levain en mauvaise part, ainsi que S. Paul fait souvent, on trouvera plusieurs sujets que l'on pourra traiter dans différents discours, et pour une juste allusion à cette parabole, comme serait *l'amour-propre*, la *vaine gloire*, la *mauvaise intention* en général. Ce sont des vices qui corrompent les actions les meilleures en apparence, et en font autant de péchés.

Pour ce qui est du grain de sénevé, qui fait la principale partie de l'évangile de ce jour, le plus ordinaire sujet que l'on traite sur cette parabole c'est la propagation miraculeuse de la foi et de la religion chrétienne, qui était renfermée dans un coin de la Judée, et qui a fait un si prodigieux progrès en peu de temps : ce qui fait un des principaux motifs de crédibilité et une preuve sensible que c'est l'ouvrage d'un DIEU.

(*Voir le titre* **Christianisme**, *dans la* **Morale**).

# LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME.

---

[DESSEIN I. — Du travail et de l'oisiveté]. — *Quid statis totâ die otiosi ?* Pourquoi demeurez-vous là oisifs tout le long du jour. (Matth. XX) ?

Entre les paraboles dont le Verbe incarné s'est servi dans l'Evangile pour l'instruction des peuples, celle que l'Eglise nous présente en ce jour, Chrétiens auditeurs, est, au sentiment du grand Origène, une des principales, parce qu'elle renferme une vérité qui est tout le fondement de la vie naturelle, civile et chrétienne. Y voyons-nous autre chose,

depuis le commencement jusqu'à la fin, qu'une invitation à fuir l'oisiveté source de tous les maux, et à embrasser le travail qui nous attire tous les biens ? DIEU, dès la naissance du monde, condamna l'homme, après son péché, à cultiver une terre stérile et ingrate, qui ne lui devait rapporter des fruits qu'à proportion de son travail : mais le Sauveur, qui est venu sur la terre pour réparer l'homme, semble avoir adouci ce rigoureux arrêt par la similitude qu'il rapporte au long dans notre évangile.

C'est un père de famille qui sort dès la pointe du jour, et qui va chercher des ouvriers pour travailler à sa vigne ; qui retourne ensuite vers le milieu de la journée pour en inviter d'autres, et qui redouble enfin sur le soir ses soins et ses invitations, afin de ne laisser aucun temps, c'est-à-dire aucune partie de la vie, qui ne soit remplie. Cet aimable Sauveur change la menace faite au commencement des siècles en une invitation obligeante : *Quid statis totâ die otiosi ?* Ce n'est plus un travail ingrat ni une terre stérile à quoi il nous veut occuper : c'est à sa vigne, c'est à son héritage, dont il veut même nous donner la possession : *Ite et vos in vineam meam.* Il nous y engage par notre propre intérêt, en nous promettant une juste récompense ; *Et quod justum fuerit dabo vobis.* Il ne nous oblige point à continuer notre travail durant une vie de plusieurs siècles, puisque ceux qui n'ont travaillé qu'une heure reçoivent un salaire pareil à celui des vignerons qui ont porté le poids du jour et de la chaleur. Enfin, quoique le travail tourne entièrement à notre profit, il ne laisse pas de nous en tenir compte, et de nous payer de nos peines comme si nous avions travaillé uniquement pour lui.

Cet avertissement, Chrétiens, est une condescendance dont ce DIEU de bonté a bien voulu user à notre égard pour nous faciliter une obligation si juste ; mais c'est en même temps pour nous ôter toute excuse et tout prétexte de nous en dispenser et de mener une vie fainéante et oisive, dans une religion qui nous engage à travailler constamment, et qui nous apprend que le ciel ne se donne que comme la récompense de nos travaux. C'est de cette oisiveté criminelle que je prétends parler aujourd'hui, pour vous apprendre de quelle nature doit être le travail par lequel un chrétien doit mériter le ciel.

Mais, pour développer un peu ceci et en faire le sujet d'un discours chrétien et instructif, je remarque qu'il y a deux extrémités contraires auxquelles on peut donner le nom d'*oisiveté,* et qu'un chrétien est également obligé d'éviter avec tous les soins imaginables :

L'une est de mener une vie entièrement oisive et sans nulle occupation sérieuse et utile, et l'autre de travailler en vain, en s'engageant en mille affaires tumultueuses, qui n'avancent de rien pour le ciel et pour l'éter-

nité. — L'une est une oisiveté fainéante, qui porte d'ordinaire les hommes à mille désordres, et l'autre une oisiveté laborieuse, mais inutile, qui les empêche de travailler à ce qu'ils doivent. Montrons donc, dans les deux parties de ce discours, comment l'une et l'autre est préjudiciable à un chrétien, qui n'est au monde que pour travailler à son salut.

(*Voir, à la* **Morale,** *le titre* **Oisiveté**).

---

[Autres desseins sur l'oisiveté et le travail]. — On peut faire voir encore ce que S. Grégoire remarque : qu'il y a dans cette vie trois sortes d'occupations : Il y en a de *vaines* et d'inutiles ; car c'est s'engager dans une vie oisive et fainéante, telle que celle de la plupart des gens du monde. Il y en a de *laborieuses* et de pénibles. Il y en a enfin de *criminelles.*

*Premièrement*, il faut éviter celles qui sont vaines et inutiles; car c'est s'engager dans une vie oisive et fainéante, telle qu'est celle de la plupart des gens du monde. — *Secondement*, il faut prendre en esprit de pénitence celles qui sont pénibles, quand la nécessité nous y engage ou que la vocation de Dieu nous y appelle. — *Troisièmement*, il faut absolument renoncer à celles qui sont criminelles, et qui sont des occasions prochaines de péché.

(*Voir le titre* **Oisiveté,** *dans la* **Morale**).

---

On peut encore prendre cette autre division de discours sur les *occupations.* Il y en a de bonnes, de mauvaises et d'indifférentes.

*Premièrement*, il faut ménager les bonnes, et en tirer tout l'avantage que l'on peut pour faire de bonnes œuvres, dont elles nous fournissent les occasions. — *Secondement*, il faut absolument renoncer aux mauvaises si on y est engagé, et prendre toutes sortes de précautions pour ne s'y point engager. — *Troisièmement*, il faut diriger à une bonne fin les indifférentes, et les rendre bonnes par ce moyen.

(*Même source que pour le précédent*).

[DESSEIN II. — Des plaintes et des murmures]. — *Et accipientes murmurabant adversùs patrem familias, dicentes : « Hi novissimi unâ horâ facerunt, et pares illos nobis fecisti qui portavimus pondus diei et æstûs :* » Les ouvriers, en recevant leur salaire, murmuraient contre le Père de famille, en disant : « Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et vous leur avez donné autant qu'à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur ! » (Matth. xx).

Quel sujet, Chrétiens, ces ouvriers dont parle l'évangile d'aujourd'hui avaient-ils de se plaindre ? Leur murmure n'était-il pas injuste, et leur procédé plein d'insolence ? Si le père de famille, après les avoir mis à l'ouvrage et en avoir tiré service, eût refusé de leur payer leur salaire, on ne serait pas surpris qu'ils eussent formé quelques plaintes, que le respect n'aurait pu supprimer à la vue d'une injustice criante, s'il les avait surchargés de travail, ou s'il avait exigé leur devoir avec trop d'empire et de dureté, ou qu'il eût prétendu retrancher quelque chose de ce qu'ils avaient gagné à la sueur de leur front et après avoir porté, comme ils disaient, le poids de la journée et de la chaleur. Si, n'étant pas content de leur ouvrage, il se fût plaint le premier de leur négligence et de leur peu d'habileté, et n'eût prétendu les payer à la fin de la journée qu'à proportion de leur peine, on pourrait dire que, piqués d'un juste ressentiment contre un maître si attaché à ses intérêts, ils se seraient oubliés, et qu'après avoir perdu le respect ils se seraient répandus en plaintes, en reproches et en murmures.

Mais trouver à redire qu'un homme use de son droit, et que, dans l'inégalité des services, il gratifie les uns plus que les autres, sans en frustrer aucun de ce qui lui est légitimement dû ; marquer de l'indignation de ce qu'il fait du bien à un autre, lorsqu'il ne leur fait aucun tort à eux-mêmes ; lorsqu'il s'acquitte d'un devoir de justice à leur égard, éclater sur un si juste procédé, n'est-ce pas prendre bien mal leurs mesures ? N'est-ce pas donner un juste sujet de les accuser eux-mêmes d'injustice et d'ingratitude ? Et n'est-ce pas enfin se rendre indignes qu'on les emploie une autre fois ? — Aussi, Chrétiens, est-ce la juste punition qu'on s'attire par les plaintes et par les murmures auxquels on se laisse aller si souvent, soit à l'égard de DIEU soit à l'égard des hommes.

Il semble, chrétienne Compagnie, que ç'ait été autrefois le vice des Juifs, puisque nous ne voyons rien de plus marqué dans l'Evangile : toutes les actions du Fils de DIEU sont en butte à la contradiction des Pharisiens, aux murmures des peuples et aux discours des gens de loisir; et, dans l'ancienne loi, DIEU ne se plaint de rien plus ordinairement que du peu de soumission et de confiance de son peuple, qui à toute heure et en toute occasion s'abandonnait au murmure. Mais si jamais l'on peut dire avec S. Augustin, que les vices des Juifs et des Pharisiens ont passé jusqu'à nous et sont devenus ceux des chrétiens, c'est particulièrement à

l'égard du murmure, qui n'est pas moins odieux à Dieu présentement, ni moins ordinaire qu'il l'était alors.

Pour l'éclaircissement de ceci, il faut, s'il vous plaît, supposer que, quoique dans l'Ecriture on confonde assez souvent les plaintes avec les murmures, et que dans la suite de ce discours, pour m'accommoder à l'usage, je me serve indifféremment de ces deux termes, ce n'est pas cependant tout-à-fait la même chose, puisque — *les plaintes* ont une signification plus étendue et se peuvent prendre en bonne et en mauvaise part : c'est pourquoi elles peuvent quelquefois être raisonnables : car le tort et le préjudice qu'on souffrirait du prochain serait toujours juste si jamais on n'avait droit de s'en plaindre ; — au lieu que *le murmure* se prend toujours pour une plainte injuste, ou qui se fait d'une manière que les lois défendent comme scandaleuse ou comme capable de causer de plus grands désordres que ceux auxquels on prétend remédier. Ainsi, murmurer contre une personne, c'est blâmer sa conduite, ses mœurs ou ses actions, au lieu d'adresser nos plaintes à ceux qui y peuvent porter remède; murmurer contre les maux qu'on endure, c'est se déchaîner contre ceux qu'on soupçonne d'en être les auteurs, et publier que c'est injustement que nous souffrons ; et murmurer contre les désordres d'autrui, c'est rendre odieuses des personnes sur lesquelles nous n'avons nul droit d'inspection, et pour des défauts dont elles n'ont à rendre compte qu'à Dieu et à ceux à qui Dieu les a soumises.

Le murmure donc, pris en ce sens (pour une plainte que nous n'avons pas droit de faire), est ce vice si commun dont nous parlons, si injuste et si odieux à Dieu et aux hommes; et je me suis senti porté à vous en entretenir avec d'autant plus de zèle que c'est un des vices auquel les hommes ont le plus de penchant, et que l'on couvre des prétextes les plus spécieux ; et c'est même une erreur assez commune, dont les plus gens de bien se laissent quelquefois entêter, que le murmure est un défaut assez léger ; ils le regardent même quelquefois comme l'effet d'un zèle trop ardent pour le bien public. Pour les désabuser aujourd'hui, je dis, Chrétiens, que le murmure, tel que nous venons de l'expliquer, montre deux choses, et je vous prie de les bien remarquer, parce qu'elles feront le partage de ce discours :

*La première.* — Il est la marque assurée et incontestable d'une faible vertu : ce sera son premier point.

*La seconde.* — Il est une disposition aux plus grands crimes.

Deux vérités qui renferment, à mon avis, ce qu'il y a de plus fort et de plus essentiel sur cette matière. C'est ce qui va faire le partage de ce discours.

(Dans la *Bibliothèque*, ce vice est confondu avec la **Médisance**, dont il est une espèce : *recourir à ce titre, dans les sujets de* **Morale**).

---

[DESSEIN III. — Sur l'Envie]. — *An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum?* (Matth. xx). La conduite que tiennent ces ouvriers à l'égard du père de famille de notre évangile nous paraît assez ridicule et blâmable ; car, sous prétexte qu'ils ont travaillé une journée entière, ils prétendent ôter à ce père de famille la liberté de gratifier comme eux les autres qui n'ont travaillé que fort peu de temps. C'est l'envie qui les fait sécher, et qui leur fait concevoir de l'indignation contre leurs frères ; c'est l'envie qui les excite à murmurer contre le père de famille de ce qu'il leur donne autant qu'à eux, qui ont beaucoup travaillé : ils voudraient l'engager, après s'être loués pour un prix, à faire un nouveau marché, et à répartir entre eux la récompense à proportion de leurs travaux. C'est de cette envie que j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui, en vous faisant connaître deux vérités qui réunissent ce qu'il y a de plus important sur ce sujet.

*La première.* — Que l'envie marque un grand fonds de corruption dans le cœur, un naturel malin, suberbe, plein d'amour propre, qui n'a nul principe de charité, ni d'équité naturelle, ni de christianisme et de religion.

*La seconde.* — Que ce péché est puni dès ce monde par un enfer anticipé, par les gênes, les tortures, et les différents tourments que cette passion cause à celui qui en est possédé.

(*Voir, à la* **Morale**, *le titre* **Envie**).

---

On peut montrer encore sur ce sujet :

*Premièrement.* — Que l'envieux est ingrat envers DIEU, puisque, non content des biens qu'il a reçus de sa bonté divine, il est fâché des biens qu'il fait aux autres, accusant par là sa providence, blâmant sa conduite et la prenant en quelque manière à partie.

*Secondement.* — Qu'il est injuste et injurieux envers le prochain, en

le décriant, le persécutant sans raison, et sans qu'il en ait donné sujet, et enfin tâchant de le détruire dans l'esprit et dans l'opinion de tout le monde.

*Troisièmement.* — Qu'il est cruel à lui-même, par les tourments insupportables que fait souffrir cette passion : comme on peut voir dans la vie malheureuse que Caïn mena sur la terre, et Saül par la jalousie qu'il portait à David.

(*Voir le même titre*, **Envie**).

Sur la fin de cet évangile, il est parlé du petit nombre des élus : *multi vocati, pauci vero electi ;* mais nous réservons ce sujet pour un autre évangile.

## LE DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME.

[DESSEIN I. — Sur la parole de Dieu]. — *Exiit qui seminat seminare semen suum.* (Luc. VIII). Personne ne doute, chrétiens, que la parole de DIEU ne soit le moyen le plus ordinaire, et en même temps l'un des plus efficaces, du salut des hommes. Il faut que DIEU nous parle s'il veut se faire entendre, il faut qu'il nous rappelle lorsque, par notre infidélité, nous nous sommes retirés de son service ; il faut enfin qu'il nous instruise de ses grandes et éternelles vérités s'il faut que nous nous y soumettions et que nous les mettions en pratique : ce qui fait que les SS. Pères appellent la parole de DIEU l'instrument général de notre salut, le canal de toutes les grâces, le premier ressort de notre prédestination, et enfin la voie par laquelle DIEU nous conduit à notre souverain bonheur.

Or, quand je parle de la parole de DIEU, je n'entends pas seulement sa parole intérieure, par laquelle, comme maître souverain de l'esprit et du cœur des hommes, il éclaire l'un et touche l'autre, et les tourne de quel côté il lui plaît : ce qu'on appelle la grâce intérieure, dont nous avons déjà parlé ; mais j'entends encore sa parole extérieure, lorsqu'il joint cette grâce à la voix d'un homme pour s'insinuer par l'oreille jusqu'au

fond de notre cœur, pour nous faire connaître et exécuter ses volontés : J'entends aussi cette parole qui a passé des Apôtres jusqu'à nous, cette parole qui a soumis toute la terre à ses lois, établi la foi dans le monde, détruit le culte des fausses divinités, et porté partout la connaissance du vrai Dieu, cette parole enfin que vous entendez si souvent, mais dont les hommes tirent aujourd'hui si peu de fruit, que je ne crains point de dire que c'est peut-être en quoi le Verbe incarné est le plus visiblement contredit. Les uns méprisent cette divine parole, les autres l'écoutent avec indifférence et sans attention, et presque tous y résistent : si bien que, quelque force qu'elle ait d'elle-même, elle est le plus souvent sans effet, par notre malice ou par notre lâcheté. Pour nous porter donc, Chrétiens, à l'écouter avec tout le respect et la docilité que Dieu demande de nous, je veux vous faire voir :

*Premièrement*, l'estime que nous en devons faire ;
*En second lieu*, le fruit que nous en devons retirer.
Ce sera tout le sujet et le partage de ce discours.

*Pour les matériaux, voir à la* **Morale,** *le titre* **Parole de Dieu.**)

---

[Autre tour donné à ce sujet.] — On peut dire de la parole dans la bouche des Prédicateurs ce que le Verbe incarné, qui était la parole éternelle, dit de lui-même ; *Ego sum via, veritas et vita:* Je suis la voie, la vérité et la vie. — *Premièrement* : La parole de Dieu est la voie du salut ; c'est elle qui nous l'enseigne, qui nous y conduit, et c'est un des moyens que Dieu a institués pour arriver au souverain bonheur. — *Secondement* : Elle est la vérité : car on ne prêche que ce que Dieu, qui est la vérité même, nous a révélé, les mystères et les maximes de la religion. — *Troisièmement* : Elle est la vie, parce que c'est par son moyen que nous recevons la vie de la grâce, et que nous la conservons.

(*Traité au même endroit.*)

---

[Dessein II. — Sur la parole de Dieu.] — *Exiit qui seminat seminare semen suum* (Luc. viii.)

On peut réduire tout ce discours à deux vérités ou à deux propositions

qui renferment ce qu'il y a de plus utile et de plus moral sur cette matière :

*La première,* que la parole que nous prêchons est véritablement la parole de DIEU, dont ses ministres sont les dépositaires.

*La seconde*, que cette parole de DIEU est adressée aux hommes pour les instruire de leurs devoirs.

Après en avoir montré la force, l'institution et la vertu, il faut tirer les conséquences propres de chacune de ces deux parties.

*Première partie.* — C'est la parole de DIEU, comme on n'en peut douter après le témoignage exprès de l'Ecriture.— *Premièrement*: il faut la venir entendre à dessein d'en profiter, et non pas par engagement, par compagnie ou par occasion, par curiosité, pour entendre un beau discours, par un esprit de critique, par cabale, pour donner vogue au prédicateur. Saint ministère ! parole de Dieu ! à quoi êtes-vous réduite ? Avec quelle force les prophètes ne se sont-ils pas élevés contre cet abus et cette profanation ? Comment du plus puissant moyen de sanctification faisons-nous le sujet de notre condamnation ? — *Secondement* : nous devons l'écouter avec respect et attention, nous persuadant que DIEU nous parle par la bouche du prédicateur, que ce sont ses lois et ses vérités qu'il nous enseigne, et qu'il est chargé de cette commission. Ensuite on peut s'étendre sur le mépris que la plupart des hommes en font, sans faire réflexion que ce sont autant de moyens et d'occasions de salut qu'ils laissent perdre ou qu'ils négligent. — *Troisièmement*: il faut mettre en pratique les vérités qu'on entend, sans prendre garde si le prédicateur les pratique lui-même, ou si sa vie répond à ses discours. Nous ne sommes pas saints, c'est un compte que nous avons à rendre à DIEU : mais votre devoir est de faire ce que nous vous disons, et non pas d'imiter nos actions. Nous ne sommes pas saints: mais les vérités que nous prêchons en sont-elles moins saintes et moins véritables ? Nous ne sommes pas saints : mais n'est-ce pas l'Evangile que nous prêchons, les maximes les plus saintes, la charité, le pardon des injures, le détachement des choses de la terre ? Nous ne sommes pas saints : mais est-ce une conséquence que vous ne devez pas le devenir ? Et cette parole ne doit-elle pas fructifier dans vos cœurs indépendamment de celui qui la sème ?

*Seconde partie.* — Cette parole de DIEU est adressée aux hommes pour les instruire de leurs devoirs. On peut faire ces deux réflexions. — *Premièrement*: il faut s'appliquer en particulier ce que le prédicateur dit en général, et croire qu'on nous dit ce que le prophète Nathan dit autrefois à David : *Tu es ille vir.* C'est vous qui êtes ce vindicatif, qui vivez avec tant de froideur depuis si longtemps avec ce parent. Quand le prédicateur parle d'un homme qui vit dans le luxe et dans la mollesse, ne pourrait-on pas vous dire : *Tu es ille vir* ? Mais vous devez vous le dire à vous-

même, et répondre comme les disciples du Sauveur, après qu'il leur eut déclaré qu'un d'entre eux le devait trahir : *Et dixerunt omnes : Numquid ego sum?* Le prédicateur vient de dire que l'avare, l'usurier, le voluptueux, ne posséderont jamais le royaume du ciel : *Numquid ego sum*, ne suis-je point celui dont il a parlé? C'est ce que chacun se devrait dire à lui-même, au lieu de faire ces applications outrageautes aux absents : Oh ! si un tel et une telle étaient ici, ils se reconnaîtraient sans doute à ce portrait ! voilà leur caractère, etc. — *Secondement*: ce n'est pas assez de s'appliquer cette parole, il faut la retenir, la méditer et la conserver soigneusement, pour n'être pas comme celui qui, se considérant en passant dans un miroir, et n'y faisant plus ensuite de réflexion, oublie aussitôt ce qu'il était, comme parle l'apôtre S. Jacques (Epist. II). Voilà la principale raison du peu de fruit que l'on retire de la parole de Dieu : à peine l'a-t-on écoutée qu'on l'oublie. On croit que, comme le prédicateur s'est acquitté de son ministère en prêchant, de même l'auditeur s'est acquitté de son devoir après l'avoir entendu. — On peut finir par ces paroles de S. Paul, en les tournant d'une manière pathétique, et s'adressant à ses auditeurs : *Timeo vos ne fortè sine causâ laboraverim in vobis* (Galat. IV) : ah ! que j'ai grand sujet de craindre pour vous que je n'aie travaillé inutilement. Je vous ai prêché les plus importantes maximes du christianisme, les plus importantes vérités ; je n'ai eu en vue que votre salut ; tous mes soins ont été à édifier vos âmes ; mais avec tout cela, je crains que je n'aie travaillé en vain. Mais, aussi, n'ai-je point à craindre pour moi-même que j'aie manqué à mon devoir? Je n'ai jamais senti davantage le poids de mon ministère, etc.

(*On trouvera les matériaux au même titre* **Parole de Dieu**. *Voir aussi le 4e dessein du 5e dimanche de Carême*).

# LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME.

[DESSEIN I. — De l'aveuglement de l'âme et de l'endurcissement du cœur.] — *Cùm* JESUS *appropinquaret Jericho, cœcus quidam sedebat secùs viam mendicans* (Luc. XVIII, 35).

Comme, de toutes les incommodités du corps, il n'en est point de

plus fâcheuse et de plus ennuyeuse que la cécité, qui nous rend incapable de tout, de même aussi l'aveuglement de l'âme nous empêche de découvrir les biens qui nous sont préparés, et produit des effets bien plus terribles : C'est ce que j'entreprends de vous faire voir dans les deux parties de ce discours.

*Premièrement* :— le déplorable état où l'aveuglement de l'âme réduit un pécheur.

*Secondement :* — Les remèdes qu'il faut apporter à ce malheur , ou les moyens de sortir de cet état.

Les preuves de ces deux points seront prises des paroles de ce même Evangile.

*Premier Point.* — Le malheureux état de l'aveuglement spirituel est exprimé par ces trois paroles : *Cœcus quidam sedebat secùs viam, mendicans.* — *Premièrement* : cet aveuglement rend le pécheur qui en est frappé incapable de marcher dans les voies du salut et dans les sentiers de la justice, puisqu'il ferme les yeux aux lumières de la grâce, qui ne l'éclairent même plus que faiblement, ce qui est marqué par cette parole : *Sedebat* : souvenir des ténèbres affreuses que DIEU répandit sur toute l'Egypte, durant lesquelles les Egyptiens ne purent quitter la place où chacun se trouvait lorsqu'elles tombèrent. Un pécheur aveuglé de la sorte ne pense qu'aux choses de la terre ; il y est comme fixé, sans faire une seule démarche vers le ciel. — *Secondement* : l'aveugle de Jéricho était le long du chemin, *secùs viam*, exposé aux injures du temps , à la malice de ceux qui eussent voulu lui nuire et aux insultes de tous les passants. Véritable figure d'un pécheur aveugle, qui est exposé à toutes les tentations et à la cruauté de ses ennemis invisibles, qui peuvent exercer sur lui, comme sur un autre Samson, toute leur fureur, et lui en faire ressentir les plus durs effets. — *Troisièmement* : ce même aveugle de l'Evangile était réduit à la dernière mendicité, *mendicans* : ce qui l'obligeait à demander l'aumône. C'est encore une vive image d'un pécheur dans l'aveuglement, privé des grâces surnaturelles, et celles qu'on lui donne par miséricorde sont de faibles secours, etc.

*Second Point.* — Dans cet état, quelque déplorable qu'il soit, il ne faut pas pourtant désespérer : il y a des moyens d'en revenir : et voici ceux dont l'aveugle de notre Evangile se servit pour recouvrer la vue. — *Premièrement* ; il eut recours au Fils de DIEU par la prière : JESU *Fili David miserere mei* ! La prière est la dernière ressource d'un pécheur aveuglé ; il a toujours la grâce nécessaire pour cela. — *Secondement* : il s'abandonna à la conduite de ses gardes, qui le menèrent à JÉSUS-CHRIST : *Et jussit eum adduci ad se.* Secret admirable que DIEU a voulu apprendre aux hommes, que de se mettre sous la conduite d'un sage et éclairé directeur, non-seulement pour les retirer de l'erreur et de l'égarement où

ils étaient, mais encore pour les conduire à JÉSUS-CHRIST et les mettre dans la voie du salut. — *Troisièmement*: *Et sequebatur eum.* Ce pécheur éclairé doit ensuite être fidèle à la grâce ; par reconnaissance il doit répondre à la faveur signalée qu'il a reçue du Ciel de se voir retiré d'un si dangereux état.

(*Les preuves et les matériaux se trouvent dans la* **Morale** , *au titre* **Aveuglement**, *Tome* 1er.)

---

[DESSEIN II. — Des débauches du Carnaval.] — JÉSUS *jussit illum adduci ad se*; *et interrogavit illum, dicens:* « *Quid tibi vis faciam?* » *At ille dixit:* « *Domine, ut videam*: » JÉSUS commanda qu'on lui amenât cet aveugle, et lui demanda : « Que voulez-vous que je vous fasse ? » L'Aveugle répondit: « Seigneur, faites que je voie. » (Luc, XVIII).

Quelle affliction plus sensible, Chrétiens, peut-il arriver à un homme que de perdre l'usage des yeux, qui sont les guides de nos pas, les ministres de nos connaissances, les flambeaux qui nous découvrent toutes les merveilles de cet univers ? Certes, s'il y a objet au monde digne de compassion, c'est de voir une personne privée d'un bien sans lequel, comme disait le saint homme Tobie, il n'y a point de plaisir sur la terre : *Quale gaudium mihi erit, qui in tenebris sedeo et lumen cœli non video?* A quoi je pourrais ajouter que c'est non-seulement être privé de la plus grande partie des biens de cette vie, mais être, de plus, exposé à tous les accidents dont elle est menacée. Quelque grand cependant et quelque digne de compassion que soit ce malheur, savez-vous, Chrétiens, que l'aveuglement du corps n'est encore qu'une figure de l'aveuglement de l'esprit, dont une grande partie des hommes est frappée en ces jours de ténèbres ? Car c'est ainsi que j'appelle ces jours de divertissements, de débauches et de dérèglement, où l'on peut dire ce que le Fils de DIEU disait, au temps de sa passion, que c'est le temps auquel règnent les puissances des ténèbres, qui semblent exercer en ce monde un empire souverain: *Nunc est hora vestra et potestas tenebrarum harum* (Luc, II).

Car quel plus grand aveuglement que de voir partout le vice mené en triomphe ? les jeux, les bals, les festins, tous les plus grands excès, devenir publics ; jusque-là que les plus modérés se donnent plus de liberté qu'à l'ordinaire, et s'émancipent à faire bien des choses qu'ils auraient de la confusion de se permettre en tout autre temps, et dont ils se feraient même un point de conscience ? Pour vous détourner donc, Chrétiens, de ces divertissements scandaleux, qui ne peuvent être que funestes par les châtiments du Ciel qu'ils ont coutume d'attirer, j'ai dessein de vous

faire ouvrir les yeux sur le danger auquel s'exposent ceux qui se laissent entraîner au torrent d'une coutume si pernicieuse, et si honteuse dans notre foi. Pour cela je veux vous représenter :

*Premièrement.* — Que ces sortes de divertissements qu'on a bien de la peine à justifier dans tout autre temps, ne peuvent être innocents dans ces jours de ténèbres, à cause du danger où l'on s'est exposé d'en venir aux excès que nous condamnons nous-mêmes, et que nous avouons n'être jamais permis.

*Secondement.* — Que ces excès, où il est si facile de tomber, ne sont jamais plus criminels que dans ce temps. Ce sera tout le partage de ce discours.

(*Voir à la* **Morale** *le titre* **Divertissements**).

---

[Dessein III. — Sur le Carnaval].— *Ecce ascendimus Jerosolymam, et ibi consummabuntur omnia quæ scripta sunt de Filio Hominis : tradetur enim gentibus et illudetur, et flagellabitur et conspuetur* (Luc. xviii).

D'où vient que l'Eglise, qui est toujours mystérieuse dans sa conduite, nous met en ce temps devant les yeux la passion et les souffrances du Sauveur, et semble compter ces jours de réjouissance et de divertissement entre les plus lugubres de l'année? Je ne doute point qu'un bon nombre de raisons ne se présentent d'abord à votre esprit. — C'est, dira quelqu'un, que dans ce temps de débauche elle veut faire du corps du Fils de Dieu comme une forte barrière pour arrêter le cours des crimes qui semblent se déborder avec plus d'impétuosité que jamais. C'est plutôt, dira quelque autre, qu'elle nous veut faire entendre que les pécheurs lui dressent, au milieu des villes et de leurs maisons, autant de calvaires sanglants qu'il y a de rendez-vous impudiques, de festins et d'assemblées de débauches, où il est plus indignement traité qu'il ne le fut par les Juifs au temps de sa passion. — C'est, si vous voulez, qu'elle veut faire le partage et la séparation des fidèles serviteurs de Dieu d'avec les autres, en levant l'étendard de la croix pour y faire ranger tous les véritables chrétiens, comme un corps d'armée, afin de l'opposer au prince des ténèbres, qui semble exercer un souverain empire en ce temps : *Nunc est hora vestra et potestas tenebrarum harum.* — J'avoue, chrétienne Compagnie, que ces raisons, et quantité d'autres qu'on pourrait en apporter, sont très-justes et très-véritables ; mais je viens aujourd'hui vous en découvrir une à laquelle peut-être vous n'avez pas pensé, que plusieurs combattront, et qui probablement ne doit pas être agréable à tout le monde : savoir,

*Premièrement.* — Que les pécheurs, en ce temps de débauche, renversent pour ainsi dire la croix du Sauveur du monde. — *Premièrement*, parce qu'ils en rendent le fruit et la vertu inutiles à leur égard, n'en faisant aucun profit ; — *Secondement*, parce qu'ils mènent une vie entièrement opposée aux souffrances du Fils de Dieu, et pratiquent des maximes contraires à la croix ; — *Troisièmement*, parce qu'ils font que le vice triomphe en quelque manière de la croix, et en anéantit toute la valeur : ce qui donne occasion à S. Paul de déplorer leur malheur avec des larmes amères : *Nunc autem et flens dico, inimicos crucis Christi, quorum finis interitus et gloria in confusione ipsorum.*

*Secondement* : — Les pécheurs, par un contre-coup d'impiété, relèvent et redressent la croix du Sauveur, en ce malheureux temps. *Premièrement*, parce qu'ils renouvellent les outrages qu'on fit au Savveur : *conspuetur, flagellabitur*, etc. Car les péchés qu'ils commettent sont autant d'instruments de ses souffrances. — *Secondement*, parce qu'ils l'offensent avec plus de connaissance de cause que les Juifs, qui ne le connaissaient pas aussi distinctement que font ces chrétiens déréglés. — *Troisièmement*, parce que ces outrages qu'on lui fait, maintenant qu'il est glorieux dans le ciel, lui sont plus sensibles que ceux qu'on lui faisait au temps de sa passion.

(*Ce sujet n'a pas de titre spécial dans la* **Bibliothèque des Prédicateurs.** *On peut consulter l'article* **Péché**, *à la* **Morale**).

# LES DÉSORDRES DU CARNAVAL.

[Dessein I. — L'intempérance dans le boire et dans le manger]. — *Noli esse in conviviis potatorum, nec in comessationibus eorum qui carnes ad vescendum conferunt* : Ne vous trouvez point dans les festins de ceux qui boivent, ni dans les débauches de ceux qui apportent des viandes pour manger ensemble. (Proverb. xxiii).

Le sage avis, Chrétiens, que l'Ecclésiastique, inspiré de l'esprit de Dieu, donne aux gens de plaisirs, qui ne sont presque occupés d'autre soin que de celui de passer agréablement leur temps en festins et en dé-

bauches ! Y eut-il jamais avis plus nécessaire et donné plus à propos qu'en cette saison, à laquelle le dérèglement presque universel des mœurs a donné le nom de Carnaval? Je sais qu'il y a bien des choses qui contribuent aux désordres qui s'y commettent, que le jeu, les bals et les autres divertissements qu'on se permet en ce temps plus qu'en tout autre, font oublier les exercices de piété, la mortification chrétienne, et étouffent presque tous les sentiments de religion, pour ne laisser penser qu'au divertissement et au plaisir. Vous m'avouerez cependant que le désordre le plus commun est la bonne chère, et que les excès que l'on commet en cette matière sont ou la source ou l'occasion de tous les autres. De manière que, l'intempérance dans les viandes et dans le vin étant plus à craindre parmi les festins continuels, dans ces jours de débauches, j'ai cru que, après vous avoir représenté le danger qu'il y a pour la conscience dans les divertissements de cette saison pris en général, je ne pouvais mieux faire que de les examiner chacun en particulier, et de commencer aujourd'hui par *l'intempérance*, dont peu de personnes se défendent en ce temps. Intempérance cependant d'autant plus dangereuse, que les festins qui y donnent occasion ont toujours été la marque de réjouissance la plus honnête et la plus autorisée dans l'Ecriture, et par les plus grands saints de l'ancienne loi. Mais comme sans celui-là il semble que tous les autres divertissements languissent, et que d'ailleurs les excès en sont plus criminels qu'on ne s'imagine communément, permettez-moi de courir au mal le plus pressé, et de vous faire voir l'importance de l'avis du SAINT-ESPRIT, que S. Paul a souvent réitéré aux premiers chrétiens, de ne vous point trouver dans ces festins où l'on fait gloire des excès mêmes qu'on y commet. Heureux les chrétiens, aujourd'hui, s'ils profitaient d'un si sage avis, et que je tiendrais ma peine et mon travail bien employés si je pouvais vous persuader de le suivre ! Ce que j'ai donc à vous dire, pour vous porter à fuir le vice de l'intempérance, est une pensée que j'emprunte de Tertullien : savoir, qu'ayant été la cause du péché originel à l'égard de tous les hommes, elle le fait revivre, en quelque manière, en chaque particulier, le retrace et le rend, si j'ose ainsi parler, actuel de ceux qui sont sujets à ce vice, comme l'était le peuple d'Israël. C'est l'exemple que ce Père apporte pour appuyer et autoriser sa pensée. *Primus populus primi hominis reculpserat crimen.* Cette expression est vive, hardie et du génie de cet auteur; mais elle me semble assez solide et assez morale pour en faire le fonds de ce discours, en vous faisant voir que l'intempérance est comme un second péché originel, ou plutôt qu'elle en est une vive image par les dérèglements qu'elle cause à l'âme et au corps de ceux qui s'y assujettissent :

*Premièrement.*— En ce qu'elle dégrade l'homme de sa noblesse, et qu'elle l'abaisse à la condition des bêtes, qui en ce point sont moins déréglées que nous.

*Secondement.* — Elle est encore plus indigne d'un chrétien, qui déshonore par là sa religion, en menant une vie toute païenne.

Ce seront les deux parties de cet entretien, dont le détail vous fera voir la justesse de ce rapport, et les motifs qui doivent donner de l'horreur d'un vice auquel chacun semble s'adonner en ce temps.

(*Voir l'article* **Intempérance** *dans la* **Morale.**)

---

[Dessein II. — Des divertissements en général et en particulier de ceux du Carnaval.] — *Risum reputavi errorem, et gaudio dixi : Quid frustra deciperis?* (Eccles. II, 2.)

Une des plus grandes et des plus terribles plaies dont Dieu frappa autrefois l'Egypte fut sans doute, Chrétiens, ces ténèbres affreuses qui durèrent trois jours entiers. Elles étaient si épaisses, qu'elles en étaient palpables ; si obscures, que les Egyptiens ne pouvaient s'entre-reconnaître, ni même se remuer de leur place ; enfin, elles étaient si horribles qu'il semblait que tous les astres fussent éclipsés, et que la nature fût ensevelie dans une profonde nuit. Ne diriez-vous pas que ces trois jours de ténèbres, qui n'ont paru qu'une fois dans le temps et dans le séjour de l'idolâtrie, reviennent maintenant tous les ans, au milieu du christianisme ? Car que puis-je penser autre chose de ce temps de débauche ? Quel nom convient mieux à des jours dans lesquels nous voyons un si grand oubli de Dieu et un aveuglement si étrange dans la plupart des hommes ? Quoi donc ! est-ce une nécessité que le crime ait son temps, que l'impiété ait son règne, et qu'elle chasse du cœur de la plupart des chrétiens la crainte des jugements du Très-Haut ?

Il est vrai que rien n'est stable dans le monde, et que tout y est au contraire dans une continuelle révolution ; mais que le démon entre en partage avec le Fils de Dieu, que le vice et la vertu paraissent tour-à-tour, et que, comme le jour et la nuit partagent le temps de notre vie, la grâce et le péché divisent de même les saisons de l'année, c'est, je l'avoue, Chrétiens, ce que je ne puis comprendre. Or, j'ai dessein de vous faire voir, dans les deux parties de ce discours

*Premièrement.* — Qu'un chrétien doit renoncer à tous les divertissements profanes, mondains, criminels et dangereux. C'est à quoi il s'est engagé par la profession du Baptême ; c'est ce que lui prescrit sa conscience et la loi du christianisme qu'il a embrassée.

*Secondement.* — Il doit sanctifier les divertissements qui d'eux-mêmes sont indifférents, par la bonne intention qu'il doit avoir en les prenant

comme des remèdes dont il a besoin, et dans le dessein d'acquérir par-là une nouvelle vigueur pour s'acquitter des obligations de son état.

(*Voyez le titre* **Divertissements** *dans la* **Morale**).

---

[Autre tour qu'on peut donner au même sujet]. — On peut faire voir encore que les autres divertissements, quoique permis et honnêtes, doivent encore être réglés; on peut y apporter de plus justes règles que celles qui se prennent de la nécessité, de la bienséance et de la charité, qui doivent déterminer le temps qu'on y emploie.

*Premièrement.* — La nécessité, qui est la première de toutes les lois, veut qu'on se divertisse après l'agitation et le travail, après les afflictions et les maladies; et cette dévotion serait indiscrète qui refuserait un tel soulagement à un esprit abbattu de fatigues et de veilles, et à un corps sujet à beaucoup d'infirmités. Le danger est de se flatter, et de passer les bornes de la nécessité, par un attachement opiniâtre.

*Secondement.* — La bienséance, qui est la loi du monde civilisé, veut que l'on contribue au divertissement honnête des compagnies où l'on se trouve engagé par civilité ou par devoir; mais il faut toujours garder la bienséance dans le divertissement même.

*Troisièmement.* — La charité s'y peut et s'y doit exercer, en prenant garde de n'offenser personne, et en tâchant d'édifier tout le monde.

(*Voir le titre* **Divertissements**, *pour tous les matériaux*).

---

[Autre tour qu'on peut donner à ce sujet]. — Les divertissements n'étant que des remèdes inventés pour le soulagement des hommes, on peut tirer de-là trois conséquences qui serviront d'autant de règles pour en bien user.

*La première* est qu'ils ne doivent point être pris ni recherchés pour eux-mêmes; mais, comme les remèdes ne sont que pour la santé, de même les divertissements doivent être pris pour réparer les forces du

corps et de l'esprit, et dans cette vue on doit choisir les plus propres pour cela.

*La seconde* est qu'il en faut user avec beaucoup de modération. On ne fait pas sa nourriture ordinaire des médecines, on les prend avec précaution et par pure nécessité.

*La troisième* : on doit toujours choisir les plus innocents, c'est-à-dire les moins violents et les moins dangereux : de même, il ne faut pas prendre indifféremment toutes sortes de divertissements, mais faire choix des moins capables de nous dissiper ou de nous porter à quelque désordre.

---

[Dessein III. — Sur le jeu]. — *Quid statis totâ die otiosi*: Pourquoi demeurez-vous là oisifs pendant toute la journée? (Matth. xx).

Si vous désirez savoir, chrétienne Assemblée, la chose qui cause en ce temps tous les dérèglements ensemble, et qui fait que la vie de bien des gens n'est qu'une oisiveté criminelle, qui donne entrée à tous les vices, qui éloigne de l'application aux devoirs de la vie civile, je vous dirai en un mot que c'est *le jeu* pris sans modération, par attache plutôt que par divertissement, ce qui fait en ce temps la passion ou plutôt la fureur d'une grande partie des hommes. Au reste, quand je parle contre les jeux, je ne prétends pas les condamner tous en général, ni même aucun en particulier, à moins que quelque circonstance ne le rende vicieux, comme nous l'expliquerons dans la suite, mais seulement l'excès, l'attachement, la passion, qui n'est jamais innocente, dans ce qu'on appelle un grand jeu : ce qu'il est important de remarquer d'abord. C'est pourquoi, comme cette passion est dans la fin qu'on s'y propose, dans le temps qu'on y donne et dans l'argent qu'on y risque, c'est aussi dans ces trois choses que je dis que le jeu doit être réglé ; autrement, non-seulement il devient criminel, mais la source d'une infinité de crimes, et souvent la cause du dérèglement de toute notre vie.

*Premièrement.* — Il doit être réglé dans sa fin, en sorte qu'on n'y cherche pas uniquement le plaisir ou le gain, ce qui serait la source de mille désordres.

*Secondement.* — Il doit être réglé pour l'argent qu'on y expose, afin de ne pas intéresser sa famille, et de n'être pas prodigue d'un bien qui doit être employé plus utilement.

*Troisièmement.* — Il doit être réglé pour le temps, afin de n'en pas faire une occupation et un emploi, ce qui rend notre vie fainéante et inutile, d'où naît une négligence criminelle de tous nos devoirs.

C'est ce que nous allons voir dans les trois parties de ce discours.

(*Voir le titre* **Divertissements**, *à la* **Morale**).

---

[Autre tour que l'on peut donner à ce sujet]. — On peut faire voir encore que le jeu est un de ces divertissements qui peuvent se régler. Il est vrai que, par l'abus qu'on en fait aujourd'hui, il est peu de personnes qui se tiennent sur ce point dans de justes bornes, et qu'il serait beaucoup plus aisé de s'en abstenir que de garder la modération qui convient. Voici les règles qu'on y doit observer afin de n'y point offenser Dieu, et faire qu'il soit à notre égard un divertissement innocent.

*Premièrement.* — On ne doit pas se permettre les jeux de hasard. Ils sont défendus par les lois civiles et ecclésiastiques; on en apportera les raisons ci-après et les autorités.

*Secondement.* — On ne doit pas faire du jeu, quelque honnête et permis qu'il soit, une occupation de tous les jours, ni même y employer un temps trop considérable. Ainsi, les personnes qui passent une partie des nuits à jouer doivent se persuader qu'elles n'intéressent pas moins leur conscience que leur santé. C'est aller directement contre la fin pour laquelle ces sortes de divertissements sont établis que d'en user de la sorte.

*Troisièmement.* — Il ne faut pas s'exposer au hasard d'y faire de grosses pertes. Le jeu ne doit pas être un trafic, mais un divertissement; et, par la même raison, on doit moins jouer pour gagner que pour se divertir honnêtement. Peut-on, sans un dérèglement très-blâmable, se mettre au hasard d'incommoder sa famille pour contenter la passion qu'on a pour le jeu?

(*Voir au même article*).

---

[Autre tour qu'on peut donner à ce sujet]. — On peut faire voir encore — *Pre-*

*mièrement*, que le jeu est un plus grand mal que le commun des hommes ne s'imagine. — *Secondement*, quand il n'y aurait pas d'autre mal que l'oisiveté et l'inutilité dans cette vie qui se passe dans le jeu, c'en doit être assez pour le condamner et pour faire voir combien cette sorte de vie est éloignée de celle que doit mener un chrétien.

*Première Partie.* — Il faut exposer les désordres qui naissent du jeu. — *Premièrement*, de l'inclination qu'on y a se forme la passion, de la passion l'habitude, de l'habitude l'attachement, qui est aussi dangereux que celui qu'on a aux biens de la terre et aux autres plaisirs. — *Secondement*, l'injustice y règne ; on y trompe, on use de fourberie : autant d'injustices qui obligent à restitution. — *Troisièmement*, il est une occasion des plus grands emportements, des jurements, des blasphèmes, des querelles, des disputes, etc. — *Quatrièmement*, on est responsable du temps qu'on y perd et des obligations indispensables qu'on néglige. — *Cinquièmement*, on y perd son bien, pendant qu'une femme pleure, que des enfants gémissent, et qu'ils manquent souvent du nécessaire pour faire une cruelle épargne afin de fournir à la dépense du jeu. — *Sixièmement*, enfin, le jeu est la décadence des familles et des plus grands désordres qui y arrivent.

*Seconde Partie.* — On sait assez que la vie des joueurs est une vie oisive ; que ces personnes sont inutiles à l'Etat, des chrétiens de nom seulement, qui ne s'acquittent d'aucun devoir de la religion comme il faut, etc.

(*Même source à consulter*).

On peut faire voir encore que, parmi les jeux et les autres divertissements, il y en a beaucoup de *dangereux*, encore plus de *criminels*, et très-peu qui soient *permis*. Il faut craindre les premiers, fuir les seconds, user avec une grande modération des troisièmes. — La piété, la justice et la tempérance nous sont particulièrement nécessaires en ces occasions :

*La piété*, pour ne pas s'engager dans des divertissements dangereux.

*La justice*, pour renoncer absolument à tous ceux qui sont criminels.

*La tempérance*, pour user avec sobriété et sans attachement de ceux qui sont permis.

---

[DESSEIN IV. — Sur les Spectacles, Comédies, Bals, etc]. — *Domine, ut videam* : Seigneur, faites que je voie. (Luc. XVIII).

C'est la demande qu'un pauvre aveugle fait au Sauveur dans l'Evangile de cette semaine : « Fils de David, que vous soyez un prophète ou le Messie que nous attendons, soit que, comme un autre Moïse, vous ayez reçu la puissance de faire des prodiges, voici un objet digne de votre compassion : accordez-moi, par pitié, ce que la nature m'a refusé en me donnant la vie; par ce refus elle m'a privé de toute la joie que l'on peut avoir en ce monde. Ouvrez mes yeux, qui ne sont ouverts qu'aux larmes, étant fermés à la lumière du jour ; faites-moi voir, puisque vous avez la bonté de me demander ce que je souhaite que vous fassiez en ma faveur. » — Cette demande, Chrétiens, était sans doute bien juste : et, si rien ne nous est plus cher dans la vie que nos yeux, je ne vois pas ce que cet homme, dans l'état où il était réduit, pouvait demander qui lui fût plus nécessaire : *Domine, ut videam.*

Mais, après tout, pour grand que soit le bien que nous avons reçu de la nature par la faculté de voir les objets qui frappent nos yeux, je ne sais si, en ce temps, les chrétiens ne doivent point faire à Dieu une prière toute contraire, et dire, avec le saint Roi-Prophète : *Averte oculos meos ne videant vanitatem :* détournez, Seigneur, mes yeux de ces spectacles où la vanité, la pompe, la magnificence, et tout ce que le monde a de plus attrayant, se fait voir avec plus d'éclat.» Car que voit-on, en ce temps, autre chose que des objets capables de nous séduire et de nous inspirer l'amour de la vanité? Que si les mondains s'appliquent particulièrement à satisfaire tous leurs sens par les objets qui leur sont propres, l'on peut dire qu'un de leurs plus agréables divertissements, celui qu'ils recherchent avec plus de passion, et qui les occupe le plus agréablement, est la comédie, le bal, les danses et les autres spectacles, qui sont souvent criminels et toujours dangereux; spectacles opposés à l'esprit du christianisme et à la profession que nous avons faite si solennellement de renoncer aux pompes et aux magnificences du monde, puisque c'est s'y rengager publiquement que de courir avec tant d'ardeur aux spectacles publics, jusque là que c'était autrefois une marque d'apostasie de sa foi et de sa religion, comme assure l'éloquent Salvien : *Est quædam in spectaculis apostasis fidei.*

Je ne pousserai pas la censure et le blâme jusqu'à soutenir que c'est absolument renoncer à la profession de chrétien que de se trouver aux spectacles auxquels les chrétiens passent une partie du Carnaval; mais, après vous avoir déjà fait voir le désordre qui se trouve dans les autres divertissements de ce temps, je vous dirai que celui-ci est le plus criminel pour quelques-uns et le plus dangereux pour les autres, et que c'est véritablement une chose digne des larmes que verse l'Eglise, et des gémissements qu'elle pousse vers le ciel, de voir ses enfants aveuglés jusqu'à ce point de s'exposer, pour satisfaire une vaine curiosité, au danger de leur salut. C'est pourquoi, je n'attaquerai point des vices ima-

ginaires, et, si je me sers des paroles et des expressions des SS. Pères pour condamner les spectacles d'aujourd'hui tels qu'ils sont, ce ne sera que dans ce qu'ils ont de commun avec ceux des anciens. Mais, après avoir avoué que ceux de notre temps sont moins criminels que les leurs, je n'avouerai pas pour cela qu'ils soient toujours innocents, et je veux vous faire voir

*Premièrement.* — Que, quelque soin qu'on ait apporté à en ôter le scandale et à les rendre moins suspects, plus honnêtes, ils sont encore assez criminels pour animer le zèle des prédicateurs, et pour inférer que plusieurs n'y peuvent assister sans péché.

*Secondement.* — Qu'étant toujours dangereux à l'égard de tout le monde, il est rare et bien difficile d'en revenir aussi innocent qu'on y est allé. Ce sera tout le partage de ce discours.

(*On trouvera les matériaux au titre* **Spectacles**, *dans la* **Morale**).

---

[Dessein V. — Comment un chrétien se doit comporter dans ce temps de débauche ]. — *Cœcus quidam sedebat secùs viam.* (Luc. xviii).

La triste vue des désordres qui ont coutume de régner particulièrement en ce temps m'oblige de vous suggérer le moyen de les éviter, en vous faisant comprendre les dangers auxquels tant de chrétiens s'exposent témérairement, dans ces jours si funestes, aux plus modérés mêmes, que le torrent de la coutume entraîne à des choses qu'ils regarderaient comme de véritables péchés dans une saison moins déréglée.

Si jamais les maximes de l'Evangile ont été opposées à celles du monde, c'est sans doute, chrétiens, dans la manière de combattre leurs ennemis. Le monde met sa gloire ou à les aller affronter le premier, ou à les attendre de pied ferme, et à chercher par là l'occasion de signaler son courage; il regarde, au contraire, la fuite comme une marque honteuse de faiblesse et de lâcheté ; tandis que l'Evangile nous apprend que, dans la guerre qu'un chrétien a continuellement à soutenir contre le monde et contre le démon, la fuite, loin de marquer de la lâcheté ou de la faiblesse, est plutôt un acte de générosité et de force. De manière que la plus haute prudence du christianisme est d'éviter les occasions où notre chute et peut-être notre perte entière nous paraîtraient inévitables. La raison d'une opposition si visible est, chrétiens, cet oracle de la vérité même, que quiconque cherche le péril y périra immanquablement : *Qui amat periculum in illo peribit* (Eccli. iii, 27).

Il est vrai que cette maxime ne s'entend pas de toutes les rencontres, ni de toutes sortes de péchés ; il y en a qu'il est permis de combattre et d'attaquer de front, comme la colère, la vengeance, et c'est un acte digne de la générosité chrétienne que d'aller trouver son ennemi et de lui donner des marques d'une sincère réconciliation ; mais, dans les vices qui ont le plaisir pour objet et dans les occasions où nous avons juste sujet de nous défier de nos forces et communément même dans la plus grande partie des péchés, c'est une prudence, et, comme soutiennent les autres, c'est un acte de force et de courage, que de fuir, d'éviter les occasions qui nous y portent. — C'est ce que j'entreprends de vous faire voir par deux raisons principales, qui feront tout le partage de ce discours :

La première est prise du côté de Dieu, sans le secours duquel nous ne pouvons vaincre l'ennemi.

La seconde est prise de nous-mêmes, qui avons besoin d'employer toutes nos forces pour résister aux ennemis puissants qui nous attaquent : or, j'ai besoin de vous faire voir

*Premièrement.* — Que quiconque s'expose volontairement à l'occasion du péché ne doit rien attendre de Dieu, dont il méprise les avis et les menaces, et par là il se rend indigne du secours divin : c'est ce que nous verrons dans la première partie.

*Secondement.* — Que ce téméraire a sujet de tout appréhender de lui-même, parce qu'il n'est jamais plus faible que dans ces rencontres.

(*On trouvera les matériaux au titre* **Occasion**, *dans la* **Morale**).

## LE MERCREDI DES CENDRES.

[Dessein I. — Du jeûne, et de quelle autorité est le précepte qui nous en est fait]. — *Cùm jejunatis, nolite fieri, sicut hypocritæ, tristes* : Lorsque vous jeûnez, ne prenez point un air triste, comme les hypocrites. (Matth. vi).

C'est de tout temps, Chrétiens, que le jeûne a été tellement recommandable, qu'il semble que les saints de l'ancienne loi, aussi bien que ceux de la nouvelle, en aient fait leur vertu favorite, et qu'à mesure que

leur sainteté a crû, leur abstinence s'est signalée par des jeûnes plus rigoureux et plus admirables. On dirait même, selon le sentiment de Tertullien, que l'abstinence, que ce Père appelle une partie du jeûne, *partionale jejunium*, que l'abstinence, dis-je, est la première que Dieu ait exigée de l'homme dès la naissance des siècles, comme le premier tribut de la sainteté et de l'innocence ; la première loi qu'il imposa à nos premiers pères, et qu'ils ne purent violer sans se perdre, et sans envelopper dans leur perte toute leur postérité. — Ce n'est pas seulement de l'abstinence, de cette portion du jeûne, c'est du jeûne même que l'Eglise ordonne en ce saint temps, de ce jeûne que les uns appellent l'aliment de nos âmes, les autres le remède à tous les vices, et les autres le trésor de toutes les vertus ; de ce jeûne qui fait peur aujourd'hui à tant de lâches chrétiens, de ce jeûne que tant de libertins profanent, et à qui tous les hérétiques des derniers siècles ont déclaré la guerre comme à l'ennemi de la sensualité et de tous les plaisirs du corps : c'est, dis-je, de ce jeûne que j'ai entrepris de vous parler dans ce discours, pour vous porter à observer religieusement un précepte qui est aujourd'hui l'écueil d'une infinité de personnes. Les unes se flattent par une trop grande délicatesse ; les autres, au lieu d'un moyen de salut, en font le sujet et l'occasion de leur perte et de leur damnation. — C'est, encore une fois, ce qui m'oblige à vous entretenir du précepte que l'Eglise nous impose en ce saint temps, et des moyens de sanctifier le jeûne, pour me servir de l'expression d'un prophète, *sanctificate jejunium* (Joël. I), afin de ne pas tomber dans le malheur de ceux dont parle S. Chrysostôme, lesquels dans leur jeûne, qui est presque l'unique action de pénitence qu'ils fassent pour leurs péchés, en commettent de nouveaux, qui doivent être expiés par d'autres jeûnes et par d'autres pénitences. Pour cela, j'ai dessein de vous représenter aujourd'hui :

*Premièrement.* — L'obligation du jeûne, et de quelle autorité est le précepte qui nous en est fait.

*Secondement.* — Quelle en doit être la pratique, c'est-à-dire la manière de l'observer avec mérite et de le rendre saint.

Ce sera tout le partage de ce discours.

(*Voir*, *à la* **Morale**, *le titre* **Jeûne**).

---

[Dessein II. — De la cérémonie des Cendres]. — *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverum reverteris* : Souvenez-vous, ô homme, que vous êtes poussière et que vous retournerez en poussière. (Genes. III).

Ce fut autrefois l'arrêt de mort prononcé par la bouche de Dieu même contre le premier homme, presque aussitôt qu'il eut reçu la vie. Et voici, Chrétiens, que ce même arrêt est aujourd'hui renouvelé contre tous les hommes par l'Eglise, que Dieu anime de son esprit et qu'il a faite la dépositaire de ses oracles. Car, comme si l'expérience de tous les siècles et l'exemple de tous les hommes qui nous ont précédés ne nous avait pas assez fortement persuadés de cette vérité, qu'il faut mourir, ou que les charmes des plaisirs des sens nous en eussent entièrement fait perdre la pensée, cette Eglise, toujours mystérieuse en sa conduite, a jugé à propos de nous en retracer le souvenir tous les ans dans cette cérémonie des Cendres, et de dire à tous ses enfants qu'ils ont tiré leur origine de la poussière, et que, malgré toute leur puissance et tous leurs efforts, quelques talents qu'ils aient de corps ou d'esprit, quelque avantage de naissance ou de fortune qu'ils puissent alléguer, ils seront un jour réduits en cendres, que tout ce faste qui les environne sera enseveli avec eux dans le tombeau, pour servir de trophée à la mort, d'exemple de la vanité de toutes les choses d'ici-bas. — C'est donc pour commencer ce saint temps du Carême, consacré à la pénitence, que l'Eglise nous en suggère le plus puissant motif, qui est la pensée de la mort, et c'est pour suivre son dessein et son intention que je veux rappeler à vos esprits cet arrêt fatal, exprimé dans les paroles qu'elle prononce en cette cérémonie. — Ainsi, Chrétiens, j'entrerai parfaitement dans le dessein de l'Eglise si je puis vous faire voir

*Premièrement.* — Que le souvenir de cet arrêt, qui nous rappelle la pensée de la mort et ses funestes suites, est ce qu'il y a de plus puissant pour nous porter à faire une véritable pénitence. C'est la première réflexion que je prétends faire sur cet arrêt irrévocable.

*Secondement.* — Que la cendre et la poussière où la mort nous réduit en conséquence de cet arrêt est comme le modèle de la pénitence que nous devons faire.

Deux vérités et deux réflexions importantes : dont l'une nous apprend la nécessité de la pénitence par la nécessité de la mort, et l'autre nous instruit de quelle manière nous devons faire cette pénitence, prise de l'état et de l'anéantissement où la mort nous réduira un jour. — L'une nous enseigne à faire une vertu excellente d'une nécessité inévitable ; et l'autre, en nous faisant prévenir la peine à laquelle nous sommes condamnés, changera cet arrêt, porté contre tous les hommes, en un arrêt de grâce et de faveur à notre égard. — En deux mots : il faut mourir, donc il faut se résoudre à faire pénitence ; c'est la première conséquence à tirer de l'arrêt ; — la mort nous réduira en cendres, donc la pénitence nous y doit réduire en quelque manière par avance, en nous faisant mou-

rir à nous-mêmes et à toutes les choses du monde : c'est la seconde conséquence, et tout le partage de ce discours.

(*Voir dans le tome de la* **Morale** *où il est traité de la* **Mort**, *et de tout ce qui regarde ce sujet*).

# LE JEUDI APRÈS LES CENDRES.

[Dessein I. — Le peu de foi qu'il y a dans le monde]. — *Audiens* Jesus, *miratus est, et sequentibus se dixit :* « *Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel* : » Jésus, en attendant ce discours, fut étonné, et dit à ceux qui le suivaient : « Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé tant de foi dans Israël. » (Matth. viii).

Il faut bien dire, Chrétiens, que la foi est quelque chose de grand, puisque le Fils de Dieu même en fait aujourd'hui le sujet de ses éloges et de son admiration en la personne du centenier de notre évangile. Mais ce qui nous en doit inspirer une plus haute estime, c'est de voir qu'elle est encore la fin de tous ses miracles, et qu'il semble attribuer à la force de cette vertu toutes les grâces et toutes les faveurs qu'il nous accorde, en ne mettant point d'autres bornes au pouvoir de la foi que celles que les hommes lui donnent eux-mêmes : *Omnia possibilia sunt credenti.* (Marc. ix). Mais qu'y a-t-il de si grand, de si recommandable dans cette vertu pour mériter les éloges, les miracles et toutes les faveurs d'un Dieu ? Les uns répondront, sans doute, que c'est l'excellence de cette vertu, qui est, selon l'Apôtre, la base et le fondement de toutes les autres. — D'autres diront que c'est la difficulté qu'il y a de croire tout ce qui est au-dessus de la nature, et qui ne tombe point sous les sens. — Quelques-uns ajouteront que c'est la rareté de cette vertu qui en fait l'excellence et la dignité, puisque le Fils de Dieu assure lui-même qu'à peine s'en trouvera-t-il sur la terre lors de son second avénement : *Filius Hominis veniens, putas inveniet fidem in terrâ* ? (Luc xviii). — Que si c'est une chose qui donne de l'admiration au Fils de Dieu de voir une foi si grande et si vive dans un païen, permettez-moi de vous dire que ce qui doit faire aujourd'hui notre étonnement c'est d'en voir si peu parmi les chrétiens, qui cependant, sans cette première vertu, ne

peuvent en aucune sorte prétendre au souverain bonheur qu'elle leur promet. — Tâchons aujourd'hui de rechercher les causes de la rareté de cette vertu parmi nous, afin d'y apporter le remède, et de ranimer cette foi si languissante et presque éteinte dans nos cœurs. — Je trouve particulièrement deux raisons de la rareté de la foi, que je regarde comme les deux grands obstacles à cette vertu, qui doit être *soumise* d'un côté, et *agissante* de l'autre. Il y a peu de foi parmi les hommes

*Premièrement*, Parce qu'on examine trop les vérités de la foi, et qu'on veut voir et pénétrer, et, si je l'ose dire, rendre palpable ce qu'il faut croire avec simplicité.

*Secondement*, parce qu'on ne les examine pas assez, et qu'on ne fait pas les réflexions nécessaires sur ces mêmes vérités : c'est-à-dire, que rarement on y pense et que presque jamais on ne les médite.

Trop vouloir approfondir les vérités que la foi nous enseigne, y faire trop peu de réflexion : deux excès qui feront tout le partage de ce discours.

(*Voir le titre* **Foi divine,** *à la* **Morale**).

---

[Dessein II. — Soin que les maîtres doivent prendre de leurs serviteurs]. — *Domine, puer meus jacet in domo paralyticus et malè torquetur* : Seigneur, mon serviteur est retenu au lit, malade de paralysie, et il souffre beaucoup. (Matth. viii, 6).

Il ne faut pas s'étonner, Chrétiens, si les SS. Pères font comme à l'envi l'éloge du centenier dont parle l'évangile de ce jour, après qu'il a mérité l'approbation, les louanges et l'admiration du Fils de Dieu même. Sans doute la sagesse incarnée, juge équitable du vrai mérite, n'aurait pas proposé un homme encore païen pour exemple au peuple d'Israël, si elle n'avait vu en cet homme, élevé dans la licence des armes, des qualités et des vertus capables de donner de la confusion aux plus réglés d'entre ce peuple, et aux docteurs mêmes de la loi les plus attachés à leurs devoirs. Mais la chose que nous avons plus d'intérêt à admirer et à imiter en même temps dans le centenier, dit S. Augustin, c'est sa charité, qui lui fait prendre un soin si empressé d'un de ses serviteurs devenu paralytique : *Puer meus jacet in domo paralyticus, et malè torquetur*. C'est à cet exemple de charité que je m'attache pour vous entretenir d'un des plus pressants devoirs du christianisme, devoir cependant auquel on ne pense presque point : c'est le soin qu'on doit

prendre de ses domestiques et de ses serviteurs. — Or, c'est l'exemple du centenier de notre évangile, c'est sur ce véritable modèle d'un bon maître, que je prétends qu'un maître chrétien doit se régler : et pour cela je veux vous faire voir, dans la première partie de cet entretien, les motifs de cette obligation pressante et indispensable, et dans la seconde en quoi cette obligation consiste, et à quoi ce devoir oblige plus particulièrement. — En deux mots : ce qui oblige les maîtres à prendre soin de leurs serviteurs, et à quoi ce soin les oblige. Je vous ferai voir

*Premièrement*, sur quel droit est fondé le soin que vous devez avoir de vos serviteurs.

*Secondement*, à quoi ce devoir vous engage.
Ce sera tout le partage de ce discours.

(*Ce dessein peut se trouver dans la* **Morale**, *au titre* **Maîtres et serviteurs**).

---

[Dessein III. — La grâce de Dieu, et le soin de ne la point perdre]. — *Dico vobis quod multi ab Oriente et Occidente venient, et recumbent cum Abraham et Isaac et Jacob in regno cœlorum, filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores* : Je vous dis que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, et seront assis avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux, pendant que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures. (Matth. viii).

C'est, Chrétiens, la terrible menace que le Sauveur fait aux Juifs dans l'Evangile, de les abandonner, après avoir vécu assez longtemps parmi eux, fait tant de prodiges en leur faveur, et après les avoir préférés à tous les peuples de la terre. Le mépris qu'ils ont fait de ses grâces, de ses instructions, de ses miracles et de ses bienfaits, a enfin lassé sa patience et épuisé la source de ses bontés à leur égard. Ils ne l'ont pas voulu recevoir, il les quitte ; ils n'ont pas voulu le suivre, il les abandonne et en appelle d'autres en leur place, qui seront plus fidèles à ses grâces et plus reconnaissants de ses bienfaits. — Les Juifs entendirent assez la menace qu'il leur faisait ; mais ils ne s'en mirent pas fort en peine, parce qu'ils n'en conçurent pas les suites, ni le déplorable malheur qu'ils s'etaient attiré par leur ingratitude. Ils prévoyaient à quoi aboutirait cette menace, mais ils n'en furent pas étonnés, parce qu'ils n'en pénétraient pas les suites ; ils ne comprenaient pas le dessein que le Fils de Dieu avait de leur retirer les grâces et les lumières de la foi

et de sa divine parole, et de les faire passer aux gentils. En les abandonnant, eux qui étaient son peuple, il appelait à leur place les autres nations, et en les excluant de son royaume, qui est le partage des enfants, il leur substituait des étrangers qui en prendraient un jour possession. — C'est ce qui m'oblige de vous représenter, le plus fortement qu'il me sera possible, le malheur auquel nous expose cet abandon de Dieu, le transport de ses grâces, et cette substitution qu'il fait encore tous les jours de ses biens, les retirant à ceux qui les méprisent, pour les donner à d'autres qu'il sait en devoir faire un meilleur usage.

C'est, Chrétiens, un mystère de la justice de Dieu, que le transport qu'il fait de ses grâces des uns aux autres, comme nous assure S. Paul quand il parle de l'abandon des Juifs et de la vocation des gentils, qui leur ont été substitués. *Nolo vos ignorare*, *Fratres*, *mysterium hoc quoniam Judæis cæcitas contigit ex parte* (Rom.) Mais il faut avouer que c'est un mystère bien terrible. Il en est de lui comme de plusieurs autres choses qui, pour nous être inconnues ou pour être trop ordinaires, donnent moins d'effroi aux hommes, lesquels prennent sujet de diminuer leur crainte de ce qui devrait davantage les faire trembler. Or, pour vous développer ce mystère, il me semble que l'on peut considérer ce transport ou cette substitution que Dieu fait de ses grâces en deux manières différentes ; savoir, à l'égard de Dieu qui la fait, et à l'égard des hommes qui la souffrent aux dépens de qui elle se fait.

*Premièrement.* — Dieu, qui la fait, a ses vues et ses desseins, que nous ne pouvons pénétrer à la vérité ; mais nous pouvons dire avec assurance qu'il y trouve sa gloire et l'intérêt de ses élus, à qui il a destiné l'héritage du ciel, au défaut de ceux qui ont abusé de ses grâces. C'est ce que nous verrons dans la première partie.

*Secondement.* — Nous envisagerons cette substitution des grâces à l'égard de ceux à qui Dieu les retire pour les transférer à d'autres : ce qui est la source de leur malheur, et le principe de leur réprobation.

C'est l'explication du mystère terrible qui s'est passé à l'égard du peuple juif, et que Dieu nous découvrira un jour à l'égard d'une infinité de chrétiens, de qui il retire sa miséricorde, pour les abandonner à la rigueur de sa justice.

(*Les matériaux de ce dessein se trouveront au quatrième tome de la* **Morale**, *au titre* **Grâce**).

[Sur la fin de cet évangile, il est parlé de l'Enfer : *Ibi erit fletus et stridor dentium.* Ce sujet sera traité lors de l'évangile du mauvais riche].

# LE VENDREDI APRÈS LES CENDRES.

---

[DESSEIN I. — Sur le pardon des injures et l'amour des ennemis]. — *Ego dico vobis: diligete inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos* : Moi je vous dis : aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent. (Matth. v).

Comme le précepte de pardonner les injures et d'aimer ses ennemis est, sans contredit, ce que la religion chrétienne a de plus rude en sa morale, c'est aussi, Chrétiens, ce qui a besoin de plus puissants motifs pour nous y engager. Il faut une force plus qu'humaine soit pour arrêter le penchant incroyable qu'a notre cœur à la vengeance, soit pour y allumer l'amour envers ceux qui nous ont offensés, soit enfin pour y étouffer la haine qu'une injure et un outrage sanglant peut y avoir excitée : jusques-là que quelques païens ont appelé la religion chrétienne une loi qui passe nos forces et qui est absolument impossible : *Fides Christianorum fides impossibilium* (V. Tertullien , *De resurrect. carnis*). Peut-être, Chrétiens, serais-je de leur avis si celui qui a fait ce commandement n'était point un DIEU, lequel, en même temps qu'il le fait, nous donne le pouvoir de l'observer. Je vous avoue même qu'on aurait peine à s'empêcher de murmurer contre une loi si sévère, si celui qui l'a portée ne s'y était soumis le premier ; et encore y trouverait-on mille difficultés s'il n'employait les plus grandes promesses et les plus grandes menaces pour nous porter à la garder inviolablement. — C'est pourquoi j'ai dessein de faire aujourd'hui en public, et en votre présence, ce que fit autrefois un grand saint, lequel, voyant que toutes ses paroles et toutes ses raisons ne servaient de rien pour réconcilier deux ennemis qui se portaient une haine mortelle, poussé d'un saint zèle et animé de l'esprit de DIEU, prit d'une main l'Evangile et de l'autre un crucifix, et puis, montrant tantôt le ciel et tantôt l'enfer, anima cette action de tant de zèle, et son visage de tant d'ardeur et de feu, qu'il amollit enfin ces deux cœurs endurcis, les obligea de s'embrasser et de lier ensuite une sainte et éternelle amitié. — Fasse le ciel, mes Frères, qu'en me servant du même artifice, mon dessein et mon intention soient suivis du même succès ! — Je prends donc d'une main l'Evangile, pour vous y faire lire une loi et un précepte juste, nécessaire, et qui n'est nullement impossible. Je prends le crucifix de l'autre, pour vous représenter un DIEU qui accorde ce pardon, et qui le demande pour ceux-mêmes qui l'outragent

le plus cruellement. Enfin, je lève les yeux au ciel et je les abaisse jusque dans les enfers, pour y faire voir les promesses et les menaces que Dieu emploie afin de nous obliger à nous soumettre à ce commandement. — C'est, Chrétiens, renfermer ce qu'il y a de plus fort et de plus puissant sur ce sujet. Mais, pour lui donner un plus grand jour, je veux vous faire voir,

*Premièrement.* — Le Fils de Dieu comme un maître souverain, qui nous commande d'un pouvoir absolu le pardon des injures : *dico vobis : diligite inimicos vestros ;*

*Secondement.* — Comme un maître qui a autorisé et fortifié son commandement par son exemple, puisqu'il a pardonné à ses propres bourreaux ;

*Troisièmement.* — Comme un maître qui veut être obéi à quelque prix que ce soit, puisqu'il emploie les plus grandes promesses et se sert des menaces les plus effrayantes pour ce sujet.

*Les matériaux au titre* **Amour des ennemis,** *dans la* **Morale**).

---

[Dessein II. — Sur l'Hypocrisie]. — *Attendite ne justitiam vestram faciatis coràm hominibus ut videamini ab eis* : Gardez-vous de faire vos bonnes œuvres devant les hommes pour être vus d'eux (Matth. v).

Le Fils de Dieu, après nous avoir commandé dans l'Evangile le pardon des injures et l'amour des ennemis, nous ordonne fort à propos, peu après, de nous garder bien de faire nos bonnes œuvres devant les hommes dans le dessein de nous attirer leur estime, ce qui est une pure hypocrisie. (On peut, sur cela, faire voir que l'hypocrite est injuste envers Dieu, envers le prochain, et envers lui-même).

*Premièrement.*— Il est injuste envers Dieu, dont il ravit la gloire, qu'il s'est réservée comme son bien propre, qu'il ne veut céder à personne. L'hypocrite l'usurpe manifestement, en faisant toutes ses actions pour être vu des hommes, afin de s'attirer leur approbation et leurs louanges, comme le Fils de Dieu le reprochait aux pharisiens : *Omnia opera faciunt ut videantur ab hominibus.* (Matth. xxiii). Ensuite de quoi Dieu semble prendre plaisir à l'humilier et à le confondre, en le faisant connaitre pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un hypocrite et un imposteur : ce qui l'expose au mépris et à la risée de tout le monde.

*Secondement.*— L'hypocrite est injuste envers le prochcin, qu'il abuse et qu'il séduit; et, quoiqu'il soit moins pernicieux que le scandaleux, qui le corrompt par son mauvais exemple, il l'entraîne souvent dans l'erreur et dans le vice par les mauvais sentiments qu'il lui inspire, et qu'il cache sous une apparence de vertu, comme le venin est souvent caché sous les fleurs. C'est l'artifice dont se sont servis tous les hérésiarques pour séduire les peuples.

*Troisièmement.* — L'hypocrite est aussi très-injuste envers lui-même, puisque, en gâtant et corrompant toutes les bonnes œuvres qu'il fait par la mauvaise intention qu'il leur donne, il en perd le fruit, et se prive de la récompense qu'il en aurait eue un jour dans le ciel : de sorte qu'il a toute la peine de la vertu sans en avoir le mérite, et s'attire la colère et la vengeance de Dieu au lieu des couronnes qu'il pouvait mériter par les mêmes actions, sans y employer plus de peine, de soin et de travail. Tel est le sort funeste de l'hypocrite.

(*Voir*, *à la* **Morale,** *le titre* **Hypocrisie**).

---

[Dessein III. — L'obligation de faire l'aumône]. — *Cùm facis eleemosynam, noli tubâ canere ante te* : Lorsque vous faites l'aumône, fuyez surtout l'éclat (Matth. v).

Après que le Fils de Dieu nous a recommandé d'aimer nos ennemis, de faire du bien à ceux qui nous haïssent et de fuir l'hypocrisie, il était fort convenable qu'il nous ordonnât de pratiquer de bonnes œuvres. C'est aussi ce qu'il fait en nous commandant de faire l'aumône et d'assister le prochain de nos moyens, mais de ne le pas faire par vanité et à la vue du monde, pour nous attirer l'estime. Afin de vous porter à vous acquitter d'une obligation si étroite et si juste tout ensemble, je la fonde sur les trois devoirs de la charité, qui vous y obligen par autant de motifs pressants :

*Premièrement.* — Sur l'amour que nous devons à notre prochain, et qui nous est si expressément commandé.

*Secondement.* — Sur celui que nous devons à Dieu, qui nous demande cette aumône dans la personne du pauvre.

*Troisièmement.* — Sur l'amour et la charité que nous nous devons à

nous-mêmes, puisqu'en faisant l'aumône nous en recevrons des avantages infinis.

Ce seront les trois parties de ce discours.

(*Voir le titre* **Aumône,** *dans la* **Morale**).

[Il est encore parlé, dans cet évangile, de la vaine gloire, dont on peut faire un discours; mais nous en avons donné ailleurs la matière].

# LE PREMIER DIMANCHE DE CARÊME.

[DESSEIN I. — Le moyen de vaincre les tentations]. — *Ductus est* JESUS *in desertum à Spiritu, ut tentaretur à diabolo* : JÉSUS fut conduit dans le désert par l'Esprit, pour être tenté par le démon (Matth. VI.)

Il ne faut point douter, Chrétiens, que la principale raison qui a obligé le Fils de DIEU de permettre au démon de le tenter ne soit d'apprendre aux hommes à vaincre les tentations, et pour nous servir de modèle dans un exercice qui occupe toute notre vie : *Nisi Christus tentaretur,* dit S. Augustin, *tibi tentando magisterium vincendi non præberet* (In ps. LIX). Il savait bien qu'en matière de guerre l'exemple du capitaine fait plus que tout le reste, et qu'il n'est point de plus puissant moyen pour animer les autres au combat que de se mettre à la tête des troupes et de combattre tout le premier. C'est pourquoi ce Sauveur a voulu que l'on sût toutes les circonstances de cette attaque et toutes les adresses dont cet ennemi tâcha de le surprendre. Il a bien voulu passer lui-même par toutes ces épreuves, comme l'assure S. Paul, *tentatum per omnia*, afin que, de quelque nature qu'elles puissent être, nous ayons le courage d'y résister. En un mot, comme c'est la chose la plus ordinaire dans la vie, il n'y a rien dont cette sagesse infinie ait voulu nous instruire plus en particulier que des tentations, dans l'Evangile de ce jour. — Mais, afin de rendre ce sujet le plus moral et le plus fructueux qu'il nous sera possible, il me semble qu'il en est de ce combat, où nous sommes sans cesse aux prises avec les ennemis de notre salut, comme de tous les autres, où trois sortes de personnes ont besoin d'apprendre comment elles s'y doivent comporter. — Les premiers sont les téméraires qui se jettent aveu-

glément dans le péril, avec un danger évident de se perdre. — Les seconds sont des gens sans adresse et sans expérience, qui, pour ne pas savoir la guerre, tombent dans les piéges d'un ennemi rusé, qui les attaque à son avantage et les défait sans difficulté. — Les troisièmes enfin sont les lâches, qui rendent les armes et se laissent vaincre sans résistance et sans combat. — C'est dans ces trois classes que l'on peut renfermer tous ceux qui succombent aux tentations, et ce sont ces trois sortes de combattants qui ont besoin d'avis afin de n'être point vaincus dans cette guerre, où nous ne courons pas un moindre danger que celui de nous perdre pour jamais. Nous devons donc être persuadés qu'il est d'un extrême intérêt pour nous de savoir,

*Premièrement.* — Qu'il y a des téméraires et des présomptueux qui cherchent le péril et qui s'y exposent : à ceux-là nous apprendrons que la fuite des tentations et la vigilance chrétienne sont la plus haute prudence et la plus grande générosité d'un chrétien.

*Secondement.* — Qu'il y a des personnes peu expérimentées, qui sont en danger de se laisser surprendre par l'ennemi le plus rusé et le plus adroit qui soit au monde : et nous tâcherons de leur découvrir les artifices et les stratagèmes dont se sert le démon dans les tentations, afin qu'ils se précautionnent, sur le modèle du Fils de Dieu.

*Troisièmement.* — Enfin, qu'il y a des lâches qui n'ont pas le courage de résister à ce fameux ennemi qui les attaque : et nous tâcherons d'animer ceux-ci par l'exemple du Sauveur, qui nous apprend avec quelle force on doit lui résister.

C'est tout le sujet et le partage de ce discours.

(*Voir le titre* **Tentation** *à la* **Morale**).

---

[Dessein II. — De la pénitence]. — *Ductus est* Jesus *in desertum* : Jésus fut conduit dans le désert (Matth. iv).

Tel est, Chrétiens, le modèle que l'Eglise propose à ses enfants en ces jours de pénitence et de salut où nous sommes entrés. Non contente de les voir pleurer leurs péchés aux pieds des ministres sacrés, elle exige de leur douleur de dignes fruits de pénitence. C'est dans cette même vue qu'elle les conduit dans le désert, pour y apprendre, dans l'exemple de celui qui ne fut jamais pécheur, à devenir de véritables pénitents. — Je puis donc vous dire du Sauveur ce que le Sauveur disait lui-même aux Juifs qui avaient vu Jean-Baptiste sur les bords du Jourdain : *Quid exis-*

*tis in desertum videre?* Qu'êtes-vous allés voir dans ce désert? Y avez-vous vu son cœur, vivre dans la mollesse et dans le repos? Ou plutôt ne l'avez-vous pas vu retiré dans la solitude, occupé pendant quarante jours à expier par ses larmes des péchés qu'il devait expier un jour par ses souffrances et par son sang? — Entrons donc, Chrétiens, dans l'esprit de Jésus-Christ et dans celui de l'Eglise. Ne croyons pas qu'il suffise de détester le péché par une douleur sincère, sans l'expier par une vie austère et pénitente. Faites donc, je vous prie, attention à ces deux choses :

*Premièrement.* — Que la pénitence du cœur doit toujours être accompagnée d'une vie austère et pénitente.

*Secondement.* — Qu'une vie austère et pénitente devient douce par la pénitence du cœur qui l'accompagne.

(*Les matériaux au titre* **Pénitence,** *dans la* **Morale**).

---

[Dessein III. — Du bonheur et des avantages de la retraite et de la solitude]. — *Ductus est* Jesus *in desertum :* Jésus fut conduit dans le désert (Matth. iv).

Je ne sais si, entre toutes les actions du Fils de Dieu, on en trouvera une et plus mystérieuse et plus instructive tout à la fois que sa retraite dans le désert, où il commença à travailler au salut des hommes, à les réconcilier avec son Père, et à nous montrer par son exemple même la plus sûre manière de trouver Dieu et de le servir avec plus de pureté. — Cet exemple renferme, ce semble, toute la morale chrétienne, et la réduit à une seule pratique, dont le fruit, si nous en voulons faire l'essai, sera de nous retirer avec le Sauveur dans le désert, et de nous élever par ce moyen au-dessus de toutes les choses créées, pour trouver Dieu, que nous ne pouvons rencontrer si facilement ailleurs que dans la solitude et la retraite, pour lui parler et l'entendre, pour méditer sa loi et les vérités que les prophètes nous ont annoncées de sa part, et enfin pour jouir par avance du bonheur que nous attendons dans le ciel. — C'est dans la solitude et dans la retraite que se rencontrent tous ces avantages ; c'est dans une vie séparée du commerce du monde que l'on peut penser plus commodément aux vérités éternelles, et à cet unique nécessaire tant recommandé par le Fils de Dieu, c'est-à-dire, à cette grande affaire du salut. — Voilà, Chrétiens qui souhaitez servir Dieu avec sincérité et avec sûreté, voilà le moyen le plus aisé. Sortez de Babylone, de la confusion et du tumulte ; retirez-vous de l'embarras du siècle : et là vous trouverez

Dieu infailliblement. — Mais, comme on ne peut trouver et posséder Dieu que par la grâce, je prétends vous montrer, dans cet entretien,

*Premièrement.* — Que c'est dans la solitude et la retraite que l'on recouvre cette grâce que l'on perd ordinairement dans le commerce du monde.

*Secondement.* — Que c'est là aussi qu'on la conserve plus facilement, n'étant pas exposé à tant d'occasions, de périls et de tentations qu'ailleurs, et par conséquent à tant de funestes chutes, si fréquentes dans le siècle.

(*Les matériaux de ce discours se trouveront abondamment dans plusieurs titres de la* **Morale**).

# LE LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME.

[Dessein I. — Du jugement dernier et de sa rigueur envers les pécheurs]. — *Tunc videbunt Filium Hominis venientem in nube, cum potestate magnâ et majestate :* Alors ils verront le Fils de l'Homme qui viendra sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté (Luc. xxi, 27).

C'est une vérité dont tout chrétien doit être bien persuadé, que la miséricorde et la justice de Dieu auront chacune leur tour, et que, comme l'une s'est déjà fait voir durant tout le temps de notre vie, l'autre triomphera un jour, quand le Fils de l'Homme paraîtra pour la seconde fois sur la terre, avec toute la majesté, toute la puissance et tout l'appareil d'un juge souverain. — Cependant il est vrai de dire que sa miséricorde l'a toujours emporté sur sa justice, aussi bien que sur ses autres perfections; que c'est elle qui a tenu le premier rang, et que ç'a été à notre égard comme sa nature, selon le sentiment de l'Eglise même : *Cujus natura bonitas*; c'est-à-dire le principe de tous les mouvements de son cœur et de toutes ses actions au-dehors. Jusque-là, dit Tertullien, qu'il a plutôt souffert que la témérité des hommes ait attaqué la vérité de son être que sa bonté, et qu'on lui ait disputé le titre de Dieu, en souffrant la multitude et l'énormité de nos crimes, que celui de miséricordieux, en les punissant. — Mais un jour, Chrétiens, il changera de conduite sans changer de nature; sa justice aura réciproquement le dessus, et ce sera

en ce grand jour que cette justice se fera voir dans toute sa rigueur et triomphera à son tour,

*Premièrement*, de la malice des hommes;

*Secondement*, de sa propre bonté, de laquelle le règne, étant expiré, fera place à la colère et à la vengeance.

(*Voir les matériaux au titre* **Jugement dernier**, *au tome* V^e^ *de la* **Morale**).

---

[DESSEIN II. — Du jugement en faveur des justes]. — *Venite, benedicti Patris mei; possedite paratum vobis regnum a constitutione mundi* : Venez, les bénis de mon Père; possédez le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde (Matth. XXV).

Je crois, Messieurs, que c'est à force d'entendre parler de la rigueur du jugement dernier que la plupart des chrétiens se sont persuadés que la bonté et la miséricorde de DIEU n'étaient que pour cette vie, au lieu que toute la sévérité de sa justice était réservée pour l'autre. Cela est vrai en un sens, parce qu'en effet DIEU est maintenant facile à apaiser, au lieu que, quand le temps de cette vie sera passé, il ne changera jamais de volonté à notre égard, et qu'il ne révoquera point l'arrêt qu'il aura porté une fois contre nous. Mais c'est une idée fausse en tout autre sens, puisque c'est particulièrement dans l'autre vie que sa miséricorde éclate par la récompense des justes, comme sa justice paraît dans le châtiment des impies. C'est ce qui m'a fait dire que ce grand jour, qui s'appelle le jour du Seigneur, sera aussi le jour des justes qui auront saintement vécu, c'est-à-dire le jour de leur triomphe et le théâtre de leur gloire, où leur mérite sera reconnu, leur innocence justifiée, et leurs bonnes actions couronnées en présence du ciel et de la terre.

Mais, pour voir en quoi consistera cette joie et ce triomphe, qui doit faire ici-bas la consolation des gens de bien, je remarque dans l'Ecriture qu'il y a deux choses pour lesquelles les hommes ont une plus ardente passion, et que DIEU s'est néanmoins uniquement réservées, car il a voulu que même les plus justes et les plus saints y renonçassent en cette vie : la gloire et la vengeance : de la première desquelles il a dit par un prophète : *Gloriam meam alteri non dabo* (Isaïæ XLVIII); et l'Apôtre, parlant de l'autre, dit : *Mihi vindicta, et ego retribuam* (Hebr. X). Or, c'est de ces deux mêmes choses que DIEU s'est réservées en ce monde qu'il fera part en l'autre aux justes, à ce grand jour du jugement dernier.

*Premièrement.* — Pour la gloire dont ils se sont privés et à laquelle ils ont si généreusement renoncé en ce monde, il la leur fera rendre avec éclat par tout ce qu'il y aura eu d'hommes depuis la naissance des siècles: *Tunc laus erit unicuique à* Deo (I Cor. iv, 5).

*Secondement.* — Pour la vengeance, qui leur était si expressément défendue, elle leur sera alors permise, et ils en goûteront tous les fruits en voyant leurs ennemis abattus à leurs pieds, et en devenant leurs juges et les arbitres de leur sort. C'est le prophète royal qui les en assure : *ad faciendam vindictam in nationibus: gloria hœc est omnibus sanctis ejus* (Ps. cxlii).

Voilà, Chrétiens, les deux choses qui feront la joie et le bonheur des justes, en ce jour d'effroi et de terreur, pendant que les autres seront dans la dernière consternation. Ils y trouveront la gloire dont ils ont été privés, ou qu'ils ont eux-mêmes fuie en ce monde, et ils y goûteront la satisfaction d'une juste vengeance à laquelle ils ont renoncé.

(*Pour remplir ce sujet, on peut avoir recours au cinquième tome de la* **Morale**, *au titre* **Jugement**).

---

[Dessein III. — Combien le jugement sera terrible]. — *Cùm venerit Filius Hominis in majestate suâ, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suœ et congregabuntur ante eum omnes gentes* (Matth. xxv).

Comme ce grand jour du jugement dernier s'appelle dans l'Ecriture le jour du Seigneur et le jour des vengeances, on peut choisir pour sujet et pour partage de ce discours les deux qualités que le Fils de Dieu prendra alors, bien différentes de celles qu'il a prises dans son premier avénement.

*Premièrement.* — Au lieu du titre de Sauveur, il prendra celui de juge; mais ce sera un juge souverainement éclairé, qui examinera toutes nos pensées, nos actions, nos devoirs, nos omissions, et qui les jugera sur les règles de l'Evangile ; — un juge exact et sévère, qui jugera tout avec la dernière rigueur; — un juge intègre, inflexible et inexorable.

*Secondement.* — Au lieu du titre de Médiateur des hommes, il en deviendra le vengeur : et il faut juger de la rigueur de cette vengeance par la grandeur de sa colère, par la grandeur et l'énormité de tant de crimes, et il se vengera en Dieu.

(*On trouvera de quoi remplir ce dessein au cinquième tome de la* **Morale**, *sous le titre* **Jugement**).

# LE MARDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME

[Dessein I. — Les irrévérences que l'on commet dans les églises]. — *Intravit* Jesus *in templum* Dei, *et ejiciebat omnes vendentes et ementes in templo* : Jesus entra dans le temple de Dieu, et il en chassait tous les vendeurs et les acheteurs (Matth. xxi).

L'indécence et l'immodestie dans les églises est un crime plus grand qu'on ne s'imagine. C'est manquer de respect envers la divine Majesté; c'est l'offenser dans sa propre maison; c'est l'outrager dans le lieu même destiné pour l'honorer. — Car les trois objets des plus tendres complaisances de Dieu sont les églises consacrées à son culte, les mystères qu'on y célèbre à son honneur, et les âmes qui viennent s'y sanctifier. Or, Dieu est jaloux de la sainteté de sa maison, de la vénération due à ses mystères et de la sanctification des âmes fidèles. C'est pourquoi je veux vous faire voir que les irrévérences des libertins dans nos églises, l'attaquent en ces trois objets, qu'il chérit le plus :

*Premièrement.* — Elles déshonorent la sainteté du lieu qu'il a choisi pour sa demeure.

*Secondement.* — Elles violent le respect dû à la grandeur des mystères qu'on y célèbre.

*Troisièmement.* — Elles mettent obstacle à la sanctification des âmes fidèles.

(*Voir le troisième tome de la* **Morale**, *sous le titre* **Eglises Matérielles**.

[On traitera encore ce sujet sur l'évangile du lundi de la quatrième semaine de Carême].

---

[Dessein II. — Respect dû aux églises]. — *Domus mea domus orationis vocabitur :* Ma maison sera appelée une maison de prière (Matth. xxi).

Pour être persuadé de cette vérité, il ne faut que considérer,

*Premièrement.* — Que nos Eglises sont le lieu que Dieu a choisi pour y être honoré et glorifié par ses créatures : et c'est là ordinairement qu'il reçoit de plus grands mépris de la part des chrétiens, par les profanations qu'ils y commettent.

*Secondement.* — C'est le lieu où nous recevons plus de grâces et de faveurs de ce Dieu libéral et magnifique, qui a coutume d'en faire une profusion à ceux qui les lui demandent : et c'est là qu'ils lui témoignent plus d'ingratitude, par le refus ou par l'abus qu'ils en font.

*Troisièmement.* — C'est là que Dieu nous donne des marques plus sensibles de son amour et de sa bonté : et c'est là qu'une infinité de chrétiens l'outragent plus cruellement et plus impunément, par les crimes qu'ils y commettent.

(*Les matériaux se trouveront au même tome de la* **Morale**).

[Le même sujet sera traité au lundi de la quatrième semaine].

---

[Dessein III. — Les miracles sont la plus forte preuve de la religion]. — *Videntes principes sacerdotum et scribæ mirabilia quæ fecit, etc.* : Les princes des prêtres et les scribes, voyant les prodiges qu'il opérait, etc. (Matth. xxi).

C'est une chose bien surprenante, Messieurs, que tous les miracles et les prodiges que le Fils de Dieu opéra pendant sa vie mortelle, pour attirer les hommes au service de Dieu et leur prouver de la manière la plus persuasive sa mission et sa divinité, bien loin de servir à leur conversion, n'aient attiré la vénération que de quelque menu peuple qui s'attache à sa suite, et n'aient au contraire fait qu'endurcir davantage les princes de la Synagogue, et augmenter de plus en plus leur mépris et leur indignation contre l'auteur de tant de prodiges. Mais, quoi qu'il en soit, il est constant que ces miracles, considérés en général, sans parler des avantages particuliers qu'en ont reçus ceux en faveur de qui ils ont été opérés, sont en eux-mêmes des bienfaits publics sans lesquels ses autres actions, qui ont plus immédiatement contribué au salut des hommes, auraient été inutiles, puisque sans cela le monde ne l'aurait jamais reconnu pour ce qu'il était, ni embrassé sa foi et sa religion. — D'où l'on infère avec raison que les miracles, tant ceux qu'il a faits lui-même pendant sa vie que ceux qui se sont faits depuis en son nom, sont non-seulement la plus forte preuve de la vérité de notre foi, qui n'a été établie que par ce moyen, mais encore la première et fondamentale preuve

où il en faut enfin revenir quand on veut approfondir les raisons de croire des mystères si incompréhensibles, et une doctrine si contraire à la nature corrompue. — Il s'agit donc ici de convaincre mes auditeurs qu'il y a de véritables miracles dans la religion chrétienne, qu'il n'y point d'homme de bon sens qui les puisse contester, et, de plus, que ces miracles sont une preuve incontestable de la vérité de cette religion et de la fausseté de toutes les autres. — Je prétends donc montrer,

*Premièrement.* — La vérité constante des miracles qui se sont faits dans la religion chrétienne, lesquels ne se peuvent nier sans une effroyable opiniâtreté, et sans qu'on s'inscrive en faux contre ce qu'il y a au monde de mieux autorisé.

*Secondement.* — La vérité de cette religion prouvée et autorisée par la certitude des miracles.

(*Pour remplir ce dessein, on peut avoir recours au troisième tome de la* **Morale**, *au titre* **Foi**).

---

[Dessein IV. — De l'Envie.] — *Videntes principes sacerdotum et scribæ mirabilia quæ fecit et pueros clamantes in templo, indignati sunt et dixerunt ei : Audis quid isti dicunt?* Or, les princes des prêtres et les scribes, voyant les merveilles que Jésus venait de faire, et que les enfants criaient dans le temple, ils en furent indignés et lui dirent : « Entendez-vous ce que disent ces enfants? » (Matth. xxi, 16).

Entre tous les vices, il n'y a, Messieurs, que l'envie qui ait le bien pour objet, en s'attachant aux vertus et aux bonnes qualités d'une personne pour les détruire, ou du moins pour tâcher d'en étouffer le souvenir. C'est ce que nous voyons dans notre évangile, par le procédé des scribes et des premiers d'entre les prêtres de la loi. — Le Sauveur étant entré un jour dans Jérusalem, toute cette grande ville fut émue et troublée à la vue des prodiges qu'il faisait, lesquels attiraient à sa suite une foule de peuple publiant à haute voix que c'était un grand prophète, qui commençait à donner des preuves de sa mission dans la capitale de la Judée. Les miracles surprenants qui paraissaient aux yeux de tout le monde autorisaient ce sentiment que le peuple avait de lui. Et Dieu, qui tire sa gloire de la bouche des enfants mêmes, permit qu'ils éclatassent dans le temple en cris de joie, qui retentirent partout. Mais la cruelle envie et la jalousie secrète que ces scribes et ces princes des prêtres avaient conçue contre le Fils de Dieu ne put souffrir ce peu de gloire que des enfants lui don-

naient : ils en marquèrent leur chagrin, et voulurent l'engager lui-même à les faire taire, à étouffer ce bruit qui leur était importun, parce qu'il était comme l'éclat d'une réputation avantageuse qui tournait à leur confusion. Il est vrai que la réponse de cet Homme-Dieu ferma la bouche aux envieux de la gloire de son nom; mais elle n'étouffa pas leur envie, qui cacha son venin sous un morne silence: en sorte qu'ils pensèrent dès lors à se saisir de sa personne, afin d'éteindre dans son sang la douleur que leur causait sa vertu et sa réputation.

Ce n'est pas sans raison, Messieurs, que les docteurs sont assez en peine de décider quel péché c'est proprement que l'envie, et sous quel genre de vice il doit être compris. Car, comme personne ne commet le péché pour le péché même, mais toujours pour quelque bien apparent qu'il en espère ou qu'il y recherche, il faut de nécessité que ce soit ou la vue de quelque intérêt personnel, ou l'attrait de quelque plaisir des sens, ou l'éclat de quelque honneur mondain, qui l'aveugle, dont le désir déréglé le porte à violer la loi de Dieu, puisqu'il n'y a que ces trois sortes de biens sensibles, auxquels tous les autres doivent se rapporter, selon le sentiment du Disciple bien-aimé. — D'un autre côté, dans la tristesse que l'on conçoit de la vertu ou de la prospérité du prochain, ce qui fait proprement l'envie, quel bien en peut-il revenir à un envieux? Quel plaisir en conçoit-il, puisque cette envie le tourmente et lui déchire le cœur? Quel honneur en peut-il prétendre, puisque la honte semble tellement attachée à ce vice, qu'on n'ose même l'avouer? Par conséquent, il semble que l'envie n'a pas dû y être comprise, n'étant pas un péché propre à l'homme, mais au démon, qui la lui inspire, et qui, l'ayant conçue lui-même dans le ciel, la conserve encore maintenant dans les enfers : *Invidia diabolicum vitium, quod solo diabolo est*, dit S. Augustin. — C'est de-là que je prétends vous faire voir, dans ce discours,

*Premièrement.* — Quelle est l'indignité du péché de l'envie, pour vous en faire concevoir de l'horreur.

*Secondement.* — Quels en sont les suites et les effets, qui nous le doivent faire craindre et éviter.

(*Voir, dans la* **Morale**, *le titre* **Envie**).

# LE MERCREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME.

---

[Dessein I. — Sur l'incrédulité et le libertinage en matière de foi.] — *Generatio mala et adultera signum quærit: et signum non dabitur ei* : Cette génération mauvaise et adultère demande un signe; et il ne lui en sera point donné. (Matth. xxii).

C'est la coutume des libertins, des incrédules et des impies, de ne vouloir ajouter foi qu'à ce qui tombe sous leurs sens, de rejeter tout ce qui n'est point de leur goût, quelque authentique qu'il soit, et de prétendre que les mystères mêmes de la religion doivent être aussi palpables, pour ainsi parler, que les chóses les plus matérielles et les plus grossières. Voilà le reproche que fait aujourd'hui le Fils de Dieu, dans notre évangile, à ces esprits incrédules et opiniâtres de l'ancienne loi; je veux dire à ces orgueilleux docteurs qui, ne pouvant croire encore ce qu'ils avaient cent fois vu des prodiges du Sauveur, lui demandaient toujours de nouveaux signes : ce qui les lui fit traiter de génération perverse et adultère, et leur reprocher leur dureté par l'exemple de la Reine de Saba, qui, sans avoir vu aucun signe de la part de Salomon, ne laissa pas d'admirer sa sagesse, et de souhaiter d'être toujours en sa présence pour l'entendre et profiter de ses admirables discours. — C'est, Messieurs, ce qui me donne occasion de vous parler, dans ce discours, des mauvais principes dont sont prévenus les incrédules, les impies et les libertins, en un mot tous ceux qui se piquent d'esprits-forts, et qui n'ont point d'autre religion que leur propre sens: ce qui me semble venir principalement de deux causes.

*Premièrement.* — De la présomption de leur esprit, qui veut comprendre ce qu'il faut simplement croire avec une foi soumise.

*Secondement.* — De la corruption de leur cœur, qui ne peut se rendre à des vérités incompatibles avec le dérèglement de leur vie.

*On peut trouver de quoi remplir ce sujet dans le cinquième tome de la* **Morale**, *aux titres* **Foi, Incrédulité.**

[Voir, plus loin, le *mercredi de la Ve semaine,* et aussi le *IVe dimanche après Pâques.*]

[Dessein II. — Sur l'Impureté.] — *Cùm immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem, et non invenit* : Lorsque l'esprit immonde est sorti du corps d'un homme, il va par des lieux arides cherchant du repos, et il n'en trouve point (Matth. xii).

C'était autrefois l'effet du plus grand et du plus déplorable aveuglement de l'antiquité païenne, de s'imaginer des dieux sujets aux mêmes vices que les hommes, et dont les exemples ne doivent pas manquer de leur ôter la crainte de les commettre, et la honte et le regret de les avoir commis : mais c'est aujourd'hui, Chrétiens, une vérité constante dans notre religion, autorisée de l'Ecriture et du sentiment commun de tous les Pères, que chaque vice a son démon qui y sollicite les hommes : ce qui devrait suffire pour nous en donner de l'horreur. C'est dans cette vue que l'Evangile de ce jour nous présente un démon impur, qui nous porte au plus honteux de tous les crimes, puisqu'on n'ose même le nommer. Le Fils de Dieu nous en fait une naïve peinture, quand il dit que ce démon d'impureté dont les hommes sont possédés, pour cacher le trouble qui l'agite, son inquiétude et sa honte, cherche les lieux écartés, et cause ensuite un furieux ravage dans la demeure dont il s'est rendu maître. Mais cet esprit d'impureté ne se contente pas de rendre malheureux en cette vie ceux qui s'en laissent vaincre et qui n'ont pas le courage de lui résister : il les expose encore au danger évident d'un malheur éternel, par la multitude des crimes auxquels il les porte, et par l'aveuglement et l'insensibilité pour les choses du ciel où il les jette. C'est à la vue de ce double malheur, qu'entraîne après soi cette passion infâme, que je veux aujourd'hui vous en donner de l'horreur. Je prétends donc vous montrer,

*Premièrement.* — Qu'un impudique, qui ne cherche qu'un plaisir criminel et honteux, dont il fait son bonheur en cette vie, trouve dès maintenant son malheur par le trouble, l'infamie et l'amertume qu'il y rencontre.

*Secondement.* — Qu'un impudique s'attire ensuite un malheur éternel, puisque c'est la marque infaillible et le caractère le plus visible qu'il puisse avoir de sa réprobation.

(*Il faut voir au cinquième tome de la* **Morale**, *titre* **Impureté**).

---

[Dessein III. — De la résistance aux grâces de Dieu.] — *Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione istâ, et condemnabunt eam* : Les Ninivites se

lèveront au jour du Jugement avec cette génération, et la condamneront (Matth. xxii).

Le Fils de Dieu, dans notre même évangile, reproche avec justice aux scribes et aux pharisiens la dureté incroyable de leurs cœurs, leur représentant qu'à l'exemple des Ninivites, qui se convertirent par une seule prédication de Jonas, et de la Reine de Saba, qui se rendit aux simples paroles de Salomon, ils auraient beaucoup plutôt dû croire en lui et se rendre à sa parole, puisqu'il leur avait plus fortement prouvé sa mission et sa divinité par le grand nombre des prodiges qu'il avait faits en leur présence, les assurant qu'au jour du Jugement ce peuple et la Reine de Saba s'élèveraient contre eux, et leur feraient de sanglants reproches sur leur insensibilité. Ces paroles du Sauveur nous sont une évidente preuve du funeste danger auquel s'exposent ceux qui résistent aux grâces de Dieu et qui les refusent. Cependant, ce malheur est si ordinaire et si commun, qu'on ne peut assez le déplorer ; et c'est ce qui m'engage à vous en représenter, le plus fortement qu'il me sera possible, les terribles conséquences ; ce que je fais en vous montrant :

*Premièrement.* — Que la grâce refusée de la part du pécheur attire réciproquement le refus que Dieu lui en fait à son tour, par une punition juste, puisque la moindre chose que mérite celui qui refuse un bienfait c'est d'en être privé.

*Secondement.* — Que la grâce refusée de la part de Dieu est la source du malheur et de la réprobation du pécheur : car c'est ce qui cause son aveuglement et son endurcissement dans le crime.

(*Voyez, au quatrième tome de la Morale, le titre* **Grâce de Dieu.**

# LE JEUDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME.

[Dessein I. — Du pouvoir de la prière dans l'exemple de la femme chananéenne.] — *O mulier, magna est fides tua: fiat tibi sicut vis :* O femme, votre foi est grande : qu'il vous soit fait selon que vous voulez (Matth. xv).

L'éloge le plus véritable, aussi bien que le plus avantageux, que les

SS. Pères, fondés sur les paroles du Fils de Dieu, aient donné à la prière, est sans doute de l'appeler toute-puissante, puisque son pouvoir est sans bornes, et qu'il s'étend dans le ciel et sur la terre, sans qu'aucune créature s'en puisse défendre, et non pas même le Créateur. Ce qui a fait dire au savant Théodoret : *Omnipotens oratio, cùm sit una, tum omnia potest :* que l'oraison toute seule vient à bout de tout, parce que son pouvoir n'est autre que celui de Dieu même, dont il semble faire un transport à la prière. C'est ce que nous montre l'évangile de ce jour : cette femme fait éclater sa force et sa fermeté dans la poursuite de son entreprise, et par ses cris et ses prières elle obtient du Sauveur tout ce qu'elle prétend. *O mulier ! magna est fides tua, fiat tibi sicut vis*, lui dit le Fils de Dieu : ô femme, votre foi est grande : allez, et vous aurez ce que vous demandez ; et, au moment où je vous parle, votre fille pour laquelle vous me faites des sollicitations si pressantes est entièrement guérie. Ne cherchons donc pas plus loin cet art de prier, si admirable et si utile ; ne cherchons point d'autre maître pour nous apprendre cette excellente rhétorique, qui persuade et qui force en quelque manière Dieu même, puisque nous avons, dans cette pauvre Chananéenne, un exemple si sensible de cette force et de cette efficacité de l'oraison dont le Fils de Dieu nous a assurés tant de fois dans l'Evangile. C'est dans cette assurance d'obtenir de Dieu tout ce que nous lui demanderons que je prétends vous affermir aujourd'hui, en vous montrant :

*Premièrement.* — Que la cause de toutes nos misères vient de ce que nous ne sommes pas assez persuadés de l'infaillibité du remède que Dieu nous a laissé dans la prière.

*Secondement.* — A quoi il tient qu'elle n'est pas toujours efficace à notre égard ; quelles sont les conditions qui la doivent accompagner pour qu'elle ait infailliblement son effet.

(*Voir le septième tome de la* **Morale**, *au titre* **Prière**).

(Voir plus loin, au V[e] *dimanche après* Pâques).

---

[Dessein II. — Même sujet]. — *O mulier, magna est fides tua : fiat tibi sicut vis* (Matth. xv).

Pour prier comme la chananéenne, c'est-à-dire pour bien prier, il faut prendre garde à trois choses, faute desquelles nos prières ne peuvent être

agréables à Dieu, et il y a tout sujet de craindre qu'elles ne soient rejetées.

*La première.* — Quel est celui que nous prions et à qui nous nous adressons pour obtenir quelque faveur? C'est un Dieu, cette souveraine majesté, qui daigne bien nous écouter : et par conséquent nous devons nous présenter devant lui avec respect, avec une profonde humilité, avec l'aveu de notre misère et de notre extrême indigence.

*La seconde.* — Quelles sont les choses que nous lui devons demander : il nous les a lui-même prescrites dans l'oraison dominicale : des choses qui ont rapport à sa gloire, à notre salut ou au bien de notre prochain.

*La troisième.* — De quelle manière nous les lui devons demander : savoir, avec confiance, avec ferveur, avec résignation, et surtout avec persévérance.

(*On peut voir au septième tome de la* **Morale** *au titre* **Prière**).

---

[Dessein III. — Même sujet]. — *O mulier, magna est fides tua : fiat tibi sicut vis* (Matth. xv).

Les trois choses qui ont coutume de rebuter les hommes quand nous les prions de nous accorder quelque faveur, sont les trois mêmes choses qui obligent Dieu à nous accorder nos demandes, et qu'il exige même comme des conditions essentielles à la prière.

*La première* est quand nos demandes sont excessives : lorsque nous leur demandons des choses qui sont au-dessus de leurs forces, de leur capacité et de leurs facultés, c'est avec raison qu'ils nous refusent et nous rebutent. Il n'en est pas de même de Dieu ; au contraire, c'est l'offenser que de lui demander des bagatelles et des choses de néant, comme des biens temporels, du moins certains de ces biens ; mais il veut que nous lui demandions des choses dignes de lui : ses grâces, le bonheur éternel, toutes les richesses du ciel et la possession de Dieu même. Nos demandes ne peuvent être excessives, puisqu'il nous a promis plus que nous ne pouvons même souhaiter.

*La seconde*, quand nos prières sont trop pressantes et importunes. C'est de quoi nous nous donnons bien de garde en traitant avec les hommes. Mais, à l'égard de Dieu, nous ne saurions demander trop sou-

vent ni avec trop d'empressement, puisqu'il n'accorde ses grâces et ses faveurs qu'à ceux qui les demandent avec instance et avec un ardent désir de les obtenir.

*La troisième*, quand ce sont des prières faites à contre-temps, et que celui que nous prions n'a pas le loisir d'écouter, ou qu'il a d'autres vues qui sont incompatibles avec nos intérêts : mais Dieu est toujours prêt à nous écouter ; à toute heure et à tout moment nous pouvons l'aborder. Il nous excite lui-même à lui demander, et c'est l'un des reproches qu'il fait à ses Apôtres, et qu'il nous fera peut-être un jour, de ne lui avoir rien demandé.

(*Au même tome septième de la* **Morale**, *sur le mot* **Prière**).

# VENDREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE CARÊME

[Dessein I. — Du péché d'habitude]. — *Erat autem homo ibi, triginta et octo annos habens in infirmitate suâ* : Or, il y avait là un homme malade depuis trente-huit ans (Joan. v).

Le sens de cet évangile est si clair et si naturel, qu'il parle de soi-même, et je me persuade qu'il n'y a personne de mes auditeurs qui n'en puisse faire l'explication. La piscine sur le bord de laquelle ce malade est depuis un si grand nombre d'années, c'est le sacrement de Pénitence, où le pécheur trouve le remède à toutes les maladies de son âme. Le mouvement de l'eau qui s'y faisait par le ministère d'un ange représente les mouvements de la grâce, sans laquelle un homme ne peut pas même concevoir le désir de sa guérison. Mais ce pauvre malade, qui était demeuré trente-huit ans sur le bord de la piscine, est le véritable portrait d'un pécheur habitué dans son crime, qui y demeure des années entières, quelquefois même tout le temps de sa vie, et qui, à moins d'un secours tout particulier et d'un coup extraordinaire de la miséricorde de Dieu, est dans un danger évident de mourir comme il a vécu. — C'est à cette dernière partie que j'ai dessein de m'arrêter, pour vous représenter, le plus fortement qu'il me sera possible, le malheureux état d'un pécheur qui a contracté depuis longtemps une forte habitude dans quelque péché. — Or, pour vous faire voir l'état déplorable où cette mauvaise habitude

le réduit et le malheur qu'elle lui attire, je ne veux considérer que la nature de l'habitude même, prise en général. Elle consiste en deux choses. — *Premièrement*, dans une pente et une facilité pour agir : comme nous voyons dans tous les arts et dans les choses les plus difficiles, qui deviennent aisées avec l'exercice et avec le temps ; — et *En second lieu*, dans une difficulté extrême de s'en défaire : comme chacun expérimente en soi-même que ce n'est qu'avec bien des violences que nous quittons une chose qui nous tient au cœur, ou à laquelle nous sommes accoutumés. — C'est, Messieurs, ce que nous pouvons remarquer encore plus particulièrement dans l'habitude du péché : car,

*Premièrement.* — Elle donne d'un côté de la facilité à le commettre : ce qui rend un pécheur d'habitude un objet d'horreur et d'abomination aux yeux de DIEU.

*Secondement.* — Elle fait naître une difficulté étrange de s'en défaire : ce qui cause sa perte et sa réprobation, par une espèce de nécessité et d'impossibilité morale d'en sortir, qui fait qu'il persévère et qu'il meurt en cet état.

(*Voir au quatrième tome de la* **Morale**, *au titre* **Habitude**).

Voir encore, ici, le III[e] *dimanche après l'Epiphanie*, à l'occasion du lépreux.

---

[DESSEIN II. — De l'observation des dimanches et des Fêtes]. — *Sabbatum est : non licet tibi tollere grabatum tuum* : C'est aujourd'hui le jour du Sabbat : il ne vous est pas permis d'emporter votre lit (Joan. v).

Il n'y a pas sujet d'être surpris, chrétiens auditeurs, de ce que les docteurs de la loi dont notre évangile fait mention ignoraient en quoi consistait l'observation du sabbat et la manière de le sanctifier : la jalousie qu'ils avaient conçue de l'estime que l'on avait du Fils de DIEU et l'envie qu'ils lui portaient, les aveuglait tellement, qu'ils croyaient ne pouvoir mieux le décrier qu'en faisant entendre au peuple qu'il violait à tout moment le sabbat, même dans les prodiges qu'il opérait si fréquemment. — C'est là ce qui me donne occasion, Messieurs, non pas de vous parler des fêtes de la Synagogue, mais des dimanches et des fêtes que nous devons sanctifier dans la nouvelle alliance, et de la manière de nous acquitter de ce devoir. — Cependant, pour tirer ce discours du rang des instructions familières, je n'entrerai point dans tout ce menu détail : ce que c'est qu'une œuvre servile, et la longueur du temps et du travail qui

suffit pour contrevenir à ce commandement ; ce sont les confesseurs qui sont chargés de cette discussion en particulier, et d'en instruire leurs pénitents dans leurs doutes. Je dirai seulement que le précepte d'observer les dimanches et les fêtes peut se violer en deux manières, selon les deux plus fortes passions qui nous y poussent : savoir, par *intérêt* et par *libertinage*. — L'intérêt regarde ceux qui craignent qu'en interrompant leur travailleurs biens ou leurs affaires n'en souffrent quelque préjudice considérable, ou bien qui préfèrent un gain temporel au soin de leur salut. Le libertinage regarde ceux qui, étant assez à leur aise et pouvant se passer de travailler de leurs mains, font de ces jours un repos criminel en les employant au jeu, aux divertissements et aux débauches. — Ou, pour le dire en peu de mots, les uns n'observent point du tout le précepte en continuant leur travail ordinaire, et les autres croient y avoir satisfait en cessant simplement de travailler, et sans employer ces saints jours au culte et au service de Dieu, par une erreur grossière que la coutume semble autoriser. C'est donc à ses deux sortes de personnes que s'adresse ce discours :

*Premièrement*. — A ceux qui violent ouvertement le précepte par un sordide intérêt, et par l'avidité de quelque gain temporel.

*Secondement*. — A ceux qui, selon S. Augustin, sont les plus coupables, parce qu'ils profanent ces jours consacrés à Dieu par des actions plus criminelles que ne sont les œuvres serviles, si expressément défendues.

(*Voir au troisième tome de la* **Morale**, *le titre* **Dimanche**).

---

[Dessein III. — De la pénitence en tant que vertu]. — *Angelus Domini descendebat secundùm tempus in piscinam, et movebatur aqua* : L'ange du Seigneur descendait selon le temps dans la piscine, et l'eau était remuée (Joan. v).

C'est le sentiment commun des SS. Pères que la piscine de l'ancien testament est une naïve peinture de la pénitence, parce que, comme les malades ne pouvaient être guéris s'ils n'étaient lavés dans les eaux de la piscine, comme nous le voyons par le paralytique de notre évangile, de même les pécheurs ne peuvent être guéris des maladies de l'âme que par la pénitence établie dans l'Eglise pour ce sujet. Mais, si la pénitence a été de tout temps la plus nécessaire des vertus, on peut dire qu'elle a aussi été la plus rare : jusque-là que S. Ambroise nous assure qu'il a plus trouvé de personnes qui eussent conservé l'innocence de leur baptême que de pécheurs qui, après l'avoir perdue, eussent fait une véritable pé-

nitence. — Tous ceux qui ont irrité DIEU par leurs crimes en ont néanmoins besoin, et sont obligés indispensablement de recourir à cet asile, notre unique ressource après le péché, et, comme parle le concile de Trente, une planche après le naufrage, à la faveur de laquelle on peut, quoique avec beaucoup de peine et de péril, arriver au bonheur éternel. — Or, dans cette nécessité si indispensable et si absolue, la pénitence est cependant la chose en quoi l'on impose le plus facilement aux yeux des hommes, où l'on se trompe soi-même le plus souvent, et où l'on agit avec moins de sincérité et de bonne foi à l'égard de DIEU.

Aussi Tertullien dit-il qu'il n'y a rien dont DIEU fasse une discussion plus exacte, et à quoi il regarde de plus près, qu'à la pénitence. C'est une monnaie dont les pécheurs achètent le ciel qu'ils ont perdu, mais qu'il rebute le plus souvent, ou comme fausse ou comme étrangère, ou comme n'étant pas de poids : *Si qui vindicant, priùs nummum quod paciscuntur examinant, num scalptus, neve rasus, neve adulter : sic Dominum credimus pœnitentiæ probationem inire.* Je veux néanmoins, Chrétiens, tâcher de vous la représenter aujourd'hui par des caractères si propres et si bien marqués, qu'il vous sera facile de reconnaître si la vôtre est véritable, et que vous pourrez aisément juger combien elle est rare, même dans ceux qui croient la pratiquer le mieux. Je les réduis à deux principaux, compris dans la définition qu'en donne S. Thomas, qui l'appelle *une vertu morale et surnaturelle, dont le propre est de détruire le péché et de satisfaire à la justice d'un* DIEU *que l'on a offensé.* — Cette définition, qui regarde la pénitence en tant que vertu, qu'elle soit jointe au sacrement qui en portera le nom ou qu'elle en soit séparée, comprend deux choses : — La première de quitter le péché par une sincère conversion et par un véritable changement de vie : *Vis sanus fieri ?* — la seconde de l'expier par des peines volontaires : *Noli amplius peccare.* — La première pourvoit à l'avenir, par une vie plus sainte et plus régulière, et la seconde satisfait pour le passé. — L'une nous réconcilie avec DIEU, en changeant le cœur ; et l'autre satisfait à sa justice, pour prévenir sa vengeance. En peu de paroles, c'est

*Premièrement,* une conversion parfaite du cœur, qui nous fait quitter nos désordres;

*Secondement*, une expiation entière des crimes que nous avons commis;

Deux choses requises pour une véritable pénitence.

(*Voir le septième tome de la* **Morale**, *titre* **Pénitence**.

# LE SECOND DIMANCHE DE CARÊME.

[Dessein I. — Le mystère de la transfiguration du Fils de Dieu]. — *Et transfiguratus est ante eos* : Et il se transfigura à leurs yeux. (Matth. xvii).

Les abaissements du Verbe incarné l'avaient rendu méconnaissable à ceux mêmes pour qui il les avait voulu prendre. Sa croix et ses souffrances l'ont fait un objet de scandale aux Juifs et de risée aux gentils, comme l'assure l'Apôtre ; et enfin la rigueur de sa loi et de sa doctrine, qui choquait les inclinations des hommes, bien loin de lui attirer des sectateurs, était capable de les rebuter. — Ce sont les trois choses dont les hommes se sont scandalisés : la bassesse et l'humiliation de sa personne, les souffrances de sa croix et de la sévérité de sa loi. Les philosophes n'ont pu se soumettre à reconnaître un Dieu abaissé jusqu'aux misères de l'homme ; non plus que les Juifs, qui attendaient un Messie victorieux et triomphant. Ses apôtres se scandalisaient de sa croix, qui était cependant le moyen que sa sagesse avait choisi pour racheter le monde, et les pharisiens se scandalisaient de sa loi, qui venait abolir les figures et les cérémonies de la Synagogue. Mais voici que dans la transfiguration il lève tous ces sujets de scandale, que les hommes avaient pris, partie par ignorance et partie par orgueil : car,

*Premièrement.* — Il relève ses bassesses par un rayon de gloire que sa divinité répand sur son humanité sainte, et il est déclaré Fils de Dieu par son Père éternel : *Hic est filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui.*

*Secondement.* — Au milieu de cet éclat, il parle de ses souffrances et de l'excès qu'il devait accomplir dans Jérusalem, pour marquer par avance la gloire et le bonheur qui en seraient la récompense.

*Troisièmement.* — Enfin il est déclaré, par une voix du ciel, le souverain législateur des hommes, afin qu'ils n'aient point de difficulté de croire et d'embrasser la loi qu'il leur a annoncée : *Ipsum audite.*

C'est ce qui fait clairement voir que le mystère de la Transfiguration ôte tout le sujet que les hommes peuvent avoir de se scandaliser des autres mystères, puisqu'il relève ses bassesses, adoucit la Croix et les

peines qu'il faut souffrir à son service, et autorise en ce mystère la doctrine et la loi qu'il a établies sur la terre.

(*Voir au tome des* **Mystères**, *celui de la* **Transfiguration.**)

---

[Dessein II. — De l'insensibilité des hommes pour le ciel]. — *Domine, bonum est nos hìc esse.* Seigneur, il est bon pour nous de demeurer ici. (Matth. xvii).

Si un petit rayon de gloire, qui rejaillit de l'âme du Sauveur jusque sur son corps encore passible et mortel, a tellement charmé les Apôtres qu'ils voulurent établir leur demeure sur le Thabor, que sera-ce, mes Frères, lorsque non-seulement il étalera à nos yeux tout l'éclat de son corps glorieux, mais que, élevant notre esprit par la lumière de la gloire, il le rendra capable de soutenir tout celui de la divinité ? Ce sera sans doute alors que, possédant un bien plus grand que nos désirs et nos espérances, nous pourrons dire, dans ce bienheureux séjour : *Bonum est nos hìc esse* : c'est ici, ô grand Dieu ! que nous établirons notre demeure pour une éternité tout entière, toujours ravis et toujours contents dans la possession de notre souverain bien. — En effet, Chrétiens, cette transfiguration du Fils de Dieu est comme une ébauche et un crayon du bonheur qu'il nous réserve dans l'autre vie. Il voulut que trois de ses disciples en fussent les spectateurs et les témoins, afin de soutenir par cette vue et de fortifier leur courage, parmi les croix et les persécutions qu'ils devaient endurer pour son amour : et c'est en même temps ce qui doit animer notre espérance et piquer nos désirs pour acquérir le bonheur qui nous est destiné. Mais, hélas ! nous sommes si froids et si languissants, que l'on peut dire que les hommes sont d'une insensibilité étonnante à cet égard, puisqu'ils y pensent si peu, et qu'ils font encore moins pour le mériter. C'est de cette insensibilité que je veux vous entretenir aujourd'hui, comme de l'obstacle le plus ordinaire qui ferme à la plupart des hommes l'entrée du ciel, et qui nous exclut de la félicité pour laquelle nous sommes uniquement au monde. — Insensibilité si grande, que ni la grandeur de la récompense que Dieu nous y a préparée, ni le désir naturel qu'ont tous les hommes d'être heureux, ni les misères dont cette vie est remplie, ne sont capables de nous y faire penser, de nous faire aspirer à ce lieu, où rien ne pourra troubler la paix et la félicité dont nous jouirons pour toute l'éternité. J'ai donc dessein de vous montrer, dans ce discours,

*Premièrement.* — Que cette insensibilité pour le ciel est un état déplo-

rable dans des hommes qui ne pensent d'ailleurs qu'à être heureux, par un instinct naturel et même nécessaire.

*Secondement.* — Que le malheur qui suit cette même insensibilité est encore plus déplorable, puisqu'elle est le plus grand obstacle qui nous empêche de parvenir à la félicité que nous recherchons.

(*Voir, à la* **Morale,** *le titre* **Béatitude**).

---

[Dessein III. — Oraisons de la Transfiguration]. — *Domine, bonum est nos hîc esse.* (Matth. xvii).

Les raisons que les Pères apportent pour montrer qu'il était très-convenable que le Sauveur se transfigurât et fît paraître un rayon de sa gloire sur le Thabor se prennent de trois chefs :

1°. De Jésus-Christ même ;
2°. De ses Apôtres ;
3°. De tous les hommes.

*Premièrement.* — Le Fils de Dieu veut, par cette gloire qu'il fait rejaillir au-dehors et par cette lumière dont il paraît revêtu, prouver sa divinité cachée sous les ombres de notre mortalité, et les preuves qu'il en donnait sont incontestables. — Il veut encore nous faire comprendre que, s'il paraît mortel et dans l'état d'humilité, c'est parce qu'il le veut, et que, par un continuel miracle, il empêche la gloire de son âme bienheureuse de se montrer au dehors. — Il veut, enfin, nous faire connaître quelle sera sa majesté lorsque, dans l'éclat de sa souveraine puissance, il viendra juger tous les hommes, puisque, étant encore mortel, il paraît si glorieux.

*Secondement.* — Les raisons qui touchent les Apôtres se prennent, *premièrement,* de ce que le Sauveur, en ce mystère, les veut consoler et animer, après les avoir entretenus plusieurs fois des douleurs et des ignominies de sa passion, dont quelques-uns avaient pris occasion de se scandaliser, ne pouvant se persuader que leur maître dût être réduit en cet état. — *Secondement,* de ce que, les ayant souvent avertis des grandes persécutions qu'ils souffriraient pour sa cause et à son occasion, il était juste qu'il les fortifiât en leur donnant une haute idée de la récompense qu'ils mériteraient par leurs souffrances. — *Troisièmement,* il était raisonnable que la gloire du Thabor leur inspirât le courage et la

force de mourir pour celui qui devait donner sa vie pour eux sur le Calvaire.

*Troisièmement.* — Il se transfigure encore pour l'intérêt de tous les hommes, et pour leur apprendre, — *Premièrement*, que ceux qui ont le courage de pratiquer la vertu, ou de souffrir pour son amour, goûtent des plaisirs et des consolations solides : *Bonum est nos hìc esse ;* — *Secondement*, pour nous confirmer dans l'espérance des biens de l'autre vie en nous faisant voir, dans la personne de notre chef tout éclatant de gloire, ce que seront les membres qui vivent selon son esprit.

(*Voir le mystère de la* **Transfiguration**, *dans les* **Mystères de Notre-Seigneur**).

---

[Dessein IV. — Excellence de la loi de Dieu, et obligation que nous avons de la suivre]. — *Hic est Filius meus dilectus; ipsum audite:* Celui-ci est mon Fils bien-aimé : écoutez-le (Matth. xvii).

C'est principalement dans ce mystère que le Sauveur du monde reçoit la qualité de Législateur, comme nous l'apprenons des paroles du texte sacré, par lesquelles le Père éternel lui donne le pouvoir et l'autorité de fonder une loi nouvelle par tout l'univers, et l'établit ainsi législateur et juge de toutes les nations. C'est ce qu'a dit de lui le prophète Isaïe : *Dominus legifer noster*, le Seigneur est notre législateur (Chap. xxxiii). Mais, quoique cette loi tende à détruire celle de la chair et du monde, nous n'avons pas moins d'obligation de la suivre, puisqu'elle est portée par le Fils de Dieu que nous devons écouter comme notre véritable législateur, venu pour nous intimer la plus parfaite loi qui ait jamais été publiée dans le monde. Et, comme il est absolument nécessaire de suivre cette loi, et de mettre en pratique tout ce qu'elle commande pour arriver au bonheur éternel, je veux aujourd'hui vous en découvrir l'excellence, et ensuite vous montrer l'obligation indispensable où sont tous les hommes de la suivre, s'ils ne veulent renoncer à la souveraine félicité. Pour cela, je renferme ce discours dans ces deux vérités, qui en feront le partage.

*Premièrement.* — L'excellence de cette loi montre évidemment la dignité du législateur qui l'a portée, et doit pleinement nous convaincre qu'il est véritablement Dieu.

*Secondement.* — La divinité de ce législateur nous impose une obligation indispensable de suivre ses commandements, si nous voulons avoir

part aux biens éternels qu'il promet à ceux qui les mettront en pratique.

(*Pour les matériaux, voir le titre* **Loi de l'Evangile,** *au tome Ve de la* **Morale.**

# LE LUNDI DE LA SECONDE SEMAINE DE CARÊME.

[DESSEIN I.— Du délai de la pénitence].— *Quæretis me..., et in peccato vestro moriemini* : Vous me chercherez..., et vous mourrez dans votre péché (Joan. VIII).

Verbe incarné, Sauveur des hommes, qui jusqu'à présent n'avez eu dans la bouche que des paroles de vie, comme nous le témoigne votre apôtre, d'où vient que vous changez aujourd'hui de langage, et que vous n'avez à l'égard des Juifs, qui sont votre peuple choisi, que des paroles de mort, et même d'une mort éternelle, puisque vous les menacez de les laisser mourir dans leur péché : *Quæretis me, et in peccato vestro moriemini?* — C'est sans doute, Chrétiens, la plus épouvantable de toutes les menaces que le Fils de DIEU ait jamais faites, l'exécution en est le plus terrible effet de sa justice. Cependant, comme ce DIEU de bonté ne peut s'oublier lui-même, cette menace, tout effroyable qu'elle soit, est encore un effet de sa miséricorde à notre égard, puisqu'il ne nous menace d'une mort funeste que pour nous obliger à la prévenir par une sainte vie, et qu'il ne nous découvre le péril auquel nous sommes exposés qu'afin que, par une prompte et sincère conversion, nous nous précautionnions contre ce malheur terrible, qui est absolument sans aucune ressource. Effroyable menace, qui doit nous faire penser sérieusement à l'éviter : *Quæretis me, et in peccato vestro moriemini.* — C'est sur ce sujet que j'ai deux vérités à vous développer, mais vérités importantes s'il y en eut jamais. Mon dessein est donc de vous faire voir,

*Premièrement.* — Que différer de jour en jour à faire pénitence c'est se mettre dans un danger manifeste de ne la faire jamais.

*Secondement.* — Que, quand on la fait après avoir attendu à l'extrémité et jusqu'à la mort, terme auquel les pécheurs la remettent ordinairement,

jamais on n'a plus de sujet de la tenir pour suspecte, et de craindre qu'elle ne soit inutile.

En deux mots, ou en différant on ne la fait point, ou on la fait mal après avoir tant différé.

(*Voir, à la* **Morale,** *le titre* **Délai de la Pénitence**).

---

[Dessein II. — De l'abandon de Dieu]. — *Quœretis me, et non invenietis* : Vous me chercherez et vous ne me trouverez point (Joan. viii).

La terrible menace que le Fils de Dieu fait aux Juifs, dans notre évangile, eût été sans doute bien capable de les effrayer s'ils avaient conçu l'état déplorable où les devait réduire le funeste abandon dont il les menaçait : abandon qui n'allait pas moins qu'à la mort éternelle. Mais leur infidélité et leur aveuglement volontaire, qui leur a attiré une si épouvantable punition, leur en cachait le sujet et les effets : de sorte qu'insensibles à leur propre malheur, nous voyons dans ces paroles du Fils de Dieu qu'ils y courent eux-mêmes, et qu'ils se le procurent en voulant chasser de leur ville celui qui ne pouvait les punir plus rigoureusement qu'en les abandonnant à leur propre conduite. — Terrible châtiment ! Abandonnement déplorable, qui est la source et le principe de tous les maux pour cette vie et pour l'autre, et dont la justice divine punit leur ingratitude et leur opiniâtreté ! — Mais ce qui m'effraie le plus, c'est que cette même menace regarde encore la plupart des chrétiens, aussi bien que les Juifs. Appelés à la lumière de l'Evangile au refus de la synagogue, appelés au service de Dieu par préférence à une infinité d'autres, éclairés de ses grâces les plus particulières et comblés de ses bienfaits, ils l'abandonnent par une infidélité criminelle, pour se constituer maîtres de leur propre conduite, ou plutôt pour devenir les esclaves de leurs passions ! Mais ils ne pensent point qu'en quittant le service de Dieu ils l'obligent de les abandonner réciproquement, et de leur dire qu'ils le chercheront un jour à leur tour, et qu'ils ne le trouveront pas, qu'ils mourront dans leur péché : *Quœretis me, et non invenietis*. — Le malheur est encore que ceux que cette menace étonne le moins sont ordinairement ceux qui y doivent prendre le plus de part. C'est pourquoi j'adresse ce discours, non à ceux qui par leur aveuglement et leur insensibilité portent déjà les marques et les caractères les plus visibles de cet abandon, mais à ceux qui, dégoûtés ou rebutés du service de Dieu, pensent à le quitter, ou qui, ayant déjà commencé à s'en retirer, s'en éloignent tous les jours davantage par une vie libertine et déréglée, qui attire sur eux l'abandon du souverain Seigneur, après qu'ils l'ont les premiers abandonné. — Or,

pour les obliger à revenir plus tôt de leurs égarements et à rentrer dans leur devoir, je veux leur mettre devant les yeux l'effroyable malheur où ils s'engagent, en leur faisant voir,

*Premièrement*: — Quels sont les signes et les marques de ce funeste abandon ; savoir, la privation des grâces spéciales de Dieu, qui suit le refus que le pécheur a fait de se rendre aux inspirations de l'Esprit-Saint; les rechutes fréquentes dans le crime en suite de cette privation, qui ne lui permettent pas de penser à son salut, et qui lui cachent la lumière du ciel: et enfin l'endurcissement et l'insensibilité pour tout ce qui regarde le bien de son âme.

*Secondement.* — Quelles sont les causes qui attirent cet abandon de la part de Dieu ; savoir, le refus des grâces, qui rend le pécheur sourd aux avertissements qui lui viennent de toutes parts de penser à son salut; le mépris de ces mêmes grâces, qui fait que le pécheur commet librement et d'une malice déterminée des fautes qu'il compte pour rien, mais qui le conduisent aux plus grands crimes, ce qui attire sur lui un endurcissement final, qui l'entraîne enfin dans le dernier des malheurs.

(*Voir pour les matériaux, le titre* **Aveuglements**, *à la* **Morale**, *tome* Ier).

---

[Dessein III. — De la réprobation]. — *In peccato vestro moriemini*: Vous mourrez dans votre péché (Joan VIII).

Cette terrible, cette épouvantable menace de la réprobation éternelle, que Dieu fait aux Juifs dans notre évangile, est capable de donner bien de la terreur, puisqu'il n'y a personne qui n'ait sujet de craindre d'être du nombre des réprouvés. Il est vrai que les prédicateurs ont coutume d'éviter cette matière, comme l'écueil des âmes saintes et timorées: mais comme j'espère la traiter de telle sorte qu'il n'y aura rien à craindre de ce côté-là, je veux tâcher d'en tirer un puissant motif pour retirer les pécheurs de l'autre extrémité, qui est une vaine présomption. Et comme, dans les maux extrêmes, on se sert des remèdes les plus violents, j'ai cru que, dans le dérèglement où la plupart des chrétiens vivent aujourd'hui, je ne pouvais rien trouver de plus puissant pour les arrêter que la crainte d'une réprobation suivie d'un malheur éternel; outre que ceux mêmes qui sont ou dévoués ou attachés au service de Dieu ont toujours besoin de ce motif pour se conserver dans l'innocence, puisqu'il n'y a personne, en quelque état qu'il puisse être, qui n'ait un juste sujet d'appréhender de la perdre, et de tomber ensuite entre les mains du Dieu vivant.]

Pour vous inspirer cette crainte salutaire, chrétiens, il faut présupposer, avec l'Ange de l'Ecole, que la réprobation des hommes n'est autre chose qu'une volonté, qui est dans Dieu de toute éternité, de permettre qu'ils tombent et qu'ils meurent dans les péchés qu'il a prévu qu'ils commettraient par leur malice ; et ensuite de les exclure du ciel, pour les punir éternellement dans les enfers. Ce qui renferme trois vérités qui sont bien capables de réprimer la liberté que se donnent les pécheurs d'offenser Dieu avec tant de facilité.

*La première* est le dessein de Dieu d'en réprouver quelques-uns, et de les exclure pour jamais du séjour de la gloire ; car, quoiqu'il ne l'ait pris qu'après avoir prévu leur malice, leur obstination et les péchés qu'ils commettraient, ce dessein ne laisse pas d'être aussi terrible qu'il est juste, puisqu'il est constant qu'il traite plus sévèrement les uns que les autres, et qu'il abandonne les uns par un juste jugement, pendant qu'il fait miséricorde aux autres par un amour particulier qu'il a pour eux : *Terribilis in consiliis super filios hominum* (Ps. LXV).

*La seconde vérité* n'est pas moins certaine, que c'est notre propre volonté qui détermine celle de Dieu à nous traiter de la sorte : ce qui ne nous doit pas moins faire trembler, puisque, dans l'inconstance, la faiblesse et la malice qui nous sont naturelles, cette malheureuse volonté propre est cependant la cause de notre malheur éternel.

*La troisième*, enfin, est l'exécution infaillible du dessein que Dieu a pris de toute éternité de faire ressentir aux pécheurs impénitents les effets de sa colère et de sa vengeance, qu'ils ont justement mérités. Tellement que cette réprobation nous doit donner de la crainte et nous tenir dans le devoir, soit que nous la considérions en Dieu qui l'a faite, soit dans nous-mêmes qui en sommes la cause, soit dans sa fin ou dans le malheur éternel qui en est l'effet.

Trois vérités, Chrétiens, dignes assurément de toute l'attention dont nous sommes capables, si nous voulons sérieusement travailler à notre salut, et qui feront tout le partage de mon discours.

*(On trouvera les matériaux pour ce sujet au tome* VII[e] *de la* **Morale**, article de la **Prédestination.**)

# LE SECOND MARDI DE CARÊME.

[Dessein I. — De l'obéissance à l'Eglise]. — *Super cathedram Moysi sederunt scribæ et Pharisæi : omnia ergò quæcumque dixerint vobis servate et facite ;* Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse : croyez donc tout ce qu'ils vous disent, et le pratiquez. (Matth. xxiii, 2).

Le Fils de Dieu, dans notre évangile, répond par avance aux doutes que pourraient former les prétendus esprits-forts, qui, sous prétexte qu'il y a un grand nombre de sectes dans le monde prétendant toutes avoir la vérité chez elles, ne s'attachent à aucun parti et mettent les vérités de la religion au nombre des choses indifférentes. D'autres, chancelants dans la foi, disputent sur tous ses articles, et ne savent à quoi se fixer, et vivent cependant comme des gens sans foi et sans religion. — La règle sûre, constante et infaillible, que le Sauveur donne aux uns et aux autres, est l'obéissance qu'on doit rendre à l'Eglise, soit en matière de foi, soit en matière de mœurs pour la conduite de leur vie : parce que, comme a fort bien remarqué S. Augustin, l'Eglise est ce corps ou cette assemblée des fidèles dont la foi est droite et la vie toute sainte : *in quâ benè creditur, benè vivitur.* — Supposé donc maintenant que nous sommes dans la véritable Eglise, comme nous n'avons nul sujet d'en douter, je parle à des catholiques, et ce n'est pas ici le lieu de faire un point de controverse, ce serait nous éloigner de notre dessein ; je dis seulement que l'avis salutaire et important que le Fils de Dieu donne aux fidèles dans notre évangile et de s'adresser au chef de l'Eglise et à ceux qui la gouvernent, dans leurs doutes sur la foi, et de faire ce qu'ils disent, sans avoir égard à leurs actions, sans s'occuper s'ils pratiquent eux-mêmes ce qu'ils recommandent. — Sur quoi nous pouvons tirer ces deux conséquences :

*Premièrement.* — Que l'Eglise est la règle que nous devons suivre dans les vérités qu'elle nous enseigne.

*Secondement.* — Que l'Eglise est la règle de la conduite de notre vie et de nos mœurs dans les lois qu'elle nous prescrit.

C'est donc sur les décisions de l'Eglise que nous avons à régler nos mœurs et notre vie.

*Pour les matériaux, voir le tome troisième de la* **Morale**, *titre* **Eglise**, *p.* 406. [*Le même sujet est traité dans le présent volume, premier dessein pour le* Mardi de la Pentecôte.]

---

[DESSEIN II. — Sur le bon exemple]. — *Secundùm opera eorum nolite facere : dicunt enim, et non faciunt :* Ne faites pas comme eux : car ils disent et ne font pas (Matth. XXIII).

C'est ce que le Sauveur du monde, dans l'évangile de ce jour, reprochait aux Pharisiens et aux docteurs de la loi, qui exhortaient les peuples à la pratique des plus saintes actions; mais tous leurs discours étaient inutiles, parce qu'eux-mêmes ne les pratiquaient pas. En effet, c'est bien peu de dire, si nos actions ne répondent pas à nos paroles; et, si la doctrine qu'on enseigne n'est soutenue par le bon exemple, elle tombe à terre et demeure sans fruit. Je ne doute point que ce reproche si juste ne puisse s'adresser encore aujourd'hui à un grand nombre de prédicateurs, puisque jamais on n'a plus porté le monde à la sainteté, ni prêché une morale plus sévère (1), et jamais peut-être on n'a vu plus de dérèglement dans les mœurs. La raison en est que l'on prêche plus de parole que d'exemple : *Dicunt, et non faciunt.* — Mais, comme l'instruction que nous donne le Fils de DIEU est de faire ce qu'ils disent et de ne pas imiter leurs actions, au lieu de faire leur censure, dans laquelle je pourrais trouver ma propre condamnation, souffrez que je tâche de vous rendre vous-mêmes autant de prédicateurs puissants, en vous rendant des personnes de bon exemple, qui prêchent par leurs actions, et qui, tout au contraire des pharisiens, disent peu et fassent beaucoup. C'est à quoi j'ai dessein de vous porter, en vous représentant l'obligation qu'a tout chrétien de donner l'édification, et le grand bien qu'il peut faire en la donnant. — Pour cela, je trouve d'abord deux commandements, dans l'Evangile, qui semblent se choquer et se contredire l'un l'autre, quoiqu'ils soient sortis tous deux immédiatement de la bouche de la vérité même. — Le premier est qu'il nous oblige de cacher nos bonnes actions par la vertu d'humilité, qui doit se contenter qu'elles soient connues de DIEU seul, sans les exposer à la vue des hommes; jusque-là qu il ne veut pas que notre main gauche sache les aumônes que nous faisons de la droite, et qu'il ordonne que le plus saint exercice de la religion, qui est la prière, se fasse en secret et les portes fermées : comme si le haut point de l'humilité était d'ignorer nous-mêmes le bien que nous faisons, et d'en dérober la vue, s'il était possible, à notre propre conscience. — Mais, d'un autre côté, je vois un commandement tout contraire, puisqu'il veut que nos bonnes œuvres paraissent à la vue du monde, et que nous soyons comme des flambeaux

(1) L'auteur fait ici allusion aux Jansénistes (*Edit*).

pour éclairer les autres, en répandant partout la lumière de nos vertus : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona.* — (Matth. v). Quoi ! le Fils de Dieu pourrait-il se contredire lui-même, et commander deux choses en même temps qui semblent avoir une opposition si formelle et si visible ? Non, ces deux préceptes s'accordent fort bien, et l'un et l'autre porte son obligation particulière. — Voici comment il faut que nos bonnes œuvres se fassent en secret : c'est qu'on ne les fasse point pour l'éclat, par ostentation et pour s'attirer les louanges des hommes : autrement, tous ces travaux ne seraient payés que de vains applaudissements. D'autre part, il y a obligation de faire profession de vertu et de pratiquer le bien, même devant les hommes, afin de les porter à le suivre et à nous imiter ; ce qui ne consiste pas seulement dans un précepte négatif, nous obligeant de ne rien faire qui puisse scandaliser le prochain, mais dans l'ordre positif de paraître vertueux et de donner bon exemple. — C'est pourquoi j'ai dessein aujourd'hui de vous montrer particulièrement deux choses qui feront tout le partage de ce discours :

*Premièrement.* — L'obligation qu'a tout chrétien de donner bon exemple aux autres, et de paraître irréprochable dans sa vie.

*Secondement.* — Le grand bien que le bon exemple peut faire dans le monde pour la gloire et le service de Dieu.

(*Voir, à la* **Morale** *le titre* **Exemple,** *tome cinquième, p.* 86. — *Voir aussi, plus loin, le* Mardi de la cinquième semaine du Carême.)

---

[Dessein III. — De l'humilité et du vice qui lui est contraire]. — *Qui se exaltaverit humiliabitur : et qui se humiliaverit exaltabitur* (Matth. xxiii) : Celui qui s'élèvera sera humilié, et celui qui s'humiliera sera élevé.

Il est facile de comprendre, par ces paroles de mon texte, jusqu'à quel point Dieu hait l'orgueil, et combien de maux ce vice attire à sa suite ; et au contraire quels grands biens nous peut procurer l'humilité, puisqu'elle plaît tellement à Dieu, que le Sauveur même en a toujours été un exemple vivant dans toutes les actions de sa vie mortelle. Sur quoi on peut faire voir :

*Premièrement.* — Que le superbe est opposé à Dieu en trois choses : en ce qu'il est *injuste, infidèle, ingrat.* — *Premièrement*, il est *injuste*, en ce qu'il s'attribue une gloire qui ne lui appartient pas. — *Secondement*, il se révolte contre une autorité à laquelle il doit être soumis. — *Troi-*

*sièmement*, il veut jouir des biens qu'il a reçus comme des biens qui lui sont propres : c'est son ingratitude. — C'est une âme basse, qui cherche de l'honneur et qui n'en a point ; qui, ne trouvant en elle-même que misère, s'agrandit comme elle peut des larcins de gloire qu'elle fait à Dieu ; qui s'élève contre son souverain, et se sert des bienfaits qu'elle a reçus pour offenser son bienfaiteur.

*Secondement.* — Que l'humilité a des sentiments tout contraires : car — *Premièrement*, elle fait que les hommes, et même les plus grands et les plus élevés, reconnaissent et adorent la grandeur de Dieu. — *Secondement*, qu'ils obéissent à la loi de Dieu et se soumettent à ses ordres. — *Troisièmement*, qu'ils reconnaissent les grâces de Dieu, en quoi consiste la gloire solide et la véritable générosité.

(*Voir à la* **Morale** *tome cinquième*, *le titre* **Humilité**.)

# LE MERCREDI DE LA SECONDE SEMAINE DE CARÊME.

[Dessein I. — Du soin des enfants]. — *Accessit ad eum mater filiorum Zebedæi cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo* : La mère des enfants de Zébédée s'approcha de lui avec eux l'adorant et lui demandant quelque chose. (Matth. xx).

Voici une instruction importante que contient l'évangile de ce jour. C'est l'exemple d'une mère qui s'intéresse pour l'avancement de ses enfants, et qui s'adresse au Fils de Dieu pour obtenir par faveur ce qui ne se donne qu'au mérite. Il est vrai que sa demande, pour être trop ambitieuse, ne fut pas bien reçue du Sauveur : il faut avouer cependant que le soin qu'elle prenait en cela de ses enfants est louable, commandé de Dieu, et fondé sur la loi même de la nature. Il est encore constant que s'adresser à Dieu pour cet effet, et demander pour eux ce qui leur est nécessaire, est une des principales obligations d'un chrétien. Mais la réponse du Sauveur, et le refus qu'il lui fait de lui accorder sa demande, montre quel doit être ce soin que les parents sont obligés de prendre de leurs enfants : *Nescitis quid petatis.* — Non, pères et mères, vous ne savez ce que vous demandez, quand vous souhaitez à vos enfants de

grandes richesses, quand vous ne pensez qu'à leur procurer de grands établissements dans le monde, à les avancer aux premières charges ou à les rendre puissants par des biens qui ne sont souvent que trop préjudiciables à leur salut. — A quoi je puis ajouter que vous ne savez pas ce que vous faites, ni le mal que vous leur causez, quand vous négligez leur éducation, qui est le plus grand bien que vous leur puissiez laisser. — C'est le sujet que j'ai choisi pour l'entretien de ce jour, et que je puis dire être l'un des plus importants que nous traiterons en ce saint temps de pénitence, puisque de-là dépend le bonheur des familles, le bon règlement des Etats, la consolation des pères et des mères, et ce qui doit davantage intéresser leur salut propre et celui de leurs enfants.

Pour cela, chrétiens, je remarque que Dieu, en donnant l'être aux hommes, leur donne en même temps, ou du moins leur destine, trois sortes de vie, qui nous font connaître trois sortes de soins et de providence à leur égard. — Il leur donne la vie *naturelle*, et pourvoit à ce qui est nécessaire à leur conservation. — Il les destine à une vie *immortelle*, qui est la fin pour laquelle il les a créés : c'est pourquoi il a à leur égard une seconde providence surnaturelle, qui veille à leur préparer les grâces et les moyens nécessaires pour leur salut. — Ensuite, il les fait naître *parmi les autres hommes*, afin de faire partie de la société, et d'y mener une vie civile : ce qui fait que, par une troisième providence, que nous appelons *vocation*, qui est mêlée de deux autres, et qui est en partie naturelle et en partie surnaturelle, il les appelle à un tel état, à un tel genre de vie. — C'est en ces trois choses que les pères et les mères doivent imiter Dieu, dont ils tiennent la place à l'égard de leurs enfants.

*Premièrement.* — Comme c'est d'eux que Dieu se sert pour leur donner la vie naturelle, ils sont obligés au soin de leur entretien et de leur conservation, par un amour qui doit imiter celui de Dieu.

*Secondement.* — Ils doivent contribuer à leur salut par la bonne éducation, qui est une seconde vie morale, infiniment plus noble que la première, en les élevant dans la vertu, pour leur faciliter le chemin du ciel.

*Troisièmement.* — Enfin, ils doivent les aider à s'établir dans la vie civile, en secondant leur naturel et leur vocation, dans la condition où Dieu les appelle.

(*Voir, au tome* III *de la* **Morale**, *p.* 449, *le titre* **Éducation des enfants**).

[DESSEIN II. — De l'Ambition]. — *Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam, et unus ad sinistram, in regno tuo* : Ordonnez que mes deux fils que voici soient assis, dans votre royaume, l'un à votre droite et l'autre à votre gauche. (Matth. xx).

Le Fils de DIEU venait de parler de l'humilité de sa passion, de l'opprobre de sa croix, des moqueries et des infamies qu'il devait souffrir de la part des Juifs et des gentils, des siens et des étrangers : et, chose étrange ! ses disciples, ensuite d'un si triste entretien, qui devait leur avoir inspiré au moins quelques sentiments de confusion et d'humilité, font demander par leur mère au Sauveur les premières places dans son royaume. Ils pensent aux dignités, ils débattent des prééminences, et disputent à qui sera le premier. Il parle de monter à Jérusalem pour y souffrir la mort, et leur ambition les presse de monter sur des trônes pour y régner. Il traite des souffrances qu'il doit endurer pour leur acquérir un royaume, et ils prétendent y aller sans souffrir. — Cet exemple de deux apôtres, avant que par la descente du SAINT-ESPRIT ils eussent été confirmés en grâce, ne nous est pas proposé pour l'imiter, mais pour nous garder de le suivre, parce que, l'honneur et la gloire étant un bien hors de nous et qui dépend entièrement de l'opinion d'autrui, quand on le recherche et qu'on le brigue par ambition, on justifie ordinairement trois choses, que S. Bernard a comprises en ces trois mots, qui nous serviront pour le partage de ce discours : *Indebite venit*, dit ce Père, *præproperè affectatur, periculose captatur.*

1°. *Indebitè venit.* — On montre évidemment qu'on ne mérite pas le rang et l'honneur auquel on aspire. Notre ambition en est une preuve évidente, puisque nous voulons suppléer au mérite nécessaire pour cela par des intrigues, des brigues et d'autres moyens, qui font voir que nous ne pouvons y parvenir par des voies plus justes et plus légitimes, ou que nous n'avons pas assez de modestie, de modération et d'humilité pour attendre qu'on nous y élève.

2°. *Præproperè affectatur.* — On se presse trop; on porte son ambition trop haut, et l'on prend un fardeau au-dessus de ses forces ; ce qui fait que notre peu de mérite paraît davantage que si on se fût borné à sa première condition. Une grande charge, une dignité éclatante, où l'on s'est élevé par ambition, ne sert souvent qu'à faire voir dans un plus grand jour notre peu de génie et de capacité : de sorte qu'on s'expose au mépris des hommes, au lieu d'en être considéré.

3°. *Periculosè captatur.* — Ce n'est pas sans danger, et sans courir bien des hasards, qu'on entre en possession des charges et des dignités qu'on a souhaitées avec tant de passion : car on use ordinairement mal de l'autorité acquise par cette voie ; on est en danger de la perdre avec honte, et avec confusion, et, ce qui est plus à craindre et sur quoi on fait le moins de réflexion, on est dans un évident danger de son salut.

(*Voir, tome* I *de la* **Morale**, *le titre* **Ambition**. *Voir également ici, au* XVI^e^ *dimanche après la Pentecôte*).

---

[DESSEIN II. — Sur le même sujet de l'Ambition]. — *Nescitis quid petatis.* Vous ne savez ce que vous demandez. (Matth. XX) :

Comme ce serait une chose ennuyeuse et presque sans fin de rapporter tous les maux qui naissent de l'ambition, je me contenterai d'en citer ici seulement trois en général, qui sont :

*Premièrement :* — Qu'elle est aveugle dans ses recherches et dans ses poursuites : *Nescitis quid petatis.* C'est la réponse du Fils de DIEU aux enfants de Zébédée.

*Secondement.* — Qu'elle est présomptueuse dans ses sentiments : c'est ce que nous marque la parole des deux disciples au Sauveur, *Possumus*, lorsqu'il leur demanda s'ils pouvaient boire son calice.

*Troisièmement.* — Qu'elle est dangereuse et odieuse dans ses effets : ce qui nous est sensiblement marqué par ce que dit l'Evangéliste des autres Apôtres : *Et decem indignati sunt.*

(*Pour les matériaux*, *titre* **Ambition**, *tome* I *de la* **Morale**. *Il y a aussi*, *sur ce sujet*, *un sermon* de Bourdaloue *qu'il est bon de consulter*).

---

[DESSEIN III. — Sur le même sujet de l'Ambition]. — *Quicumque voluerit inter vos major fieri, sit vester minister* : Celui qui voudra être le plus grand entre vous, qu'il soit le serviteur des autres. (Matth. XX).

Pour montrer dans quels affreux précipices nous jette l'ambition lorsque nous sommes assez malheureux pour nourrir cette passion dans nos cœurs, on peut se servir des paroles du premier des superbes et des ambitieux : *Ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo* (Isaï. XIV, 14) ; et faire voir que cette furieuse passion produit trois terribles effets.

*Premièrement.*—Elle enflamme les désirs de l'ambitieux, qui n'est jamais content, et qui ne dit jamais : C'est assez : *Ascendam.* C'est le génie de l'ambitieux de vouloir toujours monter, et de ne s'arrêter jamais dans le

poste présent qu'il occupe. Il pousse toujours ses prêtentions plus loin, et ne se fixe jamais de terme.

*Secondement.* — Elle affecte l'autorité et la juridiction sur les autres; ce qui fait qu'un ambitieux veut être maître et dominer partout : *Super altitudinem.* Mais comment use-t-il de ce pouvoir? Comment traite-t-il les autres? De quel œil regarde-t-il ceux qui sont au-dessous de lui?

*Troisièmement :* — L'ambitieux brigue des emplois qui sont au-dessus de son mérite ; il s'oublie lui-même, et s'égale aux plus grands hommes : *Similis ero Altissimo.*

(*Voir le même titre que pour le précédent*).

## LE JEUDI DE LA SECONDE SEMAINE DE CARÊME.

[DESSEIN I. — De l'enfer, de la peine du sens] — *Mortuus est et dives, et sepultus est in inferno* : Le riche mourut aussi, et l'enfer fut son tombeau. (Luc. XVI)

Qui se fût jamais imaginé, chrétiens, une catastrophe funeste d'un si heureux commencement? et qui aurait attendu une mort si malheureuse, après une vie si pleine de joie et de délices? Mais qui ne sera surpris de la différence de l'état où était ce mauvais riche sur la terre, et de celui où il se trouve maintenant dans les enfers ?—Autrefois il était vêtu de pourpre et des étoffes les plus précieuses : et maintenant il est investi et tout pénétré de feux et de flammes, qui lui font pousser sans cesse ces tristes paroles : *Crucior in hâc flammâ !* — Auparavant il était entouré d'un grand nombre d'officiers et de serviteurs qui étaient les ministres de ses plaisirs, toujours prêts à faire ses volontés; et aujourd'hui il n'est plus environné que de démons, bourreaux qui le tourmentent. — Sur la terre, il avait une table couverte de mêts exquis et des vins les plus délicieux; et dans ce triste séjour il demande avec les dernières instances une goutte d'eau pour soulager sa soif, plus ardente que le feu même qui le brûle ; mais elle lui est refusée par un juste châtiment, car il a refusé lui-même les miettes de sa table au pauvre Lazare mourant de faim à sa porte. — En ce monde

il était logé dans un magnifique palais, aussi mollement couché qu'il était superbement vêtu ; et en l'autre il est dans une prison de ténèbres, séparée par un intervalle immense du séjour des lumières, et toute l'épaisseur de la terre sert de rempart au misérable séjour qu'il habite, pour lui ôter l'espérance d'en sortir jamais. C'est dans ce lieu infortuné, du milieu de ces flammes, et dans la douleur inconcevable que lui causent les horribles supplices qu'il souffre, qu'il gémit et se plaint : *Crucior in hâc flammâ!* — Mais parce que ce même chaos immense qui est entre lui et nous empêche que sa voix vienne jusqu'à nos oreilles, souffrez que je sois aujourd'hui l'interprête de ses plaintes, pour vous faire concevoir, par la grandeur de son supplice, la grandeur de la colère de Dieu ; et comme c'est le feu dont il se plaint particulièrement, c'est aussi à ce terrible instrument de la justice d'un Dieu irrité que j'ai dessein de m'arrêter, comme le plus capable de nous inspirer une crainte salutaire du malheur des réprouvés dans l'enfer.

Et quoique je sois persuadé que la privation de Dieu, qu'on appelle communément la peine du *dam*, soit la plus piquante et la plus douloureuse, néanmoins, parce que les choses sensibles nous sont plus connues et font plus d'impression sur nos esprits, j'ai dessein de m'arrêter uniquement à la peine du *sens*, causée par le feu, qui sert de principal instrument à la justice de Dieu, puisque j'y trouve les deux choses les plus capables de nous inspirer de la crainte de ce supplice : savoir, qu'il est violent et qu'il est éternel : d'où vient que le Fils de Dieu les joint ensemble : *Ibunt in ignem æternum.* Je prétends donc vous montrer, dans ce discours,

*Premièrement.* — Que la grandeur de ce supplice doit être suffisante pour arrêter les passions les plus violentes des hommes, quand même il ne durerait qu'un jour.

*Secondement.* — Que la durée inconcevable de l'éternité d'un supplice devrait seule empêcher tous les crimes, quand on ne souffrirait même qu'un mal fort léger. — Mais joindre ensemble ces deux choses, l'éternité et les plus effroyables supplices, l'activité d'un feu dévorant avec une durée sans fin, certes, si ces deux choses ne sont pas capables de nous donner de la crainte et de nous détourner du péché, il faut que nous soyons absolument insensibles.

En deux mots : la grandeur de ce supplice d'une part, et de l'autre sa durée, feront tout le partage de ce discours.

(*Voir*, *à la* **Morale**, *le titre* **Enfer**).

[Dessein II. — De la peine du Dam]. — *Sepultus est in inferno.* L'enfer lui servit de sépulcre. (Luc. xvi).

[Si l'on veut faire un discours sur la seule peine du dam, qui consiste en la privation du souverain bien, on pourra trouver plusieurs tours à ce sujet, lesquels reviendront au même dessein].

*Premièrement.* — Cette peine privera le damné du souverain bien, pour lequel l'âme séparée de son corps a de si fortes inclinations.

*Secondement.* — Bien sur lequel elle avait tant de droits : ce qui lui causera de cuisants regrets par sa faute.

*Troisièmement.* — Bien enfin avec lequel elle avait une alliance si étroite.

[On pourrait encore prendre pour dessein, que l'on peut juger de la grandeur de la peine du dam par trois choses :]

*Premièrement.* — Par la grandeur infinie du souverain bien, que les damnés ont perdu.

*Secondement.* — Par la grandeur et la violence prodigieuse du désir qu'ils ont de jouir de ce souverain bien.

*Troisièmement.* — Par la grandeur des droits qu'ils ont eus à la possession d'un si grand bien, et dont ils sont déchus par leur faute.

(*Voir au même endroit*).

On pourrait encore donner un autre tour à cette pensée, et montrer :

*Premièrement.* — Que les réprouvés, en perdant Dieu, ont tout perdu : car cette perte est universelle et infinie.

*Secondement.* — Qu'ils ont perdu ce bien infini pour rien, pour un petit gain temporel, ou pour un plaisir d'un moment.

*Troisièmement.* — Qu'ils l'ont perdu volontairement, et que cependant c'est sans ressource et pour toujours, puisque jamais ils ne le recouvreront.

---

[Dessein III. — De l'éternité des peines des damnés.] *Mortuus est et dives, et sepultus est in inferno* (Luc. xvi).

Quelque terrible que soit le spectacle que l'Evangile nous met devant les yeux dans le supplice du mauvais riche, et quelque effroyable que soit la grandeur et la multitude des tourments qu'il endure dans ce misérable séjour, je ne crains point cependant d'avancer que tout ce que l'on en peut dire n'est pas la moindre partie de ses peines, puisque tout l'enfer

ensemble ne lui est pas si insupportable que la vue et la pensée de l'éternité de son malheur, et cette infinie durée qu'il a sans cesse dans l'esprit. — Ainsi, considérez d'un côté ce riche malheureux enseveli dans les enfers, et d'un autre côté le pauvre Lazare dans le sein d'Abraham : où sont les délices, les festins, le luxe et toute la magnificence de l'un ? où sont les misères, la pauvreté, la faim et les plaies de l'autre ? Tout le passé s'est changé en un présent tout contraire, et ce présent s'est fixé dans une éternité qui ne changera jamais. Ce riche a passé du paradis de ses plaisirs, qui n'ont duré qu'un moment, dans un enfer de peines et de tortures éternelles : et ce pauvre, de l'enfer passager de ses souffrances, est passé dans un paradis de délices qui durera éternellement : *Recordare quia recepisti bona in vitâ tuâ, et Lazarus similiter mala: nunc autem consolatur, tu vero cruciaris.*

C'est à cette considération de l'éternité que je prétends m'arrêter aujourd'hui ; mais de l'éternité malheureuse, qui fait le comble des supplices de l'enfer, en vous faisant voir :

*Premièrement.* — L'éternité des peines de l'enfer.

*Secondement.* — La peine de l'éternité même, dont la pensée, qui en repasse la durée à chaque instant, fait un supplice à part.

Dans la *Première Partie*, mon dessein est de justifier la conduite de Dieu à l'égard des réprouvés, en vous montrant la vérité et l'équité de ce supplice éternel. — Et dans *la Seconde*, je vous ferai voir combien est grand le supplice que cause aux damnés cette vue de l'éternité de leürs peines.

(*Même titre de l'***Enfer**, *dans la* **Morale**).

## LE VENDREDI DE LA SECONDE SEMAINE DE CARÊME.

[Dessein I. — Du luxe]. — *Induebatur purpurâ et bysso, et epulabatur quotidiè splendidè* : Il était vêtu de pourpre et de soie, et faisait tous les jours de magnifiques festins. (Luc. xvi).

L'évangile de ce jour nous fournissant peu de sujets qui puissent nous toucher et servir à notre instruction, et celui du jour précédent étant si abondant en desseins, je me vois obligé d'y prendre des matières pour fournir à l'entretien d'aujourd'hui. L'Ecriture nous représente, Messieurs, les effets de la justice terrible de Dieu dans la condamnation du mauvais riche; mais je vous avoue que je n'en suis point surpris puisque le même Evangile qui nous représente son supplice, pour nous montrer l'équité que Dieu garde inviolablement en tous ses jugements, nous apprend en même temps le crime de ce malheureux : *Induebatur purpurâ et bysso, et epulabatur quotidiè splendidè.* Il était richement vêtu, il avait un train magnifique, il faisait tous les jours de splendides festins, il passait sa vie dans le luxe. — Voilà en trois mots l'abrégé de sa vie, le détail de ses crimes, le sujet de son procès, et sur quoi la justice divine a porté l'arrêt de sa condamnation : *Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.* Si ce terrible exemple de la vengeance de Dieu vous effraie, vous devez bien être étonnés de l'aveuglement de la plus grande partie des chrétiens d'aujourd'hui, qui en sont si peu touchés, et qui, menant la même vie que menait ce riche malheureux, ne pensent jamais qu'elle aura la même issue; qui ne font point réflexion qu'ils portent écrit sur leurs habits somptueux l'arrêt de leur condamnation, que ces officiers et ce grand nombre de domestiques qui composent un train si magnifique seront un jour autant d'accusateurs se portant partie contre eux au Jugement de Dieu, et que ces somptueux festins, dont l'appareil et la délicatesse semblent se disputer le prix, seront autant de preuves des concussions des uns et de la dureté des autres envers les pauvres, dont ils dévorent la substance et boivent les sueurs et le sang dans ces repas. — Mais quel sujet de craindre, pour la plupart des riches de notre temps, qu'un arrêt pareil à celui de cet homme infortuné ne soit aussi près de tomber sur leurs têtes criminelles ! Sommes-nous moins coupables que lui, Messieurs? Le luxe, comme il paraît aujourd'hui dans les repas des riches, dans leurs habits, dans leur train et leurs meubles somptueux, est-il porté à un moindre excès? Et ne doivent-ils pas attendre, après tant de crimes, ce foudroyant arrêt dont le Fils de Dieu a menacé leurs semblables : *Ite maledicti, in ignem æternum?* Mais quel est le sujet de cette terrible sentence? Le voulez-vous savoir, Messieurs? Le voici en peu de paroles : c'est,

*Premièrement.* — Le magnifique appareil de vos festins, dans lesquels rien n'est épargné, non pas même jusqu'au sang des pauvres, que vous y buvez à longs traits : *Epulabatur splendidè.*

*Secondement.* — Le luxe de vos habits, où la soie et la laine des animaux, toute l'adresse et l'artifice des ouvriers, sont entièrement épuisés : *Induebatur purpurâ et bysso.*

*Troisièmement.* — Ce sont vos palais somptueux, dans lesquels l'esprit des architectes et toute leur industrie sont épuisés : car, quoique le Sauveur ne fasse point mention du logement de cet homme sur la terre, il est clair qu'il était logé conformément à ses richesses immenses.

Ce sont là, riches du monde, trois grands sujets pour vous de craindre le même sort que celui de ce malheureux : ce sera aussi la matière de ce présent entretien.

(*Voir, pour les matériaux, à la* **Morale**, *le titre* **Intempérance**, *tome* V, *p.* 157.

---

[Dessein II. Du mauvais usage des richesses]. — *Mortuus est et dives, et sepultus est in inferno* : Mais le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer (Luc. xvi).

Voilà, Chrétiens, une terrible nouvelle que nous apprend le Fils de Dieu ! Peut-il donc y avoir du mal à être riche ? Plusieurs des anciens patriarches l'ont été, et cependant ils étaient aimés de Dieu ; plusieurs grands saints étaient fort riches, et se sont sauvés. — Il est vrai, Messieurs ; mais, lorsque le Sauveur nous témoigne le malheur éternel de cet homme, ses richesses n'en sont pas précisément la cause ; le mauvais usage qu'il en a fait pendant sa vie, là est le sujet de sa condamnation. Le Sauveur nous apporte ce terrible exemple de la justice de Dieu pour nous montrer, non pas que d'être riche soit un mal, mais que ceux qui possèdent les biens de ce monde sont dans un évident péril de se perdre et d'être ensevelis, comme ce malheureux, dans l'abîme d'un malheur éternel. — C'est sur cela, Messieurs, que j'ai pris aujourd'hui le dessein de vous montrer la cause de la condamnation de ce riche infortuné, afin que vous tâchiez d'éviter le même malheur. C'est l'attachement qu'il eut aux biens périssables de ce monde, c'est le mauvais usage qu'il en fit pendant sa vie. Nous verrons donc,

*Premièrement.* — Comment les richesses deviennent criminelles, par les désordres que cause l'attachement qu'on a pour elles.

*Secondement.* — Le mauvais usage qu'on en fait les rend l'instrument de tous les crimes, qui attirent après eux la condamnation. Les richesses nous possèdent nous-mêmes, lorsque nous les possédons mal ; elles nous perdent par le mauvais emploi que nous en faisons.

(*Voir, à la* **Morale**, *le titre* **Richesses**).

[DESSEIN III. — De la vie molle]. — *Induebatur purpurâ et bysso, et epulabatur quotidiè splendidè* : Il était vêtu de pourpre et de soie, et il faisait de continuels et magnifiques festins. (Luc. XVI).

Comme l'évangile d'hier nous représente la vie molle, sensuelle et voluptueuse que menait ce riche, et qu'il nous parle en même temps de la funeste suite qu'elle eut, Chrétiens, cela me donne sujet de vous entretenir en ce jour de la vie molle que mènent en notre temps la plupart des gens du monde, et qui doit avoir un aussi triste sort. Le sujet que j'entreprends aujourd'hui de traiter regarde la plupart des personnes du siècle, et même ceux dont la vie paraît irréprochable. C'est pourquoi j'ai cru qu'avant toutes choses il était important de bien établir l'état de la question dont il s'agit, afin de lever tous les doutes et de prévenir les difficultés qu'on pourrait former. — Je demande donc d'abord, Messieurs, si l'on peut satisfaire aux obligations du christianisme en menant la vie que mènent aujourd'hui dans le monde, je ne dis pas ceux qui sont dans le dérèglement et qui font profession de libertinage, mais ceux qui mènent cette sorte de vie que l'on appelle ordinairement vie molle, c'est-à-dire qui renoncent, à la vérité, aux plaisirs les plus criminels, mais qui n'épargnent rien pour passer le temps agréablement ; qui ont assez de retenue et d'honneur, et si vous voulez même de probité, pour ne pas vivre dans le désordre, mais aussi qui seraient bien fâchés qu'il y eût un divertissement dans une ville dont ils ne fissent partie : en un mot, qui passent leur vie dans le jeu, les compagnies agréables, les festins et la bonne chère, sans grand scandale cependant, et sans faire tort à personne (je l'entends toujours ainsi) mais aussi sans gêne, sans contrainte et sans mortification. — Je demande si, dans cette manière de vie si ordinaire à présent en toutes les conditions, on peut satisfaire aux obligations du christianisme, et, si moralement parlant, on y peut faire son salut. — Ce n'est ni le jeu, ni les divertissements, ni les cenversations agréables, ni les compagnies que je prétends précisément attaquer : mais j'examine si une vie qui est composée de tout cela peut être innocente, et je soutiens que non. Est-ce là ce qu'on peut nommer une vie de chrétien ? Non, Messieurs, je n'y en remarque aucun caractère. Devant les hommes, c'est le train de vie de ceux qui passent pour les plus honnêtes gens ; mais devant DIEU doit-elle passer pour criminelle ? est-elle condamnable ? Je soutiens que oui, et j'en trouve trois raisons principales :

*Premièrement*. — En ce que cette vie de plaisirs et de contentements est entièrement contraire à l'Evangile, qui ne prêche que pénitence et mortification.

*Secondement*. — Parce que la vie molle et voluptueuse est directement opposée à la vie qu'a menée le Sauveur sur la terre, vie de croix et de souffrances perpétuelles.

*Troisièmement.* — En ce que cette vie oisive est absolument contraire à la fin que nous nous proposons, qui est le ciel, lequel ne se peut acquérir que par une violence continuelle sur soi-même.

Nous verrons, Messieurs, dans ces trois points, qu'une vie molle, oisive, voluptueuse et sensuelle, est opposée à l'Evangile, qui est la règle de nos mœurs, à la vie du Sauveur qui est notre modèle, et à la fin que tout chrétien se doit proposer, qui est le ciel, lequel ne peut se gagner que par les pénitences, les croix et les mortifications.

(*Pour les matériaux, voir, à la* **Morale**, *le titre* **Vie molle**).

# TROISIÈME DIMANCHE DE CARÊME.

[DESSEIN I. — De la Médisance]. — *In Beelzebub, principe dæmoniorum, ejicit dæmonia* : Il chasse les démons au nom de Beelzebub leur prince. (Luc. II).

Il faut bien dire, Chrétiens, qu'il n'y a rien hors des prises de la médisance, puisqu'elle a trouvé à redire et à censurer dans le plus saint et le plus parfait de tous les hommes. Et ne diriez-vous pas que ce démon muet, chassé par le Fils de DIEU du corps de cette énergumène de notre évangile, aurait recouvré la parole et se serait mis sur la langue des Juifs, capables de prendre occasion de ce miracle pour publier qu'il avait commerce avec le prince des démons, et que c'est par sa puissance qu'il les chasse des corps des possédés ? Certes, après une calomnie si atroce, si visible et si noire, que peut-il y avoir dans le monde qui soit hors de ses atteintes.

Il est vrai que, d'un autre côté, cette hardiesse de la médisance devrait servir de remède aux plaies qu'elle fait : car si elle n'a pas épargné celui qui était impeccable de sa nature, elle n'aura garde de ménager les véritables défauts du reste des hommes. Mais il arrive, Chrétiens, que la délicatesse des hommes sur le chapitre de l'honneur rend ce remède inutile, parce que, autant ils sont tous portés à la médisance, autant sont-ils sensibles aux traits qu'ils en reçoivent : en sorte que l'on peut dire que presque tout le monde est porté à la médisance, et que cependant personne ne la peut souffrir. — C'est ce vice dangereux, si ordinaire parmi les hommes, que j'entreprends de combattre aujourd'hui.

Jamais les SS. Pères ne sont plus éloquents que lorsqu'il est question de s'élever contre les défauts de la langue. Ils les regardent avec juste raison comme la source de presque tous les maux, après l'Apôtre S. Jacques, qui l'appelle *universitas iniquitatis*: comme qui dirait tous les maux et tous les crimes ensemble, parce qu'elle en fait commettre de toutes les sortes, et qu'il y en a peu où elle n'ait part. — Ce n'est pas cependant mon dessein de parler de tous en général, mais seulement du plus grand et du plus ordinaire, qui est la médisance. Elle nous fait voir par ses effets que c'est avec sujet qu'on a donné au médisant le nom du démon même, soit à cause du caractère de malice que renferme la médisance, soit parce que l'on regarde l'un et l'autre comme un ennemi déclaré des hommes, par je ne sais quelle malignité qui les porte à mettre partout la discorde et la division. — Ce nom si odieux n'est néanmoins que le premier trait du portrait que j'ai entrepris de vous faire d'un médisant, mais qui m'a fait trouver les autres dans l'Ecriture. Elle nous représente le démon tantôt comme un ennemi cruel et furieux, qui a conspiré la perte de tous les hommes, et que S. Jean appelle pour ce sujet un homicide, *Ille homicida erat ab initio;* tantôt comme un ennemi subtil et rusé, qui frappe si adroitement son coup qu'à peine peut-on s'en défendre et même s'en défier; et tantôt, enfin, comme un ennemi dangereux qu'on ne saurait vaincre sans un secours tout particulier du Ciel. — J'espère qu'à ces traits si bien marqués vous reconnaîtrez aisément, Messieurs, le caractère de la médisance, que le Sage appelle l'abomination des hommes, et dont je veux tâcher de vous inspirer toute l'horreur qu'elle mérite, en vous représentant le médisant, dans les trois parties de ce discours,

*Premièrement.* — Comme un ennemi cruel et furieux, que sa passion est capable d'emporter aux effets les plus funestes.

*Secondement.* — Comme un ennemi adroit, qui se sert, pour nuire à son prochain, de toutes les plus subtiles inventions dont un esprit artificieux est capable.

*Troisièmement.* — Enfin, comme un ennemi presque invincible, dont les coups sont inévitables, et les plaies qu'il fait presque sans remède.

La *cruauté* donc de la médisance, *l'artifice* de la médisance, la difficulté de *réparer* le dommage qu'elle fait, feront tout le partage de ce discours.

(*Voir à la* **Morale,** *le titre* **Médisance**, *tome* VI, *page* 131),

[Dessein II. — Ce n'est pas un moindre péché d'écouter la médisance, que de médire]. — *Erat* Jesus *ejiciens dæmonium, et illud erat mutum* Jésus chassait un démon, et ce démon était muet. (Luc, ii).

C'est une vérité fondée sur l'Ecriture et sur le sentiment des Pères, que chaque vice a son démon, qui porte les hommes au mal et qui les sollicite à le commettre : ce qui fait qu'on donne quelquefois aux démons le nom de ces vices, et que l'on dit, par exemple, qu'une personne est possédée du démon d'avarice, du démon d'impureté, du démon de vengeance ou d'orgueil : en un mot, de tous les autres vices, qui par leurs différents effets, font voir les différents moyens que ces malheureux esprits mettent en œuvre pour nous tenter et pour nous perdre. — Or, ce démon muet de notre évangile est un démon qui nous fait taire lorsque nous sommes obligés de parler; au lieu qu'il y en a d'autres qui nous font parler lorsque nous sommes obligés de garder un profond silence. Mais, si le démon de la médisance pousse ceux qui se plaisent à déchirer la réputation d'autrui, à parler et à médire, on peut dire aussi que le démon muet de notre évangile est le démon de ceux qui se plaisent à écouter la médisance. Il est vrai que ce vice est assez décrié, et qu'il y a encore quelques honnêtes gens qui conservent assez de conscience pour ne point vouloir entendre blesser la réputation de ceux que la foi doit faire regarder comme leurs frères ; mais, hélas ! qu'il y en a peu de ceux-là ! C'est ce qui fait que S. Paulin appelle la médisance *extremum diaboli laqueum*, le dernier piége du démon, où l'on tombe insensiblement après avoir évité tous les autres.

C'est pourquoi, Messieurs, comme d'un côté l'on ne peut séparer l'un de l'autre, et que d'ailleurs j'ai dessein de ne parler qu'à ceux qui écoutent la médisance, après avoir représenté dans un autre discours les désordres que causent ceux qui médisent, souffrez que je vous fasse juger du second par le premier, et qu'en les comparant tous deux je vous fasse concevoir l'énormité de celui que vous appréhendez le moins, et contre lequel vous êtes le moins en garde, en vous faisant voir ;

*Premièrement.* — Qu'écouter la médisance n'est pas un moindre péché contre la justice, et contre la charité que nous devons au prochain, que médire soi-même: car la justice doit empêcher le tort qu'on fait au prochain lorsqu'on en dit du mal en notre présence. Ce sera mon premier point.

*Secondement.* — Que la charité nous doit exciter à défendre le prochain quand on parle à son désavantage, et à lui rendre ce bon office, puisque nous le pouvons et que c'est la seule chose en quoi nous pouvons davantage l'obliger. Ce sera mon second point.

(*Voir le titre* **Médisance**, *au même endroit*).

[DESSEIN III. — **De la discorde et de la division.**] — *Omne regnum in se ipsum divisum, desolabitur:* Tout royaume divisé et opposé à lui-même sera ruiné. (Luc. II).

Non, chrétiens, il n'y a point d'Etat ni de royaume dans le monde qui puisse se maintenir sans l'union et sans la concorde ; si la division vient une fois s'y mettre, on peut dire avec le Fils de DIEU dans notre Evangile, qu'il sera bientôt détruit et désolé : *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur.* En effet, quand la guerre est allumée au-dedans, et que les habitants d'une ville ou les sujets d'un Etat sont armés les uns contre les autres, quelque parti qui demeure victorieux, ce ne peut être qu'aux dépens de tous, et il ne se soutient alors que pour sa propre ruine. — Or, cette maxime, que l'expérience a tant de fois vérifiée dans les royaumes de la terre, se trouve encore plus véritable dans le royaume que le Fils de DIEU est venu établir en nous-mêmes, par la charité qui unit tous les chrétiens ensemble, et dont parle le même évangile en disant: *Regnum* DEI *intra vos est.* Aussi le Sauveur a-t-il eu la pratique de la charité si à cœur, qu'il en a fait la loi fondamentale de son Etat, et il a voulu que ce fût le caractère le plus essentiel qui fît reconnaître ses véritables sujets. D'où vous pouvez juger quel désordre et quelle désolation la discorde apporte dans ce royaume, et si l'on ne doit pas tenir celui qui en est l'auteue pour son plus grand ennemi, ceux qui la fomentent et l'entretiennent pour des sujets factieux et rebelles, qui déchirent par des haines et des animosités un royaume que le Fils de DIEU a conquis par son propre sang. — Ne trouvez donc pas étrange si, d'un grand nombre de sujets que me fournit l'évangile de ce jour, je me suis déterminé à celui de l'union chrétienne. C'est à quoi je prétends vous exhorter, en vous représentant les malheurs que vous causent à vous-mêmes les divisions et les querelles que vous avez les uns contre les autres, et comment elles désolent ce royaume intérieur du Fils de DIEU aussi bien que vos familles et vos maisons.

Mais, comme c'est par le cœur de ceux qui les excitent et qui les entretiennent que commencent les premiers troubles, c'est aussi là que la division et la discorde causent de plus grands désordres et une plus funeste désolation. Elles en bannissent la justice, la paix et la joie, par le moyen desquelles DIEU régnait dans ce cœur et y avait établi son royaume : *Regnum* DEI *justitia, pax et gaudium* ; et c'est en quoi consiste la désolation que les dissensions y apportent: car,

*Premièrement.* — Elles détruisent la justice, en détruisant la charité et l'amitié de DIEU par les crimes dont elles sont la cause.

*Secondement.* — Elles bannissent la paix et la joie, en divisant et en partageant ce même cœur de mille passions, et le remplisant de mille chagrins qui lui ôtent toute la douceur de la vie.

Ce sont là, sans doute, les deux choses qui nous doivent le plus intéresser, et qui feront le partage de ce discours.

(*Voir, au tome* III *de la* **Morale** *le titre* **Discorde**).

# LE LUNDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME.

[Dessein I. — De la colère.] — *Repleti sunt omnes in synagogâ irâ.* Tous les gens qui étaient dans la synagogue furent irrités de ce discours (Luc, iv).

A quel excès, Chrétiens, une passion déréglée ne porte-t-elle point les hommes, puisque souvent, pour les moindres sujets, ils en viennent jusqu'aux dernières extrémités ! Il n'en faut point d'autre exemple que ce qui se passe dans l'évangile de ce jour. Le Fils de Dieu étant entré dans une synagogue des Juifs, pour y enseigner, selon sa coutume, les vérités éternelles et les maximes toutes divines dont il était venu instruire le monde, il parla en public avec une éloquence qui le fit d'abord admirer de tous ceux qui l'écoutaient. Il reprit les vices, condamna les abus, s'éleva fortement contre les désordres, avec cet air d'autorité que lui donnait sa mission et son caractère ; mais la vérité, comme c'est l'ordinaire, offensa ceux qui se sentaient coupables. Voyant dans ses discours la censure de leurs mœurs et de leurs dérèglements, ils s'emportent comme des malades frénétiques contre ce charitable médecin ; ils se jettent sur lui avec indignation, le chassent honteusement de leur synagogue, le traînent avec violence hoss de la ville et sur le haut d'une montagne, à dessein de le précipiter. — Voilà les degrés et les démarches par lesquels la colère conduit un homme jusqu'aux emportements les plus furieux : et c'est de quoi j'ai dessein de vous faire une fidèle peinture dans ce discours, afin de vous inspirer l'horreur d'une si dangereuse passion, et de vous apprendre en même temps les moyens de la dompter. Car c'est un ennemi si prompt, que presque personne n'en est jamais entièrement victorieux ; c'est un orage dont on est le plus ordinairement surpris sans y penser, et auquel notre cœur est plus sujet que la mer ne l'est aux tempêtes, mais où l'art et l'industrie nous manquent souvent au besoin. — C'est, Chrétiens, ce qui m'oblige à vous représenter, dans ce discours,

*Premièrement.* — Les désordres et les dangereux effets de la colère, lesquels se trouvent clairement dépeints dans notre évangile.

*Secondement.* — Les moyens pour empêcher que la vertu ne fasse naufrage parmi ces tempêtes qui s'élèvent au milieu de notre cœur.

(*Pour les matériaux, voir à la* **Morale** *l'article* **Colère**).

---

[Dessein II. — Qu'il y a une mesure de grâces destinée à chacun.] — *Quanta audivimus facta in Capharnaüm fac et hìc in patriâ tuâ :* Ce qu'on nous raconte de vos miracles à Capharnaüm, renouvelez-les ici, dans votre patrie (Luc. IV).

Le Fils de Dieu, étant dans sa patrie et voyant le peu d'estime que ses compatriotes faisaient de sa doctrine et de ses miracles, leur annonce que ce mépris était cause qu'il les privait des grâces qu'il accordait avec profusion aux gentils, chez lesquels le respect qu'on rendait à sa personne et la reconnaissance qu'on avait de ses bienfaits était le moyen le plus sûr d'attirer les effets de sa miséricorde. — C'est à ce sujet que le Sauveur leur rapportait deux exemples, l'un d'Elie, l'autre d'Elisée, auxquels ceux de leur propre pays négligeaient de s'adresser dans leurs besoins, pendant que les étrangers profitaient des faveurs que Dieu accordait libéralement à ces prophètes : ce qui faisait que les Israélites étaient privés des grâces qu'ils méprisaient, tandis que les gentils en recueillaient tous les fruits. — Ce qui fait voir avec évidence que, par le mépris des grâces, nous méritons que Dieu ne nous en accorde plus que de communes, et que ces mêmes grâces se donnant par mesure, selon la pensée de S. Bernard et des autres Pères, tant aux villes en général qu'aux particuliers, et étant méprisées des uns et des autres, la source s'en trouve enfin comme tarie. Je ne prétends pas dire qu'il y ait un état où l'on vive quelque temps, et dans lequel on soit tellement abandonné de Dieu, qu'il n'y ait plus absolument de grâces pour nous, ni de ressource de salut. C'est une opinion qui me paraît insoutenable, quoi qu'en disent quelques docteurs. Mais si, par cette mesure, nous entendons qu'après un certain nombre de péchés, qui n'est connu que de Dieu seul, après plusieurs infidélités à ses grâces, il les retire et ne nous en donne plus de si choisies, de si fréquentes et de si fortes, je crois que c'est un article de foi. Car de quel autre principe part l'aveuglement dont Dieu punit certains pécheurs, et cet endurcissement de cœur dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture : *Excæca cor populi hujus* (Isaï. VI). *Indurabo cor Pharaonis* (Exod. IV et VII). Non pas que la lumière nous manque tout-à-fait, ou que la source de ces saints mouvements qui nous portent au bien soit entièrement tarie, mais ces grâces ne sont plus si fortes ; et Dieu nous laissant avec ce faible secours, quoique nous puissions encore abso-

lument nous convertir, nous ne nous convertirons pourtant jamais. Et c'est de ces grâces fortes et choisies que je parle, et dont je dis que le nombre est compté. — Or, si cela est indubitable, quel sujet n'avons-nous pas de craindre que le mépris des grâces que nous avons reçues ne soit aussi une occasion de nous refuser celles que Dieu nous destinait dans la suite ! C'est sur cela que je prétends vous montrer, dans ce discours,

*Premièrement.* — Que Dieu a destiné à chacun de nous une certaine mesure de grâces qui sont comptées et déterminées : j'entends des grâces fortes et choisies, car il ne refuse à personne ce qui est absolument nécessaire pour faire son salut.

*Secondement :* — Que cette mesure est incertaine, et que personne ne peut savoir si cette grâce qu'il refuse ne sera point la dernière que Dieu a résolu de lui donner, après laquelle il n'y en aura plus pour lui que de communes.

*Troisièmement.* — Que cette mesure n'est pas égale pour tout le monde, qu'il y en a que Dieu a abandonnés, après la première qu'ils ont refusée, et d'autres envers lesquels il n'a usé de cette rigueur qu'après le refus de la centième. Ce qui paraît le plus certain est que Dieu ne met d'ordinaire le comble à cette mesure qu'après une grâce signalée, qu'on peut appeler critique, à laquelle on a manqué de répondre.

(*Voir, à la* **Morale,** *les titres* **Grâce actuelle et Réprobation**).

---

[Dessein III. — **Du faux zèle et du véritable**]. — *Medice, cura te ipsum* : Médecin, guérissez-vous vous-même (Luc. iv).

La vaine curiosité de ces superbes docteurs de la Synagogue, qui, se raillant du Fils de Dieu et l'insultant de ce qu'il n'opérait aucun prodige dans son pays, le voulaient obliger d'en faire en leur présence comme il en avait fait ailleurs, est un sujet assez ample de parler du faux zèle, et des qualités requises pour ce zèle qui porte le véritable caractère du christianisme, et qui est propre aux personnes qui s'efforcent d'avancer le royaume du Sauveur. Sur quoi l'on peut montrer

*Premièrement.* — Que le faux zèle est intéressé, et que, dans le bien qu'il procure aux autres, il ne cherche que le sien propre ; ce que nous voyons par l'exemple de ces pharisiens, qui ne demandaient au Sauveur des miracles ni pour le bien des autres ni pour se convertir et le suivre,

mais seulement pour contenter leur vaine curiosité. Aussi ne méritèrent-ils point que le Fils de DIEU en fît devant eux.

*Secondement.* — Que, par un contraire défaut, il s'oublie soi-même pour se livrer entièrement aux autres. C'est ainsi que ces superbes docteurs en usaient, déclamant avec chaleur contre les moindres défauts qu'ils voyaient dans les autres, sans penser aucunement à se corriger eux-mêmes.

*Troisièmement.* — Qu'il est téméraire, emporté, sans science et sans prudence ; et alors il n'est utile ni à soi-même ni au prochain : ce qu'il est facile de remarquer dans toute la conduite de ces gens-là, qui voulaient que l'on punît avec rigueur et sans pitié les moindres fautes dans autrui, et qui avaient l'adresse de faire passer les leurs pour des vertus.

---

On peut tourner ce dessein dans un autre sens, en montrant les qualités que doit avoir le zèle d'une personne apostolique employée à la conversion des pécheurs.

*Premièrement* : — On doit être autorisé par une mission légitime, et non pas s'ingérer sans ordre dans un ministère où DIEU ne nous emploie pas, comme ces faux prophètes dont il est parlé dans l'Ecriture, qui se mêlaient d'annoncer la parole de DIEU, sans qu'il les envoyât ni qu'il les chargeât de cette commission.

*Secondement.* — On doit être éclairé de la science : autrement c'est un aveugle qui en conduit d'autres dans le précipice.

*Troisièmement.* — On doit être intrépide, mais avec prudence et discrétion, pour ne rien entreprendre mal à propos ; c'est-à-dire, en peu de mots, que le zèle doit être autorisé et soutenu, éclairé et humble, hardi et discret.

(*Voir, à la* **Morale**, *le titre* **Zèle**).

---

# MARDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME.

[Dessein I. — De l'Amitié chrétienne]. — *Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.* Là où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je suis au milieu d'eux (Matth. xviii, 20).

Quoique l'amitié chrétienne, dont j'ai dessein de vous entretenir, soit toujours jointe et même assez ordinairement confondue avec la charité qui est l'esprit du christianisme, on ne peut pas dire cependant que ce soit absolument la même chose. Elles sont différentes dans leur objet, dans leur motif et dans la notion même que l'on doit se former de ces deux vertus. En effet, la charité embrasse universellement tout le monde, sans en exclure qui que ce soit, parce qu'elle consiste à aimer le prochain pour Dieu, motif qui s'étend à tous les hommes. Au contraire, l'amitié ne doit être qu'en assez peu de personnes, et il semble que son ardeur s'affaiblisse par son étendue, et s'étouffe dans la foule et dans la multitude. — La charité, pour être parfaite, n'a égard ni à la qualité ni au rang, ni aux autres avantages personnels : au lieu que l'amitié demande du choix, cherche ses semblables, et donne beaucoup à l'humeur et aux autres talents, et presque tout à l'inclination. — La charité ne se doit jamais perdre pour quelque sujet que ce puisse être, parce que l'obligation d'aimer le prochain, quelque imperfection et quelque défaut qu'il ait, subsiste éternellement : mais, dans l'amitié, comme il y a des mesures à prendre pour faire une étroite liaison, il y a aussi des occasions qui nous obligent de rompre et de n'avoir plus qu'une charité commune.— De sorte que l'amitié ajoute quelque chose à la charité : d'où vient que la morale l'appelle un amour réciproque de quelques personnes liées ensemble, par la communication de quelque bien qui doit être commun, et qui en est comme le fondement, sans lequel ce peut bien être une charité mutuelle, mais non pas l'amitié. — D'où l'on peut voir que le christianisme, qui fait un commandement si exprès et si indispensable de la charité, où il renferme toutes les obligations de la nouvelle loi, ne détruit pas l'amitié qui nous est commune avec les infidèles, mais la perfectionne et en fait une amitié sainte, qui nous peut être d'un grand secours pour acquérir celle de Dieu et pour faire notre salut : au lieu que la plupart des amitiés du monde attirent l'inimitié de Dieu, selon cette parole de l'Apôtre : *Amicitia hujus mundi inimica est* Dei (Jacobi iv). — Or, pour traiter ce

sujet avec quelque ordre et régler nos amitiés sur celles que le Sauveur demande dans notre évangile, il me semble qu'il y a particulièrement deux choses à considérer, pour les rendre bonnes et saintes

*Premièrement.* — Le choix que l'on doit faire des amis, puisque l'amitié doit être entre peu de personnes.

*Secondement.* — Les devoirs que cette amitié demande, c'est-à-dire à quoi l'on est obligé mutuellement par cet engagement, puisque, comme l'on dit, tout doit être commun entre des amis.

La première partie nous fera voir de quelle importance il est de bien choisir ceux avec qui l'on veut faire une étroite liaison. Par la seconde, nous verrons jusqu'où doit aller cet engagement, pour ne pas renoncer à l'amitié de Dieu.

(*Voir, au tome Ier de la* **Morale**, *l'article* **Amitié**).

---

[Dessein II. — De la correction fraternelle.] — *Si peccaverit in te frater tuus, vade et corripe illum inter te et ipsum solum :* Si votre frère a péché contre vous, allez et le reprenez en particulier entre vous et lui (Matth. XVIII).

Voici, à mon avis, le précepte le plus capable de bannir le péché du monde et de rappeler le pécheur de son égarement : c'est de lui faire la correction quand nous lui voyons commettre le péché, ou que nous sommes assurés qu'il l'a commis. Précepte que le Fils de Dieu nous a intimé lui-même en termes exprès, par ces paroles de mon texte : *Si peccaverit in te frater tuus, vade et corripe eum inter te et ipsum solum.* Le malheur est que cette correction, l'une des actions de la plus excellente charité que l'on puisse exercer envers le prochain, n'est guère moins difficile à faire qu'à recevoir des autres, et par conséquent, autant notre orgueil a de peine à souffrir la honte et le déshonneur qu'il y a à être repris, autant notre amour propre trouve de difficulté à se résoudre à les reprendre. C'est ce qui me donne sujet de vous faire voir, dans ce discours,

*Premièrement.* — L'importance de ce précepte, par le fruit qui en résultera s'il est observé comme le Fils de Dieu nous y oblige.

*Secondement.* — Qui sont ceux que ce précepte regarde.

*Troisièmement.*— Enfin, la manière de l'observer, c'est-à-dire les mesures et les précautions qu'il faut prendre pour s'acquitter de cette obligation.

En deux mots : que cette correction est un devoir pour le chrétien, et qui sont ceux qui la doivent faire, et comment ils la doivent faire.

(*Consulter, à la* **Morale**, *le titre spécial* **Correction fraternelle**, *Tome* III, p. 1.)

---

[DESSEIN III. — De l'obéissance à l'Eglise.] — *Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus :* S'il n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain (*ou* pécheur) (Matth. XVIII, 17).

Sur l'obéissance que l'on doit à l'Eglise, deux propositions très-certaines peuvent faire le partage de ce discours. — La première est que hors de l'Eglise on ne peut espérer d'être sauvé ; et la seconde, que pour être sauvé ce n'est pas assez d'être dans l'Eglise, si on ne vit suivant les lois et les maximes qu'elle nous enseigne et qu'elle nous prescrit.

*Première proposition. — Premièrement.* Il est évident que sans la foi on ne peut être sauvé : c'est l'Apôtre qui nous l'assure : *Sine fide impossibile est placere* DEO (Hebr. II.) Or, ce n'est que dans l'Eglise que se trouve la véritable foi, c'est-à-dire la croyance des vérités que le Fils de DIEU a révélées aux hommes. C'est par l'Eglise qu'il nous les propose, par son organe qu'il nous les fait connaître et qu'il nous en instruit. C'est pourquoi les hérétiques qui sont hors de l'Eglise ou ne croient point du tout ces vérités, ou qui les partagent et n'en croient qu'une partie, détruisent l'unité de la foi : par conséquent ils n'en ont point du tout, et ainsi ils périssent misérablement. — L'Eglise est comparée à l'arche de Noé, où il n'y eut que ceux qui y étaient renfermés à échapper au naufrage universel qui enveloppa le reste des hommes. — Sur quoi nous devons bénir et admirer la miséricorde de DIEU sur nous, de nous avoir fait naître dans le sein de l'Eglise, et de nous avoir renfermés dans cette arche pour mettre, si nous le voulons, notre salut en assurance. Ne devons-nous pas nous répandre en actions de grâces pour un si grand bienfait, la source et le principe de notre bonheur éternel ?

*Secondement.* Hors de l'Eglise, il n'y a non plus de charité que de foi, ni de véritable amour de DIEU, ni de grâce sanctifiante, qui, en nous rendant enfants de DIEU, nous fait héritiers du royaume éternel : c'est ce que nous enseigne S. Augustin, par ces paroles, qui sont dans la bouche de tout le monde : *Si quis absque Ecclesiâ inventus fuerit, alienus erit à numero filiorum* DEI, *nec habebit Deum patrem, qui Ecclesiam noluerit habere matrem.* (De Symbolo, 10.)

*Troisièmement.* Il n'y a que dans l'Eglise que l'on soit dans la voie

de salut : donc ceux qui sont hors de cette voie ne doivent point espérer d'arriver à cet heureux terme où tous les chrétiens doivent aspirer. C'est l'Eglise qui nous guide et nous conduit par ses instructions, par la véritable parole de Dieu, par les sacrements qu'elle nous confère, et qui sont des sources de grâces et de salut, et par les lumières qu'elle nous obtient du ciel. Ceux qui hors de l'Eglise sont privés de tous ces secours, étant hors de la voie, plus ils avancent, plus ils s'égarent, et enfin ils se perdent sans ressource.

*Seconde Proposition.* — Ce n'est pas assez, pour faire son salut, d'être dans la véritable Eglise et d'en faire profession publique, si l'on n'observe ses lois, et si la vie d'un chrétien ne répond à cette profession. — *Premièrement* : parce que, pour être sauvé, la foi seule ne suffit pas, comme prétendent les hérétiques, si la charité et les bonnes œuvres ne l'accompagnent : car sans cela nous ne sommes dans l'Eglise que comme des membres morts, qui ne sont point animés de l'Esprit-Saint, qui vivifie le reste du corps de l'Eglise; et, bien que nous n'en soyons pas retranchés comme les hérétiques et les schismatiques, nous ne participons point à la vie de la grâce que le Sauveur nous a méritée. — *Secondement* : parce que, l'Eglise étant sainte pour les raisons que nous avons dites, il faut que ceux qui la composent, et qui sont ses membres et ses enfants, soient aussi saints. — *Troisièmement* : parce que, si nous ne vivons conformément à l'honneur que nous avons d'être membres de l'Eglise, elle nous regarde comme des enfants rebelles qui lui déclarent la guerre dans son propre sein. C'est pour ce sujet que, étant beaucoup plus coupables que les païens et les infidèles, ils seront aussi plus sévèrement punis qu'eux, parce qu'ils n'ont pas laissé de faire naufrage quoiqu'ils fussent dans l'arche : *Ah! vœ nobis si tantam neglexerimus salutem*, s'écrie l'Apôtre (Hebr. II). Quels reproches, en effet, n'auront point à se faire éternellement les mauvais chrétiens, d'avoir négligé de si puissants moyens de faire leur salut !

On peut encore montrer, en suivant le même dessein,

*Premièrement.* — Qu'on ne risque rien en se soumettant en tout au sentiment de l'Eglise, puisque nous suivons en cela le seul guide que Dieu nous a donné pour nous conduire; nous suivons la règle que les plus grands hommes du monde et les plus grands saints ont suivie ; nous avons les plus sûrs garants de notre conduite, qui sont des pasteurs éclairés et légitimes.

*Secondement.* — Qu'on risque tout en ne s'y soumettant pas, parce que ou bien l'on suit son esprit particulier, qui est la source de toutes les erreurs et de toutes les hérésies, ou bien l'on suit les sentiments de

ceux qui sont dans l'erreur, et qui, en s'éloignant de la vérité et de la voie que le Fils de Dieu nous a prescrite lui-même, ne peuvent manquer de s'égarer et de nous entraîner avec eux dans le précipice.

(*Voir le titre* **Eglise**, *dans la* **Morale**.)

---

[Dessein IV. — Du pardon des injures]. — *Domine, quotiès peccabit in me frater meus, et dimittam ei?* Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il m'offensera? (Matth. XVIII.)

Quelque difficile que soit la loi portée par le Fils de Dieu de pardonner les injures et d'aimer nos ennemis, les motifs qui nous engagent à l'observer sont puissants, et doivent l'emporter sur toutes les considérations que la nature, la coutume et les lois du monde, contraires à celles de l'Evangile, y peuvent opposer.

*Le premier* et le plus puissant de ces motifs, c'est l'autorité souveraine de celui qui nous impose cette loi; — le droit qu'il a de nous l'imposer; — ce que nous lui devons; — le pouvoir qu'il a de se faire obéir; — les menaces dont il use si nous lui désobéissons.

*Le second* est l'intérêt qu'il prend dans nos inimitiés: c'est-à-dire que, comme le bien et le mal que nous faisons à notre prochain, il le tient fait à lui-même, nos haines, nos vengeances et tous les outrages que nous aisons à nos ennemis s'adressent aussi à lui, et c'est lui-même que nous persécutons et que nous traitons d'ennemi. [Il faut bien étendre et développer ce principe, qui est fondé sur les paroles de celui qui est la vérité même].

*Le troisième* est le tort que nous nous faisons à nous-mêmes en refusant de remettre une petite dette à notre prochain, persuadés, comme nous devons l'être, que Dieu sans cela n'usera point de miséricorde à notre égard, et ne nous remettra jamais les dettes immenses que nous avons contractées envers lui, c'est-à-dire les péchés que nous avons commis.

---

Sur ce même sujet, on peut encore montrer que trois sortes de personnes refusent de se soumettre à cette loi portée par le Fils de Dieu, qui a voulu que l'observation en fût indispensable.

*Les premiers* disent : «Nous ne le pouvons pas». A ceux-là il faut montrer que ce commandement n'est point impossible, comme l'ont cru quelques païens et quelques hérétiques, et que, quelque difficile qu'il soit, DIEU nous donne la force de l'observer.

*Les seconds* disent : « Nous ne le devons pas », et opposent la raison, la coutume, les maximes du monde, leur honneur, les bienséances de leur état et les lois de leur condition : et à ceux-là il faut faire voir combien cette obligation est étroite dans le christianisme et combien cette loi est juste.

*Les troisièmes* disent : « Nous ne le voulons pas ». Ce sont des personnes endurcies et abandonnées à l'iniquité, dont il faut s'efforcer de vaincre l'obstination par l'exemple, les promesses et les menaces du Fils de DIEU.

(*Voir, à la* **Morale**, *le titre spécial* **Amour des ennemis**.)

# MERCREDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME

[DESSEIN I. — De la droite intention dans nos actions) — *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me* : Ce peuple m'honore de bouche, mais son cœur est tout éloigné de moi. (Matth. XV).

Ce n'est pas assez, Chrétiens, dans notre sainte religion, de faire de bonnes actions, si on ne s'étudie encore à les bien faire ; sans cela on a toute la peine de la vertu sans en avoir la récompense. L'on fait même souvent des crimes des plus saintes pratiques de la charité, et le moindre mal qui en arrive est de travailler beaucoup et de n'acquérir aucun mérite. N'est-ce pas le reproche que fait aujourd'hui le Sauveur aux pharisiens, qui faisaient sans doute de bonnes œuvres, et qu'on voyait assez ordinairement dans l'exercice des plus nobles vertus, le jeûne, l'aumône, l'oraison, mais qui gâtaient tout cela par une mauvaise intention, n'ayant pour but, dans toutes leurs actions, que de s'attirer l'estime des hommes, dont ils tâchaient d'éblouir les yeux par l'éclat d'une vertu extraordinaire ? *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me.* — Or, ce reproche, que le Fils de DIEU faisait si souvent aux pharisiens,

peut encore être fait à la plupart des chrétiens de notre temps, qui font mille bonnes actions sans mérite, et dont toutes les austérités et les travaux sont inutiles pour le ciel, parce que, en ne les faisant que par un mouvement intéressé, afin d'être vus des hommes et de leur plaire, c'est aussi tout le fruit qu'ils en doivent espérer. *Hominum justitia voluit videri, et visa est*, dit S. Pierre Chrysologue (Serm. VII); *voluit hominibus placere, et placuit : habet mercedem quam voluit ; præmium quod habere noluit non habebit.* — C'est ce qui vous doit animer aujourd'hui à ne pas perdre le fruit de vos peines, dans ce temps de pénitence, par quelque motif humain qui les pourrait corrompre, et moi à vous apprendre le grand secret de faire croître vos mérites à l'infini, et de rendre vos moindres actions d'un prix inestimable devant Dieu par la droite et la pure intention que vous devez avoir en les faisant, et la principale condition requise pour mériter un si grand bien. — Souffrez donc que je vous apprenne aujourd'hui le moyen de n'être pas frustrés du fruit de vos peines en perdant le mérite de vos bonnes actions. C'est pour cela que j'ai dessein de vous faire voir,

*Premièrement.* — Comment l'intention les rend bonnes ou mauvaises, et en fait la qualité et le prix.

*Secondement.* — Quel avantage nous pouvons retirer d'un si saint exercice pour faire d'admirables progrès dans la vertu.

Il n'y a rien qui nous doive plus intéresser que ces deux vérités. Je suis d'avis de traiter ce sujet plus familièrement que tous les autres, et de lui laisser le caractère de simplicité qu'il a de lui-même, parce que la pratique, bien qu'elle soit de tous les jours et de tous les moments, est cependant la plus solide et la plus utile qui puisse être pour la conduite de notre vie.

(*Les matériaux au titre* **Intention**, *dans la* **Morale**.)

---

[Dessein II. — **Devoirs des enfants envers les parents**]. — *Honora patrem tuum et matrem* : Honorez votre père et votre mère (Matth. XV.)

Dans le commandement que Dieu nous fait aujourd'hui d'honorer nos pères et nos mères, il nous demande trois sortes d'amour : un amour *respectueux*, un amour *soumis*, un amour *officieux*. — Ces trois obligations qu'il sera aisé de faire voir par les preuves que nous en apporterons dans la suite, feront le partage de ce discours.

C'est une vérité constante et un principe de morale, que les pères et

les mères possèdent, à l'égard de ceux qu'ils ont mis au monde, deux qualités ou deux prérogatives qui exigent deux différents devoirs de la part de leurs enfants, et qui leur imposent deux obligations indispensables.— La première est une alliance de proximité, la plus étroite qui soit dans la nature; la seconde est une supériorité que DIEU et la nature leur donnent au-dessus d'eux. — Or, c'est en conséquence de ces deux qualités que DIEU, la raison et les lois civiles obligent les enfants à avoir de l'amour et du respect pour ceux dont ils ont reçu la vie. Par ces trois raisons il est aisé de montrer

*Premièrement.* — Que les enfants doivent à leurs parents un amour filial, le plus grand et le plus juste après celui qu'ils doivent à DIEU que l'on puisse devoir à aucune créature. C'est pourquoi le commandement que DIEU en fait est mis immédiatement après les devoirs qu'il veut qu'on lui rende à lui-même, et tient le premier rang dans la seconde table de la loi.

*Secondement.* — Que les enfants doivent à leurs parents une soumission entière et l'obéissance à tous leurs ordres, quand ils ne sont point contraires à ceux de DIEU ; la déférence pour leurs sentiments et la docilité à suivre leurs conseils dans leurs affaires, dans leur établissement, dans toute la conduite de leur vie.

---

[ On peut encore traiter ce sujet d'une autre manière, et faire voir que les devoirs des enfants envers leurs pères et leurs mères se réduisent à ces trois] :

*Premièrement.* — A l'honneur et au respect, parce qu'ils tiennent à leur égard la place de DIEU, et que les enfants ont reçu d'eux la vie et tout ce qu'ils ont.

*Secondement.* — A l'obéissance et à la soumission, parce que, la jeunesse ayant besoin de conseil et de conduite , de qui les peut-elle mieux prendre et recevoir que des parents, qui ont plus d'expérienee, plus d'affection, et aussi plus d'intérêt dans tout ce qui regarde leur bien?

*Troisièmement.* — Au secours et à l'assistance qu'ils leur doivent donner dans leurs besoins et dans leurs nécessités.

---

On peut encore prendre, pour le même dessein, trois motifs tirés de l'Ecriture-Sainte, qui nous obligent d'honorer, de servir, et d'aimer nos pères et nos mères.

*Le premier* est pris de S. Paul. *Filii*, dit-il, *obedite parentibus vestris in Domino*: *hoc enim placitum est:* Enfants, obéissez à vos parents, parce que cela est juste (Ephes. VI) : [Il faut montrer que ce précepte est juste, et même que tous les devoirs de la justice nous y obligent].

*Le second*, parce que DIEU le veut et en fait un commandement exprès : *Filii, obedite parentibus per omnia : hoc enim placitum est Domino*. (Coloss. III). Il faut faire voir combien ce commandement est conforme à la raison, et combien DIEU l'a à cœur, puisqu'il promet une si grande récompense dès cette vie à ceux qui l'observeront, et qu'il fait de si terribles menaces à ceux qui le violerent.

*Le troisième*, parceque la gratitude et la reconnaissance nous y obligent: et c'est ce qu'on doit conclure des paroles de l'Ecclésiastique : *Honora patrem tuum, et gémitûs matris tuæ ne obliviscaris; memento quoniam nisi per illos natus non fuisses, et retribue illis quomodò et illi tibi.* Et il faut faire voir que comme, après DIEU, il n'y a personne de qui nous ayons reçu de plus grands bienfaits, il n'y a aussi personne à qui nous soyons obligés de marquer plus de reconnaissance par les devoirs que nous leur rendons.

(*Voir, pour les matériaux le titre* **Enfants, Morale**, *tome* III, *page*. 579).

---

[DESSEIN III. — Des mauvaises pensées]. — *De corde exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria, fornicationes, furta*, etc. : C'est du cœur que sortent les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les larcins, etc. (Matth. XV).

C'est non-seulement un avis salutaire que le fils de DIEU nous donne par ces paroles de mon texte, mais c'est aussi un commandement tacite, de veiller à la garde de notre cœur, parce que, en prenant soin d'en éloigner les mauvaises pensées, nous aurons trouvé en même temps le moyen d'être fidèles au service de DIEU, en quoi consiste toute la science du salut ; comme c'est aussi en cela que sont renfermées toutes les maximes d'une bonne et sainte vie. Car c'est en gardant notre cœur que nous éviterons les mauvaises pensées, les adultères, les blasphèmes, et les autres péchés qui ne paraissent au-dehors par des actions criminelles qu'après avoir été conçus dans le cœur. *De corde enim exeunt cogitationes malæ*, etc. — D'où il suit que bien garder son cœur c'est empêcher qu'il ne conçoive aucune mauvaise pensée qui cause la mort à

l'âme, parce que les plus grands crimes commencent toujours par la pensée qu'on en forme, et qui est souvent elle-même un grand péché, alors même qu'elle n'est suivie d'aucun effet, et qu'elle n'éclate point au-dehors. — C'est ce qui me donne occasion de vous entretenir, en ce discours, du soin que nous devons prendre de notre cœur, pour conserver la vie de la grâce, vie qui dépend

*Premièrement.* — D'éviter les mauvaises pensées, qui peuvent souiller l'imagination et le cœur.

*Secondement.* — De repousser ces mêmes pensées sitôt que nous en reconnaissons la malice et le danger.

Soin de les examiner, fidélité à les rejeter, ce seront les deux parties de ce discours.

(*Voyez le titre* **Impureté**, *à la* **Morale**).

---

[Dessein IV. — Des traditions bonnes et mauvaises]. — *Quarè discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum? Quarè et vos transgredimini mandatum* Dei, *propter traditionem vestram?* Pourquoi vos disciples ne gardent-ils pas les traditions des anciens? Mais vous, pourquoi violez-vous le commandement de Dieu pour suivre votre tradition (Matth. xv)?

Les scribes et les pharisiens reprennent avec hauteur les disciples du Fils de Dieu de ce qu'ils ne gardent point la tradition des anciens, qui n'était autre chose qu'un certain usage, une coutume ou mauvaise en soi ou indifférente, fortifiée cependant et par la succession des temps et par la multitude, ce qui lui donne une grande autorité. Le Sauveur d'autre part, voulant justifier l'innocence de ses disciples en ce point, reprend à bien plus juste titre ces superbes docteurs de ce qu'ils substituaient leurs traditions purement humaines à celles qui venaient de Dieu, et de ce qu'ils les suivaient plutôt que les commandements de la loi, toutes corrompues qu'elles étaient. — C'est ce qui me donne occasion de vous parler de l'idole du siècle, ou plutôt de tous les siècles, idole devant laquelle le monde fléchit le genou. Cette idole, c'est la coutume, c'est l'exemple des autres, que chacun veut suivre et auquel on se fait honneur de se conformer. Aussi est-il un charme et un attrait dont il est difficile de se défendre; il sert même d'excuse et de prétexte à tous les vices. Vous diriez qu'il exerce un souverain empire sur les esprits; car fait-on quelque chose de contraire à la loi chrétienne, mais qui soit selon l'usage établi parmi les gens du monde, on n'en demande plus d'autre raison : c'est la coutume : en voilà assez pour se justifier.

Or, comme cette coutume du monde, qui n'est autre chose que le mauvais exemple, a insensiblement prévalu et est enfin devenue une loi contraire à la loi de l'Evangile et à l'exemple que nous a laissé le Fils de Dieu, mon dessein est de vous faire voir,

*Premièrement.* — L'aveuglement et l'erreur où vivent ceux qui prennent pour règle de leur conduite les traditions humaines, la coutume et les manières du monde.

*Secondement.* — Que ceux qui se conduisent par cette coutume sont dans le plus évident, le plus inévitable danger de se perdre.

(*Voir, pour le développement, les idées et les textes, l'article* **Coutume**, *au tome* III, *page* 61, *de la* **Morale**).

# JEUDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME.

[Dessein I. — De l'usage des maladies]. — *Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus :* La belle-mère de Pierre était travaillée d'une fièvre violente (Luc. vi).

Ç'a été, Chrétiens, l'emploi le plus ordinaire du Fils de Dieu sur la terre, de rendre la santé aux malades, dans tous les lieux où sa charité l'a porté, et l'Evangile est rempli des guérisons surprenantes qu'il opérait partout où il passait : *Pertransit benefaciendo et sanando omnes.* (Act. xix). Tantôt les premiers et les plus considérables des villes venaient le prier de prendre la peine d'aller dans leurs maisons pour y guérir des personnes prêtes à expirer ; tantôt les peuples accouraient en foule et exposaient les malades sur les chemins par où il devait passer, et tantôt enfin ce charitable médecin prévenait lui-même leur prière et leur demandait s'ils voulaient être guéris. Et aujourd'hui notre évangile nous représente la belle-mère du prince des Apôtres tourmentée d'une fièvre violente, et recouvrant une parfaite santé par le secours de ce médecin céleste : *Imperavit febri, et dimisit illam.* — Or, Chrétiens, l'instruction que je prétends tirer aujourd'hui de ce procédé du Sauveur est de vous faire voir une conduite toute contraire qu'il tient à notre égard, mais qui tend cependant à une même fin. Il permet les maladies de nos corps pour

guérir celles de nos âmes, et il s'en sert comme d'un moyen efficace pour notre salut et notre perfection. — C'est dans cette vue que j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui de l'utilité des maladies que Dieu nous envoie assez souvent, et du bon usage que nous en devons faire. Car quel avantage ne devons-nous point attendre de cet usage des maladies pour la perfection chrétienne qui tire son origine de la croix et des souffrances du Sauveur, puisque l'un des plus sages païens a reconnu que par les maladies on devenait plus vertueux et plus homme de bien? Certes on ne peut se tromper en disant, avec l'Apôtre, que la piété s'épure et se perfectionne dans les douleurs de la maladie : *Virtus in infirmitate perficitur.* (II Cor. XII). Ce qui a donné lieu à cette maxime commune, à laquelle nous devons faire attention, non comme à un paradoxe, mais comme à une vérité que je prétends justifier aujourd'hui : que les maladies du corps sont d'une merveilleuse utilité pour le salut et pour la santé de l'âme, puisqu'elles servent à la conversion des pécheurs et à la perfection des justes ; jusque-là que, selon S. Augustin, c'est pour l'une de ces deux raisons que Dieu les envoie. — C'est dans ces deux sens que je veux en réunir ici tous les avantages. Je dis donc :

*Premièrement.* — Que, si nous sommes pécheurs, elles sont un puissant moyen pour nous convertir ;

*Secondement.* — Que, si nous sommes justes, elles contribuent à nous rendre plus saints et plus parfaits.

(*Voir l'article* **Maladies**, *tome* VI *de la* **Morale**, page 38).

[Voir aussi le vendredi de la 4[e] semaine de Carême, où ce sujet est traité].

---

[Dessein II. — Même sujet]. — *Socrus Simonis tenebatur magnis febribus*: La belle-mère de Simon était tourmentée d'une fièvre violente. (Luc. II).

Comme l'Evangile de ce jour nous témoigne que le principal emploi du Sauveur était alors de guérir les infirmités corporelles, cela me donne sujet de parler encore des maladies dans ce discours, et de vous dire que nous pouvons les regarder, — *Premièrement*, comme un effet du péché originel que nous avons contracté en naissant, et, de plus, comme une peine que la justice divine nous impose pour les péchés que nous avons commis, et encore comme une suite de nos désordres, — *Secondement*, comme une épreuve à notre vertu et à notre fidélité que Dieu veut exercer, — *Troisièmement*, comme un remède aux maux de l'âme, que

DIEU veut souvent guérir par ceux du corps, en nous détachant du monde et des biens sensibles, que nous aimons avec excès, et en nous avertissant de penser à la mort, dont la maladie est comme l'avant-coureur. — Or, ces divers rapports sous lesquels nous pouvons regarder la maladie nous marquent les différentes dispositions dans lesquelles nous la devons recevoir.

*Premièrement.* — Si nous regardons la maladie comme un effet du péché originel, il faut nous soumettre à l'arrêt que la justice de DIEU a prononcé contre nous en la personne de notre premier père ; et, en le considérant comme la peine de nos propres péchés, qui sont grands et en grand nombre, il faut recevoir en esprit de pénitence les maux que DIEU nous envoie, et dire avec Job : *Peccavi, et ut eram dignus non recepi* (Job. XXXIII).

*Secondement.* — Si nous regardons la maladie comme une épreuve à laquelle DIEU met notre fidélité, et comme un exercice à notre vertu et à notre patience, persuadons-nous que DIEU ne peut mieux nous marquer son amour qu'en nous donnant les moyens et les occasions de lui marquer le nôtre, et de lui témoigner notre fidélité et la soumission parfaite que nous avons à sa providence.

*Troisièmement.* — Si nous considérons la maladie du corps comme un remède à nos maladies spirituelles, que nous ignorons très-souvent ou que nous sentons très-peu, nous devons nous y soumettre avec la pensée que nous oublions DIEU dans la santé, et que nous avons besoin qu'il nous envoie quelque maladie pour nous obliger à penser à lui, et à rentrer dans notre devoir, en adorant les desseins de cette sévérité miséricordieuse qui nous rappelle à son service.

(*Voir les mêmes endroits marqués dans le précédent dessein*).

---

[On peut aussi faire un bon discours sur ce sujet en le partageant en ces deux points : — *Premièrement*, ce qu'il faut faire dans la maladie, et la manière de s'y comporter en véritable chrétien ; — *Secondement*, ce qu'il faut faire après avoir recouvré la santé].

*Premier Point.* — *Premièrement* : sitôt que l'on se sent attaqué de quelque maladie dangereuse, il faut d'abord avoir recours à DIEU, et avoir plus de confiance en son secours que dans l'habileté des médecins et

dans la vertu de leurs remèdes, qui n'ont de force et d'efficace pour nous guérir qu'autant qu'il plaît à Dieu de leur en donner. — *Secondement* : demander la santé à Dieu avec résignation et soumission à sa sainte volonté, et dans le dessein de nous en servir pour sa gloire et pour travailler avec plus de soin à notre salut. — *Troisièmement* : offrir à Dieu les douleurs de la maladie en esprit de pénitence pour la satisfaction de nos péchés, et les unir avec les douleurs du Sauveur et de sa très-sainte Mère, afin qu'elles soient plus favorablement reçues de Dieu.

*Second Point.* — Ce qu'il faut faire après avoir recouvré la santé. — *Premièrement* : reconnaître avec action de grâces qu'on en est redevable à Dieu, et attribuer sa guérison plutôt à la miséricorde divine qu'à la vertu des remèdes et au soin qu'on a pris de nous. — *Secondement* : être fidèle à Dieu, accomplir les promesses et les bonnes résolutions de mieux vivre à l'avenir. *Troisièmement* : se précautionner avec plus de soin contre les rechutes dans le péché, qui apparemment nous a attiré cette punition de Dieu, que contre la rechute dans la maladie dont nous sommes guéris.

---

[On peut encore tourner ce sujet autrement, et montrer que les maladies servent à trois choses qu'il est important d'observer, pour en faire le partage d'un discours : — *Premièrement*, à nous instruire ; *Secondement*, à nous corriger ; — *Troisièmement*, à nous sanctifier. — C'est l'usage que nous en devons faire.

*Premièrement.* — Elles servent à nous instruire : car il n'y a rien qui nous fasse bien sentir la misère de notre condition que les maladies. Elles nous apprennent ce que nous sommes, nous désabusent des vanités du siècle, nous rappellent les vérités éternelles, que nous oublions souvent pendant la santé, etc.

*Secondement.* — La principale fin que Dieu se propose, dans les maladies qu'il nous envoie, est de nous corriger. — C'est souvent, on n'en peut douter, pour nous punir ; mais cette punition a pour fin notre conversion. Le changement de vie et l'expérience font que ce moyen qu'il emploie est le plus efficace. *Percutiam et sanabo,* dit l'Ecriture (Deuteron. XXXII); et, comme l'explique S. Ambroise, *percutiam infirmitate, et sanabo fide.* — Certes, il serait à souhaiter que nous fussions tels dans la santé que nous sommes dans la maladie, ou du moins que nous promettons d'être à l'avenir.

*Troisièmement.* — Il est enfin évident que les maladies peuvent nous sanctifier, et qu'elles le font souvent par la patience et la pratique des autres vertus chrétiennes.

(*Voir le titre* **Maladies,** *à la* **Morale).**

---

[Dessein III. — Sur les Passions, qui sont les véritables maladies de l'âme]. — *Socrus Simonis tenebatur magnis febribus* : La belle-mère de Simon était travaillée de grandes fièvres (Luc. iv).

[Comme S. Ambroise appelle les passions des fièvres ardentes, on pourra traiter, dans ce troisième dessein, des maladies de l'âme qui sont beaucoup plus dangereuses que celles du corps : montrer la nécessité que nous avons, dans le christianisme, de combattre nos passions, les moyens que nous avons de les vaincre, les avantages que nous retirons de cette victoire, et en faire les trois parties d'un discours].

*Première Partie.* — Le même précepte qui nous oblige à éviter le péché et à le détruire en nous, autant qu'il nous est possible, nous oblige pareillement à combattre nos passions et à les réprimer. — *Premièrement*, parce que, quoiqu'elles ne soient pas des péchés (ce serait une erreur de le croire, puisque Dieu les a mises en nous pour nous porter à la poursuite du bien et à la fuite du mal), cependant, comme depuis le péché originel elles sont déréglées et ordinairement la cause de tous nos péchée, c'est une obligation d'en ôter la cause pour en arrêter les pernicieux effets. — *Secondement*, parce que, bien qu'elles ne soient pas des péchés en elles-mêmes, elles peuvent facilement le devenir, en étant la matière, puisque, en suivant leur impression et l'inclination qu'elles nous donnent au péché, elles nous rendent coupables et sont autant de vices. — *Troisièmement*, parce qu'elles sont des sources intarissables de péchés; et, si nous n'en arrêtons le cours en desséchant la source même, elles nous en feront commettre sans cesse de nouveaux.

*Seconde partie.* — Dieu, nous ayant laissé la rébellion de nos passions après la destruction entière du péché originel, et ayant permis ce dérèglement pour être l'occasion de nos mérites et pour servir d'exercice à notre vertu, ne nous a pas laissé sans de puissants moyens de les déprimer, et d'empêcher qu'elles ne nous entraînent dans le péché. Ces moyens sont : — *Premièrement*, *sa grâce*, qui ne nous manque jamais : de sorte que, bien qu'il ne soit pas en notre pouvoir d'en empêcher les premiers mouvements, nous pouvons, avec le secours de la grâce, quelque violentes

qu'elles soient, en arrêter le progrès, et même demander de plus forts secours par la prière afin de les vaincre.— *Secondement*, *la vigilance chrétienne*, pour prévoir les occasions où il y aurait danger de n'en être pas les maîtres. — *Troisièmement, la crainte de* Dieu et la soumission à ses ordres, puisqu'il nous ordonne, comme il a fait à la mer d'arrêter ses flots, d'arrêter ceux de nos penchants mauvais.

*Troisième Partie.* — Les avantages qui nous revienneut de la victoire de nos passions, sont : — *Premièrement*, la paix du cœur et le repos de la conscience ; — *Secondement*, la liberté chrétienne, qui nous délivre de la servitude du démon, du monde et du péché, à laquelle sont assujettis ceux qui obéissent à leurs passions ; — *Troisièmement*, l'assurance d'une récompense éternelle, promise à ceux qui les auront vaincues.

(*Voir*, *pour le détail*, *dans la* **Morale**, *le titre* **Passions**).

# LE VENDREDI DE LA TROISIÈME SEMAINE DE CARÊME.

[ DESSEIN I. — La conduite ordinaire de la grâce dans la conversion des pécheurs]. — Jésus *ergo*, *fatigatus ex itinere*, *sedebat sic suprà fontem* : Jésus donc, fatigué du chemin, était assis en cet état sur le bord de la fontaine (Joan. iv).

Voici, Chrétiens, de tous les évangiles du Carême, le plus fécond en mystères, le plus rempli de hauts sentiments et le plus ample pour la multitude des vérités et des instructions qu'il contient. — En effet, où est-ce que jamais la bonté et la miséricorde du Verbe incarné s'est montrée plus sensible aux misères des hommes ? Ce n'est pas tant la lassitude du voyage, ni la soif, ni l'incommodité de la chaleur, qui l'oblige à se reposer sur le bord de cette fontaine, que le désir d'y attendre et de convertir une pécheresse, et, comme parle S. Cyrille, de tendre des filets sur le bord de ces eaux, pour y faire tomber heureusement une âme infidèle, et attirer par ce moyen les habitants d'une ville et d'une province à la connaissance de la vérité. — Si la puissance de Dieu ne paraît jamais davantage que dans la conversion des pécheurs, où est-ce qu'elle éclate plus noblement qu'à vaincre l'obstination de cette femme dont les mœurs et la religion étaient également corrompues, et par conséquent qui opposait les plus puissants obstacles à ce souverain pouvoir? Mais surtout

par quel exemple plus fameux a-t-il fait voir la conduite de sa grâce que de prendre si juste l'occasion d'instruire cette femme, de la disposer si heureusement, et de l'engager avec tant d'adresse, qu'enfin il triomphe de ses artifices et de ses résistances pour en faire la première apôtre qui porte la nouvelle du Messie à une ville qui sort en foule pour venir le reconnaître et le recevoir ?

C'est à cette conduite de la grâce, dont l'adresse et la force règnent dans tout cet évangile, que je m'arrête particulièrement aujourd'hui ; et je choisis, parmi cette foule de mystères, de sentiments et d'instructions qu'il renferme, comme la fin à laquelle tout le reste aboutit, le sujet dont j'espère que nous tirerons le plus de fruit. — Pour le faire donc avec quelque méthode, et ramasser dans un seul dessein tout l'évangile de ce jour, je trouve que lorsque les SS. Pères et les interprètes parlent de cette admirable histoire, tantôt ils nous représentent le Sauveur comme un chasseur qui tend des piéges à cette âme pécheresse, laquelle y est si heureusement prise qu'elle ne peut s'en échapper ; tantôt comme un général d'armée qui attaque une place forte et une ville rebelle. Mais ils ne se servent de ces similitudes et de ces comparaisons que pour nous apprendre qu'il emploie en même temps l'adresse et la force pour ce grand effet de la conversion d'un pécheur.

*Premièrement*, l'adresse paraît en ce qu'il attaque ce cœur par les voies qu'il faut pour le faire venir au point qu'il désire.

*Secondement*, la force éclate en ce qu'il l'oblige enfin de se rendre, après tant de fuites et de résistances.

Ce sont les deux choses que le Sauveur met en usage dans la conversion de la Samaritaine, et qu'il emploie encore tous les jours dans celle des autres pécheurs. Et, comme c'est ce qu'il y a de plus important sur cette matière de la grâce, c'est aussi tout ce qui fera le partage de mon discours.

(*Voir le titre* **Grâce** *à la* **Morale**).

---

[Dessein II. — Ressorts de la grâce par rapport à Dieu qui la donne et à l'homme qui la reçoit]. — Jesus *ergò, fatigatus ex itinere, sedebat sic supra fontem* (Joan. iv).

On peut considérer les différents ressorts de la grâce, exprimés dans notre évangile, par rapport à Dieu qui la donne, et par rapport à l'homme qui la reçoit. — *Premièrement*, par rapport à Dieu, on ne peut assez admirer la sagesse et la bonté du Père des miséricordes dans l'ingénieux

artifice dont il se sert pour faire recevoir des hommes la grâce qu'il leur présente, quoiqu'ils ne la méritent pas et que souvent ils s'en soient rendus indignes, comme nous le voyons dans cette femme de Samarie. — *Secondement*, par rapport à l'homme qui la reçoit, on ne peut assez s'étonner des artifices malheureux qu'il emploie pour l'éluder et pour se dispenser de lui obéir : ce qu'il est encore facile de remarquer dans notre évangile. — C'est ce qui peut faire le partage d'un juste discours.

*Première Partie.* — Cet artifice de la sagesse et de la bonté de Dieu paraît : — *Premièrement*, dans la multitude des grâces qu'il nous donne, dans le désir sincère qu'il a de notre salut : ce sont autant de moyens avantageux qu'il nous fournit pour nous conduire à l'heureuse fin à laquelle il nous a destinés, et par conséquent qui demandent de nous une reconnaissance éternelle. Car, sans parler des grâces extérieures, comme la bonne éducation, les bons exemples, la vocation à tel emploi et à tel état de vie, dont il se sert pour exécuter les grands desseins qu'il a eus sur nous de toute éternité, combien de lumières dont il éclaire tous les jours notre esprit ! combien de saints mouvements et de saintes ardeurs dont il échauffe notre volonté ! Combien avons-nous reçu de ces sortes de grâces ! Combien en recevons-nous tous les jours ! Il nous sollicite et nous presse en mille rencontres, lorsque nous y pensons le moins. Il nous vient trouver, souvent lorsque nous sommes le plus éloignés de lui, le plus enfoncés dans toutes sortes de dérèglements, comme tout cela est visible dans notre pécheresse de ce jour ; et il n'abandonne jamais tellement personne, quelque criminel qu'il puisse être, qu'il ne lui donne les moyens suffisants pour revenir de l'abîme des crimes où il s'est précipité. — *Secondement* : cet artifice paraît en ce que la grâce prend différentes formes, comme parle l'Apôtre, *Multiformis gratia* Dei (I Petri iv). Tantôt elle invite, et tantôt elle menace ; tantôt elle nous attire par ses charmes, et tantôt elle nous épouvante et nous effraie ; tantôt elle nous console par l'espérance qu'elle nous donne de la miséricorde de Dieu, et tantôt elle nous intimide par la crainte d'un juge sévère et rigoureux. Il n'y a point d'artifice dont la grâce n'use, et de moyens qu'elle n'emploie pour nous gagner le cœur. — *Troisièmement :* cet artifice paraît encore plus particulièrement dans la condescendance de la grâce, qui s'accommode à notre humeur, à nos inclinations, à notre naturel et à nos passions mêmes, en leur faisant changer d'objets sans en détruire le fond : comme on voit dans sainte Madeleine, dans la Samaritaine même, dont le Fils de Dieu s'attira toute la tendresse et la confiance par ce procédé de sa douceur infinie ; dans S. Paul, dans S. Augustin. Elle se proportionne à l'état et à la condition des personnes : elle exige plus des uns et moins des autres ; mais jamais rien au-dessus de nos forces. — Les sentiments que ces considérations doivent exciter en nous sont la reconnaissance, une confiance entière en la divine bonté, l'appréhension de lasser sa patience, et la résolution de nous

rendre à l'avenir plus fidèles aux grâces de Dieu que nous n'avons été jusqu'à présent.

*Seconde Partie.* — Après avoir admiré l'artifice ingénieux de la miséricorde divine dans la distribution de ses grâces et dans la conduite dont elle use pour gagner le cœur de l'homme, nous avons maintenant grand sujet de déplorer les malheureux artices qu'emploie la malice des hommes pour éluder les poursuites de la grâce. Ils ne sont jamais plus ingénieux que pour leur propre malheur. — *Premièrement :* on peut compter pour le premier de ces artifices de fermer les yeux aux lumières de la grâce par une résistance formelle, et, comme parle le saint homme Job, par une rébellion ouverte et déclarée : *Ipsi fuerunt rebelles lumini* (c. XXIV). Car, comme la grâce, quelque forte et puissante qu'elle soit, n'agit pas par violence, mais laisse l'homme dans une pleine et entière liberté d'y consentir ou de la rejeter, il y a des pécheurs qui, pour commettre leurs crimes impunément et vivre en repos dans leurs désordres, rebutent les grâces du Ciel, et demeurent aveuglés par une trop grande abondance de lumières, et endurcis par la multitude des touches intérieures, auxquelles ils résistent opiniâtrement. — *Secondement* : le second artifice est de ceux qui, n'ayant pas encore perdu tout sentiment de piété, ne veulent pas rompre les attachements qui les empêchent d'être à Dieu, et, pour n'être pas obligés de se rendre aux lumières et aux attraits de la grâce, en détournent leur esprit, s'occupent de mille autres affaires pour ne pas s'y rendre attentifs, cherchent les compagnies agréables et tous les autres divertissements qui font évanouir les saintes pensées.

(*Voir au même lieu que le précédent sujet*).

---

[En gardant le même texte, on peut montrer les divers tours que prend la grâce pour se faire jour dans le cœur du pécheur, et faire voir]

*Premièrement.* — Les démarches que fait la grâce pour convertir le pécheur. Elle le prévient, le vient trouver lorsqu'il y pense le moins; elle étudie, pour ainsi dire, le temps et l'occasion favorable, éclaire son esprit, et y répand des lumières qui lui font voir les vérités éternelles dans un tout autre jour qu'il ne les avait encore aperçues jusqu'alors; elle lui touche le cœur, et fait naître en lui le désir de se donner à Dieu et de quitter ses désordres.

*Secondement.* — Les démarches que le pécheur doit faire, de son côté,

pour se rendre fidèle à la grâce. Il doit se rendre attentif aux mouvements de la grâce; il doit y répondre promptement, de peur qu'elle ne passe et qu'elle ne revienne plus : *Nescit tarda molimina Spiritûs-Sancti gratia.* Il doit, enfin, apporter une fidélité constante à exécuter ce que la grâce demande de lui.

---

[On peut encore traiter ce sujet d'une autre manière : savoir, que nous pouvons considérer la grâce]

*Premièrement.* — En tant qu'offerte : et alors il faut examiner son prix, ce qu'elle coûte au Fils de Dieu, la fin pour laquelle il nous l'offre, à quoi elle nous est nécessaire. Ce qui nous la fera demander avec instance, et attendre avec soumission.

*Secondement.* — En tant que reçue : et alors elle demande de notre part de la fidélité, de la reconnaissance pour un si grand bienfait, et de la promptitude pour lui obéir.

---

[On peut, de plus, montrer la *douceur* et la *force* de la grâce]

*Premièrement.* — Sa douceur paraît à adoucir et rendre plus léger le joug du service de Dieu, à nous faire aimer ce qu'il s'y trouve de plus rebutant et de plus contraire à la nature corrompue, à nous remplir le cœur de joie et de consolation dans les plus grandes traverses.

*Secondement.* — Sa force paraît à nous faire vaincre nos passions les plus violentes et les plus intraitables, à nous faire vaincre les obstacles les plus insurmontables, à nous soutenir dans les plus dangereuses occasions, dans les tentations les plus fortes, et enfin à nous faire venir à bout des entreprises les plus difficiles.

(*Les matériaux se trouvent dans la* **Morale**, *au titre* **Grâce**.)

# DIMANCHE DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME

[Dessein I. — De la providence de Dieu sur les besoins des justes]. *Undè ememus panes ut manducent hi?* De quoi achèterons-nous du pain pour que ces gens-là aient à manger (Joan. vi)?

C'est la demande que fait le Sauveur à ses Apôtres dans l'évangile de ce jour, afin d'éprouver leur foi et leur confiance. Mais, à votre avis, que devaient-ils répondre, eux qui lui avaient déjà vu faire tant de miracles? Voici néanmoins que, dans une occasion où le Fils de Dieu était comme obligé de ne pas abandonner dans le besoin ceux qui avaient tout quitté pour le suivre, ils pensent à tous les autres expédients, sans s'aviser que celui qui avait attiré cette multitude de peuple par les charmes de ses discours, et qui avait nourri leurs âmes de sa divine parole durant trois journées, pouvait bien aussi pourvoir aux nécessités de leurs corps. — Mais avouons, Chrétiens, la vérité; quoiqu'il n'y ait rien de plus visible que la Providence de Dieu, qui entretient et qui gouverne tout ce grand monde, c'est pourtant à quoi les hommes pensent le moins dans leurs besoins particuliers. Quelque persuadés que nous devions être, et que nous soyons effectivement, de notre misère et du peu de pouvoir des créatures pour nous secourir dans nos besoins, Dieu est cependant le dernier à qui nous avons recours. — Aveuglement déplorable de l'esprit humain! Eh quoi! ne serons-nous donc jamais convaincus que c'est dans les ressources de la Providence que nous devons mettre notre plus ferme appui? L'ordre de la nature, le mouvement des cieux, l'accord des éléments, et tant de créatures différentes auxquelles Dieu pourvoit tous les jours, publient partout sa providence; il n'y a que les hommes, qui en sont le principal objet, qui la combattent, ou par des raisons, ou du moins par leurs actions, et par la défiance qu'ils témoignent dans leurs besoins.

Le Fils de Dieu, qui a reproché si souvent à ses Apôtres leur peu de foi sur ce chapitre, emploie aujourd'hui la voie des miracles pour les en convaincre, par cette fameuse multiplication des pains, qui est décrite dans notre évangile : et j'espère que cette merveille retentira du désert jusqu'à vos oreilles. — C'est pourquoi, sans m'arrêter à cette providence

générale sur toutes les créatures, comme il fait ce miracle en faveur de ceux qui le suivent, je prétends vous entretenir uniquement de celle qu'il a sur les justes en particulier, dans laquelle je remarque les deux qualités que le Sage donne à la Providence générale : la force et la douceur : *Attingit à fine usquè ad finem fortiter, et disponit omnes suaviter* (Sap. VIII). C'est donc de ces deux qualités que je me propose de vous entretenir aujourd'hui.

*Premièrement*, de sa *force*, qui paraît à pourvoir efficacement aux nécessités de ceux qui y mettent leur confiance.

*Secondement*, de sa *douceur*, qui fait que sans peine et sans inquiétude, ils vivent plus contents dans leur médiocrité que les autres dans l'opulence et dans l'abondance de tout les biens de ce monde.

(*Voir le titre* **Providence,** *dans la* **Morale**).

---

[DESSEIN II. — Sur la Providence en général]. — *Accepit ergo* JESUS *panes, et distribuit discumbentibus, etc.* (Ibid).

Il n'est point de perfection en DIEU qui ait été de tout temps plus exposée à la contradiction des hommes que sa providence. Les uns ne la reconnaissent point du tout, comme ont fait quelques anciens philosophes, et comme font encore les athées aujourd'hui, par un aveuglement volontaire, pour n'avoir d'autre règle de leur conduite que leurs passions. Les autres l'accusent et la censurent comme injuste dans la distribution des biens et des maux de cette vie : ce sont des gens aveuglés par leur amour-propre, qui ne regardent qu'eux-mêmes, et qui rapportent tout à leurs commodités et à leurs intérêts, qui n'approuvent que ce qui les accommode, et se plaignent et murmurent de la conduite de DIEU sur eux. Les autres, enfin, sont les sages du monde et les politiques, qui forment de grands projets, et qui, dans leurs entreprises, se flattent de pouvoir réussir par leur seule industrie, par leurs artifices ou par leurs intrigues, sans vouloir dépendre de la Providence et sans y mettre leur confiance. Ce sont ces trois sortes de personnes que je puis appeler avec l'Ecriture, autant de fugitifs et de déserteurs de la Providence, et que je prétends combattre dans ce discours,

*Premièrement.* — En convaincant les uns de la vérité et de la nécessité d'une Providence, qui règle toutes les choses de ce monde.

*Secondement.* — En faisant voir, à ceux qui s'en plaignent ou qui en

murmurent, qu'elle est infiniment sage et juste dans l'ordre qu'elle a établi et dans la conduite qu'elle tient sur tous les hommes.

*Troisièmement.* — Enfin, à ceux qui n'en veulent point dépendre et qui ne se confient qu'en leur adresse et en leur industrie, que sans elle jamais ils ne réussiront qu'à leur propre malheur dans tous leurs desseins.

(*Voir le même titre* **Providence**).

---

[Sur cet évangile de la multiplication des pains, on peut dresser les trois parties d'un discours en montrant]

*Premièrement.* — Que, dans la providence que DIEU a sur les hommes, il est touché de la nécessité où est réduit le peuple qui l'avait suivi dans le désert : *Misereor super turbam.*

*Secondement.* — Qu'après s'en être laissé toucher il cherche les moyens de le soulager. « Où prendrons-nous des pains pour nourrir cette multitude de peuple ? *Unde ememus panes ut manducent hi*? »

*Troisièmement.* — Qu'après avoir trouvé les moyens de le soulager il s'en sert pour donner à l'homme abondamment de quoi se nourrir, et jusqu'au rassasiement : *Manducaverunt, et saturati sunt.* Ce sont les trois démarches que fait le Fils de DIEU pour apporter du soulagement à ce peuple qui l'avait suivi.

---

[On peut encore tourner ce discours sur la Providence d'une autre manière : — Dans la *Première Partie*, faire l'éloge de la providence, en faisant voir ses qualités, son application à tous les besoins généraux et particuliers ; les avantages que nous procure la confiance que nous avons en elle, qui sont de nous délivrer des soins inquiets, qui tourmentent continuellement ceux qui ne se fient qu'en eux-mêmes et en leur industrie, ou dans les secours des hommes.

Dans la *Seconde Partie*, faire l'apologie de cette même Providence contre ceux qui l'attaquent et qui la combattent, en montrant que les

raisons par lesquelles les uns veulent la détruire sont frivoles; que les censures que quelques politiques en font sont mal fondées, téméraires et extravagantes; et qu'enfin les murmures que font les autres sont infiniment outrageux à Dieu.

(*Voir l'endroit marqué ci-dessus*).

# LE LUNDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME

[Dessein I. — Du respect dans les églises]. — *Ascendit* Jesus *Jerosolymam, et invenit in templo vendentes, et omnes ejecit de Templo* : Jésus alla à Jérusalem, et, ayant trouvé des gens qui vendaient dans le temple, il les en chassa tous (Joan. ii).

Le manquement de respect dans les églises est sans doute, Chrétiens, quelque chose de bien abominable devant Dieu, puisque le Sauveur du monde, qui a donné tant de preuves de sa douceur et de sa patience à souffrir les plus grands crimes, ne peut voir celui-ci sans que le zèle qu'il a pour la gloire de son Père ne l'anime à en tirer vengeance sur le champ. — Et ce qu'il y a de plus surprenant dans ce procédé, c'est que, au lieu que Dieu fait d'ordinaire comme les rois et les souverains de la terre, qui donnent les grâces et distribuent leurs bienfaits par eux-mêmes, mais qui se servent du ministère de leurs officiers pour punir les crimes, aujourd'hui le Fils de Dieu se fait l'exécuteur du châtiment qu'il veut faire sentir à ces profanateurs. Il chasse honteusement, avec menaces et avec reproches, ceux qui trafiquaient dans un lieu si saint; il renverse leurs tables, leur argent, leurs marchandises; et la colère qui paraît sur son visage, l'air d'autorité qu'il prend et les éclairs de ses yeux, jettent tant d'effroi et de terreur dans les esprits, que personne n'a l'assurance de lui résister. — Après tout, je ne m'en étonne point: dans les autres péchés, l'outrage ne s'adresse pas toujours immédiatement à Dieu, et l'insolence d'un pécheur ne va pas toujours jusqu'à l'attaquer lui-même. D'ailleurs, quoique tout ce grand univers soit comme son temple, où il reçoit les hommages de ses créatures, ce temple cependant lui est commun avec les hommes, qui y bâtissent leurs villes et leurs maisons; mais, les églises étant uniquement destinées à lui rendre le culte qui lui est dû, c'est ici la

profanation d'un lieu qui lui est consacré, et par conséquent une injure qui s'adresse directement à lui-même ; et pour marquer la part qu'il y prend, il s'en fait aussi le vengeur.

Afin donc de vous faire concevoir l'indignité de ce crime, je trouve dans l'Ecriture-Sainte que Dieu a pris particulièrement trois qualités, qui ont porté les hommes à lui bâtir des temples, et qui par-là même exigent de nous tous les respects dont une créature est capable. — *La première* est celle de Monarque et de Souverain, qui fait de nos églises comme son palais, et le lieu qu'il remplit d'une façon toute particulière : d'où vient que les anciens les ont appelés *Basiliques*, maisons royales, où le Roi de gloire fait sa demeure plus ordinairement. — *La seconde* est celle de Prêtre : et c'est en cette qualité qu'il a choisi nos églises pour le lieu du sacrifice dont il est lui-même la victime : ce qui leur fait donner encore aujourd'hui le nom de temples. — *La troisième,* enfin, est la qualité de Protecteur et Défenseur de son peuple : ce qui l'a porté à établir ces temples comme autant d'asiles et de lieux de refuge contre sa propre justice ; mais il est bien juste qu'il soit aussi lui-même à couvert de nos outrages: ce qui fait qu'on les nomme plus ordinairement des églises, c'est-à-dire les lieux où les fidèles s'assemblent pour prier et pour fléchir la colère de Dieu, que nous offensons presque partout ailleurs. — Or, ce sont ces trois titres qui nous les doivent faire considérer comme des lieux saints et nous obliger à y garder par conséquent un profond respect :

*Premièrement*, à cause de la présence de Dieu, qui y fait sa demeure comme dans son palais.

*Secondement*, à cause de la grandeur des mystères qui se passent dans les temples, où un Dieu même est offert en sacrifice.

*Troisièmement*, à cause des biens que Dieu nous accorde dans les églises, dont il fait des asiles pour nous contre les rigueurs de sa justice.

Trois motifs qui sont autant d'obligations pressantes d'y paraître avec toute la modestie et la piété que demande la sainteté d'un lieu consacré par autant de titres qui feront les trois parties de ce discours.

(*Pour les matériaux voir le titre* **Eglises matérielles,** *dans la* **Morale**. *Voir aussi dans le présent volume, le Mardi de la* 2[e] *semaine du Carême*).

---

Dessein II. — Du mauvais usage des biens de l'Eglise]. — *Invenit in templo vendentes,et omnes ejecit de templo* : Jésus trouva des marchands dans le temple, et il les en chassa tous. (Joan. ii).

N'est-ce pas une chose surprenante, Chrétiens, de voir Jésus en colère, lui qui s'est donné aux hommes pour le modèle de la douceur, et qui n'est venu sur la terre que pour fléchir la colère de son Père irrité contre les hommes ! C'est cependant cet étonnant spectacle que l'évangile de ce jour nous met devant les yeux. C'est l'unique fois qu'on a vu ce Sauveur donner des marques de l'émotion de son cœur, lui qui était si parfaitement maître de tous ses mouvements. Voyez comme, en cette occasion, il prend un ton impérieux ; comme il parle avec un air d'autorité, comme ses yeux et son visage sont enflammés de zèle, comme il en vient même aux voies de fait, en prenant un fouet en main pour chasser ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple. N'êtes-vous pas surpris de voir que celui qui, selon l'expression du prophète, ne devait pas achever de rompre un roseau demi-rompu renverse les tables des uns, répand l'argent des autres, jette de tous côtés ce qu'on exposait en vente dans ce lieu saint, use de reproches et de menaces, et fait, en un mot, ce que, dans un autre que lui, on aurait sujet de regarder comme l'effet d'un emportement? — Vous en étiez bien éloigné, Sagesse éternelle, qui ne faites rien que pour de justes raisons, aussi bien que par des vues toutes divines. Vous saviez que ces profanateurs de votre temple avaient besoin de cet exemple de sévérité pour leur faire connaître l'énormité de leur crime, de violer par une si indigne profanation un lieu respectable aux hommes et aux anges mêmes. — Il est vrai que les Juifs se scandalisèrent de ce zèle si ardent pour la maison de Dieu ; qu'ils prirent le Sauveur à partie, en lui demandant par quelle autorité il agissait de la sorte et sur quel droit il s'arrogeait ce pouvoir : *In quâ potestate hæc facis* ? Mais je m'assure, Chrétiens, que vous n'en serez nullement surpris quand vous saurez que la profanation de ce temple, qui obligea le Fils de Dieu de faire ce sanglant reproche à ceux qui en étaient coupables, qu'ils avaient fait de la maison de son Père une retraite de voleurs, que cette profanation, dis-je, était encore peu de chose en comparaison de celle qu'on y verrait un jour, à la honte et à l'opprobre du christianisme, par un trafic plus sacrilége et plus abominable qui s'y exerce assez ordinairement, et que quelques SS. Pères, entre autres S. Jérôme, S. Augustin et S. Chrysostôme, nous assurent être représenté par ces gens qui négociaient dans le temple. C'est la *simonie*, que commettent ceux qui trafiquent des choses saintes, et qui font un honteux commerce des bénéfices de l'Eglise. — Que peuvent penser les fidèles quand ils voient des ecclésiastiques, pour obtenir des bénéfices, se servir de voies que ceux que l'on appelle honnêtes gens dans le monde ne voudraient pas employer pour des biens purement temporels ? Quelle estime peuvent-ils avoir, des ecclésiastiques qui obtiennent des bénéfices par des flatteries basses, par des complaisances serviles, par des déguisements criminels, par des intrigues infâmes, par des brigues, par des accommodements qui renversent les lois de l'Église, ce dont les laïques, même du commun, auraient horreur? Que peuvent pen-

ser les fidèles de tous ces commerces que la corruption du siècle a introduits: permutations frauduleuses, remboursements imaginaires d'un procès, réparations qui souvent même n'ont point été faites, ou qui sont estimées au-delà de leur juste valeur; résignations précédées de promesses expresses ou tacites de rembourser une pension; accommodements de familles dans les mariages, où les bénéfices entrent en négoce, et où la dot est plus considérable à cause des bénéfices que l'on fait tomber sur des parents, dignes ou indignes?

Profanations, sacriléges, commerces abominables au-delà de tout ce qui se peut dire, capables d'attirer la colère et la vengeance de Dieu. — C'est, Messieurs, de ces crimes monstrueux, dont on ne peut assez exprimer l'horreur, que j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui. Je trouve que l'éloquent Salvien l'a déjà fait, en appelant la simonie un monstre dans la religion chrétienne, et cela pour trois raisons:

*Premièrement*, parce qu'il met à prix ce qui est inestimable.

*Secondement,* parcequ'il confond ensemble le sacré et le profane.

*Troisièmement*, parcequ'il fait paraître un étrange attachement aux choses de la terre dans un état et dans une profession qu'on ne doit embrasser que pour s'en détacher.

Ces trois monstrueuses alliances, qui constituent le péché de simonie, m'ont fait naître la pensée de les considérer chacune en particulier, pour vous faire mieux concevoir l'énormité de ce crime, très-ordinaire dans notre siècle, et qui comprend les trois choses les plus détestées dans l'Ecriture et les plus rigoureusement punies de Dieu: l'avarice la plus criminelle, le sacrilége le plus impie, l'impénitence la plus opiniâtre.

(*Voir*, *dans la* **Morale**, *le titre* **Ecclésiastiques**).

---

[Dessein III. — Du respect dû aux églises.] — *Zelus domûs tuœ comedit me*: Je suis embrasé de zèle pour votre maison. (Joan. ii.)

Nous n'avons point sujet d'être surpris, Chrétiens, du zèle que fait paraître ici le Sauveur pour la maison de son Père. J'en trouve trois raisons principales, qui rendent en même temps nos églises dignes d'une singulière vénération, et que nous devons marquer par notre piété et notre dévotion.

*Premièrement.* — Elles sont la demeure du Père éternel, qui y habite d'une manière encore plus particulière que dans le temple de Salomon.

*Secondement.* — Elles sont le temple de Jésus-Christ, qui est tout ensemble le prêtre et la victime offerte, et qui, de plus, y demeure par la présence réelle de son corps.

*Troisièmement.* — Parce qu'elles sont le sanctuaire du Saint-Esprit, qui y répand ses grâces et ses dons plus abondamment qu'ailleurs.

(*Voir au même endroit*).

---

[Dessein IV. — De l'Esprit d'intérêt]. — *Invenit in templo vendentes et omnes ejicit de templo* (Joan. II).

Le Sauveur eut sans doute un juste sujet d'indignation quand il trouva dans le temple une multitude de trafiquants, qui le profanaient par un commerce indigne d'un lieu si saint, et de leur reprocher qu'ils faisaient d'une maison de prières une caverne de voleurs. Mais, si nous examinons cette action de plus près, nous trouverons que le zèle et le saint emportement qu'il fit paraître en cette occasion avait un autre objet que la profanation de ce temple, puisque, après tout, le mal que faisaient ces marchands n'eût pas été capable d'attirer la colère du plus doux de tous les hommes, s'ils n'eussent été coupables d'autres crimes que de vendre ou d'acheter dans le parvis du temple. Le dessein du Sauveur était, à mon avis, de bannir entièrement le démon d'intérêt du lieu saint : esprit double et artificieux, qui pousse ordinairement les hommes à confondre l'intérêt de Dieu avec le leur, et qui, couvert du prétexte de la piété, ne les fait uniquement penser qu'à leur profit.

Quoique tout le monde conçoive assez ce que c'est qu'agir par esprit d'intérêt, et que ces termes ne semblent avoir besoin ni d'explication ni d'éclaircissement, je crois pourtant, Chrétiens, qu'il est à propos de m'expliquer d'abord sur ce point, et de déclarer ce que j'entends moi-même par un esprit intéressé. — Par-là je n'entends pas seulement un esprit possédé de cette violente et furieuse passion qui fait tout entreprendre pour acquérir des richesses et pour en amasser par toutes sortes de voies ; non plus que cette cruelle avarice qui fait que les autres, bien loin de jouir des biens qu'ils possèdent, aiment mieux les laisser inutiles que de les employer aux usages que prescrit la charité chrétienne. Ce n'est pas non plus mon dessein de parler précisément de l'attachement criminel que l'on a aux biens de la terre, et qui nous exclut éternellement de ceux du ciel. — J'entends, par cet esprit d'intérêt, ces retours de l'amour propre qui ne nous fait agir qu'en vue de quelque commodité temporelle, de quelque gloire mondaine ou de quelque avantage que nous espérons ou

que nous recherchons dans toutes nos entreprises : en sorte que nous nous trouvons partout, comme un ancien malade qui avait toujours son image devant les yeux, et qui ne voyait pas autre chose que lui-même. J'entends encore, par l'esprit d'intérêt, cette manière double et artificieuse qui fait que nous nous couvrons du manteau d'une feinte piété, du zèle même de la gloire de Dieu, pour tendre toujours, sous des titres spéciaux, à notre profit, et par ces biais et ces souterrains avoir encore l'applaudissement du monde. — C'est de ces beaux dehors que se pouvaient couvrir nos vendeurs et acheteurs du temple, puisque les marchandises dont ils trafiquaient servaient même aux sacrifices. C'est en ce sens que l'esprit d'intérêt est une recherche empressée de tout ce qui nous accommode, ou de ce qui peut nous être utile pour parvenir à nos fins : de sorte que rapporter tout à cet unique but, c'est ce que j'appelle agir par des vues plus pures et plus chrétiennes, et même plus dignes d'une personne qui a quelque sentiment d'honneur et de générosité, j'avance ces deux vérités, qui vous inspireront, je m'assure, le mépris d'un procédé si indigne d'un chrétien et d'un honnête homme tout à la fois :

*La première.* — Que rien n'aveugle davantage l'esprit que l'intérêt : et par conséquent le prendre pour règle de sa conduite, surtout en des choses où la piété se trouve mêlée, c'est la rendre incertaine, injuste, malheureuse et abominable.

*La seconde.* — Qu'il n'y a rien qui corrompe davantage le cœur que cette même passion d'intérêt, parce qu'on le préfère ordinairement aux intérêts de Dieu, de la religion, et à ceux du prochain, même dans les occasions où nous devons y avoir le plus d'égard.

(*Les matériaux au tome premier de la* **Morale**, *article* **Avarice**.)

# LE MARDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME

[Dessein I. — De la science nécessaire aux ministres de l'Evangile]. — *Quomodò hic litteras, scit cùm non didicerit?..... Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.* Comment celui-ci est-il savant, puisqu'il n'a pas étudié? Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui ma envoyé (Joan. vii).

De quelque utilité que soit la science pour acquérir la sainteté et pour

l'inspirer aux autres, c'est pourtant un fâcheux préjugé contre les savants, quand nous faisons réflexion, d'un côté, sur l'établissement de la religion, pour lequel DIEU n'a pas voulu se servir de la sagesse et de la science du siècle, mais que rejetant ces secours humains, il n'a fait choix que de personnes grossières, sans étude et sans capacité; et d'un autre côté, quand nous considérons la docilité et l'humilité qui est nécessaire pour embrasser la foi, à laquelle l'orgueil et l'entêtement des plus éclairés de l'antiquité païenne ont toujours été des obstacles des plus invincibles. Et ce qui est encore plus fort que tout cela est la réprobation que DIEU, dans l'Ecriture, semble faire des sages et des savants du monde, comme les censeurs de la divinité, ainsi que les appelle Tertullien, et comme les plus grands ennemis de sa gloire, les plus rebelles à ses grâces et à ses lois, les plus difficiles à plier sous le joug de l'Evangile et à soumettre leur raison à la foi par une présomption qui semble attachée à la science même. L'Apôtre des gentils, tout éloquent qu'il est, proteste qu'il ne sait autre chose que JÉSUS-CHRIST crucifié. — C'est ce qui a fait que les plus grands saints ont toujours préféré une humble ignorance et une innocente simplicité à une orgueilleuse et suffisante capacité. — Nous voyons aussi, dans notre évangile, un trait de l'humilité incomparable du Sauveur : quoique tous les trésors de la sagesse et de la science soient renfermés en lui, comme dit l'Apôtre, il attribue sa doctrine à son Père, gardant en cela une humble simplicité, pour ne point révolter ces farouches et superbes docteurs de la Synagogue, qui lui reprochaient de n'avoir point étudié. Et quoique cet exemple du Fils de DIEU soit au-dessus de la portée de l'homme, il nous fait voir qu'avec le secours de sa grâce on peut accorder la science avec la vertu et la sainteté. Nous allons donc dire : — *Premièrement*, ce en quoi la sainteté de vie contribue pour devenir savant. — *Secondement*, le grand secours qu'on tire de la science pour devenir un grand saint.

*Première Partie*. — Je sais bien que c'est un reproche adressé assez ordinairement aux savants, d'apporter plus de soin à cultiver leur esprit par de belles connaissances que leur volonté par de solides vertus, qui seules méritent d'être considérées devant Dieu. Je veux croire que ce reproche n'est pas sans fondement, puisque l'expérience même l'autorise, et qu'on en donne plusieurs raisons. Mais, quelque plausibles qu'elles soient, je soutiens que, bien loin que la science et la sainteté soient incompatibles, ou qu'il y ait quelque opposition entre ces deux belles qualités, au contraire elles se prêtent la main, et se sont mutuellement d'un puissant secours pour parvenir à la perfection propre à chacune en particulier. — La sainteté, d'abord, est la disposition la plus favorable pour obtenir de DIEU la science; c'est un don qu'il accorde à la prière, comme le témoigne le Sage par son propre exemple ; *Optavi, et datus est mihi sensus; invocavi, et venit in me spiritus* (Sapient. VII). Or, qui peut douter que la

sainteté des mœurs, l'innocence de la vie, la fidélité au service de Dieu, ne soit la meilleure disposition pour obtenir ce riche présent, et que Dieu ne l'accorde plus volontiers à ses amis qu'aux pécheurs, qui en abusent trop souvent? — *Secondement*, la sainteté perfectionne la science, en corrigeant les défauts qui semblent lui être naturels : savoir, l'orgueil, l'ambition, la jalousie, les contentions, le mépris des autres, l'attachement à son propre sens. — *Troisièmement*, elle élève la science en la rendant sainte elle-même, d'indifférente qu'elle est de sa nature, parce qu'elle la fait servir à la gloire de Dieu et à nous sanctifier par le bon usage qu'elle en fait faire.

*Seconde Partie.* — La science contribue réciproquement à la sainteté. Quoique ces deux choses soient d'un ordre bien différent, et qu'on ne puisse pas dire que la science soit absolument nécessaire pour être saint, c'est cependant une vérité constante que, quand elle fait alliance avec la vertu, elle est d'un merveilleux avantage et d'un puissant secours à la sainteté. — *Premièrement*, parce qu'elle l'empêche de tomber dans l'erreur, et de donner dans l'illusion : ce qu'il est difficile d'éviter sans être savant, ou sans suivre la décision et le conseil des savants : de manière que le premier service que la science rend à la sainteté c'est de la conduire sûrement, et d'empêcher qu'elle ne s'égare dans la voie de la justice : *Justum deduxit Dominus per vias rectas, et ostendit illi regnum* Dei (Sapient. x.) — *Secondement*, la science rend la sainteté féconde, de stérile qu'elle est ordinairement : c'est-à-dire qu'un saint qui n'est pas savant n'est saint que pour lui-même ; mais si la sainteté est jointe à la science, elle se répand sur le prochain, et est capable de convertir et de sanctifier des villes et des peuples entiers. — *Troisièmement*, ajoutez enfin que la science sert à donner le crédit et l'autorité nécessaire à la sainteté, afin de réussir dans toutes les entreprises pour la gloire de Dieu et pour le service de l'Eglise. — Et, pour fruit de ce discours, on peut conclure que ce n'est pas assez d'avoir la lumière de la science si l'on n'a l'ardeur de la charité, que la science sans la sainteté ne sert qu'à nous rendre plus coupables devant Dieu, au lieu que, jointe à la vertu et à la sainteté en cette vie, elle nous fera briller dans la gloire comme des astres durant toute l'éternité : *Fulgebunt justi sicut sol in regno Patris eorum* (Matth. xiii.)

(*On trouvera les matériaux au tome* VI *de la* **Morale**, *p.* 44, *article* **Etude**, *science*, *érudition*).

[DESSEIN II. — De la vie réglée]. — *Nonne Moyses dedit nobis legem? Et nemo ex vobis facit legem.* Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi? Et pourtant personne d'entre vous n'observe la loi (Joan. VII.)

Ce n'est pas sans raison que le Fils de DIEU fait, dans notre évangile, reproche aux pharisiens, que personne d'entre eux ne gardait la loi de Moïse, quoiqu'ils se glorifiassent à tout propos d'en être les plus zélés observateurs. Le Sauveur leur a fait ce reproche en plusieurs occasions : et il se pourrait faire aussi avec justice à la plupart des chrétiens. Car ne vous imaginez pas, Chrétiens, que ce sujet, qui semble propre aux religieux, soit une gêne et une contrainte incompatible avec la vie de ceux qui vivent dans le commerce du monde, dans les charges, dans les emplois, ou attachés aux soins d'une famille : je soutiens que ce doit être la vie d'un véritable chrétien; sans cela on ne sera jamais solidement vertueux, on courra risque de tomber dans le dérèglement, quelque bonne résolution qu'on prenne de se tenir attaché à ses devoirs. C'est ce qui me donne sujet d'avancer ces deux vérités :

*Premièrement.* — Que la régularité constante et l'exactitude assidue à l'observation des devoirs de la religion, de son état, de son emploi et de la condition à laquelle la Providence nous a appelés, est une marque incontestable et infaillible, que c'est l'Esprit de DIEU qui nous conduit dans la voie de son service.

*Secondement.* — Que cette exactitude dans tous les devoirs est la voie la plus sûre et la plus facile pour parvenir à la fin à laquelle DIEU nous a destinés, qui est le salut et le bonheur éternel.

*Première Partie.* — Je dis que le caractère le mieux marqué, qui distingue l'esprit de DIEU de tout autre esprit, est *la régularité*, c'est-à-dire une exactitude fidèle et constante dans tous les devoirs de la profession que nous avons embrassée. — *Premièrement*, la raison en est prise de S. Augustin, qui assure que DIEU aime l'ordre dans tous ses ouvrages, et qu'il s'est fait comme une loi de garder fidèlement celui qu'il s'est lui-même prescrit dans la nature et dans la grâce, en sorte, ajoute-t-il, *que c'est l'ordre qui nous conduit à* DIEU, *et que sans l'ordre il est impossible d'aller à* DIEU, qui est la fin que nous devons toujours avoir en vue. D'où il suit que, si c'est l'esprit de DIEU qui nous a appelés à l'état que nous avons embrassé, comme je le suppose toujours, c'est aussi ce même esprit qui nous conduit par cette voie, et qui nous porte à remplir les devoirs de cet état. Car, comme les choses se maintiennent par les principes qui leur ont donné l'être, comment pouvons-nous mieux juger que nous sommes conduits par l'esprit de DIEU, dans la manière de vie qu'il nous a inspiré de suivre, que par notre observation entière, constante et régulière de toutes nos obligations? — *Secondement*, De plus, dans cette fai-

blesse et cette inconstance que nous avons pour le bien, et dans ce penchant qui nous porte toujours vers le dérèglement, la raison toute seule n'est pas assez droite pour régler nos actions, et pour être le principe d'une conduite chrétienne et régulière : il faut donc dire que c'est l'esprit de Dieu, c'est-à-dire le désir de lui plaire, de faire sa volonté, et la grâce attachée à la vocation dans cet état. Sans cela, on ne fera le bien que par caprice et par rencontre, et ce bien même ne sera jamais de durée. L'empressement pour nos affaires nous fera oublier les exercices de la piété : on ne verra ni règle ni uniformité dans une conduite où tout est dérangé, chaque chose faite à contre-temps. — *Troisièmement* : L'expérience nous apprend que tout ce qui est violent ne peut être de longue durée, mais se relâche et se dément insensiblement, à moins de quelque secours étranger. Or, c'est une chose bien violente que de s'assujettir pour le service de Dieu à une règle constante qui gêne notre liberté, naturellement ennemie de tout ce qui la contraint. Lors donc qu'un chrétien, par une régularité exemplaire et édifiante, ne manque à rien de l'ordre qu'il s'est une fois prescrit, et qu'il a jugé nécessaire pour son salut et pour le service de Dieu, et que d'ailleurs nulle considération humaine ne peut l'y obliger, ne faut-il pas conclure que le même esprit qui l'a porté à se prescrire une loi lui inspire aussi cette constance et cette fidélité à l'observer? Tout au contraire, quand on ne peut s'assujettir à aucune régle pour s'acquitter plus fidèlement des obligations de son état et de sa religion, c'est une marque que l'esprit de Dieu s'est retiré; on ne tarde guère à secouer le joug du Seigneur ; on se dispense de tout ce qu'il y a de pénible dans le christianime ; et, abandonné à soi-même et à sa propre conduite, on tombe rapidement dans tous les désordres.

*Seconde partie.* — Je dis que se prescrire une règle et une conduite de vie, par lesquelles on s'acquitte exactement de tous ses devoirs, tant de son état que de la religion, est la voie la plus sûre et la plus facile pour parvenir à la fin à laquelle nous devons aspirer, qui est le bonheur éternel. — *Premièrement* : C'est la voie la plus droite et la plus sûre, et il n'en faut point d'autre preuve que de savoir que c'est celle que Dieu même nous a tracée. Car, comme sa providence surnaturelle s'étend sur tous les hommes en particulier, il les appelle à l'état où il prévoit qu'ils pourront faire plus sûrement leur salut, où ils trouveront moins d'obstacles, moins d'écueils, moins de danger ; et, puisque c'est sa volonté que nous vivions en cet état, nous devons croire aussi que c'est par ce moyen que nous ferons toujours sa volonté, qui est que nous observions tous les devoirs qui y sont attachés. — *Secondement* : C'est la voie la plus facile, et où l'on peut marcher et avancer avec moins de peine, puisque c'est l'état et la condition que nous avons choisi nous-mêmes, comme la plus conforme à notre naturel et à notre inclination. Car enfin, si, dans tous les arts et dans toutes les sciences, le grand secret de s'y rendre bientôt

parfait et consommé est d'y procéder par ordre, et d'avoir de sûres règles qui nous y conduisent, parce que par-là on s'épargne beaucoup de peine, et on abrége son chemin, il en est de même de la sainteté, qui est tout ensemble et la science du ciel et la voie qui y conduit. Or, pour faciliter cette voie et abréger ce chemin, il ne faut que régler les actions ordinaires de sa vie. Alors rien ne nous arrêtera; l'habitude aplanira toutes les difficultés, et nous rendra aisé ce qui nous paraissait auparavant impraticable. — Troisièmement : Cette exactitude régulière est encore la plus avantageuse : car par là nous pouvons faire que toutes nos actions soient composées pour le ciel, et acquérir une infinité de mérites.

(*Matériaux à la* **Morale,** *article* **Régularité**).

---

[DESSEIN III. — Du Jugement téméraire.] — *Nolite judicare secundum faciem, sed justum judicium judicate :* Ne jugez point selon l'extérieur, mais portez un jugement équitable (Joan. VII).

Ces paroles du texte sacré nous donnent sujet de parler du Jugement téméraire, quoique nous en ayons parlé ailleurs, mais différemment. C'est pourquoi j'ai dessein de montrer en combien de manières on pèche en jugeant témérairement.

*Premièrement.* — On pèche contre la prudence, en jugeant sur des apparences qui sont ordinairement trompeuses, ou sur les rapports qu'on nous fait, et que nous reconnaissons tous les jours être faux. — Or, asseoir son jugement là-dessus, n'est-ce pas s'exposer à être trompé, et par conséquent agir contre les règles de la prudence, qui demandent qu'on prenne toutes les précautions possibles pour ne pas se tromper?

*Secondement.* — On pèche contre la charité, qui nous oblige à avoir bonne opinion de notre prochain, à interpréter en bonne part ses actions quand elles ne sont point évidemment mauvaises; et, dans celles qui sont douteuses, à pencher vers ce qui lui est le plus avantageux.

*Troisièmement.* — C'est pécher contre la justice et contre la loi naturelle, priver le prochain du droit qu'il a d'être en estime dans notre esprit, usurper un droit qui ne nous appartient pas, et enfin faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes.

(*Voir, à la* **Morale,** *tome* V, *p.* 401, *l'article* **Jugement téméraire**).

[On peut encore tourner ce dessein d'une autre manière, et considérer dans le jugement téméraire trois choses] :

*Premièrement.* — L'injure qu'il fait à Dieu, en jugeant de l'intention des hommes, qui est un droit essentiel à la souveraineté du Seigneur, lequel connaît seul le secret des cœurs.

*Secondement.* — Le tort qu'il fait au prochain, en lui ôtant notre estime, à laquelle il a droit tant qu'il n'a pas fait d'action évidemment mauvaise. Et ainsi le jugement téméraire, et le mépris qui le suit, est une injustice visible. Vous vous croiriez coupable si, par votre médisance, vous aviez fait perdre à votre frère l'estime des autres. Etes-vous innocent quand, par votre jugement téméraire, vous lui ôtez la vôtre?

*Troisièmement.* — On se fait tort à soi-même par le jugement téméraire, parce qu'on se rend coupable devant Dieu d'un péché grief: et nous obligeons ce Dieu de miséricorde à nous juger à la rigueur.

(*Même source que pour le plan précédent*).

## LE MERCREDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME.

[Dessein I. — De l'aveuglement spirituel.] — *Prœteriens* Jesus, *vidit cœcum à nativitate*: Jésus, en passant, vit un homme qui était aveugle depuis sa naissance (Joan. ix).

Quoique le Fils de Dieu, dans l'Evangile, nous ait conseillé de ne prendre jamais pour guide un aveugle, de crainte de nous exposer au danger de tomber avec lui dans le premier précipice qui se trouverait sur notre chemin, je ne crois pas que ce soit aller contre un si salutaire avis que de vous donner aujourd'hui pour exemple et pour règle de conduite cet aveugle dont le texte sacré nous rapporte l'histoire et le bienfait qu'il reçut du Sauveur, puisque cet aveugle devint ensuite une telle lumière, que nous pouvons, non-seulement sans danger, mais encore avec une entière assurance, nous y laisser conduire. — En effet, la lumière de l'esprit, qu'il reçut avec celle du corps, fut telle qu'il fut capable de faire la

leçon aux docteurs mêmes de la loi, et de leur faire connaître l'aveuglement où ils étaient eux-mêmes de ne pas reconnaître leur messie, leur maître, leur sauveur et leur Dieu après un miracle si surprenant et si incontestable.

Aussi, l'aveuglement d'esprit dont ces docteurs étaient frappés, par un juste châtiment du Ciel, que leur envie, leur orgueil et leur incrédulité leur avaient attiré, était-il plus déplorable que celui dont ce pauvre homme fut délivré, parce qu'il était volontaire, criminel, et que pour le guérir il ne fallait pas une moindre puissance ni un moindre miracle. — C'est, Chrétiens, de cet aveuglement d'esprit, dans lequel vivent la plupart des hommes aujourd'hui, et dont le Fils de Dieu nous menace dans la suite de notre évangile, c'est de cet aveuglement que j'ai dessein de vous parler, comme d'un malheur qui nous regarde : malheur si ordinaire en notre temps, et que je puis appeler le plus grand et le plus funeste de tous les malheurs à craindre en cette vie, parce que, autant l'âme est plus noble que le corps et la lumière de la grâce plus excellente que celle de la nature, autant l'aveuglement spirituel met un pécheur, qui s'est attiré ce malheur par ses crimes, dans un plus triste et plus dangereux état. — Mais, pour être vivement et plus salutairement touché de ce malheur effroyable, et nous efforcer de l'éviter, mon dessein est de vous montrer que l'on distingue deux sortes d'aveuglement dans un pécheur. L'un est le péché même, par lequel il quitte Dieu pour quelque bien créé et risque son salut pour une chose de néant. Aveuglement si étrange, que le prophète nous apprend que le ciel et la terre en sont dans l'étonnement : *Obstupescite, cœli, super hoc* (Jerem. II).— L'autre est une suite, un effet ou une peine du péché, et consiste dans la soustraction des lumières et des grâces de Dieu, et dans une dépravation de jugement sur le choix et l'usage des choses qui regardent le salut : ce qui fait qu'on ne connaît ni qu'on appréhende les vérités du Christianisme comme il faut. C'est de ce second aveuglement que je prétends vous entretenir en ce jour, comme du malheur le plus déplorable où un pécheur puisse tomber en cette vie. — Pour cela, j'ai dessein de vous faire voir,

*Premièrement.* — D'où vient cet aveuglement, par quelles démarches et par quels degrés on y arrive.

*Secondement.* — Quelles sont les suites et les funestes effets de cet état, où l'on n'est jamais plus à plaindre que lorsqu'on se croit le plus heureux, et qu'on est le plus en repos dans ses crimes.

(*Voir, à la* **Morale,** *tome* 1, *le titre* **Aveuglement**).

[Dessein II. — Sur le même sujet]. — *Prœteriens* Jesus, *vidit cœcum à nativitate* (Joan. ix).

Il y a aujourd'hui trois sortes de personnes qui sont dans l'aveuglement et qui ne connaissent pas leur malheur, et par conséquent qui ont besoin de s'adresser à Dieu pour lui en demander le remède et lui dire, comme l'aveugle de l'Evangile : *Domine, ut videam.*

*Les premiers* sont ceux qui vivent simplement dans l'erreur, comme les hérétiques de bonne foi. Ils sont fort à plaindre : ce sont en quelque manière des aveugles-nés, que la naissance qu'ils ont reçue de parents hérétiques, que l'éducation et l'instruction que leur ont données d'autres aveugles qui les ont élevés et entretenus dans uue fausse religion, empêchent d'ouvrir les yeux à la lumière et de connaître leur erreur. Ce que ces sortes d'aveugles doivent faire, c'est de demander à Dieu qu'il les éclaire, qu'il leur fasse connaître la vérité, et qu'ils fassent eux-mêmes leur possible pour s'en instruire : *Domine, ut videam.*

*Les seconds* sont les libertins de pensée, dont l'aveuglement est incomparablement plus dangereux que le premier et plus difficile à guérir, parce qu'il vient de leur présomption. Ils croient avoir plus de lumières que les autres, qu'ils regardent comme de faibles esprits, des esprits sans pénétration. Mais ces libertins, qui sont les esprits-forts, s'aveuglent eux-mêmes en combattant les vérités les plus constantes de la religion. Il est aisé de leur faire voir l'aveuglement où ils sont, quoiqu'il n'y ait qu'un coup extraordinaire de la miséricorde de Dieu qui les puisse faire sortir de cet état.

*Les troisièmes* sont les libertins de mœurs, qui vivent dans les plaisirs et que l'amour-propre aveugle, parce qu'ils ne veulent pas connaître leurs devoirs ni s'en instruire, de peur d'être obligés de les accomplir et de renoncer au genre de vie qu'ils ont embrassé.

(*Voir, à la* **Morale,** *les titres* **Aveuglement, Ignorance, Libertinage**).

---

[On peut tourner ce dessein autrement, et faire sentir le malheur de l'aveuglement spirituel par rapport aux malheurs et aux fâcheux accidents auxquels on est exposé dans l'aveuglement corporel, et en comparant ces deux sortes d'aveuglement ensemble].

*Premièrement.* — Un aveugle, ne voyant pas ce qu'il fait, ne peut réussir dans aucun ouvrage ni dans aucun exercice où les yeux sont absolument nécessaires pour le conduire : par exemple, peindre, écrire, travailler de la main. Aucun travail de la sorte ne peut être juste et selon les règles de l'art s'il ne part que d'un homme aveugle. — Tel est le sort de l'aveuglement de l'âme : ceux qui y sont réduits en leurs crimes ne font aucune bonne action pour leur salut. Ils ne savent pas même comment il s'y faut prendre ; ils ne peuvent que gâter et corrompre les meilleures actions extérieures, par de mauvaises intentions, n'ayant plus ni conscience ni religion, du moins quant aux effets ; car c'est ce qu'on entend par une personne aveugle, si elle n'a pas perdu la foi même.

*Secondement.* — Un aveugle, privé de la vue du corps, est sans cesse en danger de s'égarer en prenant un chemin pour un autre, parce qu'il ne voit ni la route qu'il doit tenir ni le terme où il veut arriver : c'est pourquoi il a besoin d'un guide, n'ayant point d'yeux pour se conduire lui-même. — C'est le malheur où l'aveuglement de l'âme réduit les pécheurs, ils s'égarent toujours de plus en plus ; ils ne connaissent ni le terme où ils doivent tendre, qui est le bonheur éternel, ni quelle voie il faut prendre pour y parvenir. C'est pourquoi ils s'en éloignent sans cesse par de funestes égarements.

*Troisièmement.* — Un aveugle est toujours en danger de se heurter, de tomber en quelque précipice qu'il ne voit point. Eh ! dans quels crimes, dans quels désordres ne tombe point ce pécheur aveugle ? Ne peut-on par dire qu'il tombe de précipice en précipice en lâchant la bride à ses passions qui l'entraînent, et qui sont les guides aveugles par lesquels il se laisse conduire ?

(*Tome* 1er *de la* **Morale,** *titre* **Aveuglement**).

---

[Dessein III. — De la gloire de Dieu]. — *Da gloriam* Deo : Rendez gloire à Dieu (Joan. ix).

Comme Dieu, lorsqu'il a voulu agir hors de soi-même, n'a pas eu de fin plus noble que sa gloire, aussi l'exige-t-il ensuite de toutes ses créatures, comme l'hommage et le tribut le plus juste dû à sa grandeur. Mais cette obligation de le glorifier regarde l'homme en général plus particulièrement, étant fondée sur l'impression qu'il porte de l'image d'un Dieu, plus parfait que tous les êtres créés. Aussi est-il chargé de glorifier son Créateur pour tous les autres, étant le seul, entre les pures créatures cor-

porelles, capable de le connaître, de l'aimer et de lui rendre le culte qu'exige cette souveraine majesté. — Or, si vous voulez savoir par quels moyens on peut le glorifier davantage, ce qui lui est le plus glorieux et comment nous devons reconnaître sa suprême grandeur, c'est en deux manières :

*Premièrement.* — En rapportant à Dieu nos pensées, nos paroles, nos actions, nos mouvements, toutes les affections de notre cœur.

*Secondement.* — En rendant à Dieu toute la gloire et l'estime qui nous peut venir de la part des hommes, en attribuant tout à Dieu comme son bien propre et particulier.

( *Voir, pour les matériaux, à la* **Morale**, *les titres* **Service de Dieu** *et* **Intention**).

# LE JEUDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME.

[Dessein I. — De quelle manière il faut considérer la mort]. — *Adolescens, tibi dico, surge* : Jeune homme, levez-vous, je vous l'ordonne (Luc. vii).

S'il y a une chose au monde qui soit capable de nous faire rentrer en nous-mêmes, et de faire revenir les chrétiens de cet assoupissement mortel où la plupart passent leur vie, c'est sans doute la vue ou la pensée de ce que nous deviendrons un jour, selon cet oracle de la vérité même : *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis* (Eccles. vii, 40). De sorte que, comme il n'y a point de force ni d'adresse, point de puissance ni d'autorité, qui nous puisse défendre contre la mort, on peut dire aussi qu'il n'y a vice si enraciné, ni passion si violente, ni cœur si endurci, qui puisse tenir contre la pensée sérieuse de ce qui se passe en ce moment funeste, dont les suites ne sont pas moins terribles qu'elles sont certaines. D'où j'infère que la cause de tous les désordres qui règnent dans le monde vient de ce qu'on ne pense point à la mort, ou plutôt de ce qu'on ne la considère pas par l'endroit le plus capable de faire impression sur notre esprit, et de balancer le poids effroyable qui nous entraîne dans le dérèglement. Car il est difficile de s'imaginer que les hommes ne

pensent jamais à un objet qui se présente si souvent devant leurs yeux, et qu'ils ne peuvent même oublier quand ils le voudraient, tant qu'ils conservent le souvenir de leurs proches et de leurs amis. Il n'est pas même croyable qu'ils puissent se défaire entièrement de cette pensée, quelque importune qu'elle leur paraisse, tant qu'il leur reste quelque lumière de raison. Il faut donc conclure que, si cette pensée n'a pas tout l'effet que le Saint-Esprit nous assure qu'elle doit avoir, c'est qu'on ne l'envisage pas comme il faut, dans les vues de la foi et dans les suites que le christianisme nous dépeint.

En effet, si les hommes pensent à la mort, les uns ne la considèrent que comme une séparation du commerce de la vie, et n'en forment point d'autre idée que sur ce que l'on cesse de faire en mourant. — Les autres n'y pensent que par rapport à leurs proches et à leurs amis, et ainsi ils songent à leurs héritiers et aux affaires de leur maison. — Quelques-uns n'y pensent que pour tâcher encore de vivre dans la mémoire des hommes ; — d'autres que pour éviter les contentions et les procès qui pourraient survenir après eux ; — et d'autres enfin regardent la mort en philosophes, comme une chose nécessaire qu'il faut faire tôt ou tard, et croient n'avoir besoin que de constance et de résolution pour la recevoir de bonne grâce quand elle arrivera.

Non, ce n'est point là penser à la mort, et ce n'est point s'en former une juste idée pour en tirer le fruit que cette pensée est capable de produire dans la conduite de notre vie. — Il ne faut pas la considérer seulement comme une séparation de l'âme et du corps, dit S. Bernard, mais comme un passage à l'éternité, par lequel nous allons entrer dans un autre état, voir d'autres objets, changer de demeure, de pensées et de sentiments, pour ensuite ne changer plus jamais. C'est par cet endroit que j'ai dessein aujourd'hui de vous faire envisager la mort, c'est-à-dire comme un changement total qui se fait alors à notre égard, et un renversement de tout ce qui est en nous et hors de nous, mais qui nous met ensuite dans un état de consistance où nous demeurerons éternellement tels que nous nous trouverons alors. Je prétends donc vous faire voir

*Premièrement*, que la mort change tout à notre égard.

*Secondement*, que rien ne change plus après la mort.

Ce sont les deux importantes vérités que je me propose de traiter dans la suite de cet entretien.

(*Voir à la* **Morale**, *Tome* VI, *le titre* **Mort**).

[DESSEIN II. — De la mort dont la pensée nous désabuse des illusions de cette vie.] — *Adolescens, tibi dico, surge.* Jeune homme, levez-vous, je vous le commande (Luc. VI).

Le dessein de ce discours est de faire voir comment la mort nous désabuse et corrige les illusions de cette vie. — Il y en a particulièrement trois. — La première est sur la vie même, que nous nous imaginons ne devoir jamais finir. Nous nous figurons une éternité chimérique : mais la mort nous apprend qu'il faut mourir tôt ou tard. — La seconde est sur les biens de cette vie, auxquels nous nous sommes attachés : et la mort nous apprend qu'ils sont peu de chose, et que, quand même ils seraient plus considérables, il les faudra nécessairement quitter un jour. — La troisième illusion nous regarde nous-mêmes : nous nous imaginons être quelque chose, et la mort nous fait connaître ce que nous sommes.

*La première* de ces illusions est sur la vie même. — Nous ne pouvons pas nous persuader que nous ne mourrons point, car la foi, la raison, l'expérience, nous ont assez persuadés du contraire; mais nous éloignons la mort tant que nous pouvons; nous croyons que nous ne mourrons pas dans cette journée, dans cette semaine, dans cette année, et ainsi nous nous figurons une espèce d'éternité. Mais la pensée de la mort doit dissiper cette illusion et cet enchantement, puisque la mort nous peut surprendre à tout moment, qu'il n'y a rien de plus incertain que l'heure et le genre de notre mort; que l'exemple de mille personnes, que nous voyons mourir lorsqu'elles y pensent le moins, nous avertit que nous pouvons avoir le même sort, et que nous sommes exposés aux mêmes accidents; et enfin, que la vérité même nous enseigne que nous devons toujours nous tenir prêts, parce que nous ne savons pas quand le jour du Seigneur arrivera. — On peut faire voir encore que personne n'a moins de sujet d'espérer une longue vie que ceux qui la passent dans le dérèglement, et qui pensent le moins à la mort.

[De là on peut tirer plusieurs belles conséquences, comme serait : plus nous différons de penser à la mort, moins nous serons disposés à bien mourir; nous passons toute notre vie dans une continuelle illusion, dont nous ne serons détrompés qu'à la mort; les charmes de la vie présente nous priveront du bonheur que DIEU nous avait préparé dans l'autre, et, oubliant que ce monde n'est pas notre demeure, nous ne pensons point à en établir une éternelle dans le ciel.]

*La seconde* illusion est celle que nous causent les biens de ce monde. — En effet, à considérer le monde par ce dehors brillant, il a des charmes qui ne sont que trop capables de nous séduire. Cet éclat extérieur qui nous environne, cette puissance qui fait plier tout le monde sous nos volontés, l'honneur qu'on nous rend, les richesses que nous possédons,

les plaisirs dont nous jouissons, tout cela nous enchante et nous séduit tellement, qu'il y a peu de personnes qui ne s'y laissent prendre. Le moyen de se prémunir contre cette illusion si générale, c'est d'emprunter les lumières et les vérités de la mort. — Demandez à cet ambitieux, qui s'est élevé si haut par ses intrigues, quel sentiment il a au lit de la mort de ces honneurs, de ces charges où il est parvenu par tant de travaux, et de ce rang si distingué pour lequel il s'est donné tant de mouvement. Hélas ! tout cela s'évanouit quand il faut paraître devant Dieu. Quel estime fait-il de ces richesses qui ne peuvent le garantir de la mort, ni lui être d'aucun usage dans l'autre vie? Il commence à reconnaître son aveuglement et à être détrompé : encore trop heureux si cette illusion n'a pas eu de suites plus fâcheuses.

*La troisième* illusion est celle de l'homme dans cette vie, lorsque, se mesurant par les dehors, par l'éclat de sa fortune, de sa naissance ou de ses belles qualités, il s'imagine être quelque chose. C'est cette illusion, ou, pour mieux dire, cette imposture, qu'il faut dissiper par la pensée et la considération de la mort. — Car, *premièrement*, on séparera l'homme de ce luxe, de cette pompe et de tout ce qui l'environne : et alors il se trouvera nu et tout seul. O Dieu, quel changement quand on le dépouillera de tout, et qu'on ne lui laissera de ce qu'il possédait qu'un suaire, une bière et cinq ou six pieds de terre ! — *Secondement* : il sera privé de vie et de mouvement : ces yeux seront ensevelis dans une éternelle nuit, cette bouche sera fermée pour ne s'ouvrir jamais plus, cette langue si éloquente, qui ravissait toutes les compagnies, demeurera muette. — *Troisièmement* : ce corps sera rongé des vers, et deviendra un spectacle d'horreur, parce que, étant devenu une masse de pourriture, il sera si affreux que personne n'aura le courage de le regarder. — De plus, que deviendra cette adresse, ce bel esprit, cette science, ce grand génie capable de tout, cette pénétration, et tout le reste qui enfle le cœur de cet homme, et qui fait qu'il ne se regarde plus au niveau des autres ? S'il avait la pensée de la mort imprimée bien avant dans l'esprit, ne se désabuserait-il pas de cette haute idée qu'il a de lui-même ?

(*Voir le même titre de la* **Mort**).

---

[Dessein III. — La mort, causée par le péché, peut être le remède du péché].— *Adolescens*, *tibi dico*, *surge* (Luc. vii).

Comme le péché est la cause de la mort, ainsi que l'assure l'Apôtre, et que les pécheurs se la sont attirée par une juste punition de Dieu, comme

le sage nous l'apprend, de même, selon S. Augustin, la mort est réciproquement le remède du péché et du dérèglement que le péché a causé dans toutes les puissances de l'homme. Car

*Premièrement.* — Son entendement est déréglé par l'erreur et la fausse idée des biens de ce monde, et il n'y a que la vue et la pensée de la mort qui le puisse désabuser en lui faisant connaître la vanité, l'instabilité et le néant de tout ce que nous estimons le plus dans le monde.

*Secondement.* — La volonté est déréglée par le penchant qu'elle a, et qui l'entraîne comme malgré elle vers les biens sensibles, et il n'y a presque que la mort, dans la pensée qu'elle nous dépouillera de tout, qui nous puisse détacher de l'affection que nous y avons, et empêcher qu'on ne s'attache à ce qu'il faudra un jour quitter nécessairement.

*Troisièmement.* — Son appétit est encore plus déréglé par la faiblesse qu'il a de résister au mal et par la rébellion contre la raison : ce qui est cause que la volonté, gagnée par les charmes des objets créés, se révolte contre les ordres du Seigneur. — Or, qui peut arrêter et réprimer plus sûrement et plus fortement les mouvements impétueux de nos appétits déréglés, que la mort et la crainte de ce qui la doit suivre, comme l'assure S. Augustin : *Timor de futurâ morte mentem necessariò concutit, et quasi clavus omnes motus superbiœ ligno crucis affigit* (Doctr. christ).

(*Consulter le même article, à la* **Morale**).

# LE VENDREDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE CARÊME

[Dessein I. — De la préparation à la mort.] — *Tunc dixit* Jesus *manifestè* : « *Lazarus mortuus est* » : Jésus leur dit ouvertement : « Lazare est mort » (Joan. ii).

Si des anciens philosophes ont appelé leur philosophie une méditation de la mort, on peut dire, chrétiens, que le haut point de la sagesse chrétienne est de s'y préparer, et que la plus utile de toutes les sciences est de savoir l'art de bien mourir, puisque c'est une chose qu'on ne peut

faire qu'une fois, et qu'on ne peut réparer par une seconde mort le défaut de la première. — Mais, outre que la nécessité indispensable de mourir nous doit convaincre qu'il faut s'y disposer, c'en est encore un motif assez pressant de savoir que c'est à coup sûr que nous employons cette préparation, qui ne peut être inutile, comme il arrive souvent dans les autres affaires, car, qu'on se soit préparé à un long voyage, fourni d'argent, d'équipage et de tout ce qui est nécessaire, une autre affaire plus pressante peut rompre la partie, et rendre ainsi tous ces préparatifs inutiles. On aura ménagé un mariage et une alliance à une personne, l'affaire a manqué au moment où on la croyait conclue : ce sont des soins et des démarches sans effet. Vous traitez d'une charge, vous avez déjà fait des avances pour cela ; mais un autre a enchéri sur votre marché et l'a emporté, ou bien un obstacle sur lequel vous n'avez point compté vous en exclut et vous oblige de n'y plus penser : vous avez perdu votre peine et votre temps. — Mais ce ne peut être en vain qu'on se prépare à la mort, et cette préparation n'est jamais inutile, parce que la mort ne manquera pas de venir un jour : et c'est le haut point de la prudence de prendre ses sûretés sur cette affaire, afin de n'être jamais saisi au dépourvu.

Je sais bien que les livres sont pleins de préceptes, de pratiques et de pieux sentiments pour nous disposer à ce dernier jour, et qu'ils nous instruisent jusqu'au moindre détail de tout ce qui nous est nécessaire en cette occasion. Ici, traitant la chose plus en général, je me contenterai de vous y exhorter, en vous proposant deux vérités qui renferment ce qu'il y a de plus important sur ce sujet.

*Premièrement.* — Pour bien mourir, il faut se précautionner contre les surprises de la mort, en se tenant toujours dans l'état auquel on souhaite de paraître devant DIEU. C'est ce que nous appelons la préparation éloignée.

*Secondement.* — Il faut se fortifier contre ses attaques, lorsque nous la sentons approcher : et cela par les actions que doit faire un chrétien au lit de la mort, avant de sortir de cette vie. C'est ce que l'on nomme la préparation prochaine.

(*Les matériaux se trouveront dans la* **Morale**, *titre* **Mort.**)

[DESSEIN II. — Du bon usage des maladies]. — *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloriâ* DEI: Cette maladie n'est pas mortelle, elle doit faire éclater la gloire de DIEU : (Joan. II).

Les gens du siècle ne regardant ordinairement les maladies que comme des maux et des fléaux de DIEU, il est aisé de faire voir,

*Premièrement.* — Qu'elles sont de grands bienfaits, des coups de la miséricorde de DIEU à notre égard, parce qu'elles sont un moyen de nous faire rentrer en nous-mêmes de mettre ordre à notre conscience, de penser à l'autre vie, et de satisfaire à la justice de DIEU en celle-ci.

*Secondement.* — Que, les maladies étant dans l'ordre de la divine Pro vidence, c'est un excellent moyen de nous fortifier en nous en servant pour faire pénitence de nos péchés, pénitence que nous ne ferons peut-être jamais que par ce seul moyen. Par-là nous pouvons suppléer à toutes les bonnes œuvres que nous avons négligé de faire, les personnes malades ayant plus de moyens de pratiquer la patience et la mortification chrétienne.

*Troisièmement.* — Dans les maladies on trouve encore cet avantage particulier, que c'est alors qu'on a recours à DIEU, qu'on le reconnaît pour le souverain arbitre de la vie et de la mort, qu'on pense à l'éternité, et que la crainte de la mort fait songer à l'autre vie. Au lieu que, dans la santé, on ne pense que rarement ou point du tout aux vérités célestes; on oublie DIEU, on l'offense en mille manières, on cherche les divertissements et les plaisirs, et on croupit dans toutes sortes de désordres, au hasard de périr par mille accidents, et d'être par conséquent perdu pour une éternité.

(*Voir, à la* **Morale,** *le titre* **Maladies**, *tome* VI, *p.* 38).

# LE DIMANCHE DE LA CINQUIÈME SEMAINE DE CARÊME.

[DESSEIN I. — De la Confession]. *Quis ex nobis arguet me de peccato*? Qui de vous me convaincra de péché (Joan. VIII)?

Ces paroles, Chrétiens, ne sont véritables que dans la bouche de celui qui les prononce aujourd'hui dans notre évangile, c'est-à-dire de celui qui est l'innocence et la sainteté par essence, et que S. Paul assure être infiniment éloigné des pécheurs, *Segregatus à peccatoribus* (Hebr. VII) ; de celui qui est l'agneau sans tache, venu sur la terre pour effacer tous les péchés du monde, comme le déclare son glorieux précurseur, *Ecce Agnus* DEI, *ecce qui tollit peccata mundi* (Joan. I) ; de celui enfin qui n'a jamais commis ni pu commettre de péché, *Qui peccatum non fecit.* (I Petr. II). Car, pour nous autres, qui sommes conçus dans le péché même, et qui avant de naître étions déjà criminels et enfants de colère, si nous avions la présomption de croire que nous sommes sans reproche de ce côté-là, et de dire, comme le Sauveur, *Quis ex vobis arguet me de peccato?* ne semble-t-il pas que toutes les créatures, qui ont servi d'instruments à nos iniquités, et qui gémissent, comme parle l'Apôtre, sous cette servitude, s'élèveraient, comme elles feront au jour du Jugement, pour servir d'accusateurs et de témoins contre nous ; ou bien, comme dit un prophète, que nos péchés répondraient pour nous: *Responderunt peccata nostra* (Isai. LIX) ? Et enfin, le disciple bien-aimé ne nous convaincrait-il pas de fausseté et de mensonge sur cette vaine présomption, qui suffirait pour nous rendre criminels devant DIEU ? *Si quis dixerit quia peccatum non habet, mendax est, et veritas non est in eo* (I Joan. II, 50).— Cependant, Messieurs, puisque DIEU a laissé à son Église le sacrement de Pénitence, capable d'effacer tous les péchés imaginables, qu'il a donné à ses ministres une puissance absolue de les remettre, à quelque excès qu'ils puissent monter, et que la sentence qu'ils porteront sur la terre doit être ratifiée dans le ciel, on peut dire en quelque façon qu'il ne tient qu'à nous d'être délivrés de tout péché en expiant les nôtres par une bonne confession et par une pénitence véritable et sincère, qui nous rendra notre première innocence. — C'est ce qui me donne occasion, en ce jour auquel l'Eglise commence à nous mettre devant les yeux la passion du Sauveur, de vous parler d'un sacrement qui nous en applique le mérite et le fruit ; et puisqu'il n'y a point de chrétien qui ne doive se disposer par une bonne confession à recevoir son Sauveur à cette fête de Pâques, il n'est pas moins à propos qu'il est important de vous parler, au moins une fois, d'une chose que nous faisons si souvent, car il est de la dernière importance de la bien faire. C'est ce que j'ai dessein de vous montrer dans ce discours, qui pour être instructif et plus familier qu'à l'ordinaire, ne sera pas pourtant une simple instruction, comme il semble que le sujet le porte : car je prétends vous y désabuser de deux préjugés que les hommes ont d'ordinaire touchant ce Sacrement.

*Premièrement.* — Les uns le regardent comme le joug le plus pesant et comme la plus fâcheuse obligation qui soit dans la religion chrétienne. Et à ceux-là je veux faire voir que jamais DIEU n'agit avec plus de bonté et

de miséricorde qu'en leur donnant cet unique et souverain remède de leurs péchés. Ce sera mon premier point.

*Secondement.* — Les autres, au contraire, se confiant sur la facilité d'un remède si puissant, ne le reçoivent pas avec les dispositions nécessaires. Et à ceux-là je veux montrer que la chose sur laquelle nous serons le plus sévèrement jugés, et dont nous aurons un plus terrible compte à rendre, sera l'abus et le mauvais usage de ce sacrement, puisque tout le reste sera mis en oubli si nous le recevons comme il faut.

(*Voir dans la* **Morale** *le titre* **Confession**, *tome* II, p. 367).

---

[DESSEIN II. — **Du péché véniel**]. — *Quis ex vobis arguet me de peccato* : Qui de vous me convaincra de péché ? (Joan. VIII).

Je suis bien éloigné, Chrétiens, d'appuyer l'erreur de ces philosophes stoïciens qui, pour affecter une morale plus sévère que les autres, ont donné dans les extrémités les plus déraisonnables en confondant tous les péchés, et établi pour une de leurs premières maximes qu'ils étaient tous égaux. Ils n'ont pas fait réflexion qu'ils n'ont pas tant contribué par-là à les bannir tous du monde, comme je veux croire qu'ils le prétendaient, qu'à les faire commettre impunément et avec plus de liberté. Car, comme ils savaient d'ailleurs que, dans la condition de cette vie et à cause du penchant que nous avons au mal, il n'est pas possible de les éviter tous, n'était-ce pas égaler les plus scélérats aux plus vertueux que d'enseigner que tous les péchés sont de même nature ? Je veux cependant aujourd'hui, Chrétiens, par une morale toute sainte et toute chrétienne, vous faire concevoir une juste appréhension des péchés les plus légers ; et, comme j'ai à parler à des personnes qui font profession de vertu, je ne crains point de dire que la première maxime qu'elles doivent prendre pour conduite de leur vie, c'est d'ôter cette différence de grand et de petit quand il s'agit de péché.

Pour le faire donc avec ordre aussi bien qu'avec fruit, je présuppose que vous savez que le péché qu'on appelle *véniel* n'est autre chose qu'un attachement et une affection déréglée à quelque bien créé, selon la notion que nous en donne S. Thomas, différant en cela du *mortel*, selon le même saint docteur, que celui-ci est un dérèglement entier dans sa fin même, en préférant les créatures à DIEU, et le véniel seulement dans les moyens qui tendent à cette fin en s'y attachant avec trop d'ardeur et trop d'empressement, ce qui en fait un dérèglement et un véritable péché. De sorte que, quelque difficulté et quelque contestation qu'il y ait

sur cette idée que nous en donnent les théologiens, il est toujours vrai de dire qu'il est comme un milieu entre le souverain mal et tous les autres maux du monde, l'entre-deux de la ferveur de la charité et de son entière privation, un état comme mitoyen entre la mort et la vie de l'âme, qu'on appelle assez ordinairement une maladie et une langueur. D'où j'infère ces trois vérités, capables de nous en faire concevoir une juste crainte, et de nous porter à l'éviter avec tous les soins imaginables :

*La première*, est que, tenant le milieu entre ces deux termes, il participe des deux extrémités : ce qui nous en fait voir la malice et la grièveté, tout autre que le commun des hommes ne la conçoit ordinairement.

*La seconde*, qu'il est un passage de l'un à l'autre, comme un chemin entre deux villes en fait aussi la communication : ce qui nous montre le péril auquel on s'expose en le commetant avec si peu de précaution.

*La troisième* enfin, que, s'il n'est pas une séparation entière de l'âme avec Dieu, comme le mortel, qui rompt les nœuds de l'amitié qu'il a bien daigné contracter avec nous, il est du moins un obstacle à ses grâces et à ses faveurs, et nous empêche de nous y unir étroitement, comme tout ce qui tient le milieu entre deux extrémités empêche qu'elles ne se touchent: ce qui nous en découvre les plus pernicieux effets.

(*Voir le titre* **Péché véniel**, *tome* VII *de la* **Bibliothèque des Prédicateurs**).

---

[Dessein III. — Du soin de sa réputation]. — *Respondit* Jesus *: Dæmonium non habeo, sed honorifico Patrem meum, et vos inhonorâstis me. Ego autem non quæro gloriam meam ; est qui quærat et judicet :* Jésus leur répondit : « Je ne suis point possédé du démon ; mais j'honore mon Père, et vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre la recherchera et me rendra justice » (Joan. viii).

Ne vous semble-t-il pas, Chrétiens, en voyant ce qui se passe aujourd'hui, que le Sauveur du monde y observe une conduite bien différente de celle qu'il avait tenue jusqu'alors ? On l'avait vu non-seulement fuir l'éclat et mépriser les applaudissements des hommes, mais chercher même l'humiliation et le mépris, souffrir les calomnies les plus atroces et les outrages les plus sanglants, sans y répondre autrement

que par son invincible patience : et, comme parle S. Ambroise, il n'avait opposé à toutes les insultes de ses ennemis qu'un silence opiniâtre, qui avait enfin triomphé de toute leur malice. Mais, aujourd'hui, ne donne-t-il pas aux hommes un exemple tout contraire, puisqu'il ménage sa gloire et sa réputation, qu'il réfute fortement la calomnie, qu'il se plaint des injures qu'on lui dit, et repousse les outrages qu'on lui fait, qu'il justifie enfin son pouvoir, et donne même le défi à ceux qui l'observent de si près de trouver rien à redire à ses actions et de l'accuser d'aucun péché ? *Quis ex vobis arguet me de peccato.*

Il ne s'en tient pas là. Car, après avoir fait voir aux Juifs l'injustice qu'ils lui font de concevoir et d'inspirer aux autres des sentiments si peu favorables de sa personne, il a recours à de plus forts témoignages de son innocence. Il allègue l'estime et la haute idée que les prophètes ont eue de lui, et entre autres celle qu'en avait eue Abraham, qui triompha de joie dans la vue anticipée du mérite et de la dignité de celui que les enfants de ce saint patriarche traitaient si dignement ; et ensuite il assure que son Père éternel, dont ce Sauveur cherchait uniquement la gloire, aura soin de mettre celle de son Fils à couvert de leurs outrages et de leurs calomnies. — Ce qui me paraît le plus surprenant, Messieurs, dans ce nouveau procédé du Fils de Dieu, c'est qu'il ne se contente pas d'effacer par des raisons sans réplique l'impression désavantageuse qu'ils avaient donnée de sa personne, et d'avoir fait voir qu'il était au-dessus de la censure la plus maligne ; il les accuse lui-même, et oppose aux calomnies qu'ils lui imposent de véritables reproches, puisqu'il leur met devant les yeux les choses du monde les plus capables de les couvrir de confusion. — Que veut dire, à votre avis, une conduite si extraordinaire de Jésus-Christ, ménageant avec tant de soin sa gloire et sa réputation, dont il a fait voir tant de mépris en mille autres occasions ? — Il nous apprend par-là une vérité dont il est important que nous soyons instruits : c'est que, la bonne réputation étant souvent nécessaire pour procurer la gloire de Dieu, pour l'intérêt de notre salut et de celui du prochain, il y a des temps et des rencontres où nous sommes obligés de préférer le soin de la conserver à l'amour et au désir de l'humiliation même, que le Fils de Dieu semble avoir eue le plus à cœur. J'espère vous faire voir, dans la suite, que ces deux préceptes ne se contredisent point : sur quoi je ne crains point d'avancer ces deux propositions, qui concilieront ce qu'il y a de contradiction sur ce sujet.

*Premièrement.* — Un chrétien doit être vertueux non-seulement devant Dieu, mais devant les hommes, et par conséquent se maintenir dans l'estime de probité et de vertu qu'il a acquise, et conserver sa réputation.

*Secondement.* — Souvent aussi il est obligé de mépriser et de sacrifier cette même réputation pour l'intérêt de Dieu.

Voilà deux devoirs qui regardent un chrétien selon les différentes conjonctures où il se trouve, et que je prétends vous expliquer. — Par l'un, il aura soin de sa réputation, quand elle lui est utile ou nécessaire pour le service et pour la gloire de Dieu. — Par l'autre, il doit consentir à la perdre pour le même intérêt, quand il ne peut la conserver sans violer les lois et les préceptes de l'Evangile. Voilà en quoi consiste le soin de notre réputation, et le ménagement que nous devons faire de notre honneur.

(*Voir, tome* IV, *p.* 86, *le titre* **Exemple**).

---

[Dessein IV. — De la parole de Dieu]. — *Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi?* Si je vous dis la vérité, pourquoi n'ajoutez-vous pas foi à ma parole (Joan. viii)?

Sur ces mots de notre évangile on pourrait demander pourquoi on voit si peu de fruit de la parole de Dieu, au lieu qu'autrefois elle était si puissante et si efficace. — On en apporte deux raisons, qui feront le partage d'un juste discours. — La première vient du côté de l'esprit des auditeurs, qui ne l'estiment pas assez et n'en conçoivent pas toute l'idée qu'elle mérite. — La seconde du côté du cœur, qui ne veut pas pratiquer les vérités qu'elle nous enseigne.

*Pour la première*, on peut, afin d'en concevoir toute l'estime qu'elle mérite, la considérer — *Premièrement*, par rapport à son auteur. Elle vient de Dieu : c'est sa parole : *Non nos ipsi loquimur, sed* Deus *qui loquitur in nobis*. Ainsi, quelque défaut de mœurs ou de talent qu'aient les prédicateurs, ce n'est pas ce qu'il faut regarder, ni par quel canal elle vient à nous, mais la source d'où elle vient, qui est Dieu : ce qui ôte tous les prétextes que les auditeurs peuvent avoir de mépriser la parole divine. — *Secondement*, on peut la considérer par rapport aux vérités qu'elle enseigne. Ce sont de grands mystères, des vérités de l'Evangile, de hautes maximes qui nous peuvent élever à une éminente sainteté. — *Troisièmement*, par rapport aux grands effets qu'elle a produits : la conversion du monde, le renversement de l'idolâtrie et toutes les merveilles de la nature et de la grâce.

*Pour la seconde* cause de ce peu de fruit de la parole de Dieu, elle se prend du côté du cœur. C'est de-là que viennent tous les obstacles. S'il ne goûte pas les vérités qui choquent ses inclinations, s'il est possédé de quelque passion à laquelle il ne veuille pas renoncer, s'il a de la peine à se vaincre et à se gêner dans les occasions, autant d'obstacles aux effets de cette divine parole.

(*Voir le titre* **Parole de Dieu**, *tome* VII *de la* **Morale**).

# LUNDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE DE CARÊME.

[DESSEIN I. — Profiter de toutes les grâces que DIEU nous envoie]. — *Adhuc modicum tempus vobiscum sum :* Je ne suis désormais que pour peu de temps avec vous (Joan. VII).

Ce sont les paroles que le Fils de DIEU adressait autrefois aux Juifs, qui profitaient si peu de ses divins enseignements, et c'est ce qui lui donne sujet, dans notre évangile, de leur dire qu'il avait peu de temps à demeurer avec eux : ce qui nous fait juger avec raison qu'il y a de certains moments qu'il ne faut point laisser échapper, qu'il y a des grâces critiques après le refus desquelles nous devons craindre de n'en plus recevoir. — C'est ce que témoigne le Sauveur par ces terribles paroles qui suivent celles de mon texte : *Quœretis me, et non invenietis*. Nous voyons, par ces paroles, de quelle conséquence il est pour nous de profiter des moments où il plaît à DIEU de nous visiter par sa grâce ; et comme nous en ignorons la conséquence, nous devons profiter de toutes, de crainte que celle que nous négligeons ne soit la dernière, selon cette pensée de S. Paul : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis* (II Cor. VI).

Pour bien comprendre ceci, il faut savoir que, bien que toutes les grâces contribuent à l'avancement de notre salut, il y en a cependant de certaines plus importantes, sur lesquelles, pour ainsi dire, roule notre prédestination. Ce sont des moments critiques, comme les appellent plusieurs docteurs, ou, si vous l'aimez mieux, des grâces décisives qui font le grand coup de notre éternité bienheureuse : si nous leur manquons, c'en est fait, elles ne reviendront plus; et, quoique nous ayons toujours ce qui est nécessaire pour nous sauver, nous ne le serons jamais. A peu près comme, dans les choses de cette vie, ce qu'on appelle fortune dépend de bien choisir le temps, de profiter des moments, de ne point laisser échapper l'occasion favorable : c'est la voie par laquelle on s'avance dans le siècle. Il en est ainsi des différentes lumières que nous recevons du Ciel. DIEU attache souvent, comme nous le voyons dans les saintes lettres, notre salut à certaines occasions, à certaines conjonctures, et selon la fidélité que nous y apportons, nous sommes élus ou réprouvés. C'est de cette manière que Saül fut réprouvé en désobéissant à DIEU, qui lui avait

défendu d'offrir un sacrifice sans ordre ; et au contraire la fidélité qu'Abraham témoigna à Dieu, en voulant lui sacrifier son propre fils, lui attira toutes les bénédictions imaginables, et sur la terre et dans le ciel. Nous voyons par ces exemples que Dieu attache le bonheur éternel des hommes à de certaines grâces qu'il nous donne, à de certaines choses qu'il demande de nous, et que ce ne sont pas toujours les plus fortes grâces desquelles dépend notre salut : car Dieu quelquefois l'attache, par un conseil impénétrable de sa justice, à telle grâce que nous ne connaissons pas : et cependant si nous la refusons, c'est fait de nous. — Vérités, Messieurs, d'autant plus terribles, que c'est à quoi nous faisons moins de réflexion ! C'est ce qui m'engage à vous montrer, dans ce discours,

*Premièrement.* — Les grands avantages que nous pouvons espérer, et dans le temps et pour l'éternité, si nous cherchons Dieu dans cette vie comme il faut, et si nous faisons notre profit des moindres grâces pour notre salut.

*Secondement.* — Les funestes conséquences que nous devons craindre, si nous ne cherchons le Sauveur pendant que nous le pouvons, parce qu'il se retirera, comme il en menace les Juifs, qui ne se servaient pas de l'avantage qu'ils avaient de le posséder.

*Troisièmement.* — Que, si nous attendons à l'heure de la mort, il ne sera plus temps de chercher le Sauveur, et nous courons risque de mourir dans l'impénitence, Dieu n'accordant pas à tout le monde la grâce de persévérer jusqu'à la fin dans son service.

(*Voir le titre de la* **Grâce**, *tome* IV).

---

[Dessein II. — Profiter des grâces que Dieu nous fait en certain temps de salut]. — *Adhuc modicum tempus vobiscum sum... Quæretis me, et non invenietis* : Je suis encore avec vous pour un peu de temps... Vous me chercherez, et vous ne me trouverez point (Joan. vii).

Je trouve dans ces paroles de mon texte deux vérités des plus importantes dont nous puissions être instruits.

*La première* est qu'il y a un temps dans lequel Dieu veut nous sauver, mais dans lequel nous ne le voulons pas : *Adhuc modicum tempus vobiscum sum* : pour nous faire comprendre qu'étant avec nous pour peu de temps, nous devons tirer tous les avantages que nous pouvons de sa présence, puisqu'il ne tient qu'à nous de profiter des grâces qu'il nous fait et que sa

bonté nous accorde. Ce temps est précieux, et nous ne l'aurons pas toujours si favorable : servons-nous-en pendant que nous l'avons.

*La seconde* vérité qui nous est proposée dans notre évangile est qu'il y aura un temps dans lequel nous voudrons nous sauver ; mais, parce que nous le voudrons mal et hors du temps, DIEU ne le voudra pas à son tour : ce qui nous est exprimé par ces paroles : *Quæretis me, et non invenietis.*

(*Voir le même article, tome* IV).

---

[DESSEIN III. — Ce que doit faire une personne qui veut se donner sincèrement à Dieu.] — *Adhùc modicum tempus vobiscum sum... Quæretis me, et non invenietis* (Joan. VII).

De ces paroles de mon texte nous pouvons tirer la manière dont se doit conduire une personne qui désire avec sincérité de se convertir et de se donner entièrement à lui.

*La première* chose qu'elle doit faire est de recueillir, pour ainsi dire, tous les moments du temps présent que DIEU lui donne, c'est-à-dire regarder ce temps comme le dernier de sa vie, et faire état qu'elle n'a plus que ce moment à ménager ; comme si elle n'avait uniquement que celui-là pour travailler à son salut, perdant le souvenir du passé et l'attente de l'avenir, pour bien employer le présent, dans lequel elle doit se convertir à DIEU : *Adhùc modicum tempus vobiscum sum.* Le voilà, ce moment favorable auquel il faut travailler sérieusement pour l'éternité. Travaillons donc et ne différons plus.

*La seconde* chose qu'elle doit faire est de fixer ses regards sur les vérités que DIEU lui découvre en cet instant, et prendre la bonne pensée qu'il lui présente comme la dernière de toutes, après laquelle il n'y aura plus que ténèbres : *Adhùc modicum lumen in vobis est : ambulate dùm lucem habetis, ne vos tenebræ comprehendant* (Joan. XII).

*La troisième*, enfin, est de suivre l'inspiration qui l'appelle, de tendre à DIEU de toutes ses forces, et de se persuader que peut-être il ne nous parlera plus si intelligiblement ; en un mot, que cette voix du ciel sera peut-être pour nous la dernière sommation qu'il nous fera de nous rendre, selon que le témoigne le Fils de DIEU dans notre évangile ; *Quæretis me, et non invenietis.*

(*Voir le même endroit que dans le sujet précédent*).

# MARDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE DE CARÊME.

[Dessein I. — Du bon exemple.] — *Transi hinc et vade in Judæam, ut discipuli tui videant opera tua quæ facis* (Joan. vii).

Je tire d'abord, Chrétiens, de l'Evangile deux commandements qui semblent se choquer et se contredire l'un l'autre, quoiqu'ils soient sortis tous deux immédiatement de la bouche de la vérité même. — Le premier nous oblige de cacher nos bonnes actions par la vertu d'humilité, qui se doit contenter qu'elles soient connues de Dieu seul, sans les exposer à la vue des hommes; jusque-là qu'il ne veut pas que notre main gauche sache les aumônes que nous faisons de la droite, et qu'il ordonne que le plus saint exercice de la religion, qui est la prière, se fasse en secret et les portes fermées : comme si le haut point de l'humilité était d'ignorer nous-mêmes le bien que nous faisons, et d'en dérober la vue, s'il était possible, à notre propre conscience. Mais, d'un autre côté, je vois un commandement tout contraire, puisqu'il veut que nos bonnes actions paraissent à la vue du monde, et que nous soyons comme des flambeaux pour éclairer les autres, en répandant partout la lumière de nos vertus : *Sic luceat lux vestra coràm hominibus ut videant opera vestra bona* (Matth. v). Quoi! Chrétiens, le Fils de Dieu pourrait-il se contredire lui-même, et commander en même temps deux choses qui semblent avoir une opposition si formelle et si visible ? — Non, chrétienne compagnie, ces deux préceptes s'accordent fort bien, et l'un et l'autre porte son obligation particulière. — Voici comment il faut que nos bonnes œuvres se fassent en secret: c'est qu'on ne les fasse point pour l'éclat, par ostentation et pour les louanges des hommes; autrement tous nos travaux ne seraient que de vains applaudissements. Mais il y a obligation de faire profession de vertu et de pratiquer le bien, même devant les hommes, afin de les porter à le suivre et à nous imiter : ce qui ne consiste pas seulement dans un précepte négatif, qui nous oblige de ne rien faire qui puisse scandaliser le prochain, mais dans un précepte positif de paraître vertueux, et de donner le bon exemple. — C'est pourquoi, Chrétiens, j'ai dessein aujourd'hui de vous montrer que le bon exemple porte au bien et à la vertu en trois manières :

*La première.* — Il attire et sollicite ceux qui en sont les plus éloignés

par un attrait et un charme qui semble inévitable : car, si on dit qu'il n'y a personne qui ne fût charmé de la beauté de la vertu si on la pouvait voir des yeux du corps, c'est l'exemple qu'on en donne qui la rend visible et sensible. Comme S. Augustin nous assure que rien ne l'enflamma davantage en l'amour de la pureté que de se représenter la continence avec une troupe de vierges qui l'invitaient à embrasser cette vertu, dont elles lui faisaient voir l'éclat et le mérite.

*La seconde* est que rien n'est capable de nous exiter et de nous animer à entreprendre quelque chose de grand, quelque difficile que cela paraisse, autant que l'exemple de ceux qui marchent devant nous, et qui nous aplanissent le chemin : car alors nous nous sentons piqués d'une généreuse émulation qui nous donne des forces et du courage que nous n'aurions pas de nous-mêmes.

*La troisième* est qu'il nous conduit comme par la main, et nous apprend comment il faut faire, en nous faisant voir que la chose n'est pas si difficile que nous nous étions imaginé.

---

On peut faire voir encore, sur ce sujet

*Premièrement.* — Que l'exemple des gens de bien nous découvre et nous fait voir la beauté de la vertu, et par ce moyen nous porte à l'aimer et à la suivre.

*Secondement.* — Il nous fait voir que la pratique n'en est pas impossible, mais au contraire elle est plus aisée que nous ne nous étions imaginé.

*Troisièmement.* — Il nous persuade de l'obligation que nous avons de nous soumettre aux commandements de DIEU, puisque nous ne sommes pas plus privilégiés que ceux qui nous en donnent l'exemple.

---

On peut faire voir encore que la vie d'un homme de bien, d'une vertu exemplaire, nous enseigne à fuir le mal et à faire le bien, de la manière la plus facile, la plus efficace et la mieux reçue.

*Premièrement.* — Elle détourne du vice, puisque le bon exemple en est une répréhension tacite qui confond ceux qui y sont engagés ; un reproche qu'on leur fait sans qu'ils aient droit de s'en plaindre ou de s'en offenser : *Vitia ex occursu meo suffundo*, dit Tertullien ; au lieu que les autres moyens de reprendre, de corriger ou de réformer les dérèglements des autres, si on n'y ajoute le bon exemple, ne servent qu'à attirer des railleries et des censures de leur part.

*Secondement.* — Le bon exemple porte au bien de la manière du monde la plus forte et la plus efficace, en nous le faisant voir en pratique, et par-là nous ôtant toute excuse et tout prétexte de la difficulté des préceptes, de notre faiblesse, de notre naturel, de la coutume, etc.

(*Pour ces divers plans, voir les matériaux au titre* **Exemple**, *dans la* **Morale**).

---

[DESSEIN II. — De la vie cachée.] — *Dixerunt ad eum fratres ejus : Si hœc facis, manifesta teipsum mundo* (Joan. VII).

Ceux que l'Evangile appelle parents de JÉSUS-CHRIST lui conseillaient de se produire dans le monde, afin de s'acquérir à eux-mêmes par son moyen beaucoup de grâces et de réputation ; mais le Fils de DIEU avait bien d'autres vues, et ne consultait pas tant leur intérêt particulier que le salut de tous les hommes. Admirable conduite de ce Verbe incarné ! Mais conduite incompréhensible à la prudence du siècle ! Car comment celui qui est venu pour travailler au salut et à la conversion du monde, celui qui en devait être la lumière et lui servir d'exemple et de règle, comment, dis-je, celui-là embrasse-t-il une vie obscure, une profession basse et abjecte, et comment demeure-t-il inconnu presque à tout le monde ? Pourquoi le feu d'une charité si vive et d'un zèle si ardent est-il resserré et comme étouffé dans un si petit lieu ? Pourquoi, contre sa propre maxime, ce flambeau si éclatant est-il caché sous le boisseau ? Pourquoi enfouir un si rare talent, ce qu'il a lui-même blâmé dans la parabole du serviteur inutile ? Pourquoi, enfin, ne pas éclairer le monde, puisqu'il était venu l'instruire par sa doctrine, l'attirer par ses exemples, l'exciter par sa divine parole, le porter à croire en lui par ses miracles, et enfin le convertir par ses travaux ? Pourquoi, en un mot, ce temps, qui pouvait être employé à remplir la qualité qu'il portait de Sauveur des hommes, se passe-t-il, ce semble, dans une inutilité d'action, puisque nous ne voyons ni pécheurs convertis, ni peuples éclairés, ni le monde recevoir

presque aucun avantage de la venue de ce Messie après laquelle il a si longtemps soupiré ?

Mais que nos vues sont courtes, et que la sagesse mondaine est aveugle quand elle veut percer les secrets de la conduite d'un Dieu ! Que le silence, au contraire, de ce Verbe éternel nous apprend de grandes vérités ! et que cette divine lumière, en demeurant cachée, nous découvre de grands mystères, si nous pouvions entrer dans les vues et dans les desseins de ce Dieu caché aux yeux des hommes ! — Je ne prétends pas ici vous les découvrir, âmes chrétiennes, mais seulement vous convaincre de deux vérités qui me paraissent incontestables, et en même temps d'une extrême consolation dans l'état que vous avez embrassé.

*La première* est que la vie cachée, que j'appellerai, avec S. Paul, la *vie intérieure* par laquelle on s'applique à sa propre perfection, n'est pas moins glorieuse ni moins agréable à Dieu que celle qui se passe dans les actions les plus éclatantes, telle qu'est la pratique des bonnes œuvres et l'exercice de la charité envers le prochain : ce sera ma première partie.

*La seconde*, qu'elle n'est pas moins utile pour le mérite et pour l'avantage qui nous en revient. Ce sera tout le sujet de cet entretien.

(*Voir l'article* **Retraite**, *tome* VIII *de la* **Morale**).

---

[Dessein III. — Le peu d'estime du Fils de Dieu pour la gloire du monde]. — *Dixerunt ad eum fratres ejus : Si hæc facis, manifesta teipsum mundo* (Joan. vii).

Les parents de Notre-Seigneur eurent beau le solliciter à se faire connaître dans le monde, il ne voulut jamais contenter leur désir ni suivre leur volonté ; celui qui aurait pu se faire une belle réputation et obtenir le rang le plus distingué préfère néanmoins une vie obscure et cachée à tout ce que le monde a de plus brillant et de plus magnifique. — Le peu d'estime qu'il fait de cette gloire du monde me donne aujourd'hui occasion de vous faire voir quelle en est la vanité et l'inconstance, pour vous obliger à la mépriser, à l'exemple du Fils de Dieu. C'est pourquoi j'ai dessein de vous montrer que, de tous les biens de ce monde, le plus précieux sans contredit, et celui dont on est le plus passionné et le plus jaloux, c'est la gloire, puisque non-seulement c'est celui que l'on préfère à tous les autres, mais encore celui pour lequel on risque tout le reste, et que l'on s'efforce de conserver dans la perte de tous les autres. C'est pourquoi, en faisant voir la vanité et le peu d'estime qu'un chrétien doit faire de la

gloire qu'on peut acquérir en ce monde, on fait voir en même temps la vanité de tous les autres biens, qui, au jugement des sages, ne sont pas comparables à celui-là. C'est ce qu'on prétend faire dans ce discours, où l'on montre — *Premièrement*, que la gloire du monde est odieuse en son principe; — *Secondement*, qu'elle est vaine en sa nature, frivole et chimérique; — *Troisièmement*, passagère et de peu de durée.

*Premièrement.* — La gloire du monde est odieuse dans son principe, parce que c'est ou le hasard ou la faveur ou le crime qui donne la distinction dans le siècle. — Le *hasard* : ce qui donne sujet aux plaintes et aux murmures. Pourquoi, dites-vous, un tel, que vous vous représentez peut-être au moment où je parle, prend-t-il un vol si haut au-dessus de moi? Pourquoi le vois-je dans l'éclat, pendant que je rampe dans la poussière? Son mérite est-il donc le principe de son élévation? Je connais la petitesse de son génie et le travers de son esprit. C'est la fortune qui s'est jouée en l'élevant; une conjoncture favorable l'a placé en ce rang; une alliance fortuite avec les gens qui sont en place l'a fait considérer; souvent l'attachement indigne d'une servitude honteuse à des hommes que la fortune a distingués est l'origine d'une grandeur soudaine. Enfin, le hasard est le principe ordinaine de la gloire mondaine.— Secondement : le *crime* est encore souvent une autre source d'élévation dans les hommes. C'est souvent à l'usurpation qu'on doit cet accroissement immense de fortune. Quelquefois c'est par de honteux ministères qu'on s'est introduit auprès des grands, par de basses flatteries; souvent même on n'est honoré dans le public que parce qu'on est abominable devant Dieu. De plus, c'est assez ordinairement la faveur qui tient lieu de mérite; on a gagné l'affection d'un prince et d'un souverain qui s'est fait votre protecteur et votre appui ; on regarde comme la créature d'un prince celui qu'il honore de son amitié. Voilà ce qui fait son mérite et sa gloire. Quoi de plus méprisable que ce principe d'élévation, qui n'est fondé que sur le hasard, et souvent sur le crime !

*Secondement.* — La gloire du monde est vaine, à la considérer dans sa nature. Quoi de plus frivole et de plus chimérique, puisque, après tout, l'estime du monde, qui fait proprement la gloire mondaine, n'est qu'un bruit avantageux qui se répand de nous; c'est la connaissance que le public veut bien avoir de ce que nous valons et de ce que nous sommes : et voilà l'enchantement du cœur humain, voilà l'idole à laquelle sacrifient tous ceux que le monde séduit, et qu'on regarde comme des hommes au-dessus du vulgaire! — Il faut montrer comment cette gloire, qui consiste dans l'estime des hommes et dans le jugement favorable qu'ils font de nous, est vaine. — *Premièrement*, parce qu'elle est toute dans autrui, et qu'elle ne met rien en nous de réel ; elle ne nous rend pas plus vertueux ni autres que nous ne sommes. — *Secondement*, elle est donnée

par des personnes qui ne nous connaissent pas et qui ne peuvent savoir si nous la méritons, qui ne jugent que par le dehors et qui ne pénètrent pas plus avant, et par conséquent qui ne savent pas en quoi consiste le vrai mérite : cette gloire est donc frivole et chimérique. — *Troisièmement*, elle est le plus ordinairement injuste : car enfin, avec quelle justice les hommes la distribuent-ils, cette gloire? Combien de vertus obscures, négligées, oubliées ! Combien de vrais mérites abandonnés, délaissés, sans considération ! Combien d'usurpateurs d'une gloire qui ne leur appartient point ! Combien de mauvais juges attribuent à des indignes une louange qu'ils n'ont pas méritée ! *Mendaces filii hominum in stateris* (Ps. LXI).

*Troisièmement.* — La gloire du monde est passagère, de peu de durée. Ce qui fait que, dans l'Ecriture, toutes les grandeurs et prospérités temporelles ne sont représentées qu'en songe ; elles sont représentées par la fumée qui s'élève, qui s'étend, et enfin qui se dissipe. L'inconstance de cette gloire n'est pas moins connue que son peu de durée, puisque l'expérience de tous les siècles nous doit avoir appris que mille personnes, après avoir été comblées de gloire, sont tombées dans le mépris, dans l'opprobre et dans la confusion. Et comme la gloire dépend de l'imagination des hommes, laquelle est volage et changeante, l'une n'est pas plus durable et plus constante que l'autre. Il arrive même que la confusion où l'on se voit après avoir été dans l'honneur et dans l'éclat, est plus sensible. — De tout ceci il faut conclure que, si nous sommes passionnés pour la gloire, il faut aspirer à une gloire solide, véritable et éternelle.

(*Voir à la* **Morale**, *le titre* **Gloire**.)

---

[DESSEIN IV. — **Du bon emploi du temps**]. — *Tempus meum nondùm advenit, vestrum autem semper est paratum* : Il n'est pas encore temps pour moi, mais il est toujours temps pour vous (Joan. VII).

Comme DIEU de toute éternité avait déterminé le temps auquel son Fils devait venir sur la terre pour racheter les hommes, il ne faut point douter, Chrétiens, qu'il n'eût aussi marqué celui de sa mort, le nombre des jours de sa vie, et en particulier le moment auquel il devait se faire connaître et se manifester aux hommes. C'est en ce sens qu'il dit à ses proches, qui le pressaient de faire des miracles capables de faire connaître qui il était, que son temps n'était pas encore venu : *Tempus meum nondùm advenit.* — A quoi il ajoute que le nôtre est toujours prêt, puisque tous les jours, tous les mois et toutes les années qui composent le cours

de notre vie sont le temps que DIEU nous a donné pour travailler à mériter l'éternité. — Mais ce que nous devrions sans cesse méditer, c'est que ces jours qui passent et qui nous échappent, ces mois qui se succèdent et qui s'entresuivent, ces années qui s'écoulent insensiblement, emportent en même temps notre vie et nous rapprochent de l'éternité, souvent même avant que nous y ayons pensé.

C'est, chrétienne Compagnie, ce qui me donne sujet de vous parler aujourd'hui de l'*emploi du temps,* qui est la chose du monde la plus précieuse, et que nous laissons néanmoins perdre le plus facilement. Sans parler de ceux qui l'emploient dans le crime et dans le désordre, n'est-ce pas une étrange illusion que les gens même les plus occupés, des hommes d'importance qui se plaignent d'être accablés de travail et de ne pouvoir respirer un moment, ces gens à qui toutes les heures sont précieuses, soient cependant ordinairement ceux qui en perdent le plus, étant du nombre de ceux dont parlait cet ancien, qui ne font rien en travaillant avec beaucoup d'empressement, *operosè nil agunt*, parce qu'ils donnent leur temps à toute autre chose qu'à ce qui les touche le plus, et à l'affaire pour laquelle le temps est donné. — Mais parce que l'on sait assez à quoi il faudrait l'employer, j'ai seulement dessein aujourd'hui de vous représenter les motifs qui me semblent les plus puissants pour vous y porter, et je me persuade que je ne puis moi-même mieux employer ce temps que j'ai à vous entretenir qu'en vous exhortant à bien passer tous les moments de votre vie.

Pour ne pas nous-mêmes perdre le temps, Chrétiens, ne nous arrêtons point s'il vous plaît, à rechercher trop curieusement sa nature et les parties qui le composent, puisque cette question est l'écueil de la philosophie et l'abîme où se perd l'esprit humain; jusque-là que le grand S. Augustin épuise toutes ses idées pour nous en donner une juste du temps. Il dit qu'il sait ce que c'est, pourvu qu'on ne le lui demande point; mais que dès lors qu'il veut l'exprimer, il ne le sait plus. Certainement, si celui-là nous en apprend si peu, ce n'est pas la peine de s'adresser aux autres; il vaut mieux dire que le temps est de la nature de ces choses qui ont un fond impénétrable, et où le meilleur parti que nous puissions prendre est de confesser notre ignorance. — C'est pourquoi je m'en tiens à la notion commune, que c'est la mesure du mouvement et du cours du soleil, qui règle par de certains intervalles la durée de chaque chose. C'est tout ce que nous en disent ceux qui en ont recherché le plus exactement la nature; et encore ce n'est pas sans beaucoup d'obscurité: ce qui me donne lieu de vous en donner une autre idée, laquelle, si elle n'est pas si juste, sera, je m'assure, plus chrétienne, plus intelligible et plus utile : savoir, que le temps est véritablement une mesure, et cela de deux choses particulièrement :

*La première*, de la durée de notre vie, laquelle passe bien vite, est bien courte et bien incertaine.

*La seconde*, la mesure de notre éternité, qui dépend de ce peu de temps que nous avons à vivre.

Ce sera toute la division de ce discours; et ces deux motifs, si vous les pénétrez une fois comme il faut, vous porteront assurément à faire un bon emploi d'une chose aussi précieuse qu'est le temps.

(*Voir, à la* **Morale**, *le tome* VIII, *article* **Temps**).

# MERCREDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE DE CARÊME

[DESSEIN I. — De l'infidélité et de l'incrédulité]. — *Opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me.* (Joan. x).

Il n'y a point de reproche, Chrétiens, que le Fils de DIEU ait fait aux Juifs ni plus souvent ni avec plus de sujet que sur leur incrédulité et leur manquement de foi dans la vérité même, dont la croyance les distinguait de tous les autres peuples de la terre. Ils attendaient un Messie depuis plusieurs siècles; il savaient que le temps de sa venue marqué par les oracles des prophètes était arrivé, ils voyaient de leurs yeux tous les signes qui le devaient faire reconnaître, puisque les miracles dont il remplissait la Judée en étaient autant de preuves incontestables, et que les païens même en étaient convaincus. — Mais ce reproche qu'il faisait aux Juifs, avec des marques si visibles de son indignation, s'adresse encore aujourd'hui, Chrétiens, à la plupart de ceux qui, sous le nom de fidèles, cachent une infidélité d'autant plus criminelle que celle des païens, qu'ils ont reçu plus de preuves de la vérité, qu'ils y ont été élevés dès le berceau, qu'ils l'entendent prêcher sans cesse, qu'ils ont les Ecritures et les livres qui en rendent témoignage; et cependant, par un aveuglement étrange, tout chrétiens qu'ils paraissent au-dehors, ils sont infidèles de cœur, et résistent encore aux vérités dont tout l'univers a été convaincu par la publication de l'Evangile. Je veux dire qu'il y a encore, au milieu même du christianisme, des personnes sans foi, sans religion, sans crainte et sans sentiment de DIEU, en qui le libertinage des mœurs a produit un libertinage de croyance qui fait qu'ils ne peuvent croire les vérités de la

religion, parce qu'elles sont opposées à leurs passions déréglées. — C'est l'état où sont venues les personnes à qui je parle aujourd'hui, et dont le monde est rempli, qui ne sont pas tout à fait athées, car il est rare et assez difficile d'en venir jusqu'à cet excès d'impiété, à moins d'une stupidité effroyable, mais qui, forcées par les lumières de la raison d'avouer qu'il y a un Dieu et un premier être, se retranchent dans cette seule vérité pour renoncer à toutes les autres, et traitent d'illusions les mystères et les vérités du christianisme, pour se faire un système de religion qui leur est particulier. On les appelle *esprits-forts*, en matière de croyance; mais je dis que ce sont de véritables infidèles, qui ne croient que ce qui leur plaît ou ce qui donne dans leur sens. Car ils n'attaquent pas quelque point ou quelque vérité de notre foi en particulier, comme font les hérétiques, mais ils la combattent tout entière. Ils en veulent à sa doctrine et à sa sainteté, afin de mener une vie toute brutale, plongée dans les plaisirs des sens. — C'est pourquoi, afin de vous donner de l'horreur de ce libertinage en fait de religion, je n'ai qu'à vous faire voir que leur esprit et leur cœur sont également corrompus; ou plutôt, que leur aveuglement vient de ces deux sources empoisonnées : savoir,

*Premièrement.* — De la présomption de leur esprit, qui veut comprendre ce qu'il faut croire avec une foi soumise.

*Secondement.* — De la corruption de leur cœur, qui ne peut se rendre à des vérités incompatibles avec le dérèglement de leur vie. — C'est ce dont vous serez convaincus dans les deux parties de ce discours.

(*Voir le titre* **Foi,** *dans la* **Bibliothèque,** *à la* **Morale**).

---

[Dessein II. — Sur le mystère de la prédestination]. — *Oves meæ vocem meam audiunt, et ego cognosco oves meas, et sequentur me* (Joan. x).

C'est ainsi que le Fils de Dieu, dans notre évangile, nous développe ce grand mystère de la prédestination des hommes, en nous expliquant en détail la conduite qu'il y garde de sa part, et celle que nous devons tenir de la nôtre pour seconder ses desseins et être effectivement sauvés.

Je sais bien que les prédicateurs ont coutume d'éviter ce sujet par la crainte qu'ils ont de trop effrayer leurs auditeurs, et de les jeter dans la défiance s'ils représentent ce mystère par l'endroit par où il est incompréhensible : savoir, par les jugements et les desseins secrets de Dieu. *Terribilis in consiliis super filios hominum* (Ps. lxv;) ou bien de les porter au relâchement et au libertinage, s'ils ne leur découvrent que ce qui peut

leur inspirer une vaine confiance et une sécurité criminelle. Mais, comme j'ai dessein d'un côté de rassurer les esprits contre toutes les alarmes qu'ils prennent ordinairement sur ce sujet, et de combattre la présomption des libertins, je ne craindrai point de m'embarquer sur cet abîme, non à dessein d'en sonder la profondeur, qui est impénétrable, mais pour empêcher que les uns y fassent naufrage par trop de crainte et de pusillanimité, et les autres par trop de présomption et de confiance.

Pour le faire donc sans danger, Chrétiens, je ne m'attacherai qu'à ce qui est de la foi, ou du moins à ce qui est constamment reçu de tout le monde dans ce mystère, sans m'engager dans les contestations de l'école, et sans prendre parti dans la diversité des opinions des docteurs. — Je suppose d'abord le principe dont ils sont tous d'accord, que la prédestination n'est autre chose qu'un ordre constant et certain de la providence de Dieu, qui destine et assure à quelques-uns le bonheur éternel par des moyens infaillibles lorsqu'on les emploie : *Prœordinatio ad vitam œternam per certa media.* D'où il faut inférer que notre prédestination, prise en ce sens et dans tout ce qu'elle renferme, a nécessairement deux principes : savoir, Dieu, qui nous destine ce bien et ce bonheur et qui nous en donne les moyens, et notre volonté qui coopère avec Dieu, soutenue et aidée par la grâce.

Cela étant présupposé, trois choses nous doivent rassurer dans la crainte inquiète, et dans la défiance que nous pourrions avoir sur notre prédestination.

*Premièrement.* — Le Dieu Créateur a eu de toute éternité une volonté sincère de nous sauver. Ainsi l'ont décidé deux conciles, celui d'Orange autrefois, et le concile de Trente dans ces derniers siècles ; ainsi le déclare S. Paul en termes exprès ; Deus *vult omnes homines salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire* (I Tim. II). [Rapporter les preuves qui peuvent consoler et rassurer les personnes qu'un naturel timide alarme quelquefois jusqu'au désespoir].

*Secondement.* — Le Dieu Rédempteur a répandu son sang pour tous les hommes. Quel trésor de salut n'avons-nous point dans la vertu de ce sang, et quel nombre de péchés serait capable de l'épuiser, que le désespoir seul de notre salut !

*Troisièmement.* — Le Dieu Sanctificateur fournit des grâces, qui sont les moyens de salut, à tous les hommes, il ne tient donc qu'à nous de nous en servir pour coopérer avec Dieu à l'ouvrage de notre salut.

(*Voyez le titre* **Prédestination**, *dans la* **Morale**).

On peut faire voir encore qu'il y a deux grands dangers auxquels nous sommes exposés à l'égard de la prédestination, et deux écueils dont nous avons à nous préserver : savoir, la présomption et le désespoir. — Ce sont ces deux malheurs que j'entreprends de combattre dans ce discours, en vous faisant voir que la prédestination ne favorise ni l'un ni l'autre, et que nous sommes inexcusables lorsqu'en conséquence de ce mystère nous nous abandonnons

*Premièrement.* — A la présomption, qui nous fait oublier le soin de notre salut : ce sera le premier point.

*Secondement.* — Au désespoir qui nous fait renoncer au salut : ce sera le second point.

(*Le même endroit*).

---

On peut faire voir encore que, quelque décret que DIEU ait formé avant tous les siècles et quelque résolution qu'il ait prise sur notre salut,

*Premièrement.* — Il est certain qu'il veut nous sauver : c'est la première réflexion que nous devons faire sur le sujet de la prédestination.

*Secondement.* — Il est certain que nous pouvons nous sauver : c'est la seconde.

Or, de quelque manière qu'on explique ce mystère caché, il est certain qu'il ne détruit ni dans DIEU la volonté de sauver les hommes, ni dans les hommes la liberté de faire leur salut, avec la grâce du ciel, qui ne leur manque jamais pour cet effet.

(*Voyez le même endroit*).

---

[DESSEIN III.— Sur le même sujet]. — *Oves meæ vocem meam audiunt, et ego cognosco oves meas, et sequuntur me* (Joan. x).

La crainte et l'espérance sont, pour parler en général, les deux choses absolument nécessaires à un chrétien pour conserver l'innocence, pour persévérer dans la pratique de la vertu et pour parvenir au bonheur éternel : la crainte d'être réprouvé par la malice de sa volonté, et l'espérance d'aller au ciel, dont la mort et les mérites du Sauveur lui ont acquis le droit. Or, le mystère de la prédestination nous inspire ces deux senti-

ments. *Premièrement,* sentiment d'humiliation et de crainte salutaire, par ce qu'il contient d'effrayant pour nous. — *Secondement*, sentiment de consolation et d'espérance, par ce qu'il a de consolant pour tous les hommes, et de propre pour les animer à travailler à leur salut. C'est ce qui doit faire le partage de ce discours.

*Premier Point.* — Quelque système que l'on embrasse sur la nature de la prédestination, trois choses demeurent incontestables. — *La première* est que le nombre des prédestinés est très-petit, et se réduit à fort peu de personnes. C'est un oracle émané de la bouche même de Jésus-Christ ; nul des Pères ne l'a interprété autrement, ni adouci, ni pris dans un sens moins rigoureux; nul hérétique ne s'est encore avisé de le révoquer en doute. De quelque manière qu'on l'explique pour se rassurer l'esprit sur un sujet de crainte que le Fils de Dieu même a jugé nécessaire aux chrétiens les mieux affermis dans les vérités de la religion, et les plus réguliers dans leurs mœurs, cet oracle sera toujours véritable, non-seulement à l'égard des hommes en général, mais encore pour les chrétiens même adultes, qui, par un bienfait particulier, qu'il n'a pas accordé à une infinité de païens, ont été appelés à la foi et à la connaissance du vrai Dieu, puisque les termes de cet oracle le portent expressément: *Multi sunt vocati, pauci vero electi.* — Il y a donc de quoi nous humilier et nous confondre, en réfléchissant sur la conduite de Dieu envers les hommes, et de nous écrier, avec S. Paul, saisi de frayeur à cette pensée: *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ* Dei, *quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus!* (Rom. II). — O profondeur des jugements de Dieu ! ô abîme impénétrable de ses desseins ! Je sais que Dieu fait tout avec justice, et c'est assez pour moi ; mais quel sujet de craindre, en considérant combien ma vie est éloignée de celle des saints et des prédestinés ! — La seconde chose qui est certaine et indubitable est l'incertitude de notre prédestination même ? Si mon sort doit être semblable à celui de Jacob ou à celui d'Esaü, c'est une énigme pour moi, c'est un mystère que le Seigneur n'a pas voulu nous révéler, de peur que la sécurité ne produisît l'indolence. Or, quoi de plus capable de nous effrayer, et de nous humilier en même temps, que cette incertitude où nous vivons sur un avenir douteux ? Dans l'esprit de Dieu, mon arrêt est déjà prononcé, il est écrit dans l'un ou dans l'autre de ses livres qui renferment la vie ou la mort. Dieu, de toute éternité, connaît ceux qui seront à lui : *Cognovit Dominus qui sunt ejus* (II Tim.). Et moi je suis dans une profonde ignorance de ce qui est nécessaire pour bien vivre, et me rendre digne d'être du nombre des prédestinés ? — La troisième chose enfin qui nous doit tenir dans l'humiliation et dans une crainte continuelle est la grâce, qui est le principe de notre prédestination et le moyen absolument nécessaire pour avancer et pour conclure cette grande affaire. Or, quel sujet d'humiliation et de terreur pour nous, de savoir que

toutes les grâces sont en la main de Dieu, qui les distribue à qui il lui plaît et quand il lui plaît, et cela gratuitement ! et, entre toutes les grâces, celles particulièrement qui commencent et qui finissent le salut ! — Les conclusions que nous devons tirer de ces vérités, qui doivent nous effrayer, mais non pas nous désespérer, sont : — 1° Que, si le nombre des prédestinés est petit et si la porte du ciel est étroite, il faut faire tous ses efforts pour y entrer : *Contendite intrare.* — 2° La prédestination étant incertaine à notre égard, il faut faire en sorte, selon l'avis de S. Pierre, de l'assurer par nos bonnes œuvres : *Satagite ut per bona opera certam vestram electionem faciatis.* — Au regard de la grâce finale qui met le sceau à notre prédestination, il faut employer la prière la plus fervente pour la demander, puisque Dieu l'a attachée à la prière.

*Second point.* — Ce que je trouve de consolant dans le mystère de la prédestination, sont deux vérités certaines et qu'il est facile de démontrer par raison et par autorité. — La première est que Dieu, de toute éternité, a voulu sincèrement notre salut ; — La seconde, que nous pouvons et qu'il ne tiendra qu'à nous d'être sauvés. — Deux vérités bien capables de nous consoler et de nous encourager.

(*Voir le titre* **Prédestination** *à la* **Morale**).

# JEUDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE DE CARÊME

[Dessein I. — De la pénitence de Madeleine]. — *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm.* (Luc. vii).

C'est ici que la charité et la pénitence ont fait entre elles une si étroite alliance, que l'une est réciproquement la cause et l'effet de l'autre, puisqu'un pécheur ne peut recouvrer la charité et rentrer dans l'amitié d'un Dieu, qu'il a offensé par ses crimes, sans que la pénitence lui en inspire une véritable douleur. D'ailleurs, un cœur ne peut être vivement embrasé de l'amour de son Dieu, dont le péché l'avait rendu ennemi, qu'il ne conçoive en même temps le désir de satisfaire à sa justice par les regrets et par les rigueurs que lui inspire la pénitence. — C'est, chrétienne Compagnie, sur quoi est fondé cet arrêt de grâce que le Fils de Dieu prononce aujourd'hui dans notre évangile, en faveur de Madeleine : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm :* Beaucoup de péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé.

Or, comme je parle ici de la pénitence en tant que vertu, pour la distinguer du sacrement, qui porte le même nom, et comme je prétends vous en donner pour modèle l'incomparable Madeleine, à qui le Fils de Dieu a accordé le pardon de ses péchés en considération de son amour, je remarque que cette pénitence peut être envisagée de trois différentes manières, si vous n'aimez mieux les appeler trois différentes parties, qui rendent la pénitence parfaite et entière :

*Premièrement.* — Comme une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, ce qui est comme l'âme de la pénitence.

*Secondement.* — Comme un changement de vie : ce qui fait qu'on l'appelle conversion, quand une âme, touchée de Dieu, quitte ses désordres et mène une vie plus sainte et plus régulière.

Enfin, nous donnons assez communément ce nom de pénitence aux rigueurs et aux austérités qu'on exerce sur le corps, parce que c'en est un effet et une marque sensible.

C'est, chrétienne Compagnie dans ces trois différentes manières ou dans ces trois parties de la pénitence que l'amour de Madeleine a singulièrement éclaté. — *Premièrement*, dans la douleur qu'elle a conçue de ses crimes, et dont les larmes qui ont coulé de ses yeux sont autant de témoignages. — *En second lieu*, dans le changement de vie qu'elle fit voir depuis que son amour eut changé d'objet ; — et enfin dans les rigueurs qu'elle exerça sur elle-même, animée de ce divin amour qui lui inspira une sainte haine de son corps pour expier ses péchés. — Ainsi, les larmes de douleur qui ont été autant de fidèles témoignages de son amour, sa conversion surprenante qui en a été l'effet, ses rigoureuses austérités qui en ont été des marques sensibles, ont mérité cette sentence favorable du Sauveur : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm.* Et c'est ce qui fera le partage de ce discours.

(*Voir, dans la* **Bibliothèque**, *au premier tome des* **Panégyriques**, *la* **Pénitence de Madeleine**).

---

[Dessein II. — L'amour de Madeleine envers le Fils de Dieu]. *Dilexit multùm.* (Luc. vii).

Qui n'admirera, Chrétiens, le pouvoir souverain de la grâce du Sauveur, qui a pu faire une telle impression sur le cœur d'une pècheresse que d'en faire un modèle de pénitence, et d'éteindre l'amour profane de

son cœur pour y en allumer un autre tout céleste et tout divin ? Ce fut autrefois le crime de Madeleine d'avoir beaucoup aimé ; mais c'est maintenant sa gloire et le sujet de son éloge. Le changement d'objet de sa passion a fait celui de sa vie, et d'une âme toute mondaine, qui n'aimait que la vanité, qui ne refusait rien à ses plaisirs, qui était tout occupée du soin de sa personne, il fait cette Madeleine dont le cœur pénétré des plus pures flammes de la charité a mérité ce glorieux aveu de la bouche de la vérité même, d'avoir beaucoup et saintement aimé, *dilexit multùm*. — D'où l'on peut inférer que d'une grande pècheresse elle est devenue une grande sainte et un séraphin sur la terre, dont l'emploi et le partage, dès le premier moment de sa conversion jusqu'à la fin de sa vie, a été d'aimer son Sauveur et son Dieu. Heureux partage, qui ne lui sera jamais ravi, comme le Fils de Dieu même l'en a assurée, puisqu'elle n'a point cessé de l'aimer, et que son amour durera autant que l'éternité même : *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ* (Luc. x).

Or, comme cet amour, Chrétiens, qui fait les saints sur la terre aussi bien que les bienheureux dans le ciel, et, étant la mesure de leur mérite, fait ensuite celle de leur gloire et de leur bonheur ; et comme c'est dans le plus ardent amour que consiste le plus haut et le souverain degré de la perfection de sa sainteté, de ses mérites et de toutes ses vertus, puisque la charité, qui en est la Reine, les a toutes eues à sa suite : ne nous mettons point en peine d'y faire voir toutes les autres passions les plus nobles qui font les grandes âmes. L'amour, qui, selon S. Bernard, les change toutes en lui-même, ne manque jamais de les mettre aussi toutes en exercice. Mais, pour marquer plus en particulier le triomphe de la divine charité dans le cœur de Madeleine, montrons que tout autre amour a cédé à celui de son Dieu, après l'avoir arrachée au monde, aux plaisirs, à tout ce qui l'avait si longtemps et si indignement occupée. — Pour la retirer de ces engagements funestes, il fallait faire trois choses également difficiles :

*Premièrement.* — Il fallait la désabuser des charmes du monde, dont elle était enchantée au-delà de ce qui se peut imaginer.

*Secondement.* — Il fallait en détacher son cœur, qui avait un penchant incroyable aux plaisirs et aux divertissements.

*Troisièmement.* — Il fallait qu'elle passât par-dessus toutes les considérations qui pouvaient la détourner de faire une déclaration si publique, d'une conversion qui allait faire le sujet des entretiens de toute la ville : autant de circonstances qui marquent la force et la grandeur de son amour.

(*Voir l'endroit marqué dans le précédent dessein*).

[Dessein III. — La conversion de Madeleine]. — *Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit*, etc. (Luc. vii).

La conversion du pécheur étant le changement d'une vie déréglée en une plus régulière, il faut pour cela que ce changement soit dans son esprit, dans son cœur et dans sa manière extérieure de vivre.

*Premier point* : Changement d'esprit. — Il faut que le pécheur quitte les idées qu'il avait des biens de ce monde, des grandeurs, des richesses et des plaisirs, qu'il n'ait que du mépris pour les choses qu'il estimait le plus auparavant, et qu'il prenne les sentiments qu'il doit avoir de Dieu, des biens de l'autre vie et des biens éternels. Il se fait effectivement, tout-à-coup, dans un pécheur touché de Dieu et qui pense sérieusement à se convertir, un changement prodigieux, ou plutôt un renversement de ses premières idées : il a d'autres vues, d'autres connaissances ; tout ce que le monde a de grand disparaît dans son esprit, et est effacé par les nouvelles vérités que Dieu lui découvre, ou par des choses qu'il ne pouvait ignorer, mais qu'il n'avait jamais envisagées dans un si beau jour : *Spiritum rectum innova in visceribus meis* (Ps. l).

*Second point* : Changement de cœur. — Il faut que le cœur ne soit plus le même : en sorte qu'il ait d'autres fins, d'autres motifs, d'autres affections, des inclinations tout opposées à celles qu'il avait auparavant : *Cor mundum crea in me*, Deus. Comme auparavant il recherchait ses commodités, ses divertissements, ses plaisirs, il aime maintenant la retraite, la mortification, le recueillement intérieur. Que s'il ne change pas de passions, il faut du moins qu'il les fasse changer d'objet.

*Troisième point :* Changement dans la manière de vivre extérieure. — Il faut que le changement intérieur s'étende et passe jusqu'au dehors, par une nouvelle conduite, en changeant même d'état si l'on reconnaît que celui dans lequel on a vécu jusqu'alors est dangereux et préjudiciable au salut. Il faut du moins qu'on change de manières, dans le détail des actions : qu'on ne soit plus si emporté, si vain, qu'on évite les occasions, qu'on change de langage : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax obcultatæ sunt* (Ps. lxxxiv).

(*Voir, à la* **Morale**, *le titre* **Conversion**).

---

C'est un dessein commun, dont plusieurs se sont servis en parlant de la conversion de Madeleine, de faire voir les conditions que doit avoir la conversion d'un pécheur.

*Première condition.* — Elle doit être prompte, contre les délais et les retardements qu'on y apporte, et qui en font avorter le dessein.

*Seconde condition.* — Elle doit être générale, pour rompre tous les obstacles qui s'y opposent.

*Troisième condition.* — Elle doit être confiante et durable.

(*Voir le même titre, au tome* II, *p.* 666.)

# VENDREDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE DE CARÊME

[DESSEIN I. — De la prudence du siècle]. — *Collegerunt pontifices et pharisæi concilium adversùs* JESUM (Joan. II).

Comme c'est la raison qui distingue l'homme des animaux, il est constant que ce qui distingue les hommes entre eux, et ce qui les élève les uns au-dessus des autres, est la sagesse et la prudence qu'ils font paraître dans le maniement des affaires et dans la conduite de leur vie : de manière que la gloire et la réputation dont ils sont le plus jaloux et le plus passionnés est la réputation d'hommes sages et prudents, capables non-seulement de se conduire eux-mêmes, mais de conduire les autres, sur lesquels leur sagesse leur donne une espèce de supériorité naturelle. — Il n'est donc question que de savoir quelle est cette prudence dont les hommes font tant d'état ; et, comme il y a en une qui est fausse et une autre qui est véritable, je dis que la vraie idée que nous devons avoir de l'une et de l'autre se doit prendre du jugement que DIEU même en fait, et par conséquent qu'il doit régler l'estime que nous devons faire de l'une, et le mépris que nous devons faire de l'autre. — Or, voici le jugement que DIEU, qui est la sagesse même, en fait, et qu'il nous a déclaré par l'apôtre S. Paul, en ces deux propositions, qui feront le partage de ce discours.

*La première* est que la prudence du siècle, et la sagesse du monde, laquelle suit des maximes toutes contraires à l'Evangile, est une véritable folie devant DIEU, et un aveuglement déplorable : *Sapientia hujus mundi*

*stultitia est apud Deum* (I Cor.). Et, par conséquent, qu'un chrétien la doit regarder sur ce pied-là, la détester comme l'ennemie de DIEU, et en avoir la pratique en horreur.

*La seconde*, que ce que la plupart des hommes appellent folie, faiblesse d'esprit, et de noms encore plus injurieux, savoir la simplicité chrétienne, qui consiste à suivre les maximes de l'Evangile et à les prendre pour la règle de sa conduite, est la véritable sagesse, la science des saints et la voie unique du salut : *Quod stultum est* DEI *sapientius est hominibus* (Ibid.).

Pour ce qui est de la *première proposition*, ou de la première vérité : outre que c'est un oracle du SAINT-ESPRIT, prononcé par S. Paul, que la sagesse du monde, selon le jugement de DIEU, n'est que folie, *Sapientia hujus mundi stultitia est apud* DEUM; et que, quand nous n'en pourrions pénétrer les raisons, nous le devrions croire, puisqu'il vient de la vérité même, qui ne se peut jamais tromper, ce même apôtre, dans la première aux Corinthiens, chapitre troisième, semble en donner trois raisons, qui, dans notre manière même de juger des choses, en doivent convaincre tous les hommes raisonnables. — *Premièrement* : Ces prudents du siècle ne se repaissent que de vains projets, comme des personnes qui sont hors de leur bon sens n'ont en tête que des desseins chimériques ; de faire fortune, de réussir dans leurs affaires temporelles; en un mot, n'ont en vue qu'une fin indigne d'un homme créé pour jouir d'un bonheur éternel, auquel elles ne pensent point. *Dominus novit cogitationes sapientium, quoniam vanæ sunt* (II Cor. III)... *Evanuerunt in cogitationibus suis*, dit-il ailleurs en parlant de ces sages. (Rom. I.) — *Secondement* : ils s'amusent à des bagatelles et à des choses de nulle conséquence, telles que sont la plupart des affaires de ce monde, dont leur esprit est entièrement occupé, sans penser à l'affaire de leur salut, qui mérite tous leurs soins, ou du moins leur première et leur principale occupation : de sorte que, quelque sages et prudents qu'ils paraissent, ce sont de véritables enfants, sans raison, sans jugement, qui ne s'appliquent qu'à des bagatelles; et, mieux ils réussissent dans leurs badineries et dans leurs occupations puériles, plus ils sont insensés de les préférer à des choses infiniment plus importantes : *Dominus novit cogitationes sapientium, quoniam vanæ sunt.* — *Troisièmement* : ces sages et politiques mondains, pour parvenir à leurs fins, emploient les fourberies, les injustices, et toutes sortes d'artifices criminels, qui attirent la colère et la vengeance de DIEU : ce qui fait que ces prudents du siècle, au sentiment du même apôtre, sont les plus fous de tous les hommes, parce qu'ils ne travaillent et ne réussissent que pour leur malheur, comme les insensés furieux qui se précipitent ou qui se donnent le coup de la mort avec leurs propres armes. Or, ces insensés ne reconnaissent qu'après la mort qu'ils ont été aveugles

et imprudents : *Nos, insensati, vitam illorum æstimabamus insaniam* (Sapient. v). Et c'est ce que l'Apôtre veut dire quand il ajoute que DIEU fera retomber sur eux les artifices de leur fausse prudence : *Comprehendam sapientes in astutiâ eorum* (I Cor. III, 19).

Pour la *Seconde Vérité* et la *seconde Proposition* : Ce que les hommes regardent comme une folie, savoir de régler sa vie et sa conduite sur les maximes de l'Evangile, est la véritable sagesse : les raisons en sont évidentes à quiconque possède la foi et est véritablement chrétien. — *Premièrement*, parce que celui qui nous a prescrit ces règles est la sagesse même, et que le don de sagesse que le SAINT-ESPRIT communique aux saints consiste à suivre ses divines lumières. — *Secondement,* parce qu'on ne peut agir plus prudemment que de prendre les véritables moyens qui conduisent immanquablement les hommes à la fin pour laquelle ils sont au monde. — *Troisièmement*, parce qu'on ne peut marquer plus de prudence et de sagesse dans sa conduite que d'éviter tous les dangers et de vaincre tous les obstacles qui se rencontrent dans la poursuite du souverain bonheur, etc.

(*Voir dans la* **Morale** *le titre* **Prudence du siècle**).

---

On peut faire voir encore, sur la prudence du siècle.

*Premièrement.* — Qu'elle nous fournit mille prétextes pour nous dispenser de ce que nous devons à DIEU et des devoirs de la religion.

*Secondement.* — Elle nous enseigne toutes sortes d'artifices pour tromper le prochain, pour nous élever à ses dépens et le supplanter.

*Troisièmement.* — Elle n'aboutit qu'à nous tromper nous-mêmes, et à nous faire perdre les biens de l'autre vie, et souvent même ceux de la vie présente, parce que DIEU se plaît à renverser les desseins de la prudence humaine.

(*Voir le même endroit*).

---

On peut faire voir encore, sur le même sujet.

*Premièrement.* — Que, comme dans la morale la véritable prudence

règle toutes les vertus et les fait servir à toutes les actions de la vie, de même la prudence mondaine met en usage tous les vices, toutes les passions et tous les crimes, pour venir à ses fins.

*Secondement.* — Comment la prudence chrétienne combat toutes les maximes du monde, comment la prudence de la chair combat toutes les maximes de l'Evangile.

(*Même endroit*).

---

[DESSEIN II. — De la fausse prudence]. — *Collegerunt pontifices et pharisæi concilium adversùs* JESUM (Joan. II).

Je ne sais, Chrétiens, si vous avez fait réflexion que l'Evangile de ce jour parle de deux fameux conseils qui sont à la vérité plus opposés dans leurs desseins que ne le sont la lumière et les ténèbres, mais qui par un accord surprenant, tendent à la même fin, qui est la mort d'un Homme-DIEU pour le salut de tous les hommes. — L'un de ces conseils se tient dans Jérusalem, où l'on convoque l'assemblée des pontifes et des pharisiens : et c'est là que la passion préside, que la sagesse du monde délibère, que l'intérêt ouvre le premier avis, et qu'enfin le résultat est la mort du plus saint et du plus innocent de tous les hommes : *Collegerunt pontifices et pharisæi concilium adversùs* JESUM. — L'autre conseil se tient dans le ciel, où la sagesse d'un DIEU trouve l'expédient de satisfaire à sa justice, et de faire miséricorde aux hommes en même temps, par l'arrêt de mort porté contre son propre Fils : *Expedit ut unus homo moriatur pro populo, et non tota gens pereat* (Joan. II). — Car, puisque ces paroles sont une prophétie, quoique prononcées par un ministre d'iniquité, qui ne laisse pas de servir d'organe au SAINT-ESPRIT pour énoncer cet arrêt, il s'ensuit que ce même arrêt est comme ratifié dans le conseil éternel, où il a été résolu de sauver les hommes par ce moyen.

Mais remarquez-vous, chrétienne Compagnie, les différentes vues de ces deux conseils, où se traite la même affaire? celui du ciel a pour fin principale la gloire d'un DIEU offensé, le moyen en est la mort de son Fils unique, et l'issue la réparation de tout le genre humain: celui de la terre n'a pour but que l'intérêt et le désir de maintenir l'autorité que les pontifes craignent de perdre si JÉSUS est reconnu pour le Messie: *Quid facimus, quia hic homo multa signa facit ?* La crainte de perdre leur état sert de couleur et de prétexte à leur haine et à leur jalousie: *Venient Romani et tollent nostram gentem :* et la mort du Sauveur, qui est conclue et arrêtée, devient ensuite la cause de la ruine de leur synagogue et de

leur Etat par les mêmes moyens qu'ils avaient employés pour les conserver. — C'est, Chrétiens, de l'injuste procédé et de l'issue funeste de la fausse prudence du monde, opposée à celle de l'Evangile, que j'ai dessein de vous entretenir dans ce discours.

Comme la véritable sagesse consiste dans la recherche du souverain bien, qui est en même temps notre dernière fin, le propre de la vraie prudence, que l'on confond assez ordinairement avec la sagesse, est de déterminer et de choisir les moyens par lesquels on doit parvenir à cette fin. C'est pourquoi, puisque la fausse sagesse du monde et la politique du siècle prend tout le contre-pied de celle qui nous vient du ciel dans sa fin et et dans les moyens qu'elle emploie, pour vous porter à la bannir de toutes vos affaires et vous en inspirer toute l'horreur qu'elle mérite, j'ai dessein de vous faire voir,

*Premièrement.*— Quelle en est l'injustice et combien elle est criminelle.

— *Secondement.* — Le malheur qu'elle attire sur ceux qui la prennent pour règle de leur conduite. Ce sera tout le partage de ce discours.

(*Voir, à la* **Morale**, *l'article* **Prudence du siècle**).

---

[DESSEIN III. — De la prudence chrétienne]. — *Collegerunt pontifices et pharisœi concilium adversùs* JESUM (Joan. II).

Le propre de la prudence étant de choisir les moyens convenables à la fin, il est évident, chrétiens Auditeurs, que personne ne mérite d'être appelé prudent, que celui qui dans les conjonctures sait choisir les moyens les plus propres pour venir à son but et pour réussir dans ses desseins. Or, quoique cette notion que l'on donne communément de la prudence soit assez équivoque, et que souvent nous nous flattions du nom de sages et de prudents pendant qu'au jugement de DIEU, qui est la sagesse même, nous sommes les plus insensés de tous les hommes, il serait aisé de démêler la véritable prudence d'avec la fausse, si notre raison, aveuglée par la passion, ne nous mettait une mauvaise fin devant les yeux, et ne nous suggérait ensuite des moyens injustes pour y parvenir.

C'est ce qui a donné lieu à cette fameuse distinction de prudence de la chair et de prudence du Saint-Esprit; de la sagesse du siècle, qui n'a pour but que les biens de cette vie, et de celle du ciel, qui regarde les biens éternels, et que S. Augustin appelle *agendarum et fugiendarum rerum cognitio*, la connaissance des choses qu'il faut faire et de celles qu'il faut fuir pour être éternellement heureux. — Sur quoi, Chrétiens,

je soutiens aujourd'hui que la vraie prudence est d'assurer pendant cette vie l'affaire de son salut, et que sans cela il n'y en peut avoir de véritable, quelque adresse et quelque habileté que les esprits les plus éclairés puissent faire paraître dans le maniement des grandes affaires, parce que c'est contredire la sagesse éternelle dans la fin pour laquelle elle a créé tous les hommes.

Pour vous convaincre de cette vérité, qui est le fondement du christianisme et tout l'Evangile en abrégé, je m'attache aux deux parties de la prudence qui sont comprises dans la notion que nous en avons donnée : — *La première*, de se proposer une fin importante où l'on prétende arriver; et *la seconde*, de faire le choix des moyens propres pour parvenir à cette fin. — C'est, Chrétiens, de ces deux choses que je tire les deux preuves de la grande vérité que j'ai avancée.

*Premièrement.* — Notre salut et notre bonheur éternel étant la fin pour laquelle nous sommes uniquement au monde, c'est aussi à quoi nous devons rapporter toutes nos pensées et tous nos soins, si nous voulons être véritablement prudents.

*Secondement.* — Il faut choisir les moyens propres pour cette fin, puisque sans cela nul ne peut agir avec prudence.

Ce sera tout le sujet et le partage de ce discours, où vous êtes trop intéressés pour n'y pas apporter une favorable attention.

(*Voir, à la* **Morale,** *le titre* **Prudence du Siècle**).

---

[On peut faire voir encore que la prudence n'est pas d'un moindre usage dans la vie chrétienne qu'elle est dans la morale].

*Premièrement.* — Elle nous fait préférer l'âme au corps, le bien spirituel au bien temporel, le salut et le bonheur éternel à l'établissement de notre fortune en ce monde; et enfin elle nous fait estimer les choses selon leur excellence, leur mérite et leur utilité.

*Secondement.* — Elle nous fait prendre la voie la plus sûre lorsqu'il s'agit du salut, et les moyens les plus propres pour arriver à la fin que nous nous sommes proposée.

*Troisièmement.* — Elle nous fait prendre de justes mesures et nous empêche d'agir avec précipitation dans toute la conduite de notre vie.

(*Voir le même article, pour les matériaux*).

[On peut faire voir encore, sur le même sujet] :

*Premièrement.* — Que la prudence chrétienne nous fait fermer les yeux à toutes les considérations humaines, lorsqu'il y va de la conscience et de notre devoir.

*Secondement.* — Qu'elle empêche qu'on ne tombe dans l'illusion pour les choses qui regardent le salut : car jamais la prudence n'est plus nécessaire que dans cette affaire, puisqu'il n'y en eut jamais de plus importante.

*Troisièmement.* — Elle nous fait éviter tous les dangers qui sont à craindre dans la poursuite de cette affaire, que nous devons uniquement avoir en vue.

---

[On peut faire voir encore, sur la différence entre la sagesse chrétienne et la sagesse du monde]:

*Premièrement.* — La sagesse chrétienne nous éclaire, ses lumières sont celles de la foi et du SAINT-ESPRIT; au lieu que la sagesse du monde nous aveugle par la fausse lueur de nos passions.

*Secondement.* — La sagesse chrétienne nous dirige et nous conduit à notre fin par des moyens sûrs et infaillibles; au lieu que la sagesse du monde nous en détourne en nous faisant chercher et choisir des voies toutes contraires.

*Troisièmement.* — La sagesse chrétienne nous met en possession de notre dernière fin et nous rend heureux : et la sagesse du monde nous rend éternellement malheureux en nous rendant coupables.

(*Les matériaux au même endroit*).

# DIMANCHE DES RAMEAUX.

[Dessein I. — Comment il faut se comporter dans les grandeurs]. — *Dicite Filiæ Sion : Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus :* Dites à la Fille de Sion : «Voici votre Roi qui vient à vous dans un esprit de douceur» (Matth. xxi).

Je sais bien, Chrétiens, que cette réception que l'on fait au Fils de Dieu, étant pleine de mystères, peut fournir de pieux et de nobles sentiments, et de grandes vérités capables de satisfaire notre dévotion; mais, comme toutes les actions de ce Sauveur et de ce maître des hommes sont autant d'instructions, d'exemples et de règles de notre conduite, je trouve, dans cet appareil avec lequel il fait aujourd'hui son entrée dans la ville de Jérusalem, et dans la manière dont il se comporte parmi cet éclat, je trouve, dis-je, qu'il a laissé un modèle achevé de la manière dont les hommes doivent user des grandeurs de ce monde, et de la conduite qu'ils doivent tenir dans l'honneur, les succès, l'élévation et les grandeurs où la naissance, la fortune, la faveur ou leur mérite les a placés. Car, puisqu'il est venu sur la terre pour le salut de tous les hommes, et qu'il a voulu qu'il n'y eût ni condition ni état de vie qui n'eût ses moyens propres et ses avantages pour cela, s'il a favorisé particulièrement les pauvres et les personnes qui sont dans l'abaissement et sous la dépendance des autres, par les exemples plus fréquents d'obéissance, de soumission et de patience qu'il leur a donnés, il n'a pas voulu laisser les autres sans savoir sur quoi se former, en se servant, pour la gloire de Dieu, pour le secours du prochain et pour leur propre salut, de l'état où Dieu les a élevés. — C'est ce que je tâcherai de faire voir dans l'exemple du Fils de Dieu : et pour cela, Chrétiens, je remarque que la grandeur (et par ce nom j'entends tout ce qui élève une personne au-dessus des autres) peut être envisagée sous trois rapports :

*Premièrement.* — Par rapport à Dieu de qui on l'a reçu, et au-dessous duquel nous demeurons toujours, à quelque degré d'honneur que nous puissions être élevés.

*Secondement.* — Par rapport aux autres qui nous sont soumis et au-dessus de qui elle nous élève.

*Troisièmement.* — Par rapport à nous-mêmes, qui la possédons et qui

en sommes revêtus comme d'un caractère inspirant aux autres du respect et de la soumission.

Or, c'est à ces trois choses que l'on peut réduire tous les devoirs et toutes les obligations de cet état. Car, à l'égard de DIEU qui la communique à quelques personnes comme à ses images, l'exemple du Fils de DIEU, qui va au temple sitôt qu'il est entré dans Jérusalem, et qui empêche la profanation et les désordres qui s'y commettent, leur apprend qu'ils doivent se servir de leur rang et de leur autorité pour le faire honorer lui-même : c'est ce que nous verrons dans la *première partie.* — Ensuite, à l'égard des autres hommes, au-dessus desquels nous sommes élevés, il nous apprend la douceur, la modération, et à nous servir du pouvoir que nous avons pour faire du bien à tout le monde : *Ecce Rex tuus tibi mansuetus.* — Et enfin, si nous considérons cette grandeur par rapport à ceux qui la possèdent, nous y verrons la conduite qu'ils doivent garder, évitant le faste et le luxe, et ne perdant jamais le souvenir de la vanité de toutes les grandeurs de la terre, à l'exemple du Fils de DIEU. — Ce sera tout le partage de ce discours.

(*Voir dans la* **Bibliothèque**, *tome* IV, *p.* 497, *le titre* **Grandeur**).

---

[DESSEIN II. — La préparation à la sainte Communion]. — *Dicite filiæ Sion :* « *Ecce Rex tuus venit tibi* » (Matth. XXI).

Quel spectacle, Chrétiens, l'Evangile nous met aujourd'hui devant les yeux ! JÉSUS dans l'honneur et dans l'éclat, après avoir été toujours le modèle de toutes les humiliations, et ne nous avoir enseigné, d'exemple et de paroles, que l'abaissement et le mépris de la gloire du monde ! Est-ce ce Sauveur des hommes que nous verrons, dans quelques jours, chargé d'opprobres, lequel entre aujourd'hui, dans la ville de Jérusalem, parmi les acclamations d'une foule de peuple qui vient au-devant de lui ? Que veut dire, je vous prie, cette pompe, cette magnificence et tout cet appareil ? — N'en serait-il point, demandera quelqu'un, comme de ces victimes qu'on n'avait coutume de parer que quand elles approchaient de l'autel pour y être immolées ? — C'est sans doute, dira quelque autre, qu'il prétend rendre son supplice plus célèbre, étant conduit en triomphe dans les rues de cette grande ville avant d'y être traîné parmi les cris de ses ennemis qui triompheront de sa mort. — Ne serait-ce point plutôt qu'il veut faire voir que le monde fait bien payer l'usure de ses pompes, de ses joies et de ses grandeurs ? — En effet, vous triomphez aujourd'hui, Sauveur des hommes ; mais dans six jours toute cette magnificence sera

changée au triste appareil de votre supplice ; on vous donne aujourd'hui des fleurs pour l'ornement de cette pompe, mais dans quelque temps on vous en fera ressentir les épines ; on vous présente des rameaux, mais la semaine ne passera point qu'on ne les change en fouets. On vous fait marcher sur des vêtements, et dans peu de jours on vous dépouillera des vôtres. — Je vous avoue, Chrétiens, que tous ces sentiments sont dignes de nos méditations ; mais permettez-moi, pour m'accommoder au temps, de vous en suggérer un autre, qui, pour paraître un peu plus mystique, n'en sera pas moins véritable, et dont j'espère que nous retirerons plus de fruit ; à savoir, que cette entrée du Sauveur dans Jérusalem représente celle qu'il doit faire dans nos âmes, à cette solennité de Pâques, par la communion, et que l'appareil de cette pompe nous donne une véritable idée de la préparation avec laquelle nous devons nous y disposer. Et certes, quand l'obligation que l'Eglise impose à tous les chrétiens de le recevoir en ce temps, ne nous porterait point à le faire avec toute la disposition qui nous serait possible, la seule considération que c'est un Dieu qui vient à nous m'oblige de vous entretenir du moins une fois du bon accueil que nous lui devons faire. C'est pourquoi, en parlant aujourd'hui de la préparation que l'on doit apporter pour communier dignement, j'ai dessein de vous découvrir, dans la première partie, les motifs qui nous y obligent ; et dans la seconde, quelle doit être en particulier cette préparation.

*Première Partie.* — Le premier motif est pris de la dignité de celui qui vient à nous. Ce n'est pas seulement un prince de la terre, mais le souverain de la terre et du ciel. Dieu ne s'est jamais communiqué aux hommes qu'il n'ait demandé, comme une condition nécessaire, que les hommes se préparassent à le recevoir, comme dans l'incarnation. — Considérons aussi la manière dont il se donne à nous en nourriture pour faire avec nous une même chose par la plus étroite de toutes les unions : il faut nécessairement mettre du rapport entre ces deux termes, Dieu et l'homme, ce qui ne se peut faire que par la sainteté. — Considérons la fin pour laquelle il vient à nous : savoir, pour nous communiquer par lui-même ses dons et ses grâces. Or, jamais Dieu n'a accordé de faveur extraordinaire aux hommes qu'il n'ait voulu qu'ils se disposassent de leur part à la recevoir : à plus forte raison veut-il qu'on le fasse pour recevoir ce divin Sacrement, le plus excellent de tous les dons qu'il ait faits aux hommes.

*Seconde Partie.* — La meilleure disposition que nous puissions apporter à le recevoir, c'est d'imiter la manière dont il se donne à nous. Voyez pour cela ce qu'il fait dans le Cénacle pour instituer ce sacrement. On peut réduire ces dispositions à deux principales. — La première, l'exemption de toute souillure mortelle, représentée par le lavement des pieds :

il faut laver ses péchés dans le sacrement de Pénitence. — La seconde de bienséance : et elle consiste dans les actes et dans la pratique des vertus que nous pouvons exercer avant d'approcher de cet auguste mystère : ardent désir de le recevoir, profonde humilité, confiance et amour, etc.

(*Voir, à la* **Morale,** *le titre* **Communion**).

---

[Dessein III. — La différence entre le service de Dieu et le service du monde]. — *Dicite filiæ Sion* : « *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus.* » (Matth. xxi).

L'Evangile de ce jour nous met devant les yeux un spectacle ravissant, lorsqu'il nous fait voir le peuple de Jérusalem qui sort de l'enceinte de ses murs pour aller au-devant de Jésus-Christ et le recevoir en triomphe. Pouvons-nous donc savoir quel est le dessein de Jésus-Christ dans ce triomphe, et pourquoi, après avoir fait pendant sa vie une profession si exacte d'humilité, il semble changer de conduite à la fin de ses jours ; pourquoi, s'étant caché dans la solitude lorsque le peuple qu'il avait miraculeusement nourri dans le désert le voulut faire roi, il accepte aujourd'hui la royauté? Ah! c'est une royauté intérieure, par laquelle il s'introduit et s'insinue dans nos cœurs pour y établir sa demeure, et pour en prendre possession. Mais le monde, de son côté, jaloux de régner dans nos cœurs, nous étale ses joies, ses pompes, et tout ce qu'il a de plus charmant, pour nous séduire et nous engager dans son parti : tellement que Dieu et le monde sont aujourd'hui comme deux maîtres et deux souverains qui tâchent d'attirer tous les hommes à leur service. — L'un nous promet des joies, des plaisirs, et tout ce qui flatte nos sens, et l'autre nous présente des croix, des peines et des souffrances. Mais permettez-moi de vous dire que nos yeux et notre esprit ne doivent point s'arrêter tout-à-fait à l'extérieur de ces promesses : le monde nous abuse, et il y a si longtemps qu'il en fait le métier qu'il ne s'en cache plus, et, quoiqu'il en fasse une profession ouverte, il ne laisse pas d'être suivi de la plus grande partie des hommes. Dieu, le croiriez-vous bien? semble nous tromper aussi de son côté, parce que, ne nous promettant que des croix et des travaux à son service, il les accompagne de tant de douceurs, que ses serviteurs les préfèrent à toutes les délices du monde. — Or, je veux, Chrétiens, vous détromper aujourd'hui, s'il m'est possible, en vous montrant qu'au service de Dieu il y a encore beaucoup moins à souffrir qu'à celui du monde, et que la joie et les plaisirs que l'on goûte dans le monde ne sont point comparables à ceux que Dieu fait ressentir à ses serviteurs.

*Premièrement.* — Dieu est le meilleur de tous les maîtres : ce qui fait qu'il y va de notre intérêt de nous attacher à son service et d'y persévérer jusqu'à la mort. — *Premièrement* : c'est un maître commode, qui ne commande rien qui soit au-dessus de nos forces, rien de trop rude ou de trop difficile; qui se contente du peu que nous faisons pour son service, et qui a plus d'égard à l'affection et à la bonne volonté qu'à la grandeur des services que nous lui rendons. [Sur quoi il faut faire un parallèle, et voir ce qu'il y a à souffrir au service du monde et des autres maîtres, dans tous les états et dans toutes les conditions]. — *Secondement* : c'est un maître plein de bonté et de douceur, qui adoucit par l'onction de sa grâce les peines et les travaux de ses serviteurs : d'où vient que c'est avec raison qu'il nous assure que son joug est doux et le fardeau qu'il nous ordonne de porter très-léger. — *Troisièmement* : c'est un maître libéral, qui nous tient compte de tous les services que nous lui rendons, et qui n'attend pas seulement à les récompenser dans l'autre vie, mais qui commence dès celle-ci, par les douceurs et les consolations qu'il fait ressentir à ses serviteurs, et qui paient déjà au centuple tous leurs travaux.

*Secondement.* — La différence entre le service de Dieu et le service du monde. — *Premièrement*, le monde est un maître cruel et insupportable : et Dieu est un maître doux, qui traite ses serviteurs avec une bonté charmante. — *Secondement* : le monde est un maître fantasque et capricieux qu'on ne peut presque jamais contenter : et Dieu est un maître condescendant à notre faiblesse, qui se contente de ce que nous pouvons faire pour lui. — *Troisièmement :* le monde est un maître infidèle, ingrat, qui promet beaucoup, mais qui frustre ses serviteurs, et qui les abuse par une fausse espérance : au lieu que Dieu est fidèle dans ses promesses et magnifique dans ses récompenses ; etc.

(*Voir, à la* **Morale,** *tome* VIII, *le titre* **Service de Dieu**).

# LE LUNDI DE LA SEMAINE-SAINTE.

[DESSEIN I. — Motifs qui nous obligent à pratiquer l'aumône et la charité chrétienne]. — *Venit* JESUS *in Bethaniam : fecerunt autem ei cœnam ibi* (Joan. 11).

Le Fils de DIEU, Chrétiens, qui a tant de fois exercé la charité envers les hommes, souffre, dans notre évangile, qu'on l'exerce envers lui-même. Il n'est pas plus tôt arrivé à Béthanie, que Marthe, sa charitable hôtesse, lui prépare un repas et veut avoir l'honneur de le servir à table. Madeleine sa sœur répand sur ses pieds un parfum précieux, dont l'odeur se répand dans toute la maison. Il avait ressuscité Lazare leur frère, et c'est à qui lui fera le plus d'accueil, jusque-là que le malheureux Judas s'en scandalise, et publie hautement que cette profusion serait mieux employée envers les pauvres. C'est ce que le Sauveur lui-même eût accordé, si c'eût été un véritable motif de charité qui l'eût poussé à faire cette proposition. Mais ce procédé nous apprend que, soit que la charité se fasse à lui-même, soit aux autres en son nom et pour l'amour de lui, c'est toujours lui-même qui la reçoit, et qui en est l'objet et le motif. — Il voulut donner cette consolation à ces deux charitables sœurs de l'assister en ses besoins, et de pouvoir dire un jour qu'elles l'avaient nourri et servi en sa propre personne, au lieu que les autres auront le bien de l'avoir fait en la personne de ceux qui le représentent et qui tiennent sa place sur la terre. Mais, comme la récompense n'en sera pas moindre, ni le bienfait moins agréable que s'il était fait à lui-même, j'ai dessein, chrétienne Compagnie, de vous parler de cette charité qui est comme l'abrégé de l'Evangile, et le caractère par lequel le Fils de DIEU a voulu qu'on reconnût ses véritables disciples, et de vous apprendre aujourd'hui la manière dont nous devons aimer et assister notre prochain, et, pour vous porter à vous acquitter de cette obligation, je la fonde sur les trois devoirs de la charité chrétienne qui nous y engagent par autant de motifs puissants.

*Le premier* est l'amour que nous devons à notre prochain, et qui nous est si expressément commandé.

*Le second* est celui que nous devons à DIEU, qui nous demande la charité et l'aumône en la personne du pauvre.

*Le troisième* enfin est l'amour et la charité que nous nous devons à nous-mêmes, puisqu'en faisant l'aumône, nous en recevons des avantages infinis. — Ce seront les trois parties de ce discours.

(*Voir*, *pour les matériaux*, *le titre* **Aumône**, *tom.* I *de la* **Morale**).

---

[Dessein II. — Sur l'Avarice]. — *Pauperes semper habetis vobiscum, me autem non semper habetis* (Joan. ii).

Il y a quelque sujet de s'étonner de voir que le Fils de Dieu préfère aujourd'hui son corps naturel à son corps mystique, après s'être tellement déclaré en faveur des pauvres, qu'il proteste que tout le bien qu'on leur fera il le tiendra pour fait à sa propre personne : *Amen dico vobis, quod uni ex minimis meis feceritis, mihi fecistis* (Matth. xxv). Voici cependant dans notre évangile, qu'il prend le parti de Madeleine contre quelques-uns de ses disciples qui murmuraient de la profusion que cette sainte pénitente faisait de ses parfums, dont le prix, disaient-ils, pouvait être employé en des œuvres de charité, que ce Sauveur lui-même avait si souvent recommandées. — Pour moi, Chrétiens, je ne doute point que, si c'eût été un véritable zèle qui eût porté Judas à soulager les pauvres, le Sauveur ne l'eût approuvé tout le premier ; mais, comme ce n'était qu'un prétexte pour couvrir sa damnable avarice, et qu'au contraire c'était la charité qui poussait Madeleine à consacrer aux pieds du Sauveur ce qu'elle avait de plus précieux, ce fut un trait d'admirable sagesse en ce Verbe incarné d'approuver l'action de cette pénitente, et de faire connaître en même temps à ceux qui s'en étaient scandalisés que jamais l'occasion ne leur manquerait d'exercer leur charité envers les pauvres, puisqu'ils en auraient toujours parmi eux : ce qui fait que Notre-Seigneur blâme et déteste l'avarice de Judas. — Et en effet, trois choses doivent rendre l'avarice odieuse à tous les hommes, et leur en inspirer une extrême horreur ; savoir, ce qu'elle leur fait perdre, ce qu'elle leur fait faire, ce qu'elle leur fait souffrir.

*Premièrement.* — Elle leur fait perdre le repos de l'esprit, la paix du cœur, l'amitié de Dieu et des hommes.

*Secondement.* — Elle leur fait commettre une infinité d'injustices ; elle les porte à retrancher les gages de leurs domestiques, à frustrer des artisans de leur salaire, à épargner ce qui est le plus nécessaire pour l'instruction et l'éducation de leurs enfants, etc.

*Troisièmement.* — Elle leur fait souffrir mille affronts, dévorer mille chagrins, essuyer mille fatigues, et entreprendre mille travaux lassants et insupportables.

(*Voir le titre* **Avarice,** *tome* I *de la* **Morale**).

---

On peut montrer encore, sur le même sujet :

*Premièrement.* — Que l'avarice et l'attachement aux biens de la terre est un des plus grands obstacles au salut.

*Secondement.* — Qu'il y a très-peu de chrétiens qui n'aient cet attachement, ce que l'expérience fait voir presque dans tous les états et dans toutes les conditions de vie.

---

[Dessein III. — De la restitution]. — « *Quarè unguentum hoc non vœniit trecentis denariis, et datum est egenis?* » *Hoc autem dicebat, non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat.* « Que n'a-t-on vendu cette liqueur trois cents deniers d'argent, et que ne les a-t-on donnés aux pauvres ?» Il parlait ainsi, non qu'il s'intéressât pour les pauvres, mais parce qu'il était un voleur (Joan. xi).

Je trouve, Chrétiens, dans l'évangile de ce jour, deux choses qui, au sentiment des Pères, nous représentent les deux différents usages que la pénitence doit faire des biens de cette vie, qui sont de les employer partie en des œuvres de charité, et partie en des œuvres de justice. Madeleine nous peut servir de modèle des premières, parce que, possédant légitimement les biens qu'elle avait, elle en fait un saint usage en les consacrant au Fils de Dieu, afin d'attirer la miséricorde de son juge et de mériter un plus ample pardon de ses péchés. Mais la réprobation du malheureux Judas nous doit en même temps convaincre combien il est dangereux de manquer aux œuvres de justice, qui sont de rendre au prochain ce qui lui appartient, et de restituer le bien qu'on lui a pris, puisque sans cela il ne peut y avoir de véritable pénitence ni de rémission des péchés. Cet apôtre, devenu apostat par cette maudite cupidité qui lui faisait employer à ses usages particuliers l'argent qu'on lui confiait pour les nécessités des pauvres, et possédé de cette malheureuse passion qui aveugle aujourd'hui la plus grande partie des hommes, n'eut

garde de se convertir, comme fit Madeleine, quoiqu'il eût les grâces nécessaires assez puissantes pour cela, parce que la première condition de sa pénitence était de restituer ce bien qu'il retenait injustement.

Et voilà, chrétienne Compagnie, le plus grand obstacle qui s'oppose encore aujourd'hui à la conversion des riches du monde. — On en voit plusieurs qui font quelques aumônes et d'autres actions de charité, mais on en voit peu qui fassent des actions de justice, en restituant ce qu'ils ont mal acquis, quoique l'un et l'autre soit nécessaire pour obtenir le pardon de ses crimes, pour en faire une juste satisfaction. Je me souviens de vous avoir déjà entretenu des premières, en vous parlant de l'aumône et de la charité que l'on doit au prochain : c'est pourquoi j'ai dessein de m'arrêter uniquement aujourd'hui aux secondes, qui sont les actions de justice, entre lesquelles celle dont l'obligation est la plus indispensable est la restitution du bien mal acquis, que l'on retient de mauvaise foi. — Ce sujet est d'autant plus nécessaire que ce péché est plus ordinaire, et la restitution du bien d'autrui plus rare et plus difficile. Je réunis tout ce qui regarde un sujet si important dans ces trois propositions, qui feront le partage de ce discours :

*La première.* — Qu'il n'y a rien de plus facile et de plus ordinaire que d'avoir quelque chose du bien d'autrui, quoique presque tout le monde se persuade être infiniment éloigné de ce péché.

*La seconde.* — Qu'il n'y a rien de plus difficile que de le rendre quand on en est une fois saisi, à cause des prétextes qu'on y apporte et des obstacles qui s'y rencontrent.

*La troisième.* — Enfin, qu'il n'y a rien où l'obligation de rendre soit plus pressante et plus indispensable.

(*Voir le titre* **Larcin**, *à la* **Morale**).

## LE MARDI DE LA SEMAINE-SAINTE.

[DESSEIN I. — La compassion de la Sainte Vierge au pied de la croix]. — *Stabat juxtà crucem* JESU *Mater ejus :* La Mère de JESUS se tenait auprès de la croix (Joan. XIX).

Si, au sentiment de S. Augustin, la glorieuse Vierge a été l'image la plus achevée de son Fils, qui était Dieu et homme tout ensemble, il me semble, Chrétiens, qu'on peut bien ajouter qu'elle ne l'a jamais plus parfaitement représenté que dans l'état de ses souffrances, puisque, dans la pensée de quelques autres Pères, la croix et le Calvaire, qu'elle a toujours eus devant les yeux, l'ont faite elle-même une croix vivante et un Calvaire animé, et que ce glaive de douleur, qui, selon la prophétie du saint vieillard Siméon, lui devait un jour percer le cœur, a été employé durant la passion de ce Fils bien-aimé pour exprimer dans la mère une vive image de toutes ses douleurs.

C'est, à la vérité, une merveille de l'art de tailler de telle sorte un marbre avec un ciseau, qu'il représente un homme, et que, malgré la résistance de la matière, on y remarque jusqu'aux traits les plus particuliers qui le distinguent et le font reconnaître. Mais, après tout, à quelque excellence que l'art puisse parvenir, il ne fait que des statues muettes, sans vie et sans mouvement ; et par conséquent, quoiqu'on dise qu'elles approchent du naturel, elles en sont toujours infiniment éloignées. Mais ce glaive de douleur dont le cœur de Marie fut transpercé, plus pénétrant que n'est le ciseau, a passé jusqu'au fond de l'âme de cette Mère affligée, pour en faire l'image la plus parfaite et la plus achevée des souffrances de son Fils : de sorte que, lorsque j'entends le prophète qui demande, en la personne de cet Homme-Dieu attaché à la croix, s'il y a douleur au monde semblable à la sienne : *Attendite et videte si est dolor sicut dolor meus*, je lui répondrais volontiers que j'ai trouvé ce qu'il cherche, une douleur qui lui ressemble parfaitement, puisque, autant ses souffrances approchent de celles de son Fils, autant elles surpassent toutes les souffrances des autres martyrs.

Je ne veux, pour vous en convaincre, que ces trois paroles qu'en rapporte l'Evangile : *Stabat juxtà crucem* Jesu *Mater ejus*, où je remarque deux sources de douleurs qui font cette mer d'amertume, vaste dans son étendue et impénétrable dans sa profondeur.

*La première* est la grandeur de son amour, qui lui inspire une égale compassion des douleurs de ce Fils, qu'elle aime plus qu'elle-même : *Mater ejus.*

*La seconde* est la force de son esprit et la fermeté de son cœur, qui se raidit contre ce torrent de douleurs, et qui lui en fait soutenir toute l'impression sans soulagemeent et sans consolation : *Stabat juxtà crucem* Jesu. — L'une la fait une vive expression des douleurs du Sauveur ; l'autre la fait un modèle de constance dans la plus sensible désolation qui fut jamais après celle de son Fils : ce sera le partage de ce discours.

(*Voir le titre* **Compassion de la Sainte Vierge**, *dans les* **Mystères**).

---

[Dessein II. — Sur la conversion et la prière du bon Larron]. — *Amen dico tibi, hodiè mecum eris in paradiso* (Luc. xxii).

Jésus mourant en croix nous préparait un puissant remède dans son sang : il en voulut éprouver la force sur le bon Larron, et il ne se peut dire combien sa vertu fut efficace et son effet salutaire.

*Premier point.* — Ce bon larron fit paraître une foi si vive et si pénétrante, que S. Augustin ose dire qu'il n'y en avait point de pareille en Israël, ni même dans tout l'univers. Abraham crut à Dieu, mais il lui parlait du haut du ciel. Moïse y crut, mais il lui parlait d'un buisson ardent et miraculeux. Isaïe y crut, mais il lui parlait d'un trône majestueux, environné d'une multitude prodigieuse d'esprits bienheureux. La foi du bon Larron fut beaucoup plus parfaite : car il crut en Jésus-Christ lorsqu'il était tout nu sur la croix. Il n'avait point vu d'étoile, comme les mages qui l'adorèrent dans la crèche : il n'avait point entendu la musique des anges, comme les pasteurs ; il n'avait point vu sa gloire sur le Thabor, comme S. Pierre et S. Jean, ni ses miracles comme Madeleine ; et cependant il confessa Jésus-Christ et reconnut son innocence et son pouvoir, lorsque les Juifs le crucifiaient, lorsque les Pharisiens le blasphémaient, lorsque les Apôtres chancelaient dans la foi et se cachaient. *O latronem mirabilem, fide ferventem* ! (S. Augustin, serm. 122 de tempore). O merveilleux Larron, qui fait violence au ciel, qui adore comme son Dieu le compagnon de son supplice, et qui confesse sur le Calvaire celui que Judas trahit dans le jardin des Oliviers ! Oh ! que la foi a la vue forte et subtile ! dit S. Bernard. Elle découvre le Tout-Puissant dans l'enfance, le Saint des saints dans le supplice des criminels, le Dieu vivant dans les ombres de la mort. — *Secondement* il est rempli d'une ferme confiance, d'autant plus généreuse qu'elle semblait avoir moins d'appui. Il voyait un homme mourant, et il espérait qu'il le pourrait sauver même après la mort ; il se reconnaissait pécheur, coupable de mille crimes, et espérait en obtenir le pardon de celui qui avait la bonté de prier pour ses ennemis. Il se reconnaissait trop tard, ayant presque l'âme sur les lèvres, et il espérait en celui qui est le Dieu de la vie et de la mort, se persuadant qu'il n'y avait point de maladie incurable à un médecin tout-puissant. Enfin, il n'avait point encore fait l'expérience de la miséricorde de son Sauveur, et néanmoins il espérait qu'il ne serait pas trompé ni rebuté en se jetant entre les bras de celui qu'il voyait abandonné de tout le monde. — *En troisième lieu*, il alluma dans son cœur une très-ardente charité envers Dieu et son prochain. — Envers

Dieu, en soutenant l'innocence de Jésus-Christ, contre le gré des scribes et des pharisiens ; envers le prochain, en reprenant amoureusement son compagnon, qui insultait au Sauveur du monde : d'où vient que S. Cyprien l'appelle martyr, et S. Augustin enseigne qu'il ne mérita pas moins devant Dieu en confessant Jésus-Christ crucifié que s'il eût été crucifié pour Jésus-Christ. Quelques-uns même, enchérissant sur la pensée de ces Pères, disent qu'il se rendit par-là digne, non-seulement de tenir rang parmi les martyrs, mais encore d'occuper le trône de Lucifer.

*Second Point.* — Combien fut grande la miséricorde du Fils de Dieu envers ce Larron ! Car — *Premièrement*, il donne le paradis à un voleur, c'est-à-dire la jouissance d'un bien infini à celui qui n'a jamais fait que du mal. — *Secondement*, il donne sans délai, il ne fait point attendre, il promet et donne presque en même temps. — *Troisièmement*, il donne sans regret et sans repentir : *Je vous le dis en vérité, vous serez aujourd'hui avec moi en paradis.* Ne doutez point de ma volonté : si je n'avais envie de vous sauver, je ne serais pas en cet état ; ma croix est la clef qui vous ouvrira le paradis. J'ai conçu dans l'éternité le dessein de vous rendre heureux ; je le conserverai dans l'éternité.

*Troisième Point.* — Jésus se tait quand on le charge de malédictions, et, sitôt qu'il entend le cri d'un pauvre affligé, il ne peut s'empêcher de lui répondre et d'exaucer favorablement sa prière. Il pardonne les excès horribles que l'on commet contre sa personne, et pour un petit service que lui rend le bon Larron il lui donne à l'instant le paradis. Les grands du monde traitent-ils ainsi leurs serviteurs ? Hélas ! on use sa vie autour d'eux sans en pouvoir tirer aucune récompense, et après vingt ans de service il ne faut qu'un mot de travers pour encourir leur disgrâce.

(*Les matériaux, à l'article* **Miséricorde de Dieu**, *dans la* **Morale**).

## LE JEUDI DE LA SEMAINE-SAINTE.

[Dessein I. — De l'Eucharistie]. — *Cùm dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos* ; Jésus ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin (Joan. xiii).

Si l'amour fait dans les esprits ce que le poids fait dans le corps, comme le prétend S. Augustin, *Amor meus pondus meum*, ne vous semble-t-il pas, chrétiens Auditeurs, que, comme les mouvements naturels des corps sont d'autant plus violents qu'ils approchent plus près de leur centre, où ils doivent trouver leur repos, de même l'amour du fils de Dieu n'a jamais été plus fort que lorsqu'il s'est vu plus près du terme et de la fin de sa vie. C'est en ce sens que se doivent entendre ces paroles du disciple bien-aimé : *Cùm dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.* Quoiqu'il ait aimé les hommes, et qu'il ait marqué cet amour durant tout le temps qu'il a demeuré sur la terre, ç'a été néanmoins particulièrement sur la fin de sa vie qu'il leur en a donné des preuves les plus incontestables, en inventant un moyen si merveilleux de demeurer parmi eux jusqu'à la consommation des siècles; ou bien, *in finem,* qu'il les a aimés jusqu'à la fin et jusqu'à la mort, par un amour constant et victorieux de la mort même, puisqu'il nous rend toujours présent celui que la mort avait enlevé à nos yeux. — Mais disons plutôt, selon l'explication de quelques-uns, *in finem dilexit eos*, qu'il les a aimés jusqu'à l'excès, et que son amour est arrivé jusqu'au dernier point où il pouvait atteindre. C'est pourquoi je ne crains point de l'appeler, après plusieurs Pères, le dernier terme de l'amour d'un Dieu envers les hommes ; et cela par trois effets, ou plutôt par trois efforts admirables, qui en sont autant de marques assurées, dans la manière d'agir des hommes :

*La première*, quand il n'y a rien qu'on ne fasse pour venir à bout de ce qu'on entreprend, ou de ce qu'on prétend.

*La seconde*, quand il n'y a rien qu'on ne donne pour l'obtenir.

*La troisième*, quand il n'y a rien qu'on ne souffre pour s'en maintenir la possession.

De sorte que faire beaucoup, donner beaucoup, souffrir beaucoup, qui sont en général les trois marques les plus certaines d'un violent amour, sont celles-là mêmes qui nous font connaître l'excès de l'amour d'un Dieu dans cet adorable mystère, et qui feront tout le partage de ce discours.

(*Voir aux* **Mystères de Notre-Seigneur**).

# LA PASSION.

*On n'assigne point ici de desseins particuliers pour la* Passion *du Sauveur du monde, ni de Matériaux pour les remplir. Nous en avons assez suggéré dans la* Bibliothèque, *et je suis du sentiment de ceux qui croient que la meilleure manière de prêcher la Passion est de prendre un dessein qui engage à rapporter toute cette tragique histoire à certains chefs, qui en expliquent toutes les parties, et même que le simple narré qu'on en fait avec éloquence, et les expressions qui marquent que le prédicateur lui-même est touché, fait plus d'impression sur les esprits et sur les cœurs que toutes les raisons et les pensées les plus recherchées. Aussi est-ce ce que l'Auditeur attend en ce jour, avec quelques réflexions morales que la grandeur du sujet et les circonstances que l'on exposera feront naître.*

# LE SAINT JOUR DE PAQUES.

[DESSEIN I. — Les victoires du Sauveur dans sa résurrection]. — *Surrexit, non est hìc* (Marci XVI).

A voir la pompe et l'appareil avec lesquels l'Eglise célèbre la solennité de ce jour, ne la prendriez-vous pas, Chrétiens, pour une Eglise triomphante sur la terre, tant on y parle de réjouissance, tant on y entend des chants d'allégresse, qui marquent l'excès de sa joie, après ses larmes et ses douleurs? *Hæc dies quam fecit Dominus :* c'est ce grand jour, dit-elle, que le Seigneur a fait. — Certes, si elle n'était conduite de l'Esprit de DIEU, je dirais que la joie la transporte, et qu'elle ne se souviendrait plus que, DIEU ayant créé tous les siècles et tous les jours, il est aussi bien l'auteur de tous les autres que de celui-ci, qu'elle appelle uniquement le jour du Seigneur : *Hæc dies quam fecit Dominus.* Mais ses paroles sont des mystères aussi bien que des actions : et elle lui donne ce nom pour s'accommoder à la manière de parler des hommes, qui appellent leurs victoires et leurs belles actions du nom de journée. C'est pourquoi ce grand jour, auquel le Fils de DIEU a remporté tant de victoires, ne pouvait être plus justement appelé que la journée du Sauveur. C'est, Chrétiens, pour entrer dans le dessein et dans le sentiment de l'Eglise, qu'après avoir vu, ces jours passés, le DIEU-Homme vaincu par les efforts de ses ennemis, je veux vous le représenter aujourd'hui comme un victorieux qui triomphe

*Premièrement*, de la mort, sous laquelle il avait succombé, et qui nous donne une assurance certaine de ressusciter un jour comme lui.

*Secondement*, de l'infidélité où ses apôtres et tous les hommes fussent demeurés éternellement sans sa résurrection.

*Troisièmement* enfin, du péché, qui a été la cause de sa mort, tout innocent qu'il était. La pensée de sa résurrection et de la nôtre est ce qu'il y a de plus puissant pour arrêter nos désordres.

Ce sont les trois victoires les plus signalées qu'il remporte en ce grand jour, et qui, étant le sujet de cette sainte allégresse que l'Eglise fait éclater, feront aussi le partage de mon discours.

(*Voir aux* **Mystères de Notre-Seigneur**, *le titre* **Résurrection**).

[Dessein II. — Notre-Seigneur n'est pas ressuscité pour lui seul, mais encore pour tout le monde]. — Jesum *quæritis Nazarenum, crucifixum, non est hìc*: Vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié, il est ressuscité, il n'est plus ici (Marci xvi).

Comme le maître et le vainqueur de la mort n'était pas seulement Dieu et homme, mais de plus le Sauveur des hommes, il n'est pas ressuscité pour lui seul, il est encore ressuscité pour le reste des hommes : ce qui fait qu'il s'appelle lui-même par excellence *notre résurrection*, laquelle n'est fondée que sur la sienne, qui en est la cause, le modèle, la preuve et l'espérance tout à la fois. Aussi mon dessein est d'envisager aujourd'hui cette résurrection du Fils de Dieu, non pas tant comme le triomphe qu'il a remporté sur la mort et sur l'enfer, que comme la cause de notre bonheur et de la résurrection, que nous devons commencer dès maintenant, puisque, selon S. Paul, il est ressuscité pour notre justification, c'est-à-dire pour faire ressusciter par avance l'âme du péché à la grâce, par une vie toute nouvelle et toute sainte, afin de mériter une vie toute glorieuse après la résurrection de nos corps.

Pour ce sujet, j'ai dessein de vous faire voir, dans la *Première Partie* de ce discours, que l'espérance certaine que le Sauveur nous donne aujourd'hui, de ressusciter nos corps à la fin des siècles, doit maintenant opérer la résurrection de nos âmes de la mort du péché à la vie de la grâce : c'est l'effet que la résurrection du Sauveur doit produire présentement sur nous.

Et, dans la *Seconde,* que cette résurrection de nos âmes est ce qui doit rendre un jour la résurrection de nos corps glorieuse et semblable à celle du Fils de Dieu, comme nous l'apprend le grand Apôtre. C'est l'effet qu'elle produira un jour, et qui, pour être éloigné jusqu'à la fin des temps, doit cependant nous animer dès maintenant à entreprendre toutes les rigueurs auxquelles la religion chrétienne nous engage, et nous consoler dans tous les travaux de cette vie. — C'est ce qui fera le sujet et le partage de cet entretien.

(*Voir le tome des* **Mystères** *où est traitée la* **Résurrection**).

Dessein III. — Notre-Seigneur, au bout de trois jours, ressuscite immortel]. — Jesum *quæritis Nazarenum: surrexit, non est hìc* (Ibid.).

Enfin, cette arche de son humanité sainte, après avoir été comme submergée dans le déluge de son sang, est heureusement arrivée au port de l'immortalité ; ce nouveau Jonas sort des abîmes du tombeau, comme le

premier sortit du ventre d'une baleine ; ce temple mystique de Salomon, détruit et renversé par la rage des Juifs, est rétabli au troisième jour plus magnifiquement que jamais, et enfin ce soleil, éclipsé depuis trois jours dans les ombres de la mort, fait revivre avec lui toute la nature. La résurrection de Jésus-Christ est donc pour nous un sujet de joie tout particulier, puisque nous la devons regarder comme la confirmation de notre foi et comme le gage certain de notre espérance.

*Premièrement.* — Elle est la confirmation de notre foi ; car elle est la preuve invincible de toutes les vérités de la religion.

*Secondement.* — Elle est le gage certain de notre espérance, puisqu'il est constant que, Jésus-Christ étant ressuscité, nous qui sommes ses frères et ses cohéritiers, nous devons ressusciter comme lui. Or, quel motif plus noble et plus grand pour nous engager à vivre de manière que nous puissions un jour participer à la résurrection du Fils de Dieu ?

Ce mystère est donc ensemble et le fondement de notre foi et le fondement de toute la morale chrétienne. Je tâcherai de vous en convaincre dans les deux parties de ce discours.

(*Voir encore les* **Mystères de Notre-Seigneur**).

# LE LUNDI DE PAQUES.

[Dessein I. — Comparaison des Chrétiens avec les voyageurs.] — *Tu solus peregrinus es in Jerusalem, et non cognovisti, quæ facta sunt his diebus*? Etes-vous seul si étranger dans Jérusalem que vous ne sachiez pas ce qui s'est passé ces jours derniers (Luc. xxiv) ?

Ces paroles ont donné sujet à plusieurs SS. Pères de faire un parallèle des chrétiens avec des voyageurs qui sont dans un pays étranger, et qui ont une ardente passion de retourner dans leur patrie. En effet, quoi de plus propre, et tout ensemble de plus instructif, que de représenter aux fidèles le soin qu'ils doivent prendre de se pourvoir des choses nécessaires pour ce voyage, et de ne point se charger des choses inutiles ; l'empressement qu'ils doivent avoir d'arriver au terme où ils

tendent, qui est le ciel, le danger de s'attacher aux choses de la terre, qui sont des obstacles ou des amusements qui les arrêtent en chemin, et enfin de leur faire connaître les périls et les hasards qu'ils courent de se perdre ou de s'égarer?

C'est aussi, Chrétiens, le sujet que j'ai choisi pour l'entretien d'aujourd'hui, puisqu'il est un des fruits que S. Paul veut que nous retirions du mystère de la résurrection, et que la Pâque des chrétiens, aussi bien que celle de l'ancienne loi, nous représente que la vie que nous menons en ce monde n'est qu'un voyage et un passage pour arriver à notre patrie, le ciel.

Que les hommes soient en ce monde comme des voyageurs qui n'y ont point de demeure fixe et arrêtée, c'est, Chrétiens, une pensée aussi ancienne que le monde même. Ç'a été le langage des saints patriarches de l'ancienne loi, lesquels n'appelaient point autrement les jours de leur vie que les jours de leur pèlerinage, *Dies peregrinationis meæ* (Genes. XLVII). C'est l'idée que l'Evangile nous en donne quand il nous parle de marcher et d'avancer dans notre course, pendant que le jour luit et que la lumière nous éclaire : *Ambulate dùm lucem habetis* (Joan. XII). C'est enfin en cet état que le Sauveur du monde s'est toujours considéré lui-même durant qu'il a vécu sur la terre : d'où vient que, quand il parle de sa vie, il en parle comme d'un voyage qu'il a à faire : *Exivi à Patre et veni in mundum ; iterùm relinquo mundum et vado ad Patrem* (Joan. XVI) : J'ai quitté l'heureuse demeure où j'étais, dans le sein de mon Père, comme dans le séjour de ma gloire et de mes délices, pour venir parmi vous en qualité d'étranger, qui n'a eu ni logement, ni terres, ni possessions : et voici que je m'en retourne après que j'ai achevé ma course et fini ma carrière.

De manière que nous sommes voyageurs, et par la condition de notre naissance, puisqu'elle ne nous met au monde que pour en sortir après quelque temps ; et par la profession du Christianisme, qui nous oblige de renoncer aux vanités du monde, où nous ne sommes qu'en passant et auquel notre cœur ne doit jamais s'attacher ; par l'ordre et par le dessein que Dieu a sur nous en nous donnant la vie, puisqu'il nous a créés pour le ciel, et non pour établir et chercher notre bonheur sur la terre. A quoi je puis ajouter que la source et la cause de nos désordres et de nos crimes ne vient que de ce que nous ne nous souvenons pas de cet état et de cette qualité. Si nous y faisions plus de réflexion, nous ne nous attacherions pas si indignement aux choses de cette vie ; nous gémirions sur la terre au souvenir du ciel, pour lequel nous sommes créés ; nous porterions nos prétentions et nos espérances au-delà des bornes du temps, et nous ne travaillerions qu'en vue de l'éternité.

C'est donc, comme vous voyez, la pensée la plus utile que nous puis-

sions prendre, et tout ensemble la plus conforme au dessein du Fils de Dieu, que de regarder la vie comme un voyage, comme un passage, et de nous considérer nous-mêmes comme des voyageurs qui aspirent à l'heureux terme d'une demeure éternelle.

Pour vous l'inspirer, Chrétiens, cette pensée, et vous porter à en faire la règle de votre conduite, je réduis tout ce que l'on peut demander à un voyageur à deux choses principales :

*La première* est d'avoir toujours en vue le terme du voyage, de n'en perdre jamais le souvenir : il suivra de là que rien ne pourra nous attacher à ce monde, comme il arrive à la plus grande partie des hommes, qui font leur patrie et leur demeure du lieu de leur exil ;

*La seconde* est de prendre le véritable chemin qui conduit à cet heureux terme, puisque, sans cela, plus on avancerait plus on se détournerait ; on n'arriverait jamais où l'on prétend arriver.

Ce sont les deux devoirs d'un chrétien, qui aspire au ciel en qualité de voyageur, et nous en ferons les deux parties de ce discours.

(*Voir, à la* **Morale**, *tome* I, *p.* 62, *le titre* **Béatitude**, *où l'on trouvera tous les matériaux utiles*).

---

[Dessein II. — Des souffrances pour mériter le ciel]. — *Nonne oportuit pati Christum, et itâ intrare in gloriam suam?* N'a-t-il pas fallu que le Sauveur passât par la voie des souffrances pour parvenir à la gloire ? (Luc. xxiv).

Ce n'est pas sans raison, Messieurs, que l'on demande en quel sens se doivent entendre ces paroles du Sauveur, dans notre évangile, à ces deux disciples qui allaient au village d'Emmaüs, et d'où pouvait naître cette nécessité de souffrir si absolue et si indispensable pour mériter la gloire dont il est entré en possession par sa résurrection glorieuse : *Nonne oportuit pati Christum, et itâ intrare in gloriam suam ?* Car, si cette gloire lui appartenait par le droit de sa naissance et par tous les titres les plus justes et les plus incontestables, comment peut-il dire qu'il l'ait méritée par tant de souffrances et de travaux? Et s'il a été obligé de souffrir pour la mériter, comment peut-on dire qu'elle lui était due en qualité de souverain de la terre et du ciel ? — C'est, chrétienne Compagnie, que non-seulement il lui était plus glorieux de l'avoir à titre de mérite que par tous les autres droits qui pouvaient lui en assurer la possession, mais encore afin de porter les hommes, par son exemple, à

acquérir un bonheur et une gloire dont ils sont déchus par le péché, et qu'ils ne peuvent plus mériter que par les souffrances et par les croix ; comme s'il leur voulait faire entendre qu'inutilement ils cherchent une autre voie pour aller au ciel que celle qu'il a prise lui-même, et que nous ne devons pas espérer que la condition des membres soit plus avantageuse que celle du chef. — Mais, outre ces raisons, qui nous pourraient servir d'autant de motifs pour aimer les souffrances, nous les faire recevoir de grand cœur, j'ai cru que nous y serions plus fortement animés en considérant d'où elles viennent et l'avantage qu'elles nous apportent. Or, mon dessein, chrétienne Compagnie, est de vous convaincre aujourd'hui de deux grandes vérités, qui nous apprendront avec quels sentiments nous les devons recevoir, et les avantages que nous en pouvons retirer.

*La première* est que les souffrances, de quelque côté qu'elles puissent arriver, viennent toujours de Dieu : et par conséquent que c'est avec soumission que nous devons les recevoir de sa main.

*La seconde*, qu'elles nous rappellent à Dieu lorsque nous nous en sommes éloignés par nos crimes et par nos désordres : d'où il suit qu'il n'y a rien qui en puisse égaler la valeur et le prix.

Ce sera tout le partage de ce discours, qui sera instructif et consolant pour toutes sortes de personnes, parce qu'il n'y en a point qui n'y puisse prendre part.

(*Voir*, *au tome* I *de la* **Morale**, *le titre* **Afflictions**).

---

[Dessein III. — Sur la persévérance]. — *Mane nobiscum*, *Domine*, *quoniam advesperascit :* Demeurez avec nous, Seigneur : car il se fait tard (Luc. xxiv).

Ce sont les paroles que ces deux disciples qui allaient au bourg d'Emmaüs dirent au Fils de Dieu ressuscité, qui s'était joint à eux sous la forme et sous l'habit d'un voyageur ; mais c'est aussi la prière que les chrétiens doivent faire à ce même Sauveur, ressuscité par la grâce dans leurs cœurs : *Mane*, *nobiscum*, *Domine*. Ce n'est pas assez qu'il soit venu jusque dans nous-mêmes par notre communion de ces jours ; il faut l'y retenir, et faire en sorte qu'il y demeure ; il ne suffit pas d'avoir reçu cette vie précieuse et divine, il faut la conserver, et il nous servirait de peu d'être ressuscités de cette mort funeste du péché où nous étions ensevelis, si nous venions à mourir une seconde fois et à retourner dans le même état d'où nous sommes sortis. — En effet, ne vous semble-t-il

pas que ces paroles ne peuvent être mieux que dans la bouche de la plupart des chrétiens d'aujourd'hui : *Quoniam advesperascit et inclinata est jàm dies?* Ce grand jour du Seigneur, dont l'Eglise parlait hier, est déjà à leur égard sur son déclin ; la lumière de sa grâce, qu'il avait répandue dans leurs âmes, est faible et presque éteinte, et les ténèbres du péché, dissipées par l'éclat de ce grand jour, recommencent tout de nouveau. Ne serait-ce point pour cette raison que le Fils de Dieu se présente à ces deux disciples sous la figure d'un pèlerin, afin de nous apprendre que souvent il ne fait que passer sans s'arrêter dans nos cœurs? A peine y est-il venu qu'il passe outre; à peine y a-t-il logé un jour qu'il en part le lendemain : ce qui a fait dire à S. Chrysostôme que sa venue était plutôt une visite qu'une demeure assurée.

Or, chrétienne Compagnie, comme ce n'est pas le commencement mais la persévérance qui mérite la gloire dont le Fils de Dieu nous a acquis le droit en ce mystère de sa résurrection, et que sa venue en nous par la grâce nous sert de peu s'il n'y fait son séjour, ne nous contentons pas de lui avoir donné l'entrée et de l'avoir reçu : puisque sa demeure nous est absolument nécessaire, il faut le presser et le conjurer, avec ses disciples, d'y rester tout le temps de notre vie, par la continuation de ses grâces et de ses faveurs ; et c'est de cette persévérance dans la grâce et dans nos bonnes résolutions que je prétends vous entretenir aujourd'hui, pour vous obliger à conserver avec tout le soin imaginable le bien que vous avez reçu.

Telle est l'inconstance du cœur humain, qu'il a bien de la peine à demeurer longtemps dans la même situation, au lieu que le propre de Dieu est d'être immuable, et de communiquer en quelque manière cette perfection à ceux qu'il remplit et qu'il conduit : et ainsi, s'il y a une marque au monde qui fasse juger que l'on est animé et poussé de l'Esprit de Dieu, c'est la persévérance. Toutes les vertus, sans celle-là, sont chancelantes et douteuses. Ce qui fait que S. Prosper appelait les chrétiens inconstants des chrétiens sujets au temps et aux saisons : *Justos temporarios et titubantes.*

Que si le monde même, tout changeant et inconstant qu'il est, ne peut s'accommoder des personnes de ce caractère, comment Dieu, immuable et l'immutabilité même, s'en accommodera-t-il ? C'est pourquoi le Sauveur les rebute dans l'Evangile, et assure qu'ils ne sont propres ni pour son service ni pour le royaume du ciel : *Nemo mittens manum ad aratrum, et respiciens retrò, aptus est regno* Dei (Luc. ix).

Or, c'est ce malheur, attaché à notre condition, qui nous oblige de conserver avec tous les soins imaginables un trésor si précieux. Et pour vous y animer, ce n'est pas mon dessein de vous représenter le malheur de la rechute dans le péché ; nous le ferons dans un autre discours ; mais

de vous faire voir l'obligation que nous avons de persévérer dans l'heureux état où la pénitence nous a mis, en vous montrant :

1°. — La nécessité de cette persévérance.

2°. — Quels sont les moyens de l'acquérir.

L'une nous portera à faire tous nos efforts pour demeurer fidèles à Dieu, et l'autre nous apprendra comment nous le deviendrons. Ce seront les deux parties de ce discours, qui contient une morale importante en ce temps.

(*Voir, à la* **Morale**, *le titre* **Persévérance**).

# LE MARDI DE PAQUES.

[Dessein I. — Sur les plaies de Notre-Seigneur]. — *Venit* Jesus *et stetit in medio, et dixit eis : Pax vobis. Et cùm hoc dixisset, ostendit eis manus et latus :* Jésus vint et se tint au milieu d'eux, et leur dit : « La paix soit avec vous. » Ce que leur ayant dit, il leur montra ses mains et son côté (Joan. xx).

Pour bien concevoir l'incomparable bonheur que le Sauveur des hommes apporte au monde aujourd'hui en nous donnant la paix, il faut supposer, Chrétiens, ce qui n'est contesté de personne, que les hommes sont en guerre avec trois sortes d'ennemis : — Ils font la guerre à Dieu, en l'offensant par leurs crimes ; — ils ont la guerre les uns avec les autres, par les inimitiés mortelles qu'ils se portent mutuellement ; — et enfin ils sont en guerre avec eux-mêmes, par le trouble et la rébellion de leurs passions. — Il n'en faut pas davantage pour justifier ce qu'a dit le saint homme Job, il y a bien des siècles, que la vie de l'homme sur la terre n'est qu'une guerre continuelle. A quoi il faut ajouter que cette guerre ne peut manquer de nous être funeste, si elle se fait avec Dieu, puisque c'est avoir pour ennemi l'auteur de tous les biens, et par conséquent s'attirer le comble de tous les malheurs ; que c'est une guerre criminelle que d'entretenir une inimitié irréconciliable avec le prochain, et qu'enfin c'est une guerre intestine et infiniment dangereuse que le combat que nous livrent presque sans relâche nos passions déréglées. — Les

hommes avaient donc besoin d'un puissant médiateur qui procurât leur paix avec DIEU, d'un motif puissant qui les obligeât à se réconcilier les uns avec les autres, et d'un puissant secours pour se défendre contre leurs passions, qui leur font la plus cruelle et la plus opiniâtre de toutes les guerres.

Or, je dis, chrétienne Compagnie, que ce médiateur est le Fils de DIEU ressuscité, qui nous procure cette heureuse paix en trois manières, par le moyen de ses plaies. — Il nous réconcilie avec la justice de son Père, et emploie ces bouches éloquentes pour parler en notre faveur et nous obtenir une paix éternelle. De plus, il réunit dans ces mêmes plaies les esprits aigris et animés les uns contre les autres, et enfin il nous pacifie nous-mêmes en nous faisant trouver dans ces plaies le secours nécessaire dans les plus dangereuses tentations. — Ou, si vous voulez, pour rendre encore ceci plus intelligible, assignons à chacune de ces plaies leur office dans cette médiation de paix. Considérons :

*Premièrement* : Celles des mains comme des gages de cette paix, puisqu'il lève ses mains percées pour notre amour afin de fléchir et d'apaiser la colère de son Père.

*Secondement* : celles du côté, comme le lien et le nœud de la paix avec notre prochain, puisque l'Apôtre nous assure qu'il nous réunit tous dans son cœur.

*Troisièmement* : recourons à celles des pieds comme à un asile de paix pour nous-mêmes, dans toutes les attaques du démon et des autres ennemis de notre salut.

C'est le partage de ce discours, qui tient à la vérité quelque chose du mystique; mais j'espère qu'il n'en sera pas moins solide ni moins instructif, si vous voulez bien de votre côté y apporter un peu d'attention.

(*Voir, dans la* **Morale**, *le titre* **Paix**, *tome septième*).

---

[DESSEIN II. — Sur la paix du cœur]. — *Stetit* JESUS *in medio discipulorum, et dixit eis* : « *Pax vobis.* » JÉSUS parut au milieu de ses disciples, et leur dit : « La paix soit avec vous. » (Luc. XXIV).

On ne peut, Chrétiens, bien connaître la grandeur du bien que le Fils de DIEU a procuré aux hommes en leur annonçant la paix, si l'on ne sait premièrement ce que c'est que cette paix et en quoi elle consiste; et je me

persuade que, si nous sommes une fois bien convaincus de son prix et de son mérite, il n'y a personne qui ne fasse tous ses efforts pour l'acquérir, et qui n'apporte tous ses soins pour la conserver. — Cette paix donc si précieuse, que tout le monde recherche et que si peu de personnes rencontrent; cette paix qui, comme assure S. Paul, surpasse tout sentiment et toute pensée, et qui, selon S. Augustin, est de tous les biens de ce monde celui que l'on souhaite avec le plus d'empressement et dont on goûte davantage la douceur, cette paix, dis-je, au sentiment du même saint docteur, n'est autre chose que la tranquillité de l'ordre, *pax est tranquillitas ordinis* (Civit. Dei, XIX, 13) : c'est-à-dire, comme l'explique S. Thomas, que tous les mouvements de notre âme soient dans un doux et parfait repos, en sorte que, notre cœur n'étant ému ni agité d'aucun trouble, il demeure calme et tranquille.

C'est, dit-il, un effet de l'ordre, parce que, là où les choses sont dans leur situation naturelle et dans le lieu qui leur est dû, il faut nécessairement que la paix s'y rencontre; comme, au contraire, le trouble et l'agitation ne viennent que de ce que les choses sont dérangées et en désordre. De-là vient que l'on considère ordinairement la paix en trois manières, selon les trois rapports que notre volonté peut avoir avec trois objets différents. — Quand elle est parfaitement soumise à celle de DIEU par l'observation exacte et entière de ses lois, elle a la paix avec DIEU; quand cette volonté est d'accord et étroitement unie avec celle du prochain, on vit en paix avec lui, sans discorde et sans division; et enfin, quand elle est d'accord avec elle-même, en tenant ses passions dans l'ordre, par une intelligence parfaite de l'appétit et de la volonté, elle jouit de cette paix du cœur qui est celle dont je parle particulièrement, comme celle qui naît des deux autres, qui les renferme, et qui met en nous cette heureuse disposition que les saints appellent la sérénité de l'esprit, la tranquillité de l'âme, le repos du cœur et la véritable joie, sans laquelle il n'y a ni plaisir ni bonheur dans la vie.

Pour vous porter donc à accepter et à conserver cette paix que le Fils de DIEU nous présente aujourd'hui, je veux vous faire voir,

*Premièrement.* — Que c'est le plus précieux de tous les biens que nous puissions posséder en cette vie.

*Secondement.* — Que ce bien si précieux est le plus facile à perdre.

L'un nous fera voir la grandeur et les avantages du bonheur que nous possédons en possédant la paix, et le second le soin que nous devons prendre pour le conserver. Ce sera tout le partage de cet entretien.

(*Voir le titre* **Paix**, *tome septième*).

[Dessein III. — De la rechute dans le péché]. — *Stetit* Jesus *in medio discipulorum, et dixit eis : « Pax vobis : videte manus meas et pedes.* » Jésus parut au milieu de ses disciples et leur dit : « La paix soit avec vous : voyez mes mains et mes pieds. » (Luc. xxiv).

C'est une question, Chrétiens, entre les théologiens, si la vertu de la pénitence fait partie de la justice, par laquelle un pécheur entreprend de réparer l'injure que Dieu a soufferte pour son péché, ou bien si c'est seulement une paix et une réconciliation sincère que l'on fait avec cette divine majesté qui pardonne nos crimes et qui nous reçoit en son amitié. Quelque parti que l'on prenne dans ce différend, peu importe pour le mérite de la pénitence, puisque l'un suit nécessairement de l'autre. Mais ce qui doit faire le dessein de cet entretien, et dont il est important que nous soyons bien convaincus, c'est que l'infraction de cette paix, qui se fait en commettant de nouveaux péchés après la réconciliation et la pénitence que nous avons faites en ce saint temps, que cette infraction, dis-je, donne lieu de croire que notre première paix n'a pas été sincère, et ensuite fournit un juste sujet de craindre que celle que nous ferons à l'avenir ne soit ni plus solide ni plus constante. — Deux vérités, qui feront le partage de ce discours, afin de nous faire appréhender de déclarer une seconde fois la guerre à Dieu, et de rompre par une rechute la paix qu'il nous a méritée par son sang :

*La première.* — Que nous devons tenir pour suspecte la réconciliation et la paix que nous avons faite avec lui par la pénitence passée.

*La seconde.* — Qu'il y a peu d'apparence qu'un pécheur qui retombe souvent en fasse jamais une plus sincère, et par conséquent toutes les apparences du monde qu'il vivra et mourra ennemi de Dieu.

(*Voir le titre* **Rechute**, *tome huitième*, **Morale**).

## LE PREMIER DIMANCHE APRÈS PAQUES.

[Dessein I. — Sur la fausse paix que l'on se fait par une fausse conscience]. — *Venit* Jesus *et stetit in medio et dixit eis : « Pax vobis.* » Jésus vint, et se tint au milieu d'eux, et leur dit : « La paix soit avec vous. » (Joan. xx).

Souffrez, Chrétiens, qu'en même temps que le Sauveur du monde vient donner une véritable paix aux justes et aux hommes d'une bonne volonté, comme il l'annonça dès sa naissance, souffrez, dis-je, que je tâche de troubler aujourd'hui la fausse paix des pécheurs en leur faisant connaître le malheur où ils sont exposés par cette fausse paix, qui les fait jouir d'un malheureux repos dans leurs crimes, afin de les porter à ne se rendre pas indignes du bienfait que le Sauveur ressuscité offre aujourd'hui à tous les hommes.

Car, si c'est dans le repos de la conscience que consiste cette paix, et si, sans cela, bien loin de goûter un solide plaisir, on est troublé de mille alarmes, agité de mille inquiétudes et sujet à ces fâcheux retours qui suivent les joies du monde, ne faut-il pas dire aussi que la fausse paix qui imite la véritable, dans la tranquillité dont une âme jouit quelquefois, ne peut venir que d'une fausse conscience, laquelle est dans l'illusion, et qui ne connaît pas son malheur, ou plutôt, qui ne veut pas le connaître, afin de se flatter d'une innocence imaginaire, et de demeurer dans la paisible possession de ce malheureux repos, ce qui a fait dire à un saint Père que, bien que la paix de la conscience soit le légitime partage des gens de bien, il est néanmoins quelquefois usurpé par les impies : car on parvient à cette paix ou par un long exercice de la vertu, ou par des crimes souvent réitérés ; et, en un mot, que cette assurance et ce repos marquent ou une grande sainteté ou un grand dérèglement : *Securitatem non facit nisi aut magna perversio aut magna perfectio* : *non enim valent securitatem conscientiæ habere nisi aut valdè boni aut valdè mali* (Richard de Saint-Victor).

C'est pourquoi, afin de troubler aujourd'hui les pécheurs dans la possession d'un bien qui ne leur appartient pas, je veux leur faire voir,

*Premièrement.*— Qu'au lieu que la véritable paix, qui naît d'une bonne conscience, est la récompense que Dieu donne dès ce monde aux gens de bien comme un gage du bonheur de l'autre vie, cette fausse paix, au contraire, est un effet terrible de la colère de Dieu, un présage du malheur éternel de l'impie, et l'état le plus dangereux où il puisse être réduit en cette vie.

*Secondement.*—Qu'il est facile et même ordinaire de se faire une fausse conscience, afin de jouir d'une fausse paix.

Ce sera tout le partage de ce discours.

(*Voyez le titre* **Conscience**, *où il est parlé de la fausse* conscience, *à la* **Morale**).

[DESSEIN II. — Des avantages de la paix que Jésus-Christ nous donne]. — *Venit* JESUS *et stetit in medio, et dixit eis : « Pax vobis.* » JÉSUS vint et se tint au milieu d'eux, et leur dit : « La paix soit avec vous. » (Joan. xx).

Ce ne fut pas sans raison, Chrétiens, que le Fils de DIEU, ayant promis et donnant la paix à ses Apôtres lorsqu'il était encore parmi eux, ajouta que cette paix était de toute autre nature que celle que le monde a coutume de donner : *Non quomodo mundus dat, ego do vobis.* Or, voici la différence que nous pouvons remarquer entre cette paix que nous donne le monde et celle que nous donne JÉSUS-CHRIST.

*Premièrement.* — Celle du monde n'est qu'apparente ; elle est trompeuse, et n'est le plus souvent que le voile des plus cruelles agitations qu'elle couvre ; et enfin elle n'est qu'extérieure, et ne passe point jusqu'au cœur : de-là vient que la joie qu'elle cause n'est que superficielle. Mais la paix que le Sauvenr nous donne est solide ; elle va jusqu'au fond de l'âme, et met la tranquillité dans toutes ses puissances.

*Secondement.* — La paix que nous donne le monde est de peu de durée. Le moindre accident, la moindre chose qui arrive contre notre espérance, la moindre disgrâce la trouble : au lieu que celle de JÉSUS-CHRIST ne peut nous être ravie si nous ne le voulons ; ni disgrâce, ni accident, ni traverse du côté des créatures, parce qu'elle est indépendante du monde ; etc.

*Troisièmement.* — La paix que donne le Fils de DIEU, étant un effet de la grâce, un fruit de la vertu et de l'innocence, est une image, un essai et un avant-goût de l'autre vie ; au lieu que celle du monde n'ayant que le crime et le dérèglement du cœur pour principe, n'a pour fin qu'un supplice éternel.

(*Voir le même titre* **Paix**, *dans la* Bibliothèque des Prédicateurs, *à la* **Morale**).

---

[DESSEIN III. — Sur l'infidélité de S. Thomas]. — *Quia vidisti me, Thoma, credidisti : beati qui non viderunt et crediderunt* (Joan. x).

Nous apprenons deux choses du reproche que le Sauuveur du monde fit à S. Thomas, en présence des autres apôtres, à qui il montra ses plaies. — La première est l'aveuglement de ceux qui ne veulent croire que ce qu'ils voient, et qui ne se rendent qu'aux vérités qui leur sont évidentes. — La seconde est le bonheur et l'avantage de ceux qui croient

sans avoir vu de prodiges, et qui soumettent leur esprit à la parole de Dieu, qui leur est suffisamment révélée.

*La première.* — L'aveuglement des premiers. C'est une impudence et une hardiesse criante de demander à Dieu des preuves des vérités qu'il a révélées soit par de nouveaux miracles, comme fit S. Thomas, *nisi videro non credam,* soit par d'autres preuves qu'ils ne puissent contester. C'est détruire la foi que de demander la conviction de nos sens, et c'est un procédé injuste, parce que tout le monde prétendrait avoir le même droit, et demanderait de semblables miracles pour confirmation de ce qu'on l'oblige de croire. Ainsi, ce qui passe pour miracle ne le serait plus dès lors qu'il deviendrait ordinaire ; et, s'il fallait contenter la curiosité de chacun en particulier, ce ne serait jamais fait.

*Secondement.* — C'est une opiniâtreté effroyable de vouloir toujours demeurer dans l'erreur et dans un doute criminel. Les preuves de la résurrection du Sauveur étaient alors publiques, évidentes, incontestables : ne le seront-elles plus aujourd'hui, parce qu'il se trouve quelques gens sans intelligence ou sans religion qui les combattent ? Que pourra-t-on croire dans la vie, si l'on doute de ce que tant de témoins si éclairés, si saints, si irréprochables, qui n'ont eu nul intérêt à nous tromper, et qui en avaient de si grands à se pas tromper eux-mêmes, de ce que ces témoins, dis-je, ont cru avec tant de fermeté et soutenu avec tant de courage ? Quoi donc ! sera-t-il dit qu'une douzaine de personnes soient venues renverser tous les fondements de la sagesse du monde en le faisant changer de religion ? Ils l'ont fait pourtant ; mais ce n'a été sans doute qu'avec de grandes difficultés. Car croyez-vous, Chrétiens, que tant d'esprits si éclairés se soient rendus sans combat ? Non, sans doute : ils ont contredit, ils se sont récrié, ils ont disputé fortement, traité de visionnaires et d'extravagants ceux qui leur annonçaient de telles vérités; ils en ont appelé à la raison, au bon sens, au sentiment des plus grands hommes de l'antiquité ; mais, après cela, ils se sont soumis, et ont été obligés de plier sous la force de la vérité.

*Troisièmement.* — C'est un orgueil insupportable de préférer son jugement à celui de tant de SS. Pères, de docteurs, et de tout ce qu'il y a eu au monde de grands esprits. Ainsi, douter de la foi, disputer, pointiller, ce n'est plus force, c'est obstination d'un esprit égaré, qui mérite que Dieu l'abandonne aux ténèbres de son aveuglement.

*La seconde chose* que nous apprenons est le bonheur et l'avantage de ceux qui croient sans avoir vu de prodiges, et qui admettent la sainte parole de Dieu, exprimée par l'oracle de ses Ecritures ou révélée par l'autorité de l'Eglise, sans le témoignage de leurs yeux et de leurs sens ; *Beati qui*

*non viderunt et crediderunt.* — *Premièrement*, cet avantage et ce bonheur consiste en ce que leur foi est plus agréable à Dieu, et qu'ils lui font un sacrifice plus entier et plus parfait. — *Secondement*, ils méritent davantage pour la peine qu'ils ont à se soumettre.

(*Voir le titre de la* **Foi**, *dans la* **Morale**).

# LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

[Dessein I. — Sur le mystère de la Prédestination]. — *Ego sum Pastor bonus; cognosco oves meas, et cognoscunt me meæ* : Je suis le bon Pasteur : je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent (Joan. x).

Le Fils de Dieu, Chrétiens, qui a pris le nom de bon Pasteur pour marquer le soin qu'il veut bien prendre de tous les hommes et la charité infinie qu'il a pour eux, regarde, dans notre évangile, ses élus comme les brebis qui composent son troupeau. Comme d'un côté, il a parfaitement rempli tous les devoirs de ce titre qu'il a daigné prendre pour notre amour, puisqu'il nous assure lui-même qu'il connaît ses brebis, qu'il les nourrit et qu'il expose sa vie pour les défendre, aussi, de l'autre, il nous apprend quelle doit être la fidélité de ceux qui sont ses ouailles : savoir, d'écouter sa voix, d'être prompt à lui obéir et de le suivre partout, sans s'écarter de la voie qu'il leur a marquée : *Ego sum Pastor bonus, cognosco oves meas et cognoscunt me meæ.* C'est ainsi que notre évangile nous développe aujourd'hui ce grand mystère de la prédestination des hommes, en nous expliquant en détail la conduite qu'il y tient de sa part, et celle que nous devons tenir de la nôtre, pour seconder ses desseins et être effectivement sauvés.

Cela étant présupposé, je dis que la bizarrerie de l'esprit humain est étrange sur le point de la prédestination, puisqu'il craint tout du côté où il n'y a rien à craindre et dont nous avons sujet de tout espérer, et qu'au contraire il se tient en assurance du côté qui nous doit faire trembler, ou du moins nous obliger de nous tenir toujours sur nos gardes et sur la défiance.

*Premièrement.* — Il n'y a rien à craindre du côté de Dieu, qui n'a rien omis de ce qui était nécessaire pour notre salut.

*Secondement.* — Nous verrons que nous avons tout à craindre de nous-mêmes : ce qui nous oblige à veiller et à nous servir des moyens qu'il nous a donnés pour nous sauver effectivement.

Ainsi, Chrétiens, pour rendre salutaire la crainte que nous inspire la pensée d'un mystère si redoutable, il ne faut qu'en changer la cause et l'objet. Au lieu de nous effrayer des jugements de Dieu, que nous ne pouvons comprendre, abandonnons-nous à sa conduite et nous confions en sa bonté ; et au lieu de cette présomption téméraire qui nous fait vivre en assurance parmi tant de piéges et tant d'ennemis de notre salut, craignons tout de nous-mêmes. — Ce sera le sujet et le partage de ce discours.

(*Voir, à la* **Morale**, *tome* VII, *le titre* **Prédestination**).

---

[Dessein II. — Zèle que nous devons avoir pour le salut du prochain]. — *Ego sum Pastor bonus : cognosco oves meas*), *et cognoscunt me meæ* (Joan. x).

Il ne faut pas s'étonner, Chrétiens, que le Fils de Dieu prenne dans notre évangile le nom de Pasteur, puisque c'est celui qui exprime le mieux l'office qu'il a exercé sur la terre, et la charité infinie qu'il a pour les hommes dans le ciel. C'est un bon pasteur, qui connaît son troupeau et qui le conduit par sa providence ; en sorte que pas un de ses prédestinés ne lui sera ravi : *et nemo rapit oves de manu meâ*. Il le nourrit, non-seulement d'un pain fait de la main des anges, mais de la nourriture des anges mêmes : savoir, de son propre corps et de son propre sang ; et enfin il le défend et le conserve avec un soin si vigilant, qu'on peut dire avec justice qu'il renferme dans ce seul nom de Pasteur tous les autres titres qui marquent son ardent amour pour les hommes.

Mais croyez-vous bien, chrétienne Compagnie, qu'il n'y a point de nom que Dieu ait communiqué aux hommes plus volontiers, et auquel plus de personnes aient part, que ce nom même de Pasteur ? Il l'a donné, dans l'ancienne loi, aux rois et aux souverains, en leur imprimant un caractère d'autorité sur les peuples qu'ils doivent conduire et défendre comme leur troupeau. Le Sauveur l'a communiqué à ses apôtres et à leurs successeurs, qui doivent veiller au salut des âmes confiées à leur conduite et dont ils doivent répondre devant Dieu. Quelques SS. Pères l'étendent jusqu'aux pères de famille, qui doivent se considérer comme les pasteurs de leur maison ; et les autres, enfin, le donnent à tous les chrétiens, qui doivent contribuer au bonheur éternel les uns des autres,

par le zèle pour leur salut, selon cette parole du SAINT-ESPRIT : *Mandavit unicuique de proximo suo* (Eccli. XVII, 12).

C'est à quoi, Messieurs, j'ai dessein de m'arrêter aujourd'hui, afin de nous porter à faire tous nos efforts pour empêcher la perte de nos frères, et à employer tous nos soins pour les retirer de leurs désordres ; en un mot, afin de nous exciter à les faire songer à leur salut, par nos conseils, nos remontrances, et particulièrement par nos exemples.

Supposant donc cette obligation commune à tous en général, et à chacun en particulier selon son état, sa condition et ses forces, à proportion des talents et de la capacité qu'il a reçus de DIEU, j'ai dessein, pour vous porter à vous acquitter d'un devoir où il s'agit de votre propre salut aussi bien que de celui de votre prochain, de vous représenter,

*Premièrement.* — Les motifs qui me semblent les plus puisssants pour rallumer ce zèle presque entièrement éteint aujourd'hui dans la plupart des fidèles.

*Secondement.* — Les qualités et les conditions que ce zèle doit avoir pour satisfaire à un devoir si juste et si important.

Ce sera tout le partage de ce discours.

---

[DESSEIN III. — Sur les devoirs des prélats et autres pasteurs de l'Eglise]. — *Ego sum Pastor bonus. Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis* : Je suis le bon Pasteur. Un bon pasteur donne sa vie pour ses brebis (Joan. x).

JÉSUS-CHRIST ne se contente pas, dans notre évangile, de prendre cette aimable qualité de Pasteur ; il nous propose encore l'idée du bon Pasteur, et nous fait voir qu'il l'a parfaitement remplie, et que c'est avec justice qu'il dit : *Ego sum Pastor bonus.* Le pasteur est celui qui donne sa vie pour son troupeau, qui veille pour le conserver, qui connaît ses brebis, qui marche devant elles pour leur montrer le chemin, qui les ramène à la bergerie quand elles se sont égarées ; en un mot, qui ne les abandonne jamais. Or, JÉSUS-CHRIST a fait tout cela par excellence : il le dit lui-même : Je connais mes brebis, *Ego cognosco oves meas* ! Je les conserve, je donne ma vie pour leur salut : *Animam meam pono pro ovibus.*

Vous voyez bien, Chrétiens, que l'idée que JÉSUS nous propose dans cet évangile convient plus particulièrement aux prélats et à ceux à qui DIEU a donné une puissance spirituelle dans son Eglise. JÉSUS-CHRIST est le bon Pasteur. Je n'emploierai point d'autres raisons pour vous faire

voir que ce titre lui est dû que celles qu'il a lui-même apportées dans notre évangile :

*Premièrement.* — Il est le bon Pasteur, parce qu'il aime ses brebis jusqu'à donner sa vie pour elles.

*Secondement.* — Il veille à la sûreté de ses brebis, et ne les abandonne jamais.

*Troisièmement.* — Il cherche les brebis qui sont égarées, et fait ses efforts pour les conduire dans la bergerie.

Les pasteurs, tenant la place de JÉSUS-CHRIST, doivent, à son exemple, aimer et chérir leurs troupeaux, autant qu'il a fait, leur procurer tout le bien et l'avantage qu'il leur est possible, et leur frayer le chemin du ciel, en les instruisant et les prêchant autant par leurs bons exemples que par leurs discours et leurs charitables avis. — Ils doivent, comme lui, veiller à leur sûreté, régler leur conduite et leurs mœurs; prendre bien garde de s'écarter du droit chemin, et ne point se laisser entraîner aux pernicieuses maximes du monde : en un mot, ne les point perdre de vue, et les garantir de tous les fâcheux événements qui peuvent leur survenir. Car, comme dit S. Pierre : *Adversarius vester diabolus circuit quœrens quem devoret.* Le démon, votre plus cruel ennemi, tourne et cherche sans cesse quelqu'un d'entre vous pour proie et pour victime. — Les pasteurs doivent, enfin, mettre tous leurs soins et toute leur application à chercher les brebis qui se sont égarées et qui marchent dans les ténèbres du péché ; ils doivent courir au-devant de celles qui s'enfuient, s'intéresser à leur salut, et faire tous leurs efforts pour les ramener dans la bergerie du Seigneur; je veux dire, leur faire embrasser la piété, et contribuer en tout à leur sanctification. — Ce sont ces trois circonstances qui vont faire en peu de mots le partage de ce discours.

(*Voir*, *à la* **Morale**, *les titres* **Zèle** *et* **Ecclésiastiques**).

# LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

[DESSEIN I. — Sur la prospérité des méchants]. — *Amen, amen dico vobis quia plorabitis et flebitis vos, mundus autem gaudebit:* Je vous le dis en vérité, vous pleurerez et vous gémirez, vous autres, pendant que le monde sera dans la joie (Joan. XVI).

Ce partage différent que le Fils de DIEU fait, dans notre évangile, des biens et des maux de cette vie, ne semble-t-il pas bien irrégulier, chrétienne Compagnie ? C'est, au sentiment de quelques SS. Pères, une espèce de testament que le Sauveur a voulu faire avant que de sortir de ce monde : mais la prudence du siècle, qui trouve à redire aux ordres de la sagesse éternelle, n'a pas manqué de le contester. — Les lois de la justice, dit-elle, sont-elles bien observées dans ce procédé ? Laisser aux justes l'affliction et les larmes, et aux méchants la joie et la consolation ; la prospérité aux enfants de ténèbres, et aux enfants de lumière les adversités et les disgrâces de la fortune ; aux mondains le repos, la tranquillité et le comble de leurs désirs, et aux saints les persécutions et les travaux ?

L'aveugle sagesse du monde se récrie contre ce partage si inégal, qui lui paraît injuste. Les gens de bien s'en sont plaints quelquefois avec le saint Roi-Prophête : *Mei autem penè moti sunt pedes, pacem peccatorum videns* (Ps. LXXII). Les personnes faibles et peu affermies dans la vertu s'en scandalisent et en murmurent hautement ; et les impies, contents de leur sort, se savent bon gré du choix qu'ils ont fait en préférant le service du monde au service de DIEU, qui semble ne promettre que des croix et des afflictions à ses plus fidèles serviteurs. — Aveugle prudence du siècle, que tu es peu instruite des voies de DIEU ! Que tu sais peu faire de discernement entre les faux et les véritables biens ! Et que tu connais mal ce qui est le plus avantageux pour le véritable bonheur !

Je ne veux pas ici, Chrétiens, entrer dans les desseins de la providence sur cette conduite, ni sur ce traitement différent dont il use envers ses plus fidèles serviteurs et ses ennemis les plus déclarés. Seulement, après avoir fait voir aux justes, dans un autre discours, que leur partage est le plus avantageux et une marque du soin paternel que DIEU prend d'eux en cette vie, il faut aujourd'hui les désabuser d'une double erreur

à l'égard de ces favoris de la fortune qui jouissent d'une prospérité constante, sans qu'elle soit interrompue par aucune disgrâce.

*La première* est qu'on les regarde comme des gens heureux, dont on envie même le bonheur : au lieu qu'il n'y a personne plus à plaindre, ni qui soit dans un plus évident danger de leur malheur éternel.

*La seconde* est qu'on regarde les biens dont ils jouissent comme des bénédictions de DIEU sur eux, comme des gages d'un amour tout particulier : au lieu qu'il n'y a point de marque plus visible de l'abandon et de la colère de DIEU, et ensuite de caractère de réprobation mieux marqué que la prospérité des méchants.

Deux vérités, Chrétiens, opposées à deux erreurs assez communes que j'entreprends de combattre par les plus solides raisons et les plus constantes maximes du christianisme, et que j'ai dessein de vous faire voir dans les deux parties de ce discours.

(*Voir, au tome* VII *de la* **Morale,** *le titre* **Prospérité**).

---

[DESSEIN II. — Différence entre la joie de Dieu et la joie du monde]. — *Gaudebit cor vestrum, et gaudium vestrum nemo tollet à vobis*: Votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira jamais votre joie (Joan. x).

JÉSUS-CHRIST, dans cet évangile, nous parle de deux sortes de joies bien différentes : — la joie du monde, joie vaine, joie profane, joie criminelle, qui est le partage des réprouvés : *Mundus autem gaudebit ;* — la joie de DIEU, joie toute pure et toute sainte, qui est le partage des élus : *Gaudebit cor vestrum.*

Le principe de la joie des pécheurs est la vanité ou l'iniquité : la vanité, puisque cette joie n'est point solide, et, au jugement de Salomon qui l'avait expérimentée, c'est une joie trompeuse et une pure folie : *Risum reputavi errorem, et gaudio dixi : Quid frustra deciperis* (Eccl. II)? L'iniquité est aussi bien souvent la source de la joie des méchants, puisque, comme dit le Saint-Esprit, ils se plaisent dans le vice, ils se réjouissent dans le péché : *Lætantur impii cum malè fecerint, et exultant in rebus pessimis* (Prov. I).

La source de la joie des justes est le Saint-Esprit, que S. Paul appelle le DIEU de toute consolation, DEUS *totius consolationis* : et l'un de ses principaux fruits, dit cet Apôtre, est cette véritable joie : *Fructus spiritûs est charitas et gaudium* (Galat. IX).

La joie des pécheurs est courte, puisqu'elle est toute renfermée dans un point, dans un moment : *Gaudium hypocritæ ad instar puncti* (Job. xx) : celle des justes est permanente et éternelle, puisque, si nous voulons, personne, dit Jésus-Christ, ne pourra nous la ravir : *Gaudium vestrùm nemo tollet à vobis.*

Afin d'adoucir ces paroles de Jésus-Christ dans notre évangile, lorsqu'il fait le partage des bons et des méchants, *plorabitis et flebitis vos, mundus autem gaudebit* : vous pleurerez, et le monde se réjouira ; — je veux faire voir :

*Premièrement.* — Que, parmi ces larmes et ces croix extérieures, les gens de bien rencontrent de solides plaisirs ; qu'il n'y a point de gens au monde plus heureux que ceux qui servent Dieu.

*Secondement.* — Que, lorsque Dieu nous appelle à son service, il nous appelle au contentement de l'âme et à la paix du cœur : *Gaudebit cor vestrum.*

Pour mettre ces deux vérités pleines de consolation dans leur jour, nous en ferons tout le sujet et le partage de cette instruction.

(*Voir*, *à la* **Morale,** *le titre* **Service de Dieu**).

---

[Dessein III. — Sur les afflictions]. — *Modicum, et videbitis me.... Mundus gaudebit, vos autem contristabimini* (Joan. x).

Il semble que ces deux passages, pris du même évangile, n'aient aucune liaison ni même aucun rapport, le Sauveur ayant voulu par là annoncer à ses apôtres deux choses tout-à-fait différentes. L'accord cependant et l'union qu'on en peut faire font aussi le plan et le dessein d'un juste discours, en faisant voir que tout ce que nous souffrons ou pouvons souffrir en cette vie est toujours bien peu de chose eu égard

*Premièrement.* — A ce que nous mériterions de souffrir pour expier les péchés que nous avons commis. Nous avons mérité l'enfer et une peine éternelle, que Dieu, en nous pardonnant nos péchés, a seulement changée en une peine temporelle : c'est une grâce qu'il nous a faite, une miséricorde dont il a usé à notre égard. Or, il est aisé de faire voir que tout ce que nous pouvons souffrir en cette vie pour satisfaire à la justice d'un Dieu si cruellement offensé sera toujours peu de chose comparé avec ce que nous avons mérité : *Modicum.*

*Secondement.* — C'est peu de chose aussi par rapport à ce qu'un Dieu a souffert pour nous, et à ce que nous devrions souhaiter de souffrir pour nous rendre semblables à lui : d'où vient qu'un chrétien doit toujours porter sa croix, et ne cesser de souffrir qu'en cessant de vivre. — [Les SS. Pères ont dit mille belles choses sur ce sujet, et c'est une ample matière que de s'étendre sur la ressemblance qu'un chrétien doit avoir en ce point avec le Fils de Dieu].

*Troisièmement.* — C'est, enfin, peu de chose par rapport à la gloire que nous attendons, et que nous pouvons mériter par nos souffrances. *Momentaneum et leve tribulationis nostræ, æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* C'est un fonds et une source de mérites pour nous, et ensuite une source de gloire. Et comme nous pouvons profiter de tant d'occasions que nous avons d'acquérir le Ciel, etc.

(*Voir, tome* I *de la* **Morale**, *le titre* **Afflictions**).

---

[Dessein IV. Les souffrances et les tribulations sont des marques de prédestination]. — *Modicum, et videbitis me... Mundus gaudebit, vos autem contristabimini* (Joan x).

Les souffrances sont une des marques de prédestination les plus certaines qu'on puisse avoir en cette vie. Car, comme dit S. Paul, *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imagini filii sui. Quos prædestinavit, hos et vocavit ; et quos vocavit, hos et justificavit ; quos autem justificavit, illos et glorificavit.*

*La première* chose que Dieu fait à l'égard de ceux qu'il a prédestinés, c'est de les appeler à son service, et c'est ce qu'il fait par le moyen des afflictions, qui nous rappellent de nos égarements et nous attachent au service de Dieu.

*La seconde* est de nous justifier et de nous sanctifier : ce qu'il fait d'une manière toute particulière par le moyen des souffrances, qui nous épurent et qui contribuent à notre perfection.

*La troisième*, enfin, est de leur donner la gloire, laquelle sera grande à proportion de leurs souffrances pour Dieu en cette vie.

(*Les matériaux au même endroit*).

# LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÉS PAQUES.

---

[Dessein I. — Sur les péchés d'omission]. — *Cùm venerit Paracletus, arguet mundum de peccato et de justitiâ et de judicio*: Lorsque le Saint-Esprit sera venu, il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement. (Joan. xvi, 8).

Quel est ce péché, Chrétiens, dont le Saint-Esprit vient accuser le monde, et pour lequel ensuite le monde sera jugé plus rigoureusement, et plus irrémissiblement condamné ? Je vous avoue qu'il y a peu de passages dans l'Ecriture auquel les Pères et les interprêtes donnent des sens plus différents, et sur lequel ils aient plus de peine à s'accorder. Les paroles mêmes que le Fils de Dieu ajoute, étant toutes mystérieuses, au lieu de nous en faciliter l'intelligence, semblent nous en cacher la vérité et nous jeter dans un nouvel embarras. Il est cependant infiniment important que nous soyons instruits: *Arguet mundum de peccato et de justitiâ et de judicio*. Car enfin, que signifie cette justice, à quoi il trouvera tout à redire ? Et qu'entend-il par ce jugement, qui rend ce même monde si coupable qu'il mérite d'en être accusé? Quel est donc ce jugement, que le divin Esprit viendra réformer ? — J'approuve, Chrétiens, toutes les explications que les docteurs font de ces paroles, et toutes les vérités morales que les prédicateurs ont coutume d'en tirer; mais permettez-moi de vous en apporter une nouvelle, qui ne sera pas moins utile, et qui me donne occasion de vous entretenir d'un sujet dont peut-être vous n'avez jamais entendu parler, qui est cependant un des plus nécessaires dont je puisse vous entretenir. Souffrez que j'ajoute ma pensée à tant d'interprétations de ce passage, et que, sans détourner le sens de l'Evangile, je vous fasse rentrer en vous-mêmes, afin de vous faire éviter la condamnation d'un péché, dont tant de personnes sont coupables, auquel on fait si peu de réflexion, et qui est par conséquent la cause de la condamnation de la plus grande partie des hommes, de ceux mêmes qui se croient quelquefois les plus innocents.

Vous conviendrez avec moi de tout ceci, quand je vous aurai dit que c'est du péché d'omission que je veux vous entretenir. Il faut que ce soit le Saint-Esprit qui nous en accuse, parce que, sans ses lumières, nous ne pouvons connaître les manquements que nous commettons dans nos plus importants devoirs : *Arguet mundum de peccato*. Il faut qu'il nous

fasse connaître que cette justice est défectueuse qui ne remplit pas toutes ses obligations: *Arguet mundum de justitiâ.* Et enfin, il faut qu'il corrige notre jugement sur des choses que nous croyons souvent légères, mais qui nous rendent infiniment criminels devant Dieu : *Arguet mundum de judicio.*

C'est, chrétienne compagnie, de ces péchés d'omission que j'ai dessein de vous entretenir : et pour cet effet je renferme tout ce discours dans ces deux vérités qui en feront le partage :

*La première.* — Que les péchés d'omission sont ceux dont plus de personnes sont coupables, et par conséquent ceux qui sont la cause de la perte et de la damnation de plus d'âmes, parce qu'on les commet plus facilement, avec moins de précaution et en plus de manières différentes : ce sera mon premier point.

*La seconde.* — Que ce péché si facile à commettre est cependant le plus difficile à corriger, et que, encore qu'on l'estime le plus léger, c'est pourtant le péché que Dieu pardonne le moins, et qu'il examinera avec plus de rigueur. — C'est ce qui demande une particulière attention.

(*Voir, à la* **Morale,** *tome* VII, *le titre* **Péché mortel**).

---

[Dessein II. — Sur le peu de foi qu'il y a dans le monde]. — *Cùm venerit Paracletus, arguet mundum de peccato et de justitià et de judicio : de peccato quidem, quia non crediderunt in me* (Joan. xvi, 8).

Il est vrai, Chrétiens, qu'il y a des péchés qui sont spécialement contre le Saint-Esprit, et qui ne se pardonnent ni dans cette vie ni dans l'autre. Tels sont le désespoir de notre salut et l'impénitence volontaire à la mort. Mais ce ne sont pas ceux-là seuls, dont il accuse et pour lesquels il condamne le monde, puisqu'il y a peu de personnes qui viennent jusqu'à cet excès d'impiété. Ce ne sera pas non plus la fausse justice des hommes en particulier, c'est-à-dire leur hypocrisie et leur probité apparente, qui en auront imposé aux yeux des autres, ni enfin les jugements ou injustes qu'ils font les uns des autres, ou trop avantageux qu'ils forment d'eux-mêmes par un orgueil secret. Quel est donc ce péché si caché? Nous aurions de la peine à le découvrir si Dieu lui-même ne l'avait déclaré : *De peccato quidem, quia non crediderunt in me.* C'est le peu de foi que les hommes ont fait paraître aux vérités qu'il leur a annoncées. Et c'est ce qui a fait dire au grand Apôtre qu'il y a parmi les chrétiens des gens qui confessent de bouche un Dieu et reconnaissent Jésus-Christ pour son

Fils, mais dont les actions le nient et le désavouent tous les jours : *Confitentur se nosse* Deum, *factis autem negant* (Tit. I). En effet, si cette religion n'est pas moins sainte qu'elle est véritable, on ne peut douter que ceux qui ne se conduisent pas selon les règles et les lois qu'elle nous prescrit ne s'en déclarent autant les ennemis que ceux qui la combattent par leurs paroles.

Ne semble-t-il pas étrange, chrétienne Compagnie, qu'au milieu du christianisme, si vaste et si étendu, il n'y a peut-être jamais eu moins de foi qu'à présent, et que la foi n'a peut-être jamais été plus combattue ni plus contredite ?

Pour justifier cette vérité qui paraît un paradoxe, il faut en supposer une autre incontestable ; c'est le Saint-Esprit même qui nous l'apprend : savoir, que c'est par la bonne vie et par les saintes actions, et non pas simplement par la profession que l'on en fait extérieurement, qu'il faut juger de cette véritable foi, comme l'on juge de la cause par les effets : *Ostendam tibi ex operibus fidem* (Jac. II). D'où il suit, Chrétiens, que, si nous prenons cette règle d'un côté, et si nous considérons de l'autre la vie et les actions de la plupart des chrétiens, je ne dois point craindre d'avancer cette proposition, que les plus grands ennemis de la foi sont les chrétiens mêmes, et que c'est de leur part qu'elle souffre la plus grande contradiction.

J'en apporte trois raisons, qui en seront toutes les preuves, et qui feront en même temps le partage de ce discours.

*La première* est que les mauvais chrétiens montrent par leurs actions qu'ils n'ont pas plus de foi que les païens, qui s'obstinent à ne rien croire, malgré tant de preuves convaincantes de la vérité de la religion.

*La seconde*, qu'ils renoncent à leur foi et la désavouent, après l'avoir reçue : comme les hérétiques et ceux qui, par la crainte des supplices ou par un esprit de libertinage, ont malheureusement apostasié : *Confitentur se nosse* Deum, *factis autem negant*.

*La troisième*, enfin : que, par le désordre et le dérèglement de leurs mœurs, ils persécutent leur foi plus cruellement que les tyrans les plus animés à sa ruine.

En un mot je dis qu'un mauvais chrétien montre qu'il ne croit point du tout, qu'il renonce à sa foi après l'avoir reçue, qu'il la persécute et la détruit même, autant qu'il peut, dans les autres. C'est ce que je prétends vous faire voir aujourd'hui dans les trois parties de ce discours.

(*Voir le titre* **Foi,** *à la* **Morale**).

[DESSEIN III. — Combien l'attachement au monde est préjudiciable au salut]. — *Cùm venerit Paracletus, arguet mundum de peccato et de justitiâ et de judicio* (Joan. XVI, 8).

Si le SAINT-ESPRIT n'est que douceur et consolation, d'où il a même pris le nom de *Consolateur,* d'où vient, Chrétiens, qu'il ne doit venir sur la terre qu'avec des menaces et des reproches contre le monde, qui est la cause de tous les péchés, et qui est comme un composé de péchés, par les trois concupiscences qui sont comme les éléments de ce monde pervers et réprouvé : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* (I Joan. II, 16). Il ne faut pas s'étonner que le Fils de DIEU nous ait dit si clairement et si fortement qu'il n'est point de ce monde, et que le monde l'avait toujours considéré comme son ennemi, après qu'il nous a même déclaré la cause pour laquelle le monde le haïssait : savoir ; que, en prêchant son Evangile, il fait connaître que les œuvres du monde sont mauvaises et remplies de malice, d'injustice et d'impiété. Je ne m'étonne pas si, dans l'évangile de ce jour, JÉSUS-CHRIST nous assure que le grand emploi du SAINT-ESPRIT, lorsqu'il l'aura envoyé sur la terre et qu'il l'aura communiqué abondamment à ses apôtres, sera de reprendre le monde de péché : *Cùm venerit Paracletus, arguet mundum de peccato.*

Mais je m'étonne de ce que, après avoir reçu les lumières du SAINT-ESPRIT, après avoir entendu les reproches et les invectives qu'il fait contre le monde, après avoir appris des Apôtres, et surtout de S. Jacques, que quiconque veut être ami du monde se rend aussitôt ennemi de DIEU ; qu'après cela, dis-je, les chrétiens se persuadent qu'ils pourront servir DIEU et le monde, et y être toujours attachés : ce que le SAINT-ESPRIT vient reprendre et condamner, pour trois raisons qui vont faire le partage de ce discours :

*Premièrement.* — On ne peut voir le monde sans l'aimer ; il nous séduit, il nous charme, il nous attire, et enfin il gagne notre cœur, qui a bien de la peine à s'en défendre, et qui ne le peut sans une grâce particulière du Ciel.

*Secondement.* — On ne peut l'aimer sans le suivre, c'est-à-dire sans s'accommoder à ses manières, sans craindre de lui déplaire et de le choquer, et par conséquent sans devenir mondain.

*Troisièmement.* — On ne peut le suivre sans se perdre : car c'est cette voie large qui conduit à la mort.

(*Voir, à la* Morale, *le titre* Monde, *pour les matériaux nécessaires à remplir ce plan*).

# LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

[DESSEIN I. — La prière faite au nom de Jésus-Christ]. — *Usquè modò non petistis quidquam in nomine meo : petite, et accipietis*: Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom : demandez et vous recevrez (Joan. XVI).

C'est un aimable reproche que le Fils de DIEU, dans notre évangile, fait à ses Apôtres, de n'avoir encore rien demandé en son nom, parce qu'il ne peut venir que d'un excès de tendresse et d'un désir sincère de les rendre heureux en leur en suggérant le moyen, qui est la prière faite en son nom; *Usquè modò non petistis quidquam in nomine meo.* — C'était cependant, Chrétiens, leur reprocher assez ouvertement leur peu de foi, puisque, s'ils eussent été bien persuadés de ce qu'il était, ils n'auraient pas manqué de se servir de l'accès qu'ils avaient auprès de lui pour obtenir ce qu'ils pouvaient souhaiter. C'etait leur dire qu'ils avaient jusqu'alors marqué peu de confiance en lui, puisqu'ils avaient craint que leurs prières ne fussent pas favorablement reçues, après le choix qu'il avait fait de leurs personnes, et les marques qu'il leur avait données de son affection. C'était, enfin, leur faire entendre qu'ils avaient peu d'adresse et d'intelligence, de ne savoir pas se prévaloir de l'occasion de devenir grands et considérables, puisque celui qu'ils pouvaient employer pour cela était tout-puissant.

Je veux croire, Chrétiens, que les Apôtres ne manquèrent pas d'avoir toutes ces vues; mais il y a plus d'apparence que, n'étant pas encore éclairés des lumières du SAINT-ESPRIT, comme ils le furent depuis, ils ne savaient pas ce qu'ils lui devaient demander, ni comment ils devaient s'y prendre pour demander de manière à n'être point refusés. Car ce sont les deux choses dont le Sauveur a pris soin de les instruire, et en leur personne tous les chrétiens, de ce qu'il faut demander à DIEU dans leurs prières, et de quelle manière il faut le lui demander. Aussi cet Homme-DIEU eut-il la bonté de leur enseigner en particulier cette science si admirable et si utile, dont tous les préceptes se réduisent à deux points qui feront tout le partage de ce discours.

*Premièrement.* — De savoir ce qu'il faut demander : c'est ce qu'il a fait amplement dans l'oraison dominicale, qui est comme le modèle de toutes les autres.

*Secondement.* — La manière dont il faut demander.

C'est ce qu'il a expliqué en détail, tantôt par des règles certaines, et tantôt par des paraboles et des similitudes, pour ne laisser aucun doute sur un sujet si important. — Commençons donc par le premier, qui regarde ce qu'il faut demander.

(*Voir le titre* **Prière**, *à la* **Morale**).

---

[DESSEIN II. — Dieu nous accorde nos demandes pour trois raisons qui nous font refuser des hommes]. — *Usquè modò non petistis quidquam in nomine meo* : *petite et accipietis* (Joan. XVI).

Les trois choses qui ont coutume de rebuter les hommes quand on les prie d'accorder quelque faveur, sont les trois mêmes choses qui obligent DIEU de nous accorder nos demandes, et qu'il exige même comme des conditions essentielles à la prière, sans quoi nos prières, au lieu de lui être agréables, nous rendent encore plus criminels.

*La première* est quand nos demandes sont excessives. Lorsque nous leur demandons des choses qui sont au-dessus de leurs forces, de leur capacité, de leurs facultés, c'est avec raison qu'ils nous refusent et nous rebutent. Il n'en est pas de même de DIEU : au contraire, c'est l'offenser que de lui demander des bagatelles et des choses de néant, comme des biens temporels, du moins de certains; mais il veut que nous lui demandions des choses dignes de lui, ses grâces, le bonheur éternel, toutes les richesses du ciel, et la possession de DIEU même. Nos demandes ne peuvent être excessives, puisqu'il nous a promis plus que nous ne pouvons souhaiter.

*La seconde*, quand nos prières sont trop pressantes et importunes. C'est de quoi nous nous donnons bien de garde en traitant avec les hommes. Mais à l'égard de DIEU, nous ne saurions demander trop souvent ni avec trop d'empressement : il n'accorde ses grâces et ses faveurs qu'à ceux qui les demandent avec ferveur, avec un ardent désir de les obtenir.

*La troisième*, quand ce sont des prières faites à contre-temps, et que celui que nous prions n'a pas le loisir d'écouter, ou a d'autres vues incompatibles avec nos demandes. DIEU est toujours prêt à nous écouter ; à toute heure, à tout moment, nous pouvons l'aborder ; il nous excite lui-

même à lui adresser des demandes, et c'est un des reproches qu'il fait à ses Apôtres, et qu'il nous fera peut-être un jour, de ne lui avoir rien demandé.

(*Voir le même titre*).

---

[Dessein III. — Les raisons pour lesquelles Dieu n'écoute pas nos prières]. — *Usquè modo non petistis quidquam in nomine meo : petite et accipietis* (Joan. xvi).

Pourquoi souvent Dieu n'écoute-t-il pas nos prières ? et d'où peut venir qu'elles demeurent inutiles et sans effet ? S. Augustin nous l'apprend en trois mots, qui serviront de partage à ce discours ; *Mali petimus*, *mala petimus*, *malè petimus*.

*Premièrement.* — En priant, nous ne sommes pas tels qu'il faut. Nous sommes en état de péché ; et, sans penser à nous tirer de cet état, nous lui demandons des grâces et des faveurs qu'il ne destine qu'à ses amis. Il faut donc, si nous voulons que nos prières soient exaucées, être ou en état de grâce ou dans un désir sincère de nous y remettre.

*Secondement.* — Quoique nous soyons en état de grâce, au lieu de demander des choses utiles à notre salut, nous ne demandons que des choses viles et de néant, indignes de nos souhaits : il faut demander les biens spirituels, des choses dignes de la grandeur et de la magnificence de Dieu.

*Troisièmement.* — Nous demandons mal, et non pas de la manière qu'il faut demander à Dieu, avec humilité, ferveur, persévérance, qui sont les conditions qui doivent accompagner nos prières.

(*Voir le même endroit que nous avons marqué*).

---

[Dessein IV. — Les trois choses qui rendent nos prières agréables à Dieu]. — *Usquè modò non petistis quidquam in nomine meo*, *petite et accipietis.* (Joan. xvi).

Pour bien prier, il faut prendre garde à trois choses, faute desquelles nos prières ne peuvent être agréables à Dieu, et il y a tout sujet de craindre qu'elles ne soient rebutées.

*La première.* — Quel est celui que nous prions, à qui nous nous adressons pour obtenir quelque faveur. C'est un Dieu, cette souveraine Majesté qui daigne bien nous écouter : et par conséquent nous devons nous présenter devant lui avec respect, avec une profonde humilité, avec l'aveu de notre misère et de notre extrême indigence.

*La seconde.* — Quelles sont les choses que nous lui devons demander. Il nous les a lui-même prescrites dans l'oraison dominicale : des choses qui regardent sa gloire et notre salut.

*La troisième.* — De quelle manière nous devons les lui demander : savoir, avec confiance, ferveur, résignation, et surtout persévérance.

(*Voir le même endroit*).

# L'ASCENSION DU FILS DE DIEU

[Dessein I. — L'Ascension du Sauveur est le fondement de nos espérances]. — *Et Dominus quidem* Jesus *postquàm locutus est eis, assumptus est in cœlum* : Le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le ciel (Marc. xvi).

Voici, chrétienne Compagnie, l'heureuse fin des travaux du Sauveur du monde et le glorieux terme de son voyage, comme l'appelle S. Bernard. — Après être descendu du ciel sur la terre pour le salut des hommes, après avoir achevé ce grand ouvrage, il quitte aujourd'hui la terre pour retourner au ciel. Jour heureux, auquel le ciel, fermé depuis tant de siècles, est enfin ouvert, pour y donner entrée à cet Homme-Dieu victorieux de la mort et de toutes les puissances de l'Enfer ! Jour de triomphe, dont la pompe et l'appareil répond à la majesté de ce Roi de gloire, afin de récompenser les opprobres et les ignominies qu'il a voulu souffrir pour notre amour ! Jour de joie et de consolation, puisqu'il nous donne l'espérance d'entrer nous-mêmes dans ce royaume éternel, dont ce Sauveur va prendre possession pour lui et pour nous en même temps.

Le Fils de Dieu, dans tous les autres mystères, a voulu joindre l'utilité des hommes avec sa propre gloire : jamais cette conduite n'a paru

plus visiblement que dans celui-ci. Notre bonheur est une suite du sien; il monte au ciel pour nous y attirer; il l'a acquis par ses mérites, pour nous donner droit d'y prétendre, et il y est élevé en présence des Apôtres, afin de les animer par l'espérance d'y monter un jour comme lui. — C'est pourquoi on peut considérer aujourd'hui l'Ascension du Fils de Dieu, non comme la possession de sa gloire, mais comme l'espérance de la nôtre :

*Premièrement.* — Parce qu'elle en est le plus noble motif et le plus solide fondement.

*Secondement.*— Quelle sera cette espérance que nous devons concevoir à la vue du Sauveur élevé au ciel, et comment il la faut régler pour en faire un moyen d'y monter nous-mêmes un jour. C'est de nous y élever de cœur et d'affection dès cette vie.

Ce sera le partage de ce discours, qui d'un mystère en fera une morale de pratique, dont l'usage doit être ordinaire à un chrétien.

*Première partie.* — Je dis que l'Ascension du Sauveur est le plus solide fondement et le plus puissant motif de nos espérances, si vous voulez bien faire avec moi trois reflexions, qui sont les plus propres et les plus naturelles sur ce sujet. — La première est que le Fils de Dieu nous a acquis le droit de prétendre nous-mêmes au ciel, où il est entré le premier, et dont il nous a ouvert l'entrée, qui nous était fermée depuis tant de siècles. — La seconde est qu'il nous montre, dans cette ascension même, le chemin qui nous conduit au ciel et à la vie, qui sont l'humiliation et les souffrances, par lesquelles il a mérité d'être élevé et couronné de gloire : *Vidimus* Jesum *propter passionem mortis gloriâ et honore coronatum* (Hebr. ii, 9), comme parle l'Apôtre. — La troisième est que le Sauveur monte au ciel, et, assis à la droite de son Père, nous donne lui-même les secours nécessaires pour arriver à la gloire qu'il nous a méritée.

*Seconde partie.* — Pour savoir quelle doit être l'espérance d'un chrétien de posséder un jour le ciel et le souverain bien dont le Fils de Dieu nous a acquis le droit par son ascension, il ne faut que considérer les conditions et les qualités de l'espérance en général, et en faire l'application au mystère de l'ascension en particulier. — *Premièrement*, elle présuppose le désir, qui en est inséparable, dit S. Thomas. — *Secondement*, elle demande du courage et un généreux effort pour acquérir le bien difficile qui est son objet. — *Troisièmement*, elle est suivie d'une certaine joie, qui en précède la possession, et qui nous la fait goûter par avance. Voilà le propre caractère de l'espérance chrétienne, que le Fils de Dieu, en montant au ciel, semble avoir imprimé dans le cœur de ses

disciples, et qui est marqué dans l'Evangile par les circonstances de cette pompe dont ils furent les spectateurs.

(*Pour les matériaux, voir, aux* **Mystères de Notre-Seigneur**, *le titre* **Ascension.**

[DESSEIN II. — Le Fils de Dieu n'a été élevé au plus haut des Cieux, qu'après être descendu aux plus basses parties de la terre]. — *Et Dominus quidem* JESUS, *postquàm locutus est eis, assumptus est in cœlum* (Marc. XVI).

Le dessein qui me paraît le plus naturel et le plus juste sur ce sujet, et qui donne lieu à plus de réflexions morales, est celui que nous suggère S. Paul, quand il assure que JÉSUS n'a été élevé jusqu'au plus haut des cieux que parce qu'il est descendu jusqu'aux plus basses parties de la terre : voulant dire par là que, autant le Fils de DIEU s'est abaissé dans ce monde durant sa vie, autant il a été élevé et exalté par son ascension glorieuse. Sur quoi S. Thomas remarque qu'il s'est abaissé particulièrement en trois choses, qui lui ont par conséquent fait comme autant de degrés d'élévation dans ce glorieux mystère, et qui vont être le partage et la division de ce discours.

*Premièrement.* — Il s'est abaissé à l'égard du lieu, en descendant jusqu'aux plus profonds abîmes de la terre ; et, pour récompenser ce prodigieux abaissement, il est élevé jusqu'au plus haut des cieux.

*Secondement.* — Il a été abaissé et humilié dans son honneur et dans sa réputation, ayant souffert tous les mépris, tous les affronts et toutes les calomnies imaginables, et, comme parle son prophète, ayant été foulé d'opprobres : et voilà que dans ce mystère il est le Roi de gloire, et honoré du plus magnifique triomphe qu'on puisse concevoir.

(*Voyez, dans la* **Bibliothèque,** *le même tome des* **Mystères de Notre-Seigneur**).

[DESSEIN III. — Jésus-Christ, par son Ascension, ouvre le ciel, et nous donne l'espérance d'y entrer nous-mêmes]. — *Et Dominus quidem* JESUS, *postquàm locutus est eis, assumptus est in cœlum* (Marc. XVI).

Jésus-Christ, par son ascension triomphante, entre en possession de la gloire qui lui était si justement due, et prend en même temps le titre de glorificateur des hommes, pour lesquels il est monté au ciel, comme c'est pour eux qu'il en est descendu. En effet, trois choses étaient nécessaires pour mériter ce glorieux titre de glorificateur :

*Premièrement.* — Qu'il ouvrît le ciel, jusqu'alors fermé à tous les hommes. [Sur quoi il faut montrer comment il l'a fait, et comment il n'y avait que lui qui le pût faire].

*Secondement.* — Il fallait qu'il nous donnât une espérance certaine d'y entrer. [Quelle doit être cette espérance, et sur quoi elle est fondée].

*Troisièmement.* — Qu'il y attirât nos désirs, puisque c'est là où est notre trésor, et par conséquent où doit être notre cœur, comme il le dit lui-même. Or, c'est l'avantage que nous tirons de l'Ascension du Sauveur. Le ciel est maintenant ouvert, et il ne tient qu'à nous d'y entrer. Nous avons par ce moyen une espérance certaine d'y être reçus, fondée sur les mérites d'un Homme-Dieu. Il nous y attire, ou du moins il doit nous y attirer, par de fervents désirs, puisque c'est le lieu de notre repos, celui où nous jouirons d'un parfait bonheur. Et voilà pourquoi S. Léon appelle l'Ascension du Fils de Dieu l'élévation et la glorification des hommes.

(*Voyez le même endroit*).

---

[Dessein IV. — Le Sauveur prend possession du royaume du ciel]. — *Et Dominus quidem* Jesus *postquàm locutus est eis, assumptus est in cœlum* (Marc. xvi).

Dans ce mystère, le Sauveur est véritablement le Roi de gloire, titre que lui donne le Psalmiste en parlant de son ascension par un esprit prophétique : *Quis est iste Rex gloriæ?* (Ps. xxiii). Et cela pour trois raisons, qui vont faire les trois parties de ce discours.

*Premièrement.* — Parce qu'il possède le royaume du ciel à titre de conquête, titre sans doute le plus glorieux, mais qui n'est dû proprement qu'au Fils de Dieu, qui l'a conquis par sa seule vertu aux dépens de son propre sang. Qui a fait cette grande conquête ? lui seul, sans en partager la gloire avec personne, comme les autres conquérants, qui sont redevables de leurs victoires à la conduite de leurs capitaines et au courage de leurs soldats ; lui seul a combattu, lui seul en a fait les frais, lui seul enfin s'est ouvert l'entrée du ciel, auparavant inaccessible.

*Secondement.* — La manière dont il prend possession de ce royaume : c'est-à-dire la manière dont il y entre et dont il est reçu : savoir, en triomphe, avec un magnifique cortége d'âmes saintes qu'il a délivrées de la captivité, et d'esprits bienheureux qui viennent au-devant de lui, dans une nuée éclatante lui servant de char de triomphe, et avec tout l'appareil convenable dû à son mérite et à la dignité de sa personne.

*Troisièmement.* — Le souverain pouvoir qu'il y exerce, le bien et les avantages qu'il procure à ses sujets, les dons et les grâces qu'il leur fait, et dont ils doivent profiter à l'avenir, tout cela lui étant infiniment glorieux, etc.

# LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

[DESSEIN I. — **Contre le respect humain**]. — *Ille testimonium perhibebit de me et vos testimonium perhibebitis*: Quand le SAINT-ESPRIT sera venu, il rendra témoignage de moi, et vous en rendrez aussi témoignage (Joan. v).

Voici, Chrétiens, deux grands effets du SAINT-ESPRIT, dont parle l'évangile de ce jour, et qui sont compris dans ce double témoignage à rendre de la personne du Fils de DIEU. — *Le premier* est intérieur, il le produira immédiatement par lui-même ; par une opération secrète dans les cœurs, qui les doit captiver sous le joug de la foi : *ille testimonium perhibebit de me.* — *Le second* est intérieur ; il le fera rendre par les Apôtres, qui publieront hautement leur DIEU celui qu'ils n'osaient avouer auparavant ni reconnaître pour leur maître : *Et vos testimonium perhibebitis.* De sorte que ceux qui se sont scandalisés de lui, ou qui l'ont désavoué à sa mort par la crainte des hommes, le confesseront hautement sur les roues et sur les gibets ; ceux qui n'osaient se dire ses disciples seront les premiers à rendre témoignage de sa doctrine ; ceux qui ont eu honte de l'avoir suivi professeront publiquement, et en présence des juges et des tyrans, qu'ils ne veulent vivre et mourir que pour lui, et l'effusion de leur sang s'appellera le martyre, c'est-à-dire un témoignage de leur foi et de leur religion. Or, ces deux témoignages, Chrétiens, intérieur et extérieur, sont étroitement unis ensemble, et j'ose dire que l'un ne va point sans l'autre. D'où l'on peut inférer que celui qui craint et qui a honte de professer ce qu'il est, c'est-à-dire de faire publiquement

les actions auxquelles la foi et la religion l'obligent, n'est pas un véritable chétien. C'est, comme vous voyez, à cette crainte des hommes qu'on appelle communément *respect humain*, que j'en veux aujourd'hui.

Il y a, Chrétiens, deux vices bien contraires, mais qui sont également à craindre dans la pratique des vertus et l'exercice des actions chrétiennes : la vanité et le respect humain. Je puis les appeler les deux écueils qui font faire naufrage à la vertu de la plus grande partie des hommes. Ces deux vices sont tout à fait opposés : car l'un fait tout faire pour être vu des hommes, comme dit le Fils de Dieu, *Ut videantur ab hominibus ;* et l'autre empêche de rien faire, dans la crainte d'être vu des hommes. — L'un cherche l'éclat et le grand jour, et pratique la vertu non pas tant pour elle-même, que pour l'honneur et l'estime qui la suit, et l'autre se tient dans le secret et a honte du bien, non parce qu'il est bien, mais pour la confusion et le déshonneur imaginaire qu'il croit y être attaché. — L'un étouffe toutes les productions de la vertu en même temps qu'elles commencent à éclore, et l'autre empêche qu'elles ne voient le jour et les fait mourir jusque dans le cœur qui les a conçues. — L'un, enfin, ravit à Dieu la gloire qui lui est due, et l'autre empêche qu'on ne la lui rende. — Or, Chrétiens, quoique ces deux vices soient également à craindre, et que l'un n'empêche pas moins que l'autre de rendre le témoignage que nous devons à Dieu, je me contenterai cependant aujourd'hui de courir au mal le plus pressé et le plus ordinaire en ce temps, où la plupart des hommes, bien loin de tirer vanité de leur vertu, rougissent de paraître chrétiens et de s'acquitter devant les hommes des devoirs de ce beau nom.

Pour ce sujet, Chrétiens, je prétends vous faire voir que quiconque refuse, par ce vain respect et cette crainte frivole, de rendre au Fils de Dieu le témoignage de sa foi qu'il demande, c'est-à-dire qui a honte de s'acquitter ouvertement des obligations d'un chrétien, doit s'attendre

*Premièrement.* — Que le Fils de Dieu le désavouera en présence de son Père : *Qui me erubuerit et meos sermones, huic Filius Hominis erubescet cùm venerit in majestate suâ* (Luc. IX, 26).

*Secondement.*— Qu'il ne méritera pas le témoignage des hommes, parce qu'il se verra puni par le mépris de ces hommes mêmes à qui il s'efforce de plaire aux dépens de son devoir.

*Troisièmement.* — Enfin, qu'il ne peut jouir du témoignage de sa conscience, parce que le respect humain lui fera commettre une infinité de crimes.

Ce sont ces trois motifs que j'emploie aujourd'hui pour vous porter à

faire hautement profession de la vertu, et à rendre un témoignage public de votre fidélité pour le Maître que vous servez. Ce sera, Chrétiens, tout le sujet et le partage de ce discours.

(*Voir, dans la* **Morale**, *le titre* **Respect humain**).

---

[Dessein II. — On ne saurait témoigner un plus grand amour envers Dieu, que de souffrir pour l'amour de lui]. — *Venit hora ut omnis qui interficit vos arbitretur obsequium se præstare* Deo. *Et hæc facient vobis quia non noverunt Patrem neque me* (Joan. xv).

Il n'est pas difficile, Chrétiens, de vous convaincre de cette vérité, puisque jamais on ne témoigne plus de générosité, plus de désintéressement, plus de fidélité au service de Dieu, que dans les souffrances. Ce sont les principales conditions qui marquent un grand et un parfait amour : conditions qui se trouvent réunies excellemment même dans l'amour que nous avons pour Dieu,

*Premièrement.*— Quand nous recevons de bon cœur toutes les disgrâces qui nous arrivent de sa part : car cet amour est plus fort et plus généreux, puisqu'on souffre pour lui plaire tout ce qu'il y a de plus rigoureux et de plus rude.

*Secondement.* — Il est plus pur et plus désintéressé, puisqu'on fait voir par-là que ce n'est point en vue des biens de cette vie ni par l'espérance d'aucun intérêt temporel qu'on l'aime et qu'on le sert.

*Troisièmement.*—Enfin, il est plus constant et plus fidéle, puisque les croix et les persécutions ne sont pas capables de nous détacher de son service.

Parcourons en peu de mots ces trois marques de son amour, lesquelles nous feront connaître quel est le nôtre, et quel doit être celui d'un véritable chrétien envers un Dieu qui ne nous a jamais davantage témoigné l'excès de son amour qu'en souffrant et mourant comme il a fait pour nous.

(*Voir au tome* 1 *de la* **Morale**, *le titre* **Afflictions.** *Ce sujet a été déjà traité, dans le présent volume, au* lundi de Pâques).

---

[Dessein III. — Du bon exemple]. — *Cùm venerit Paracletus quem ego mit-*

*tam vobis à Patre, Spiritum veritatis, qui à Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me, et vos testimonium perhibebitis* (Joan. xv).

Cet évangile nous apprend que la principale cause pour laquelle Dieu a envoyé son Saint-Esprit, c'est pour rendre témoignage à l'univers de la divinité, de la doctrine et de la sainteté de son Fils. C'était avec raison que le Sauveur avait déjà dit qu'il y a trois personnes qui rendent témoignage de lui dans le ciel : le Père éternel, le Verbe divin qui est lui-même, et le Saint-Esprit : *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo : Pater, Verbum et Spiritus Sanctus* (1 Joan. v). — Le Père éternel lui rendit témoignage à sa transfiguration : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi benè complacui*. Le Saint-Esprit le lui rendit à son baptême, en descendant sur lui en forme de colombe, accompagné d'une voix miraculeuse. La personne du Verbe le lui a rendu, puisque c'est lui-même qui, parlant aux Juifs, leur dit que ses actions et ses miracles, qu'un autre qu'un Dieu ne pouvait opérer, rendaient assez témoignage de son souverain pouvoir, quand même celui de sa propre bouche ne serait pas recevable : *Opera quæ ego facio, ipsa testimonium perhibent de me* (1 Joan. v). — Il serait plus difficile de savoir quelles sont les trois choses sur la terre qui rendent témoignage de lui : *Et tres sunt qui testimonium dant in terrâ : spiritus et aqua et sanguis* (1 Joan. v). — Sans m'arrêter à toutes les explications qu'on donne de ces paroles, je puis dire que ce sont les créatures insensibles, le ciel, la terre et la mer, par les prodiges qu'il a faits pendant sa vie et à sa mort : les anges en le publiant aux pasteurs, les mages en l'annonçant à la ville de Jérusalem, S. Jean-Baptiste, le plus saint de tous les hommes, en le montrant et le faisant connaître aux Juifs ; son propre juge à sa mort, et ses ennemis, qui furent les témoins de sa résurrection. — Mais, outre cela, le Saint-Esprit lui a rendu et lui a fait rendre sur la terre un témoignage incontestable par lui-même et par les Apôtres qui l'ont annoncé dans tout le monde et fait adorer par toutes les nations. Ensuite, des millions de martyrs lui ont rendu témoignage par l'effusion de leur sang ; et les premiers chrétiens, par la sainteté de leurs mœurs, ont rendu témoignage de la doctrine du Maître qu'ils suivaient. — Mais, comme le témoignage que l'Esprit-Saint est venu faire rendre au Sauveur doit s'étendre dans tous les siecles, il faut que tous les chrétiens, par une vie irréprochable, par la sainteté et le bon exemple, qui sont l'ouvrage du Saint-Esprit, rendent maintenant témoignage au même Sauveur, afin de justifier ces paroles *Ille testimonium perhibebit de me*. C'est pourquoi j'ai dessein aujourd'hui de vous montrer particulièrement deux choses, qui feront tout le dessein et le partage de ce discours.

*La première* est l'obligation qu'a tout chrétien de donner bon exemple aux autres dans toutes les actions de sa vie.

*La seconde*, le grand bien que le bon exemple peut faire dans le monde

pour la gloire et le service de DIEU, si les chrétiens s'acquittaient de cette obligation. — Je me borne, comme vous voyez, au bon exemple, sans parler du mauvais et du scandale, dont je vous entretiendrai une autre fois.

(*Voir le titre* **Exemple,** *à la* **Morale**).

# LE DIMANCHE DE LA PENTECOTE.

[DESSEIN I. — Ce que le Saint-Esprit fait en nous et ce qu'il fait par nous]. — *Factus est repentè de cœlo sonus, tanquàm advenientis spiritûs vehementis, et repleti sunt omnes Spiritu-Sancto*: On entendit tout-à-coup un grand bruit, comme d'un vent impétueux, et ils furent tous remplis du SAINT-ESPRIT (Act. II.)

Enfin, Chrétiens, l'accord est conclu, et une alliance éternelle va se faire entre le ciel et la terre. Les ôtages en sont donnés de part et d'autre : la terre a envoyé au ciel, ces jours passés, ce qu'elle avait de plus cher dans la personne du Sauveur du monde, qui y est monté au jour de son Ascension : et le ciel donne aujourd'hui à la terre ce qu'il a de plus précieux, en lui donnant le SAINT-ESPRIT, pour être le nœud de cette alliance. — Ainsi, comme nous disions alors que la terre était montée au plus haut des cieux, quand un homme comme nous s'éleva au-dessus de tous les chœurs des anges, de même on peut dire maintenant que le ciel vient de prendre la place de la terre, lorsque le SAINT-ESPRIT prend possession de nos cœurs. C'était, en effet, le dessein de DIEU, ainsi qu'il l'avait promis par son prophète, de faire une terre toute nouvelle, en rendant les hommes tout spirituels et célestes, de terrestres et charnels qu'ils étaient, comme il avait fait une nouvelle face dans les cieux par la présence du corps glorieux du Sauveur.

Mais qui l'eût cru, chrétienne Compagnie, que DIEU, après avoir épuisé tous ses trésors en nous donnant son Fils, eût encore trouvé le moyen de nous faire un second présent qui ne cède point au premier ? Ce n'est pas seulement un don qu'il nous fait aujourd'hui, mais l'auteur de tous les dons qu'il nous envoie ; non-seulement une grâce qu'il nous donne, mais la source et le principe de toutes les grâces; non-seulement un gage de

son amour, mais son amour même, afin qu'il soit le lien de notre alliance avec la divinité, et qu'il nous élève jusqu'à la participation de sa nature. En un mot, comme il est un esprit saint et la sainteté même, il vient en nous pour nous faire saints, c'est-à-dire pour nous faire vivre d'une vie sainte, surnaturelle et divine. — De sorte que l'Eglise, après avoir été établie par le Sauveur, confirmée par ses miracles, nourrie de sa doctrine et cimentée de son propre sang, est encore animée aujourd'hui de son Esprit, qui descend sur les apôtres comme un souffle, non-seulement pour signifier ce qui est propre à sa personne, en procédant du Père et du Fils par spiration, mais encore afin de nous faire voir que, comme on ne peut subsister dans la vie naturelle sans respirer l'air, de même nous ne pouvons vivre d'une vie sainte et surnaturelle sans le SAINT-ESPRIT, qui en est l'auteur : et c'est pour cette raison que, entre tous les noms qu'il porte, il prend particulièrement celui d'ESPRIT-SAINT, et que la sainteté lui est spécialement attribuée, parce qu'il vient pour la produire dans nos cœurs, comme la première et la plus noble communication de lui-même.

*Premièrement.* — En se faisant le principe intérieur d'une vie sainte et divine, par la grâce sanctifiante, qui nous rend saints et justes, et qui nous élève jusqu'à la dignité d'enfants de DIEU par adoption, qualité préférable à toutes les dignités imaginables, et qui nous donne droit à sa gloire en qualité d'héritiers du royaume de DIEU.

*Secondement.* — Comme la vie n'est que pour agir, il se fait un principe agissant, qui nous porte et nous excite à des actions conformes à cet état par les grâces actuelles, qu'on peut appeler le souffle animé de ce divin Esprit qui nous prévient ; mais nous en devons seconder les impressions.

Je veux dire, Chrétiens, qu'il est un Esprit saint à notre égard en deux manières : — il nous communique sa sainteté, — il nous porte à vivre en saints. Par l'un il demeure en nous, et par l'autre il nous gouverne et nous fait agir. Le premier nous fera voir ce qu'il fait en nous, le second ce qu'il fait par nous. — Ce sont les deux parties de ce discours.

(*Voir, au tome des* **Mystères,** *le titre* **Pentecôte**).

---

[DESSEIN II. — **Conduite de Dieu dans la réformation de l'homme**]. *Factus est repentè de cœlo sonus tanquàm advenientis spiritûs vehementis, et repleti sunt omnes Spiritu-Sancto* (Act. II).

On peut faire un discours fort utile en montrant que Dieu garde la même conduite dans la réformation de l'homme dans l'état de la grâce qu'il garda dans sa formation en lui donnant l'état naturel.

*Premièrement.* — La première chose que fit Dieu, après avoir formé le corps de l'homme du limon de la terre, fut de lui inspirer un souffle de vie qui lui donna une admirable ressemblance avec son Créateur : *Inspiravit ei spiraculum vitæ, et factus est in animam viventem.* — C'est ce qu'il fait en nous donnant son Saint-Esprit, lequel est en nous un principe de vie par la grâce qui nous rend enfants de Dieu par adoption, et nous donne une ressemblance et une participation de nature avec le Créateur. [Il faut s'étendre sur l'excellence et sur les avantages de cette vie toute divine].

*Secondement.* — Dieu créa l'homme dans la justice originelle, qui lui donna un parfait empire sur lui-même et sur ses passions, aussi bien qui sur les animaux de la terre : c'est ce que vient faire le Saint-Esprit dans nos âmes. Il efface le péché par la grâce sanctifiante, et nous rend cet empire sur nos passions en nous donnant la force de les dompter et de les soumettre à la raison, et, s'il ne nous ôte pas la concupiscence, c'est qu'elle doit servir d'exercice à notre vertu, et nous donner matière de mérite.

*Troisièmement.* — Dieu n'eut pas plus tôt créé l'homme à son image et ne l'eut pas plus tôt rendu maître de lui-même, souverain de toutes les créatures, que, pour lui faire entendre qu'il avait un maître au-dessus de lui auquel il devait obéir, il lui fit un commandement et une loi, le menaçant de mort, lui et toute sa postérité, s'il abusait de la liberté qu'il avait reçue, pour la transgresser. N'est-ce pas ce que fait le Saint-Esprit en écrivant dans nos cœurs une loi d'amour et de charité, que nous ne pouvons violer sans nous donner la mort et éteindre en nous-mêmes ce divin Esprit ?

(*Voir le même endroit marqué dans le dessein précédent*).

---

[Dessein III. — **Les Apôtres avaient besoin de la plénitude de l'Esprit de vérité, de force et de sainteté**]. — *Factus est repentè de cœlo sonus tanquàm advenientis spiritûs vehementis, et repleti sunt omnes Spiritu-Sancto* (Act ii).

Ce n'est pas sans raison que l'Ecriture, pour nous marquer les effets

de la venue du SAINT-ESPRIT, les a renfermés dans ce mot de *plénitude*, qui nous le représente avec tous les dons de la grâce : *Repleti sunt omnes Spiritu-Sancto et cœperunt loqui.* Le SAINT-ESPRIT se communique quelquefois avec mesure, comme parle S. Paul, *secundùm mensuram;* mais aujourd'hui c'est sans réserve et sans mesure qu'il se communique aux Apôtres. Ils ne sont pas seulement visités, inspirés, touchés du SAINT-ESPRIT, comme l'Ecriture exprime ailleurs les opérations de la grâce, ils en sont remplis. — Pourquoi cela ? C'est que DIEU les destinait à un emploi qui ne demandait pas moins que cette plénitude de l'Esprit-Saint pour qu'ils s'en acquittassent avec succès. Il s'agissait de convertir le monde : quelle entreprise à former et quel ouvrage à conduire ? — Vous le savez, chrétiens, le monde que nous avons à combattre est ce fort armé qui se défend depuis si longtemps, et qui met en œuvre tout ce qu'il a d'industrie, de malice et de force pour se maintenir dans la possession injuste qu'il a usurpée. Il fallait donc que le Saint-Esprit, qui venait le détruire par le ministère des Apôtres, répandît sur eux avec abondance toutes les lumières, toute la sainteté et toute la force dont ils avaient besoin pour une telle victoire. De-là cette plénitude de grâces dont ils furent comblés. *Repleti sunt omnes Spiritu-Sancto, et cœperunt loqui* (Act. II).

Plénitude qui peut se réduire à trois principaux effets, opposés à trois obstacles que l'esprit du monde forme contre DIEU. Appliquez-vous-y, Chrétiens : ils vont faire les trois parties de ce discours. — Le monde est un séducteur, qui trompe par de belles apparences les esprits les plus éclairés. Or, les Apôtres n'avaient pas de quoi se garantir de cet esprit d'illusion : il fallait donc que le SAINT-ESPRIT, qui est un esprit de vérité, les détrompât des erreurs du monde et les remplît des maximes éternelles. Le monde est un corrupteur, dont le commerce altère la pureté des mœurs les plus innocentes. Or, les Apôtres n'en étaient pas exempts, puisqu'ils avaient tous péché : il fallait donc que le SAINT-ESPRIT, qui est un esprit de sainteté, les préservât désormais de la corruption du siècle et les confirmât en grâce. — Le monde est un persécuteur, qui fait une guerre ouverte à l'Evangile et qui s'érige en tyran de la vertu. Or, il avait intimidé jusqu'aux Apôtres, qui n'osaient paraître disciples de JÉSUS-CHRIST, dans la crainte qu'ils avaient des Juifs : il fallait donc que le SAINT-ESPRIT, qui est un esprit de force, les affermît contre la tyrannie du monde. — Voilà, Chrétiens, ce qu'il fait aujourd'hui dans les Apôtres, et c'est ce qu'il veut faire dans chacun de nous. *Vincamus mundum*, dit S. Augustin, *cum suis erroribus et amoribus et terroribus :* triomphons des erreurs du monde, de la corruption du monde et de la persécution du monde. — Nous avons besoin, pour cela,

*Premièrement.*— De cet esprit de vérité, qui détrompa les Apôtres des erreurs du siècle.

*Secondement.* — De cet esprit de sainteté, qui préserva les Apôtres de la corruption du siècle.

*Troisièmement.* — De cet esprit de force, qui affermit les Apôtres contre la tyrannie du siècle.

*(On trouvera les Matériaux, à l'article* **Pentecôte**, *dans les* **Mystères**).

# LE LUNDI DE LA PENTECOTE.

[DESSEIN I. — De l'amour que Dieu nous a témoigné en nous donnant le Saint-Esprit]. — *Sic* DEUS *dilexit mundum* : DIEU a tellement aimé le monde (Joan. XXX).

Il n'y a rien, Chrétiens, de plus capable de gagner le cœur que de le prévenir par quelque signalé bienfait, ni de moyen plus puissant pour se faire aimer que d'aimer le premier. C'est pourquoi l'Eglise non-seulement nous rappelle en ce jour le dernier effort de l'amour d'un DIEU, dans le don qu'il nous a fait de son divin Esprit, mais encore le joint avec l'incarnation du Verbe, qui est la source et le principe de tous les autres dons, comme dit l'Apôtre : *Quomodò non etiam cum illo omnia nobis donavit* (Rom. VIII)? C'est comme si elle voulait dire que la bonté et la miséricorde de DIEU n'a pas été épuisée lorsque, par une charité immense, il nous a donné ce Fils unique ; bien qu'il semble qu'il n'ait pu la porter plus loin. Mais il nous fait encore un autre présent, qui ne cède point au premier, puisque cet ESPRIT-SAINT lui est égal, et qu'il épuise la fécondité des deux divines personnes, afin de nous piquer de générosité et de reconnaissance envers un DIEU qui nous a tout donné : *Sic* DEUS *dilexit mundum.*

En effet, un DIEU était déjà venu sur la terre, et s'était fait semblable à nous, afin de nous attirer à lui par cette ressemblance : de-là il était monté sur la croix pour y verser tout son sang et nous ouvrir son cœur après sa mort, afin de nous découvrir la grandeur de sa charité, et voir si nous serions plus sensibles à ses bienfaits. Avant de quitter ce monde, il s'était mis dans l'adorable sacrement de l'autel, afin de faire de plus

fortes impressions sur notre esprit par sa présence. Mais, comme le cœur des hommes ne s'était point encore rendu, voici le dernier effort et la dernière profusion de son amour : c'est de nous donner son Esprit, qui est son cœur et son amour même. Ce qui me fait dire, Chrétiens, qu'il ne nous a pas donné un moindre témoignage d'amour dans ce second présent que dans le premier : dans tous les deux, c'est un DIEU qui nous est donné, et qui nous est donné dans les mêmes vues, et pour le même dessein. — Ne séparons donc point l'un d'avec l'autre ; mais tâchons plutôt d'en faire un juste parallèle, afin que, réunis ensemble comme deux brasiers ardents, ils nous enflamment d'une charité plus pure, et nous inspirent de plus tendres sentiments de reconnaissance.

Pour cela, j'ai dessein de vous faire voir,

*Premièrement.* — Que DIEU ne nous a pas moins témoigné d'amour en envoyant son SAINT-ESPRIT que lorsqu'il nous a donné son propre Fils, et qu'on doit dire de tous les deux : *Sic* DEUS *dilexit mundum*, c'est jusqu'à cet excès que DIEU a aimé les hommes.

*Secondement.* — Que la plupart des hommes n'ont pas plus de reconnaissance pour ce nouveau présent qu'ils n'en ont eu pour le premier, puisqu'ils ne traitent pas ce divin Esprit avec moins de mépris, moins d'outrages ni moins d'indignité qu'ils ont traité le Fils de DIEU.

Ce sera le partage de ce discours.

Le premier point nous instruira de la grandeur du bienfait que nous recevons encore tous les jours.

Le second de la manière dont nous devons le reconnaître.

(*Les Matériaux au même endroit*).

---

[DESSEIN II. — Les grâces dont les Apôtres furent comblés aussitôt qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit]. — *Factus est repentè de cœlo sonus tanquàm advenientis spiritûs vehementis, et repleti sunt omnes Spiritu-Sancto* (Act. II).

Comme ces deux jours-ci ne sont, pour ainsi dire, qu'une répétition du mystère qui s'est accompli en faveur des Apôtres, je n'ai point trouvé de matière plus abondante, et en même temps plus digne de votre attention, que de vous expliquer les faveurs dont les Apôtres furent comblés à la descente de cet Esprit-Saint : ce que j'ai dessein de faire dans les deux parties de ce discours.

*La première.* — De rapporter les principales circonstances de la des-

cente du SAINT-ESPRIT, avec les réflexions qu'on peut faire sur chacune, telles que sont :

*Premièrement* : que le SAINT-ESPRIT descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte : circonstance qui nous découvre les admirables rapports de l'ancienne loi et de la nouvelle. — *Secondement* : pourquoi ce divin Esprit descendit avec grand bruit et comme un vent impétueux : réflexion qu'on peut faire sur cela. — *Troisièmement* : comment les Apôtres et les disciples se retirèrent dans le cénacle, en attendant que le SAINT-ESPRIT descendît. — *Quatrièmement* : pourquoi il descendit sous le symbole du feu et en forme de langue. — *Cinquièmement* : pourquoi cet ESPRIT-SAINT descendit avec un tel éclat, que le bruit s'en répandit dans toute la ville de Jérusalem. Toutes ces circonstances peuvent être rapportées et accompagnées de réflexions instructives et édifiantes.

*La seconde Partie* comprendra les marques par lesquelles nous pouvons connaître si nous avons participé à cet incomparable bienfait. — *Premièrement* : nous en pouvons juger par le changement que cet Esprit opéra en un moment dans l'esprit et dans le cœur des Apôtres, et voir si nous sommes changés de la sorte. — *Secondement* : ces Apôtres furent tous remplis du SAINT-ESPRIT : *Repleti sunt omnes Spiritu-Sancto.* Et comme cet Esprit de DIEU est un esprit de sagesse et d'intelligence, de conseil et de force, de science et de piété, et qu'il est inséparable de la crainte du Seigneur qui bannit toute autre crainte, nous n'avons qu'à rentrer en nous-mêmes, et à voir si c'est par ces lumières et ces maximes que nous agissons, et si elles sont la règle de notre conduite. — *Troisièmement* : les Apôtres, remplis du SAINT-ESPRIT, se répandirent au-dehors, rendirent témoignage du Fils de DIEU, se déclarèrent hautement pour JÉSUS-CHRIST, sans crainte de la mort et des supplices; et, enfin, animés de ce feu divin, portèrent la foi partout le monde. Certes, comme on ne connaît une cause que par les effets qu'elle produit, si nous n'expérimentons rien en nous de semblable, à quelles marques pouvons-nous connaître si nous avons reçu le SAINT-ESPRIT?

(*Toutes ces circonstances et ces réflexions se trouveront dans la* **Bibliothèque**, *au* **Mystère de la descente du Saint-Esprit**).

---

DESSEIN III. — Le Saint-Esprit donne à l'âme juste trois choses : la vie, le sentiment et le mouvement]. — *Factus est repentè de cœlo sonus tanquam advenientis spiritûs vehementis, et repleti sunt omnes Spiritu-Sancto* (Act. II).

On peut prendre pour dessein et pour division d'un discours ce que dit S. Thomas, dans un de ses opuscules : que le SAINT-ESPRIT donne à l'âme juste les trois choses que l'âme donne au corps, qui sont la vie, le sentiment et le mouvement. Ainsi, ce divin Esprit, que les SS. Pères appellent l'âme de notre âme, lui donne :

*Premièrement.* — La vie surnaturelle de la grâce et de la charité qui nous fait enfants de DIEU, nous donne droit à son héritage, et nous fait enfin remplir dignement les devoirs de notre état.

*Secondement.* — Le sentiment et le goût des choses de DIEU et des vérités célestes qu'il nous annonce, qui nous font avoir de l'horreur pour toutes les choses du monde, et mépriser tout ce que le monde estime, comme les plaisirs, les divertissements, les entretiens mondains, et enfin toutes les autres maximes qui ne tendent et ne nous conduisent qu'à notre perte.

*Troisièmement.* — Le mouvement vers DIEU, n'agissant que pour sa gloire, ne regardant que lui dans toutes ses actions, et le considérant comme le principe et la fin dernière de toutes choses.

(*Voir le même mystère de la venue et des effets du Saint-Esprit, au tome des* **Mystères**).

# LE MARDI DE LA PENTECOTE.

[DESSEIN I. — **La soumission aux sentiments de l'Eglise**]. — *Amen, amen dico vobis; qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliundè, ille fur est et latro* (Joan. x).

C'est de l'Eglise que JÉSUS-CHRIST nous parle aujourd'hui dans son Evangile. Car quel est, je vous prie, ce pasteur? Quelles sont ces brebis qui écoutent la voix de ce pasteur et qui fuient l'étranger qui en veut approcher? Quelle est cette porte qui donne entrée au bercail? Qu'entend-on par ces pâturages abondants et fertiles dont ce pasteur les nourrit? Enfin, que veut dire le FILS de DIEU quand il assure qu'il est lui-même la porte par où il faut entrer dans cette bergerie, et que

quiconque vient d'ailleurs, et veut trouver un autre passage, est un voleur qui n'a point d'autre dessein que de perdre et de massacrer le troupeau ?

Pour l'intelligence de cette vérité, il faut remarquer que c'est proprement par la venue du SAINT-ESPRIT qu'a commencé la naissance de l'Eglise, qui était toute renfermée dans le cénacle où les fidèles s'étaient rendus pour se disposer à le recevoir. Il descendit visiblement, comme vous savez, sur chacun d'eux, en forme de lumière et de langues de feu, ce qui éclaira leurs esprits et embrasa leurs cœurs d'une ardeur divine. A la vérité, le Fils de DIEU avait déjà appelé ses apôtres, et, par le choix qu'il avait fait de leurs personnes, il avait jeté les fondements de cette Eglise, dont il voulut que l'un d'entre eux fût le chef et le pasteur visible; mais vous n'ignorez pas que c'est le SAINT-ESPRIT qui lui a donné sa forme et sa dernière perfection, puisque ce fut alors que l'ancienne loi prit fin et que la nouvelle commença; que les Apôtres, remplis de ce divin Esprit, après avoir prêché dans Jérusalem avec un succès surprenant, partagèrent leur zèle et se dispersèrent par toutes les nations, afin d'y porter la lumière de l'Evangile, selon la prédiction des prophètes et l'ordre que le Sauveur leur en avait donné: *In omnem terram exivit sonus eorum... Euntes, prædicate Evangelium omni creaturæ.*

C'est même une vérité constante que ce grand corps, composé de tant de parties et répandu dans tous les royaumes de la terre, n'eût pu subsister si longtemps parmi tant d'ennemis qui l'ont attaqué et tant de persécutions qu'il lui a fallu soutenir, si ce même esprit de DIEU qui l'animait ne l'eût maintenu, et n'en eût réuni toutes les parties par le lien d'une même foi, qui ne fait encore aujourd'hui qu'une même Eglise, sous la conduite d'un même chef. Or, je dis, chrétienne Compagnie, que c'est le premier avantage et la première prérogative de cette Eglise, conduite par l'Esprit de vérité, avantage qui ne se trouve point hors de l'Eglise, mais aussi qui s'y trouve infailliblement: ce qui nous oblige à une parfaite soumission pour toutes les vérités qui regardent la foi.

Je veux dire, Chrétiens, que ce divin Esprit étant un Esprit de lumière et de sainteté, il communique l'une et l'autre qualité à l'Eglise, dont il a pris la conduite depuis que le Sauveur a quitté la terre. Elle seule a la vérité et la sainteté pour partage, en sorte que :

*Premièrement.* — Ses sentiments et ses décisions en matière de foi sont la voix que nous devons écouter pour être dans le bercail du Fils de DIEU.

*Secondement.* — Les règles de mœurs qu'elle nous prescrit sont le modèle auquel nous devons nous conformer pour bien vivre.

Ce sera le partage de ce discours.

(*Voyez, dans la* **Morale**, *le titre* **Eglise**, *pour le mardi de la Pentecôte, tome* III, *p.* 496).

---

[Dessein II. — Dieu promet de donner à son peuple un nouveau cœur et un nouvel esprit. — *Dabo vobis cor novum, et spiritum novum ponam in medio vestri:* Je vous donnerai un cœur tout nouveau, et je mettrai un nouvel esprit au milieu de vous (Ezech. xxvi).

C'est la promesse que Dieu fit autrefois à son peuple, dans l'ancienne loi, de lui donner un nouveau cœur et un nouvel esprit: l'un pour être le principe de ses affections et de ses désirs, et l'autre le princiqe de ses pensées et de ses desseins. Mais voici, Chrétiens, l'accomplissement de cette promesse dans la nouvelle loi ; ou plutôt voici que la nouvelle loi commence par l'accomplissement de cette promesse : je veux dire par la venue du Saint-Esprit, qui change entièrement les cœurs et les esprits de hommes, puisque, de terrestres et charnels qu'ils étaient, il en fait des hommes saints, qui portent toutes leurs pensées, leurs désirs et leurs espérances vers les biens éternels. Comme c'était là le sujet de la venue du Saint-Esprit sur la terre, c'en fut aussi le premier et le plus grand effet : car il fallait réformer l'homme, que le péché avait perverti et corrompu dès la naissance du monde. L'Esprit-Saint commence donc par rétablir ces deux principales puissances, le cœur et l'esprit, dont le dérèglement avait causé un désordre si universel. — C'est pourquoi, dans l'Ecriture, l'Esprit-Saint prend le nom d'Esprit de vérité et de lumière, comme devant changer toutes les notions et les fausses idées que nous avions auparavant. — Il vient ensuite, comme un feu, pour nous embraser d'un amour tout divin, qui nous détache des affections de la terre pour les tourner vers le souverain bien. Ou bien, si vous voulez, comme il vient apporter sur la terre une nouvelle loi, qui a mis fin à l'ancienne, afin de commencer celle de l'Evangile, il a fallu qu'il donnât aux hommes :

1°. — Un cœur nouveau ;

2°. — Un nouvel esprit pour porter les hommes à la suivre et à l'embrasser.

Ce sont les deux effets de sa venue, ce seront les deux parties de ce discours.

(*Voir l'article* **Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres**, *au second tome des* **Mystères de Notre-Seigneur**).

[DESSEIN III.— Le Saint-Esprit est un Esprit de vérité, de force et de sainteté]. — *Repleti sunt omnes Spiritu-Sancto* (Act. II).

Il est de la dernière importance de connaître quel est cet Esprit, que le Fils de DIEU nous a promis comme aux Apôtres, et quels effets il doit opérer en nous, afin de n'être pas comme ces disciples que S. Paul trouva à Ephèse, auxquels cet Apôtre ayant demandé s'ils avaient reçu le SAINT-ESPRIT, ils répondirent ingénûment qu'ils n'avaient pas même ouï dire qu'il y eût un SAINT-ESPRIT. — Or, il y a bien des chrétiens aujourd'hui qui, à la honte du christianisme, vivent dans la même ignorance, et peut-être encore plus criminelle : c'est pourquoi il est de notre devoir d'être instruits, non-seulement de ce qu'est le SAINT-ESPRIT dans l'adorable Trinité, mais, de plus, de ce qu'il est par rapport à nous, ce qu'il doit produire en nous, pourquoi il nous est envoyé, ce que nous devons faire pour le recevoir, et par où nous pouvons juger si nous l'avons reçu. — Pour cela, je veux vous faire voir que cet Esprit, dont les Apôtres reçurent les prémices et la plénitude pour eux, est, à proportion, pour nous un Esprit de vérité, un Esprit de sainteté, un Esprit de force.

*Premièrement.* — C'est un Esprit *de vérité*, parce qu'en nous remplissant de ses lumières il nous enseigne toute vérité.

*Secondement.* — C'est un Esprit *de sainteté*, parce qu'en s'unissant à nous il détruit en nous tout ce qui est opposé à la sainteté.

*Troisièmement.* — C'est un Esprit *de force*, parce qu'il nous rend capables de tout faire et de tout supporter pour DIEU, en nous inspirant une vie surnaturelle et un courage au-dessus de toutes les difficultés ; qualités du SAINT-ESPRIT qui nous sont représentées par ce feu mystérieux sous le symbole duquel il fut donné aux Apôtres. Car le feu a la vertu d'éclairer, de purifier et d'échauffer. — Ce sont justement, à notre égard, les trois propriétés de l'esprit de DIEU. — Comme esprit de vérité, il nous éclaire ; comme esprit de sainteté, il nous purifie, et comme esprit de force il nous anime. Comme esprit de vérité, il élève et perfectionne nos esprits ; comme esprit de sainteté, il réforme et change nos cœurs, et comme esprit de force il remue toutes nos puissances, par le zèle qu'il excite en nous quand il veut que nous agissions pour la gloire et les intérêts de DIEU.

(*Voyez le même Mystère, dans les* **Mystères de Notre-Seigneur**).

# LE DIMANCHE DE LA SAINTE TRINITÉ.

[DESSEIN I. — Rien ne nous donne une plus haute idée de la religion que le mystère de la sainte Trinité.] — *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ : euntes ergò, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritûs Sancti :* Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre ; c'est pourquoi allez et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit (Matth. XXVIII).

Si c'est le propre de l'homme et une des preuves de l'immortalité de nos âmes d'avoir une religion, il est vrai aussi de dire que c'est le propre de la religion d'élever l'esprit et le cœur de l'homme, en lui inspirant des sentiments dignes de la divinité, et en réglant ses mœurs sur les vérités qu'elle lui enseigne. C'est l'avantage que la religion chrétienne a sur toutes les sectes qui ont jamais été. Mais, comme le fondement de cette religion est le mystère de l'adorable Trinité des divines personnes, que c'est la foi de ce mystère qui nous fait proprement chrétiens, et que la connaissance en est indispensablement nécessaire pour être sauvé, c'est à quoi je veux uniquement m'arrêter en la célébrité de cette fête, en tâchant non de vous le développer et de vous le faire comprendre, ce qui est infiniment au-dessus des forces de notre esprit, mais seulement de vous convaincre de deux vérités qui feront tout le partage de ce discours.

*La première.* — Que rien ne nous donne de plus hauts sentiments de DIEU que l'incompréhensibilité de ce mystère : et c'est ce qui fait l'excellence de notre religion.

*La seconde.* — Que rien ne nous porte davantage à aimer et à servir ce grand DIEU que ce que la raison, soutenue des lumières de la foi, nous découvre de ce même mystère. — Comme ces deux choses sont la fin de la religion, elles feront aussi le partage de ce discours.

*Première Partie.* — Je dis que la connaissance que la foi nous donne de ce mystère, toute confuse et toute grossière qu'elle est, nous fournit une plus haute et une plus noble idée de cette divine Majesté que celle

que nous en pouvons avoir en cette vie, par tous les raisonnements et par tous les efforts de l'esprit humain. Car, quoique nous ne puissions comprendre comment un Dieu subsiste en trois personnes, et même qu'on y trouve des contrariétés apparentes que notre esprit ne saurait démêler, j'ose dire cependant que cette incompréhensibilité même est ce qui en fait mieux concevoir la grandeur : — *Premièrement* : parce que, si nous le pouvions pénétrer, et si Dieu, tout infini qu'il est, pouvait être renfermé dans la capacité de notre esprit, ce ne serait pas grand'chose ; l'enceinte n'en est pas bien vaste ni la pénétration bien profonde. Mais de savoir que tous les êtres créés, que tous les esprits bienheureux unis ensemble n'y peuvent atteindre, c'est ce qui me donne une connaissance plus noble et plus excellente. Et, pour étendre cette vérité et la mettre en son jour, il ne faut qu'en bien exposer ce que la foi, et la raison ensuite fondée sur la révélation qui nous en a été faite, nous en découvre. [Pour le bien exposer, on en trouvera plusieurs raisons dans les cinquième et sixième paragraphes d'où l'on pourra conclure que l'incompréhensibilité de ce mystère est ce qui nous fait naître une noble idée du Dieu que nous adorons]. — *Secondement* : c'est la gloire de Dieu d'être connu de ses créatures par l'aveu de leur faiblesse, parce que c'est avouer qu'on ne peut soutenir l'éclat de sa majesté, et que ce mystère, qui fait sa gloire intérieure, lui en procure une extérieure par la connaissance qu'il nous en donne, tout imparfaite qu'elle est, à laquelle rien n'est comparable. [C'est ce qu'il est aisé de prouver par la comparaison avec les peuples qui n'ont point eu connaissance de cet adorable mystère, et qui néanmoins ont jugé qu'il fallait une religion pour rendre leur culte à la Divinité qu'ils reconnaissaient]. Combien d'erreurs et combien d'opinions extravagantes, des personnes même les plus sensées, touchant la Divinité ! Si donc la gloire consiste dans la claire connaissance du mérite et de la grandeur de quelqu'un, quelle gloire Dieu pouvait-il tirer de la connaissance aussi basse que fausse de la majesté de Dieu et de ses divines perfections ? Mais, après la révélation de ce mystère, c'est alors que les hommes ont eu une véritable idée de la grandeur de Dieu, et lui ont rendu une véritable gloire ; gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ! — *Troisièmement* : C'est enfin la gloire de la religion d'avoir des mystères élevés au dessus de la raison, et qui demandent une entière soumission de notre esprit : et c'est une conduite admirable de la sagesse divine, qui a voulu sauver les hommes, de les appeler à la connaissance de la vérité par la foi plutôt que par la raison, parce que tous ne sont pas capables de former de grands raisonnements ; mais tous sont capables de croire les mystères les plus relevés et les plus sublimes, avec le secours de la grâce. Ainsi, comme les plus sages, quand ils se sont conduits par les lumières de leur raison, se sont égarés et évanouis dans leurs propres pensées, dit l'Apôtre, Dieu a trouvé bon de prendre une autre conduite, qui est d'attirer les hommes par la foi, particulièrement de ce mystère

lequel les oblige à croire des choses qui sont au-dessus de leur raison, et même qui y sont contraires en apparence.

*Seconde partie.* — Comme nous ne serons parfaitement heureux un jour que par la vue des trois personnes adorables de la Trinité, aussi nous ne serons saints en cette vie qu'en les aimant. Or, je prétends vous montrer que ce mystère même renferme les plus puissants et les plus pressants motifs de cet amour. — *Premièrement* : rien ne nous fait mieux connaître combien DIEU nous a aimés le premier, puisqu'il nous a créés à son image, et qu'il semble que ces trois divines personnes aient pris à tâche de nous imprimer les traits les plus vifs de leur ressemblance dans la nature et dans la grâce. — *Secondement* : rien ne marque mieux les bienfaits que nous avons reçus de lui que de les avoir reçus de chacune des trois personnes en particulier. — *Troisièmement* : rien ne nous découvre mieux les amabilités et les divines perfections d'un DIEU que la révélation de ce mystère.

(*Voir, dans la* **Bibliothèque,** *tome second des* **Mystères de Notre-Seigneur**).

---

[DESSEIN II. — Dans le mystère de la Sainte Trinité est compris tout ce qu'un chrétien doit croire et faire pour être sauvé]. — *Euntes ergò, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritûs-Sancti* (Matth. XXVIII).

Comme c'est par le moyen de ce mystère que nous sommes chrétiens, il y a deux choses absolument nécessaires pour remplir les devoirs d'un véritable chrétien : bien croire, bien vivre. Faute de l'un ou de l'autre, un chrétien qui a l'usage de la raison n'arrivera jamais au souverain bonheur que la religion nous promet. Or, dans le mystère de l'adorable Trinité sont compris ces deux excellents devoirs du christianisme.

*Premièrement.* — Ce mystère, comme l'Eglise l'expose et comme nous devons l'entendre, se réduit à croire : — *Premièrement*, qu'il y a un DIEU; et ensuite la foi et la raison nous apprennent quelle idée et quel sentiment on doit avoir de sa bonté, de sa justice, de sa puissance, de sa providence, ce qui comprend un bon nombre des articles de notre foi. — *Secondement*, que ce DIEU, unique en essence, subsiste en trois personnes dont l'une n'est pas l'autre; et quoique les trois, par indivis, contribuent à nous rendre saints et ensuite éternellement heureux, nous savons que, par appropriation, la création est attribuée au Père, la rédemption au Fils, la sanctification au SAINT-ESPRIT. De plus, ce que la foi nous enseigne touchant l'incarnation du Verbe et les moyens de salut que les mérites du Fils et les grâces du SAINT-ESPRIT nous procurent. — Ainsi,

ce mystère, fondement de tous les autres, contient en abrégé, ou plutôt renferme éminemment, tout ce qu'un chrétien est obligé de croire.

*Secondement.* — Il nous instruit de tout ce que nous devons faire, et de la manière dont il faut vivre pour être véritablement chrétien. Pour en être persuadés, il faut se souvenir que le mystère que nous honorons comprend deux choses que nous avons dites être les principaux objets de notre foi et de nos adorations : l'unité de l'essence de Dieu, la Trinité des personnes. Sur ce principe, il y a aussi deux choses qui doivent être le sujet de notre imitation, et la règle de ce que nous devons faire pour être de véritables fidèles. — *Premièrement* : nous devons imiter cette adorable unité par l'union de la charité chrétienne : c'est ce que le Sauveur a souhaité et demandé instamment à son Père, que les fidèles *ne soient qu'un entre eux, comme vous et moi ne sommes qu'un.* — *Secondement* : nous devons rendre notre charité parfaite en imitant cette communication féconde qui se rencontre entre les personnes divines : c'est-à-dire que, comme le Père communique au Fils sa nature et tout ce qu'il a, tout ce qu'il est, à la réserve de sa paternité qui est incommunicable, et comme le Père et le Fils se communiquent tout ce qu'ils ont de perfections qui peuvent être communiquées, de même un véritable chrétien doit faire part à ses frères, par une charité libérale, des biens qu'il a reçus de Dieu à cette condition même de les répandre sur eux.

(*Voir le même endroit de la* **Bibliothèque**).

---

[Dessein III. — A quoi nous oblige la connaissance de ce mystère]. — *Euntes ergò, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritùs-Sancti* (Matth. xxviii).

Dieu nous a révélé le mystère de l'auguste Trinité des personnes divines pour trois différents desseins : *Premièrement*, pour nous découvrir ce mystère même, qui avait été inconnu et ignoré presque universellement des hommes. — *Secondement*, pour nous montrer les bienfaits que nous en avons reçus. — *Troisièmement*, pour nous déclarer les perfections qu'il renferme en soi, et nous obliger à les imiter. — Il nous a découvert la vérité de ce mystère, pour nous obliger à le croire ; il nous a montré les bienfaits que nous en avons reçus, pour nous obliger à les reconnaître; il nous a enfin déclaré toutes ses perfections. — Or, de ces trois desseins tirons trois propositions pour notre instruction :

*Premièrement.* — Il nous a révélé la vérité de ce mystère : c'est pour-

quoi nous sommes obligés de lui faire un sacrifice de notre foi et de notre entendement.

*Secondement.* — Il nous a découvert les bienfaits que nous en recevons : et ainsi nous lui devons un sacrifice de notre mémoire, par une reconnaissance continuelle.

*Troisièmement.* — Il nous a exposé ses perfections pour l'objet de notre imitation : et par conséquent il doit exercer son empire sur notre cœur et sur notre volonté.

Ce sont les trois parties de ce discours.

(*Voyez le même endroit que nous avons marqué*).

---

[Dessein IV. — Avantages que nous retirons de ce grand mystère si caché]. — *Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritûs-Sancti* (Matth. xxviii).

Nous pouvons envisager ce mystère de la Trinité en deux manières différentes : — ou comme un mystère de ténèbres et d'obscurité, parce que l'Ecriture qui nous le révèle nous le cache en même temps, comme étant impénétrable et infiniment au-dessus de la portée de nos esprits ; — ou bien comme un mystère d'éclat et de lumière, parce que la révélation qui nous en a été faite nous fait voir clairement les richesses de la bonté et de l'amour de Dieu pour les hommes. — Mais de ce mystère d'obscurité et de lumière nous retirons deux grands avantages :

*Premièrement.* — Par son obscurité il nous fait sentir sa grandeur en ce qu'il est au-dessus de nos esprits et que, comme a dit un ancien auteur chrétien en parlant des philosophes, qui ont voulu connaître la nature de Dieu par la lumière de leur raison, ils n'en ont jamais eu une plus noble connaissance qu'en perdant toute espérance de le connaître : *majestatem* Dei *intelligendi desperatione senserunt*, dit Minutius Felix (*Octavius*).

*Secondement.* — Par ses lumières et par l'éclat que ce mystère a fait dans le monde, en l'éclairant de cette nouvelle connaissance, il nous a fait voir la bonté qu'il a eue pour nous. — L'un demande la soumission de nos esprits, l'autre exige la reconnaissance de nos cœurs.

(*Voyez le même endroit*).

[Dessein V. — Contre les athées qui nient l'existence de Dieu]. — *Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritûs-Sancti.* (Matth. xxviii).

Ce sont les paroles par lesquelles le mystère de l'auguste et adorable Trinité des personnes divines nous a été révélé : mystère qui est le fondement de toute notre religion, et que nous devons croire sans porter notre présomption jusqu'à vouloir l'approfondir, puisqu'on ne peut entreprendre de le pénétrer sans être opprimé par le poids de la gloire et de la majesté d'un Dieu : *Scrutator majestatis opprimetur à gloriâ.* (Prov. xxv). Tout ce que la foi nous apprend est que Dieu, qui est unique et qui ne peut être partagé ni multiplié dans son être, subsiste cependant en trois personnes, lesquelles ont la même nature, la même essence et le même pouvoir : de manière que, ce mystère étant hors de la portée de nos esprits, tout entendement humain doit plier sous le joug de la foi, comme parle S. Paul.

Je confesse donc, Chrétiens, après ce grand Apôtre, que Dieu, dans son éternité bienheureuse, habite une lumière inaccessible : qu'il est un abîme sans fond, un océan sans bornes ; que nul discours ne peut exprimer l'excellence et la sublimité de cet Etre souverain, et que nos entendements sont trop faibles pour soutenir l'éclat de tant de lumière. Aussi je ne cherche pas à approfondir cette question : qu'est-ce que Dieu ? le reconnaissant infiniment au-dessus de l'intelligence des hommes ; mais je m'arrête à cette vérité, qui est plus à notre portée, qu'il y a un Dieu.

Ce dessein ne vous doit pas surprendre, si vous faites réflexion sur la corruption des mœurs de ce temps et sur l'impiété de notre siècle, qui a fait voir un si grand nombre d'athées et d'impies en qui le vice a étouffé tous les sentiments de religion, et la croyance même à cet Etre souverain. Car enfin, l'impiété en est venue jusqu'à cet excès, que, bien loin de tenir secrets des sentiments si monstrueux et si détestables, on voit des hommes qui les publient. J'ose dire que, si la crainte des lois ne les arrêtait, ils en tiendraient encore des écoles publiques, comme nous l'avons malheureusement vu de nos jours. Souffrez donc que, en ce jour consacré au culte d'un Dieu en trois personnes, je m'efforce de confondre l'impiété de ceux qui non-seulement refusent de reconnaître la vérité de ce mystère, mais qui s'efforcent même d'ôter la Divinité de ce monde, et de renverser une croyance que ce Dieu a imprimée dans le fond de nos cœurs. Il n'y a rien de plus facile que de montrer que les athées et les libertins, qui en sont venus jusqu'à cet excès d'impiété d'étouffer entièrement la croyance en Dieu et tous les sentiments de religion, sont condamnés

*Premièrement.* — Au tribunal de la nature, dont ils ne veulent pas écou-

ter la voix, et où toutes les créatures publient qu'il y a un Dieu, quoique ceux-ci tâchent de faire rang à part et de refuser leur suffrage.

*Secondement.* — Au tribunal de leur conscience, qui leur fait connaître intérieurement qu'il y a un juge souverain et vengeur de leurs crimes.

*Troisièmement.*— Au tribunal de Dieu même, qui, pour leurs difficultés prétendues, n'en est pas moins leur maître, n'en observe pas moins toute leur conduite, et après avoir fait voir qu'ils sont inexcusables, se fera connaître en leur faisant sentir les longs effets de son pouvoir et de sa justice.

(*Voir, à la* **Morale**, *tome* I, *le titre* **Athée**).

# LA FÊTE DU SAINT-SACREMENT

## DITE COMMUNÉMENT FÊTE-DIEU.

[Dessein I. — De la présence réelle du corps du Sauveur dans le sacrement de l'Autel]. — *Caro mea verè est cibus, et sanguis meus verè est potus* : Ma chair est véritablement un aliment, et mon sang est véritablement un breuvage (Joan. vi).

Comme les sentiments de respect, de crainte et d'amour que nous inspire l'adorable sacrement de l'autel ne sont fondés que sur la croyance certaine que c'est le corps et le sang du Fils de Dieu qui y sont véritablement renfermés, ne trouvez pas étrange, Chrétiens, que j'entreprenne aujourd'hui de vous affermir dans cette croyance, et de vous convaincre de la présence réelle de ce corps et de ce sang, que nous y adorons tous les jours et que nous y recevons de temps en temps. J'avoue que, parlant à des fidèles qui n'ont que des sentiments orthodoxes, il serait peut-être plus à propos de supposer cette vérité comme incontestable, et de tâcher plutôt de gagner le cœur que de convaincre l'esprit. D'ailleurs, les mystères de notre religion sont si fortement établis, qu'il semble que ce soit une chose inutile d'en apporter les preuves, qui font souvent naître de nouveaux doutes, au lieu de lever et de dissiper ceux que l'on prétend détruire.

Mais comme, après l'arianisme qui a voulu ravir au Sauveur du monde

la divinité et la qualité de Fils unique du Père éternel, il est constant, Chrétiens, qu'il y a peu eu d'erreur qui ait attaqué la religion dans un point plus essentiel, ni qui ait été soutenue avec plus d'opiniâtreté, que celle qui s'est efforcée de nous ravir la réelle et véritable présence de son corps dans l'Eucharistie, l'on peut dire aussi qu'il n'y a point de vérité défendue avec plus de zèle, et où les véritables enfants de l'Eglise se doivent croire plus intéressés, qu'à maintenir le testament de leur Père ; point de dispute ni de contestation où ils aient employé des preuves plus solides et écrit plus de volumes.

Je veux joindre ma voix, toute faible qu'elle est, pour seconder le zèle qui anime tant de prédicateurs aujourd'hui, non pas tant pour étouffer les restes d'une si détestable erreur, que pour vous confirmer dans la croyance catholique sur la présence réelle du corps du Sauveur dans ce divin Sacrement. Mais, comme il serait impossible de réunir dans un seul discours les raisons et les témoignages dont on a composé tant de volumes, je me retranche dans la seule Ecriture-Sainte, dont nos adversaires semblent avoir fait leur dernier asile, forcés qu'ils sont de nous abandonner tout le reste, accablés par le poids de l'autorité des Pères, par la tradition de tous les siècles, par les décisions des conciles et par le sentiment universel de toute l'Eglise. — Comme donc ils ne veulent que l'Ecriture pour règle de leur croyance, aussi bien dans cet article que dans tous les autres qui sont contestés entre eux et nous, j'accepte aujourd'hui cette condition, et nous voilà d'accord sur les armes, et sur le juge de notre différend. Je ne leur demande qu'une seule condition : elle est trop juste pour qu'elle me soit refusée, c'est de ne prétendre pas, comme ils font dans tout le reste, détourner le sens des paroles de cette Ecriture, ou de l'expliquer à leur manière, puisque ce serait même chose de n'avoir point de juge du tout, ou d'en avoir un dont il fût permis d'expliquer tous les sentiments à son avantage et en sa faveur.

Etant donc d'accord sur ce point, je remarque que le Sauveur a parlé de cet auguste sacrement en trois différentes rencontres ;

*La première*, au chapitre VI de S. Jean, avant d'instituer ce divin mystère.

*La seconde*, dans les trois autres évangélistes lorsqu'il l'a institué.

*La troisième* enfin, par S. Paul, dans la première Epître aux Corinthiens, après l'avoir institué.

L'une contient la promesse de nous donner son Corps, l'autre l'exécution de cette promesse, et la troisième l'usage qu'on doit faire de ce même sacrement. — Ce plan, Messieurs, est absolument nécessaire à mon dessein, et je vous prie de le remarquer, parce que ce qui se tire ou ce que l'on peut inférer des endroits où il n'est point parlé exprès de l'Eu-

charistie ne peut préjudicier aux paroles claires, expresses et formelles, qui sont employées dans la promesse qu'il a faite de nous le donner, dans son institution et dans l'usage pour lequel il l'a institué. Aussi est-ce de là que j'espère tirer des preuves invincibles de cette présence réelle et ce qui sera le partage de ce discours.

(*Voyez au tome second des* **Mystères de Notre-Seigneur**, *ce qui est écrit sur ce mystère*).

---

[DESSEIN II. — La bonté, la puissance et la sagesse de Dieu dans ce Sacrement]. — *Caro mea verè est cibus ; Sanguis meus verè est potus.*

Comme DIEU est essentiellement parfait en lui-même, il donne à tous ses effets la perfection et l'achèvement que demandent la nature de ses ouvrages et la gloire de leur auteur : DEI *perfecta sunt opera* (Deut. XXXII). Le chef-d'œuvre de la bonté, de la puissance et de la sagesse de DIEU, est JÉSUS-CHRIST DIEU et homme ; mais on peut dire que le grand ouvrage de JÉSUS-CHRIST a été le sacrement de l'Eucharistie, et que c'est le chef-d'œuvre de ses trois perfections.

*Premièrement.* — De sa bonté. C'est elle seule qui l'a porté à se donner à nous dans ce divin mystère, n'y ayant été attiré ni par notre mérite ni par aucune autre considération.

*Secondement.*— Le chef-d'œuvre de sa puissance, puisqu'en aucun autre de ses ouvrages il n'a fait paraître tant et de si continuels prodiges, et qu'on peut dire, avec le prophète, qu'il en a fait l'abrégé, aussi bien que le mémorial de toutes ses merveilles.

*Troisièmement.*— C'est encore le chef-d'œuvre et la plus admirable invention de sa sagesse d'avoir trouvé le moyen de demeurer non-seulement avec nous, mais dans nous-mêmes, et de s'être mis en état d'exécuter cet admirables projet.

(*Les matériaux de ce sujet se trouveront dans le tome* II *des* **Mystères de Notre-Seigneur**).

[DESSEIN III. — Sur le sacrifice de la Messe, le mérite et le fruit que l'on en retire]. — *Hoc facite in meam commemorationem* (Luc. XXII).

Sur ces paroles est fondé le pouvoir surprenant qu'ont reçu les Apôtres d'offrir le grand sacrifice de la religion chrétienne : de sorte que, comme les paroles par lesquelles le Fils de DIEU a institué ce divin sacrement ont été effectives et opérantes pour changer la substance du pain et du vin en la substance de son corps et de son sang, ainsi ces autres paroles, *Hoc facite*, ont fait de ses apôtres autant de prêtres de la nouvelle loi, et leur ont donné le véritable pouvoir de mettre et d'offrir sur nos autels ce même corps et ce même sang, dans le sacrifice de la Messe. C'est même ce que veut dire le mot *facite*, qui, dans toutes les langues, hébraïque, grecque et latine, a la même force et la même signification. *Faites ceci* : c'est-à-dire sacrifiez comme je fais ; comme s'il leur disait : « L'amour que je vous porte m'a fait prévenir le sacrifice de la mort en m'immolant par mes propres mains; mais je ne me contente pas de cet excès de charité, je veux le renouveler par les vôtres dans tous les siècles : c'est pourquoi je vous donne le pouvoir de faire de même. » — D'où il suit que l'auguste et adorable sacrifice qui se fait tous les jours sur nos autels est le véritable et unique sacrifice de la religion chrétienne, comme étant substitué en la place du sacrifice sanglant qui ne s'est offert qu'une fois sur la Croix, et qui en effet est ici le même, offert seulement d'une manière différente, mais représentant parfaitement le premier. — C'est cette excellente idée que j'ai dessein de développer, en vous montrant : — *Premièrement,* que la Messe représente le sacrifice de la croix, ce qui nous en doit inspirer une haute idée, et nous oblige d'apporter une révérence singulière lorsque nous y assistons, — *Secondement,* elle en contient toute la vertu : ce qui nous inspirera une pareille estime des biens et des trésors infinis que nous y possédons, — *Troisièmement*, elle nous en explique le mérite et le fruit : ce qui nous oblige de nous mettre en état d'y participer, et de nous prévaloir de l'avantage inconcevable que nous en pouvons retirer. — C'est tout l'ordre et le partage de ce discours.

*Première Partie.* — Je dis que ce qui fait l'excellence du sacrifice de l'autel est qu'il est institué pour représenter celui de la croix, afin d'en retracer et d'en perpétuer le souvenir. — *Premièrement.* Il n'y a point de religion sans sacrifice, et la religion chrétienne, étant la plus sainte et la plus parfaite, n'a pas dû manquer d'une cérémonie si essentielle. — *Secondement.* Le sacrifice de la croix ne peut être le sacrifice perpétuel de la nouvelle loi. [On en trouvera les raisons bien exposées, contre les hérétiques, au cinquième paragraphe]. D'où il faut conclure que ce ne peut être que le sacrifice de l'autel, qui est cette oblation pure dont parle le prophète Malachie, laquelle est offerte en tout lieu, et qui est appelée par le prophète Daniel *Juge sacrificium*, un sacrifice perpétuel, qui se réitère tous les jours, ce qui ne peut convenir au sacrifice de la croix.— *Troisiè-*

*mement.* Le sacrifice de la Messe est tellement la représentation de celui de la croix, qu'il est tout le même sacrifice, différent seulement dans la manière dont il est offert. Cette représentation contient la chose même, au lieu que les autres images excluent d'ordinaire la réalité de ce qu'elles représentent. A quoi il faut ajouter que cette représentation consiste en ce que le corps du Sauveur, par la vertu des paroles, est mystiquement uni d'un côté, et son sang de l'autre : ce qui représente l'effusion réelle qui s'en est faite sur la croix. — D'où l'on doit juger avec quel respect, quelle componction et quels sentiments de piété on doit assister à ce divin sacrifice, etc.

*Seconde Partie.* — Comme ce sacrifice contient toute la vertu de celui de la croix et qu'il nous en applique le mérite et le fruit, il est facile de voir quel trésor le Fils de Dieu nous a laissé, quel fonds de mérite nous y pouvons puiser, quel fruit nous en pouvons espérer : car nous pouvons l'offrir pour nous et pour les autres, pour la rémission de nos péchés, pour obtenir la persévérance finale, etc. Nous y trouvons la source de toutes les grâces et une ressource dans tous nos besoins. Ainsi, quand nous assistons à ce divin sacrifice, nous pouvons bien nous adresser à ce Dieu immolé pour notre amour, lui demander avec confiance et espérer qu'il nous accordera ce qu'il jugera nécessaire pour notre salut.

*Troisième Partie*, qui est une suite de la seconde. — Avantages que ce divin sacrifice nous donne. — *Premièrement* : il nous fournit un moyen d'apaiser la colère de Dieu, que nous offensons tous les jours par de nouveaux crimes, en lui offrant le même sang qui a été versé pour nous sur la croix. — *Secondement* : nous pouvons lui rendre autant que nous avons reçu de lui, puisque nous lui offrons un Dieu qui lui est égal. — *Troisièmement* : s'il nous comble tous les jours de bienfaits, il nous donne aussi le moyen de n'être point ingrats, etc.

(*Voyez, dans la* **Bibliothèque,** *au tome* II, *le* **Mystère de l'Eucharistie**).

---

[Dessein IV. — Sur la manière dont il faut assister à ce divin Sacrifice]. — *Caro mea verè est cibus, et sanguis meus verè est potus* (Joan. vi.)

Parmi ceux qui viennent entendre la Messe, — *Premièrement*, il y en a qui n'en ont pas toute l'intelligence qu'ils en devraient avoir ; — *Secondement*, il s'en trouve plusieurs qui n'y ont pas toute la dévotion qu'il faudrait qu'ils eussent ; — *Troisièmement* enfin, on en voit une infinité

d'autres qui en déshonorent la sainteté. — Il faut instruire les premiers, porter les seconds à édifier ceux qui les voient, dans une action où l'on doit faire paraître qu'on a de la piété et de la religion, et enfin confondre les troisièmes. Ce qui doit faire les trois parties de ce discours.

*Première Partie.* — Instruire ceux qui n'ont pas toute l'intelligence qu'ils pourraient avoir de ce grand mystère. Il ne faut que bien expliquer et faire entendre la doctrine de S. Augustin sur le sacrifice où un Dieu est tout à la fois celui qui offre, celui qui est offert et celui qui est l'offrande même : *Offerens, oblatum et oblatio*. Un Dieu qui s'offre à un Dieu, voilà la vérité de la religion ; un Dieu veut bien s'offrir lui-même par nos mains, voilà l'avantage et l'utilité de la religion. Et c'est de tout cela qu'on doit être instruit pour avoir l'intelligence de ce grand mystère.

*Seconde Partie.* — Elle regarde ceux qui en assistant à la Messe n'ont pas toute la dévotion qu'ils devraient avoir. Pour l'exciter et l'animer, ils n'ont qu'à se rappeler ce grand principe, qu'il faut supposer dans tous les discours sur cette matière : que ce qui se fait sur nos autels se fait en mémoire de ce qui se passa au temps de la passion du Sauveur, que nous annonçons autant de fois que nous disons la Messe et que le peuple y assiste. — *Premièrement*, on vit Jésus-Christ chargé des péchés des hommes lorsqu'il monta au Calvaire. — *Secondement*, on y vit ce Sauveur expiant les péchés des hommes quand il fut attaché à la croix. — *Troisièmement*, on l'y vit appliquer un souverain remède aux péchés des hommes quand il répandit son sang pour eux. — Or, il est impossible qu'en repassant tout cela dans son esprit on n'ait du moins une partie des sentiments qu'on aurait éprouvés en assistant au sacrifice même de la croix.

*Troisième Partie.* — Il est aisé de confondre les impies qui déshonorent la sainteté de ce grand mystère par les immodesties, les scandales et les impiétés qu'ils y commettent. Il ne faut que leur montrer, — *Premièrement*, que les péchés qu'ils commettent s'adressent immédiatement à Jésus-Chirst, dans le lieu et dans le temps même où il s'offre pour eux à son Père. — *Secondement*, qu'ils renouvellent les circonstances les plus outrageantes de sa passion. — *Troisièmement*, qu'ils se rendent indignes de participer aux mérites et aux fruits du Sauveur, et qu'ils s'attirent par leur impiété une réprobation inévitable ; etc.

(*Voyez le même endroit que dans le précédent sujet*).

# LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[Dessein I. — Sur la fréquente communion]. — *Homo quidam fecit cœnam magnam et vocavit multos* : Un homme fit un jour un grand festin, auquel il invita plusieurs personnes (Luc. xv).

Il n'est pas bien difficile, Chrétiens, de savoir quel est cet homme et quel est ce festin : ces paroles sont trop claires pour y former la moindre contestation, et le rapport trop naturel pour les appliquer à d'autres qu'au Sauveur du monde dans l'auguste sacrement de l'autel. Le Fils de Dieu est, en effet, cet homme libéral qui fait hautement éclater sa magnificence dans ce mystère, et ce festin si somptueux n'est autre chose que celui qu'il fait de son corps et de son sang.

Ce festin est grand, chrétienne Compagnie, soit que nous considérions la qualité des mêts que l'on sert, puisqu'il n'y a rien de plus précieux que le corps et le sang d'un Dieu ; soit qu'on ait égard au nombre des conviés, puisque tous les hommes en général y sont invités ; soit enfin pour sa durée, puisqu'il continuera jusqu'à la consommation des siècles : *Homo quidam fecit cœnam magnam.* Après en avoir bien considéré l'ordre, l'appareil, la délicatesse et la somptuosité, il me semble qu'on pourrait dire de ce festin ce que l'Ecriture dit de celui que fit le roi Assuérus à tous les grands de sa cour, que c'était pour faire voir la grandeur de sa puissance et de ses richesses ; *ut ostenderet jactantiam potentiæ suæ* (Esther. i).

Ce n'a pas été cependant le seul dessein du Fils de Dieu : il a eu égard à nos besoins aussi bien qu'à sa gloire. C'est pourquoi ce festin ne se fait pas rarement, comme les autres qui n'ont pour but que le plaisir ou la magnificence : c'est un festin qui, pour être grand, n'est pas moins commun, puisque le Sauveur en fait la nourriture ordinaire de nos âmes et qu'il ne se contente pas d'y inviter plusieurs, mais qu'il le fait plusieurs fois, jusqu'à prendre pour un mépris sensible les excuses et les prétextes de ceux qui s'en dispensent, comme nous voyons dans notre évangile ; il tient pour un affront outrageant le refus qu'ils font de s'y trouver, comme n'ayant rien plus à cœur que de nous y traiter souvent. Et c'est ce qui me donne sujet de vous entretenir aujourd'hui de la fréquente communion, et des avantages que nous tirons d'un si saint exercice.

Or, pour confirmer les uns dans leur piété et tirer les autres de l'erreur, je réduis tout ce que j'ai à vous dire à deux points essentiels, compris dans l'évangile de ce jour.

*Le premier.* — Que c'est une sainte pratique et un conseil infiniment utile de communier souvent et dignement. Ne séparons jamais ces deux choses. C'est ce que veut dire le Fils de DIEU dans notre parabole, par cette invitation qu'il réitère souvent : *Misit servum suum dicere invitatis ut venirent.*

*Le second.* — Que tous les prétextes qu'on apporte ordinairement pour s'en dispenser sont vains, inutiles, et ne servent qu'à servir notre indévotion ou à fomenter le libertinage et le désordre de notre vie. C'est ce que signifie la juste colère et les menaces de ce père de famille, sur les différents prétextes qu'apportent les conviés pour s'en excuser : *Et cœperunt omnes excusare, et iratus paterfamiliâs, etc.* — C'est ce qui fera tout le partage de ce discours, dans lequel, en m'éloignant des contestations qui se sont élevées sur ce sujet, j'espère vous montrer que l'usage de ce mêts sacré ne peut être que très-saint et très-utile, et que toutes les raisons et les excuses que l'on apporte contre une si sainte pratique ne sauraient être reçues de DIEU ni des hommes de piété et de bon sens.

[*Voir au Tome* II *de la* **Bibliothèque**, *p.* 269, *le titre* **Communion**).

---

[DESSEIN II. — Notre piété nous doit porter à communier souvent]. — *Homo quidam fecit cœnam magnam et vocavit multos* (Luc. XIV).

On peut renfermer ce qu'il y a de plus important sur le sujet de la fréquente communion dans ces deux propositions :

*La première* : que la vraie piété nous porte à communier souvent.

*La seconde* : que la fréquente communion nourrit et affermit la vraie piété.

*Première partie.* — Quoiqu'on ne puisse blâmer qu'on s'abstienne quelquefois de communier par respect, selon S. Augustin, cependant la confiance et la charité sont préférables à ce respect. Il semble que ce point doit être hors de toute contestation, puisque la véritable piété nous porte à ce fréquent usage. En effet, la véritable piété peut se considérer par rapport à trois choses qui portent les chrétiens aux bonnes actions : — *Premièrement*, à l'esprit de pénitence : car le Fils de DIEU ne se comporte pas autrement aujourd'hui envers les pécheurs qu'il faisait lorsqu'il vivait sur la terre. Or, il invitait les pécheurs pénitents, il conversait avec eux, et, loin de les rebuter, il mangeait à leur table, etc. — *Secondement* : l'esprit de religion nous porte aussi à communier souvent, puisque par-là on honore DIEU, et le respect consiste à s'en approcher dignement.

— *Troisièmement* : l'esprit de la charité et de l'amour de Dieu nous y porte, parce que cet amour tend à l'union la plus étroite.

*Seconde Partie.* — Afin d'affermir la véritable piété, trois choses sont nécessaires : — *Premièrement*, il faut un engagement qui nous y porte. — *Secondement*, il faut un motif. — *Troisièmement*, il faut un moyen. — Or, ces trois choses se trouvent dans l'usage fréquent de la Communion.

(*Voir le même endroit*).

---

[Dessein III. — Grandeur et magnificence de ce festin]. — *Homo quidam fecit cœnam magnam*, etc. (Luc. xiv).

On peut dire que le festin dont parle aujourd'hui le Sauveur est véritablement grand : — *Premièrement*, par rapport à celui qui l'a préparé et qui nous y invite. — *Secondement*, par la multitude des conviés, *vocavit multos.* — *Troisièmement*, à raison des mêts qu'on y sert, qui sont le corps et le sang d'un Dieu.

Le malheur de ceux qui s'en excusent : *Amen dico vobis*, *nemo virorum illorum gustabit cœnam meam.*

(*Recourir au même endroit marqué plus haut*).

# LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

---

[Dessein I. — Grandeur de la miséricorde de Dieu]. — *Quis ex vobis homo qui habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta-novem et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam?* Le bon pasteur s'en va chercher sa brebis égarée, et il ne se donne point de repos qu'il ne l'ait rencontrée (Luc. xv).

Le Sauveur de nos âmes nous fait, dans cet évangile, une peinture animée de son zèle miséricordieux, empressé et infatigable, pour le salut des pécheurs, sous la forme d'un pasteur, qui laisse quatre-vingt-dix-neuf brebis dans son bercail pour aller chercher la centième qui s'est égarée dans le désert. Il va, il vient, il court, et le jour et la nuit ; il élève la voix, il appelle ; en un mot, il ne peut avoir de repos qu'il ne l'ait rencontrée; et faisant paraître sa satisfaction au-dehors, il convie ses amis et ses voisins et leur dit : « Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé ma brebis que je croyais perdue. »

Jésus-Christ tint ce discours pour se justifier dans l'esprit des pharisiens, qui murmuraient de ce qu'ils le voyaient environné d'un grand nombre de pécheurs et de publicains, qu'il recevait avec douceur et miséricorde : *Erant appropinquantes ad Jesum publicani et peccatores, ut audirent illum: et murmurabant pharisæi* (Ibid.).

Au lieu de cet étonnement et de ces murmures des scribes et des pharisiens, admirons et bénissons l'amour infini et le zèle incompréhensible de Jésus pour les pécheurs, qui nous est représenté dans le soin charitable de ce pasteur pour sa brebis égarée.

Pour porter tous les hommes, et particulièrement les grands pécheurs, à avoir recours à la miséricorde du Seigneur, j'ai dessein de vous en faire concevoir la grandeur, quoiqu'elle soit sans bornes et infiniment plus grande que n'est la malice des hommes, et que nos misères qui en sont l'objet. C'est pourquoi je ne puis, ce me semble, vous en donner une plus juste idée que de vous en faire voir les dimensions, comme S. Paul fait de la charité divine ; ou, s'il y a quelque différence, c'est notre esprit qui l'y met et qui lui donne ce nom, en tant que cette bonté et cette charité infinie a compassion de nos misères et nous accorde le pardon de nos crimes. — Les dimensions donc de cette charité miséricordieuse sont marquées dans ces paroles de S. Paul : *Ut possitis comprehendere quæ sit latitudo et longitudo, et sublimitas et profundum.* (Ephes. III). C'est ce qui fera le partage de ce discours, et nous inspirera, je m'assure, de hauts sentiments de reconnaissance et de crainte d'abuser de cette miséricorde, et de lasser enfin la patience de Dieu.

*La première* dimension est sa largeur et son étendue. — Elle s'étend à tous les péchés imaginables, qu'elle pardonne, et à tous les pécheurs, qu'elle est toujours prête à recevoir quand ils y ont recours dans le dessein de quitter leurs désordres. Considérez combien de péchés se sont commis et se commettent tous les jours dans le monde, de combien d'espèces, quel en est le nombre et l'énormité : la miséricorde de Dieu s'étend sur tout cela et ne s'épuise point. A combien de pécheurs a-t-il fait miséricorde ! et ne nous assure-t-il pas lui-même qu'il est toujours disposé à la faire quand avec un cœur contrit et humilié, ils auront recours à lui? Il les va chercher lui-même au milieu de leurs désordres ; il les rappelle de leurs égarements, les reçoit, pour ainsi dire, à bras ouverts. Le prophète royal a bien raison de dire que la terre est pleine de la miséricorde du Seigneur, et l'Eglise d'ajouter que de faire miséricorde c'est son propre caractère et sa nature même. Il n'y a qu'un Dieu, en effet qui ait à l'égard des pécheurs une patience qu'aucun maître n'a envers ses serviteurs, et qu'aucun père envers ses enfants n'aurait jamais.

*La seconde* dimension de cette divine miséricorde est sa longueur, qui n'est autre que cette longue patience que l'Ecriture loue si souvent, et

qui n'a point de pareille. Il attend des trente et quarante ans des pécheurs endurcis, rebelles à toutes ses grâces, les plus indignes de les recevoir ; il ne se rebute point de les solliciter et de les attendre souvent jusqu'à une extrême vieillesse, les laissant violer impunément ses lois et blasphémer son saint nom, ne les abandonnant jamais tellement qu'il ne leur laisse toujours des grâces de ressource et des moyens de salut. — Quelle miséricorde ! mais combien ceux-là en sont-ils indignes qui continuent de l'offenser sous ce prétexte, et qui, dans la vue que Dieu les a soufferts dans leurs désordres jusqu'à présent, y veulent persévérer jusqu'à la fin parce que Dieu n'a point fixé d'autre terme à sa miséricorde que le temps de cette vie ! c'est pourquoi ils espèrent obtenir leur pardon, quand même ils auraient vécu des siècles entiers dans les crimes les plus abominables.

*Troisièmement.* Pour mesurer la miséricorde de Dieu selon sa hauteur, il faut considérer le motif qui le porte à avoir compassion des pécheurs, et à exercer sa miséricorde envers ceux qui en sont quelquefois les plus indignes. C'est ce qui la relève au-dessus de celle des hommes, de n'y être porté que par sa propre bonté, sans aucun intérêt et sans que les pécheurs, de leur part, aient aucun mérite qui puisse attirer ses favorables regards, au contraire, lorsqu'ils ont mérité les plus rudes coups de sa colère et de sa vengeance. Cependant il les recherche avec autant d'empressement que s'il avait besoin d'eux; il se réconcilie avec eux; fléchi par une larme et par un soupir, il leur rend son amitié, et les rétablit dans tous les droits dont ils étaient déchus. — Reconnaissons cette bonté charmante ; avouons notre indignité ; protestons que nous serons reconnaissants pendant toute l'éternité. *Misericordias Domini in æternum cantabo* (Ps. LXXXVIII)

*Quatrièmement.* — Nous pouvons reconnaître une espèce de profondeur dans la miséricorde de Dieu par la comparaison que nous en pouvons faire avec la miséricorde des hommes, laquelle est ordinairement superficielle et n'a point de fond ; elle se contente de paroles et en vient rarement aux effets. La plus parfaite est celle qui joint aux paroles de bons offices, et un secours considérable dans une pressante nécessité. Telle est la miséricorde de Dieu, qui est profonde en ce sens : de manière qu'on peut l'appeler, avec l'Apôtre, le Père des miséricordes et de toute consolation : *Pater misericordiarum et* Deus *totius consolationis.* Il ne s'est pas contenté de paroles, il en est venu aux effets les plus surprenants : il s'est fait homme pour nous délivrer de nos misères ; il a offert tous les travaux de sa vie et les souffrances de sa mort pour obtenir le pardon de nos crimes et nous mettre en possession d'un bonheur éternel, etc. Ne devons-nous pas donc mettre notre confiance en cette divine miséricorde ? Mais donnons-nous de garde d'en abuser par une téméraire présomption ; etc

(*Voir la* **Bibliothèque,** *au titre* **Miséricorde,** *tome* VI, *p.* 228).

[DESSEIN II. — Sur l'abus des miséricordes de Dieu]. — *Ità, dico vobis, gaudium erit coràm angelis* DEI *super uno peccatore pœnitentiam agente* (Luc. v).

C'est pour nous, Chrétiens, un grand et puissant motif de consolation de penser à la grandeur de la miséricorde de DIEU. C'est la chose du monde qui nous doit donner le plus d'admiration, de comparer notre indignité et notre néant avec cette souveraine Majesté offensée par nos crimes. C'est ce qui nous doit le plus vivement toucher de voir que, nonobstant tant d'ingratitudes, DIEU ne laisse pas de nous aimer en quelque façon jusqu'à l'excès. — Je ne puis cependant vous dissimuler, Chrétiens, que c'est un écueil où échouent une infinité de gens tous les jours, et qu'il n'est point de danger pareil à celui auquel on s'expose lorsque, dans la considération de cet océan infini des miséricordes divines, on s'y confie par une présomption téméraire pour continuer, sous ce prétexte, dans ses désordres.

Cette considération néanmoins, Chrétiens, ne m'empêchera pas de vous présenter les richesses infinies de cette miséricorde, comme parle l'Apôtre ; mais ce sera avec les précautions nécessaires, afin que nous n'en abusions pas, l'abus des choses les plus salutaires étant ordinairement le plus dangereux. Pour cela, je vous en ferai remarquer principalement trois effets, également capables de gagner nos cœurs et de frapper nos esprits :

*Le premier* est l'ardeur et l'empressement avec lequel ce DIEU de bonté vient chercher les pécheurs jusque dans l'abîme de leurs crimes; mais ardeur et empressement qui se changent en indifférence et froideur quand, pour l'offenser plus impunément, les pécheurs abusent de sa bonté par une confiance présomptueuse.

*Le second* est la patience invincible à les souffrir, à attendre leur retour; mais patience qui se lasse quand on s'obstine à persévérer dans le péché par une vaine confiance en sa miséricorde.

*Le troisième* est la douceur et la facilité avec laquelle il reçoit les pécheurs lorsqu'ils se convertissent et qu'ils retournent à lui de tout leur cœur ; mais douceur et facilité accompagnées d'une rigueur inflexible, inexorable, pour ceux qui l'offensent sous un vain espoir d'en obtenir aisément le pardon.

Voilà, chrétienne Compagnie, trois considérations bien capables, d'un côté, de ranimer l'espérance des pécheurs qui veulent se convertir; mais, d'un autre côté, bien propres à effrayer ceux qui présument de la miséricorde de DIEU, et qui, sous ce prétexte téméraire, persévèrent dans leur péché. Ce sera le partage de ce discours.

(*Voir le même endroit marqué pour le précédent sujet*).

[DESSEIN III. — Le désir qu'a Dieu du salut des pécheurs]. — *Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram.* Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue (Luc. xv).

L'Evangile de ce jour, Chrétiens, semble avoir compris toutes les marques de la bonté et de la miséricorde dont le Sauveur du monde a usé envers les pécheurs. On y voit le soin qu'il s'est donné de les venir rechercher, jusqu'à souffrir les reproches des pharisiens, scandalisés de le voir converser avec les publicains : *Murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes quia hic peccatores recipit* (Luc. xv, 2). On y remarque le plaisir et la joie qu'il reçoit de la pénitence et de la conversion de ces mêmes pécheurs, jusqu'à vouloir que tout le ciel y prenne part : *Ità, dico vobis, gaudium erit super uno peccatore pœnitentiam agente.* Il regarde une âme qui s'est détournée des voies de DIEU comme un charitable pasteur regarde une brebis égarée, qu'il va chercher après avoir quitté le troupeau, et qu'il charge ensuite sur ses épaules pour la ramener au bercail. Enfin, il témoigne que nos âmes lui sont aussi chères que l'est une drachme perdue, qui faisait toute la richesse d'une pauvre femme, laquelle met tout en œuvre et n'épargne ni peine ni soins pour la recouvrer : de manière que, sitôt qu'elle en est venue à bout, elle fait éclater sa joie et veut que tout le voisinage lui en fasse des conjouissances : *Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram.*

C'est par toutes ces similitudes, Chrétiens, et par tous ces témoignages, que le Fils de DIEU nous veut faire entendre l'estime qu'il fait de notre âme et ce qu'elle lui a coûté, puisqu'il n'a rien épargné pour la sauver, qu'il l'a rachetée au prix de son sang, qu'il n'est venu sur la terre que pour lui montrer la voie du salut ; et qu'il n'a uniquement, enfin, employé sa vie, sa mort, ses souffrances et ses travaux, que pour la gagner et pour l'attacher à son service.

Oui, chrétienne Compagnie, notre âme est comme le bien et le trésor de DIEU : sa perte l'affligerait infiniment, s'il était capable d'affliction, et le salut de cet âme fait en quelque manière sa joie et son bonheur. Ne pouvons-nous pas tirer de-là de puissants motifs pour nous porter à coopérer aux soins si charitables de ce bon Pasteur, et à répondre à ses recherches et à ses aimables poursuites

*Premièrement.* — En nous formant une juste idée du prix et de la valeur de cette âme.

*Secondement.* — En examinant bien à quoi cette âme si noble et si précieuse doit être employée : savoir, à acquérir le souverain bonheur, pour lequel elle est faite. D'où il sera aisé de voir le peu de soin qu'en prennent la plupart des hommes, qui ne pensent à rien moins qu'à la sauver, à la garantir d'un malheur éternel. Ce sera tout le partage de ce discours.

(*Voir, à la* **Morale**, *tome* I, *p.* 155, *le titre* **Ame**, *et aussi les titres* **Miséricorde** *et* **Pénitence**, *aussi à la* **Morale**).

# QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[DESSEIN I. — De l'inutilité de nos actions en elles-mêmes]. — *Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus.* Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre (Luc. v).

C'est en vain, Chrétiens, que les Apôtres travaillent en l'absence du Fils de DIEU, comme ils s'en plaignent dans l'Evangile de ce jour. Ils ont beau jeter leurs filets, employer leurs soins et leur industrie ; ils peinent beaucoup, ils se donnent bien des mouvements, et n'en tirent aucun fruit : *Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus.* Mais le Sauveur n'a pas plus tôt paru que leur pêche est heureuse ; les deux barques, qu'ils chargent d'une multitude de toutes sortes de poissons, sont en danger d'enfoncer sous le poids ; et eux-mêmes, dans la suprise d'une aventure si agréable, ne sachant que penser d'un changement si inespéré, prirent le parti qu'il fallait prendre en cette rencontre : Pierre, le plus fervent de tous, se jeta aux pieds de son Maître, et les autres qu l'accompagnaient, quittant en même temps leurs barques et leurs filets se mirent à la suite de celui que le bonheur suivait partout : *At illi, relictis omnibus, secuti sunt eum.*

Voilà, Chrétiens, bien des mystères à développer ; voilà un grand fonds de réflexions et d'instructions importantes. Cependant je les réduis toutes à une seule : le moyen de travailler utilement pour le ciel, et de ne pas perdre le fruit et le mérite de nos actions, faute d'y apporter les conditions nécessaires pour les rendre fructueuses, dignes d'une éternité de récompense, ou, comme parle un S. Père, capables de produire des biens infinis : *Prægnantes bonorum æternorum.* C'est de quoi la plupart des hommes sont frustrés. Souvent ils travaillent beaucoup et ne prennent rien ; ils s'imaginent avoir fait un grand amas de mérites, mais à la mort ils se trouvent les mains vides, parce qu'ils n'ont pas travaillé avec DIEU ni pour DIEU. — *Premièrement* : On ne travaille pas avec DIEU quand on n'est pas en état de grâce : car c'est la grâce qui nous le rend présent, et qui vivifie toutes nos actions, en les rendant, selon l'Apôtre, dignes d'un poids de gloire ; autrement, l'Evangile dit que c'est travailler durant le temps de la nuit, c'est-à-dire dans l'état du péché, pendant lequel on ne mérite rien pour le ciel : *Per totam noctem laborantes nihil cepimus.* —

*Secondement* : On ne les fait pas pour DIEU, à l'exemple de S. Pierre dans notre même évangile : *In verbo tuo laxabo rete* : J'obéirai, Seigneur, à vos ordres, je ferai ce que vous souhaitez de moi, et n'agirai que pour vous plaire.

Voici donc, Chrétiens, la grande et importante instruction que le Fils de DIEU nous fait aujourd'hui, et le moyen admirable qu'il nous apprend d'acquérir sans nouveaux frais des biens, des trésors immenses de mérites, et d'éviter le malheur si ordinaire de la plupart des hommes, qui est de travailler beaucoup, mais sans fruit.

*Premièrement.* — Il faut travailler avec DIEU, c'est-à-dire être dans la grâce, qui fait que nos actions lui sont agréables.

*Secondement.* — Il faut travailler pour DIEU par une pure et une sincère intention de lui plaire et de faire sa volonté. — C'est ce que nous expliquerons dans la suite de ce discours.

(*Voir, à la* **Morale,** *le titre* **Oisiveté,** *tome* VII, p. 689).

---

[DESSEIN II. — De la confiance en Dieu]. — *Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus : in verbo autem tuo laxabo rete* (Luc. XV).

Jamais S. Pierre ni les autres apôtres ne firent une pêche plus heureuse que lorsqu'ils obéirent à la voix du Fils de DIEU. Il leur ordonna de jeter leurs filets de l'autre côté de la barque où ils étaient, c'est-à-dire que le Sauveur fit qu'ils gagnèrent plus en un moment qu'ils n'avaient fait par tous les travaux de la nuit. — En effet, vous aviez bien sué, bien peiné, et après tout cela vous n'aviez rien pris, parce que vous aviez travaillé sans lui : *per totam noctem laborantes, nihil cepimus* ; mais vous n'avez pas plus tôt pris confiance en sa parole et en son secours que les poissons viennent en foule se prendre dans vos filets, et en telle quantité que vos filets mêmes sont en danger de se rompre, en sorte qu'on n'a plus de peine qu'à recueillir la multitude de poissons dont votre barque est remplie. — C'est, Chrétiens, l'effet et les heureux succès de la confiance en DIEU, qui avance plus nos affaires en un moment que tous nos soins et nos travaux n'avaient fait en toute notre vie. Mais, avouons, Chrétiens, qu'il n'est pas si facile d'avoir cette ferme confiance au point où le Fils de DIEU la demande, pour renouveler ce miracle de notre évangile, puisque S. Pierre lui-même et les autres Apôtres en ont manqué en tant d'autres occasions, et après tant de miracles qu'ils avaient devant

les yeux. C'est cependant à cette vertu si noble et si nécessaire que j'ai dessein aujourd'hui de porter ceux qui m'écoutent, en faisant voir :

*Premièrement.* — Que, sans le secours de DIEU, quelque soin que nous prenions, jamais nous ne réussirons dans nos affaires, que le moindre accident renversera.

*Secondement.* — Qu'avec le secours et la protection du ciel, en qui nous avons mis notre confiance, il fera réussir à notre avantage tout ce que nous entreprendrons pour sa gloire et pour nous conformer à sa volonté dans l'état où il nous a mis. C'est ce que nous voyons dans l'Evangile de ce jour, où il récompense la confiance de S. Pierre par une multitude de poissons qui viennent se rendre dans ses filets ; et de l'autre côté le rassure dans la crainte qui le saisit en se voyant si indigne d'un tel secours : *Noli timere, ex hoc jàm homines eris capiens.* — Voilà les deux avantages qui reviennent à ceux qui, se défiant de leur industrie et de leur travail, mettent toute leur confiance en la protection et la providence de DIEU.

(*Voir le titre* **Confiance en Dieu**).

---

[DESSEIN III. — La manière d'annoncer et d'entendre la parole de Dieu]. — *Cum turbæ irruerent in* JESUM *ut audirent verbum* DEI etc. (Luc. V, 1).

L'Evangile de ce jour nous apprend que le Fils de DIEU, qui était venu sur la terre pour instruire tous les hommes et leur apprendre une doctrine toute nouvelle, prend toutes les occasions d'exercer le ministère de la prédication pour lequel il était envoyé, et par lequel il voulait que les peuples fussent instruits. Comme sa voix ne pouvait pas se faire entendre dans tous les lieux ni à tous les hommes en particulier, il associa à ce saint emploi les Apôtres, qui furent les premiers prédicateurs de la loi, et annoncèrent les premiers son Evangile. Or, ces apôtres, ces prédicateurs, sont ici représentés sous le nom et sous l'emploi de pêcheurs, qui, jetant leurs filets par l'ordre de ce divin Maître, prirent cette multitude de poissons qui nous est dépeinte pour signifier le grand fruit que peut faire la parole de DIEU quand elle est bien administrée, dans les circonstances et avec les conditions nécessaires. — Mais, sans nous étendre sur l'excellence, le pouvoir et la force de cette divine parole, je remarque seulement que l'Evangile de ce jour nous apprend :

1°. — Dans le Fils de DIEU, qui prend occasion de l'annoncer lui-même le premier, la véritable manière de l'annoncer.

2°. — Dans les peuples qui accourent de toutes parts pour l'écouter, la manière dont il faut l'entendre pour en retirer le fruit qu'elle est capable de produire.

3°. — Dans cette pêche miraculeuse que firent les Apôtres, le grand effet pour la conversion des pécheurs, et l'instruction des nations entières : *Concluserunt piscium multitudinem copiosam.*

*Première partie.* — Le devoir du prédicateur. Le Fils de DIEU nous l'apprend : — 1°. C'est de ne s'ingérer point dans cet emploi sans une mission particulière, comme lui-même s'y est employé par les ordres de son Père, ainsi qu'il le déclare en plusieurs endroits de l'Evangile. — 2°. En prêchant cette parole dans la barque de S. Pierre : ce qui nous marque que ce n'est que dans la véritable Eglise que l'on annonce la véritable parole de DIEU. — 3°. Il la prêche à une troupe de peuple, sans acception de personnes ni de conditions, ne cherchant dans cet emploi ni l'éclat ni la qualité des auditeurs, mais s'adressant à ceux qui sont les plus capables d'en profiter : *pauperes evangelizantur.*

*Seconde partie.* — Pour les auditeurs, nous apprenons dans ce même évangile la manière d'écouter cette divine parole. — *Premièrement* : c'est d'y venir avec empressement et avec grand désir d'en profiter : *Cùm turbæ irruerent in* JESUM *ut audirent verbum* DEI. — *Secondement* : d'y apporter toute l'attention nécessaire, comme firent ces peuples lorsque le Sauveur leur parlait de la barque où il s'était mis pour éviter la foule, qui l'écoutait attentivement sur le rivage. — *Troisièmement* : on apprend le fruit qu'on peut tirer de la même parole, lequel est marqué dans les Apôtres mêmes, qui étaient alors ses premiers auditeurs : car S. Pierre, tout le premier, s'alla jeter aux pieds du Fils de DIEU, s'accusant d'être un véritable pécheur : *Recede à me*, *quia homo peccator sum ;* et les autres quittèrent leur barque et leurs filets pour suivre le Fils de DIEU et s'attacher entièrement à son service.

*Troisième partie.* — La pêche miraculeuse que firent les Apôtres. On ne peut douter qu'elle ne nous représente non-seulement la multitude des pécheurs, mais encore des nations entières d'idolâtres qui ont été converties et appelées à la foi par la force et la vertu de cette divine parole. Elle a encore aujourd'hui la même force sur le cœur des pécheurs, quand elle est administrée comme il faut, et qu'on apporte les mêmes dispositions pour en profiter.

(*Voir*, *à la* **Morale**, *le titre* **Parole de Dieu**).

# CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[DESSEIN I.— L'obligation de faire de bonnes œuvres]. — *Nisi abundaverit justitia vestra plusquàm scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum:* Si votre justice n'est plus pleine et plus parfaite que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel (Matth. v)

Il y a deux choses qui sont d'une nécessité également indispensable à un chrétien, et sans lesquelles inutilement il prétend aux avantages de ce glorieux nom, et à la récompense promise à ceux qui en rempliront les devoirs : la Foi et la loi ; la croyance de tous les mystères de notre religion, et la pratique des bonnes œuvres qu'elle prescrit. — Voilà quels sont les deux fondements du christianisme et l'abrégé de tout l'Evangile. — Pour ce qui regarde la foi et les mystères de la religion, nous en avons déjà parlé dans les discours précédents ; et s'il reste quelque chose dont nous devions être plus pleinement instruits, nous aurons assez d'occasions de le faire durant le cours de cette année. Pour ce qui est de la pratique des bonnes œuvres, dont la nécessité n'est pas moins indispensable, le Sauveur semble nous en instruire dans l'Evangile de ce jour, où il déclare nettement à ses disciples, et en leur personne à tous les chrétiens, que, si leur justice n'est plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, lesquels cependant passaient pour les plus réguliers et les plus grands observateurs de la loi, ils n'auront jamais de part à son royaume : *Nisi abundaverit justitia vestra plusquàm scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum.*

Parole terrible, chrétienne Compagnie ! particulièrement en ce siècle, auquel il semble qu'à mesure que la foi s'est répandue par tout le monde, la charité se soit refroidie dans tous les cœurs, comme parle l'Evangile ; et que, au lieu que les chrétiens devraient marquer leur foi par leurs actions, leurs actions au contraire montrent qu'ils n'ont presque plus de foi. Or, comme ces deux devoirs que DIEU exige d'un chrétien ne se peuvent séparer, je veux aujourd'hui vous représenter :

*Premièrement.* — L'obligation pour tout chrétien de faire de bonnes actions : ce sera le sujet de mon premier point.

*Secondement.* — Je tâcherai de vous faire voir qu'il n'y a point de

chrétien, en quelque état et de quelque condition qu'il soit, qui ne puisse s'acquitter de cette obligation.

(*Voir*, *à la* **Morale**, *le titre* **Œuvres**, *tome* VI, *p*. 651).

---

[Dessein II. — Sur la colère]. — *Ego dico vobis quia omnis qui irascitur fratri suo reus erit judicio* (Matth. v).

*Premièrement.* — Quoique cette passion soit donnée à l'homme pour réprimer l'injustice, il n'y en a point, d'ordinaire, de plus injuste dans son principe et dans sa conduite, puisqu'elle s'emporte pour les plus légers sujets.

*Secondement.* — Quoiqu'elle nous doive porter et exciter aux héroïques vertus, elle est sujette aux plus grands et aux plus blâmables excès, si on ne la règle et si on s'y laisse emporter.

*Troisièmement.* — Quoiqu'elle soit nécessaire pour les plus grandes et les plus saintes actions, cependant elle gâte les meilleures et en empêche le succès.

(*Voir*, *à la* **Morale**, *le titre* **Colère**).

---

[Dessein III. — Sur la réconciliation avec ses ennemis]. — *Si offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversùm te, relinque ibì munus tuum ante altare, et vade priùs reconciliari fratri tuo* ; *et tunc veniens offeres munus tuum* (Matth. v).

En sacrifiant à Dieu ses ressentiments et en renonçant à la vengeance, on fait à Dieu l'un des plus grands et des plus agréables sacrifices que l'on puisse faire, et qui a du rapport aux sacrifices en usage dans l'ancienne loi.

*Le premier* était l'holocauste, où la victime devait être entièrement consumée. C'est ce qui a lieu dans le sacrifice que l'on fait à Dieu de sa vengeance. Qu'on nous ait ravi l'honneur, les biens, notre réputation, et qu'on nous ait mis en état de perdre bientôt la vie même, dès-lors que nous sommes dans la disposition de cœur de tout pardonner, et de n'en

tirer jamais aucune vengeance, il ne nous reste plus rien à offrir à DIEU : c'est un sacrifice entier, il ne reste plus rien de la victime.

*Le second* était un sacrifice de Propitiation, appelé communément sacrifice pour le péché, *Sacrificium pro peccato.* Celui qu'on fait de sa vengeance peut justement être appelé de ce nom, puisque, sans accorder à nos ennemis le pardon des injures que nous en avons reçues, nous n'obtiendrons jamais nous-mêmes de DIEU le pardon de nos crimes, et que tout au contraire, en pardonnant de cœur, il n'y en a point de si grands et en si grand nombre dont nous ne devions espérer la rémission. [Cela, sans doute, ouvre un beau champ à l'orateur].

*Le troisième* était un sacrifice qu'on appelle d'honneur : *Sacrificium in honorem.* Non pas que tout vrai sacrifice n'ait toujours été essentiellement destiné à honorer DIEU, mais parce qu'on veut distinguer par-là du sacrifice de propitiation tout le reste des sacrifices différents de l'holocauste, dans lesquels une partie de la victime était réservée pour l'usage soit des ministres de l'autel, soit des personnes au nom desquelles était offert le sacrifice. Or, quoiqu'il soit vrai qu'en pardonnant les injures, et en aimant ceux dont on les a reçues, on fasse au Seigneur le sacrifice le plus entier qu'on lui puisse faire, singulièrement de ce qui fait le plus de peine en cette manière, qui est, comme on sait, ce qui s'appelle le point d'honneur, cela n'empêche pas néanmoins que le fidèle qui fait comme les frais de cette offrande généreuse n'ait sa part, que DIEU lui réserve, de cet honneur même qu'il immole avec une affection si pleine, ou plutôt qu'il ne recueille de son action un autre honneur infiniment plus doux et plus noble, qui lui naît comme des cendres du premier. — Ainsi, ce pardon, cet amour, est infiniment honorable à DIEU et à l'homme : à DIEU, par les raisons qu'on a pu voir déjà dans la première partie, puisqu'on ne reconnaît jamais mieux sa suprême grandeur et sa souveraine autorité qu'en lui obéissant dans un point si difficile à l'homme, car jamais nous ne pouvons rien faire de plus grand ni de plus héroïque, et par conséquent acquérir nous-mêmes plus d'honneur et devant DIEU et au jugement même des plus sages. Nous pouvons encore dire à tout fidèle qui se surmonte de cette façon, et cela par rapport à la paix céleste et à la noble satisfaction qui coule de ce sacrifice, ce que l'ESPRIT-SAINT dit, dans l'Ecriture, des observateurs exacts de la loi qui venaient, dans les temps réglés, présenter par les mains des prêtres leurs sacrifices dans le temple : *Et epulaberis in omnibus bonis quæ Dominus* DEUS *tuus dederit tibi* (Deut. XXVI, 11).

(*Voir, à la* **Morale**, *les titres* **Amour des ennemis**, *tome* 1, p. 375, *et* **Vengeance**, *tome* VIII).

# SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[DESSEIN 1. — **De la confiance en Dieu pour les choses temporelles**]. — *Misereor super turbam, quia triduo jàm sustinent me, nec habent quid manducent:* J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, et ils n'ont rien à manger (Marci VIII).

Quelque surprenant que soit le miracle rapporté dans l'évangile de ce jour, où le Fils de DIEU nourrit près de quatre mille hommes avec sept pains et quelques petits poissons, ce n'est pourtant, au sentiment de S. Augustin, que ce que nous voyons sans étonnement, et peut-être sans réflexion, toutes les années ; quelques grains de semence qu'on jette en terre se multiplient de telle sorte qu'ils suffisent à la nourriture de tous les hommes, par une vertu, que DIEU leur a donnée depuis le commencement des siècles, de produire et de fournir ce qui est nécessaire pour nous faire subsister. — C'est, Chrétiens, ce qui doit nous faire réfléchir sur les ressources de la Providence, afin d'animer la confiance que nous devons avoir en elle dans tous nos besoins. Bien qu'elle ait pourvu abondamment aux nécessités générales, il ne se peut faire néanmoins qu'à l'égard de quelques particuliers les choses les plus nécessaires ne viennent quelquefois à manquer, et même il arrive souvent que tout le secours des hommes n'est pas capable de les soulager ou de les défendre, comme il arrive à cette multitude de peuple qui, ayant suivi le Sauveur dans un désert, commençait à souffrir de grandes incommodités : ce qui donna de la compassion au Fils de DIEU, et l'obligea d'y pourvoir par ce miracle fameux de la multiplication des pains, pour nous apprendre qu'il ne peut ni oublier ni abandonner ceux qui ont mis leur confiance en sa bonté.

Il est vrai que, comme il a pour but et pour fin principale le salut de notre âme, son soin s'étend principalement sur cette partie la plus considérable de l'homme ; elle est l'objet de ses soins les plus empressés aussi bien que de ses plus tendres affections. Mais, comme les hommes en sont assez convaincus, et que le défaut de confiance est rare pour ce qui regarde les biens du ciel, qu'il y en a même un assez grand nombre qui pèchent en ce point par une trop grande présomption, et au contraire très-peu qui se confient parfaitement en DIEU dans les nécessités de cette vie, c'est à cette confiance, qu'on peut appeler temporelle, que je veux

tâcher de vous porter aujourd'hui par la considération du soin que Dieu prend des justes.

Or, Chrétiens, pour vous porter à cette confiance, qui n'est autre chose qu'une espérance en Dieu ferme et solide, et qui est une vertu presque inconnue aujourd'hui parmi les chrétiens, quoiqu'elle soit celle dont nous avons le plus besoin, je remarque que l'homme, ensuite du néant dont il est sorti, a particulièrement deux choses qui sont attachées à sa condition, l'indigence d'une part, qui lui fait mendier le secours de toutes les créatures ; et de l'autre la faiblesse, qui lui fait rechercher partout de la protection et de l'appui. Aussi la Providence se fait-elle sentir par ces deux endroits à ceux qui se confient en elle : ce qui nous oblige d'y avoir recours en toutes les nécessités qui viennent de l'un et de l'autre côté.

*Le premier* est que la Providence a un soin tout particulier de tout ce qui nous regarde, en pourvoyant par une amoureuse bonté à tous nos besoins.

*Le second* est qu'elle nous défend et nous protége contre tout ce qui nous pourrait nuire, soit injustice et violence des hommes, soit accidents imprévus qui pourraient survenir : c'est ce que le Fils de Dieu fait à l'égard de cette multitude de peuple qui l'a suivi, et ce qui fera les deux parties de ce discours.

(*Voir, à la* **Morale**, *le titre* **Confiance en Dieu**, *tome* II, p. 433).

---

[Dessein II. — De l'aumône]. — *Misereor super turbam, quia triduo jàm sustinent me, nec habent quid manducent* (Marc. viii).

Le Fils de Dieu, Chrétiens, qui a été durant tout le reste de sa vie l'exemple des pauvres, fait aujourd'hui un miracle pour être le modèle des riches à leur tour ; et sa providence, qui a permis cette différence de fortunes et de conditions parmi les hommes, n'a voulu laisser ni les uns ni les autres sans le moyen de faire leur salut, ni sans avoir de quoi imiter en sa personne. — Il lève les yeux pour voir la nécessité de cette multitude de peuple qui l'a suivi dans le désert : *Cùm sublevasset* Jesus *oculos;* son cœur en est touché de compassion : *Misereor super turbam.* Mais sa miséricorde passe jusqu'aux effets, par cette multiplication miraculeuse de cinq pains, qui suffirent pour la nourriture de cinq mille hommes. — C'est, Chrétiens, la leçon, l'exemple, et le commandement

tout à la fois qu'il fait aux riches, d'ouvrir en même temps les yeux pour voir les nécessités des pauvres, le cœur pour être touché de compassion à la vue des misères de leurs frères, et les mains à l'aumône pour les soulager des biens dont Dieu leur a été plus libéral. Que s'ils le font avec la même affection, j'ose dire que l'issue n'en sera pas bien différente, et que, comme dans cette distribution que fait le Sauveur, les Apôtres sont surpris de voir ce pain se multiplier dans les mains qui le distribuent, de même leurs biens ne périront pas pour en faire part aux pauvres, mais au contraire se multiplieront au centuple, souvent même dès cette vie : ce qui a fait dire à S. Chrysostôme que c'est en ce miracle seul que nous devons imiter le Sauveur du monde, au lieu que dans tous les autres nous devons nous contenter de l'instruction qu'ils contiennent.

L'on peut réduire tout ce qui regarde l'obligation d'un chrétien envers les pauvres aux trois choses que fit le Fils de Dieu quand il nourrit de cinq pains cette grande multitude de peuple qui l'avait suivi dans le désert, qui furent d'observer le besoin de ce peuple, d'en être touché, et de le soulager.

1°. *Cùm sublevasset oculos* Jesus. — Il leva les yeux pour voir la nécessité dont ce pauvre peuple était pressé. Sur quoi l'on peut faire voir qu'un chrétien ne doit pas se contenter d'assister les pauvres qui se présentent ou qui lui demandent secours, mais s'informer de leurs besoins, les chercher, les aller visiter dans le triste état où ils sont dans les hôpitaux et dans les cachots ; s'efforcer de découvrir les misères des pauvres honteux, faire attention à leurs nécessités ; trouver enfin ce qui est partout, mais ce qu'on ne trouve point si on ne le cherche. *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem* (Ps. xl).

2°. *Misereor super turbam.* — On doit être touché de leurs besoins, s'attendrir de leurs misères et en être ému de compassion. C'est pour cela que l'aumône s'appelle miséricorde, n'y ayant point de sentiment plus digne d'un chrétien ; comme il n'y a rien de plus odieux à Dieu et aux hommes qu'un cœur dur et insensible à tout ce que peuvent souffrir des personnes qui n'ont pas une autre fin que lui, et qui souvent sont plus agréables à Dieu.

3°. — Il faut enfin ouvrir les mains pour soulager les pauvres : ce qui est exprimé par ces paroles : *Distribuit discumbentibus.* C'est-à-dire qu'on ne se doit pas contenter d'une compassion stérile, mais qu'on les doit secourir et de ses soins et de ses biens.

(*Voir, au tome* I *de la* **Morale,** *le titre* **Aumône**).

[DESSEIN III. — La miséricorde du Sauveur condamne la dureté des riches]. — *Misereor super turbam, quia triduo jam sustinent me, nec habent quid manducent* (Marc. VIII).

A l'occasion de l'Evangile de la multiplication des pains, l'exemple de la miséricorde du Sauveur est la condamnation de celle que la plupart des riches refusent aux pauvres.

*Premièrement.* — Sa miséricorde prévenante, par laquelle il pourvoit aux nécessités de cette multitude de peuple, condamne les aumônes tardives que font les riches.

*Secondement.* — Sa miséricorde magnifique condamne les aumônes modiques de ceux qui ne donnent pas selon leurs moyens.

*Troisièmement.* — Sa miséricorde, accompagnée d'humilité et de modestie dans toutes les circonstances de cette action, condamne les aumônes fastueuses et superbes.

C'est ce qui fera la division de ce discours.

(*Même endroit pour les matériaux*).

# SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[DESSEIN I. — De la conformité à la volonté de Dieu]. — *Non omnis qui dicit mihi « Domine, Domine » intrabit in regnum cœlorum : sed qui facit voluntatem Patris mei, ipse intrabit in regnum cœlorum* : Tout homme qui me dit « Seigneur, Seigneur » n'entrera pas pour cela dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est au ciel entrera dans le royaume des cieux (Matth. VII).

C'est, Chrétiens, une vérité qui n'est contestée de personne, que la volonté de DIEU est la cause de tout ce qui arrive dans le monde, comme c'est elle qui a tiré ce monde du néant, avec cette multitude de créatures qui le composent, lesquelles n'ont été faites que par le conseil de sa volonté comme dit S. Paul. *Operatur omnia secundùm consilium voluntatis suæ* (Ephes. I). Mais il n'est pas moins certain qu'elle est aussi la fin où elles doivent tendre, puisque, de façon ou d'autre, de gré ou de force, il

faut qu'elles plient sous l'empire de cette souveraine volonté. — Il y a cependant cette différence entre les choses qui agissent nécessairement et les créatures libres et raisonnables, que les premières ne font point de résistance à l'exécution de ses ordres ; au contraire, elles s'y portent de tout le poids de leur inclination naturelle et avec une obéissance recherchée, comme parle le Prophète : *Exquisita in omnes voluntates ejus*. Mais pour ce qui est de l'homme, qui a la liberté pour apanage de sa nature, et que Dieu même semble respecter jusqu'à ce point que de ne la forcer jamais, il en attend une soumission libre, qui est le premier tribut de sa servitude volontaire et le premier gage de la fidélité qu'il lui doit ; en sorte qu'il est injuste s'il ne la suit pas, parce que sa justice consiste à s'y conformer et s'y assujettir. — Je sais bien que cette conformité ne sera parfaite que dans le ciel, par une heureuse nécessité de n'avoir point d'autre volonté que la sienne, ce qui fera alors notre béatitude et notre souverain bonheur. Il ne tiendra néanmoins qu'à nous de le commencer dès cette vie, en résignant entièrement notre volonté à celle de Dieu, et en la prenant pour la règle unique de toutes nos actions. — Et, pour vous porter, de mon côté, à un exercice si saint, si utile, si digne d'un chrétien, après avoir supposé les trois qualités que l'Ecriture donne à la volonté de Dieu, et qui la distinguent de celle des hommes, à savoir, qu'elle est souveraine et absolue, ensuite qu'elle est infiniment juste et équitable, et enfin qu'elle est toujours conduite par une souveraine sagesse qui l'accompagne, je n'ai, Chrétiens, que deux vérités à vous exposer, lesquelles feront tout le partage de ce discours:

*La première.* — Que c'est dans cette soumission de notre volonté à celle de Dieu que consiste tout le bonheur de cette vie, autant qu'il y en peut avoir ; parce que c'est le moyen de jouir d'une paix inaltérable parmi tous les accidents les plus capables de la troubler.

*La seconde.* — Que c'est ce qui nous donne droit et espérance d'arriver un jour au bonheur éternel, puisque ce n'est que par ce moyen que nous y pouvons parvenir.

(*Voir, à la* **Morale,** *le titre* **Conformité à la volonté de Dieu,** *tome* II, *p.* 479).

---

[Dessein II. — Sur l'obéissance qu'on doit à Dieu dans l'observance de ses commandements]. — *Non omnis qui dicit mihi « Domine, Domine » intrabit in regnum cœlorum; sed qui facit voluntatem Patris mei, ipse intrabit in regnum cœlorum* (Matth. vii).

Après que le Sauveur de nos âmes, dans cet évangile, nous a enseigné que ce n'est pas à l'extérieur que DIEU s'arrête, mais à l'intérieur, et que pour ce sujet il réprouve les hypocrites qui sont couverts de peaux de brebis, et sont au-dedans des loups ravissants, *attendite à falsis prophetis*, etc. — Après nous avoir dit qu'il y a des arbres stériles, c'est-à-dire de mauvais chrétiens qui ont une foi morte, qui obligent DIEU à les couper et à les ôter de cette vie par des morts surprenantes, afin de les jeter dans le feu de sa colère, *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur et in ignem mittetur*; d'où il conclut que, comme c'est par les fruits qu'on doit juger de la bonté de l'arbre, ce sera aussi par les bonnes œuvres qu'on connaîtra si le principe intérieur du fidèle est bon et solide, *Igitur ex fructibus eorum cognoscetis eos ;* — Après tout cela, il explique, à la fin de l'Evangile, quel est ce fruit que doit produire le véritable chrétien, et ce que DIEU demande de lui pour l'approuver et lui donner un jour le royaume des cieux. Ce fruit n'est autre chose, dit-il, qu'une exacte obéissance ; c'est une généreuse exécution des volontés de DIEU, aux dépens de toutes les inclinations déréglées : *Qui facit voluntatem Patris mei, ipse intrabit in regnum cœlorum.*

Ce sera donc cette obéissance dont je vous entretiendrai dans ce discours, où nous verrons :

*Premièrement.* — Que c'est cette seule obéissance qui rend à DIEU le véritable honneur qu'il prétend recevoir de la créature raisonnable.

*Secondement.* — Que c'est aussi dans cette seule obéissance que la créature raisonnable peut trouver son solide bonheur, pour le temps et pour l'éternité.

(*Voyez le même titre* **Conformité à la volonté de Dieu,** *et de plus le titre* **Obéissance**).

---

[DESSEIN III. — On connaît le chrétien à ses œuvres]. — *A fructibus eorum cognoscetis eos.... Sic omnis arbor bona fructus bonos facit, mala autem arbor malos fructus facit* (Matth. VII).

Si c'est une règle infaillible dans la nature de juger de l'excellence d'un arbre par la bonté de ses fruits, ce n'en est pas une moins certaine dans la morale de connaître les hommes par leurs actions, marque et caractère qui a toujours fait la distinction des bons et des méchants. C'est sans doute pour cette raison que quelques anciens ont appelé l'homme un arbre renversé, dont la racine est en haut : c'est-à-dire que son origine vient du

ciel et que ses branches sont sur la terre ; mais il doit porter des fruits conformes à sa nature. Voilà pourquoi le Sauveur veut que l'on connaisse les hommes par les fruits, c'est-à-dire par les bonnes œuvres qu'ils font, et c'est aussi le sujet qui lui fait dire qu'on ne juge de la vertu des hommes que par leurs actions.

*Premièrement.* — Pour être un véritable chrétien, il faut pratiquer les bonnes œuvres. Il n'y a personne qui n'en ait le pouvoir, les moyens et les occasions, en s'acquittant des devoirs de son état, de sa condition et de son emploi.

*Secondement.* — La bonté de nos œuvres et de nos actions dépend de beaucoup de circonstances et de conditions ; si l'une vient à manquer, elles sont défectueuses pour le ciel, en font perdre tout le mérite, et sont sujettes à bien des illusions.

(*Voir le tome* VI *de la* **Morale,** *titre* **Œuvres**).

# HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[Dessein I. — Sur le Jugement particulier]. — *Redde rationem villicationis tuæ, jàm enim non poteris villicare*: Rendez-moi compte de votre administration, car je ne veux plus désormais que vous gouverniez mon bien ( Luc. xvi).

Si ce pauvre fermier de notre évangile, accusé devant son maître d'avoir dissipé ses biens, fut saisi de crainte en se voyant obligé de rendre ses comptes sans avoir eu le loisir de les dresser, pouvez-vous vous imaginer, Chrétiens, de quelle frayeur nous serons saisis nous-mêmes à la fin de cette vie, lorsque, le temps de la jouissance et de l'administration de tous nos biens étant expiré, nous serons accusés par notre propre conscience, le plus fâcheux de tous les témoins ; sommés de comparaître, non devant un père de famille, comme était celui de l'Evangile, à qui il fallut bien du temps et bien des preuves pour convaincre ce mauvais serviteur du tort qu'il lui faisait, mais devant ce juge souverain et infiniment éclairé qui ne peut ignorer le moindre de nos crimes, et qui nous fera rendre un compte rigoureux et exact, non pas du revenu d'une seule maison, mais de tant de biens de grâces et de nature, et de tant de talents, de bienfaits, en un mot, de toutes les actions de notre vie ; et outre cela, si nous

sommes convaincus de quelque malversation, non-seulement d'être dépossédés de notre charge, pour faire place à un autre, mais d'entendre sur l'heure l'arrêt d'une mort et d'un supplice éternel : *Redde rationem villicationis tuæ?*

Encore, s'il y avait lieu d'user d'artifice, comme cet économe, et s'il nous restait quelque ressource dans les amis que nous avons souvent obligés aux dépens de notre conscience, tout ne serait point désespéré : mais hélas! c'est dans cette solitude et cet abandon universels où se trouve l'âme à l'instant de sa séparation; lorsque, de tout ce grand attirail de fortune, elle ne verra que le bien et le mal à ses côtés, pendant que ses parents et ses amis pleureront autour de son corps; c'est dans cet abandon universel qu'elle sera présentée, seule, devant ce tribunal redoutable d'un Dieu qui portera le premier jugement d'une vie ou d'une mort éternelle; jugement en dernier ressort et sans appel. — C'est, chrétienne Compagnie, de ce jugement particulier, qui se fera de chacun de nous à l'instant de notre mort, que nous parlerons aujourd'hui. Je ne puis, Chrétiens, vous mieux représenter, d'abord, les craintes et les frayeurs d'une âme à l'instant de sa séparation du corps, que par la pensée du grand S. Augustin, qui nous assure que le dernier jour de notre vie est à notre égard ce que le dernier jour du monde sera à l'égard de tous les hommes: non-seulement parce que tout périt pour nous en ce moment, mais encore parce qu'on voit à peu près dans l'homme les mêmes choses qui causeron tant d'effroi et de terreur dans la destruction totale de ce grand univers

Mais, laissant à part tous les rapports et toutes les convenances de ces deux jugements qui se doivent faire d'une même personne, je m'arrête particulièrement à trois, qui me semblent plus capables de nous inspirer une crainte salutaire : l'Ecriture les a compris en ces trois mots, qu'une main miraculeuse écrivit autrefois sur la muraille de la salle de l'impie Balthasar, dans le dernier festin qui précéda sa mort (Daniel. v).

1°. — *Numeratum est.*
2°. — *Appensum est.*
3°. — *Divisum est.*

*Numeratum est:* tout est compté. C'est-à-dire, qu'on demandera dans l'un et dans l'autre un compte exact de tout ce que nous aurons fait. — *Appensum est* : on y pèsera tout au poids du sanctuaire et dans la balance des jugements de Dieu. — *Divisum est*: nous serons ensuite divisés et séparés, non-seulement des vivants, mais encore du ciel et de la compagnie des bienheureux, si nous sommes trouvés coupables. — Ces trois paroles feront l'ordre et tout le partage de ce discours.

(*Voir, pour les matériaux, le titre* **Jugement particulier**, *à la* **Morale**).

[DESSEIN II. — Sur les rapports que l'on fait des paroles et des actions d'autrui]. — *Homo quidam erat dives, qui habebat villicum: et hic diffamatus est apud illum* (Luc. XVI).

Le Sauveur du monde, qui est venu sur la terre pour réformer les jugements des hommes sur ce qui mérite leur blâme ou leur approbation, a été soumis comme les autres à leurs jugements les plus désavantageux et à leur censure la plus injuste : il a su et entendu les discours qu'on a tenus de lui, les rapports qu'on en a faits aux autres, les sentiments que ces rapports ont inspirés à ceux qui y ont prêté l'oreille, et enfin la mauvaise impression que ces discours ont faite sur les esprits au désavantage de sa personne et de sa mission. — Voilà, Chrétiens, ce qui me donne occasion de vous parler aujourd'hui d'un désordre bien ordinaire dans le monde, et qui y cause bien du ravage, puisqu'il y trouble souvent la paix, qu'il y allume le désordre et qu'il y détruit la charité, en y excitant des haines, des partis, des querelles et des animosités. Or, ce désordre tellement à craindre est celui dont il est parlé dans notre évangile : savoir, les rapports que l'on fait des paroles et des actions d'autrui, non tant à dessein de ternir sa réputation, ce qui regarde la médisance, que pour faire perdre la confiance qu'on avait en lui, aigrir et animer les uns contre les autres, et rompre le lien de l'amitié qui les unissait : ce qu'on appelle proprement *rapport* que l'on fait aux uns de ce que les autres en ont dit ; et, quand ces rapports sont capables de brouiller deux amis ensemble, on ne peut douter qu'ils ne soient infiniment pernicieux et criminels. C'est une action de charité, on n'en peut douter, d'avertir un maître que ses serviteurs dissipent son bien, ou des désordres qu'ils commettent dans sa maison ; c'est une sage précaution de faire un fidèle rapport à un père des dérèglements de son fils, pour obliger ce père à y mettre ordre, à en arrêter le cours ; et, en général, c'est obliger un homme que de ne lui point céler sur quel pied il est dans le monde et les bruits qui courent à son désavantage, afin de l'engager à prendre une conduite plus réglée, et à se corriger des défauts qui lui attirent le blâme de tous les gens de bien. Le motif de ces rapports est juste, l'intention en est louable, le succès en est souvent heureux, et le mérite toujours certain. Mais

*Premièrement.* — Les rapports qu'on fait sans nécessité à une personne de ce qu'une autre a dit ou fait contre elle et à son désavantage sont infiniment pernicieux. C'est ce que nous verrons dans le premier Point.

*Secondement.* — Les rapports que la charité ou la justice nous obligent de faire ont besoin de grandes précautions et d'une circonspection toute particulière : ce sera le second. — La pratique des uns et des autres étant si importante et si ordinaire, elle demande de votre part une favorable attention.

(*Voir, pour les matériaux, le titre* **Discorde.** *à la* **Morale**).

[DESSEIN III. — Sur le bon usage des richesses en général]. — *Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis* (Luc. XVI).

Quoique les richesses soient d'elles-mêmes indifférentes, quoiqu'elles soient mêmes appelées par le Sauveur un trésor d'iniquité, *mammona iniquitatis*, nous ne laissons pas cependant de remarquer plusieurs grands avantages qu'en peuvent retirer ceux qui les possèdent: semblables en cela à de braves soldats, qui ne se servent de leurs armes que par l'ordre exprès de leur capitaine; ils prévoient bien que, s'ils avaient le malheur de s'en servir à d'autres usages, ils ne devraient attendre qu'un juste châtiment. Or, fondé sur cette maxime, j'ai dessein de vous faire voir

*Premièrement.* — Que, pour faire en général un bon usage des richesses, il faut présupposer que DIEU, créateur et maître, a renfermé dans le sein de la terre que nous foulons aux pieds l'or, l'argent et les pierres précieuses, afin que, d'un côté, nous n'eussions que du mépris pour le monde et pour tous ses biens; et, d'un autre côté, que nous fussions persuadés que notre véritable trésor est dans le ciel, que là doit être notre cœur: ce qui veut dire que ces biens ne sont bons qu'à un seul usage, celui de les faire passer de la terre au ciel par les mains des pauvres, et d'acquérir un bonheur éternel par le moyen des aumônes et des autres bonnes œuvres; mais d'ailleurs que nous ne ferons jamais un bon usage des biens que nous aurons désirés ou possédés avec passion: et c'est ce qui doit être un puissant motif pour en détacher notre cœur, en voyant la difficulté qu'il y a d'en user avec modération, et le compte que nous aurons à rendre au Seigneur de l'usage que nous en aurons fait. Car combien est-il rare de posséder les richesses de la terre sans attache, de s'en servir sans dérèglement, de vivre dans la médiocrité, quand on est dans l'abondance, de se contenter du nécessaire quand on a du superflu, de s'appliquer à faire tous les jours quelque retranchement sur sa table, sur ses habits, sur ses meubles, sur son équipage, non par avarice (car cette passion fait arracher à l'avare jusqu'au nécessaire), mais par vertu, pour être en état de faire des charités et des bonnes œuvres. — Voilà cependant, riches du siècle, à quelle condition le Seigneur vous a donné des biens; et voilà sur quoi vous devez dresser le compte que vous lui rendrez un jour.

*En second lieu.* — Il faut penser quelle sera la reconnaissance du Fils de DIEU, et des pauvres qui sont ses membres, envers des personnes charitables, toujours disposées à soulager les malheureux dans leur indigence et leur misère: ce qui ne sera pas un moindre motif aux riches d'employer une partie de leurs biens au service de celui qui les leur a donnés, et qui néanmoins veut bien être leur débiteur.

*En troisième lieu.* — Les charités que nous exerçons envers nos frères nous sont infiniment avantageuses. C'est de quoi nous devons être per-

suadés : car ce sont autant de gens qui ne cesseront d'intercéder auprès de Dieu pour obtenir les grâces qui sont nécessaires pour faire son salut dans un état si dangereux. En un mot, ce sont autant d'amis que nous nous faisons pour l'éternité : *Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis.*

(*Voir*, *tome* I, *le titre* **Aumône,** *et tome* VIII, *le titre* **Richesses.** *On y trouvera amplement de quoi remplir ce cadre*).

# NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[Dessein I. — Sur l'endurcissement du cœur]. — *Ut appropinquavit* Jesus *Jerusalem*, *videns civitatem*, *flevit super illam :* Jésus, étant arrivé proche de Jérusalem, et jetant les yeux sur la ville, pleura sur elle (Luc. xix, 41).

Il faut bien dire que l'objet qui frappe les yeux du Fils de Dieu dans l'évangile de ce jour lui semble bien funeste, puisqu'il répand des larmes à la vue de la ville de Jérusalem, pour laquelle il devait bientôt répandre son sang, — En effet, ce Sauveur des hommes, insensible à ses souffrances et aux supplices atroces que cette ville ingrate lui devait faire endurer, s'attendrit sur les misères qu'elle devait elle-même souffrir en punition de son ingratitude et de son aveuglement ; il s'oublie en quelque façon lui-même, pour donner toute sa compassion aux maux d'autrui. Il semble aller comme en triomphe aux supplices qu'on lui prépare, à la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse; mais ici c'est la douleur qui lui serre le cœur, qui le perce, et qui fait sortir les larmes de ses yeux comme le sang de sa plaie.

Oui, Chrétiens, j'ose dire que les larmes du Sauveur ne doivent pas moins nous épouvanter que le sang qu'il a versé pour nous, parce que ces larmes coulent du déplaisir et de la douleur qu'il ressent de ce que son sang est inutile ; lorsque ce sang précieux ne coule plus pour nous, il verse des larmes qui marquent le dernier malheur où il nous voit réduits. Mais encore, Sauveur des hommes, quelle est cette pensée affligeante qui vous presse si fort le cœur? Pourquoi répandre des pleurs à la vue de cette ville que vous avez tant chérie, que vous avez honorée de votre présence et préférée à tout le reste du monde? N'est-ce point à cause qu'elle est souillée du sang des prophètes, qu'elle a si indignement répandu, ou

parce qu'elle doit bientôt se souiller du vôtre, ou bien enfin pour les crimes et les désordres qui s'y commettent encore tous les jours? — Ce n'est rien de cela en particulier qui l'afflige ; c'est ce qui est la source de tout cela ; l'endurcissement d'un cœur opiniâtre, rebelle à toutes les poursuites et à toutes les sollicitations qu'il lui a faites de se rendre aux attraits de sa bonté : *Eo quòd non cognoveris tempus vitasitionis tuæ.* (Ibid.).

Que si les malheurs qui suivent cet état d'un cœur endurci ne sont pas si visibles que ceux que le Sauveur prédit à cette ville infortunée, ils sont, d'un autre côté, infiniment plus déplorables, puisqu'ils causent la réprobation d'une âme et qu'ils s'étendent dans toute l'éternité : et cela par trois effets, qui sont comme autant de degrés par où l'on vient à ce dernier comble de tous les malheurs :

*Premièrement.* — Par la résistance que l'on apporte aux grâces du Ciel : comme nous voyons que les choses dures résistent aux corps qui les frappent, et les repoussent au lieu d'en recevoir quelque impression.

*Secondement.* — Par l'insensibilité où l'on en vient pour tout ce qui regarde le salut et les vérités éternelles : comme un calus qui se fait aux plaies du corps, en sorte qu'on ne sent plus la vive douleur qu'elles causaient auparavant.

*Troisièmement.* — Enfin, par la persévérance dans ce malheureux état : comme les choses les plus dures sont celles qui se conservent et qui durent plus longtemps ; ce qui fait qu'un cœur endurci ne change plus, ne revient plus de ses désordres, et semble même incapable de se convertir.

Voilà les trois choses qui causent ce funeste malheur : la résistance aux touches du Ciel, l'insensibilité pour son salut, la persévérance et la mort dans ce malheureux état. C'est aussi ce qui fera le partage de ce discours.

*Voir dans la* **Bibliothèque**, *dans le premier volume, le titre* **Aveuglement** *et* **Endurcissement du cœur**, *lesquels sont joints ensemble*).

---

[DESSEIN II. — Sur le refus des grâces de Dieu. — *Cùm appropinquaret* (JESUS *Jerusalem*), *videns civitatem, flevit super illam dicens ; Quia si cognovisses et tu, et quidem in hâc die tuâ, quæ ad pacem tibi ! nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis* (Luc. XIX).

Quand je considère aujourd'hui le Fils de DIEU, qui regarde avec des yeux baignés de larmes la ville de Jérusalem, et qui lui prédit les désas-

tres et les malheurs qui la devaient entièrement désoler, il y a sujet de douter, chrétienne Compagnie, si c'est l'amour ou la douleur qui fait couler ces larmes de ses yeux et qui tire ces sanglots de son cœur, puisque les pleurs sont des signes qui marquent également ces deux passions : *Testantur lacrymæ dolorem, testantur etiam amorem ; erumpunt quasi rivuli sanguinis cordis*, dit S. Augustin. — D'un côté, personne n'ignore l'amour et la tendresse qu'il avait pour cette ville ; il l'a préférée à toutes les nations de la terre, et en sa faveur il avait fait tant de miracles ; on sait qu'il a si souvent appelé ses habitants son peuple et ses frères, qu'il a voulu naître parmi eux, qu'il les a éclairés de ses mystères et distingués de tous les autres peuples par mille faveurs et mille témoignages de préférence, comme l'assure le prophète : *Non fecit taliter omni nationi, et judicia sua non manifestavit eis.* (Ps. CXLVII). Mais plus cet amour a été tendre et singulier, plus l'ingratitude de ce peuple, son endurcissement, son insensibilité à tant de bienfaits, sa rébellion et sa résistance à toutes les grâces, ont rempli d'amertume le cœur du Fils de DIEU et l'ont blessé d'une plus sensible douleur.

Ainsi, l'on peut dire que les larmes qu'il répand viennent d'un excès d'amour et de compassion qu'il ressent à la vue de ses malheurs. Mais, quand j'entends les reproches qui sortent de sa bouche, en même temps que les larmes coulent de ses yeux, je ne doute point que les uns et les autres n'aient encore pour objet les chrétiens rebelles à ses grâces et endurcis dans leurs crimes, qu'il se voyait obligé d'abandonner, et à qui il semble dire, comme à la ville de Jérusalem : *Si cognovisses et tu quæ ad pacem tibi, nunc autem abscondita sunt hæc ab oculis tuis :* si vous aviez connu le temps de ma visite, si tant de marques de ma bonté et tant d'effets de ma miséricorde avaient été capables d'amollir votre cœur, vous ne seriez pas maintenant l'objet de ma colère et le sujet qui doit éprouver les rigueurs les plus sévères de ma vengeance. — C'est, chrétienne Compagnie, pour tâcher de prévenir cette colère et cette vengeance que je veux m'efforcer de vous inspirer de la crainte et de l'horreur de la cause qui les attire, l'endurcissement du cœur, l'opiniâtreté avec laquelle on refuse de se rendre aux visites et aux touches de DIEU, qui sont ses grâces.

Pour cela, Chrétiens, je remarque que, dans la distribution que DIEU fait de ses grâces, il y a particulièrement trois choses auxquelles il faut faire réflexion :

*La première* est l'ordre avec lequel il les donne : car il y en a par où il commence notre salut, d'autres par où il le continue, et d'autres par où il l'achève.

*La seconde* sont les occasions favorables dans lesquelles il les donne, parce

qu'il y en a où elles ont des suites et des effets bien plus grands que dans les autres.

*La troisième*, enfin, est la mesure avec laquelle il les donne, parce qu'il est certain qu'aux uns il en donne plus et de plus fortes, et aux autres moins et de plus faibles, comme étant l'arbitre de ses faveurs et de ses bienfaits.

Il me semble que toute la pratique et la morale de la grâce peut se rapporter à ces trois chefs.

(*Voir le titre* **Grâce**, *à la* **Morale**).

---

[DESSEIN III. — **Refus des grâces de la part de l'homme ; refus des grâces de la part de Dieu**]. — *Cùm appropinquaret* (JESUS *Jerusalem*) *videns*, *civitatem*, *flevit super illam*, *dicens : Quia si cognovisses et tu*, *et quidem in hâc die tuâ*, *quæ ad pacem tibi ! nunc autem abscondita sunt hæc ab oculis tuis* (Luc. XIX).

Le Fils de DIEU pleure, comme dit S. Grégoire, ceux qui sont assez misérables que de ne connaître pas même leur misère et de n'en pas vouloir sortir : *Plangit eos qui nesciunt cur plangantur ;* en un mot, il pleure l'insensibilité de cette ville infortunée, qui refuse le dernier remède qu'il lui présente, et qui ne pense pas même au malheur éternel, qui est la peine de son endurcissement. Malheur déplorable, état funeste, qui lui est commun aujourd'hui avec une infinité de pécheurs ! Etat qui mériterait sans doute les larmes de ce même Sauveur, s'il était encore en état d'en verser, et c'est de cet endurcissement du cœur que j'ai dessein de vous entretenir, en vous faisant voir :

*Premièrement.* — Le refus et le mépris que l'homme fait des grâces que DIEU lui envoie : ce qui lui attire tous les malheurs dont DIEU menace cette ville infortunée de Jérusalem.

*Secondement.* — Le refus que DIEU lui fait de ses grâces, après qu'il en a abusé et qu'il les a méprisées.

Ce sont ces deux motifs qui vont faire tout le partage de ce discours. Ils nous feront connaître que jamais DIEU n'abandonne le premier ; au contraire, c'est toujours l'homme qui abandonne son DIEU, lequel laisse ensuite le pécheur marcher dans les ténèbres et courir à sa perte et à son malheur éternel.

(*Voir le titre* **Grâces**, *à la* **Morale**, *tome* IV, *pages* 399 *et* 449).

# DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[Dessein I. — Les caractères de la vraie et de la fausse dévotion]. — *Duo homines ascenderunt in templum ut orarent, unus pharisœus et alter publicanus* (Luc. xviii).

Si dans la nature jamais un contraire ne paraît mieux que quand il est près de son contraire, leur proximité leur donnant réciproquement du jour l'un à l'autre pour en faire mieux remarquer la différence, il n'en va pas toujours de même dans la morale. Souvent les vices, comme disait un ancien, sont logés près des vertus ; et cette proximité, bien loin d'en faire voir l'opposition, ne sert qu'à les confondre, et à faire prendre l'un pour l'autre à ceux qui n'ont pas les yeux assez éclairés pour remarquer les traits particuliers qui les distinguent. — En effet, à voir, dans notre évangile, d'un côté ce pharisien dévoué par sa profession au service de Dieu, entrer dans le temple plutôt pour y faire son propre éloge qu'une prière, y étaler ses vertus et ses bonnes actions, et rendre grâces de ce qu'il n'est pas comme le reste des hommes ; et de l'autre ce pauvre publicain, dont l'état et l'emploi fait déjà un préjugé de ses mœurs et de sa vie, qui se tient au bas du temple, se reconnaissant un grand pécheur, et qui n'ose seulement lever les yeux par la confusion qu'il a de ses crimes, lequel, Chrétiens, à en juger par les dehors, estimerez-vous plus saint, plus pieux, donnant plus de marques d'une véritable piété? Mais, à voir la prière de ce superbe pharisien rebutée du Fils de Dieu, et cet humble publicain s'en retournant justifié par le témoignage de celui qui ne peut se tromper, ne faut-il pas avouer que le mensonge a quelquefois plus d'apparence de vérité que la vérité même, et que, comme les productions de l'art sont souvent plus admirées que celles de la nature, de même, en matière de vertu et de dévotion, souvent l'hypocrisie et la dissimulation est mieux reçue que la véritable piété. — Sans doute, chrétienne Compagnie, il est de la dernière importance de ne pas s'abuser sur ce point ; et comme aujourd'hui l'on se pique de dévotion plus que jamais, que chacun y veut raffiner et en faire leçon aux autres, et que peut-être il n'y en eut jamais moins, il est tout à fait nécessaire d'apprendre les causes de cette illusion. — Or, voici trois vérités qui sont comme liées ensemble, et qui suivent les unes des autres. [On en peut faire les trois points d'un discours, en les prouvant chacune en particulier],

*La première.* — La dévotion n'est point véritable si elle n'est dans le cœur. Cette vérité est constante: *In spiritu et veritate oportet adorare* (Joan. IV). Sans cela, c'est une dissimulation et une hypocrisie, qui est abominable aux yeux de Dieu.

*La seconde.* — La dévotion n'est pas véritablement dans le cœur si elle ne passe au-dehors par un culte extérieur, c'est-à-dire si on ne s'acquitte extérieurement des devoirs et des exercices de piété auxquels la religion nous oblige.

*La troisième.* — Elle n'est point agréable à Dieu ni édifiante aux yeux du prochain, si elle n'est proportionnée à notre état et à notre condition. [Ce dessein me semble renfermer tout qui s'en peut dire de plus raisonnable et de plus sensé]. — D'ailleurs, il y a trois caractères de la fausse dévotion:

*Le premier* est l'indiscrétion et le contre-temps de ceux qui s'adonnent à des exercices de piété et de dévotion qui ne conviennent ni à leur état, ni au lieu ni au temps qu'ils prennent pour les pratiquer.

*Le second* est un certain esprit de censure, qui se répand dans tous nos avertissements, nos corrections, et nous fait critiquer toutes les bonnes actions des autres et mépriser toute leur conduite.

*Le troisième* est l'orgueil et la passion de dominer dans toutes les choses de piété: ce qui fait que l'on se rend les arbitres de la dévotion, et ce qui donne lieu de décrier la vertu et le mérite des autres.

(*Voir le titre* **Dévotion**, *tome* III, *p.* 251).

---

[Dessein II. — Sur le jugement téméraire du pharisien]. — *Non sum sicut cæter hominum, raptores, injusti, adulteri, velut etiam hic publicanus* (Luc. XVII). La première chose que le Seigneur trouve à redire dans ce superbe pharisien est le jugement téméraire qu'il fait de ce pauvre publicain, en s'élevant bien au-dessus de lui et disant qu'il n'est ni voleur ni injuste ni adultère comme lui, mais qu'il fait quantité de bonnes œuvres que ce publicain ne pratique point. — Or, pour voir combien ce jugement téméraire déplaît à Dieu, je remarque, avec S. Thomas, trois choses nécessaires pour faire un bon jugement: *Premièrement*, l'*autorité*; *Secondement*, la *connaissance*; *Troisièmement*, l'*intégrité*. — Il faut de l'autorité dans la

personne du juge, la connaissance du droit et du fait, et enfin l'intégrité dans son cœur. S'il n'a point d'autorité, son jugement sera nul; s'il n'a point de connaissance, son jugement sera fautif, et on pourra l'accuser d'aveuglement et d'erreur; et s'il n'a point d'intégrité, son jugement sera vicieux, injuste et corrompu. — Or, la plupart jugent et condamnent. — *Premièrement*, sans autorité: *Quis te constituit judicem?* — *Secondement*, la plupart jugent sans connaissance: car qui peut savoir le secret des cœurs sinon Dieu seul? — *Troisièmement*, la plupart jugent sans intégrité : car ils jugent par intérêt, par passion ou par le caprice.

(*Les matériaux au titre* **Jugement téméraire**, *à la* **Morale**).

---

[**Autre discours sur le même sujet**]. — On peut considérer dans le jugement téméraire — *Premièrement*, l'injure qu'on fait à Dieu de juger de l'intention des hommes, droit qui n'appartient qu'à celui qui seul connaît le secret des cœurs. — *Secondement*, le tort qu'on fait au prochain, de lui faire perdre notre estime, à laquelle il a droit tant qu'il n'a pas fait d'action évidemment mauvaise; et ainsi le jugement téméraire, et le mépris qui le suit, est une injustice visible. Vous vous croiriez coupables si, par votre médisance, vous aviez fait perdre à votre frère l'estime des autres: êtes-vous innocent quand, par votre jugement téméraire, vous lui ôtez la vôtre? — *Troisièmement*, on se fait tort à soi-même par le jugement téméraire, parce que nous nous rendons coupables devant Dieu d'un péché grief; nous obligeons ce Dieu de miséricorde à nous juger à la rigueur, etc.

(*Voyez le même endroit*).

---

[**Autre discours sur le même sujet**]. — On peut considérer le jugement téméraire :

*Premièrement*, dans les causes qui ont coutume de le faire naître, qui sont l'envie, l'orgueil, et particulièrement la malignité et la corruption de notre cœur, parce que nous jugeons communément des autres par nous-mêmes, et une personne sujette à un défaut ou à un vice fait le même jugement de tout le monde. — *Secondement*, dans ses effets et dans ses suites, qui font un tort considérable au prochain, en lui ôtant l'estime

de notre esprit, à laquelle il avait droit, et ensuite l'affection et la charité que nous devons avoir pour lui, puisqu'il est bien difficile d'aimer ce qu'on n'estime pas ; et enfin on lui ôte sa réputation dans l'esprit des autres, en faisant connaître les soupçons et le jugement qu'on en fait. — *Troisièmement*, on peut le considérer dans sa propre malice, étant entièrement opposé à la charité qui ne pense mal de personne, et qui au contraire couvre et cache, tant qu'elle peut, les fautes et les défauts d'autrui.

(*Voyez le même endroit*).

---

[DESSEIN III. — Nous ne sommes considérables devant Dieu qu'autant que nous avons d'humilité]. — *Descendit hic justificatus in domum suam ab illo, quia omnis qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur* (Luc. XVIII).

Je ne m'étonne pas, Chrétiens, si ce pauvre publicain de notre évangile s'en retourne en son logis justifié, après être venu au temple faire un aveu si humble et si public de ses péchés, et s'il reçoit un témoignage si avantageux de la bouche de la vérité même, après avoir méprisé la censure et le jugement que les hommes pouvaient faire de lui. Mais il y a encore de quoi s'étonner davantage des profonds jugements de DIEU sur ce superbe pharisien, à qui l'orgueil et la bonne opinion qu'il a de lui-même fait faire son éloge dans ce temple, au lieu d'une prière humble en avouant ses péchés et demandant miséricorde au Seigneur. Aussi, pour récompense de ses bonnes actions, qu'il étale lui-même avec tant de faste et d'ostentation, il est rebuté du Fils de DIEU, qui n'a rien tant en horreur que la vanité et l'estime des hommes que l'on cherche dans les actions de piété, dans le lieu où nous ne devons jamais paraître qu'avec de profonds sentiments d humilité. — Voilà, Chrétiens, le succès différent de la prière du publicain et du pharisien dont il est parlé dans l'Evangile de ce jour: l'un est rebuté du Fils de DIEU pour son orgueil, et l'autre est écouté favorablement, avec des témoignages mêmes d'estime et des paroles de louange de la part de celui devant lequel il s'humilie. — Ce qui me fait avancer une vérité à laquelle peu de gens font réflexion : que nous ne sommes grands devant DIEU, et ne méritons son estime, qu'autant que nous sommes humbles. Pour vous convaincre de cette vérité, il me semble que toutes les preuves en sont renfermées dans ce seul raisonnement, dont les deux propositions feront les deux parties de ce discours :

*Premièrement*. — Nous sommes véritablement tels que nous sommes devant DIEU, qui seul peut être le véritable juge de notre mérite.

*Secondement.*— Or est-il qu'il n'y a que les humbles qui sont véritablement grands aux yeux de Dieu et qui méritent son estime.

La conclusion est évidente : nous ne méritons l'approbation de Dieu, et nous ne sommes véritablement considérables devant lui, qu'autant que nous avons d'humilité : c'est la conclusion de l'Evangile lui-même : *Qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur.*

(*Voir, à la* **Morale**, *le titre* **Humilité**).

# ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[Dessein I. — Sur les blasphèmes et les jurements]. — Jesus *tetigit linguam ejus, et suscipiens in cœlum ingemuit* (Marc. vii).

Le Fils de Dieu n'a guère fait de miracle plus éclatant que celui qui est rapporté dans l'évangile d'aujourd'hui, soit que l'on considère la grandeur du bien qu'il fait en particulier à un sourd-muet, à qui il rend par un double miracle l'usage de l'ouïe et de la parole, les deux choses les plus nécessaires à la société des hommes, soit qu'on ait égard à la multitude du peuple qui en fut témoin, et qui ne put s'empêcher d'en marquer de l'admiration et de s'écrier : *Benè omnia fecit, et surdos fecit audire, et multos loqui.* — Mais d'où vient qu'avant d'opérer ces prodiges il leva les yeux au ciel et jeta un profond soupir : *Et suscipiens in cœlum ingemuit* : comme s'il ne les eût faits qu'à regret, et dans la vue du mal que devait causer à cet homme le bien qu'il lui faisait? — C'est, en effet, la raison qu'en apportent les interprètes, qui croient que ce fut celui-là même dont un autre évangéliste dit que le Fils de Dieu chassa un démon sourd et muet qui le possédait : d'où quelques-uns prirent occasion de publier, par un blasphème outrageux, que c'était par la vertu de Béelsébuth qu'il chassait ainsi les démons des corps des possédés; et quelques SS. Pères ajoutent même que le Fils de Dieu prévoyait l'abus que ce muet ferait de sa langue par les blasphèmes et les jurements qu'il proférerait un jour contre celui même qui lui aurait rendu l'usage de la parole. — Cela, Chrétiens, n'est qu'une conjecture, quoique appuyée sur le témoignage de bons auteurs. Mais c'est ce qui me donne occasion de vous parler d'un péché, qui est aujourd'hui devenu public parmi les Chrétiens,

quoiqu'il fût assez rare autrefois parmi les Juifs, à cause de la sévérité des lois, qui ne souffraient point qu'il demeurât impuni : c'est le jurement et le blasphème. Malgré les canons de l'Eglise et les ordonnances de nos rois, lesquels ont encore de nos jours signalé leur piété par les châtiments exemplaires dont ils ont puni ce crime, il ne laisse pas d'être maintenant le plus commun et le plus détestable usage que les hommes puissent faire de leur langue. — Pour vous en inspirer donc l'horreur qu'il mérite, il faut examiner ses causes et montrer les sources d'où il naît.

*La première* est la corruption du cœur, comme dit le Fils de Dieu lui-même : *De corde exeunt cogitationes malæ, falsa testimonia, blasphemiæ* (Matth. xv) ; et dans un autre endroit : *Ex abundantiâ cordis. os loquitur* (Matth. xii). Car quelle doit être la corruption de ce cœur d'où sortent tant de blasphèmes, de jurements exécrables et d'abominables imprécations. Le moindre sentiment de religion peut-il subsister dans ce cœur où se forment tant de paroles impies? Et si c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle, qui pourra douter que le cœur ne soit rempli d'impiété.

*La seconde* cause des jurements et des paroles qui déshonorent Dieu et la religion est la malheureuse coutume qui s'est introduite dans le monde, et l'habitude que plusieurs contractent. Par l'une, on croit que c'est la mode qu'il faut suivre, et un air de suffisance et de vanité qu'affectent les libertins et les gens sans religion ; par l'autre, je veux dire par l'habitude qu'on en prend, on s'y accoutume tellement, qu'on jure à tout propos, à chaque parole, et presque sans réflexion. Il faut faire voir combien l'une et l'autre est opposée à la religion chrétienne et aux sentiments de piété qu'un chrétien doit avoir dans le cœur.

*La troisième* est l'impunité de ce péché, par le peu de zèle qu'ont les magistrats de faire garder les lois divines et humaines. Mais si ceux qui ont l'autorité en main manquent à leur devoir en ce point, Dieu, qui s'est toujours montré un sévère vengeur des blasphèmes, fera ressentir les plus rudes effets de sa justice à ceux qui les profèrent et à ceux qui les souffrent.

(*Voyez le titre* **Jurement**, *dans la* **Morale**).

On peut traiter ce sujet d'une autre manière, en faisant voir,

*Premièrement.* — Que le blasphème et le jurement sont des péchés de pure malice, d'où il ne revient aucun fruit ni aucune utilité à celui qui les commet.

*Secondement.* — Que ce sont des péchés énormes, ayant un caractère d'impiété tout particulier, puisqu'ils attaquent DIEU plus directement et en sa propre personne, et par conséquent contiennent un mépris plus formel de sa divine Majesté.

*Troisièmement.* — Que ce sont des péchés que DIEU punit plus sévèrement et qu'il pardonne le moins.

(*Voir le même endroit*).

---

On peut prendre ce sujet encore d'une autre manière, en faisant voir.

*Premièrement.* — Que le jurement et le blasphème sont les plus insolents et les plus effrontés de tous les crimes. On les fait publiquement, sans honte, sans crainte de la divine Majesté, que l'on prend à témoin à tout propos et à toute occasion.

*Secondement.* — Les plus griefs, et les moins pardonnables de tous les crimes, parce que DIEU est sensible au mépris que de misérables créatures font de sa grandeur; et nous voyons dans l'Ecriture que ce sont ceux dont il a toujours tiré une plus sévère vengeance.

*Troisièmement.* — Ce sont ordinairement les plus pernicieux dans leurs suites et dans leurs conséquences, à cause du scandale qu'ils causent, et qui se répand et qui se communique.

(*Voyez le même titre*).

---

On peut prendre enfin ce sujet encore d'une autre manière, en montrant dans le jurement ou dans le blasphème les trois circonstances qui rendent un péché plus atroce et le pécheur plus criminel :

*Premièrement.* — Une malice plus affectée. Ce n'est point par infirmité, par ignorance ou pour quelque utilité que l'on attende ou que l'on prétende par-là : c'est par une sotte vanité et par une impiété déclarée. Que si l'on jure par colère, pourquoi s'en prendre à DIEU ! Ce jurement, ce blasphème, remédie-t-il au mal ou au préjudice qu'on vous a causé ?

*Secondement.* — C'est un mépris plus grand et plus formel de la souveraine Majesté : comme celui qui insulterait un souverain en sa présence sans craindre sa colère et son juste resssentiment ; ou comme si l'on prenait plaisir à l'irriter en se moquant de son pouvoir.

*Troisièmement.* — Le défaut d'attention ou de réflexion n'excuse pas la grièveté de ce péché ; au contraire, l'habitude qu'on y a contractée en a seulement diminué la crainte et augmenté la hardiesse, et marque qu'on l'a commis plusieurs fois impunément, en sorte qu'on ne se met plus en peine des menaces de la justice divine.

(*Voyez le même titre*).

---

[DESSEIN II. — La grandeur du crime qu'on commet en cachant quelque péché grief dans le sacrement de pénitence]. — *Adducunt ei surdum et mutum* (Marc. VII).

Si vous me demandez, Chrétiens, ce que nous représente aujourd'hui notre évangile par cet homme muet, je vous dirai que c'est un homme qui se présente au tribunal de la pénitence pour abuser d'une manière plus criminelle et plus outrageuse de la bonté et de la miséricorde de DIEU en célant ses péchés. C'est un malade qui veut être guéri à quelque prix que ce soit, mais qui aimerait encore mieux mourir que de faire connaître les causes de sa maladie et de découvrir son mal. Je ne parle ici que du silence criminel par lequel on cèle ses péchés dans la confession. Or, il y a d'ordinaire trois causes de ce silence criminel et sacrilége, dont tout chrétien qui prétend obtenir miséricorde de DIEU doit soigneusement se garder.

*Premièrement.* — Un silence d'ignorance, lorsqu'on manque à déclarer ses péchés parce qu'on ne les connaît pas. J'avoue qu'il se peut faire que ce silence ne soit pas un nouveau péché, quand on a fait toutes les diligences possibles pour s'en souvenir et pour examiner sa conscience ; mais quand cette ignorance vient de notre négligence et par le défaut d'un suffisant examen, elle est censée volontaire.

*Secondement.* — Un silence de crainte ou de honte, qui fait qu'on n'ose déclarer ses péchés, de peur de perdre sa réputation dans l'esprit du confesseur.

*Troisièmement.* — Un silence de malice, lorsqu'on ne veut pas déclarer ses péchés, avec un dessein formé de les dissimuler.

Ces trois espèces de silence peuvent faire la division d'un discours.

*Pour le premier* — qui regarde le silence d'ignorance, il faut faire reflexion à ces paroles du prophète : *veritas et misericordia obviaverunt sibi.* Lorsque la vérité sort de la bouche du pécheur, la miséricorde et le pardon du péché sort de celle de Dieu ; mais le silence met obstacle à la divine miséricorde. S. Bernard dit qu'elle vient d'ordinaire de trois chefs : *Sciendi incuriâ desidiâ discendi, inquirendi negligentiâ.* Ces trois choses expliquées, faute d'examen, paresse de s'instruire, négligence de s'informer, ne peuvent excuser ce silence, criminel dans sa cause.

*Pour le second,* — qui est le silence de crainte et de honte, — il est injuste et comme impossible. — *Premièrement,* de n'avoir point honte de commettre le péché, et d'en avoir de se repentir, parce que la douleur fait aussitôt découvrir le mal et en chercher le remède. — *Secondement,* c'est une chose indigne d'appréhender une confusion passagère, et de ne point craindre une confusion éternelle, que nous ne pouvons éviter qu'en déclarant nos péchés. — *Troisièmement,* cette honte est imaginaire : car un homme qui tient la place de Dieu, et à qui on découvre son péché, est sujet aux mêmes misères que nous.

*Pour le troisième* — qui est le silence de malice en cette matière — c'est quand on cèle volontairement et avec un dessein formel, qui est un horrible sacrilége et un crime plus énorme que tous les péchés que nous pourrions déclarer. Je crois qu'il y en a peu qui en viennent à cet excès de malice ; mais il est assez ordinaire qu'on en déguise la grièveté par des prétextes qui semblent les excuser, ou qu'on use de mille détours artificieux pour les faire paraître tout autres qu'ils ne sont ; souvent même on prétend les couvrir et les faire passer sous le nom d'autres péchés légers, comme de vanité, de complaisance, d'immodestie, de galanterie, de regards un peu trop libres, de curiosités indécentes, etc.

(*Voir le titre* **Confession,** *à la* **Morale,** *tome* II, p. 36).

[DESSEIN III. — Le malheur du pécheur sourd aux grâces et aux inspirations de Dieu]. — *Adducunt ei surdum et mutum* (Marc. VII).

L'évangile de ce jour, dans le miracle que fit le Fils de DIEU de délier la langue d'un muet et d'ouvrir les oreilles de ce même homme qui était sourd, nous marque assez clairement que cet homme sourd n'est que la figure et le portrait de celui qui est volontairement sourd aux inspirations divines et aux mouvements de la grâce : *Si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* (Ps. XCIV). C'est pourquoi j'ai dessein de vous faire remarquer particulièrement trois vérités, qui vont faire tout le partage de ce discours.

*La première.* — Que rien n'est plus dangereux que de résister aux grâces de DIEU. Ce sont des grâces rapides et passagères, qui ne reviendront pas quand vous voudrez ; ce sont des éclairs qui vont se perdre dans une éternelle nuit, presque dès qu'ils paraissent. Vous vous souciez peu de profiter de ce bon exemple, de répondre à cette inspiration, de suivre ce pieux mouvement : DIEU vous fera-t-il toujours la même grâce ? Peut-être que oui, peut-être que non ; mais appréhendez l'un plutôt que l'autre. Il vous a invité une ou deux fois au festin qu'il a préparé : vous invitera-t-il une troisième ? Il vous a donné un talent, vous l'avez caché : vous en donnera-t-il un autre ? Il vous a appelé à son royaume : vous y appellera-t-il toujours ? — Je crains fort que cette menace de JÉSUS-CHRIST ne se vérifie en votre personne : *Auferetur à vobis regnum* DEI, *et dabitur genti facienti fructum ejus* (Matth. XXI) : On vous ôtera le royaume de DIEU, et on le donnera à un peuple qui en recueillera le fruit que vous n'avez pas voulu recueillir.

*La seconde vérité.* — Rien de plus ordinaire que de résister aux grâces de DIEU. Ce n'est pas seulement l'espace d'une année ou de deux qu'il poursuit un pécheur obstiné, comme il poursuivit les Israélites dans le désert, mais quelquefois des cinquante et soixante ans, le pressant, le conjurant de se servir des lumières qu'il lui présente, pour connaitre son malheureux état et les égarements de son cœur : *Dixi: semper hi errant corde* (Ps. IX). Il dit cent fois : Malheureux, tu te perds, tu cours à ta damnation, et lorsqu'il voit que ce pécheur n'est point touché de ces salutaires avis, il use de menaces, il lui parle de la mort, du jugement, de l'enfer ; il proteste que, si ce pécheur abuse encore de sa patience, il le perdra : *Quibus juravi in irâ meâ si introibunt in requiem meam* (Ibid.). En un mot, pour n'être pas obligé de l'abandonner, il tâche de lui faire peur ; il lui suscite souvent des ennemis qui le persécutent ; il lui envoie des afflictions ; il sème des épines dans toutes ses voies, pour l'obliger de retourner à lui.

*La troisième.* — Que le pécheur verra un jour toutes les grâces dont il

a abusé ; tant de salutaires remords qu'il a étouffés, tant de saintes inspirations auxquelles il a résisté. Ces grâces avaient coûté si cher au Sauveur, et il en a fait si peu de cas ; elles étaient d'une valeur infinie, puisqu'elles étaient le prix du sang d'un DIEU, et il leur a préféré un plaisir honteux, un vil intérêt ; et en les méprisant il a foulé aux pieds le sang de son Sauveur, dont elles étaient le fruit. Une partie de ces grâces si abondantes auraient converti plusieurs infidèles, et elles n'ont pas pu faire de lui un véritable chrétien. Elles pouvaient faire de lui un saint, et par la dureté de son cœur elles ne serviront qu'à en faire un réprouvé ; elles ne lui étaient données que pour son salut et sa justification, et par son infidélité elles ne contribueront qu'à sa propre condamnation, en le rendant inexcusable.

(*Voir, à la* **Morale,** *le titre* **Grâces**).

# DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[DESSEIN I. — **De la charité envers le prochain**]. — *Diliges Dominum* DEUM *tuum ex toto corde et proximum sicut te ipsum* : Vous aimerez le Seigneur votre DIEU de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-même (Luc. x).

D'où vient, chrétienne Compagnie, que DIEU qui demande si souvent tout l'amour de votre cœur, et qui en effet le mérite tout entier, semble néanmoins le partager avec l'amour envers les hommes, et relâcher une partie de ses droits en faveur du prochain ? — C'est, répond S. Chrysostôme, que ces deux préceptes, d'aimer DIEU et d'aimer nos frères, sont si parfaitement joints ensemble, qu'il est impossible de diviser ces deux amours sans les détruire. Car, comme raisonne S. Thomas, la charité dont nous aimons DIEU, ne fait qu'une même habitude avec la charité dont nous aimons le prochain, puisque nous aimons DIEU dans les hommes en ne les aimant que pour lui. — Enfin, ces deux choses sont inséparables, dit S. Augustin, et l'une fait une conséquence nécessaire pour l'autre ; en sorte que celui qui aime DIEU ne peut se dispenser d'aimer le prochain, et celui qui aime véritablement son prochain par une charité

chrétienne a réciproquement un véritable amour pour Dieu. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si ces deux préceptes sont si étroitement liés ensemble dans l'ancienne et dans la nouvelle loi, et si Dieu a réuni ces deux devoirs de la charité dans le même commandement : *Diliges Dominum ex toto corde tuo, proximum autem sicut teipsum.*

On doit encore moins trouver étrange que le Sauveur, qui aime si tendrement les hommes, ait renfermé toutes les obligations de la nouvelle loi dans ce seul précepte, puisque toutes les autres s'y rapportent, et que celui-là remplit les devoirs de tous les autres qui aime véritablement son prochain. Mais, comme ce commandement d'aimer le prochain est d'une grande étendue, qu'il est la plénitude de la loi, le précis de l'Evangile, et, pour parler avec Tertullien, l'abrégé de tout le christianisme, *Christianitatis summa*, les effets en sont aussi sans nombre. J'ai cependant dessein de les réduire à deux, qui sont compris dans ces deux paroles de l'apôtre S. Paul : *Charitas patiens est*, *benigna est* (I Cor. XIII).

*Premièrement.* — La charité est patiente et elle est bienfaisante. Elle souffre et elle agit : elle souffre les défauts du prochain, c'est-à-dire tout le mal qui est en lui et celui qu'il nous fait. Tel doit être le premier effet de la charité pour le prochain.

*Secondement.* — Elle est bienfaisante : c'est-à-dire qu'elle fait tout le bien et rend tous les services qu'elle peut. — Tout ce que S. Paul en dit ensuite, et tout ce que l'Evangile nous en prescrit, ne fait qu'expliquer plus en détail ces deux obligations, qui feront, comme vous voyez, tout le partage de ce discours.

(*Voir, à la* **Morale**, *t.* I, *p.* 313, *le titre* **Amour du Prochain**).

---

[Dessein II. — Sur la charité envers le prochain]. — *Diliges Dominum* Deum *tuum ex toto corde et proximum sicut teipsum* (Luc. x).

[On peut prendre, pour sujet et pour partage d'un sermon sur la Charité du prochain, ces deux vérités, dont les preuves sont claires et faciles].

*La première.* — Que quiconque n'aime pas son frère, n'aime pas véritablement Dieu, quelque prétexte qu'il allègue ou quelque excuse qu'il apporte pour justifier sa froideur, son indifférence ou l'aversion qu'il a de ne le pas aimer : parce que ces deux amours envers Dieu et envers le

prochain se règlent et se mesurent l'un par l'autre, et que la parole de Dieu est expresse sur ce sujet.

*La seconde.* — Que Dieu ne peut, réciproquement, aimer celui qui hait son frère, ou qui n'a pas d'amour pour lui : parce que outre que ces deux vérités suivent l'une de l'autre et sont étroitement liées ensemble, c'est toujours sous cette condition que Dieu nous offre sa grâce, qui est inséparable de son amitié ; etc.

(*Voir au même endroit*).

---

[Dessein III. — Sur la manière d'aimer le prochain]. — *Diliges Dominum* Deum *tuum ex toto corde, et proximum sicut teipsum* (Luc. x).

Le Fils de Dieu, qui nous a si étroitement commandé et recommandé si souvent l'amour du prochain, nous a aussi enseigné la manière dont il veut que nous l'aimions, et nous en pouvons faire le sujet d'un discours. Cette manière, en général, peut être prise sur les trois modèles qui marquent pour nous trois obligations.

*La première* est d'aimer notre prochain comme nous nous aimons nous-mêmes : *Diliges proximum tuum sicut teipsum :* ce qui dit bien des choses, mais particulièrement que, comme l'amour que nous avons pour nous-mêmes est le plus grand, le plus fort et le plus puissant, telles sont aussi les qualités de l'amour que nous devons avoir pour le prochain.

*La seconde* est de l'aimer comme nous souhaitons qu'il nous aime nous-mêmes : *Omnia quœcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis* (Matth. vii, 12).

*La troisième* de les aimer comme Jésus-Christ nous a aimés : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos* (Joan. xv). Or vous savez jusqu'où il a porté l'amour qu'il a pour nous ; etc.

(*Au même endroit de la* **Bibliothèque**).

---

[Dessein IV. — Dieu doit être le motif et le modèle de notre charité envers le prochain].

— *Diliges Dominum* Deum *tuum ex toto corde, et proximum sicut te ipsum.* (Luc. x).

[Montrer comment Dieu doit être le *motif* et le *modèle* de notre charité].

*Premièrement.* — Il en doit être le motif. Nous devons aimer le prochain pour Dieu. Développer ce que c'est, et ce qu'on doit entendre par aimer le prochain pour Dieu ; quelle est la fin que nous devons avoir en vue dans l'amour que nous lui portons, et quelles sont les marques par lesquelles nous pouvons connaître si nous l'aimons véritablement pour Dieu.

*Secondement.* — Il en doit être le modèle. Aimons le prochain comme Dieu nous a aimés. Il l'a fait. — *Premièrement*, en nous prenant, et nous cherchant le premier. — *Secondement*, en nous aimant sans intérêt, sans qu'il eût besoin de nous, étant bienheureux de lui-même ; — *Troisièmement*, en nous aimant d'un amour immense ; il n'a rien épargné pour nous témoigner cet amour ardent.

(*Voyez le même endroit*).

# TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[Dessein I. — Sur l'ingratitude et la reconnaissance]. —*Nonne decem mundati sunt? et novem ubi sunt? Non est inventus qui rediret et daret gloriam* Deo, *nisi hic alienigena!* N'y en a-t-il pas dix qui ont été guéris? où sont donc les neuf autres? Il ne s'en est point trouvé qui soit venu rendre gloire à Dieu, sinon cet étranger.

La charité que le Fils de Dieu exerce à l'égard des dix lépreux, à qui qui il rend une parfaite santé, est accompagnée de plusieurs circonstances bien remarquables, et qui contiennent d'admirables instructions pour notre conduite. — Ce Sauveur des hommes allant à Jérusalem, dix lépreux vinrent l'attendre sur le chemin, et, se tenant à l'écart, dès qu'ils l'aperçurent, ils élevèrent leurs voix pour le conjurer d'avoir quelque compassion de leur malheur, et d'employer le pouvoir qu'il avait reçu du

ciel pour les soulager. Il n'en fallut pas davantage à ce charitable médecin pour l'obliger d'apporter le remède à un mal si dangereux: et ce remède fut de leur ordonner d'aller se présenter aux prêtres de la loi. Il n'attendit pas même qu'ils eussent observé l'ordre qu'il leur avait prescrit : ils furent guéris sitôt qu'ils se furent mis en devoir de l'exécuter.

Voilà, chrétienne Compagnie, une charité bienfaisante qui ne cherche qu'à faire du bien, et même à ceux qui s'en rendent le plus indignes par leur ingratitude : car, de ces dix lépreux qu'il avait guéris, neuf, qui étaient Juifs et du nombre de son peuple choisi, oubliant un si grand bienfait, ne se mirent pas seulement en devoir de l'en remercier ; il n'y en eut qu'un, qui était Samaritain et étranger, lequel revint le trouver pour lui marquer les vifs sentiments de sa reconnaissance. L'ingratitude des neuf autres attira les reproches de leur Bienfaiteur : *Nonne decem mundati sunt? et novem ubi sunt?* «N'en ai-je pas guéri dix? s'écria-t-il : et où sont donc les neuf autres?» Car l'ingratitude est un vice lâche, infâme, que Dieu, de même que les hommes, ne peut supporter sans en témoigner de l'indignation. Il approuve au contraire, il loue, il récompense d'un nouveau bienfait la reconnaissance et le bon cœur du pauvre Samaritain, puisque, avec la santé du corps, il lui accorde celle de l'âme en l'éclairant des lumières de la foi, parce que rien n'engage davantage Dieu à nous combler de nouveaux bienfaits que la reconnaissance que nous lui marquons des premiers que nous avons reçus de sa bonté. Ce qui m'oblige de vous faire voir :

*Premièrement.* — Que, de tous nos devoirs envers Dieu, il n'y en a point de plus pressant que la reconnaissance de ses bienfaits.

*Secondement.* — En quoi consiste cette reconnaissance, et la manière de s'acquitter de ce devoir.

C'est ce que nous verrons dans les deux parties de ce discours.

(*Voir la* **Morale**, *tome* V, *titre* **Ingratitude**).

---

Dessein II. — [De la confession]. — *Ite, ostendite vos sacerdotibus* (Luc. xvii).

Le Fils de Dieu, qui aurait pu guérir tout d'un coup ces dix lépreux, les oblige cependant de s'aller présenter aux prêtres pour nous montrer que c'est une loi indispensable qu'il a voulu établir de déclarer nos

péchés au prêtre, quelque répugnance que l'on y puisse avoir. Pour la vaincre et la surmonter, il faut remarquer qu'il y a trois choses qui ont coutume de détourner les pécheurs d'approcher du tribunal de la confession et de se servir d'un remède si salutaire :— à savoir, la peine de la préparation qu'il y faut apporter, la honte de découvrir ses péchés et les plus secrètes pensées de son cœur, et enfin la difficulté de rompre les attachements au péché. — Ce sont les trois choses qu'on peut combattre dans les trois parties d'un discours, en faisant voir qu'elles ne doivent nullement nous détourner d'avoir recours à cet heureux remède.

*Premièrement.* — Il y a de la peine à examiner ses péchés, à rappeler dans sa mémoire tant d'affreuses images, à entrer dans la discussion de tant de pensées honteuses, de desseins infâmes: on ne veut point débrouiller ce chaos, ou plutôt on s'imagine qu'on n'en viendra jamais à bout. Mais qu'est-ce à dire : je ne puis rentrer dans moi-même, ni me souvenir de tant d'actions criminelles? C'est-à-dire que vous voulez continuer d'offenser Dieu. Qu'est-ce à dire, que vous avez horreur seulement de penser à la confession, sinon que vous cherchez un prétexte spécieux pour ne point sortir de l'état où vous êtes? Mais — *Premièrement* vous n'éviterez pas cette discussion, qu'il vous faudra faire un jour nécessairement, ou bien mourir dans l'impénitence finale, qui est le dernier des malheurs. — *Secondement* : plus vous différerez, plus vous trouverez de difficulté à faire cet examen, parce que vous accumulerez toujours de nouveaux péchés. Vous êtes semblables à ces malades qui ont horreur des remèdes, mais qui enfin sont obligés de les prendre, de crainte de mourir ; ils souffrent à la fois la peine de l'aversion qu'ils ont du danger et du remède qu'ils ont tant de difficulté de prendre. — *Troisièmement* : la peine est incomparablement plus grande de porter ce fardeau par cela même qu'on ne veut point s'en décharger. Car comptez-vous pour rien les remords de la conscience, la crainte de mourir dans son péché, de penser qu'on est ennemi de Dieu, et que sa justice nous poursuit? Il y a cent fois moins de peine à se décharger une bonne fois de ses péchés, qu'à les garder plus longtemps parmi tant de remords qui déchirent le cœur.

*Secondement.* — La honte de confesser ses péchés donne de l'aversion pour la confession. En effet, ceux qui ont le moins de honte à commettre le péché en ont souvent le plus à le déclarer. On exagérera cette confusion et cette peine ; mais, après tout, elle n'est qu'imaginaire, ou du moins elle est infiniment adoucie par la considération de la personne à qui nous déclarons nos péchés. C'est à un homme pécheur comme nous, qui a souvent besoin du même remède, qui a plus de compassion de nos misères que d'horreur de nos personnes, qui doit plus admirer le courage avec lequel nous avons passé par-dessus cette honte que la faiblesse qui nous fait succomber au péché ; qui est obligé à un secret inviolable ; qui ne peut jamais se servir, pour quelque raison que ce soit, de la connais-

sance que vons lui donnez de l'état de votre vie, et que vous obligez à être votre ami par la confiance que vous lui faites et par le choix que vous avez fait de sa personne pour lui confier ce que vous avez au monde de plus secret. — Tout ce que vous avez si bien ménagé, ô mon Dieu, pour nous faciliter cette confession, prouve que vous en êtes l'auteur !

*Troisièmement.* — C'est la peine et la difficulté de quitter les attachements qu'on a au péché, à ses divertissements, à ses plaisirs, les efforts qu'il faut faire pour rompre ses mauvaises habitudes, en un mot, pour changer de vie et de conduite. Mais si nous considérons — *Premièrement*, que nous ne devons point espérer de salut ni de miséricorde si nous ne prenons cette ferme résolution, et que c'est une condition attachée au pardon que Dieu nous accorde ; — *Secondement*, que la grâce du sacrement aplanit et facilite cette démarche que nous craignons tant de faire ; — *Troisièmement*, que c'est bien la moindre chose que Dieu peut exiger de ceux qui l'ont si outrageusement offensé ; — si nous considérons, dis-je, ces trois choses, nous expérimenterons, comme S. Augustin, que toutes ces grandes difficultés sont des fantômes qui nous effraient, et que nous trouverons moins de peine au service de Dieu que nous n'en trouvions auparavant à vivre dans le désordre et à contenter nos passions.

(*Voir, pour les matériaux, le titre* **Confession**, *à la* **Morale**).

---

[Dessein III. — Sur l'ingratitude]. — *Nonne decem mundati sunt ? et novem ubi sunt ? Non est inventus qui rediret, et daret gloriam* Deo, *nisi hic alienigena* (Luc. xvii) !

[Pour faire un discours sur l'ingratitude, vice si commun, et dont cependant on parle si rarement dans les chaires, on peut prendre pour dessein : qu'il n'y a rien qui éloigne Dieu davantage de nous que l'ingratitude : et cela pour trois raisons qui peuvent faire le plan et le partage de ce discours].

*La première.* — Parce qu'il n'y a rien qui marque plus de mépris des bienfaits, et conséquemment du bienfaiteur même, que de les refuser, de les oublier, et de ne témoigner en nulle manière lui en être obligé. La preuve en est facile, puisque dans tout le reste nous n'oublions pas aisément les choses que nous estimons, que nous aimons et qui nous tiennent au cœur ; on s'en souvient avec plaisir, on les rappelle souvent dans son esprit, on en parle, on les loue, on témoigne en toutes les rencontres l'estime qu'on en fait. Tout au contraire, on n'en peut donc témoigner

plus de mépris que de ne daigner pas seulement y penser, ou s'en souvenir, ou s'en mettre en peine en aucune manière. — Mais d'ailleurs, comme le mépris qu'on fait d'une personne attire ordinairement un mépris réciproque de sa part, il est évident que DIEU n'a que du mépris pour un ingrat, et que ce vice, si odieux aux hommes, l'est encore davantage aux yeux de DIEU.

*La seconde* raison est que l'ingratitude frustre DIEU du fruit qu'il attend de tout le bien qu'il fait aux hommes. Rien n'est plus constant parce que, DIEU n'ayant que faire de nos biens et n'espérant aucun retour de notre part de ce côté-là, nous ne lui pouvons donner d'autres marques de notre reconnaissance et de notre bon cœur que des louanges, des actions de grâces et d'amour. C'est en quoi consiste sa gloire, dont il est si jaloux, et qui est la seule chose qu'il exige de nous, mais dont nous le privons par notre ingratitude.

*La troisième* est que, par notre ingratitude, nous nous rendons indignes de ses grâces et de ses faveurs. Comme nous voyons que c'est la conduite que gardent les hommes envers les ingrats, de se désister de les obliger et de leur faire du bien, en voyant l'abus qu'ils en font. Ce sont des ingrats, disons-nous, qui sont indignes qu'on leur fasse du bien. — Ainsi l'ingratitude tarit la source des faveurs que DIEU nous faisait, et s'il ne révoque pas celles qu'il nous a faites par le passé, du moins nous les rendons inutiles en n'en retirant nous-mêmes aucun fruit.

(*Voir*, *à la* **Morale,** *le titre* **Ingratitude**).

# QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[DESSEIN I. — Sur la Providence divine]. — *Quærite ergò primùm regnum* DEI *et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis* (Matth. VI).

Il ne faut point, Chrétiens, d'interprète, ni d'explication ni d'étude, pour comprendre ce que le Fils de DIEU nous enseigne dans l'évangile de ce jour. La vérité qui y est contenue n'est pas de celles qui sont au-

dessus de la raison et qui ont besoin des lumières de la foi, et la manière dont il la faut entendre n'est ni par similitude ni par des paraboles qu'il faille développer pour en trouver le sens. C'est une vérité sensible, qui frappe les yeux des moins intelligents; une morale que les païens même les plus aveuglés ont aperçue au travers des ténèbres de leur infidélité; un premier principe de religion reçu de tous les peuples; une maxime que la raison et la foi, l'expérience et le bon sens, la nature et la grâce, en un mot, toutes les créatures qui composent ce grand univers, publient hautement, et qu'elles ne nous permettent pas d'ignorer.

C'est un discours entier que le Sauveur fait sur la Providence qui en contient les preuves les plus claires et les plus fortes, et qui nous suggère les motifs les plus pressants de nous y abandonner dans une parfaite confiance; qui nous démontre l'utilité et les avantages qu'en reçoivent ceux qui s'y laissent conduire; un discours, enfin, soutenu, suivi, éloquent, raisonné, convaincant, mais surtout instructif, puisqu'il renferme une vérité qui doit régler toute la conduite de notre vie. Aussi je ne suis pas le seul qui ait remarqué que ce divin Maitre semble avoir changé la méthode, qu'il avait suivie jusqu'alors, d'enseigner les hommes par des paroles toutes simples, tirant leur force de la vérité même, sans art, sans ornements, et sans tous ces tours recherchés que l'éloquence humaine a coutume de mettre en œuvre pour persuader les esprits. Mais ici l'on dirait qu'il parle en philosophe et en orateur : il expose, il prouve, il convainc, il exhorte, il anime ; il emploie les exemples et les raisonnements, avec une abondance d'expressions les plus riches ; et il conclut invinciblement que c'est dans le sein de cette divine Providence que nous devons nous décharger des soins inutiles qui nous tiennent sans cesse en haleine, afin d'appliquer toutes nos pensées à chercher uniquement et à acquérir le royaume du ciel.

Ce qui me fait dire que, comme la Providence n'est autre chose que la conduite secrète de la sagesse de Dieu dans le gouvernement de ce monde, il fallait que la sagesse incarnée nous en expliquât aussi les principaux ressorts, nous apprît l'intérêt que nous avons d'y mettre notre confiance, et enfin les motifs qui nous y engagent. Je les rapporterai, ces motifs, à trois principaux, que je tire du discours admirable que le Fils de Dieu nous en fait dans cet évangile :

*Le premier* est qu'il n'y a rien de plus outrageux à Dieu que de se défier de sa providence, puisqu'il nous assure que c'est un procédé propre seulement à des gentils et à des infidèles, qui reconnaissent des dieux incapables de les secourir dans leurs besoins.

*Le second* : qu'il n'y a rien de plus inutile que de s'y opposer, et de prétendre s'élever ou réussir contre ses ordres, puisque, comme il

nous assure, il n'y a personne qui, par ses propres forces ou par son adresse, puisse ajouter une seule coudée à sa taille naturelle, ou passer en quelque chose que ce soit les bornes que sa sagesse a prescrites.

*Le troisième*, enfin : qu'il n'y a rien de plus doux ni de plus consolant que de se soumettre aux ordres de cette providence : *Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini* (Matth. VI).

C'est dans ces trois choses que je comprends tout ce qu'il y a de moral sur ce sujet. L'infidélité que l'on commet lorsqu'on se défie de la Providence, et la douceur qu'on ressent lorsqu'on se soumet aux ordres de Dieu, et qu'on dépend entièrement de sa Providence.

(*Voir, à la* **Morale,** *tome* VII. *le titre* **Providence**).

---

[Dessein II. — Contre ceux qui nient ou qui accusent la Providence]. — *Quærite primùm regnum* Dei *et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis* (Matth. IV).

Il n'est point de perfection en Dieu qui ait été de tout temps plus exposée à la contradiction des hommes que sa providence. — Les uns ne la reconnaissent point du tout, comme ont fait quelques anciens philosophes, et comme font encore les athées aujourd'hui, par un aveuglement volontaire, pour n'avoir d'autre règle de leur conduite que leurs passions. — Les autres l'accusent et la censurent comme injuste dans la distribution des biens et des maux de cette vie : ce sont des gens aveuglés par leur amour-propre, qui ne regardent qu'eux-mêmes, et qui, rapportant tout à leurs commodités et à leur intérêt, n'approuvent que ce qui les accommode, se plaignent et murmurent de la conduite de Dieu sur eux. — Les autres, enfin, sont les sages du monde et les politiques, qui forment de grands projets, et qui, dans leurs entreprises, se flattent de pouvoir réussir par leur seule industrie, par leurs artifices ou par leurs intrigues, sans vouloir dépendre de la Providence et sans y mettre leur confiance. — Ce sont ces trois sortes de personnes que je puis appeler, avec l'Ecriture, autant de fugitifs et de déserteurs de la Providence, et que je prétends combattre en convainquant les uns de la vérité et de la nécessité d'une providence qui règle toutes les choses de ce monde ; en faisant voir, à ceux qui s'en plaignent, qu'elle est infiniment sage et juste dans l'ordre qu'elle a établi et dans la conduite qu'elle tient sur tous les hommes ; et enfin, à ceux qui n'en veulent point dépendre et qui ne se confient qu'en

leur adresse et en leur industrie, que sans elle jamais ils ne réussiront qu'à leur propre malheur, dans tous leurs desseins.

*Première Partie.* — Pour ceux qui ne veulent point reconnaître une providence, laquelle veille sur toutes les choses de ce monde et qui les conduit toutes à leurs fins, quoique par des voies qui nous sont inconnues, ces gens-là n'ont qu'à jeter les yeux sur toutes les parties qu composent ce grand monde, et à voir avec quel ordre tout se maintien depuis tant de siècles, pour conclure aussitôt que cet univers n'a pas été fait par hasard, qu'il n'est pas non plus conduit à l'aventure, mais gouverné par une sagesse infinie, qui atteint d'un bout à l'autre, selon l'expression du Saint-Esprit. Aussi y a-t-il une telle liaison entre la toute-puissance de Dieu et sa providence, que nous ne saurions reconnaître l'une sans avouer en même temps l'autre. Sa puissance paraît dans la création de tous les êtres, et sa providence éclate admirablement dans la conduite qu'il en prend ; et comme rien n'est produit sans sa toute-puissance, de même rien n'est réglé, conduit et gouverné, que par sa providence. — (On peut s'étendre sur les perfections de Dieu, que cette providence renferme, sur sa sagesse infinie, qui, connaissant tout, ne peut ignorer aucun des besoins de ses créatures; sur sa bonté qui ne les a pas tirées du néant pour les abandonner ; sur sa justice, car Dieu n'était pas obligé de leur donner l'être ; mais, supposé qu'il les ait créées pour une fin, il est engagé de leur fournir les moyens d'y parvenir : ce qui est encore plus juste à l'égard de l'homme, la plus noble et la plus excellente de toutes ses créatures, et pour lequel toutes les autres créatures ont été faites].

*Seconde Partie.* — Justifier la conduite de la Providence à l'égard de ceux qui s'en plaignent, et qui l'accusent d'injustice, dans le partage inégal qu'elle fait des biens et des maux de cette vie, comblant souvent de richesses les plus impies, et laissant dans l'affliction, dans la pauvreté et dans la misère, les plus gens de bien. — Pour répondre à ces accusations, il faut faire voir que ceux qui se laissent aller à ces murmures sont des gens aveuglés par leur amour-propre, qui n'ont égard qu'à leurs commodités et à leurs intérêts, et non pas à l'ordre et au bien de toute la société humaine, qui ne peut se maintenir que par la dépendance mutuelle des hommes les uns des autres, les pauvres des riches, et les riches des pauvres. Ils ne voient pas que la Providence naturelle, qui veille sur leurs besoins temporels, est toujours subordonnée à la Providence surnaturelle qui a soin du salut de leur âme; de sorte que la conduite qui leur paraît rigoureuse est, au jugement de cette sagesse infinie, la plus avantageuse pour leur bonheur éternel.

*Troisième Partie.* — Répondre à ceux qui prétendent se soustraire aux

ordres de la Providence et réussir par leur seule adresse; en un mot, être maîtres de leur conduite. Leur montrer que jamais ils ne réussiront dans leurs desseins sans une confiance particulière en cette Providence — *Premièrement*, parce que leurs lumières sont trop faibles et trop bornées pour voir les véritables moyens qu'il faut prendre pour venir à leurs fins; — *Secondement*, parce que Dieu se plaît à renverser les desseins de ces sages du monde, comme il les en menace dans l'Ecriture; — *Troisièmement*, parce qu'il ne peut souffrir ces orgueilleux qui veulent élever la tour de Babel, et les abandonne à leur propre conduite, source de leur malheur.

(*Voyez le même endroit, dans la* **Bibliothèque**).

---

[Dessein III. — Sur les richesses en général]. — *Non potestis* Deo *servire et mammonæ* (Matth. vi).

Non, Chrétiens, personne ne peut servir deux Maîtres, et quelque étendue qu'ait le cœur de l'homme, capable d'embrasser un objet infini, il est trop étroit pour y loger en même temps l'amour de Dieu et l'amour des richesses. Ce sont deux souverains, dont l'un ne peut souffrir de maître ni l'autre de compagnon, comme on disait autrefois de ces deux conquérants, que tout l'empire romain ne pouvait contenir ensemble. — Il est vrai que l'homme cherche un maître partout, et se met volontiers aux gages du premier qui se présente; mais, si l'on n'en peut servir deux fidèlement tout à la fois, on peut dire, conséquemment à l'oracle de notre évangile, qu'il n'y en a point à qui il soit plus impossible de satisfaire en même temps que Dieu et les richesses, dont on se rend esclave par l'attachement qu'on y a et l'amour déréglé qu'on leur porte; et ceux qui ont assez de présomption pour croire qu'ils pourront accorder ces deux contraires sont semblables à ces peuples dont il est parlé dans l'Ecriture-Sainte, que le roi des Assyriens envoya en Samarie pour peupler le pays, lesquels tantôt rendaient quelque culte à Dieu et lui offraient des sacrifices, et tantôt adoraient leurs idoles et leur immolaient des victimes. — Non, Chrétiens, encore une fois, cela ne se peut, et vous joindrez aussitôt l'idolâtrie avec le christianisme si vous servez en même temps le Dieu du ciel et celui qui passe aujourd'hui pour le Dieu de la terre, qui est l'argent ! *Non potestis* Deo *servire et mammonæ.* — Et c'est aussi ce qui fait que les richesses sont appelées dans l'Ecriture injustes, trésor d'iniquité, *Mammona iniquitatis*, quoique d'elles-mêmes elles ne soient ni mauvaises ni incompatibles avec le salut. S. Augustin en donne trois raisons, qui feront tout le partage de ce discours ;

*La première.* — Parce qu'on les acquiert souvent injustement, par violence, par fraude, et par d'autres voies illégitimes : *Quia sæpè cum iniquitate acquiruntur.* Ce sont les paroles de ce saint docteur.

*La seconde.* — Parce qu'on les possède avec injustice, c'est-à-dire avec péché, en s'y attachant et en y mettant toute sa confiance : *Cum iniquitate possidentur.*

*La troisième.* — Parce qu'on les dépense avec crime, en les employant en de folles dépenses et à satisfaire les passions : *Cum iniquitate consumuntur.*

(*Voyez le titre* **Richesses**, *dans la* **Bibliothèque**, *tome huitième*).

---

[On peut traiter ce sujet d'une autre manière, en faisant voir que les richesses causent trois désordres dans les hommes, ce qui fait que leur salut est très-difficile, moralement impossible selon l'oracle de la vérité même].

*Le premier.* — Elles les rendent injustes dans l'acquisition qu'ils en font.

*Le second.* — Elles les rendent insatiables dans la possession, puisque nous voyons que plus ils en possèdent, plus ils en souhaitent, et que cette passion ne dit jamais : c'est assez.

*Le troisième.* — Elles les rendent cruels et impitoyables, sans aucune compassion pour les misères d'autrui.

(*Voyez l'endroit déjà marqué*).

# QUINZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[DESSEIN I. — Sur la mort. Elle nous désabuse des illusions de la vie présente]. — *Cùm appropinquaret* JESUS *portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur, filius unicus matris suæ ;* Lorsque JÉSUS était près de la porte de la ville, il arriva qu'on portait en terre un mort, fils unique d'une veuve. (Luc. VII, 12).

Le dessein de ce discours est de faire voir comment la mort nous désabuse et corrige les illusions de cette vie, qui sont particulièrement au nombre de trois. — *La première* est sur la vie même, que nous imaginons ne devoir jamais finir : nous nous figurons une éternité chimérique ; mais la mort nous apprend qu'il faut mourir tôt ou tard. — *La seconde* est sur les biens de cette vie, auxquels nous sommes attachés : et la mort nous apprend qu'ils sont peu de chose, et que, quand même ils seraient plus considérables, il les faudra nécessairement quitter un jour. — *La troisième* nous regarde nous-mêmes : nous nous imaginons être quelque chose, et la mort nous fait connaître que nous ne sommes rien.

*La première* de ces illusions est sur la vie même. — Nous ne pouvons pas nous persuader, à la vérité, que nous ne mourrons point, la foi, la raison, l'expérience, nous ayant assez convaincus du contraire ; mais nous éloignons la mort tant que nous pouvons ; nous croyons que nous ne mourrons pas en cette journée, en cette semaine, en cette année ; et ainsi nous nous figurons une espèce d'éternité. Mais la pensée de la mort doit dissiper cette illusion et cet enchantement, puisque la mort nous peut surprendre à tout moment, qu'il n'y a rien de plus incertain que l'heure et le genre de notre mort, que l'exemple de mille personnes que nous voyons mourir lorsqu'elles y pensent le moins nous avertit que nous pouvons avoir le même sort, et que nous sommes exposés aux mêmes accidents : et enfin que la vérité même nous enseigne que nous devons toujours nous tenir prêts, parce que nous ne savons pas quand le jour du Seigneur arrivera. — On peut faire voir que personne n'a moins de sujet d'espérer une longue vie que ceux qui la passent dans le dérèglement, et qui pensent le moins à la mort. De-là on peut tirer plusieurs belles conséquences, comme serait que plus nous différons de penser à la mort, moins nous serons disposés à bien mourir ; que nous passerons

toute notre vie dans une continuelle illusion, dont nous ne serons détrompés qu'à la mort ; que les charmes de la vie présente nous priveront du bonheur que Dieu nous avait préparé dans l'autre, et que oubliant que ce monde n'est pas notre demeure, nous ne penserons point à nous en établir une éternelle dans le ciel.

*La seconde* illusion est celle que nous causent les biens de ce monde. En effet, à considérer le monde par ce dehors brillant, il a des charmes qui ne sont que trop capables de nous séduire. Cet éclat extérieur qui nous environne, cette puissance qui fait plier tout le monde sous nos volontés, l'honneur qu'on nous rend, les richesses que nous possédons, les plaisirs dont nous jouissons, tout cela nous enchante et nous séduit tellement qu'il y a peu de personnes qui ne s'y laissent prendre. — Le moyen de se prémunir contre cette illusion si générale, c'est d'emprunter les lumières et les vérités de la mort. Demandez à cet ambitieux, qui s'est élevé si haut par ses intrigues, quel sentiment il a, au lit de la mort, de ces honneurs, de ces charges où il est parvenu par tant de travaux, et de ce rang si distingué pour lequel il s'est donné tant de mouvement. Hélas ! tout cela disparaît quand il faut aller paraître devant Dieu. Quelle estime fait-il de ses richesses, qui ne peuvent le garantir de la mort, ni lui être d'aucun usage dans l'autre vie ? Il commence à reconnaître son aveuglement à la mort et à être détrompé ; encore trop heureux si cette illusion n'avait point de suites plus fâcheuses.

*La troisième* illusion est celle de l'homme même dans cette vie, lorsque, se mesurant par les dehors, par l'éclat de la fortune, de sa naissance ou de ses belles qualités, il s'imagine être quelque chose. — Or, c'est cette illusion, ou, pour mieux dire, cette imposture, qu'il faut dissiper par la pensée et la considération de la mort. Car — *Premièrement*, on séparera cet homme de ce luxe, de cette pompe et de tout ce qui l'environne, et alors il se trouvera nu et tout seul. O Dieu ! quel changement quand on le dépouillera de tout, et qu'on ne lui laissera, de tout ce qu'il possédait, qu'un suaire, une bière, cinq ou six pieds de terre ! — *Secondement*, il sera privé de vie et de mouvement : ses yeux seront ensevelis dans une éternelle nuit ; cette bouche sera fermée pour ne s'ouvrir jamais plus ; cette langue si éloquente, qui ravissait toutes les compagnies, demeurera muette. — *Troisièmement*, ce corps sera rongé des vers, et deviendra un spectacle d'horreur, parce que, devenu une masse de pourriture, il sera si affreux que personne n'aurait le courage de le regarder. De plus, que deviendra cette adresse, ce bel-esprit, cette science et ce grand génie capable de tout, cette pénétration, et tout le reste, qui enfle le cœur de cet homme, et fait qu'il ne se regarde plus sur le niveau des autres hommes ? S'il avait la pensée de la mort imprimée bien avant dans l'esprit, ne se désabuserait-il pas de cette haute idée qu'il a de lui-même ? etc.

(*Voir, au tome* VI *de la* **Morale,** *le titre* **Mort**).

[DESSEIN II. Ce qu'il y a de certain et d'incertain dans la mort]. — *Cùm appropinquaret* JESUS *portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur, filius unicus matris suæ* (Luc. VII).

Il y a dans la mort quelque chose de certain, quelque chose d'incertain, et quelque chose de certain et d'incertain tout à la fois. — Ce qu'il y a de certain, c'est que nous mourrons infailliblement. — Ce qu'il y a d'incertain, c'est le lieu, le temps et la manière dont nous mourrons. — Ce qu'il y a de certain et d'incertain tout à la fois, c'est l'état où nous nous trouverons à la mort. — De ces trois vérités, qui feront le partage de mon discours, nous pouvons tirer des conclusions et des instructions salutaires.

*Premièrement.* — Nous mourrons. C'est ce qui est certain, et il n'y a rien qu'on puisse moins révoquer en doute. Les patriarches, qui ont vécu plusieurs siècles, sont morts enfin ; les rois et les puissants monarques ont été soumis à cette loi, après avoir donné des lois à tant de peuples ; les hommes les plus robustes et de la santé la plus parfaite n'ont pu éviter la mort. — Nous mourrons donc comme eux. Mais que veut dire ceci, nous mourrons ? C'est-à-dire que notre corps sera mis dans un cercueil, rongé des vers et réduit en poussière ; pour l'âme, elle ira dans un pays inconnu et sera présentée au jugement de DIEU ; etc. — Quelles réflexions pouvons-nous faire là-dessus ? Les impies et les libertins en tirent cette conséquence, que rapporte l'Ecriture : *Venite, fruamur bonis quæ sunt, et utamur creaturâ*, etc. (Sap. I). Les philosophes et les personnes qui se piquent d'esprit fort n'en tirent point d'autre conséquence, sinon qu'il faut recevoir la mort avec courage, et vivre, si l'on peut, dans le souvenir de la postérité. Mais la conclusion qu'en doit tirer un chrétien est qu'il faut se préparer à bien mourir, parce qu'on ne pourra plus remédier aux défauts qu'on aura commis en ce point, mourir par avance, se détacher des choses de ce monde, et faire ce que nous souhaiterions alors avoir fait.

*Secondement.* — Ce qu'il y a d'incertain dans la mort, c'est le temps, le lieu, la manière dont nous mourrons. La conséquence à en tirer est qu'il faut se prémunir contre les surprises de la mort, puisqu'en effet la plupart des hommes sont surpris par elle. Mille accidents arrivent dans la vie ; nos vices et nos débauches causent souvent des morts subites ou avancées, et souvent DIEU le permet en punition de nos crimes et de notre négligence. Il faut donc toujours se tenir prêt.

*Troisièmement.* — Ce qu'il y a de certain et d'incertain dans la mort est que nous ne savons en quel état nous mourrons : et cependant il est constant que nous demeurerons éternellement dans cet état. — Qu'il est horrible de mourir en mauvais état ! qu'il est souhaitable de bien mourir !

Nous ne savons si nous aurons la persévérance, et nous savons que, si nous ne l'avons pas, nous sommes perdus sans ressource. Servons-nous donc des moyens que nous avons pour bien mourir.

(*Recourir au même endroit que pour le précédent*).

---

[DESSEIN III. — Sur la pensée de la mort].— *Cùm appropinquaret* JESUS *portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur, filius unicus matris suæ* (Luc. VII).

Il y a particulièrement trois choses qui font appréhender la mort à un chrétien ; mais la pensée fréquente de cette mort nous en fait perdre la crainte.

*La première* est le péché, qui, selon l'Apôtre, est l'aiguillon de la mort; c'est-à-dire, comme l'expliquent quelques-uns, qui en est la pointe, laquelle nous cause de la douleur, et nous fait appréhender le juste châtiment du péché. Mais la pensée de la mort, nous faisant détruire le péché par une sincère pénitence, nous le fait moins appréhender après l'avoir, pour ainsi dire, désarmé.

*La seconde* est l'attachement que nous avons au monde. Mais la pensée de la mort nous fait rompre les liens par lesquels nous y tenons le plus fortement, et nous fait faire de notre plein gré ce que nous serons un jour obligés de faire par nécessité.

*La troisième* est le jugement de DIEU, auquel il faut comparaître après la mort. Y peut-on penser sans tenir ses comptes en état, pour attendre sans crainte ce dernier moment?

(*Voyez le même endroit*).

# SEIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[Dessein I. — Sur l'avarice figurée par l'hydropisie]. — *Ecce homo quidam hydropicus erat ante illum* (Luc. xiv).

Les maladies auxquelles nous sommes tous sujets et dont notre corps est souvent attaqué, ne sont pas, à beaucoup près, si dangereuses que les vices et les mauvaises habitudes, qui sont comme les plaies et les maladies de notre âme. Or, de toutes celles qui affligent notre corps, il n'en est point qui nous représente mieux une avarice insatiable, et qui soit en même temps plus capable de nous en donner de l'horreur, que l'hydropisie. C'est ce que le fils de Dieu a voulu nous faire entendre par la guérison qu'il fit de l'hydropique de notre évangile: et c'est ce vice dont j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui, en vous faisant voir que les trois sortes de travaux que les hommes appréhendent davantage en cette vie, et qu'ils s'efforcent le plus d'éviter par tous les moyens possibles, sont ceux-là même que l'avare s'attire par la passion déréglée dont il est possédé.

*La première* est la honte et le déshonneur, parce qu'il n'y a rien qui décrie davantage une personne que la réputation d'être un avare.

*La seconde* est l'esclavage et la servitude. Que ne fait-on point, quand on est dans les fers, pour rompre ses chaînes et pour se mettre en liberté? Et quelle servitude plus cruelle et plus honteuse que celle de l'avarice? Mais ceux qui sont possédés de l'amour des richesses la souffrent et s'y soumettent volontiers.

*La troisième* est la douleur, l'inquiétude et le chagrin, qui nous rend la vie odieuse. Cependant, il n'y a personne qui ait plus de ces peines si dures et si fatigantes que les avares, et qui les souffre plus patiemment.

(*Voir, dans le premier tome de la* **Bibliothèque**, *le titre* **Avarice**).

On peut encore traiter cette matière d'une autre façon, en faisant voir que trois choses sont inséparablement attachées à ce vice, qui le rendent odieux à Dieu et aux hommes.

*Premièrement.* — La honte et l'infamie, qui fait que personne n'avoue en être coupable, et ne peut même souffrir qu'on l'en accuse ou qu'on l'en soupçonne : marque évidente combien ce vice est honteux et indigne d'un homme d'honneur.

*Secondement.* — L'impiété et l'irreligion, jusque-là que l'Apôtre l'appelle une servitude des idoles. On en apporte plusieurs raisons ; mais la principale est qu'on néglige tous les devoirs de la religion, pour ne s'occuper que du soin d'acquérir et d'amasser des richesses, et ne penser à autre chose.

*Troisièmement.* — La cruauté envers les misérables qu'on opprime, et envers soi-même.

---

On peut faire voir encore qu'un avare sacrifie tout à son avarice comme à sa divinité.

*Premièrement.* — Il lui sacrifie son honneur et sa réputation, parce que cette tache gâte et corrompt toutes les louables qualités qu'un homme peut avoir, le rend odieux et méprisable à tout le monde.

*Secondement.* — Il lui sacrifie son repos par les soins, les inquiétudes, les chagrins, et tous les mouvements qu'il se donne pour amasser, pour conserver et pour augmenter ses richesses, qui sont le sujet et la cause de mille déplaisirs et de tous les travaux de sa vie.

*Troisièmement.* — Il lui sacrifie sa conscience, son âme, son salut éternel, par la multitude de crimes que cette passion lui fait commettre.

(*Voyez le même endroit marqué ci-dessus*).

---

[Dessein II. — Sur l'ambition]. — *Cùm invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco*: Quand vous serez convié à des noces, ne prenez point la première place (Luc. xiv.)

Comme il n'y a point de vice que le Fils de Dieu ait plus souvent reproché aux pharisiens, dans l'Evangile, que l'orgueil et l'ambition, il n'y en a point non plus, Chrétiens, contre lequel il ait davantage prémuni ses disciples et tous ceux qui embrasseront sa nouvelle loi. Point de précepte plus rebattu que celui de l'humilité et de l'abaissement; point de péché contre lequel il se soit plus hautement déclaré, dans toutes les rencontres, que l'ambition ; et enfin il n'y a point de remèdes, tantôt doux et tantôt violents, qu'il n'ait employés pour guérir un mal que nous apportons avec nous en naissant, et qui est d'ordinaire le dernier dont on a coutume de se défaire. C'est ce qui a fait dire à S. Augustin qu'il n'y a aucune page, dans les saints livres, où l'on ne trouve que Dieu résiste aux superbes, et rien qu'il ne fasse pour abaisser les ambitieux.

On peut dire cependant que jamais le Sauveur n'a plus ouvertement attaqué l'ambition que dans l'évangile de ce jour, où il fait, de dessein prémédité, une parabole contre ceux qui choisissent les premières places dans les assemblées publiques : *dicebat autem ad invitatos parabolam, intendens quomodò primos accubitus eligerent.* Il donne ce précepte admirable, de se mettre toujours dans le dernier rang, et en apporte cette raison : de crainte, dit-il, qu'un autre plus considérable que vous venant à se présenter, le maître du festin ne soit obligé de vous avertir qu'il lui faut céder la place que vous occupez : *Cùm invitatus fueris ad nuptias, recumbe in novissimo loco.* Il y explique en détail, et par un exemple familier, ce qu'il n'avait dit ailleurs qu'en passant, que personne n'est plus proche de sa chute que celui qui par un désir déréglé de s'élever, veut monter le plus haut ; et il conclut enfin par cette maxime, laquelle est devenue un oracle dans la bouche de la vérité même, que celui qui ne pense qu'à s'élever sera tôt ou tard humilié ; afin de nous détourner de l'ambition par les choses mêmes que les ambitieux craignent davantage, de se voir sous les pieds de ceux-là mêmes au-dessus desquels ils prétendent s'élever. *Qui se exaltat humiliabitur.* — Ainsi, Chrétiens, c'est avec raison qu'ayant à vous montrer les désordres et les malheurs que cause cette dangereuse passion, j'ai cru que je devais aller au-devant de tout ce qui pouvait la défendre, et vous ôter ces faux prétextes que l'amour-propre a inventés pour flatter l'inclination naturelle qui nous y porte. J'espère que vous en serez désabusés, quand je vous aurai fait voir

*Premièrement.* — Que l'ambition est la source de la plus grande partie des désordres qui règnent aujourd'hui dans le monde.

*Secondement.* — Qu'étant une passion inquiète, tumultueuse et ardente, elle trouble tout le repos de notre vie.

De manière que, soit que nous nous considérions en tant qu'hommes, engagés dans le commerce de la vie civile, soit en tant que chrétiens obli-

gés à vivre selon les maximes de la religion que nous avons embrassée, l'ambition est le plus dangereux écueil qui se trouve dans l'un et dans l'autre état, où l'on ne peut éviter le danger de se perdre, quand on veut s'élever et se pousser, contre les ordres de DIEU. C'est ce qui fera le partage de ce discours.

(*Voir, dans la* **Bibliothèque**, *le titre* **Ambition**, *tome* I *de la* **Morale**).

---

On peut faire voir encore :

*Premièrement.* — Que l'ambition, considérée dans sa nature, est un empressement de s'élever:ce qui rend cette passion infiniment dangereuse.

*Secondement.*—Dans les moyens qu'elle emploie, elle est injuste, en faisant d'un mérite prétendu un supplément de son indignité.

*Troisièmement.*—Elle est funeste dans sa fin, soit pour le temps soit pour l'éternité.

---

[On peut encore montrer qu'il n'y a point de personnes plus malheureuses, même dans cette vie, que les ambitieux, pour trois raisons qui peuvent faire le partage d'un discours].

*La première.* — Pour les gênes, la servitude et l'esclavage volontaire auxquels ils se réduisent pour venir à bout de leurs desseins, c'est-à-dire pour parvenir aux dignités et aux rangs qu'ils prétendent : car qui peut ignorer les basses et honteuses complaisances qu'ils emploient pour s'insinuer dans la faveur des grands, les assiduités serviles qu'ils leur rendent, comme ils se contrefont pour s'accommoder à leur humeur et à leurs caprices ? Ce qui a fait dire à S. Bernard que l'ambition est la croix et le supplice des ambitieux : *O ambitio ambientium crux* ! — [Ce sujet donne lieu de faire la peinture et le caractère d'un ambitieux ; de faire voir comment il s'abaisse et rampe, afin de s'élever ensuite ; comment il est longtemps esclave avant de devenir maître. Il y a bien des choses à dire là-dessus.] Dans quelle crainte et quelle inquiétude ne vit-il point sur le succès de ses projets et des desseins qu'il forme ! Quels chagrins

quand il les voit traversés? Dans quelles alarmes vit-il lorsqu'il se voit déchu de ses espérances! etc.

*La seconde.* — Les ambitieux se rendent odieux à Dieu et aux hommes. — C'est ce que la vérité même a prononcé en parlant de l'orgueil, inséparable de l'ambition. Et c'est proprement dans leurs ambitieux desseins que Dieu leur résiste, selon l'oracle du Saint-Esprit. Il semble même que Dieu prenne plaisir à s'opposer à leurs entreprises et à renverser leurs projets, parce que l'orgueil, la présomption et l'audace accompagnent toujours l'ambition. Les exemples tirés de l'Ecriture font voir clairement cette vérité. — Ils ne sont pas moins odieux aux hommes, qui, par un orgueil secret, ne peuvent souffrir qu'on s'élève au-dessus d'eux: d'où vient qu'ils les traversent sourdement, s'ils n'osent se déclarer ouvertement, par les brigues qu'ils font contre eux, et ils ressentent dans leur cœur une secrète joie quand ils voient arrêter les desseins de ces ambitieux.

*La troisième.* — Enfin, les dangers auxquels ils sont toujours exposés, soit de la part de leurs compétiteurs et de leurs concurrents, soit par la nature des honneurs et des dignités qu'ils briguent: parce que, tout cela étant fragile, mille retours et mille catastrophes fâcheuses troublent le repos de leur vie. etc.

(*Voyez le même endroit marqué ci-dessus*).

---

On peut faire voir encore que l'ambition, *Premièrement*, aveugle l'esprit, en nous faisant entreprendre au-dessus de nos forces et de notre mérite, et en nous faisant nous méconnaître nous-mêmes.

*Secondement*, elle dérègle le cœur, en nous inspirant de l'orgueil, de la fierté, un désir déréglé de paraître.

# DIX-SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[DESSEIN I. — Sur l'amour de Dieu]. — *Diliges Dominum* DEUM *tuum ex toto corde tuo, et in totâ animâ tuâ, et in totâ mente tuâ*: Vous aimerez le Seigneur votre DIEU de tout votre cœur, de tout votre esprit et de toute votre âme (Matth. XXII, 37).

Je ne sais, Chrétiens, lequel des deux doit paraître le plus surprenant, ou bien de voir que DIEU, qui seul peut s'aimer à l'égard de son mérite, et qui trouve dans ses perfections infinies un objet proportionné à son grand cœur, recherche cependant avec tant de passion l'amour des hommes ; ou bien que les hommes aient besoin d'un commandement pour les obliger d'aimer DIEU. — Le premier ne semble pas moins étrange que si le plus grand monarque de la terre offrait son royaume, ses trésors et tout ce qu'il possède pour gagner l'affection du dernier de ses sujets ; — et le second est un prodige aussi étonnant que si les fleuves avaient besoin d'un commandement pour aller à la mer, qu'ils vont chercher par tant de détours et par une pente naturelle ; ou bien le feu pour monter en haut, où il se porte avec tant d'impétuosité.

Quoi donc, Chrétiens ! DIEU et l'homme ont-ils changé de nature et d'inclination ? DIEU, qui est le centre de tous les amours, et qui par conséquent devait recevoir comme un tribut l'affection de ses créatures, sort de lui-même pour les venir rechercher ; il les presse, il les sollicite ; il n'épargne ni promesses ni menaces pour se faire aimer : et à peine trouve-t-il une âme qui l'aime véritablement, et l'homme d'ailleurs, qui sent une si forte inclination pour son souverain bien, inclination imprimée dans le fond de son être, et qui le lui fait rechercher lors même qu'il s'en éloigne le plus, l'homme, dis-je, a besoin d'être poussé et excité à chercher son souverain bonheur ! DIEU a mis le bonheur de l'homme à aimer cet être souverainement parfait ; il lui propose tous les attraits imaginables ; il joint l'intérêt aux charmes : et le cœur de l'homme, qui a de l'amour presque pour tout le reste, qui prend feu si facilement à tous les objets, qui se défait si difficilement de ses inclinations naturelles, résiste à celle-ci, et ne sait presque ce que c'est que d'aimer DIEU. — Or, c'est ce feu, que le Sauveur est venu apporter sur la terre, que je veux tâcher aujourd'hui d'allumer dans vos cœurs.

Afin donc de m'exciter avec vous à cet amour, j'en renferme la manière et les principaux motifs dans le commandement que Dieu lui-même nous en a fait : *Diliges Dominum* Deum *tuum ex toto corde tuo, et in totâ animâ tuâ, et in totâ mente tuâ.* Car,

*Premièrement.* — Dieu étant unique, il veut être aimé uniquement et de tout notre cœur, sans réserve et sans partage : *Diliges Dominum tuum ex toto corde tuo.*

*Secondement.* — Comme il est souverainement parfait et infiniment au-dessus de toutes les créatures, il demande d'être aimé de tout notre esprit : c'est-à-dire d'un amour de préférence, fondé sur l'estime que nous devons faire de ses divines perfections : *Diliges Dominum in totâ mente tuâ.*

*Troisièmement.* — Comme il est éternel et qu'il mérite toujours d'être aimé, il demande l'amour de notre âme, qui n'est point sujette aux lois de la mort, afin de l'aimer d'un amour éternel : *Diliges Dominum tuum in totâ animâ tuâ.*

De manière, Chrétiens, que je trouve dans ces paroles les mêmes mesures de notre amour envers Dieu qu'il a prises lui-même dans l'amour qu'il a eu pour nous, et dont l'Apôtre a compris toutes les dimensions en ces termes : *Ut possitis comprehendere quæ sit latitudo et longitudo, et sublimitas et profundum* (Ephes. III). Son amour a rempli toute l'étendue de son grand cœur, puisqu'il est toute charité, et la charité même : et il demande toute l'étendue du nôtre. *Diliges ex toto corde tuo.* Sa hauteur et sa profondeur se prend de ce que, étant tel qu'il est, il a daigné jeter les yeux sur nous, qui ne sommes que de misérables créatures, sans qu'il lui en revienne aucun bien : et il veut que le nôtre s'élève au-dessus de tout, par un amour de préférence à tout le reste, ce que les théologiens appellent un amour apprétiatif : *Ex omni mente tuâ.* Et enfin la longueur du sien a été toute l'éternité : *In charitati perpetuâ dilexi te* (Sapient. XXXII). Et il veut que cette âme immortelle l'aime toujours d'un amour constant et inviolable : *Ex totâ animâ tuâ.* — Ce sera le sujet et le partage de mon discours.

(*Voir, dans la* **Bibliothèque**, *le titre* **Amour de Dieu**, *tome* I *de la* **Morale**).

[DESSEIN II. — Sur l'amour de Dieu]. — *Diliges Dominum* DEUM *tuum ex toto corde tuo, et in totâ animâ tuâ, et in totâ mente tuâ* (Matth. XXII).

On peut prendre pour dessein d'un discours, ces paroles de S. Bernard : *Duplicem ob causam diligendus est* DEUS, *quia nihil justius et quia nihil diligi fructiosiùs potest, suo scilicet merito et nostro commodo.*

*Premier Point.* — Il n'y a rien de plus juste :

1°. — Parce que c'est une action de justice de donner notre affection à tout ce qui la mérite, à tout ce qui est bon et parfait. [Or, c'est un grand champ qu'on a pour s'étendre sur les perfections de DIEU, qui sont l'objet le plus digne de nos affections : d'où l'on peut conclure que c'est la dernière et la plus criante de toutes les injustices de lui refuser notre amour]. — 2°. Parce que DIEU a droit sur les affections de notre cœur, en qualité de créateur qui nous a donné l'être, qui nous le conserve, et sans lequel nous ne pourrions subsister un seul moment. [Sur quoi on peut rapporter les principaux bienfaits que nous avons reçus de sa bonté infinie, et dont il n'y en a aucun qui ne mérite tout notre amour]. — 3°. Parce qu'il nous a aimés le premier : car il n'y a rien de plus juste que d'aimer ceux qui nous aiment, et c'est même le meilleur moyen de se faire aimer que d'en prévenir un autre. Or, quel a été l'amour de DIEU envers les hommes, et envers nous en particulier ?

*Second Point.* — Les avantages que nous recevons de notre amour envers DIEU. — Quoique ce motif semble intéressé, cela même fait qu'il est l'un des plus puissants pour nous porter à l'aimer. — Le premier avantage donc que nous en recevons est que la charité fait tout notre mérite et notre grandeur devant DIEU : c'est la mesure de l'estime qu'il fait de nous, de l'amour qu'il a pour nous, et ensuite c'est la source de tout notre bonheur sur la terre et dans le ciel : ce qui a fait dire à S. Bernard que la charité est la quantité de l'âme qui devient plus ou moins grande à proportion de cette charité. — 2°. En cela consiste notre perfection et notre sainteté : de sorte que, quelque talent et quelque avantage que nous ayons d'ailleurs, si nous n'avons plus encore de charité, nous n'en sommes pas plus saints. — 3°. La mesure de notre charité sur la terre fera la mesure de notre gloire dans le ciel. — [Les preuves de toutes ces vérités sont aisées à trouver et à étendre, et la morale naturelle qu'on en peut tirer doit être affectueuse et pressante. La conclusion sera que l'amour de DIEU doit faire notre première et principale occupation en cette vie, pour continuer cet heureux exercice durant toute l'éternité].

(*Voyez le même endroit que dans les précédents*).

[DESSEIN III. — De l'amour de Dieu]. — *Diliges Dominum* DEUM *tuum ex toto corde tuo, et in totâ animâ tuâ, et in totâ mente tuâ* (Matth. XXII).

Un autre plan de sermon, c'est de prendre — 1°. Les plus puissants motifs que nous avons d'aimer DIEU ; — 2°. — La manière dont nous devons l'aimer. Ce qui peut faire les deux parties d'un juste discours.

*Première Partie.* — Les motifs que nous avons d'aimer DIEU sont renfermés dans ces trois paroles de l'Evangile : *Diliges Dominum* DEUM *tuum*, vous aimerez le Seigneur votre DIEU. Le bien qui est l'objet de l'amour peut se considérer en trois manières, qui fondent aussi trois sortes d'amour. Si on l'envisage en lui-même, il s'appelle *perfection*, et et exige de nous un amour de justice, que nous devons à tout ce qui est bon et parfait en soi. Si ce bien éclate et se produit au-dehors, en sorte qu'il plaise, qu'il charme et qu'il attire, il se nomme *beauté*, qui n'est autre chose qu'un bien qui plaît, qui invite et qui force en quelque manière à se faire aimer. Si enfin ce bien se communique et se répand au-dehors, il s'appelle *libéralité*, qui vient d'une inclination bienfaisante, et qui demande un amour de reconnaissance de notre part. — Or, comme DIEU est non-seulement bon, mais le seul bon, comme dit l'Evangile ; non-seulement le bien, mais encore tout le bien, comme il dit lui-même à Moïse, il est aussi l'objet de ces trois sortes d'amour, de justice, d'inclination, de reconnaissance. Son être souverainement parfait mérite toutes nos affections, c'est la notion que nous nous formons de DIEU : *Diliges* DEUM. Sa beauté est capable de s'assujettir tous les cœurs : car c'est par-là qu'il y établit son empire, comme dit le prophète : *Specie tuâ et puchritudine tuâ intende.* C'est ce que nous ne pouvons entendre par ces paroles : *Diliges Dominum.* Enfin, ses bienfaits infinis méritent toute notre reconnaissance, puisque c'est par ce moyen qu'il est tout à nous, DEUM *tuum.* — Ces trois motifs bien développés ne peuvent manquer d'exciter à l'amour de DIEU.

*Seconde Partie.* — La manière dont nous devons aimer DIEU est comprise dans le commandement même que DIEU en a fait, et dans ces paroles de l'Evangile : *Diliges ex toto corde tuo, ex totâ animâ tuâ.* Nous devons l'aimer de tout notre cœur : [expliquer comment cela se doit entendre ; de même, ce que c'est que l'aimer de tout notre esprit ; et en apporter les raisons qui se trouvent dans les auteurs qui ont traité ce sujet ; et enfin ce que c'est que l'aimer de toute notre âme et de toutes nos forces, ce qui revient à cette pensée de S. Bernard, que la véritable mesure de notre amour envers DIEU est de l'aimer sans mesure].

(*On trouvera les matériaux de tout cela dans l'endroit que nous avons marqué*).

# DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

[Dessein I. — De la nécessité et du pouvoir de la grâce]. — *Ecce offerebant ei paralyticum jacentem in lecto* : On lui présenta un paralytique couché dans un lit (Matth. ix).

Le bruit et l'éclat des miracles du Sauveur s'étant répandu par toute la Judée et par les lieux circonvoisins, je ne suis pas surpris, Chrétiens, que les habitants de Capharnaüm, avertis de son arrivée, lui présentèrent ce pauvre paralytique dont il est parlé dans notre évangile d'aujourd'hui, comme un sujet sur lequel il le prièrent d'exercer le pouvoir de guérir les malades les plus désespérés. Il n'en fallait pas davantage pour exciter la compassion de ce charitable médecin, que son inclination bienfaisante portait déjà à secourir tous les misérables. Mais son procédé leur parut un peu surprenant en cette rencontre : car, sollicité de rendre la santé du corps à ce malade, il commença par guérir son âme : *confide, remittuntur peccata tua.* Ils ne savaient pas qu'il ne se servait du souverain pouvoir qu'il avait sur toute la nature, en tant qu'Homme-Dieu, pour autoriser sa mission, et faire voir par-là aux Juifs qu'il était le véritable Messie et qu'il était venu sur la terre pour sauver et guérir plutôt les âmes que les corps. *Quid est facilius dicere* Remittuntur tibi peccata tua *an dicere* Surge, tolle lectum tuum et ambula ?

Mais cette conduite du Sauveur, Chrétiens, nous est aujourd'hui d'une admirable instruction. Elle nous apprend une importante vérité, qui est que tous les hommes, par le péché originel et par leurs péchés propres, sont devenus autant de paralytiques à l'égard des actions surnaturelles absolument nécessaires pour le salut, parce que, d'eux-mêmes et de leurs propres forces, ils sont incapables de faire aucun mouvement qui les porte à Dieu ; tous ont besoin de la grâce de ce Rédempteur, laquelle les excite, les prévienne et leur donne la puissance d'agir pour le ciel et pour l'éternité. — Et c'est, Chrétiens, de cette grâce que j'ai dessein de vous parler de ce discours, en vous faisait voir — 1°. La nécessité que nous en avons tous, puisque sans ce secours il est impossible de concevoir une seule bonne pensée ou de former le moindre désir du salut. — En second lieu, nous pouvons tout avec le secours de cette même grâce, qui nous rend tout-puissants, ainsi que l'assure S. Paul, quand il dit qu'il

peut tout par le secours de celui qui le fortifie : de manière que, comme nous le déclare le même apôtre,

1° — Nous ne pouvons rien sans la grâce, non pas même prononcer le nom adorable de celui qui nous l'a méritée, si elle ne nous en donne le pouvoir.

2° — Nous pouvons, avec la même grâce, tout ce qu'il y a de plus grand, de plus difficile, et de plus élevé dans l'ordre surnaturel.

(*Voyez, dans la* **Bibliothèque**, *le titre* **Grâce**, *à la* **Morale**).

---

[Dessein II. — Sur la grâce]. — *Et ecce offerebant ei paralyticum jacentem in lecto* (Matth. ix).

S'il a fallu la main toute-puissante du Fils de Dieu pour guérir en un instant le paralytique de notre évangile, qui pourra entreprendre de rendre la santé à cet autre paralytique, je veux dire de convertir ce pécheur croupissant depuis longtemps dans ses désordres, qui lui ôtent entièrement la faculté de faire aucune démarche vers le ciel, et le mettent hors d'état de produire aucune bonne œuvre pour le ciel ? N'avouerez-vous pas, Chrétiens, qu'il n'y a que la grâce qui puisse faire ce grand effet sur ce pécheur, qui ne peut se mouvoir sans son secours ? — C'est le dessein dont je me propose de vous entretenir aujourd'hui, en vous faisavoir :

*Premièrement.* — Les démarches obligeantes que fait la miséricorde de Dieu pour sauver le pécheur : savoir, de le prévenir par ses grâces, et de le rechercher lorsqu'il est le plus éloigné de lui ; de lui ôter l'appui et l'espérance qu'il avait dans les créatures, afin de lui faciliter son retour à Dieu, n'ayant plus d'obstacles qui l'arrêtent et le retiennent ; et enfin, de lui faire goûter les douceurs du service de Dieu, après qu'il a éprouvé les amertumes inséparables du service du monde.

*Secondement.* — La fidélité et la correspondance que le pécheur doit apporter, de son côté, aux bontés et aux miséricordes de Dieu à son égard — savoir : de ne pas être sourd à la voix de Dieu qui l'appelle, de ne point résister aux grâces du ciel, et de ne pas abuser de cette divine bonté en la faisant servir de prétexte pour différer de jour en jour, et continuer cependant ses désordres ; enfin, de s'attacher inséparablement à lui par amour et par reconnaissance.

*Premièrement* : la miséricorde divine nous appelle, nous invite, nous presse de recourir à elle : elle veut donc notre conversion et notre salut : Première proposition. — *Secondement* : cette miséricorde prétend que, pressés du désir de notre salut, nous allions à elle : il faut donc que nous voulions nous-mêmes notre conversion et notre salut.

(*Voir, dans la* **Bibliothèque**, *le titre* **Grâce,** *tome* IV).

---

[DESSEIN III. — Sur la Confession]. — *Confide, tibi remittuntur tibi peccata tua* (Matth. IX).

Quelque désespéré que puisse être un pécheur, il a cependant tout lieu d'admirer la conduite et la bonté de DIEU à son égard. Malgré tous ces dérèglements, le Seigneur l'engage à avoir confiance en lui et à espérer en sa miséricorde, pourvu qu'il confesse ses péchés avec un cœur contrit et humilié : tel est le moyen qu'il nous indique pour retourner à lui. Et c'est, chrétienne Assemblée, de ce moyen efficace que j'ai dessein de vous parler dans ce discours, en vous faisant voir que la confession doit être considérée comme le remède infaillible à nos péchés. Or, on connaît la bonté d'un remède à ces trois marques. — *Premièrement*, s'il agit sûrement. *Secondement*, s'il agit promptement. *Troisièmement*, s'il agit doucement. Pour un pécheur donc et pour une âme criminelle et malade,

*Premièrement.*—Le sacrement de Pénitence est un remède *sûr*. C'est le Fils de DIEU même qui l'a institué, et par conséquent il est aussi infaillible que l'est la parole divine.

*Secondement.*—C'est un remède *prompt* : il nous guérit sur l'heure : nous sommes justifiés sitôt que nous avons confessé nos péchés et que nous en avons reçu l'absolution.

*Troisièmement.* — C'est un remède aussi *doux* qu'il est efficace, quelque rigueur que quelques-uns y trouvent, et quelque peine qu'ils aient à s'y soumettre.

(*Voir, au tome* II *de la* **Bibliothèque**, *le titre* **Confession**).

# DIX-NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

[Dessein I. — De la gloire éternelle]. — *Simile factum est regnum cœlorum homini regi qui fecit nuptias filio suo. Et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias, et nolebant venire* (Matth. xxii).

S. Augustin nous apprend qu'il y a deux tables et deux festins auxquels le Fils de Dieu nous appelle et nous convie tous les jours : — le premier est le festin de l'Eucharistie qu'il nous a laissé comme un gage de son amour, et dont nous n'avons aucune estime légitime de nous dispenser; le second est celui de la gloire et de la béatitude éternelles, pour laquelle nous sommes créés; et il nous a procuré tous les moyens d'y parvenir. Je ne prétends point ici vous faire sentir les obligations de nous présenter à ce banquet de l'Eucharistie, parce que nous en avons parlé ailleurs; j'ai seulement dessein de vous faire connaître les moyens dont le Fils de Dieu se sert pour nous inviter à ce festin magnifique de la gloire éternelle: je veux dire qu'il s'intéresse à nous rendre heureux. C'est de cette gloire que je me propose de vous entretenir aujourd'hui, en vous faisant voir :

*Premièrement.* — Que Dieu veut sincèrement nous sauver, mais qu'il ne nous sauvera jamais malgré nous, et si nous ne le voulons tout de bon.

*Secondement.*—Dieu nous donne les moyens nécessaires pour nous sauver; mais ils seront inutiles si nous ne nous en servons, et ils n'auront point d'autre effet que de justifier la providence de Dieu, dans notre réprobation.

*Troisièmement.*—Dieu nous sauvera effectivement si nous sommes fidèles à ses grâces, et nous serons du nombre des prédestinés.

*Voir, dans la* **Bibliothèque,** *tome* VIII, *le titre* **Salut**).

[DESSEIN II. — Sur le petit nombre des élus]. — *Multi sunt vocati, pauci verò electi* (Matth. XXII).

Le commencement et la fin de notre Evangile ne tendent qu'à nous persuader que le nombre des élus est fort petit. Cependant c'est un désir naturel, imprimé dans le fond de notre être, de vouloir être heureux ; c'est à quoi se rapportent toutes nos pensées, c'est à ce but que tendent tous nos desseins, et c'est dans cette vue que nous faisons toutes nos actions, lors même que nous nous éloignons de plus de cette fin par nos crimes. — Mais c'est une chose étonnante de voir qu'autant ce désir est général et profondément gravé dans le cœur de tous les hommes, autant il y en a peu qui prennent les moyens d'acquérir le véritable bonheur. Et voilà, pour raisonner juste et dans les principes de la morale chrétienne, ce qui fait qu'il y a si peu de personnes qui soient effectivement sauvées, quoique tous les hommes ne soient au monde que pour cela ; c'est l'oracle de l'Evangile : *Multi vocati, pauci electi.*

Sur quoi, pour éviter ce qui semble inutile dans cette question, je me retranche dans les seuls chrétiens, sans parler des infidèles, dont le nombre est incomparablement le plus grand, et même dans les seuls chrétiens adultes, sans y comprendre les enfants qui meurent avec le baptême, avant l'usage de raison : et je soutiens, quoi qu'en disent quelques docteurs (car je sais que tous ne sont pas d'accord sur ce point, et que c'est une question agitée parmi eux), je soutiens qu'il y en a bien peu qui se sauvent, en comparaison de la multitude épouvantable de ceux qui se perdent sans ressource, au milieu même du christianisme, et parmi tant de moyens et tant d'avantages de faire leur salut. J'en apporte deux principales raisons, qui me semblent d'autant plus fortes et plus décisives qu'elles sont moins recherchées, et qu'elles frappent l'esprit des moins intelligents. Il y a peu de personnes sauvées :

*Premièrement.* — Parce qu'il y en a peu qui pensent sérieusement à l'affaire de leur salut.

*Secondement.* — Parce qu'il y en a peu qui veuillent comme il faut être sauvés. Peu y pensent, et peu le veulent.

C'est, en deux mots, tout le partage de ce discours.

(*Voir le titre* **Prédestination,** *à la* **Morale**).

[Dessein III. — De la grâce sanctifiante]. — *Intravit rex ut videret discumbentes, et vidit ibì hominem non vestitum veste nuptiali* (Matth. xxii).

Ce n'est pas sans raison que l'évangile de ce jour nous dépeint un homme qui est entré dans la salle du festin sans être auparavant revêtu de la robe de noce : il veut par là nous faire comprendre l'état fâcheux où se trouve une âme dépourvue de la grâce sanctifiante, dont j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui, en vous faisant voir :

*Premièrement.* — Que la grâce sanctifiante est une régénération spirituelle : ce qu'elle ne peut faire sans donner la mort au péché, qui nous a d'abord fait naître enfants de colère, et depuis peut-être causé une mort plus funeste à notre âme que n'est au corps la mort naturelle, entrée dans le monde par le seul péché. — [Il faut montrer en quoi consiste la mort de l'âme, et le malheureux état où l'âme est réduite par le péché, et ensuite comment la grâce lui rend sa première beauté, son premier éclat, sa première ressemblance avec Dieu, en lui rendant la vie : et par là faire voir combien le péché est détestable, et combien nous devons craindre de perdre la grâce, etc].

*Secondement.* — La grâce nous fait vivre d'une vie surnaturelle et divine, [dont il faut montrer l'excellence par la dignité où elle nous élève d'enfants de Dieu, de frères et de membres de Jesus-Christ ; montrer comment Dieu vit en nous par son moyen, et que nous ne devons vivre que pour Dieu].

*Troisièmement.* — Elle nous donne droit à la vie de la gloire, dont elle est une semence, et ce n'est que par son moyen que nous posséderons un jour cette vie bienheureuse et éternelle.

(*Voyez, dans la* **Bibliothèque**, *le titre* **Grâce Sanctifiante**, *à la* **Morale**).

# VINGTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[Dessein I. — De la mort des impies]. — *Domine, descende priusquàm moriatur filius meus* : Seigneur, venez avant que mon fils meure (Joan. iv).

Ne vous étonnez pas, Chrétiens, si la prière que ce prince de notre évangile fait au Sauveur est si pressante. C'est un père affligé qui s'intéresse dans la vie de son fils ; c'est un prince qui voit enlever par une mort précipitée l'unique appui de sa couronne, l'héritier de ses Etats et l'espérance de son peuple. Je m'étonne bien davantage de voir que ce père ait attendu à recourir au médecin que la vie de son fils soit désespérée, et que la violence du mal l'ait réduit à l'extrémité. Je sais bien que la foi de ce bon prince en est d'autant plus vive qu'il espère contre l'espérance même, et que, d'un autre côté, la puissance du Sauveur y éclate davantage, d'avoir arraché à la mort cette dépouille, qui ne lui pouvait échapper sans ce pouvoir souverain, qui s'est montré tant de fois victorieux de la mort.

Mais aussi je remarque que c'est la conduite de la plupart des pécheurs, de ne penser à Dieu qu'à la mort ; de vouloir vivre dans le péché, et de craindre d'y mourir. Car n'en voit-on pas une infinité qui ne pensent à cette action, où il va d'une éternité bienheureuse ou malheureuse, que lorsqu'ils touchent de près à ce moment fatal auquel il faut aller rendre compte de toutes leurs actions au jugement redoutable d'un Dieu ? Certes, si la mort est toujours terrible à l'homme, quand même il ne la considère qu'en philosophe, comme la destruction de son être, un chrétien qui en connaît les suites et les conséquences en doit aussi concevoir toute une autre crainte, dont il n'y a que l'espérance en la miséricorde de Dieu, fondée sur la vie chrétienne qu'il a menée, qui le puisse rassurer. Car, pour ceux qui ont vécu dans le dérèglement, au milieu du christianisme même, ils ont tous sujet d'appréhender une mauvaise mort, terme que Dieu a mis à leurs crimes, pour commencer leur malheur éternel. — C'est, Chrétiens, cette mauvaise mort des grands pécheurs que j'ai dessein de vous représenter aujourd'hui, afin de vous inspirer une crainte salutaire de mourir dans l'impétinence, qui seule peut rendre la mort terrible, parce que c'est la seule chose qui la peut rendre malheureuse. De sorte que, si la mort répond à la vie, comme l'on dit ordinairement, j'espère aujourd'hui que la crainte d'une mauvaise mort vous fera penser à mener une vie sainte et vertueuse, puisque c'est le moyen d'éviter le funeste malheur d'une mauvaise mort.

En effet, la mort n'étant autre chose que la fin de la vie et le commencement de l'éternité, ou, si vous voulez, le passage de l'une à l'autre, elle participe en quelque manière des deux extrémités ; mais elle les fait changer de nature : car elle fait le tourment d'un pécheur de ce qui a fait ses délices, et l'objet de ses craintes des choses mêmes dont il s'est moqué pendant sa vie. Et cela par deux regards affligeants qui commencent le supplice de ce criminel : — le premier sur le passé, le second sur l'avenir ; — pour joindre les regrets de l'un et les craintes de l'autre avec les déplaisirs de l'état présent où il se trouve.

*Premièrement.* — La pensée des crimes qu'il a commis et des biens qu'il lui faut quitter l'afflige.

*Secondement.* — La juste appréhension des jugements de DIEU et des châtiments qu'il a mérités, l'effraie et lui donne d'étranges alarmes.

Ce sont les deux choses qui justifient l'oracle du Sage, que la mort des pécheurs ne peut être que très-malheureuse, pleine d'amertume, de crainte et de désespoir. C'est le partage de ce discours.

(*Voyez la* **Bibliothèque**, *au titre* **Mort** *à la* **Morale**).

---

[DESSEIN II. — La qualité de notre mort dépend de notre bonne ou mauvaise vie]. — *Domine, descende priusquàm moriatur filius meus* (Joan. IV).

Il est vrai que la mort est toujours terrible ; et quoique cette image nous passe souvent devant les yeux, quoique l'arrêt en soit écrit sur le marbre et sur le bronze qui couvre les sépulcres des rois, quoique nous en ayons des écoles publiques dans les cimetières, et autant d'exemples qu'il y a eu d'hommes qui nous ont précédés, et enfin que nous en portions le principe dans nous-mêmes, ce spectacle est trop effroyable pour nous y pouvoir apprivoiser, et les suites en sont d'une trop grande conséquence pour ne s'en pas mettre en peine. — Souffrez donc, Chrétiens, que je vous le mette aujourd'hui devant les yeux, et que je suive le dessein de mon évangile, afin de tirer de la mort, effet et châtiment du péché, le plus puissant remède contre le péché même. — Or, pour rendre utile la pensée de la mort, que notre Evangile nous rappelle aujourd'hui, il faut, s'il vous plaît, remarquer avec Tertullien, qu'une des différences qu'on peut mettre entre les chrétiens et les gentils est que, pour juger de la bonne ou de la mauvaise fortune de ceux-ci, on prend le premier moment de leur vie, auquel on se met en peine de consulter les astres pour en faire l'horoscope, et pour savoir quelle en sera la destinée ; mais, pour les chrétiens, dit ce Père, il n'en est pas de même : ce n'est pas le premier moment de leur vie, mais le dernier, qui les rend infailliblement bienheureux ou malheureux pour jamais.

A quoi j'ajoute, avec S. Augustin (*Doct. christ.*), qui a souvent condamné cette vaine curiosité de l'astrologie, que, pour juger réciproquement de ce dernier moment, il faut considérer tout le reste de la vie, puisque c'en est une règle qui passe pour infaillible, à moins de quelque miracle au-dessus des lois ordinaires de la providence et de la justice de DIEU. *Non potest malè mori qui benè vixerit, et vix benè moritur qui malè vixerit.* La raison est qu'il y a une telle liaison et un tel rapport entre la

vie et la mort, que si, dans la nature, l'une est le mouvement et l'autre le terme, dans la morale l'une est réciproquement la cause et l'effet de l'autre.

*Premièrement.* — C'est la vie qui fait la qualité de la mort, parce que pour bien mourir il faut bien vivre.

*Secondement.* — On peut dire aussi que c'est la mort qui fait la qualité de la vie, puisque les hommes vivent bien ou mal selon que la pensée de la mort est plus rare ou plus fréquente dans leur esprit.

Voilà, Chrétiens, deux grandes vérités dont il importe infiniment que nous soyons convaincus : c'est pourquoi elles feront le partage et le sujet de ce discours.

(*Voyez le même titre, au même endroit*).

---

[Dessein III. — Les défauts de la foi de la plupart des chrétiens]. — *Domine, descende priusquàm moriatur filius meus* (Joan. iv).

Il y a tout lieu d'admirer les effets de la bonté divine, qui veut bien compatir à nos misères et à nos infirmités. L'évangile de ce jour nous en fournit un exemple assez authentique dans la personne de ce prince qui, non content d'avoir attendu que son fils fût à l'extrémité pour venir supplier le Fils de Dieu de le guérir, voulut encore exiger de sa clémence qu'il se donnât la peine d'aller chez lui pour rétablir la santé de ce fils unique, s'imaginant qu'une seule parole de la bouche du fils de Dieu n'était pas suffisante pour sa guérison. Vous jugez bien, Chrétiens, que la foi de ce prince était encore imparfaite et chancelante, et elle ne laissa pas cependant de toucher le Fils de Dieu. Mais, si nous mettons la foi de ce prince en parallèle avec celle de la plupart des chrétiens de ce temps, nous y remarquerons particulièrement trois défauts considérables, que j'entreprends de combattre aujourd'hui dans les trois parties de ce discours.

*Premièrement.* — Les uns ont une foi curieuse : ils veulent savoir comment ce que Dieu a révélé se peut faire; ils demandent raison de tout, et sont du nombre de ceux dont parle S. Paul : *Languent circà quæstiones* (I Tim. vi, 4).

*Secondement.* — Les seconds ont une foi lâche, qui n'ose se déclarer, ni témoigner ce qu'ils sont en public, par la crainte qu'ils ont des jugements des hommes.

*Troisièmement.* — Les troisièmes ont une foi mourante et presque éteinte, sans mouvement et sans action : on ne les voit jamais agir en chrétiens, ni s'acquitter de leur religion.

(*Voyez, dans la* **Bibliothèque**, *le titre* **Foi**, *tome* IV).

# VINGT-ET-UNIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[DESSEIN I. — Sur le pardon des injures et l'amour des ennemis]. — *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi quoniam rogâsti me : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tuî misertus sum* (Matth. XVIII) ?

Le Fils de DIEU, enseignant à ses Apôtres la manière de prier, leur ordonna surtout de ne pas omettre ces paroles : *Pardonnez-nous*, dit-il, *de la même manière que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé.* L'évangile de ce jour nous en fournit un exemple terrible dans ce méchant serviteur qui exerça toutes sortes de cruautés envers son débiteur, quoique son maître eût usé de miséricorde à son égard. Ce qui me donne occasion d'avancer que, comme DIEU est miséricordieux à l'égard de ceux qui pardonnent, ainsi est-il un juge sévère à l'égard de ceux qui se vengent, et qui ne veulent rien souffrir ni pardonner. C'est pourquoi j'ai dessein de vous faire voir aujourd'hui :

*Premièrement.* — Que, pour pardonner à nos ennemis, nous devons nous régler sur le pardon que DIEU nous a accordé à nous-mêmes pour les crimes que nous avons commis contre sa divine Majesté. Il nous a pardonné de grands péchés, il nous a pardonné une infinité de fois, ce qui est figuré par les dix mille talents que le père de famille remit à ce mauvais serviteur ; enfin, il nous a pardonné, quelque indignes que nous fussions de sa miséricorde. Voilà la règle et le modèle que nous devons suivre.

*Secondement.* — Que, pour les péchés que nous pourrons commettre à l'avenir, DIEU se réglera lui-même sur le pardon que nous aurons accordé ou refusé à ceux qui nous auront offensé.

(*Voir, dans la* **Bibliothèque**, *tome* I, *le titre* **Amour des ennemis**).

[DESSEIN II. — Sur le pardon des injures]. — *Serve nequam omne debitum dimisi tibi quoniam rogâsti me : nonne ergò oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tuî misertus sum* (Matth. XVIII) ?

On ne peut douter que le commandement de DIEU d'aimer nos ennemis ne soit difficile, fâcheux, tout à fait contraire aux sentiments de la nature ; mais, sans m'arrêter à vous montrer combien il est juste et nécessaire, et comment le Sauveur même s'est soumis le premier à la loi qu'il a portée, sans m'arrêter à toutes les considérations qui peuvent l'adoucir, et qui feront le sujet d'un autre discours, je veux seulement, aujourd'hui, vous y faire voir la sagesse et le souverain pouvoir de ce législateur.

*Premièrement.* — Sa sagesse paraît losrqu'il fait ici un commandement digne de lui, c'est-à-dire le commandement le plus parfait qui puisse être : c'est en cela qu'il veut montrer combien l'Evangile est élevé au-dessus de l'ancienne loi. *Auditis quia dictum est antiquis, etc* (Matth. V),

*Secondement.* — Il y fait éclater son pouvoir, en rendant ce commandement indispensable, et y obligeant sous la plus grande de toutes les peines, puisque ce n'est qu'à cette condition qu'il a voulu lui-même accorder aux hommes le pardon de leurs péchés. *Sic et Pater meus faciet vobis, si non remiseritis unusquisque in cordibus vestris.* — Ce sera tout le partage de ce discours.

(*Voir, dans la* **Bibliothèque, Amour des ennemis,** *tome* I).

---

DESSEIN III. — L'obligation de payer ses dettes]. — *Redde quod debes.* Rendez-moi ce que vous me devez (Matth. XIX).

Il est bien juste, Chrétiens, de payer ce que l'on doit ; et, puisque le premier devoir de la justice est de rendre à chacun ce qui lui appartient, frauder son créancier d'un bien qu'il a prêté de bonne foi, c'est une de ces injustices criantes qui choquent la lumière de la raison, que les lois condamnent et que les peuples ont en horreur. Mais il faut aussi avouer de bonne foi que, si ceux qui doivent violent le droit le plus juste et le plus sacré lorsqu'ils frustrent ceux à qui ils sont redevables, d'un autre côté ceux qui ont leur prêté ne sont guères moins coupables lorsqu'ils ruinent en frais ceux qui leur doivent, qu'ils les poussent aux dernières extrémités, et qu'ils ne veulent entendre parler ni de délai ni de remise, ni d'aucune composition, quoiqu'ils sachent bien que leurs débiteurs ne sont pas en pouvoir de les satisfaire.

C'est pourquoi, si ce serviteur de notre évangile se fût tenu dans les

termes d'exiger sa dette par les voies de la douceur, et qu'il n'eût point gâté son bon droit par une rigueur impitoyable pour se faire payer, le Fils de DIEU n'en eût pas fait un exemple de la sévérité de la justice divine envers ceux qui n'usent d'aucune miséricorde à l'égard de leurs débiteurs, et ce mauvais serviteur ne nous aurait point appris à ses dépens que, si la justice demande qu'on satisfasse son créancier, la charité oblige réciproquement le créancier à ne point trop presser celui qui lui doit, et qu'une justice trop rigoureuse dégénère ordinairement en cruauté.

De manière, chrétienne Compagnie, que, dans les dettes que les hommes sont souvent obligés de contracter, il y a deux vertus qui doivent régler ce commerce de vie civile, sans lequel les villes et les états ne peuvent se maintenir. Ces deux vertus sont la *justice* et la *charité*.

1°. — La justice regarde particulièrement celui qui emprunte et à qui l'on prête, lequel s'oblige, comme débiteur, à payer au temps marqué. C'est ce devoir juste que nous examinerons dans la première partie.

2°. — La charité regarde celui qui prête, et qui, comme créancier, a droit d'exiger ce qui lui est dû ; mais il doit y apporter la modération nécessaire, sans laquelle il se rend odieux à DIEU et aux hommes. C'est ce que nous verrons dans la seconde partie.

Sujet de pratique, chrétiens Auditeurs, et dont il est important que nous soyons une bonne fois pénétrés ; ce sera le partage de ce discours.

(*Les matériaux se trouveront aisément au titre* **Larcin**, *tome* V, *p.* 487).

# VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[DESSEIN I. — Comment on doit accorder les devoirs de la vie civile avec ceux de la religion]. — *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt* DEI DEO. Rendez à César ce qui est à César, et à DIEU ce qui est à DIEU (Matth. XXII).

On n'a jamais douté, Chrétiens, que le devoir essentiel et le premier effet de la justice ne fût de rendre à chacun ce qui lui appartient; parce que le droit que cette vertu envisage comme son unique objet a toujours pour fondement la droite raison, contre laquelle il n'est jamais permis

d'agir. C'est sur ce principe que, dans toutes les contestations et dans les différends qui peuvent naître parmi les hommes, on suppose toujours que l'avantage doit être adjugé à celui qui a le droit le plus sûr de son côté, et ce que l'on met en question pour en faire une discussion plus exacte est de savoir à qui ce droit appartient. — Voici, donc, Chrétiens, une espèce de différend auquel les paroles de notre évangile ont donné lieu, en nous ordonnant de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui lui est pareillement dû. Vous savez que par ce mot de *César* on doit entendre le monde, les hommes qui le composent, et avec qui nous sommes liés de commerce et de société. Or, ce monde, le rang que nous y tenons, l'emploi que nous y avons embrassé, ce commerce dans lequel nous vivons avec les autres hommes, exige de certains devoirs, les uns de justice, les autres de charité, les autres de bienséance, dont on ne peut se dispenser sans renoncer à la société humaine et ne vouloir plus être compté au nombre des vivants. — D'ailleurs Dieu, comme souverain de ce monde et de toutes les créatures, a ses droits que nous pouvons appeler le souverain domaine, à quoi il faut que tous les autres cèdent : de manière que les lois qu'il a portées et intimées aux hommes doivent toujours être regardées comme les premières règles de nos devoirs. C'est ce qui fait donc naître une question importante sans doute s'il y en eut jamais, puisqu'il s'agit de ce que nous pouvons accorder au monde sans aller contre les ordres de Dieu, qui a si expressément défendu de suivre les maximes du monde, et de savoir jusqu'où peuvent s'étendre nos devoirs à cet égard; ce qui a déjà fait naître la question si quelque autre droit ou quelque autre intérêt peut entrer en considération dans notre esprit, et partager en quelque manière ce que nous devons à Dieu et aux hommes.

Mais la question est aujourd'hui décidée par celui qui est la vérité même : car il a prononcé définitivement qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César. Et quand il ajoute qu'il faut aussi rendre à Dieu ce qui lui est dû, il faut toujours l'entendre en ce sens : lorsque le droit de César n'est point opposé à celui de Dieu, lorsque les maximes du monde ne sont point contraires aux lois divines, et que ce que l'on rend à l'un et à l'autre maître n'est point incompatible. — A Dieu ne plaise, Chrétiens, que je prétende accorder Dieu et le monde en ce qu'ils ont de contraire ! Je veux seulement vous désabuser d'une erreur qui peut avoir de dangereuses suites : savoir, que les devoirs attachés aux états que la Providence a établis dans le monde, pour y entretenir la société civile, sont incompatibles avec ceux de la religion. Non, ce n'est pas connaître les véritables devoirs de l'homme chrétien et de l'homme du monde, que de les opposer les uns aux autres : bien loin que la profession du christianisme combatte les bienséances de la vie civile, elle nous suggère les motifs et les moyens de les accomplir plus parfaitement. Si donc, Chrétiens, vous me demandez aujourd'hui,

*Premièrement.*— Si un chrétien peut accorder les devoirs de sa religion avec les bienséances du monde, c'est-à-dire s'il peut être honnête homme et bon chrétien tout à la fois, s'il peut satisfaire aux obligations de l'état où la Providence l'a mis et à celles du christianisme dont il fait profession, ce qu'on appelle rendre à César ce qui est à César, en rendant en même temps à Dieu ce qui lui appartient, je réponds qu'il le peut et qu'il le doit : nous en verrons les preuves dans la première partie de ce discours.

*Secondement.*—Nous apprendrons combien un chrétien, vertueux et honnête homme dans sa profession, fait d'honneur à sa religion par l'accord de ses différents devoirs.

(*Voyez, dans la* **Bibliothèque**, *le titre* **Vocation**, *où il est parlé des devoirs d'état*).

---

Dessein II. — De la bonne foi et de la sincérité]. — *Abeuntes pharisæi, concilium inierunt ut caperent* Jesum *in sermone :* Les pharisiens s'en allèrent, et tinrent conseil pour surprendre Jésus dans ses paroles (Matth. xxii).

C'était, Chrétiens, le dessein des pharisiens de surprendre le Fils de Dieu par une demande captieuse, afin que, quelque réponse qu'il pût faire, leur haine et leur envie trouvât sujet de lui susciter un crime, soit qu'il les soumît au tribut de César, soit qu'il les déchargeât de l'obligation de le payer. Mais que peut l'artifice des hommes contre cette sagesse infinie qui les fait tomber eux-mêmes dans le piége qu'ils lui avaient tendu, et qui fait tourner à leur propre confusion le dessein qu'ils avaient prémédité de trouver un prétexte à leur faux zèle et à la véritable haine qui les animait ? Car, comme ces pharisiens n'agissaient pas de bonne foi, le Sauveur non-seulement leur ferma la bouche par la réponse qu'il leur fit de rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui lui était dû, mais encore il leur apprit par-là qu'il avait pénétré leur mauvaise intention, découvert leur fourberie et déconcerté le dessein qu'ils avaient de l'accuser ensuite d'avoir agi contre le droit du souverain ou contre la liberté de la nation. Il emploie contre la ruse et la dissimulation un procédé tout contraire, en les instruisant des deux principaux et plus importants devoirs, qui sont d'agir avec sincérité à l'égard de Dieu et à l'égard des hommes.

Ceci me donne lieu de vous parler d'un sujet qu'on aborde assez rarement, quoiqu'il n'y en ait peut-être point de plus utile ni qui soit plus

d'usage, puisque c'est sur cela qu'est fondée toute la société civile, que le commerce roule et se maintient; et enfin ce qui entretient la paix, l'union et la concorde parmi les hommes. Vous voyez que j'entends parler de la bonne foi, de la sincérité et de la droiture du cœur, avec laquelle on doit agir en toutes sortes d'affaires, éloignant de notre conduite l'artifice, la fourberie, le déguisement et la mauvaise foi, qui sont également opposés à l'esprit du christianisme et à la société humaine : ce qui nous fait voir combien les devoirs et les obligations de la religion sont conformes à l'équité naturelle, puisqu'on ne peut détruire les uns sans renverser les autres entièrement. — Pour ce dessein assez nouveau, et pour ce point de morale si utile, dont la pratique est de tous les lieux, de tous les temps, de toutes les conditions et de toutes les affaires, je veux vous exposer quelle fut la question embarrassante et captieuse par laquelle les pharisiens crurent avoir engagé le Fils de Dieu à se déclarer ou contre la liberté de leur loi ou contre l'autorité de César. Leur mauvaise foi était visible, puisqu'ils ne cherchaient que l'occasion de le perdre, en l'accusant ensuite d'impiété ou de rebellion, et que l'un et l'autre crime ne pouvait manquer d'être puni de mort; mais la sage réponse que leur fit le Sauveur, qu'il fallait rendre à César ce qui lui était dû, et à Dieu ce qui lui appartient, me donne lieu de vous montrer que l'artifice et la fourberie violent en même temps tous les droits divins et humains, et déplaisent également à Dieu et aux hommes, autant que la sincérité et la bonne foi leur sont agréables, et ont coutume de gagner leur cœur. En un mot, sans perdre de temps à disposer vos esprits à un sujet auquel toutes sortes de personnes, dans quelque état et de quelque profession qu'ils soient, doivent prendre part, je dis que le secret et le moyen infaillible de s'attirer en même temps l'amitié de Dieu et celle des hommes, c'est d'agir sincèrement et de bonne foi dans tous nos desseins, dans toutes nos entreprises et dans toutes nos affaires : secret admirable et expédient infaillible dont j'espère que vous tomberez d'accord, après que je vous aurai fait voir :

*Premièrement.* — Qu'un homme qui a le cœur droit et qui agit de bonne foi ne peut manquer de gagner le cœur de Dieu, qui est lui-même la vérité essentielle et la doctrine inflexible.

*Secondement.* — Que cette droiture et cette sincérité plaît aux hommes mêmes, autant qu'ils haïssent la fourberie et la duplicité. — Ainsi, comme on ne peut guère traiter de point de morale plus intéressant que celui-là, honorez-moi d'une favorable attention.

(*Voir, à la* **Morale**, *le titre* **Prudence**).

[DESSEIN III. — De la flatterie]. — *Magister, scimus quia verax es et viam* DEI *in veritate doces, et non est tibi cura de aliquo : non enim respicis personam hominum :* Maître, nous savons que vous êtes véritable et sincère, et que vous enseignez la voie de DIEU en vérité, sans avoir égard à qui que ce soit : car vous ne considérez point la qualité des personnes (Matth. XXII).

Si nous jugions, Chrétiens, du procédé du Fils de DIEU sur les seules apparences, il y aurait sans doute de quoi s'étonner que les pharisiens eussent été si mal reçus en s'adressant à lui avec des paroles si respectueuses et avec un compliment si obligeant. Car quelle plus grande marque peuvent-ils lui donner de l'estime qu'il faisaient de sa personne, n'ayant pas encore une assurance qu'il fût le Messie, que de lui députer quelques-uns de leurs disciples pour tâcher, sous prétexte de visite civile de la part de leurs maîtres et d'une demande faite dans les termes les plus honnêtes, de découvrir qui il était? Ils couvrent, à la vérité, leur jeu avec tant d'adresse, qu'il ne leur échappe pas une parole ni le moindre signe qui puisse faire soupçonner le dessein qu'ils ont de le surprendre.

Ils commencent par les louanges les moins suspectes : ils ont entendu parler de son mérite ; ils savent l'opinion avantageuse que tous les gens de bien ont conçue de sa conduite ; on a reconnu en toutes les occasions qu'il est un homme sincère, incapable de flatterie et d'avoir ces égards et ces respects humains par lesquels tant d'autres trahissent la vérité, en accommodant leurs sentiments au gré des personnes pour lesquelles ils ont de la considération ; ils lui déclarent enfin le bruit que fait dans le monde un si grand mérite, et l'assurent que l'assemblage de tant de qualités leur donne la confiance de s'adresser à lui pour lui demander si, dans la parfaite connaissance, qu'ils ne doutent point qu'il ait de leur loi et de la liberté que DIEU leur a donnée en partage, ils peuvent en conscience s'assujettir à payer le tribut à César.

La réponse du Fils de DIEU leur ferma la bouche, et leur fit bien sentir que celui qu'ils voulaient surprendre était la sagesse même, qui pénétrait le fond de leurs cœurs. — Vous saviez, Verbe éternel, vous ne pouvez rien ignorer, que ce favorable témoignage qu'ils vous rendaient n'était pas de bonne foi, et vous ne regardiez les éloges qu'ils vous donnaient que comme une fourberie et une dissimulation cachant un mauvais dessein sous des paroles flatteuses et pleines de respect; en un mot, étant la vérité même, vous ne pouviez souffrir la flatterie ; et, pour marquer l'horreur que vous en aviez, vous traitâtes ces flatteurs d'hypocrites et de fourbes, qui n'avaient point d'autre dessein que de vous tendre des piéges et de trouver l'occasion de vous perdre, s'ils l'eussent pu.

C'est, Chrétiens, ce qui m'a fait prendre à moi-même le dessein de vous découvrir les piéges dangereux que couvre la flatterie, et de vous parler d'un vice que tout le monde blâme et que presque tout le monde

souffre : vice si odieux, de quelque côté qu'on le considère, soit dans ceux qui cherchent à être flattés, soit dans ceux qui flattent les autres, qu'il cause de l'indignation au Fils de Dieu : en sorte que celui qui n'avait que de la douceur, même pour les plus grands pécheurs, n'a pu souffrir les flatteurs sans marquer l'aversion qu'il avait de leur procédé, comme de celui que tiennent les faux amis, ou plutôt les ennemis déclarés de la société des hommes, capables d'autoriser tous les vices et de corrompre toutes les vertus. — Or, je veux aujourd'hui vous représenter ce vice sous deux rapports également odieux à Dieu et aux hommes.

*Le premier*, à l'égard de ceux qui souffrent la flatterie.

*Le second*, à l'égard de ceux qui flattent.

Aimer à être flatté, c'est se fier à de faux amis, qui nous trahissent en excusant nos vices, en corrompant les vertus que nous pouvons avoir par les fausses louanges qu'ils nous donnent, et en nous portant au crime par leurs applaudissements à toutes nos actions. Mettre en usage la flatterie, c'est devenir nous-mêmes de faux amis, lâches, intéressés, fourbes et infidèles envers ceux qui se confient en nous. D'où vous verrez le danger qu'il y a de se corrompre en souffrant les flatteurs, et le mal dont on se rend coupable en flattant les autres. — Tâchons, Chrétiens, de nous précautionner contre un poison si facile à prendre et si préjudiciable aux bonnes mœurs, et nous bannirons du monde la plus grande partie des vices. Ayons ensuite de l'horreur d'empoisonner les autres, et de nous rendre par-là coupables de leur perte en nous rendant complices de leurs crimes. Ce seront les deux parties de ce discours.

(*Voir*, *à la* **Morale**, *le titre* **Flatterie**).

---

[Dessein IV. — De l'excellence de notre âme]. — *Cujus est imago hæc et suprescriptio* (Matth. xxii) ?

En prenant pour texte ces paroles, on peut faire trois questions, ou bien donner à ces mêmes paroles trois sens, qui peuvent faire le juste partage d'un discours.

*Premier* sens ou première demande : *Cujus est imago hæc* ? De qui est cette image, ou que représente-t-elle ? sur quel original a-t-elle été formée ? — C'est sur Dieu que notre âme fut formée, c'est lui qu'elle représente et dont elle est une parfaite image. Là-dessus, montrer que, tirée sur un si excellent modèle, elle ne peut rien représenter que de grand. — Il faut ensuite faire voir en quoi elle le représente : dans sa

nature, dans ses opérations, dans sa liberté, dans sa durée ; ou bien faire voir comment ses trois puissances sont véritablement une image de cet être infini, intelligent, tout-puissant, etc. — Conclure de-là que, comme elle est une image parfaite de sa nature, elle doit lui ressembler par ses mœurs et par sa sainteté, qui sont les derniers traits qu'elle doit y ajouter, et que c'est pour cela que Dieu l'a créée.

*Seconde* demande : *Cujus est imago hæc?* De qui est-elle ? C'est-à-dire qui en est l'auteur ? Quand on voit une peinture exquise et un excellent tableau, on a coutume de demander de quelle main il est, et quel est l'artiste qui a fait un si excellent chef-d'œuvre. Et alors on nous répondra que c'est Dieu qui a créé cette âme, qui l'a faite à son image et à sa ressemblance : d'où l'on peut juger de son excellence, et surtout par la manière singulière dont il l'a créée, et qui est rapportée dans l'Ecriture : *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.* De-là on fait voir qu'elle est spirituelle, infiniment plus noble que celle des autres animaux : qu'ensuite le même Dieu l'a reformée par la grâce, qui lui donne un tout autre degré de beauté que celui qu'elle aurait de toutes les perfections de la nature. — D'où l'on conclura qu'il faut bien se donner de garde de la souiller une seconde fois par le péché, etc.

*Troisième* demande : *Cujus est imago hæc?* A qui appartient-elle ? Qui en est le maître ? Qui a droit d'en disposer ? Il est aisé de répondre que c'est celui même qui l'a créée, et qu'il l'a créée pour lui, pour sa gloire, pour son service : comme un ouvrier qui fait et polit un ouvrage pour ses usages et pour les desseins qu'il a. De là il suit que nous ne pouvons nous donner à un autre ; que notre âme étant faite pour Dieu, rien n'est capable de la contenter que Dieu seul ; qu'il nous demandera compte de notre âme comme de son bien, etc.

(*Voir, tome* I *de la* **Morale**, *le titre* **Ame**).

# VINGT-TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

[Dessein I. — De la mort des justes]. — *Recedite : non est mortua puella, sed dormit* : Cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie, retirez-vous (Matth. ix).

Non, Chrétiens, la mort des justes ne doit pas être appelée du nom de mort ; c'est plutôt un doux sommeil, où l'âme, détachée des liens de son corps et délivrée des soins et des inquiétudes de la vie, jouit d'un repos éternel. Aussi est-ce, si vous y prenez garde, le langage ordinaire du Saint-Esprit, soit qu'il parle des anciens patriarches, soit des justes qui ont vécu dans la nouvelle loi. C'est ainsi qu'il dit de S. Etienne, le premier des martyrs: *Et cùm hoc dixisset*, *obdormivit in domino.* Et c'est de la sorte que le Sauveur du monde parle, dans notre évangile, de cette fille qui venait d'expirer aux yeux de ses proches. *Non est mortua puella, sed dormit.* — Si vous en demandez la raison, c'est que, comme durant le sommeil les sens sont assoupis et leurs fonctions suspendues pour un temps, et qu'après que l'on est éveillé on voit, on parle et on agit comme auparavant, de même, dans la mort des justes, quoique leur corps soit sans vie et sans mouvement, bien que les sens ne fassent plus leurs fonctions ordinaires, cet état ne durera pas toujours, le temps viendra où réveillés de ce profond sommeil, ils se lèveront de leurs tombes comme du lit de leur repos pour reprendre leurs forces, leur vigueur et la liberté de leurs actions, qui seront plutôt réparées que perdues par ce long sommeil de la mort.

Mais il faut remarquer qu'il y a cette différence entre les justes qui regardent cette vie comme un passage à l'éternité, et les impies qui vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir, que la vie des premiers s'appelle dans l'Ecriture une veille, et leur mort un sommeil : au lieu que la vie des autres est un sommeil de l'âme qui semble ensevelie dans leur corps comme dans un tombeau ; ou plutôt un songe où ils ne voient que des objets faux et des fantômes trompeurs des choses de ce monde ; mais ils commencent à se réveiller à la mort, pour ne goûter jamais de repos dans l'autre vie. — Or, Chrétiens, afin que la mort des justes nous excite à veiller et à nous disposer à bien mourir, j'ai dessein de vous en représenter aujourd'hui le bonheur, les avantages et la douceur, sous le symbole d'un doux sommeil, que notre évangile nous fournit. Pour en être pleinement convaincu, je remarque qu'il y a particulièrement trois choses qui accompagnent le sommeil :

*La première* est le repos et la cessation du travail : c'est pour cela que la nature nous y a assujettis par une douce violence qu'elle nous fait, à laquelle on a de la peine à résister.

*La seconde* est l'assurance : car, si la crainte ou l'inquiétude s'y mêle, elle le trouble et l'interrompt : ce qui fait dire communément qu'un homme repose en assurance quand nous le voyons enseveli dans un profond sommeil.

*La troisième* enfin est le plaisir, qui est sans doute l'un des plus doux

de la vie. Ce que le Sage a compris en trois mots : *Si dormieris. non timebis ; quiesces, et suavis erit somnus tuus* (Prov. III) : texte dont S. Bernard a fait une application juste à la mort des saints, quand il dit qu'il y a trois choses qui la rendent douce et agréable : *Est ibi*, dit-il, *quies à labore, securitas de æternitate, jucunditas de novitate* (Epist. CV) : là ils trouvent la fin de tous leurs travaux, l'assurance de leur salut, et enfin la joie que leur cause ce nouvel état, où ils se voient en possession de leur souverain bonheur.

Ce sera l'ordre et le partage de ce discours.

(Voyez, dans la **Bibliothèque**, tome VI, le titre **Mort**).

---

[DESSEIN II. — De la raillerie]. — « *Recedite, non est enim mortua puella, sed dormit.* » *Et deridebant* JESUM (Matth. IX).

Le nom qui est commun à la cause et à l'effet, le rapport qu'il y a entre l'espèce et le genre, la ressemblance que la morale a toujours remarquée entre les désordres qui suivent l'un et l'autre, montrent assez que ce n'est point faire violence ni au sens ni aux paroles du Saint-Esprit de dire que les hommes sont dans l'erreur sur le chapitre de la raillerie, et que cette joie maligne, souvent cruelle et impie, que l'on prend à rire et à se divertir indifféremment de toutes sortes de sujets et de toutes sortes de personnes est un de ces défauts que l'on regarde comme une perfection et comme un avantage de la nature, mais qui, en effet, est l'un des plus préjudiciables à la société humaine, à la charité chrétienne et aux bonnes mœurs.

Vous êtes surpris sans doute, Chrétiens, de cette proposition, et peut-être la regardez-vous déjà comme un de ces paradoxes qui ont besoin d'éclaircissements ; mais j'espère que vous serez convaincus que c'est une vérité constante, quand je vous aurai fait voir que le commun des hommes, sur le sujet de la raillerie, est dans une double erreur, dont je tâcherai de les désabuser dans les deux parties de ce discours.

*La première* regarde l'habitude et l'inclinaison qui nous portent à railler. C'est, dit-on, la marque d'un naturel agréable et d'une humeur divertissante et enjouée : et par conséquent c'est un talent, un avantage, un présent de la nature qui plaît aux uns et que les autres estiment. Première erreur ; car la raillerie est du nombre de ces choses qui penchent plutôt du côté du mal que du côté du bien ; elle est d'ordinaire un vice qu'un chrétien doit corriger avec soin, et il y faut bien des précautions pour qu'elle soit prise en bonne part.

*Seconde* erreur : On ne regarde la raillerie tout au plus que comme un péché assez léger, de peu de conséquence, et qu'on excuse le plus aisément. Je veux vous faire voir que les suites en sont souvent très-fâcheuses et très-funestes, et qu'ainsi ce cruel et dangereux plaisir est plus criminel qu'on ne s'imagine. — On prend ordinairement un vice pour une vertu, c'est la première erreur sur cette matière ; on prend un grand péché pour un léger manquement de respect ou de charité, c'est la seconde erreur.

(Voir, dans la **Bibliothèque**, le titre **édisance**, où il est aussi parlé de la **Raillerie**, qui en est une espèce).

---

[Dessein III. — De la confiance en Dieu]. — *Confide, filia : fides tua te salvam fecit* (Matth. ix).

L'évangile de ce jour nous propose un modèle parfait de la confiance que nous devons avoir en Dieu. C'est une femme qui, travaillée d'un flux de sang pendant douze années consécutives, tient sa guérison assurée pourvu qu'elle ait le bonheur de toucher seulement par derrière la robe du Fils de Dieu. De cet exemple je tire deux propositions qui peuvent nous porter à cette vertu.

*La première* est qu'on ne peut témoigner à Dieu un plus grand amour que de mettre en lui toute sa confiance, comme on ne peut marquer plus d'affection à un ami que par la confiance qu'on lui témoigne. On fait voir par là qu'on estime ce Dieu de bonté et qu'on se repose sur sa fidélité ; on lui ouvre son cœur, on remet ses intérêts entre ses mains. Jamais on n'a douté que la confiance ne fût la première et la plus certaine marque d'une amitié parfaite et sincère.

*La seconde* : c'est aussi alors que Dieu, réciproquement, nous témoigne plus d'amour : car il ne refuse rien à ceux qui lui demandent quelque chose avec une parfaite confiance ; il les protége et les défend envers tous et contre tous ; il prend d'eux un soin particulier. Cette confiance est la marque la plus certaine qu'une âme puisse avoir que Dieu a pour elle un amour spécial.

(Voir, à la **Morale**, le titre **Confiance en Dieu**).

# VINGT-QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PRNTECOTE.

[DESSEIN I. — Du péché mortel]. — *Cùm videritis abominationem desolationis stantem in loco sancto, qui legit intelligat* : Lorsque vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation, que celui qui lit comprenne bien (Matth. XXIV).

Jamais, Chrétiens, les Pères et les interprètes n'ont été plus partagés que sur le sens de l'évangile de ce jour. Car quelle est, je vous prie, cette abomination que le Fils de DIEU donne pour signe du plus funeste événement qui sera jamais? Et quelle peut être cette étrange désolation dont il nous avertit comme d'un malheur contre lequel les hommes doivent se précautionner? Il est parlé, dans ce discours que le Sauveur fait aux Juifs, de deux terribles désastres, qui nous sont dépeints avec des couleurs effrayantes : l'un est particulier, c'est la ruine entière de la ville de Jérusalem, et l'autre général, c'est la destruction universelle du monde, qui doit arriver à la fin des siècles : et l'on demande quelle est cette abomination qui doit précéder l'une et l'autre. Quelque parti que nous prenions dans ce différend, je trouve, chrétienne Compagnie, que ces paroles contiennent la même instruction.

Mais souffrez que je me serve de ces mêmes paroles, auxquelles on a donné tant d'explications différentes, pour vous avertir d'un malheur qui vous touche de plus près, et d'une désolation à laquelle vous devez prendre plus d'intérêt, puisqu'elle se fait dans nous-mêmes. Permettez-moi de tirer une instruction toute morale de ces paroles mystérieuses, en vous faisant voir :

*Premièrement.* — Que cette abomination est le péché mortel, qui souille l'âme, lieu saint dont DIEU avait pris possession par la consécration du baptême. *Cùm videritis abominationem desolationis stantem in loco sancto.* C'est ce qui excite dans le cœur de DIEU de l'horreur, de l'indignation, et un excès de haine qui s'appelle abomination.

*Secondement.* — Que cette abomination cause une étrange désolation à l'âme qui l'a commise, puisque le péché la prive de tous les biens qui faisaient sa gloire et son bonheur.

En deux mots, je veux vous représenter dans ce discours, l'horreur et

l'abomination que DIEU conçoit du péché, pour tâcher de vous en inspirer de l'horreur à vous-mêmes; et ensuite je veux m'efforcer de vous faire appréhender le ravage qu'il fait, et la désolation qu'il cause à l'âme qui l'a commis.

(*Voir la* **Bibliothèque**, *tome* VII, *titre* **Péché mortel**).

---

[DESSEIN II. — Sur le scandale]. — *Cùm videritis abominationem desolationis, quæ dicta est à Daniele prophetâ, stantem in loco sancto* (Matth. XXIV).

De toutes les interprétations que l'on donne de cette abomination de la désolation, je n'en vois point de plus sensible et de plus véritable que le scandale. — Pour vous en expliquer l'origine et les conséquences, les théologiens le définissent, après l'Ange de l'Ecole, « une action laquelle, eu égard à l'ignorance ou à la faiblesse des autres, est capable de soi-même de les inciter au péché, en leur facilitant l'exécution et leur en ôtant la crainte par l'exemple qu'on leur donne. »

D'où vous voyez que ce n'est pas tant un péché particulier et distingué des autres qu'une circonstance aggravant toute sorte de péché, lequel, pour être un scandale, doit nécessairement être fait à la vue des autres, ou passer à leur connaissance, et être, de sa nature, capable de les porter au mal. Et c'est de là même qu'il a pris le nom de *scandale*: comme si l'on disait, selon la notion que nous en donne l'Ecriture, une pierre que l'on mettait dans le chemin public pour faire tomber ceux qui par mégarde viendraient à s'y heurter en passant: *Petra scandali, lapis offensionis*, dit S. Paul (Rom. IX).

*Premièrement.* — Le mal que fait dans le monde un scandaleux, et le désordre qu'il y cause. — Il enseigne le mal en le faisant, et s'érige en docteur et en maître d'iniquité, en l'enseignant publiquement par ses actions, et plus efficacement que s'il l'enseignait de paroles. C'est un tentateur qui porte au péché, et qui est l'agent, le suppôt et l'organe du démon pour perdre les hommes. Il efface en quelque manière la honte et l'infamie du péché, et le fait commettre sans confusion et en public.

*Secondement.* — La punition que DIEU tire ordinairement du scandaleux, et qui se rapporte à trois choses: — *La première*, une mort honteuse et funeste, comme nous voyons dans l'Ecriture: *Ponam te in exemplum*, dit DIEU (*Nahum.* III): je ferai en ta personne un exemple mémorable à toute la postérité. — *La seconde*, une marque presque infaillible de réprobation, parce que, ayant perdu tant d'âmes, c'est une puni-

tion bien juste qu'il soit le compagnon de leur supplice. — *La troisième*: un scandaleux est puni dans l'autre vie plus rigoureusement à proportion du nombre de ceux dont il a causé la perte et la damnation.

(*Voyez la* **Bibliothèque**, *tome* VIII, *titre* **Scandale**).

---

On peut prendre encore, sur ce sujet du scandale, cette division simple et commune, mais qui renfermerait tout ce qui s'en peut dire.

*Premièrement.* — Le tort qu'il fait à Dieu, dont il détruit la gloire, renverse le dessein de sauver les hommes, rend inutile à l'égard de ceux dont il cause la perte l'incarnation, la mort, les souffrances et les mérites de son Fils.

*Secondement.* — Le tort qu'il fait au prochain en perdant son âme et en procurant sa damnation, qui est le plus grand et le dernier de tous les maux.

*Troisièmement.* — Le tort et le malheur que le pécheur scandaleux s'attire à lui-même, en se chargeant de tous les péchés qu'il fait commettre aux autres, et en se mettant dans l'impossibilité de réparer le mal qu'il a causé.

(*Voyez le même endroit*).

---

[Dessein III. — **Du jugement dernier et général**]. — *Videbunt Filium Hominis venientem in nubibus cœli, virtute cum multâ et majestate* (Matth. xxiv).

On peut prendre pour sujet et pour division d'un discours. — 1°. La nécessité d'un jugement dernier, qui en fera le premier point ; 2° La manière dont il se fera, ce sera le second. — Conclure que la pensée et la crainte que nous en devons concevoir nous portera à vivre de telle sorte que nous ayons lieu d'espérer une issue favorable de ce jugement.

*Premier Point.* — Il se peut prouver — 1°. Par la raison même qu'il y a un Dieu : ce Dieu doit nécessairement être juste et punir les crimes : ce que nous ne pourrions conclure s'il n'y avait un jugement général, puisque les plus grands criminels ne sont souvent ni punis ni même

connus en cette vie: il est donc de la justice de DIEU de les faire connaître dans l'autre vie, ce qui se fera dans ce jugement dernier, où tout sera manifesté. — 2°. Pour justifier la providence divine à l'égard des bons et des méchants. Les uns ont été persécutés et opprimés, et les autres ont vécu en paix et mené une vie heureuse aux yeux des hommes: il faut donc que DIEU se justifie en quelque manière d'avoir usé d'une conduite si inégale, et qu'il tire pour cela les voiles qui nous cachent maintenant les desseins qu'il a eus sur les hommes. — 3°. Pour faire avouer et connaître à tout l'univers l'équité de son jugement et de l'arrêt qu'il prononcera contre les réprouvés, en faisant voir comment il n'a tenu qu'à eux de se procurer un sort éternellement heureux.

*Second Point.* — Ce jugement se fera d'une manière tout autre que ceux qui se passent parmi les hommes. — 1°. Il ne sera besoin ni de longues informations ni de longues procédures, comme il arrive dans la justice humaine : dans un instant tous nos péchés paraîtront, les témoins ne pourront être récusés, les preuves seront invincibles et incontestables ; notre conscience portera témoignage contre nous-mêmes, et toutes les créatures qui en auront été témoins s'élèveront contre nous dans ce jugement. — 2°. Les criminels ne pourront ni corrompre l'intégrité de leur juge, ni éviter la juste condamnation de leurs crimes ni la prompte exécution de l'arrêt qui aura été porté, comme il se fait souvent dans les jugements des hommes.

---

On peut faire voir aussi — 1°. Que dans ce terrible jugement le chrétien sera accusé par lui-même, c'est-à-dire par sa propre conscience, qui déposera contre lui. — 2°. Il sera jugé par les saints, dont les vertus, les bonnes œuvres et les bons exemples ont été autant de modèles qu'il devait suivre. — 3°. Il sera condamné par JÉSUS-CHRIST même, qui a été son Sauveur et son Rédempteur.

---

Deux choses particulièrement, qui donnaient de l'effroi au saint Roi-Prophète, effraieront les pécheurs au jour du jugement: *Non est sanitas in carne meâ à facie iræ tuæ; non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum* (Ps. XXXVII). — *La première* sera la colère de DIEU. [Faire voir combien elle sera terrible]. — *La seconde*, la vue de nos péchés, qui allumeront cette colère, et qui en doivent faire appréhender dès maintenant les plus grands effets.

Deux sortes de personnes perdent la pensée de ce terrible jugement : les premiers sont ceux qui n'y croient pas, et les seconds ceux qui ne le craignent point, quoiqu'ils n'aient nul sujet d'en douter. Sur quoi,

*Premièrement.* — La plus dangereuse folie est de ne pas croire à ce jugement ; il faut être athée pour en venir là, et ne croire ni DIEU ni Evangile ni Ecriture-Sainte.

*Secondement.* — C'est la plus funeste insensibilité de ne le pas craindre, et une preuve qu'on y sera un jour condamné.

(*On trouvera abondamment tous les matériaux à la* **Morale,** *titre* **Jugement dernier**).

## SECONDE PARTIE.

# SUJETS ET INDICATION DE MATÉRIAUX

## POUR DIFFÉRENTS AVENTS.

### AVERTISSEMENT.

*Comme nous venons de donner des desseins de sermons et des matériaux pour les remplir sur tous les Dimanches de l'année, ce qu'on appelle* **Dominicales**, *et sur tous les jours de Carême, voici une seconde partie pour des desseins de plusieurs Avents, chacun partagé en quatre semaines, chaque semaine en six jours, et les sujets de sermons pour chaque jour, lesquels ont rapport au dessein général de l'Avent que nous avons assigné en marquant les tomes et les endroits des tomes d'où les matériaux sont tirés. Sur quoi il faut remarquer :*

1°. — *Que, quoique plusieurs desseins de sermons, avec leurs matériaux, soient les mêmes que ceux de la* Dominicale *ou du* Carême *marqués dans la première partie, on doit supposer qu'on leur peut donner des tours différents, lesquels sont aussi marqués dans le premier paragraphe du sujet en question.*

2°. — *Que, comme il y a quelques fêtes qu'on célèbre dans l'Avent, dont les unes y peuvent arriver, et les autres y arrivent en effet, particulièrement dans la première semaine, si l'on est obligé de les prêcher, on en peut prendre les desseins et la matière aux divers tomes des* **Panégyriques.** *Et alors on en peut substituer le discours au sermon marqué pour ce jour-là.*

# PREMIER DESSEIN D'UN AVENT.

## LA SCIENCE DU SALUT, ET L'ART DE SE SAUVER.

Ce dessein, dans l'ordre des sermons qui le partagent, est sans doute le plus conforme à celui qu'a eu le Fils de Dieu en naissant et en vivant sur la terre, puisque son motif principal de se faire homme a été de sauver les hommes et de leur enseigner les voies du salut. D'ailleurs, comme la fin pour laquelle nous sommes au monde est de nous sauver, et de mériter par une vie sainte un bonheur éternel, l'unique science à laquelle nous devons nous appliquer, l'unique nécessaire dont nous devons nous occuper, est d'apprendre les moyens et les voies qui nous conduisent à cette heureuse fin. Or, dans cette science, comme dans toutes les autres, il faut procéder par ordre : et cet ordre consiste :

1°. — A bien concevoir l'importance et la nécessité d'apprendre cette science, qui seule suffit pour nous sanctifier, et sans laquelle toutes les autres sont inutiles, et contribuent souvent à notre damnation. — 2°. A ne se point rebuter des difficultés qu'il y a d'acquérir cette science, puisque nous pouvons et devons les surmonter, avec le secours du même Maître qui nous l'enseigne. — 3°. A savoir par quels canaux ce divin Maître fait couler cette science dans notre esprit, et par quelle méthode il nous l'enseigne. — 4°. A observer constamment et exactement les préceptes et les maximes de cette science toute céleste.

C'est cet ordre que nous observerons en ce premier Avent. — Dans la *première semaine*, nous rapporterons les motifs qui nous engagent à nous appliquer sérieusement à l'étude de cette science, qui mérite tous nos soins. — Dans la *seconde*, nous exposerons les difficultés qui nous arrêtent et les obstacles qui nous empêchent d'y faire des progrès considérables. — Dans la *troisième semaine*, nous découvrirons les moyens dont Dieu se sert pour nous instruire, nous éclairer l'esprit et nous la faire comprendre. — Dans la *quatrième semaine*, nous verrons les préceptes et les maximes que cette science nous apprend, et que le Sauveur du monde nous a plus particulièrement enseignés. — C'est le dessein que Dieu m'a inspiré pour m'acquitter utilement de mon ministère et pour vous apprendre la science du salut.

# PREMIÈRE SEMAINE.

LES PRINCIPES DE CETTE SCIENCE.

## LE DIMANCHE.

On suppose que le prédicateur ne prendra point d'autre sujet de son discours que le *Jugement dernier*, qui est une matière affectée à ce jour.

Pour ce qui est du dessein du sermon, on en trouvera plusieurs dans le cinquième tome, titre **Jugement général**. Il ne s'agit que d'en choisir un qui ait quelque rapport au sujet général de cet avent. Le plus propre à mon avis est celui qui est marqué le troisième. Le voici ;

Comme ce grand jour s'appelle dans l'Ecriture le jour du Seigneur et le jour des vengeances, on peut choisir pour sujet et pour partage de ce discours les deux qualités que le Fils de Dieu prendra alors, bien différentes de celles qu'il a prises dans son premier avénement.

1°. — Au lieu du titre de *Sauveur*, il prendra celui de *Juge :* mais ce sera un Juge souverainement éclairé, qui examinera toutes nos pensées, nos actions, nos devoirs, nos omissions, et qui les jugera sur les règles de l'Evangile. — Un Juge exact et sévère, qui jugera de tout avec la dernière rigueur. — Un Juge intègre, inflexible et inexorable.

2°. — Au lieu du titre de *Médiateur des hommes*, il deviendra le *Vengeur* ; et il faut juger de la rigueur de cette vengeance par la grandeur de sa colère et par la grandeur et l'énormité de tant de crimes.

## LE LUNDI.

L'excellence et les avantages de cette science sur toutes les autres sont un puissant motif pour nous y appliquer avec toute l'ardeur imaginable. Sur quoi il faut bien concevoir :

1°. — La dignité du Maître qui est venu pour nous l'enseigner, comme parle S. Ambroise : *Primus discendi ardor nobilitas est magistri*. Car ce maître ne serait pas descendu du ciel pour nous enseigner une chose de peu d'importance.

2°. — Quelle est cette science et quelle utilité elle nous apporte. —

C'est de nous enseigner les voies du salut, le moyen d'éviter un malheur éternel auquel nous étions condamnés, et de mériter une éternelle félicité, dont nos péchés nous auraient privés. Rien de plus grand, de plus digne de notre étude et de notre application.

(Les matériaux se trouveront au huitième tome de la **Bibliothèque des Prédicateurs**, titre **Salut**, et au tome quatrième, titre **Etude**).

## LE MARDI.

L'intérêt que Dieu prend au salut de notre âme et celui que nous devons prendre pour ne pas la laisser périr éternellement.

1°. — Nous devons juger du prix et de la valeur de notre âme par l'estime que Dieu en fait. Il l'a créée à son image, spirituelle, libre, immortelle : c'est pourquoi il la regarde comme son bien, sa conquête, le fruit de ses sueurs et de ses travaux, et le prix de son sang, dont il l'a rachetée. Ce qui doit nous exciter à prendre tout le soin imaginable de procurer son salut.

2°. — L'intérêt que nous y devons prendre doit se mesurer sur la grandeur de la perte que nous faisons en négligeant de travailler à la sauver. C'est une perte irréparable et sans ressource : car nous n'avons qu'une seule âme : *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur*, etc. (Matth. xvi). C'est une perte *universelle*, parce qu'étant la fin de toutes les choses créées, qui ne sont faites que pour elle, en la perdant nous perdrons nécessairement tout le reste, qui n'a été fait qu'en sa considération. C'est une perte *infinie*, puisque, si nous la perdons, nous perdons en même temps Dieu, un bonheur éternel et toutes les richesses du ciel, et cela pour une éternité tout entière.

(Les matériaux se trouveront au premier tome de la **Bibliothèque**, titre **Ame**, et au huitième, titre **Salut**).

## LE MERCREDI.

La véritable prudence consiste à mettre son salut en assurance. [La preuve et la division se trouvent dans le titre **Salut**, *au tome* VIII *de la* **Morale**].

## LE JEUDI.

On prouve par de solides raisons qu'on peut se sauver dans toutes

sortes de conditions, et même que l'on peut faire de sa condition et de l'état de vie qu'on a embrassé le moyen de son salut.

(Tiré du tome VIII, de la **Bibliothèque**, titre **Salut**).

### LE VENDREDI.

Cependant il y a très-peu de personnes sauvées, et un très-petit nombre de personnes prédestinées même parmi les chrétiens, nonobstant tous les moyens qu'ils ont de faire leur salut.

(Les preuves et les raisons se trouvent dans le tome VII, titre **Prédestination**; dans le VIII[e], titre **Salut**).

---

## DEUXIÈME SEMAINE.

MOYENS GÉNÉRAUX DE FAIRE SON SALUT
QUE CETTE SCIENCE NOUS APPREND, ET QUE LE FILS DE DIEU,
QUI EST LA VÉRITÉ MÊME, NOUS ENSEIGNE.

### LE DIMANCHE.

Prendre pour texte ces paroles de l'Evangile du jour : *Tu es qui venturus est? an alium expectamus ?* — S. Jean-Baptiste ayant envoyé savoir si Jésus était le Messie, cet Homme-Dieu, pour autoriser sa mission, rapporte les miracles qui en étaient la véritable preuve. — Sur quoi nous pouvons parler de la foi et de la religion, que le Sauveur a voulu être le premier principe de notre salut. *Justus ex fide vivit* (Rom. I) ; sans elle il est impossible de plaire à Dieu, dit l'Apôtre : *Sine fide impossibile est placere* Deo (Hebr. II).

(On trouvera des desseins et des matériaux sur ce sujet au tome IV, titre **Foi divine**).

### LE LUNDI.

Le second moyen nécessaire pour assurer son salut, c'est un véritable

changement de vie et une sincère pénitence des péchés qu'on a commis. C'est la vérité que le précurseur du Fils de Dieu faisait retentir dans le désert : *Vox clamantis in deserto*, etc. *Joannes prædicans baptismum pœnitentiæ,* comme étant absolument nécessaire aux pécheurs pour rentrer dans la voie du salut : sans quoi on ne peut manquer d'être éternellement réprouvé, comme dit Notre-Seigneur : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis* (Luc. XIII).

(Voyez, dans le second tome, titre **Conversion**, un dessein propre à ce sujet et les matériaux pour le remplir).

## LE MARDI.

Troisième moyen général du salut. — La pratique des bonnes œuvres : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis* (II Petri, I). — La raison est que la science du salut n'est pas seulement spéculative, pour s'arrêter à la connaissance des moyens nécessaires pour cela, mais demande qu'on les mette en pratique, sans quoi, comme dit l'apôtre S. Jacques, la foi est morte, et il n'y a nulle espérance de salut pour les adultes.

(Voyez le titre **Œuvres**, au tome VI, où vous trouverez plusieurs desseins sur ce sujet).

## LE MERCREDI.

Quatrième moyen général. — L'oraison, la prière, qui est absolument nécessaire pour faire son salut, puisque c'est le moyen d'obtenir les grâces du ciel, sans lesquelles nous ne pouvons rien faire de surnaturel pour mériter le ciel.

(Voyez, au tome VII, le titre **Prière**, où l'on trouvera les preuves de cette vérité).

## LE JEUDI.

Cinquième moyen. — La fidélité à remplir exactement les devoirs de l'état et de la vocation où nous sommes appelés.

(Voir le titre **Vocation**, où ce sujet est amplement traité, au tome VIII, avec les desseins qui peuvent remplir un discours.

### LE VENDREDI.

Il y a plusieurs autres moyens, tant généraux que particuliers, de faire son salut, et auxquels il semble que le Fils de Dieu l'ait attaché : l'aumône, la charité envers le prochain, le pardon des injures et l'amour des ennemis, l'amour de Dieu, la vigilance chrétienne, la préparation à la mort. Entre ces sujets, ou pourra choisir celui qu'on jugera le plus propre au temps et au lieu, et le plus nécessaire aux auditeurs.

---

## TROISIÈME SEMAINE.

LA MANIÈRE DONT LE FILS DE DIEU NOUS INSTRUIT ET NOUS ENSEIGNE LA SCIENCE DU SALUT.

### LE DIMANCHE.

Il faut montrer comment le Sauveur, en qualité de docteur et de maître, dont il prend le nom dans l'Ecriture, a dissipé, par les lumières de l'Evangile publié par toute la terre, l'ignorance prodigieuse et l'aveuglement presque universel où étaient tous les peuples avant l'Incarnation. Et, pour ce sujet,

1°. — Il faut faire une vive peinture de ce déplorable aveuglement, et du dérèglement des mœurs qui en est la suite : ce qui fait voir le besoin que nous avions des lumières et des vérités de cette science du salut. — 2°. Le changement surprenant que la religion chrétienne a opéré dans le monde, par la connaissance des vérités qu'elle enseigne et l'observation des prétextes qu'elle renferme.

(Voyez, au tome II, le titre **Christianisme**).

### LE LUNDI.

Faites voir comment ce Maître céleste nous a instruits par l'exemple qu'il nous a laissé de toutes les vertus. Il faut faire un discours sur le pouvoir et la force du bon exemple pour porter à la pratique du bien, et montrer qu'il enseigne et convainc mieux que toutes les raisons et tous les préceptes.

(Voyez le titre **Exemple**, au tome III).

## LE MARDI.

Prendre pour texte : *Vox clamantis in deserto.* Le même Maître nous instruit par la voix et le ministère des prédicateurs, qui est la parole de Dieu dont il faut voir — 1°. L'estime qu'on en doit faire. — 2°. Le fruit qu'on en doit tirer.

(Voir, tome VII, le titre **Parole de Dieu**).

## LE MERCREDI.

Le divin Maître nous instruit particulièrement par son Eglise, qui est l'oracle vivant à qui l'on doit s'adresser dans les doutes qui peuvent naître sur les choses de la foi et sur le règlement des mœurs.

(Voyez, au tome III, le titre **Eglise**).

## LE JEUDI.

Le Sauveur nous instruit par ses grâces intérieures, qu'il donne aux âmes fidèles dans l'oraison. D'où vient qu'on voit quelquefois des personnes simples plus éclairées et plus convaincues des vérités chrétiennes que ne sont les plus grands docteurs, et même plus ardentes à les pratiquer. Outre que, comme l'assure l'apôtre S. Jean, il est la lumière *qui éclaire et instruit tout homme qui vient au monde* de ce qu'il doit faire pour être sauvé : *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum ;* et de plus la conscience de chacun est un maître domestique qui l'instruit de ses devoirs.

(Voyez le tome III, titre **Grâce actuelle**, et le titre **Conscience**, au tome II).

## LE VENDREDI.

Dieu instruit souvent les hommes par l'affliction et les disgrâces de fortune, les fait penser aux vérités éternelles, les désabuse des fausses maximes du monde, en sorte qu'ils tournent leurs vues et leurs désirs vers le ciel. C'est pourquoi l'Ecriture dit : *Vexatio dabit intellectum* (Isaïæ xxviii) ; et dans un autre endroit : *Misit ignem in ossibus meis, et erudivit me* (Thren. i). L'expérience même nous apprend que ceux qui ont vécu dans le désordre se convertissent alors et songent tout de bon à leur salut.

(Voir au tome I, titre **Afflictions**).

# QUATRIÈME SEMAINE.

LES MOYENS D'APLANIR LES VOIES DU SALUT
QUE CETTE SCIENCE NOUS ENSEIGNE.

## LE DIMANCHE.

En prenant pour texte ces paroles de l'Evangile du jour, *Erunt prava in directa, et aspera in vias planas,* il faut montrer — dans la *Première partie* de ce discours, par des raisons sensibles, qu'au service de Dieu et dans les voies du salut, il y a beaucoup moins à souffrir qu'au service du monde et dans la voie de perdition. — Dans la *Seconde partie*, que la joie et les plaisirs que l'on goûte dans le monde ne sont point comparables à ceux que Dieu fait ressentir à ses serviteurs qui travaillent à leur salut.

(Voir le titre **Service de Dieu,** au VIII^e volume).

## LE LUNDI.

La ferveur de la dévotion et de la charité adoucit toutes nos peines, et nous donne la force et le courage de vaincre les obstacles qui se rencontrent dans cette voie du salut, en nous faisant trouver le joug du Seigneur doux et agréable : *Jugum meum suave est, et onus meum leve* (Matth. II).

(Voir le titre **Ferveur** tome VI, et le titre **Service de Dieu** tome VIII.

## LE MARDI.

La paix et la joie qu'on goûte après la victoire sur ses passions récompense au centuple la peine qu'on a eue à les vaincre. D'où vient que les personnes qui servent fidèlement jouissent d'une tranquillité inaltérable.

(Voir le titre **Service de Dieu,** au tome VIII).

## LE MERCREDI.

L'assurance morale qu'ont les justes de leur salut et de leur prédestination est cause qu'ils ne croient jamais faire assez pour mériter ce bonheur, et qu'ils trouvent toutes leurs peines légères.

(Voir au titre **Prédestination**, tome VII, et au titre **Salut**, tome VIII.

## LE JEUDI.

L'espérance de la récompense éternelle, promise au juste, fait qu'il combat sans relâche pour mériter la couronne de gloire, persuadé qu'il est que cette récompense sera toujours au-dessus de son mérite. Quelle consolation et quel adoucissement à ses travaux ! *Momentaneum et leve tribulationis nostræ suprà modum in sublimitate, æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (II Cor. IV).

(Voir le titre **Affliction** tome I, et le titre **Béatitude**, même tome.

## LE JOUR DE NOEL.

Prenez, dans le premier tome des **Mystères**, le dessein que le Fils de Dieu a eu de se faire homme, et de prendre toutes les misères et les infirmités de notre nature par le seul désir de notre salut).

# SECOND DESSEIN D'UN AVENT.

Ce dessein n'est différent du premier que par le tour différent qu'on lui donne, et par les sujets particuliers qui y peuvent entrer.

---

## PREMIÈRE SEMAINE.

LES PRINCIPES DE LA SCIENCE DU SALUT, ET L'ART DE SE SAUVER.

### LE DIMANCHE.

Du Jugement dernier.

(On peut prendre, dans le Ve volume de la **Bibliothèque des Prédicateurs**, au titre **Jugement**, le dessein qui sera le plus propre aux vues présentes du prédicateur).

### LE LUNDI.

Il faut montrer que la véritable prudence consiste à penser sérieusement à l'affaire de son salut.

(Voir le VIIIe tome de la **Bibliothèque**, au titre **Salut**).

### LE MARDI.

Qu'on peut se sauver dans toutes les conditions.

(Voir au VIIIe tome de la **Bibliothèque**, au titre **Vocation**).

### LE MERCREDI.

Que le nombre cependant de ceux qui se sauvent est très-petit.

(Voir le VIIe tome de la **Bibliothèque**, au titre **Prédestination**).

### LE JEUDI.

Du prix de notre âme, et qu'il la faut sauver aux dépens de tout le reste.

(Voir le Ier tome de la **Bibliothèque**, au titre **Ame**).

### LE VENDREDI.

De la prédestination : qu'il ne tient qu'à nous d'être sauvés, et que c'est par notre faute si nous sommes réprouvés.

(Voir le VIIe tome, au titre **Prédestination**).

---

## SECONDE SEMAINE.

#### LES MOYENS GÉNÉRAUX DE FAIRE SON SALUT.

### LE DIMANCHE.

De la pénitence et de sa nécessité.

(Voir le VIIe tome de la **Bibliothèque**, au titre **Pénitence**).

### LE LUNDI.

De la foi et des bonnes œuvres, et de l'union indispensable de ces deux choses, qui ne peuvent être séparées sans qu'on renonce à son salut.

(Voir le IVe tome de la **Bibliothèque**, au titre **Foi**, et le VIe tome, au titre **Œuvres**).

### LE MARDI.

Qu'il faut être dans la véritable Eglise pour être sauvé, parce qu'elle seule est la règle de notre croyance et de nos mœurs.

(Voir le tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Eglise**).

### LE MERCREDI.

Qu'il faut être fidèle aux grâces de Dieu pour son salut).

(Voir le IVe tome de la **Bibliothèque**, au titre **Grâce de Dieu**).

### LE JEUDI.

Qu'il faut embrasser un état de vie qui nous facilite les voies du salut.

(Voir le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Vocation**).

### LE VENDREDI.

De la ferveur au service de Dieu.

(Voir le tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Ferveur**).

---

## TROISIÈME SEMAINE.

LES PRÉTEXTES POUR NE PAS PENSER ET TRAVAILLER A SON SALUT.

### LE DIMANCHE.

*Prétexte de maladie, de faiblesse, d'infirmité,* etc.

On peut montrer que ce prétexte est très-mal fondé pour se dispenser de penser à son salut, et qu'au contraire c'est un moyen d'y travailler plus sûrement et plus utilement, parce que Dieu ne demande de nous que ce que nous pouvons, et que, dans cet état, nous pouvons mieux le servir par la résignation à sa volonté, par la patience dans nos peines, moyens les plus sûrs pour nous sauver.

(On peut voir le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Maladie.**)

### LE LUNDI.

*Prétexte de condition, dignité, grandeur.*

En vain allègue-t-on sa grandeur, sa dignité et sa noblesse, pour ne point penser à se sauver, puisque, au contraire, les grands étant exposés à de plus grands dangers de se perdre, et ayant plus de moyens de faire

leur salut par les aumônes et les bonnes œuvres qu'ils peuvent pratiquer, ils sont aussi plus obligés de travailler à leur sanctification.

(Voyez, dans la **Bibliothèque**, le tome IV, au titre **Grandeur**).

## LE MARDI.

*Prétexte de la jeunesse.*

Les jeunes gens ont beau se couvrir du prétexte de l'âge, qui est la saison des plaisirs et des divertissements ; c'est par cet endroit même qu'ils doivent travailler à se faire un fonds de bonnes mœurs, qui les puisse éloigner, dans la suite, de la corruption du siècle.

(On peut voir le tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Education**, et le tome V titre **Jeunesse**).

## LE MERCREDI.

*Prétexte des charges et des emplois.*

C'est mal à propos que l'on allègue les emplois et les charges que l'on exerce pour se dispenser de travailler au salut de son âme, puisque la plus importante occupation de l'homme en cette vie est assurément, selon la parole du Fils de Dieu, de sauver son âme.

(On peut consulter le tome IV de la **Bibliothèque**, titre **Grandeur**, et le tome VIII, titre **Salut de l'âme.**)

## LE JEUDI.

*Prétexte de la coutume.*

Le prétexte de la coutume est une très-mauvaise raison pour se dispenser de travailler à son salut : c'est, au contraire, par la résistance que nous y apportons, c'est en réprimant nos passions trop vives, c'est en ne suivant point les mauvais exemples d'une multitude corrompue, que nous acquérons plus de mérite, et que nous marchons plus sûrement dans la voie du salut.

(On peut voir, au tome II de la **Bibliothèque**, titre **Coutume**).

### LE VENDREDI.

*Prétexte des mauvaises habitudes dont on a peine à se défaire.*

On ne peut alléguer une plus mauvaise raison que le péché même pour en commettre d'autres plus impunément: car qui ne voit que c'est évidemment renoncer à son salut, que de se lier encore par de plus fortes chaînes, bien loin de travailler à rompre celles dont nous sommes attachés?

(Voyez le tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Habitude**).

---

## QUATRIÈME SEMAINE.

LES MOYENS PLUS PARTICULIERS DE FAIRE SON SALUT

### LE DIMANCHE.

De la patience que nous devons avoir dans les afflictions.

(On peut voir, sur ce sujet, le tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Afflictions,** le tome VII au titre **Patience**).

### LE LUNDI.

De l'aumône.

(Voyez le tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Aumône**).

### LE MARDI.

De la fidélité que nous devons à Dieu dans les petites choses.

(Voir le tome IV de la **Bibliothèque,** au titre **Fidélité**).

## LE MERCREDI.

De la préparation à la mort.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque,** au titre **Mort**).

## LE JEUDI.

Qu'il faut avoir une dévotion spéciale à la Sainte Vierge.

(Voyez le tome III des **Mystères**).

## LE JOUR DE NOEL.

[On peut choisir un dessein dans le premier tome des **Mystères.**]

# TROISIÈME DESSEIN D'UN AVENT.

### SUR LES OBSTACLES AU SALUT.

Le Fils de Dieu, étant venu sur la terre pour le salut de tous les hommes, y trouva, du côté de notre nature corrompue, un nombre infini d'obstacles, lesquels étant levés par sa grâce, nous ne pouvons plus avoir de prétextes de ne point travailler à notre sanctification, puisque, si nous voulons y coopérer, elle ne manquera jamais à personne qui veuille sérieusement travailler à cette importante et unique affaire. C'est ce qui m'a donné lieu, dans ce premier avènement du Sauveur, de suggérer plusieurs sujets sur les obstacles qui nous viennent et du dedans de nous-mêmes, par les passions qui nous dominent, et du dehors, par les oppositions que nous pouvons trouver de la part du monde.

# PREMIÈRE SEMAINE.

## LES OBSTACLES INTÉRIEURS DU SALUT QUI VIENNENT DE NOTRE PROPRE FONDS.

### LE DIMANCHE.

Comme on suppose qu'en ce premier discours le prédicateur prendra toujours pour sujet le jugement dernier, nous en mettrons ici un dessein tiré de notre **Bibliothèque des Prédicateurs**.

Le jour du dernier jugement sera un jour de gloire pour le Sauveur : toute la puissance, toute la sagesse et la vertu qui font la grandeur des hommes sur la terre disparaîtront en cette redoutable scène, et DIEU seul paraîtra grand : *Exaltabitur Dominus solus in die illâ* (Isaïe, II. — *Premièrement* : DIEU seul paraîtra puissant, *Solus potens*, parce que toutes les puisssances, réunies à la sienne, ne feront plus qu'un seul puissant. — *Secondement* : *Solus sapiens* : il sera le seul sage, parce que tous les jugements seront réformés sur sa sagesse. — *Troisièmement* : il sera seul saint, *Solus sanctus*, parce que toutes les vertus seront mesurées sur sa sainteté. — De-là nous pouvons prouver combien terrible sera ce grand jour pour les pécheurs qui auront négligé pendant toute leur vie de coopérer à ses grâces pour travailler utilement à leur salut.

(On peut trouver d'autres sujets au tome V de la **Bibliothèque**, au titre **Jugement**).

### LE LUNDI.

*L'amour de nous-mêmes : premier obstacle.*

C'est ce fatal héritage qui nous est venu de nos premiers pères dont on peut dire : — *Premièrement*, que cet amour-propre est l'ennemi déclaré de DIEU, parce qu'il renverse le dessein qui l'a fait venir sur la terre, en mettant un obstacle presque invincible à notre salut, qui est la fin de ses travaux, de ses souffrances et de sa mort. — *Secondement*, que c'est le plus grand ennemi de nous-mêmes, puisque non-seulement il est la source de tous nos maux, par la part qu'il a eue au péché originel que nous apportons en naissant, mais encore de tous les péchés actuels que

nous commettons, puisque c'est pour nos intérêts et pour nous satisfaire que nous violons la loi de DIEU.

(On peut trouver d'autres desseins sur le même sujet dans la **Bibliothèque**, au tome I, titre **Amour-propre**).

## LE MARDI.

*Notre humeur contraire à la vertu : second obstacle au salut.*

Que notre mauvaise humeur soit un grand ostacle à notre salut, on le peut montrer par trois raisons. — *Premièrement*, parce que, du côté du prochain, elle nous met sans cesse en danger de blesser la charité et de nous rendre insupportables à tout le monde. — *Secondement*, parce que, du côté de nous-mêmes, c'est ce qui nous fait des ennemis et nous attire le plus souvent la haine de ceux avec qui nous vivons. — *Troisièmement*, du côté de DIEU, parce que notre humeur, notre naturel, sont ordinairement la source de tous les péchés que nous commettons contre la divine Majesté.

(On pourra trouver d'autres sujets dans la **Bibliothèque**, tome IV, au titre **Humeur**).

## LE MERCREDI.

*Nos passions, et particulièrement la passion dominante : troisième obstacle au salut.*

Nos passions étant le plus grand obstacle à notre salut, nous sommes obligés, si nous voulons vivre chrétiennement, de les combattre incessamment avec force et courage : et cela pour trois principales raisons. — *Premièrement*, parce qu'elles aveuglent l'esprit, ce qui fait que nous donnons dans tous les excès, que nous n'écoutons ni raison ni conseil, et que nous fermons les yeux aux lumières de la foi et de la grâce. — *Secondement*, parce qu'elles partagent et déchirent le cœur où elles ont pris naissance, par les impressions contraires qu'elles y font, et par les mouvements opposés que ces passions diverses lui donnent, telles que font l'avarice, l'ambition, la crainte, le désir, etc. — *Troisièmement*, parce qu'elles réduisent celui qui est possédé de quelque passion, et qui ne suit que les mouvements déréglés de son cœur, à la plus rude, la plus honteuse et la plus fâcheuse de toutes les servitudes.

[Autre dessein pour le même jour]. — Si toutes les passions, prises en général, sont un grand empêchement au salut, c'est surtout la passion *dominante* qui y est le plus fortement opposée. — *Premièrement*, parce qu'elle est la source et la cause de tous nos désordres et de tous nos défauts. — *Secondement*, parce qu'elle gâte et corrompt toutes les bonnes actions que nous faisons, et fait que nous agissons plus par humeur et par passion que par vertu. — *Troisièmement*, parce qu'elle nous met hors d'état de nous corriger et de nous repentir : et ainsi elle est la cause ordinaire que l'on meurt dans son péché, ce qui est le dernier et le plus irrémédiable malheur que nous ayons à appréhender.

(Pour remplir ces sujets, on peut consulter le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Passion**, où l'on trouvera abondamment les matériaux propres à ce dessein).

## LE JEUDI.

*L'amour et l'attachement au monde : quatrième obstacle au salut.*

Que les gens qui ont de l'attachement au monde, qui en suivent les lois et les maximes, et qui en font la règle de leur conduite, mettent en cela un grand obstacle à leur salut, il est aisé de le montrer. — *Premièrement*, en ce qu'ils ne pensent que très-rarement, ou plutôt point du tout, à leur salut, mais seulement à goûter les plaisirs que le monde leur présente. — *Secondement*, en ce qu'ils commettent une infinité de crimes, en se livrant entièrement à leurs passions et violant les lois de Dieu pour vivre selon les lois et les maximes de ce monde. — *Troisièmement*, en ce qu'ils ne font aucune pénitence, ce dont ils ignorent jusqu'au nom même, et ne pratiquent aucune vertu chrétienne pour mériter le bonheur éternel.

(On peut voir, pour remplir ce dessein, le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Monde**, où l'on trouvera les matériaux nécessaires).

## LE VENDREDI.

*L'attachement aux biens de la terre : cinquième obstacle au salut.*

Les amples possessions et les grandes richesses ont toujours été regardées des SS. Pères, comme de grands obstacles au salut. — Sur quoi l'on peut faire voir que c'est pour trois raisons principales : — *Premièrement*, en ce que les grands biens et les richesses nous empêchent de servir Dieu,

et nous font même oublier que nous sommes uniquement au monde pour ce sujet. — *Secondement*, en ce qu'elles ôtent la liberté d'esprit, tout occupé que l'on est à accumuler possessions sur possessions, richesses sur richesses, et des soins de les conserver après les avoir acquises. — *Troisièmement,* en ce qu'elles troublent notre repos et notre paix par mille chagrins, mille inquiétudes ; par des procès, des différends, qui sont autant d'obstacles au salut, et qu'il est presque impossible d'éviter.

(On trouvera, au tome VIII de la **Bibliothèque,** de quoi remplir ce sujet, au titre **Richesses**).

# DEUXIÈME SEMAINE.

## LES OBSTACLES AU SALUT QUI NOUS VIENNENT DU DEHORS.

### LE DIMANCHE.

*Les occasions de péché qui sont fréquentes : premier obstacle extérieur.*

Il est facile de montrer que les fréquentes occasions de péché où l'on est exposé en cette vie nous sont un grand empêchement de nous sauver, pour trois raisons : — *Premièrement*, parce que le juste y devient pécheur, s'il n'en sort et ne s'en retire au plus tôt. — *Secondement*, parce que le pécheur y devient impénitent, obstiné dans son péché, s'il ne quitte l'occasion. — *Troisièmement*, celui enfin qui n'en veut pas sortir met un obstacle invincible à son salut.

(On trouvera des matériaux pour remplir ce sujet au tome VI de la **Bibliothèque**, titre **Occasion**).

### LE LUNDI.

*La compagnie des méchants : second obstacle extérieur au salut.*

Qu'il faille fuir les mauvaises compagnies comme un grand obstacle au salut, les raisons en sont évidentes : car — *Premièrement*, on s'y pervertit quand on est innocent. — *Secondement*, on se confirme et on s'autorise

dans ses désordres quand on a commencé d'être vicieux. — *Troisièmement*, on court même sort et même fortune que les méchants avec lesquels on est lié.

(Consulter le tome II de la **Bibliothèque**, où l'on trouvera des matériaux pour remplir ce dessein, au titre **Compagnie**).

## LE MARDI.

*Le mauvais exemple : troisième obstacle extérieur au salut.*

Pour persuader combien le mauvais exemple a de poids et d'autorité sur nos esprits, il faut montrer. — *Premièrement*, la facilité que nous avons, par notre nature, à nous laisser entraîner. — *Secondement*, que, étant portés au mal par le mauvais exemple, non-seulement nous le suivons aisément, mais nous faisons gloire de le pratiquer comme ceux qui nous y ont portés. — *Troisièmement*, que nous nous confirmons tellement dans le crime, par l'exemple des autres pratiques, qu'il est presque impossible de nous en retirer.

(Voyez la **Bibliothèque**, tome III, titre **Exemple**, où vous trouverez les matériaux propres à ce sujet).

## LE MERCREDI.

*Le monde qui nous plaît : quatrième obstacle extérieur au salut.*

Pour remplir ce sujet, montrer que l'amour du monde en général, et les agréments que l'on y trouve, sont un grand empêchement au salut, pour trois raisons principales : — *Premièrement*, parce qu'on ne peut voir le monde sans l'aimer; en l'aimant, il nous séduit, il nous charme, il nous attire, il gagne enfin notre cœur, qui a bien de la peine à s'en défendre, et même il ne le peut sans une grâce particulière du ciel. — *Secondement*, parce qu'on ne peut l'aimer sans le suivre, c'est-à-dire sans s'accommoder à ses manières, sans craindre de lui déplaire et de le choquer, et par conséquent sans devenir mondain. — *Troisièmement*, parce qu'on ne peut le suivre sans se perdre, car il est cette voie large qui conduit à la mort.

(Pour suivre ce sujet, on peut voir le tome VI de la **Bibliothèque**, titre **Monde**).

## LE JEUDI.

*Les honneurs qui nous charment : cinquième obstacle extérieur au salut.*

Pour montrer combien les honneurs, les grandeurs, les dignités du monde sont nuisibles au salut, on peut dire que ceux qui les possèdent et qui en sont revêtus sont sujets : — *Premièrement,* à l'impiété ; ils ont pour l'ordinaire peu de sentiments de religion ; ils se regardent eux-mêmes comme de petites divinités ; ils se croient dispensés des devoirs de la piété, qu'ils ne croient imposés qu'aux personnes du commun. — *Secondement*, à l'injustice : ils sont non-seulement jaloux de leurs droits, mais ils usurpent très-aisément ceux qui ne leur appartiennent point. — *Troisièmement*, aux plaisirs ; car ils y sont plus portés que les autres, par les divers moyens qu'ils ont de satisfaire toutes leurs passions.

(Voir, pour ce sujet, le I^er^ et le IV^e^ tome de la **Bibliothèque**, titre **Ambition**).

## LE VENDREDI.

*Les divertissements et les plaisirs : sixième obstacle au salut.*

Montrer, dans un discours, que les divertissements et les plaisirs dont on jouit dans le siècle sont un grand empêchement au salut. — *Premièrement*, parce qu'ils sont dangereux, étant pour la plupart criminels, et ne nous plaisant souvent que par cet endroit. — *Secondement*, en ce qu'ils sont criminels et trop fréquents, les gens du monde en faisant leur unique occupation. — *Troisièmement*, parce qu'ainsi ils sont un grand obstacle au salut, étant impossible qu'en faisant son capital des plaisirs du corps, on ait aucun soin de son âme.

(Voir le tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Divertissements**).

# TROISIÈME SEMAINE.

## LES OBSTACLES QUI SE TROUVENT DANS LA PRATIQUE DES VERTUS CHRÉTIENNES.

### LE DIMANCHE.

*Les difficultés qu'on se figure dans le service de* DIEU, *ou qui s'y trouvent réellement.*

On peut faire voir, dans les deux parties d'un discours : — *Premièrement,* que les peines que l'on se figure ou qui se trouvent effectivement dans le service de DIEU sont infiniment moindres et plus légères qu'au service du monde. — *Secondement*, qu'au contraire les joies, qu'on goûte au service d'un si bon maître sont infiniment plus grandes, et que par conséquent le service de DIEU est préférable à celui du monde.

(On peut consulter le tome VIII de la **Bibliothèque** pour ce sujet : on trouvera, au titre **Service de Dieu**, des matériaux suffisants.

### LE LUNDI.

*Le renoncement.*

La vie commode et sensuelle est un obstacle général au salut, parce que ce n'est pas proprement un vice particulier, mais un assemblage de tous les vices : ce que l'on peut montrer — *Premièrement*, en ce qu'elle est un mélange des maximes du monde et de l'Evangile, alliance qui a toujours été impossible : *Quæ conventio lucis ad tenebras? Christi ad Belial?* (II Cor. VI). — *Secondement*, en ce que c'est un partage entre DIEU et le monde, injurieux à DIEU, et dont le monde même a peine à s'accommoder. — *Troisièmement*, en ce que c'est un tempérament qui, au lieu d'adoucir la rigueur des lois de l'Evangile et de diminuer l'injustice de celles du monde, corrompt les unes et autorise les autres.

(Voir sur ce sujet le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Mollesse**).

## LE MARDI.

*Les travaux de la pénitence.*

Les travaux de la pénitence ne sont pas un des moindres obstacles au salut des gens du monde. On peut en apporter trois raisons : — *Premièrement*, la difficulté qu'il y a de changer de vie et d'en mener une tout opposée à la manière dont on a vécu jusqu'alors. — *Secondement*, la violence qu'il faut se faire pour rompre ses attachements et se séparer des choses qui tiennent le plus au cœur. — *Troisièmement*, la difficulté d'apaiser la colère de Dieu et de satisfaire à sa justice.

(Consulter la **Bibliothèque**, tome VII, titre **Pénitence**).

## LE MERCREDI.

*La peine de s'assujettir à une vie régulière et chrétienne.*

Que l'assujettissement à une vie régulière et chrétienne soit ce qui empêche la plupart des hommes de travailler à leur salut, on le peut montrer — *Premièrement*, en ce que les peines et la contrainte que l'on se figure dans une vie régulière, ayant vécu jusque-là sans ordre et sans règle, sont seules capables de rebuter les personnes sensuelles. — *Secondement*, en ce que, ayant toujours vécu sans s'assujettir à certaines règles, à certaines bienséances propres de son état, il nous paraît impossible de mener une vie tout opposée.

(On peut voir sur ce sujet le tome VIII de la **Bibliothèque,** titre **Régularité**).

## LE JEUDI.

*La pratique de quelques préceptes difficiles.*

La pratique de quelques commandements qui sont opposés à notre amour-propre et à nos passions est très-souvent un grand obstacle au salut ; comme il est aisé de voir par l'horrible difficulté que trouvent les uns, par exemple, à observer le jeûne, les autres à pardonner à leurs ennemis, à souffrir patiemment les injures, etc.

(Il est facile de trouver des matériaux sur ces sujets dans la **Bibliothèque**, aux titres **Injures, Ennemis, Jeûne**).

### LE VENDREDI.

*Le respect humain.*

Le respect humain est sans contredit un des plus grands empêchements au salut. Presque tous les hommes en sont susceptibles, et préfèrent sans scrupule le vice à la vertu, par trois endroits différents. — *Premièrement*, par l'envie de plaire ou la crainte de déplaire aux grands, auxquels ils ne craignent point de sacrifier leur honneur et leur conscience. — *Secondement*, par la crainte de se commettre avec leurs égaux, avec lesquels cependant la politique mondaine veut que nous soyons toujours en bonne intelligence. — *Troisièmement*, par la honte que nous voulons éviter de la censure et des railleries des inférieurs, auprès desquels nous voulons passer pour gens accommodants, qui savent vivre avec tout le monde : et bien que l'on estime plus l'un que l'autre, on aime mieux pourtant passer pour vicieux que de déplaire à ceux-mêmes que l'on méprise intérieurement, tant le respect humain a d'ascendant sur nos esprits.

(Pour remplir ce sujet, on peut consulter le tome VIII de la **Bibliothèque,** au titre **Respect humain**).

---

## QUATRIÈME SEMAINE.

### OBSTACLES DU COTÉ DES TENTATIONS.

Quoique DIEU permette que nous soyons tentés, pour éprouver notre vertu, et pour la couronner si nous sommes victorieux, cependant il arrive assez souvent que, par notre négligence à combattre ou à résister, par le trop de confiance en nos propres forces, nous y succombons lâchement, et, mettant ainsi un obstacle à notre salut, nous nous jetons au hasard de nous perdre éternellement.

### LE DIMANCHE.

On peut prendre pour sujet et pour partage d'un discours trois vérités qu'il est aisé de prouver et de traiter solidement. — *La première*, que les

tentations sont inévitables, et que, le Fils de Dieu ayant voulu être lui-même tenté, c'est en vain que nous prétendrions en être exempts, en quelque condition que nous soyons. C'est pourquoi il faut se préparer à combattre et à vaincre. — *La seconde*; que la tentation nous est utile, puisque c'est ce qui fait paraître notre vertu et nous donne le moyen d'acquérir des mérites pour le ciel. C'est pourquoi elles sont des marques de l'amour que Dieu nous porte, et du soin que sa providence prend de notre gloire. — *La troisième*; qu'il est en notre pouvoir de vaincre les tentations, de quelque côté qu'elles viennent, avec le secours de la grâce : et par conséquent c'est toujours notre faute si nous sommes vaincus.

(Pour suivre ce dessein, voyez, au tome VIII de la **Bibliothèque**, le titre **Tentation**).

## LE LUNDI.

On peut montrer. — *Premièrement*, qu'il n'y a point de vertu qui soit au-dessus de la tentation; c'est-à-dire que en quelque état que, l'on soit, on est tenté, soit par le démon, soit par les objets extérieurs, soit enfin que les tentations naissent de nous-mêmes. C'est pourquoi la tentation est toujours à craindre, et jamais nous ne devons présumer de nos forces si nous ne voulons y succomber. — *Secondement*, qu'il n'y a point de tentation qui soit au-dessus de la vertu : c'est-à-dire qu'il n'y a point de tentation si violente, en quelque matière que ce soit, que nous ne puissions vaincre avec le secours de la grâce, et si nous la négligeons, nous faisons de la tentation un grand obstacle à notre salut.

(Voir le même tome et le même titre que ci-dessus).

## LE MARDI.

Faire voir, dans les deux parties d'un discours — *Premièrement,* qu'il n'y a point de si faible et de si légère tentation à laquelle nous ne puissions succomber, si nous ne sommes sur nos gardes par une vigilance chrétienne, et si nous nous fions sur nos forces. — *Secondement*, qu'il n'y en a point de si forte et de si violente que nous ne puissions vaincre avec le secours du Ciel.

(Voyez le même endroit de la **Bibliothèque**).

## LE MERCREDI.

On peut prendre pour dessein. — *Premièrement*, ce qu'il faut faire avant

la tentation, pour qu'elle ne soit point un obstacle à notre salut. Il la faut prévenir, faire ses efforts pour l'éviter, se préparer à la combattre ou à la soutenir. — *Secondement*, ce qu'il faut faire durant la tentation. Il faut la combattre généreusement, implorer le secours du Ciel et demeurer fidèle à Dieu. — *Troisièmement*, ce qu'il faut faire après la tentation et après l'avoir vaincue : savoir, ne point attribuer la victoire à ses propres forces, et en rendre grâces à Dieu.

(Voyez le même endroit).

## LE JEUDI.

Il a deux sortes de tentations selon lesquelles nous devons nous comporter différemment, et user de différents moyens pour les vaincre. — *Premièrement* : il y a des tentations qui nous viennent trouver sans que nous les recherchions. Elles naissent en nous, elle ont leur source dans la corruption de notre nature : et pour celles-là Dieu ne manque jamais de nous donner les secours nécessaires pour les vaincre : il faut seulement, de notre côté, user de vigilance et de précaution pour les prévenir, et avoir du courage pour les combattre. — *Secondement* : il y en a d'autres que nous allons chercher nous-mêmes, et auxquelles nous nous exposons de gaieté de cœur, en demeurant dans l'occasion : et pour celles-là elles sont toujours fatales, et nous n'avons point d'autre moyen pour les vaincre que de les fuir, sans quoi elles deviennent un grand obstacle à notre salut.

(Voyez le même tome et le même titre).

## LE VENDREDI.

On peut prendre pour dessein qu'il y a trois sortes de personnes qui ont besoin d'apprendre comment ils se doivent comporter dans les tentations. — *Premièrement* : les premiers sont les téméraires, qui se jettent aveuglément dans le péril ; et à ceux-là il faut apprendre que la fuite des tentations et la vigilance chrétienne est la plus haute prudence qu'ils puissent avoir. — *Secondement* : les seconds sont des gens sans adresse et sans expérience, qui tombent dans les piéges du démon par le peu de discernement qu'il ont pour découvrir les ruses et les artifices que l'ennemi des hommes met en usage pour les surprendre. — *Troisièmement* : les troisièmes sont des lâches, qui n'ont pas le courage de résister : pour ceux-ci, il faut les animer par l'exemple du Fils de Dieu et de tant de saints qui, secondant les grâces du Ciel, ont enfin vaincu tous les obstacles qu'ils trouvaient dans la voie du salut, et en ont généreusement triomphé.

(Voyez le même tome, au même endroit).

# QUATRIÈME DESSEIN D'UN AVENT.

Ce sera de combattre les principaux désordres du siècle, et de prendre pour texte général ces paroles du prophète Jérémie : *Ecce constitui te hodiè super gentes ut evellas et destruas et disperdas et dissipes* (ch. II).

---

## PREMIÈRE SEMAINE.

DES PÉCHÉS PLUS PARTICULIERS QUE L'ON COMMET CONTRE DIEU ET CONTRE SON CULTE.

### LE DIMANCHE.

Du jugement dernier.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque des Prédicateurs**, au titre **Jugement**).

### LE LUNDI.

De l'incrédulité et de l'infidélité de la plupart des chrétiens.

(Voyez le tome IV de la **Bibliothèque**, aux titres **Foi** et **Fidélité** dans les petites choses).

### LE MARDI.

De la curiosité et du danger où elle nous met de suivre de nouvelles opinions en matière de religion.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Curiosité**).

### LE MERCREDI.

Des jurements et des blasphèmes.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque**, au titre **Jurement**).

### LE JEUDI.

Du manque de respect dans les temples.

(Voyez le tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Eglises matérielles**).

### LE VENDREDI.

De la simonie.

(Voyez le tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Ecclésiastique**).

---

## DEUXIÈME SEMAINE.

DES DÉSORDRES DANS LESQUELS LE PROCHAIN EST INTÉRESSÉ OU SCANDALISÉ.

### LE DIMANCHE.

A l'ccasion des paroles de l'Evangile de ce jour : *Quid existis in desertum videre ? hominem mollibus vestitum* ? on peut parler du luxe et de l'immodestie des habits.

(Voyez le tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Habits**).

### LE LUNDI.

(Voyez le tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Avarice**, le VIII[e], au titre **Richesses**).

De l'esprit d'intérêt qui règne dans le monde.

### LE MARDI.

Des divisions et des procès.

(Voyez le tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Discorde**).

### LE MERCREDI.

De l'usure.

(Voyez le tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Avarice**).

### LE JEUDI.

Des rapports que l'on fait des paroles et des actions d'autrui.

(Voir le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Médisance**).

### LE VENDREDI.

De la flatterie, ou bien de la raillerie.

(Voir le tome IV **Bibliothèque**, au titre **Flatterie**).

---

## TROISIÈME SEMAINE.

DES DÉSORDRES QUI REGARDENT LES PERSONNES PARTICULIÈRES.

### LE DIMANCHE.

Sur ces paroles de l'Evangile : *Tu quis es?* on peut parler de l'ambition.

(Voyez le tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Ambition**, et le tome IV, au titre **Gloire**).

### LE LUNDI.

De l'intempérance.

(Voir, le tome V de la **Bibliothèque**, au titre **Intempérance**).

### LE MARDI.

Du jeu.

(Voir le tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Divertissements**).

### LE MERCREDI.

Des spectacles.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Spectacles**).

### LE JEUDI.

De la lecture des mauvais livres.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque**, au titre **Livres**).

### LE VENDREDI.

De l'impureté.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque**, au titre **Impureté**).

---

## QUATRIÈME SEMAINE.

DES DÉSORDRES QUI RÈGNENT EN TOUTES SORTES D'ÉTAT.

### LE DIMANCHE.

Du péché mortel en général.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Péché mortel**).

### LE LUNDI.

De la fuite des occasions.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Occasions**).

### LE MERCREDI.

Des mauvaises compagnies.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Compagnies**).

### LE JEUDI.

De l'endurcissement du cœur et de l'aveuglement de l'âme.

(Voyez le tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Aveuglement de l'Ame**).

### LE JOUR DE NOEL.

Pour le jour de Noël, on peut choisir un dessein dans le premier tome des **Mystères**.

# CINQUIÈME DESSEIN D'UN AVENT.

## SUR CE QUE LE FILS DE DIEU EST VENU AU MONDE POUR DÉTRUIRE LE PÉCHÉ.

L'ange qui annonça la venue du Fils de Dieu ajouta qu'il s'appellerait Sauveur, parce qu'il délivrerait les hommes de leurs péchés : *Ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum* (Matth. I). C'est, en effet, pour ce sujet qu'il a paru au monde, comme dit le disciple bien-aimé dans sa première Epître : *Scitis quia ille apparuit ut peccatum tolleret* : paroles qui peuvent servir de texte pour tous les jours de cet Avent. — C'est donc ce dessein qu'a formé l'Homme-Dieu pour venir sur la terre, de détruire le corps du péché, pour me servir des termes de S. Paul : *Ut destruatur corpus peccati*, je veux dire l'assemblage des péchés, quoique l'Apôtre lui donne un autre sens ; et je prétends vous faire voir, — dans la première semaine, quels sont les péchés qu'il est venu détruire ; — dans la seconde, comment pour les déraciner, il remonte jusqu'à leur source ; — dans la troisième, comment il en donne les remèdes ; — dans la quatrième, enfin, les secours qu'il nous prépare pour vaincre et bannir entièrement ces œuvres de ténèbres.

# PREMIÈRE SEMAINE.

## QUELS SONT LES PÉCHÉS QUE LE FILS DE DIEU EST VENU COMBATTRE ET DÉTRUIRE.

### LE DIMANCHE.

Du Jugement : en appuyant particulièrement sur l'examen et la discussion de tous les crimes qui ont jamais été commis.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque des Prédicateurs,** au titre **Jugement**).

### LE LUNDI.

Après avoir rapporté ces paroles : *Quidquid est in mundo, concupiscentia oculorum*, *concupiscentia carnis et superbia vitæ* (I Joan. II), il faut montrer que c'est la source de tous les péchés, et commencer par la concupiscence des yeux, c'est-à-dire, par l'amour des richesses, l'avarice et le désir des biens de ce monde.

(Voyez, au tome I de la **Bibliothèque,** au titre **Avarice**, et au VIII^e^, titre **Richesses**).

### LE MARDI.

*Concupiscentia carnis*, la concupiscence de la chair. Sur l'impureté, la vie molle, et la recherche des plaisirs.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque,** au titre **Impureté,** et le tome VI, au titre **Mollesse**).

### LE MERCREDI.

*Superbia vitæ*, l'orgueil de la vie. Sur l'ambition et le désir de l'honneur.

(Voyez le tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Ambition**).

### LE JEUDI.

Sur l'attachement au monde même. Montrer qu'il est difficile de voir le monde sans l'aimer, sans s'y plaire, sans s'y attacher; ni s'y attacher sans se perdre en suivant ses maximes et commettant une infinité de péchés.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Monde**).

### LE VENDREDI.

Du péché en général, entendant toujours parler du péché mortel; et faire voir l'injure qu'il fait à Dieu, le malheur qu'il cause aux pécheurs.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Péché mortel**).

---

## DEUXIÈME SEMAINE.

LES MOYENS QUE LE FILS DE DIEU NOUS A DONNÉS POUR ÉVITER LE PÉCHÉ.

### LE DIMANCHE.

Fuir les occasions qui nous y portent, et qui sont autant de dangers à notre faiblesse.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Occasions**).

### LE LUNDI.

Fuir la conversation des méchants, qui nous entraînent dans tous les désordres.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Compagnies**).

### LE MARDI.

Dompter ses passions, et principalement celles auxquelles nous nous laissons plus aisément emporter.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Passions**).

### LE MERCREDI.

Eviter l'oisiveté, qui est la source d'une infinité de dérèglements.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Oisiveté**).

### LE JEUDI.

Ne point s'engager dans une vie tumultueuse et d'intrigues, mais aimer le recueillement et mener une vie uniforme et réglée.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Régularité**).

### LE VENDREDI.

Avoir toujours la crainte de Dieu.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Grâce actuelle**).

---

## TROISIÈME SEMAINE.

LES SECOURS QUE DIEU NOUS DONNE POUR NE POINT SUCCOMBER AU PÉCHÉ.

### LE DIMANCHE.

Des grâces actuelles, pour résister aux tentations qui nous environnent.

(Voyez le tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Crainte de Dieu**).

## LE LUNDI.

La prière, à laquelle Dieu a attaché la promesse de nous secourir dans nos besoins.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Prière**).

## LE MARDI.

La présence de Dieu, ses yeux toujours ouverts pour considérer toutes nos démarches.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Présence de Dieu**).

## LE MERCREDI.

La vigilance sur nous-mêmes, pour éviter les dangers et les occasions.

(Tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Vigilance chrétienne**).

## LE JEUDI.

De la providence particulière de Dieu, de sa protection et de son assistance dans les dangers.

(Tome VII de la **Bibliothèque**, titre **Providence de Dieu**).

## LE VENDREDI.

De la protection spéciale de la sainte Vierge et des anges gardiens.

(Voir, tome III des **Mystères**, dans la **Bibliothèque**).

# QUATRIÈME SEMAINE.

LES REMÈDES QUE NOUS AVONS POUR NOUS RELEVER APRÈS Q E NOUS SOMMES TOMBÉS.

## LE DIMANCHE.

La pénitence sincère de nos désordres.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Pénitence**).

## LE LUNDI.

Faire toutes ses actions pour plaire à Dieu.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Œuvres**).

## LE MARDI.

La ferveur de la dévotion.

(Voir le tome IV de la **Bibliothèque**, titre **Ferveur**).

## LE MERCREDI.

Se déclarer ouvertement pour le service de Dieu.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Service de Dieu**).

## LE JEUDI.

La pensée de la mort et de ce qui la suit : *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.*

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Mort**).

## LE VENDREDI.

Voyez le tome I des **Mystères**, au jour de **Noël**, et prenez le dessein le plus en rapport avec vos vues.

# SIXIÈME DESSEIN D'UN AVENT.

### SUR L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

Le Fils de Dieu est venu sur la terre non-seulement pour opérer notre salut, mais encore pour nous servir de modèle dans toutes nos actions : jusque-là que, quand même nós premiers parents n'auraient point été prévaricateurs de la loi du Seigneur et qu'il n'y aurait pas eu de péché à expier, plusieurs docteurs enseignent que Jésus-Christ serait descendu du ciel et aurait vécu parmi nous, pour nous donner l'exemple d'une vie sainte et parfaite.

---

## PREMIÈRE SEMAINE.

### IMITER LA VIE CACHÉE DE NOTRE-SEIGNEUR.

### LE DIMANCHE.

Les reproches que Dieu fera, au jour du jugement, aux pécheurs, de n'avoir pas imité le modèle qu'il leur avait donné dans son propre Fils.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque des Prédicateurs**, au titre **Jugement**).

### LE LUNDI.

Du mystère de l'Incarnation. Jusqu'où le Fils de Dieu s'est humilié par-là, et jusqu'où il nous a élevés. — Il nous a montré par son exemple à être contents de notre état si nous sommes de basse naissance, et à nous humilier si nous sommes en quelque estime ou élevés à quelque dignité dans le monde.

(Voyez le tome I des **Mystères**, dans la **Bibliothèque**).

## LE MARDI

La parfaite résignation du Fils de Dieu à la volonté de son Père, suivant ces paroles du Psalmiste : *In capite libri scriptum est de me, ut faciam voluntatem tuam : Deus meus, volui* (Hebr. x). Montrer que nous ne devons avoir rien plus à cœur que de suivre en toutes choses la volonté de Dieu, à son imitation, et de nous y conformer.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Conformité**).

## LE MERCREDI

Le temps de son enfance et de la vie cachée que Jésus a menée dans la boutique d'un artisan, procurant alors autant la gloire de son Père que dans ses plus éclatantes actions. — Ce qui nous montre que nous devons faire même nos moindres actions avec une telle pureté d'intention, que nous les puissions rendre méritoires pour notre salut.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque**, au titre **Intention**; le VIII<sup>e</sup>, au titre **Retraite**).

## LE JEUDI

La parfaite obéissance de Jésus à sa sainte Mère et à S. Joseph : *Et erat subditus illis* : par où nous voyons avec quelle promptitude nous devons obéir non-seulement à nos parents, mais à tous les supérieurs que Dieu nous a donnés.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Obéissance**).

## LE VENDREDI

Zèle de Notre-Seigneur pour la gloire de son Père. Il le témoigna dès son jeune âge, paraissant dans le temple au milieu des docteurs pour traiter des affaires de son Père, suivant la réponse qu'il fit à ses parents: *Nesciebatis quia in his quœ Patris mei sunt oportet me esse* (Luc, II) ? — D'où nous apprenons que toutes nos actions doivent être réglées avec une telle droiture, que nous n'ayons d'autre vue en agissant que la gloire de Dieu, but auquel elles doivent se rapporter toutes.

(Voir le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Zèle**).

# DEUXIÈME SEMAINE.

COMMENT NOUS DEVONS IMITER LA VIE DU SAUVEUR; LES VERTUS QU'IL A PRATIQUÉES.

## LE DIMANCHE

Comme l'amour que le Fils de Dieu a eu pour les hommes l'a porté à se faire homme lui-même, et l'a fait aussi converser avec les hommes, selon la prophétie de Baruch : *Post hæc*, *in terris visus est*, *et cum hominibus conversatus est* : ce qui est exprimé en deux mots par le disciple bien-aimé: *Et habitavit in nobis :* nous pouvons imiter les vertus qu'il a fait paraître : — sa charité, sa douceur, son zèle, son humilité, etc. Et de là, nous devons apprendre le moyen de vivre avec les hommes, et même avec les plus grands pécheurs; quelles vues et quel dessein nous devons avoir dans ces relations, les précautions que nous devons y apporter.

(Voyez, sur ce sujet, la **Bibliothèque,** au titre **Compagnie,** tome II, et le tome III des **Mystères,** sur la **Visitation de la Sainte Vierge**).

## LE LUNDI

Comme le Sauveur commença par converser avec Dieu dans la retraite, pour se préparer à converser avec les hommes, et jeûna à ce même effet quarante jours, il nous apprend par-là que, pour se préparer à vivre avec les hommes et travailler à leur conversion, il faut premièrement dans la retraite travailler à se sanctifier soi-même : *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur?* (Matth. xvi).

(Voir le tome VIII de la **Bibliothèque,** aux titres **Sainteté** et **Salut**).

## LE MARDI

La charité que le Fils de Dieu a fait paraître envers les hommes dans sa vie, nous invite à l'imiter en ce point, par toute la tendresse dont nous sommes capables à l'égard de notre prochain. Les conditions de cette

charité sont : — *Premièrement*, qu'elle doit être surnaturelle dans son motif : c'est-à-dire que tous les services que nous lui rendons doivent être faits en vue de son salut. — *Secondement*, qu'elle doit être universelle dans son étendue : c'est-à-dire que nous devons aimer d'une charité chrétienne tous les hommes, de quelque qualité qu'ils soient, sans distinction de pays, de fortune et de rang, — *Troisièmement*, qu'elle doit être constante dans sa durée : nous ne devons jamais cesser de l'aimer, quelque sujet qu'il nous puisse donner de dégoût, de haine, etc.

(Tome I de la **Bibliothèque,** titre **Amour du prochain**).

## LE MERCREDI

Le zèle que JÉSUS a témoigné dans sa vie pour le salut des hommes, et les moyens dont il s'est servi pour le procurer, nous montre celui que nous devons avoir pour le salut du prochain.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Zèle**).

## LE JEUDI

La condescendance et la miséricorde que le Fils de DIEU témoigne envers les pécheurs, allant les chercher, guérissant tous ceux qu'il trouvait ou qui s'adressaient à lui, et remédiant non-seulement aux maladies de leurs corps, mais aussi à celles de leurs âmes.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Miséricorde**).

## LE VENDREDI

Le succès du zèle et des travaux de Notre-Seigneur dans sa vie sur cette terre, par lesquels il a attiré à son Père peu de pécheurs à la vérité durant sa vie, mais à quoi il a abondamment suppléé par les travaux et la vie sainte de ses apôtres.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque,** au titre **Zèle**.)

# TROISIÈME SEMAINE.

COMMENT NOUS DEVONS IMITER LA VIE SOUFFRANTE DE NOTRE-SEIGNEUR SUR LA TERRE EN NOUS Y CONFORMANT EN TOUTES CHOSES, PAR LA RÉSIGNATION ET LA PATIENCE DANS NOS AFFLICTIONS.

## LE DIMANCHE.

Le Fils de Dieu, ayant souffert tout ce qu'on peut imaginer de peines, la soif, la faim, la rigueur des saisons, nous montre par son exemple à souffrir avec patience les travaux et les peines de cette vie, par la mortification de tous nos sens.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Pénitence**).

## LE LUNDI

La charité de Jésus lui a fait supporter les défauts de ceux qu'il a voulu attirer à son service : comme la grossièreté de ses Apôtres, dont il s'est plaint, l'ingratitude de ceux qu'il avait le plus obligés, la contradiction de ceux à qui il donnait de salutaires avis. — Ce qui fournit le sujet d'un discours sur la charité, qui consiste — *Premièrement*, à supporter les défauts du prochain ; — *Secondement*, à lui procurer tout le bien dont nous sommes capables. — Ce que l'Apôtre a compris en ces deux mots : *Charitas patiens est*, *benigna est*.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Amour du prochain**).

## LE MARDI

Considérer ce que le Fils de Dieu a souffert de la part de ses envieux, les scribes et les pharisiens ; les injures, les railleries piquantes, les calomnies, dont ils ont tâché de flétrir sa réputation et de décrier ses miracles. — Pour l'imiter en ce point, il faut s'acquitter toujours de son devoir et de son emploi, et mépriser les discours des hommes, leurs calomnies, etc.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque**, au titre **Injure** ; le VI[e] au titre **Médisance**, et le VII[e] au titre **Respect humain**).

## LE MERCREDI

Méditer les outrages que Jésus a soufferts en sa personne. — On a voulu l'arrêter, le lapider, le lier comme un insensé ; on l'a traité de démoniaque ; on l'a traîné devant les juges, etc. Ce qu'il a souffert avec une patience héroïque, et ce que nous pouvons imiter par la patience dans toutes les persécutions qu'on nous fait, et dans les indignités que nous avons à supporter de la part des hommes.

(Voyez le tome I de la **Bibliothèque,** au titre **Afflictions;** le V[e] au titre **Injure;** le VII[e] au titre **Patience**).

## LE JEUDI

Le Fils de Dieu a souffert les accusations et les faux témoignages qu'on a portés contre lui, ne s'étant défendu avec modestie que lorsque sa doctrine y était intéressée, ou qu'on eût été scandalisé des choses qu'on lui imputait faussement. — Ce qui donne occasion de parler du soin de notre réputation dans les faux témoignages qu'on peut rendre contre nous, selon cette parole de l'Ecriture : *Curam habe de bono nomine* (Eccli. LXI, 15).

(Voir dans la **Bibliothèque**, au titre **Médisance**, tome VI[e]).

## LE VENDREDI

Quoique tout le monde ne puisse pas imiter le Sauveur dans sa mort et dans les tourments de sa passion, cet honneur n'étant réservé qu'aux martyrs, nous devons pourtant souffrir tous les maux, toutes les douleurs de l'esprit et du corps, les maladies et les accidents fâcheux qui nous arrivent de la part de Dieu et de la part des hommes.

(Voyez le titre **Afflictions,** au tome I de la **Bibliothèque**).

# SEPTIÈME DESSEIN D'UN AVENT.

## SUR L'EMPLOI DU TEMPS.

Prendre pour texte ces paroles de l'Apôtre : *Hora est jàm nos de somno surgere* : *nunc enim propior est nostra salus quàm cùm credidimus* (Rom. XII). C'est le dessein de l'Eglise, pour nous disposer à la venue du Sauveur : elle n'a rien trouvé de plus propre, que de nous dire que c'est le temps auquel notre rédemption est proche. Ce bon emploi du temps consiste — *Premièrement*, à l'égard du passé, quoiqu'il ne soit plus en notre pouvoir, à le racheter, à en tirer des instructions pour l'avenir, et compenser la perte que nous en avons faite. — *Secondement*, à l'égard du présent : l'employer à faire le bien et à voir ce qui nous manque et ce que nous devons acquérir. — *Troisièmement*, à l'égard de l'avenir : le prévoir par prudence, et user de précaution pour éviter les dangers de se perdre éternellement.

---

# PREMIÈRE SEMAINE.

## RÉPARER LE PASSÉ.

### LE DIMANCHE.

Le sermon du Jugement, où le plus grand regret qu'auront les réprouvés, et le plus grand reproche qu'on leur fera, sera d'avoir négligé le temps qui leur avait été donné pour faire leur salut.

(Voyez, dans la **Bibliothèque des Prédicateurs,** au tome VI, titre **Jugement.**)

### LE LUNDI

Le sermon sera sur la nature du temps, qui est la mesure de notre vie

et de notre éternité. — Sur quoi on peut montrer — *Premièrement*, qu'il n'y a rien qui nous doive être plus cher que le temps; — *Secondement*, qu'il n'y a rien de plus aisé à perdre, et de la perte de quoi on se mette moins en peine; — *Troisièmement*, qu'il n'y a rien dont la perte nous doive être plus sensible que celle du temps.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque,** au titre **Temps**).

## LE MARDI

Il faut réparer le passé par une sincère pénitence, laquelle consiste — *Premièrement*, dans un véritable regret de nos péchés; — *Secondement*, à y renoncer tout de bon, par un changement de vie; — *Troisièmement*, à l'expier par une satisfaction convenable.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque,** au titre **Pénitence**).

## LE MERCDEDI

Malheur auquel on s'expose en différant sa conversion et sa pénitence de jour en jour et jusqu'à la mort, en se fiant sur le temps, qui n'est point en notre disposition, et que nous n'aurons peut-être jamais.

(Voyez le titre **Délai de la Pénitence**, au tome III de la **Bibliothèque**).

## LE JEUDI

La ferveur au service de Dieu est le véritable moyen de réparer en peu de temps nos désordres, que nous n'aurions pu réparer autrement que par une longue suite d'années. Car nous trouvons ces trois avantages dans la ferveur: — *Premièrement*: elle nous aplanit le chemin du ciel et de la vertu qui y conduit.— *Secondement*: elle nous fait plus avancer en peu de temps dans la voie de la perfection que nous n'aurions fait en des années entières en menant une vie commune et ordinaire. — *Troisièmement*: elle nous fait persévérer dans le service de Dieu, et fournit heureusement la carrière jusqu'au bout, malgré les difficultés que nous trouvons dans les exercices de la pénitence.

(Voir le tome IV de la **Bibliothèque,** au titre **Ferveur**).

### LE VENDREDI

Il faut, par le sacrement de Pénitence, effacer le mal que nous avons fait dans le passé, et ne nous en souvenir que pour le regretter et l'expier.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Confession**).

---

## DEUXIÈME SEMAINE.

RÉGLER LE TEMPS PRÉSENT.

### LE DIMANCHE.

La véritable prudence nous dit de bien user du temps présent, parce qu'il est le seul que nous puissions dire être à nous, et nullement compter sur le futur, que nous n'aurons peut-être jamais. *Et tempus non erit ampliùs* (Apocal. x).

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Temps**).

### LE LUNDI.

Le temps présent étant l'unique dont nous puissions disposer, nous devons l'employer à la pratique des bonnes œuvres, pour réparer le passé et travailler utilement à notre salut selon la parole de l'Ecriture : *Veniet enim nox*, *quandò nemo poterit operari* (I Joan. ix) ; les bienheureux même ayant en quelque sens regret de n'avoir pas encore mieux employé le temps pour augmenter leur mérite.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, titre **Œuvres**, et le VII au titre **Temps**).

### LE MARDI.

On peut faire un discours sur les paroles d'un ancien, que la plupart des hommes perdent le temps en trois manières : — *La première*, à ne

rien faire. — *La seconde*, à faire mal. — *La troisième*, à faire tout autre chose que ce à quoi ils sont obligés.

(Voyez encore le tome VIII au titre **Temps**).

### LE MERCREDI.

Le meilleur usage que l'on puisse faire du temps présent est de s'acquitter exactement des devoirs de l'état où Dieu nous a appelés.

(Voir le tome VIII de la **Bibliothèque,** au titre **Vocation**).

### LE JEUDI.

Régler sa conscience et se mettre dans l'état où nous voudrions être à l'article de la mort, prêts à paraître devant Dieu.

(Tome II de la **Bibliothèque,** titre **Conscience**).

### LE VENDREDI.

Mener une vie réglée, dont le temps soit marqué et assigné pour chaque chose, les devoirs de religion, les affaires, les services qu'on peut rendre au prochain, etc.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque des Prédicateurs,** au titre **Vie réglée**).

---

## TROISIÈME SEMAINE.

PRÉVENIR, PAR UNE PRÉVOYANCE CHRÉTIENNE, CE QUI NOUS ATTEND DANS L'AVENIR.

### LE DIMANCHE.

S'abandonner à la divine Providence pour le temps à venir, en ce qui regarde les affaires temporelles, après un soin et un temps raisonnables employés à les faire réussir.

(Voyez le titre **Providence**, au tome VII de la **Bibliothèque**).

## LE LUNDI.

Mettre tel ordre à ses affaires pendant sa vie, qu'on ne laisse point de matières de procès, après la mort, à ses héritiers, prévenant par un testament toutes sortes de contestations.

(Voyez le tome VII, au titre **Discorde**).

## LE MARDI.

Se prémunir contre les tentations et les occasions dangereuses, qui pourraient nous replonger dans les désordres dont la miséricorde de Dieu nous a retirés.

(Voyez, dans la **Bibliothèque**, le tome VI au titre **Occasions**, et le VIII^e^ au titre **Tentations**).

## LE MERCREDI.

Penser souvent à la mort et à ses suites : persuadés que la qualité de notre mort, bonne ou mauvaise, dépend de la qualité de notre vie.

(Voir le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Mort**).

## LE JEUDI.

Méditer souvent que nous balançons entre l'éternité bienheureuse ou malheureuse, sans savoir quel sera notre sort après cette vie : mais que notre grande et unique affaire, c'est d'assurer le bonheur éternel que nous espérons après la mort.

(Voir le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Salut**).

## LE VENDREDI.

Pourvoir au compte que nous aurons à rendre à Dieu, au jugement dernier.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque**, au titre **Jugement**).

## LE JOUR DE NOEL.

(Voyez le tome I des **Mystères**).

[S'il reste quelques jours de plus, on peut prendre pour sujet le bonheur que nous espérons après cette vie, et qui sera la récompense de nos travaux.

On prendra pour ce sujet des matériaux dans la **Bibliothèque**, au titre **Béatitude**.

# HUITIÈME DESSEIN D'UN AVENT.

### LE SECOND AVÈNEMENT DU SAUVEUR, DANS L'AME DES FIDÈLES.

S. Bernard, dans un sermon pour l'Avent, distingue trois avènements du Fils de Dieu sur la terre, dont l'un est passé, l'autre présent à tous les moments de notre vie, et le troisième à la fin des siècles, lorsqu'il viendra, en qualité de juge souverain, décider du sort de tous les hommes. — Le premier, qui a été le principe de notre bonheur, s'est fait dans la plénitude des temps. — Nous attendons le troisième pour nous disposer au second, qui se passe tous les jours en nous-mêmes, et qui pourra faire le sujet de tous les discours d'un Avent : je veux dire qu'il naît et prend une nouvelle vie dans l'âme des justes, en les faisant vivre eux-mêmes d'une vie sainte, surnaturelle et toute divine, par la grâce sanctifiante, qui nous applique le mérite du premier avènement, et qui nous rassure contre la rigueur du dernier. — C'est à cet avènement particulier que je prétends vous disposer dans les discours de chaque semaine.

# PREMIÈRE SEMAINE.

## LE DIMANCHE.

On peut choisir, parmi les desseins, un sujet, en appuyant particulièrement sur la différence du premier jugement et du dernier.

*On peut prendre ce sujet du premier Dimanche de Carême.*

## LE LUNDI.

Le Fils de Dieu, en cet avènement particulier dans nos cœurs, marque le même empressement de venir à nous qu'il a eu lorsqu'il est venu pour tous les hommes en général. Car, — *Premièrement*, il nous recherche le premier par ses grâces actuelles; — *Secondement*, il témoigne une extrême patience à souffrir nos rebuts et attend que nous lui ouvrions l'entrée de nos cœurs. — Voilà ce qui doit animer notre confiance en sa miséricorde, mais aussi ce qui nous doit inspirer une extrême crainte d'abuser de cette même miséricorde, ce qui l'obligerait à s'éloigner de nous.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Miséricorde**).

## LE MARDI.

On peut dire de ce second avènement du Fils de Dieu dans nos âmes, ce que l'Eglise dit du premier, quand il est venu sur la terre : *Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret* ; puisque, pour mettre en parallèle ces deux naissances et ces deux avènements, on peut faire voir que le Fils de Dieu ne nous témoigne pas moins d'amour dans l'un que dans l'autre. — *Premièrement,* parce que c'est un amour gratuit, sans qu'il y ait rien en nous qui puisse l'obliger à nous faire cette faveur. — *Secondement*, c'est un amour de préférence : car, quoiqu'il puisse communiquer à tous cette vie par laquelle il prend lui-même naissance en nous, il ne la communique pas à une infinité de personnes, qui l'ont perdue après l'avoir reçue dans le Baptême. — *Troisièmement*, c'est un amour désintéressé : qu'a-t-il besoin de nous ? Quel bien pouvons-nous lui rendre ? C'est une pure libéralité de son côté, et du nôtre une obligation de reconnaître cet incomparable bienfait. Mais souvent, au lieu de reconnaissance de notre part, il est traité, dans ce second avènement, avec le

même mépris et la même indignité qu'il le fut des Juifs, quand il voulut naître parmi eux.

(Tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Amour de Dieu**).

## LE MERCREDI.

Montrer l'excellence de cette nouvelle vie que le Sauveur nous donne en prenant lui-même naissance dans notre âme. Pour cela, il faut voir à quelle dignité la grâce, qui fait notre justice et notre sainteté, nous élève, par l'alliance qu'elle nous donne avec la Divinité, la qualité d'enfants de Dieu par adoption, le titre de cohéritiers avec le Fils de Dieu.

## LE JEUDI.

De quels biens et de quels avantages nous nous privons nous-mêmes, par le refus que nous faisons de recevoir celui qui est la vie de nos âmes, et qui, en naissant en nous par la la grâce, nous donne un nouvel esprit et un nouveau cœur. Or, nous refusons de le recevoir lorsque nous rejetons la grâce actuelle et que nous perdons la grâce sanctifiante.

(Voyez le tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Grâce**).

## LE VENDREDI.

La reconnaissance que nous devons à Dieu pour un si grand bienfait.

(Voyez le tome IV, titre **Grâce**).

# DEUXIÈME SEMAINE.

LES PRINCIPAUX AVANTAGES QUE NOUS RECEVONS DE CETTE SECONDE NAISSANCE.

## LE DIMANCHE.

Elle nous fait sains par l'effusion de cette grâce, non-seulement par elle-même, mais elle nous oblige à la sainteté en nous engageant à vivre chrétiennement et à mériter le nom de saints avec le nom de chrétiens.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque,** au titre **Sainteté**).

## LE LUNDI.

Comme la nourriture est nécessaire pour entretenir la vie naturelle, de même, pour entretenir la vie de nos âmes, que le Sauveur nous donne, il nous a pourvus d'une nourriture conforme : savoir, les vérités éternelles, sa parole divine et son propre corps.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque,** au titre **Parole de Dieu**, et le titre **Eucharistie** au tome I des **Mystères**).

## LE MARDI.

La foi étant le principe de la vie surnaturelle, c'est elle qui nous fait agir par la charité, comme dit S. Paul, et qui fait, selon lui, que le Fils de Dieu habite en nous : *Christum habitare per fidem in cordibus vestris* (Ephes. III).

(Voyez le tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Foi**).

## LE MERCREDI.

L'incertitude où nous sommes de savoir si nous avons reçu cette seconde naissance, et si le Fils de Dieu vit en nous, nous doit tenir dans une

crainte et une humilité continuelles ; mais aussi l'assurance morale que nous pouvons en avoir nous doit animer à bien vivre et à apporter une grande vigilance pour conserver cette vie divine.

(Voyez le tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Grâce habituelle**; le VIII[e] au titre **Sainteté**).

## LE JEUDI.

Pour bien connaître si moralement nous avons cette vie divine et si Jésus-Christ vit en nous, il faut présupposer, d'abord, que la vie n'étant autre chose qu'un mouvement dont le principe est en nous-mêmes, il y a autant de sortes de vies dans un sujet animé que nous voyons d'actions et de mouvements différents qui paraissent au dehors. Par exemple, le mouvement que nous voyons dans les plantes, par lequel elles élèvent leurs tiges et étendent leurs branches, s'appelle vie végétative, et vient d'un principe intérieur sans lequel elles ne pourraient rien produire. Pour la même raison, les mouvements que nous voyons dans les animaux, qui les portent à la recherche de ce qui leur est propre et à la fuite de ce qui leur est contraire, suppose l'âme sensitive, qui leur donne une vie plus noble que celle des plantes. Mais l'homme, outre ces deux sortes de vies, en a une troisième, incomparablement plus parfaite ; il juge et il raisonne, ce qui ne peut venir que de quelque principe tout spirituel. Nous pouvons encore connaître une quatrième sorte de vie, fort au-dessus de ces trois premières: c'est lorsque nous faisons des actions au-dessus de la nature ou qui lui sont opposées, ou du moins au-dessus de ses forces : et alors nous pouvons moralement connaître que Jésus-Christ habite en nous par son Saint-Esprit, lorsque nous menons une vie sainte, par la pratique de toutes les vertus chrétiennes ; lorsque, cultivant toutes les vertus propres au christianisme et nous nourrissant de la chair même du Sauveur, nous menons une vie au-dessus de la nature, une vie toute céleste et toute divine.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Sainteté**).

## LE VENDREDI

Dans la primitive Eglise, il n'y avait point de différence entre le nom de *chrétien* et celui de *saint,* comme nous le témoigne l'Apôtre dans ses Epîtres, parce que la vie des premiers chrétiens était une vie sainte, une vie surnaturelle, par laquelle ils conservaient la grâce baptismale, et par le moyen de laquelle Jésus-Christ vivait en eux. Mais maintenant les

choses sont bien changées : on porte à la vérité le nom de chrétien, on mène une vie toute païenne. On suit ses passions, on fait gloire de suivre les maximes du monde et de violer toutes les lois de l'Evangile : marques évidentes que JÉSUS-CHRIST ne vit point dans la plupart des chrétiens, et qu'ils ne vivent pas de la vie de JÉSUS-CHRIST.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Monde** ; le II°, titre **Coutume**).

---

# TROISIÈME SEMAINE.

LES DISPOSITIONS QU'IL FAUT APPORTER A CE SECOND AVÈNEMENT DU FILS DE DIEU DANS NOS AMES.

## LE DIMANCHE.

Dieu et le monde étant infiniment opposés, il faut *Premièrement* lever cette opposition par une vie sainte et par la pratique des vertus chrétiennes. Car nous ne pouvons avoir l'esprit du monde, vivre selon ses coutumes, suivre ses maximes, sans chasser, pour ainsi dire, l'esprit de DIEU de nos âmes, et empêcher la venue du Fils de DIEU dans nos cœurs.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Sainteté**).

## LE LUNDI.

La seconde disposition éloignée et nécessaire à cet avènement du Sauveur en nous est la pénitence : et c'est cette même disposition que le saint précurseur exigeait des Juifs par ces paroles : *Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.*

(Voir le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Pénitence**).

## LE MARDI.

La troisième disposition est de renoncer à ses vieilles habitudes, et de mener une vie autre que par le passé : c'est ce que demandait l'Apôtre

aux premiers fidèles, lorsqu'il les exhortait à se dépouiller du vieil homme, à se revêtir de l'homme nouveau, à purger le vieux levain, *expurgate vetus fermentum*, etc. (I Cor. v) ; parce que le Fils de Dieu demande de nous un esprit nouveau pour prendre possession de nos cœurs.

(Voyez le tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Habitude**).

## LE MERCREDI.

La quatrième disposition est de quitter l'attachement aux biens de la terre : car c'est proprement adorer des idoles, selon l'Apôtre, *Idolorum servitus*, parce que le culte du vrai Dieu ne peut compatir avec un culte si abominable.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Richesses**).

## LE JEUDI

La cinquième disposition nécessaire à cette entrée du Fils de Dieu dans nos âmes est de renoncer aux plaisirs illicites, auxquels s'abandonnent les gens du siècle, dont l'apôtre témoigne que leur ventre est leur dieu : *Quorum deus venter est.*

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque**, au titre **Impureté**).

## LE VENDREDI.

Enfin, une autre disposition est de renoncer aux magnificences du monde, aux vains honneurs et à l'ambition, vice entièrement opposé à l'humilité du Fils de Dieu.

(Voyez le tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Affliction**).

# QUATRIÈME SEMAINE.

## DISPOSITIONS PROCHAINES POUR NOUS PRÉPARER A LA VENUE DU FILS DE DIEU DANS NOS AMES.

### LE DIMANCHE.

On peut montrer que la foi de Jésus-Christ, qui était une disposition dans la loi ancienne à sa venue sur la terre, en est de même une excellente dans la loi évangélique ; mais foi agissante par les œuvres, sans lesquelles ce n'est qu'une foi morte, selon l'apôtre S. Jacques : *Fides sine operibus mortua est.*

(Voyez le tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Foi.**

### LE LUNDI.

Un ardent désir de le recevoir et une haute estime du bonheur incomparable que nous recevons par son avènement dans nos âmes, est encore une disposition capable de presser sa venue : et nous devons en cela imiter les saints de l'ancienne loi, et dire avec eux d'une ardente affection : *Utinàm dirumperes cœlos, et ipse venires!* et avec le Psalmiste : *Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant justum* (Isaï. LXIV).

(Voyez le tome IV de **Bibliothèque**, au titre **Grâce**).

### LE MARDI.

On peut faire voir que l'humilité, l'anéantissement de soi-même, accompagné d'une pleine confiance en la miséricorde de Dieu, nous dispose excellemment à la venue du Sauveur en nous, selon que nous le témoigne le prophète : *Et humiles spiritu salvabit* (Ps. XXXIII).

(Voir le tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Humilité**).

### LE MERCREDI.

Quand une fois nous avons le bonheur de posséder Jésus-Christ par

la charité, il est besoin d'une dévotion fervente et d'une constante fidélité pour le retenir dans nos âmes, et d'une ferme résolution de plutôt tout perdre, et la vie même, que de l'éloigner de nous par le péché mortel : disant avec S. Paul : *Quis nos separabit à charitate Christi ?* (Rom. VIII).

(Tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Dévotion**).

## LE JEUDI.

Pour conserver plus sûrement le grâce de la venue du Sauveur en nous, nous devons nous retirer des embarras du siècle : c'est dans la solitude et la retraite que nous pouvons plus aisément demander à DIEU ses grâces, et qu'il nous les communique plus volontiers. *Ducam eam in solitudinem, et ibi loquar ad cor ejus* (Osee. II),

(Tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Retraite**).

## LE VENDREDI.

C'est par les fréquents entretiens que nous avons avec DIEU dans la prière que nous conservons dans nos âmes son saint amour : car la prière a une telle efficacité, qu'elle se fait entendre jusque dans les cieux : *Oratio humiliantis se nubes penetrat.*

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Prière**).

# NEUVIÈME DESSEIN D'UN AVENT.

LES DEVOIRS DU CHRÉTIEN.

---

## PREMIÈRE SEMAINE.

DEVOIRS ENVERS DIEU.

### LE DIMANCHE.

De la crainte d'un Dieu qui doit être notre juge.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Crainte de Dieu**).

### LE LUNDI.

De l'amour de Dieu, qui est le premier, et le plus essentiel de nos devoirs.

(Tome I de la **Bibliothèque,** au titre **Amour de Dieu**).

### LE MARDI

De la confiance en Dieu dans tous nos besoins.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque,** au titre **Confiance**).

### LE MERCREDI

De la présence de Dieu.

(Voyez le tome VII, au titre **Présence de Dieu**).

### LE JEUDI.

De la perfection chrétienne. Qu'il faut toujours croître en vertu et en sainteté.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Sainteté**).

### LE VENDREDI.

Qu'il faut éviter les moindres offenses de Dieu et les péchés véniels.

(Voir le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Péché véniel**).

---

## DEUXIÈME SEMAINE.

DEVOIRS ENVERS LE PROCHAIN.

### LE DIMANCHE.

De la charité envers le prochain.

(Voir le tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Amour** et **Charité**).

### LE LUNDI

Qu'il ne faut juger mal de personne, et du jugement téméraire.

(Tome V, titre **Jugement téméraire**).

### LE MARDI.

Il faut assister son prochain dans les besoins par l'aumône, qui sanctifie les richesses.

(Tome I, titre **Aumône**).

### LE JEUDI.

Du bon exemple qu'on doit donner à tout le monde.

(Voyez le tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Exemple**).

### LE VENDREDI.

Qu'il faut payer ses dettes.

De la douceur et de la mansuétude envers tout le monde.

(Voir le titre **Charité**, au tome II).

---

## TROISIÈME SEMAINE.

DEVOIRS DU CHRÉTIEN CONSIDÉRÉ DANS LA VIE CIVILE.

### LE DIMANCHE.

Comment on peut accorder les devoirs de la vie civile avec ceux de la religion, sur ces paroles: *Tu quis es?* Nous sommes chrétiens, et nous tenons quelque rang dans une ville.

(Voyez tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Devoirs** et **Bienséances du monde**).

### LE LUNDI.

Du soin que l'on doit prendre de sa réputation.

### LE MARDI.

De la sincérité et de la bonne foi.

(Voyez le tome VI de la **Bibliothèque**, titre **Mensonge**).

### LE MERCREDI.

Qu'il faut vaincre et corriger son humeur, pour mener une vie sociable et chrétienne.

(Tome IV de la **Bibliothèque**, titre **Humeur**).

### LE JEUDI.

Pour mener une vie sociable, il faut travailler à vaincre ses passions, et en particulier la passion dominante.

(Tome VII de la **Bibliothèque**, titre **Passions**).

### LE VENDREDI.

Des devoirs des inférieurs envers leurs supérieurs.

(Tome III de la **Bibliothèque**, titre, **Devoirs** et **Bienséances du monde**).

---

## QUATRIÈME SEMAINE.

DEVOIRS DU CHRÉTIEN CONSIDÉRÉ COMME PARTICULIER ET DANS SON DOMESTIQUE.

### LE DIMANCHE.

Comment tout chrétien doit mener une vie réglée.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Régularité**).

### LE LUNDI.

Comment on doit vivre chrétiennement dans l'état du mariage.

(Voir le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Mariage**).

## LE MARDI

Du soin que les pères et les mères doivent prendre de leurs enfants.

(Voyez le tome III de la **Bibliothèque,** au titre **Education des enfants**).

## LE MERCREDI.

Devoirs des enfants envers leurs parents.

(Tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Enfants**).

## LE JEUDI.

Du soin qu'on doit prendre de ses serviteurs.

(Tome VI, au titre **Maîtres** et **Serviteurs**);

## LE JOUR DE NOEL.

On peut choisir le sujet qui conviendra le mieux, dans le premier tome des **Mystères**).

# DIXIÈME DESSEIN D'UN AVENT.

### LA PÉNITENCE.

Quoique les prédicateurs du siècle passé aient communément pris la pénitence pour un dessein d'Avent, ce que l'on appelait prêcher la *Métannée*, on peut encore traiter ce même sujet d'une manière qui ne sera pas moins bien reçue dans notre siècle.

---

## PREMIÈRE SEMAINE.

### CE QUE C'EST QUE LA PÉNITENCE, ET EN QUOI ELLE CONSISTE.

### LE DIMANCHE.

Du Jugement. Que ceux qui auront fait une digne pénitence de leurs péchés pendant leur vie n'auront rien à craindre dans ce grand jour.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque des Prédicateurs**, au titre **Jugement**).

### LE LUNDI

La pénitence est une vertu par laquelle le pécheur déteste ses péchés, en tant qu'ils sont une offense de Dieu, et prend une ferme et efficace résolution de les expier et de ne les plus commettre à l'avenir. — C'est la définition la plus régulière qu'en donnent les théologiens : par où il paraît — *Premièrement*, que ce n'est pas assez d'avoir une sincère douleur et d'être touché d'un vif repentir de ses péchés, si on ne les punit par une satisfaction convenable à la justice divine. — *Secondement*, que ce n'est pas assez, comme le veulent les hérétiques, de quitter le péché par une sincère conversion de vie et de mœurs, si on ne l'expie par des peines volontaires, par les mortifications, la prière, le jeûne et les autres

bonnes œuvres intérieures et extérieures, pour réparer le tort qu'on a fait à la divine Majesté.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Pénitence**).

## LE MARDI.

Les illusions de la pénitence. — Rien n'est si commun dans le monde que de se tromper en matière de pénitence. C'est pourquoi, selon Tertullien, il n'y a rien que Dieu examine de plus près, comme la monnaie avec laquelle on achète le ciel. Or, voici les principales illusions sur ce sujet. — *La première* est de ceux qui croient qu'il suffit de s'abstenir de pécher, sans se mettre en peine d'expier les péchés commis : et c'est le sentiment des hérétiques.— *La seconde* est de ceux qui font une pénitence si légère, qu'elle aurait besoin d'une autre pénitence pour en réparer les défauts. — *La troisième* est de ceux qui, présumant trop de la miséricorde de Dieu, attendent, disent-ils, une grâce efficace pour changer de vie, quoique Dieu leur en donne de suffisantes pour ce sujet.

(Tome VII de la **Bibliothèque**, titre **Pénitence**).

## LE MERCREDI.

De la fausse pénitence. — Elle est fausse si nous ne changeons d'esprit, de cœur et de mœurs. — *Premièrement* : d'esprit, en méprisant tout ce que nous avions estimé dans l'état du péché, et en estimant ce que nous avions méprisé. — *Secondement* : de cœur, en haïssant tout ce que nous avions aimé, et en aimant tout ce que nous avions haï.— *Troisièmement* : de mœurs, en fuyant ce que nous pratiquions auparavant, et en pratiquant ce que nous fuyions le plus.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**)

## LE JEUDI.

Les marques d'une véritable pénitence. — Quoique nous n'ayons aucune marque certaine que nous soyons bien convertis, nous pouvons cependant en avoir quelque assurance morale. Voici trois caractères, qui pourront faire le partage d'un discours : — *Premièrement*, si nous changeons de vie, et si, nous étant livrés au désordre précédemment, nous pratiquons les vertus contraires. — *Secondement*, si nous nous observons avec une vigilante attention, pour ne plus retomber à l'avenir dans les excès que nous commettions si librement. — *Troisièmement*, si nous

résistons avec courage aux tentations, et si nous fuyons les occasions, les mauvaises compagnies, et si nous mettons sous les pieds tout respect humain.

(Voir le tome ci-dessus cité de la **Bibliothèque**).

### LE VENDREDI

Le véritable moyen de nous fixer dans le chemin de la vertu et de pourvoir à notre inconstance, c'est d'embrasser sinon l'état religieux, au moins un état où nous puissions mener une vie réglée, édifiante, et entièrement opposée à celle que nous avons menée auparavant.

(Tome VIII de la **Bibliothèque,** au titre **Régularté**).

---

## DEUXIÈME SEMAINE.

LA NÉCESSITÉ DE FAIRE PÉNITENCE, ET LES MOYENS DE LA BIEN FAIRE.

### LE DIMANCHE.

C'est une obligation indispensable de faire pénitence : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis* (Luc. xi). La nécessité de faire pénitence se tire de trois principes reçus des théologiens. — *Le premier* est que dans tout péché mortel il y a deux choses, la coulpe et la peine. La coulpe est proprement l'injure que l'on fait à Dieu, la peine c'est l'obligation de satisfaire à ce péché. — *Le second* principe est que Dieu peut pardonner la coulpe sans remettre la peine. — *Le troisième*, enfin, est que Dieu ne pardonne jamais entièrement et absolument un péché que sa justice ne soit satisfaite.

(Voir le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Pénitence**).

### LE LUNDI.

Il n'y a personne qui ne puisse faire pénitence. Les grands, les riches la peuvent faire en rachetant leurs péchés par les œuvres de miséricorde ; les pauvres en souffrant avec patience les peines et les travaux attachés à leur état ; les pécheurs même les plus abandonnés peuvent faire péni-

tence, parce qu'ils ont la grâce suffisante pour cela, et que Dieu est toujours prêt à leur faire miséricorde quand ils retournent à lui, comme l'Evangile le témoigne : *Non veni vocare justos, sed peccatores* (Matth. ix

(Voyez l'endroit ci-dessus indiqué).

## LE MARDI.

La difficulté de faire pénitence n'est pas si grande qu'on se le figure. Tempérament, infirmité, pauvreté : excuses vaines et inutiles. Vous êtes faibles et ne pouvez pratiquer des austérités : faites l'aumône. Vous êtes pauvres et dans l'impuissance de donner l'aumône : portez en patience votre pauvreté. Vous êtes infirmes : vos infirmités mêmes sont une pénitence valable, si vous les offrez à Dieu en union à la croix du Sauveur. Dieu se contente de ce que nous pouvons, et n'exige rien de nous qui soit au-dessus de nos forces.

(Voyez l'endroit ci-dessus indiqué).

## LE MERCREDI.

Il est dangereux de présumer de la miséricorde de Dieu en matière de pénitence, de se flatter qu'il sera toujours prêt à nous recevoir, et que tout dépend de notre volonté : parce que cette vaine confiance est de notre part un grand préjugé qu'on ne la fera jamais, et de la part de Dieu qu'il nous en refusera la grâce à cause de notre présomption.

(Même endroit, tome VII).

## LE JEUDI.

On peut parler de l'impétinence finale, et faire voir qu'il y en a de trois sortes. — *Premièrement*, une impénitence de désespoir, qui vient de la croyance que la justice de Dieu est inexorable, et que nos péchés sont trop grands pour en espérer le pardon : *Major est iniquitas mea quàm ut veniam merear* (Genes. iv). — *Secondement*, une impénitence de présomption, et elle vient de ce qu'un superbe pécheur, s'imaginant que Dieu lui donnera en son temps la grâce de la faire efficacement, s'y confie tellement, qu'il périt dans cette fausse confiance. — *Troisièmement*, une impétinence de paresse et de négligence, qui vient de ce que le pécheur temporise et remet toujours, n'ayant pas le courage d'entrer dans une voie aussi rude que celle de la pénitence.

(Même endroit encore).

On peut parler de la résistance à la grâce, et montrer que, quoique la désobéissance aux inspirations de Dieu qui nous invite à faire pénitence, ne soit pas une offense particulière, ces grâces ont cependant une telle connexité avec l'ordre que Dieu a établi pour nous sauver, qu'il y en a quelques-unes, et surtout celle de faire pénitence, qui, si nous les refusons, nous font courir le risque de notre salut.

(Voyez le tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Grâce actuelle**).

---

## TROISIÈME SEMAINE.

### DU DÉLAI DE LA PÉNITENCE.

### LE DIMANCHE.

Une des qualités les plus essentielles de la pénitence est de la faire promptement; parce que différer de jour en jour c'est se mettre au danger de ne la jamais faire, et que, quand on l'a faite après avoir tant différé, et jusqu'à la mort, c'est presque toujours une pénitence inutile.

(Voir tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Conversion**).

### LE LUNDI.

La pénitence doit être sincère et partir du cœur; elle doit être raisonnable et volontaire, c'est-à-dire qu'elle doit se faire avec joie, et qu'elle doit être non-seulement intérieure mais extérieure, et paraître par les œuvres qui en sont les effets.

(Voir tome VII de la **Bibliothèque,** au titre **Pénitence**).

### LE MARDI.

La pénitence doit être souveraine, c'est-à-dire faite avec autant d'envie de plaire à Dieu, en expiant nos péchés, que nous lui avons déplu en les commettant. Elle doit être faite avec un grand courage et de toute l'étendue de notre cœur.

(Voir le tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Conversion**).

## LE MERCREDI.

La pénitence doit être continuelle et durer toute la vie. Non que l'Eglise veuille condamner un pécheur à porter la haire et le cilice ou à jeûner au pain et à l'eau toute sa vie : l'infirmité humaine n'est pas capable de cette rigueur ; mais elle prétend que le pécheur doit conserver un souvenir habituel de ses crimes pendant toute sa vie, et qu'il doit faire paraître dans toute sa conduite une sainte haine de soi-même et une grande ferveur de piété, faisant pénitence de ses désordres selon son pouvoir. C'est ce qui faisait dire à S. Paul, dans un continuel regret d'avoir persécuté l'Eglise de Dieu : *Tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo* : *optabam enim ego anathema esse à Christo pro fratribus meis* (Rom. IX).

(Voir tome II de la **Bibliothèque,** au titre **Conversion**).

## LE JEUDI.

La pénitence doit être sévère et proportionnée à la grandeur de nos péchés. Pourquoi cela? Parce que la trop grande mollesse ayant éloigné le pécheur de Dieu, il faut que ce soit la sévérité qui le rapproche de lui. Elle doit donc être exacte et sévère, parce qu'autrement Dieu suppléera à notre lâcheté, soit en cette vie ou dans l'autre, si nous nous flattons en ce point.

(Tome VII de la **Bibliothèque,** au titre **Pénitence**).

## LE VENDREDI.

Comme le pécheur, dans sa conversion et dans sa pénitence, doit avoir en vue de convertir le cœur de Dieu même justement irrité contre lui, ainsi que parle le texte sacré : *Convertimini ad me, et ego convertar ad vos* (Zach. I) ; il faut, pour faire une véritable conversion, une véritable pénitence, que ce pécheur se règle sur ce que fait Dieu même pour le convertir et le rétablir dans une entière justification. On peut donc montrer, dans la *Première Partie*, ce que Dieu fait de son côté pour rétablir le pécheur en grâce ; et dans la *Seconde* ce que doit faire le pécheur de sa part.

*Ce que Dieu fait* : — *Premièrement*, il attend souvent le pécheur des années entières, avec une patience invincible. — *Secondement*, il le presse

et le sollicite, et même le poursuit. — *Troisièmement*, il se sert de nos disgrâces et de nos misères, des sujets de chagrin qu'un pécheur trouve dans le monde, pour le rappeler à son service.

*Ce que doit faire le pécheur*, afin de répondre à la bonté prévenante de Dieu à son égard. — *Premièrement*, c'est de ne pas lasser la patience d'un si bon maître par des délais éternels, mais d'y répondre par un prompt et sincère retour : *Hodiè si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* (Ps. xciv). — *Secondement*, il doit retourner à Dieu tout de bon et de tout son cœur : *Convertimini ad me in toto corde vestro* (Joel. ii). — *Troisièmement*, il doit rompre généreusement tous les obstacles qui s'opposent à son retour à Dieu, et faire un généreux divorce avec tout ce qui l'empêche d'être entièrement à lui.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque**, titre **Conversion**).

---

## QUATRIÈME SEMAINE.

### LES FRUITS DE LA PÉNITENCE.

### LE DIMANCHE.

Si la pénitence, parlant au général, doit être rude et sévère, en récom pense les fruits en sont doux et agréables.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Pénitence**).

### LE LUNDI.

La pénitence du pécheur est agréable et glorieuse à Dieu ; elle est agréable à l'Eglise, agréable et glorieuse au pécheur. 1°. — *Agréable et glorieuse* à Dieu. — *Premièrement*, en ce qu'il voit le pécheur, qui était son ennemi, soumis et humilié à ses pieds. — *Secondement*, parce qu'il le voit réparer lui-même le tort fait à sa Majesté. — *Troisièmement*, en ce que Dieu, qui se plaît à exercer sa miséricorde, *cujus natura bonitas et opus misericordia*, est ravi, en quelque sens, de la pouvoir répandre sur ce pécheur pénitent.

2°. — *Agréable à l'Eglise.* — *Premièrement*, parce que, jalouse de la gloire

de son Sauveur, elle voit réparer l'injure qui lui a été faite. — *Secondement*, parce que, prenant intérêt au bien de ses enfants, elle voit avec complaisance un enfant prodigue revenir en son bon sens et lui rendre obéissance. — *Troisièmement*, parce que, ayant abrogé la rigueur des anciens canons sur la pénitence, par compassion pour la faiblesse de ses enfants, elle voit le pécheur entrer de lui-même dans cette voie pénible et difficile.

*Agréable et glorieuse au pécheur.* — *Premièrement*, parce qu'il a surmonté avec courage tous les obstacles qui s'opposaient à son salut. — *Secondement*, parce qu'il se trouve rétabli à si peu de frais dans la grâce de son Seigneur. — *Troisièmement*, parce que cette même grâce remplit son cœur d'une onction sainte, qui le comble d'une joie et d'un contentement indicibles, qui lui donnent l'espérance d'arriver un jour à la béatitude.

(Voir le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Pénitence**).

## LE MARDI.

Des biens et des avantages que la pénitence procure au pécheur: dont le premier est qu'elle l'élève souvent plus haut dans la gloire que s'il avait toujours mené une vie innocente, à cause de la ferveur qu'elle inspire. — La pénitence procure encore d'autres biens au pécheur: elle efface ses crimes, pour grands qu'ils soient; elle remet dans son âme les dons du SAINT-ESPRIT, qui lui rendent sa première beauté ; par elle, les mérites qu'il avait perdus lui sont rendus; elle le rétablit parfaitement dans l'amitié de DIEU, et d'un pécheur elle fait un saint.

(Voyez le tome de la **Bibliothèque** indiqué ci-dessus; plus le tome II, au titre **Confession**).

## LE MERCREDI.

On peut montrer la paix et le repos de conscience, dont jouit le pécheur converti, et parler de l'espérance qu'elle lui donne en la miséricorde de DIEU.

(Tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Miséricorde**, et le II^e^ au titre **Confiance**).

## LE JEUDI.

De la pénitence en tant que sacrement. Faire voir — 1°. Que c'est une

loi à laquelle tous les pécheurs sont obligés de se soumettre : loi divine, instituée par le Fils de DIEU même, loi juste et sage. — 2°. Que c'est une loi à laquelle tous les pécheurs ont intérêt à se soumettre : loi favorable autant que sévère, et dont la rigueur est accompagnée de tant de douceur et de miséricorde.

---

On peut encore prendre pour dessein d'un discours que, pour faire une bonne confession, trois choses sont nécessaires : — *La première*, il faut se reconnaître coupable au tribunal de notre conscience, et s'accuser humblement, afin d'éviter la condamnation, sans cela inévitable, du Juge souverain. — *La seconde*, il faut concevoir une vive douleur de ses péchés, si nous voulons en obtenir le pardon. — *La troisième*, il faut nous punir nous-mêmes, par une juste satisfaction, proportionnée à nos crimes, pour éviter la sévère punition que DIEU en fera un jour.

(Voir le tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Confession**).

## LE VENDREDI.

Combien c'est un grand mal de céler ou déguiser ses péchés en confession. Faire voir, dans la *première Partie*, combien ce silence est funeste dans ses effets, et, dans la *seconde*, combien il est déraisonnable dans ses causes.

(Voyez le tome II, au titre **Confession**).

---

On peut encore prendre pour ce vendredi un autre dessein : le grand danger du salut d'un pécheur qui retombe après avoir été réconcilié avec DIEU. — 1°. De la part du pécheur, qui retombe. — 2°. Du côté de DIEU, dont on lasse la patience, et qui abandonne enfin le pécheur.

Il devient comme impossible *de la part du pécheur*. —1°. Parce qu'il n'est plus touché de rien après de fréquentes rechutes, et que rien n'est capable de le convertir. — 2°. Parce que les grâces les plus fortes et les plus pressantes n'ont plus à son égard le même effet qu'auparavant. — 3°. A cause de l'habitude contractée au péché, à la suite de ces fréquentes rechutes.

*Du côté de* DIEU.— 1°. Parce que les grâces du ciel diminuent toujours en force et en nombre, et deviennent plus faibles à chaque rechute. — 2°. Parce qu'après tant de mépris que le pécheur a fait de DIEU, DIEU le méprise à son tour, et l'abandonne au démon, qu'il a préféré à son Seigneur. — 3°. Parce que, le pécheur étant devenu un traître, un ingrat, un perfide, DIEU n'a plus pour lui les sentiments de tendresse et de compassion qu'il a encore pour les autres pécheurs.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Rechutes**).

# ONZIÈME AVENT.

Sans chercher un dessein régulier et soutenu, on peut trouver sur chaque évangile de l'avent cinq ou six sujets de sermons qui feront un Avent complet.

## PREMIÈRE SEMAINE.

### LE DIMANCHE.

Du jugement. — Les signes qui le précéderont, son appareil, la majesté du juge et la terreur des méchants.

(Voyez le tome V de la **Bibliothèque des Prédicateurs**, au titre **Jugement**).

### LE LUNDI.

L'examen et la perquisition exacte de tous les crimes qu'on a commis, pour cachés qu'ils soient, et la manifestation qui s'en fera en présence de tout l'univers.

(Voir l'endroit ci-dessus).

## LE MARDI

De la crainte de Dieu, que nous devons conserver en cette vie afin de ne point craindre le jugement.

(Voyez le tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Crainte de Dieu**).

## LE MERCREDI

L'arrêt et la condamnation portée contre les criminels, et l'exécution qui s'en fera dans l'enfer.

(Voyez le tome III de la **Bibliothèque**, au titre **Enfer**; le V[e] au titre **Jugement**).

## LE JEUDI.

Combien les jugements de Dieu sont à craindre. *Terribilis* Deus *in consilis suis super filios hominum* (Ps. lxv). En effet, les jugements secrets de Dieu sur nous doivent nous remplir de crainte, et nous empêcher de l'offenser.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque**, au titre **Crainte de Dieu**).

## LE VENDREDI

Du jugement en faveur des bons. *His autem fieri incipientibus, levate capita vestra, etc.* (Luc. xxi).

(Tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Jugement**).

# DEUXIÈME SEMAINE.

## LE DIMANCHE.

En prenant pour thême : *Tu es qui ventures es, an alium expectamus*, (Matth. XI), parler de la divinité de Jésus-Christ, et montrer qu'il est le véritable Messie que les prophètes ont annoncé plusieurs siécles avant qu'il vînt au monde.

(Voir le tome I des **Mystères**).

## LE LUNDI.

*Pauperes evangelizantur.* On peut traiter de la parole de Dieu.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque,** au titre **Parole de Dieu**).

## LE MARDI.

De la vérité des miracles dont il est parlé dans l'évangile de cette seconde semaine. Montrer qu'ils sont le principal moyen de l'établissement de la religion chrétienne parmi les infidèles.

(Voyez le tome II de la **Bibliothèque,** au titre **Christianisme**).

## LE MERCREDI.

Sur ces paroles du même évangile : *Ecce qui mollibus vestiuntur in domibus regum sunt ;* on peut faire un discours sur le luxe des habits, et sur leur immodestie, condamnée par l'exemple de S. Jean.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque,** au titre **Habits**).

## LE JEUDI.

Sur ces paroles : *Quid existis in desertum videre ?* à l'occasion du désert et de la solitude de S. Jean, on peut parler de la retraite et de la fuite du grand monde.

(Voyez, au tome VIII, **Bibliothèque**, le titre **Retraite**).

### LE VENDREDI.

Sur ces paroles: *Beatus qui non fuerit scandalizatus in me;* on peut parler du scandale passif que l'on prend des humiliations, des souffrances, et en un mot, de la vue du Fils de Dieu.

(Voyez le même tome, au titre **Scandale**).

---

## TROISIÈME SEMAINE.

### LE DIMANCHE.

Sur les paroles de l'Evangile de cette semaine : *Tu quis es?* on peut parler du nom et de la dignité de chrétien, et à quoi ce nom nous oblige.

(Voyez le tome VIII de la **Bibliothèque**, au titre **Sainteté**).

### LE LUNDI.

Sur ces paroles : *Tu quis es?.... Non sum ego Christus*; on peut parler du mépris de l'estime des hommes, de leurs louanges et de l'honneur qui ne nous est pas dû, à l'exemple du grand S. Jean-Baptiste, qui refusa d'être reconnu pour le Messie.

(Tome IV de la **Bibliothèque**, au titre **Humilité**).

### LE MARDI.

Sur ces paroles : *Quid dicis de teipso?* on peut parler de l'humilité, et du bas sentiment que nous devons avoir de nous-mêmes.

(Voir le IV^e^ tome de la **Bibliothèque**).

### LE MERCREDI.

Sur ces paroles : *Medius vestrûm stetit quem vos nescitis;* on peut parler

de la présence de Dieu. C'était un aveuglement inexcusable aux Juifs de ne pas connaître le Fils de Dieu présent, qu'ils avaient au milieu d'eux : c'en est encore un plus grand aux chrétiens de ne pas connaître Dieu présent, quoiqu'il soit toujours au milieu d'eux.

(Voyez le tome VII de la **Bibliothèque,** au titre **Présence de Dieu**).

### LE JEUDI.

Sur ces paroles : *Vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini* ; on peut montrer comment il faut préparer les voies du Seigneur, qui veut naître en nous par sa grâce.

(Voir le tome IV de la **Bibliothèque,** au titre **Grâce habituelle**).

### LE VENDREDI.

Sur ces paroles : *Cujus non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti*; on peut parler de l'humilité.

(Voyez le tome IV de la **Bibliothèque,** au titre **Humilité**).

---

## QUATRIÈME SEMAINE.

### LE DIMANCHE.

Sur ces paroles : *Venit Joannes in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ*; on peut parler sur la pénitence.

### LE LUNDI.

*Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.* Montrer qu'il faut régler sa conscience.

### LE MARDI.

*Omnis vallis implebitur*, etc. Montrer que la grandeur humaine doit disparaître et s'humilier en la présence du Seigneur.

### LE MERCREDI.

*Et erunt prava in directa, et aspera in vias planas.* On peut parler de la douceur du service de Dieu, ou comment la douceur adoucit le joug du Seigneur.

### LE JEUDI.

*Videbit omnis caro salutare* Dei. On peut parler sur la nativité de Notre-Seigneur, à laquelle nous devons nous disposer.

## DOUZIÈME DESSEIN D'UN AVENT.

### SIGNES ET MARQUES DE PRÉDESTINATION ET DE RÉPROBATION.

*Récupit, savant théologien, a traité à fond ce sujet dans un livre séparé, et d'une manière si utile et si bien partagée en différents desseins, qui tendent tous à un même but, que j'ai cru en pouvoir faire le dessein général d'un* Avent. *Car, supposé d'un côté qu'on ne puisse avoir aucune assurance certaine et infaillible de sa prédestination sans une particulière révélation de* Dieu, *et d'un autre côté qu'on ne doive jamais désespérer du salut de personne, ni avoir aucune certitude de sa réprobation, le Seigneur miséricordieux nous ayant voulu laisser dans l'incertitude de notre dernier sort afin de nous obliger de travailler avec crainte et tremblement à notre salut, et avec une parfaite dépendance de sa miséricorde, il a pourtant lui-même donné des signes de prédestination et de réprobation si bien marqués, qu'on peut dire sans crainte que ce sont des assurances morales. J'en ai réuni dix ou douze, qu'on pourra partager en quatre semaines, tantôt en joignant ces deux sujets ensemble, et tantôt en les séparant en deux discours. Les voici de suite, à peu près comme Récupit les a donnés.*

*Le premier dimanche de l'Avent,* on est comme en possession de parler toujours du jugement dernier : il faut seulement appuyer sur la sentence en faveur des justes et des prédestinés, en alléguant les bonnes œuvres

des uns, pour cause de la récompense, et la malice jointe à l'infidélité des autres, qui se sont attiré par-là sa malédiction et ses vengeances.

(On pourra choisir, au titre **Jugement général**, le dessein qu'on trouvera le plus propre.)

---

[Sermon I. — De la prédestination, et ce que l'on en peut humainement penser.

Le premier discours est pour nous donner une idée et une notion générale de la prédestination et de la réprobation des hommes. Je sais bien que les prédicateurs ont coutume d'éviter ce sujet, dans la crainte de trop effrayer leurs auditeurs, et de les jeter dans la défiance s'ils représentent ce mystère par l'endroit par où il est incompréhensible ; savoir par les jugements et les desseins secrets de Dieu : *Terribilis in consiliis super filios hominum;* ou bien de les porter au relâchement et au libertinage s'ils ne leur découvrent que ce qui leur peut inspirer une vaine confiance et une sécurité criminelle. — Mais, comme j'ai dessein, d'un côté, de rassurer les esprits contre toutes les alarmes qu'ils prennent assez ordinairement sur ce sujet, et, de l'autre côté, de combattre la présomption des libertins, je ne craindrai point de m'embarquer sur cet abîme : non à dessein d'en sonder la profondeur, qui est impénétrable, mais pour empêcher que les uns n'y fassent naufrage par trop de crainte et de pusillanimité, et les autres par trop de présomption et de confiance, — Pour éviter donc ces deux écueils également à craindre, je me propose, dans ce discours, de donner une notion générale de ce que c'est que prédestination et réprobation, au moins autant qu'il est permis à l'esprit humain de pénétrer ces choses. Je dis donc que la bizarrerie de l'esprit humain est étrange sur le point de la prédestination et de la réprobation, puisqu'il craint tout du côté où il n'y a rien à craindre et dont nous avons sujet de tout espérer, et qu'au contraire il se tient en assurance du côté qui nous doit faire trembler, ou du moins nous obliger de nous tenir toujours sur nos gardes et sur la défiance. Je ne craindrai donc point d'avancer sur ce point,

*Premièrement.* — Que l'homme n'a rien à craindre du côté de Dieu, lequel n'a rien omis de ce qui était nécessaire pour notre salut.

*Secondement.* — Que nous avons tout à craindre de nous-mêmes, de notre propre malice et de notre faiblesse : ce qui nous oblige à veiller et

à nous servir des moyens qu'il nous a donnés pour nous sauver effectivement.

Ainsi, pour nous rendre salutaire la crainte que nous inspire la pensée d'un mystère si redoutable, il ne faut qu'en changer la cause et l'objet. Au lieu de nous effrayer des jugements de Dieu, que nous ne pouvons comprendre, abandonnons-nous à sa conduite et nous confions en sa bonté; et au lieu de cette présomption téméraire qui nous fait vivre en assurance parmi tant de piéges et tant d'ennemis de notre salut, craignons tout de nous-mêmes, puisque c'est seulement de notre part que nous avons tout à craindre.

---

## Sermon II. — Première marque de prédestination.

*La crainte de* Dieu *et l'horreur du péché.*

La crainte et l'espérance sont, pour parler en général, les deux choses absolument nécessaires à un chrétien pour conserver l'innocence, pour persévérer dans la pratique de la vertu, pour assurer par conséquent sa prédestination et pour parvenir au bonheur éternel. La crainte d'être réprouvé par la malice de sa volonté est suivie de l'horreur du péché et de l'espérance d'aller au ciel dont la mort et les mérites du Sauveur lui ont acquis le droit. — Or, le mystère de la prédestination nous inspire ces trois sentiments :

*Premièrement.* — Sentiment d'humiliation et d'une crainte salutaire, par ce que ce mystère contient d'effrayant pour nous.

*Secondement.* — Sentiment d'horreur contre toutes sortes de péchés; parce qu'ils sont absolument opposés à notre bonheur éternel.

*Troisièmement.* — Sentiment de consolation et d'espérance, par ce que ce mystère a de consolant pour tous les hommes, et de capable de les animer à travailler à leur salut, et par conséquent d'assurer leur prédestination éternelle.

---

## SERMON III. — SECONDE MARQUE DE PRÉDESTINATION.

*L'assurance que nous avons de la miséricorde de* DIEU.

Pour suivre cette pensée, on peut considérer la prédestination sous trois différents rapports :

*Le premier* regarde DIEU, qui par une conduite de sa providence surnaturelle sur le salut des hommes, leur prépare des moyens pour arriver à la fin bienheureuse à laquelle il les destine : de sorte que nous pouvons dire qu'il ne manque rien du côté de DIEU.

*Le second* regarde JÉSUS-CHRIST, qui a fourni surabondamment, par sa mort et ses souffrances, ce qu'il faut pour la rédemption de tous les hommes, et dont les prédestinés doivent porter tous les traits, puisqu'il est nécessaire qu'ils soient conformes à son image, pour être prédestinés : *Quos prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui* (Rom. VIII, 29).

*Le troisième* regarde notre volonté et notre liberté. DIEU, qui nous a faits sans nous, ne nous sauvera pas sans nous, comme le remarque S. Augustin. Il ne tient donc qu'à nous d'être prédestinés en coopérant à la grâce de DIEU, qui ne manque à personne ayant la volonté de faire son salut.

---

## SERMON IV. — PREMIER SIGNE DE RÉPROBATION.

*L'habitude dans le péché, qui donne de la facilité à le commettre.*

Si c'est le propre de l'habitude en général de rendre faciles les choses qui nous paraissaient auparavant les moins faisables, combien est-ce un grand mal qu'une forte habitude au péché, qui donne de la facilité à le commettre, puisque le péché est déjà de soi-même le plus grand de tous les maux ! Nous en jugerons par les effets qui en naissent comme de leur cause.

*Le premier* est une multitude de crimes presque inévitable, qui rendent le pécheur un objet d'abomination devant DIEU : car c'est le terme dont l'Ecriture se sert pour l'exprimer : *Abominatio est Domino via impii :*

la voie de l'impie est une abomination aux yeux de Dieu ; parce que ces pécheurs vont toujours de péché en péché, et que cet amas et cette multitude de péchés ne peut produire autre chose dans le cœur de Dieu qu'un excès de haine, qui s'appelle horreur et abomination.

*Le second* est que le péché se multiplie par cette facilité que donne l'habitude pour le commettre : mais ce qui rend encore cette abomination plus horrible est qu'elle le fait commettre pour peu de chose, et presque sans sujet. La raison est que ce qui se fait par habitude se fait avec plaisir et avec inclination, et par conséquent imperceptiblement, dans toutes les rencontres, sans même y être excité ni forcé.

*Le troisième* effet de cette misérable habitude est qu'on s'autorise et qu'on se sert de cette habitude même, de cette coutume, comme d'une excuse après les avoir commis, et de prétexte pour les commettre encore à l'avenir impunément.

Pour la *Seconde Partie* de ce discours, on peut montrer qu'autant l'habitude du péché donne de facilité pour le commettre, autant elle laisse de difficulté pour le quitter et s'en défaire : et c'est ce qui cause la perte d'un pécheur d'habitude, et sa réprobation presque inévitable.

*Premièrement.* — Parce que cette habitude, comme le remarque S. Augustin, passe en nature, et devient en quelque manière une nécessité, qui l'empêche de sortir de ce malheureux état : *Et dùm consuetudini non resistitur, facta est necessitas* (Confess. VIII, 5).

*Secondement.* — Parce que combattre cette habitude c'est combattre un ennemi qui nous plaît et que nous chérissons uniquement. Car l'habitude étant devenue une nécessité et comme changée en nature, devient par conséquent un péché d'attachement et d'inclination : et cette difficulté de combattre l'habitude est appelée impossibilité, qui, pour n'être que morale, ne laisse pas de mettre un obstacle presque invincible à notre salut.

*Troisièmement.* — Parce que le malheur où l'habitude réduit un pécheur, et qui achève sa perte et sa ruine entière, est qu'elle ne lui laisse point de ressource ni de moyen de s'en relever : car, l'habitude l'ayant jeté dans une difficulté presque insurmontable de sortir de ce danger, et de là dans l'endurcissement, il s'ensuit qu'elle le laisse dans un état de consistance où il persévère et où il meurt, selon la menace que le Fils de Dieu faisait aux Juifs : *In peccato vestro moriemini* (Joann. VIII).

(Voyez tome IV de la **Bibliothèque**, titre **Habitude**; l'Auteur des sermons sur tous les Sujets, au premier tome de son Carême).

## Sermon V. — Troisième marque de prédestination.

*Une prompte et sincère pénitence, par laquelle on se relève aussitôt qu'on est tombé dans le péché.*

Dans cette nécessité si indispensable et si absolue de faire pénitence, qui ne sera surpris d'apprendre que c'est la chose en quoi l'on impose plus facilement aux yeux des hommes, où l'on se trompe soi-même le plus souvent, et où l'on agit à l'égard de Dieu avec moins de sincérité et de bonne foi ? Je prétends néanmoins aujourd'hui vous le représenter par des caractères si propres et si bien marqués, qu'il vous sera facile de reconnaître si elle est véritable. — Je dis donc que la pénitence, en tant que vertu, qu'elle soit jointe au sacrement qui en porte le nom, ou qu'elle en soit séparée, comprend deux choses :

*La première*, de quitter le péché, par un véritable changement de vie.

*La seconde*, de l'expier par des peines volontaires, selon ces paroles de l'Evangile : *prædicans baptismum pœnitentiæ, in remissionem peccatorum.* La première pourvoit à l'avenir, par une vie plus sainte et plus régulière ; la seconde satisfait pour le passé. L'une nous réconcilie avec la divine Majesté, en changeant le cœur et ensuite la vie du pécheur; l'autre prévient la vengeance que Dieu en tirerait un jour ; elle nous assure son amitié et nous donne droit, en quelque sens, à notre prédestination éternelle. Mais pour cela il faut qu'elle soit sincère et sans fard ; il faut qu'elle soit rigoureuse et prompte, en sorte que, s'il s'y trouve quelque intervalle défectueux, il puisse être promptement réparé ; il faut qu'elle soit entreprise par un motif d'amour de Dieu, par un regret sensible de l'avoir offensé, et par un désir sincère de satisfaire, autant qu'il est en nous à sa justice.

(Voir, au tome VIII de la **Bibliothèque** titre **Pénitence**).

### Sermon VI. — second signe de réprobation.

*Le délai de la pénitence, ou la pénitence différée jusqu'à la mort.*

Il y a deux vérités à développer sur ce sujet, mais importantes, s'il y en eut jamais :

*La première* est que différer de jour en jour à faire pénitence c'est se mettre dans un danger manifeste de ne la faire jamais.

*La seconde*, que quand on la fait après avoir attendu à l'extrémité et jusqu'à la mort, terme auquel les pécheurs la remettent ordinairement, jamais on n'a plus de sujet de la tenir pour suspecte et de craindre qu'elle ne soit inutile.

*Première Partie.* — Différer de faire pénitence, c'est se mettre en danger de ne la jamais faire : — *Premièrement*, parce que c'est se fier sur le temps, dont nous ne pouvons disposer, et dont nous ne connaissons rien autre chose que l'incertitude, et qui, par conséquent, peut renverser en un instant tous nos projets, comme nous le voyons tous les jours, etc. — *Secondement*, parce que c'est se fier sur la grâce de Dieu, dont nous ne sommes pas les maîtres, et qui est la seconde chose nécessaire pour que nous fassions une véritable pénitence : car c'est une témérité de se fier sur la grâce après en avoir tant de fois abusé, et l'avoir rejetée quand Dieu nous la présentait pour cet effet.

*Seconde Partie.* — De la faire à l'extrémité, c'est une pénitence fort douteuse, et qu'on tient avec raison pour suspecte. — *Premièrement*, parce que les pécheurs, en cette extrémité, gémissent à la vérité, pleurent, ont quelques sentiments de piété, du moins à ce qu'il paraît : mais ces belles apparences sont souvent trompeuses, et c'est plutôt le déplaisir de quitter la vie que celui d'avoir offensé Dieu qui leur tire des larmes des yeux. — *Secondement* : la confession que font les pécheurs de leurs crimes en ce temps-là n'est pas plus sûre, puisqu'elle ne peut servir de rien sans une douleur surnaturelle de leurs fautes, ce qui ne leur est pas facile alors, n'en ayant jamais eu aucune pendant leur vie. Le Sage a donc eu raison de dire : *Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem : subitò enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te* (Eccl. v).

(Tome VII de la **Bibliothèque** titre **Pénitence**).

## Sermon VII. — quatrième marque de prédestination.

*Les souffrances, les croix, les tribulations. Patience chrétienne. Adversités.*

Les souffrances sont une des marques de prédestination la plus certaine qu'on puisse avoir en cette vie. — Pour division, on peut prendre ces paroles de S. Paul : *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui. Quos prædestinavit hos et vocavit, et quos vocavit, hos et justificavit, quos autem justificavit, illos et glorificavit* (Rom. viii). — La première chose que Dieu fait à l'égard de ceux qu'il a prédestinés, c'est de les appeler à son service, et c'est ce qu'il fait par le moyen des afflictions qui nous rappellent de nos égarements et qui nous attachent au service de Dieu. —La seconde est de les justifier et de les sanctifier : ce qu'il fait d'une manière toute particulière par le moyen des souffrances, qui les épurent et qui contribuent à leur perfection. — La troisième est de leur donner la gloire, laquelle sera grande à proportion de leurs souffrances pour Dieu en cette vie.

(Pour remplir ce sujet, voyez le tome I, de la **Bibliothèque**, au titre **Afflictions**).

---

## Sermon VIII. — troisième signe de réprobation.

*L'impatience dans les afflictions, et la prospérité continuelle des méchants.*

Le mauvais usage que les hommes font des afflictions, des adversités et des croix qui leur arrivent en cette vie, donne grand sujet de craindre pour leur salut éternel : car — *Premièrement*, ceux qui les portent avec impatience, enveniment leurs croix et les rendent beaucoup plus rudes et plus insupportables par leur impatience, par le chagrin et le dépit qu'ils en conçoivent. — *Secondement*, ils souffrent seuls, sans mérite, sans consolation, sans adoucissement : au lieu que le Fils de Dieu aide aux justes à porter leur croix, et répand sur eux l'onction de sa grâce : ce qui fait qu'ils ne voudraient pas être délivrés de leurs souffrances.

(Au tome I de la **Bibliothèque**, il y a de quoi remplir ce sujet, au titre **Afflictions**).

[Second dessein]. — *Premièrement* : la prospérité des méchants leur donne le pouvoir et la facilité de faire le mal, d'exécuter leurs mauvais desseins, et les moyens de satisfaire leurs passions. — *Secondement* : elle les flatte de l'impunité dans leurs désordres, en voyant que Dieu les laisse en paix, sans les punir et sans traverser leurs joies par aucune disgrâce, c'est pourquoi ils se livrent et s'abandonnent à toutes sortes de débauches. — *Troisièmement* : elle leur fait souvent recevoir des applaudissements et trouver des approbateurs de leurs actions les plus criminelles, au lieu de leur faire craindre les châtiments de sa divine justice : qui les confirme et les assure davantage dans leurs dérèglements, et les met par conséquent hors d'état de se convertir et de faire leur salut.

---

[Troisième dessein]. — La prospérité temporelle est fatale et pernicieuse au salut : on la doit communément regarder comme une marque de réprobation, parce que *Premièrement*, elle aveugle tellement les personnes qui jouissent d'une prospérité constante, qu'elles ne croient et n'espèrent point d'autre bonheur que celui de cette vie. — *Secondement*, elle les endort tellement dans cette félicité imaginaire, qu'ils ne souhaitent rien autre chose que d'en jouir paisiblement toute leur vie. — *Troisièmement*, elle leur endurcit le cœur, en sorte qu'ils deviennent insensibles à tout le reste.

(On trouvera dans le tome VII de la **Bibliothèque**, au titre **Prospérité**, de quoi remplir ce sujet).

---

### Sermon IX. — cinquième marque de préestination.

*Le pardon des injures et l'amour des ennemis.*

Par le précepte du pardon des injures et de l'amour de nos ennemis, Dieu nous demande et exige de nous des choses grandes et difficiles ; mais, en nous y soumettant, il nous en accorde d'autres infiniment plus grandes, et qui nous sont plus avantageuses. — [Ce peut être le partage d'un discours qui renfermera ce qu'il y a de plus considérable sur cette matière].

*Premièrement* : Dieu nous demande un pardon sincère de toutes les

injures qu'on nous a faites ; et il n'est pas possible de faire voir la répugnance naturelle que nous y avons, et la peine que nous ressentons à nous vaincre en ce point. — *Secondement* : un amour sincère envers nos ennemis. Toutes nos passions se révoltent contre ce commandement. — *Troisièmement* : de faire du bien à ceux qui nous veulent et qui nous font du mal. Voilà qui est grand : grandes victoires, grandes actions !

---

[Autre dessein]. — Dans le commandement que le Fils de Dieu nous a fait de pardonner les injures, nous devons considérer cet adorable législateur comme notre *souverain*, comme notre *père* et comme notre *modèle*. Ce sont les qualités qu'il prend lui-même en nous intimant ce précepte. — *Premièrement* : comme souverain, il demande notre soumission dans une chose juste, où il y va de l'intérêt public, et du nôtre en particulier, et qui est même nécessaire pour le bon ordre des Etats. — *Secondement* : comme père, il veut que nous lui ressemblions en la seule chose en quoi nous pouvons avoir quelque ressemblance avec lui ; savoir, dans sa miséricorde : *Ut sitis filii patris vestri*, et, comme porte un autre endroit de l'Evangile, *Ut sitis similes*. — *Troisièmement* : comme modèle, il nous donne de grands exemples de pardon, et nous engage à les suivre : ce qui est sans doute une marque certaine de prédestination.

(Pour remplir ce dessein, les matériaux peuvent se trouver au tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Amour des Ennemis**.)

---

## Sermon X. — quatrième signe de réprobation.

*La vengeance.*

Le Sauveur du monde, dans le commandement qu'il a fait d'aimer ses ennemis et de pardonner les injures, a voulu obliger tous les chrétiens sous la plus griève de toutes les peines, puisqu'il en a fait une condition sans laquelle il leur serait impossible d'obtenir eux-mêmes le pardon de leurs péchés. Il est nécessaire, à ce sujet, de remarquer ici que nous avons trois choses dans le christianisme, les plus capables de fléchir la colère de Dieu, et qui pour cela portent même le nom de *sacrifices*, lesquelles cependant sont absolument inutiles aux personnes qui ne veulent point pardonner à leurs ennemis, mais qui, au contraire, cherchent toutes les occasions et les moyens possibles d'en tirer vengeance.

*La première* est la prière et l'oraison, qui est la dernière ressource que Dieu laisse aux plus misérables, et qui est si puissante auprès de lui, qu'elle semble casser tous les arrêts de sa justice. Mais quelle espérance peut avoir un vindicatif d'être écouté en prononçant tous les jours l'oraison dominicale, la principale de toutes les prières que l'on peut faire à Dieu, et où nous demandons spécialement que Dieu nous pardonne comme nous pardonnons : *Dimitte nobis... sicut dimittimus* ?

*La seconde* est le saint sacrifice de l'autel, que Dieu a laissé à son Eglise pour le pardon de nos péchés. Mais comment le vindicatif peut-il avoir l'impudence d'espérer par ce moyen que Dieu lui soit favorable, s'il ne lui fait lui-même un sacrifice de sa haine et de son ressentiment contre son frère ? *Si offers munus tuum ad altare..., vade priùs reconciliari fratri tuo.* (Matth. v).

*La troisième* est le martyre, qui est une des trois choses les plus capables d'obtenir le pardon de nos péchés : mais cet acte d'amour de Dieu, qui est le plus excellent dont un homme soit capable en cette vie, *Majorem hâc dilectionem nemo habet*, etc. (Joan. xviii). comment peut-il se trouver dans le cœur d'un vindicatif, qui a rompu le premier degré de la charité, je veux dire l'amour du prochain, par la vengeance qu'il médite? Comment, s'il était possible que cet amour souverain se trouvât dans son cœur, serait-il reçu de Dieu, qui a fait un précepte de l'amour des ennemis ?

(Voir le même tome et le même titre).

---

## Sermon XI. — Sixième marque de prédestination.

### *La miséricorde envers les pauvres, l'aumône et le soulagement des malheureux.*

L'aumône est un des signes les plus certains de prédestination que l'on puisse avoir en cette vie, une marque moralement assurée du salut de celui qui est porté à la miséricorde, envers les pauvres. Trois raisons feront la preuve de cette consolante vérité, et le partage de ce discours.

*La première.* — La prédestination n'étant autre chose que la préparation des bienfaits, comme dit S. Augustin ; c'est-à-dire des grâces par lesquelles ceux à qui Dieu les fait sont infailliblement sauvés, c'est par-

ticulièrement par le moyen de l'aumône que l'on se les attire, et à l'aumône qu'elles sont promises. D'où il suit que l'affection que l'on témoigne à soulager les misères des pauvres et les secours qu'on leur donne sont un signe et une marque que Dieu a préparé la gloire à ceux qui font l'aumône, puisqu'il leur donne un si puissant moyen d'acquérir le souverain bonheur.

*La seconde* raison, qui fait la seconde preuve de cette vérité, c'est que, comme la mort dans l'état du péché met le sceau à notre réprobation, et qu'au contraire une sainte mort dans l'état de grâce conclut l'affaire de notre prédestination par la persévérance finale, qui est un don de la pure miséricorde de Dieu, ce bienfait inestimable semble comme attaché à l'exercice de l'aumôme : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem : in die malà liberabit eum Dominus* (Ps. L).

*La troisième* enfin, c'est que, la gloire et le bonheur étant l'accomplissement et la fin de la prédestination, qu'elle marque plus sûre d'obtenir cette gloire que l'assurance que le Fils de Dieu donne à ceux qui l'auront nourri, vêtu, visité, assisté dans tous ses besoins en la personne des pauvres ; que l'assurance, dis-je, que le royaume de son Père leu est préparé ? Car, pendant que ce souverain juge condamnera aux flammes éternelles ceux qui auront refusé de le secourir, c'est-à-dire qui auront été insensibles aux misères des pauvres, il reconnaîtra les bienfaits qu'il aura reçus des personnes miséricordieuses et les invitera à venir prendre part à sa gloire, comme une récompense qui leur est due à juste titre,

---

[Autre dessein sur le même sujet]. — On peut prendre pour partage d'un discours trois autres marques de prédestination. — *Premièrement.* Si la pratique des œuvres de miséricorde est un moyen sûr pour ceux qui s'exercent d'obtenir eux-mêmes miséricorde, selon la promesse du Fils de Dieu : *Beati misericordes, quoniàm ipsi misericordiam consequentur*, l'aumône, qui porte le nom de miséricorde et qui tient le premier rang entre les œuvres de charité, ne doit-elle pas être regardée comme une marque visible de prédestination, puisqu'elle est un moyen d'engager Dieu à faire miséricorde à ceux qui l'ont exercée envers les pauvres, ou plutôt envers lui-même ? car il se met en leur personne, et s'en tient obligé comme si c'était à lui que l'aumône eût été faite. Si donc on ne doute point que celui-là n'arrive au terme où il prétend aller lorsqu'il prend la voie qui y conduit, et si l'on se tient assuré de venir à bout d'une entreprise lorsqu'on a les moyens les plus infaillibles pour y

réussir, peut-on juger moins favorablement de l'aumône, qui nous fait trouver miséricorde auprès de Dieu : *Eleemosyna facit invenire misericordiam* (Tob. iv) ? Et qu'est-ce que trouver miséricorde auprès de Dieu, sinon être prédestiné ? — *Secondement.* C'est par le moyen de l'aumône, et par l'exercice des œuvres de miséricorde, que nous sommes les enfants du Père céleste, et que lui-même nous reconnaît en cette qualité : *Estote misericordes, sicut Pater vester misericors est, ut sitis filii Patris vestri qui in cœlis est* (Luc. v). Or, si les personnes miséricordieuses sont les enfants du Très-Haut, n'est-ce pas une marque, ou plutôt une conséquence nécessaire, qu'ils sont aussi ses héritiers, et par la même raison ses élus et ses prédestinés ?

(Pour remplir ce dessein, voyez le tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Aumône**).

---

### Sermon XII. — Cinquième signe de réprobation.

*La dureté envers les pauvres.*

L'insensibilité des riches envers les pauvres est la cause de la perte et de la mort éternelle de ces cœurs durs et impitoyables, pour deux raisons, qui peuvent faire le partage d'un juste discours. — *Premièrement* : ils s'ôtent par là un grand moyen de salut, moyen que Dieu avait proportionné à leur état, à leur faiblesse et à leur condition : savoir, l'aumône et le soulagement des misérables. — *Secondement* : ils fournissent à Dieu une cause positive, des plus fortes, de conclure à leur réprobation, parce que le défaut de miséricorde, dans un homme riche, le rend indigne de la miséricorde de Dieu et digne des plus rudes effets de sa justice et de sa vengeance.

---

[Second dessein sur le même sujet]. — L'aumône est d'obligation indispensable à ceux qui ont le moyen de la faire, et, quand un riche la refuse, surtout de son superflu, — *Premièrement*, il pèche contre la Providence de Dieu, parce qu'il use de ses biens contre l'ordre que Dieu a établi, vu qu'il ne nous les a donnés avec abondance que pour en faire

part aux pauvres. — *Secondement*, il pèche contre la miséricorde de Dieu, parce que c'est n'être point touché de la misère du prochain : sentiment que Dieu a fait, non-seulement un des principaux, mais un des plus tendres devoirs de notre religion. Quel moyen, après cela, d'espérer que Dieu soit touché de la nôtre ? — *Troisièmement*, il pèche encore contre la justice : car, les richesses étant le fruit de nos iniquités, ou de celles de nos pères, nous ne pouvons les retenir entièrement, sans mettre le sceau à notre injustice, et par conséquent à notre réprobation : *Judicium sine misericordiâ illi qui non facit misericordiam* (Jacq. II).

(On trouvera des matériaux pour remplir ce dessein au tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Aumône**).

---

## Sermon XIII. — Septième marque de prédestination.

### *La vie austère et pénitente.*

Quoique les austérités et les peines dont on afflige le corps puissent être pratiquées par différents motifs, nous n'entendons parler ici que des peines volontaires, qui sont de notre choix, pour réprimer les rébellions de la chair, et empêcher qu'elles nous entraînent dans le désordre : ce qui s'appelle proprement austérité, mortification, vie pénitente.

*Première partie.* — L'obligation de mener une vie pénitente, austère et mortifiée, se prend — *Premièrement* : du précepte, qui est formel et en termes exprès dans l'Evangile et dans les Epîtres de S. Paul, ce qui ne se doit pas seulement entendre à l'égard des choses criminelles et défendues, mais encore à l'égard de celles qui sont d'ailleurs innocentes, — *Secondement* : de la nécessité qu'il y a de se faire violence et de se vaincre soi-même pour faire son salut : *Regnum cœlorum vim patitur et violenti rapiunt illud.* — *Troisièmement* : il y a obligation pour tout chrétien de pratiquer certaines vertus, de réprimer certains vices et de s'acquitter de certains devoirs : ce qui ne se peut faire sans mener une vie austère et mortifiée.

*Seconde partie.* — Les conditions que les austérités et les mortifications doivent avoir pour détruire ce corps de péché se prennent par rapport aux désordres auxquels nous sommes sujets. Ces conditions sont — *Premièrement*, que la mortification doit être universelle, et s'étendre à

tous les sens, qui sont autant de portes par où le péché peut entrer dans notre âme. — *Secondement* : elle doit être continuelle, parce que les passions renaissent et ne se détruisent jamais entièrement : ce qui fait que S. Paul et les Pères appellent notre corps *corpus peccati*. — *Troisièmement* : la mortification doit cependant être accompagnée de discrétion, et proportionnée à l'âge, aux forces, au tempérament de chaque personne, de crainte qu'en voulant mater son corps on ne le détruise entièrement, ce qui serait plutôt être homicide que mortifié et pénitent.

---

[Autre dessein]. — Comme S. Paul exhorte les chrétiens à faire de leurs corps une Hostie vivante, pour l'offrir à Dieu en sacrifice, on peut, pour dessein, montrer que, par le moyen de l'austérité et de la mortification que l'on exerce sur son corps, on en fait un sacrifice ayant les trois conditions de celui que le Fils de Dieu fait de son propre corps dans le sacrifice de l'autel. — *Premièrement* : c'est un sacrifice volontaire. On pratique librement ces rigueurs en affligeant son corps et en se privant des satisfactions et des divertissements qui ne lui sont pas interdits, du moins pour toujours. — *Secondement* : c'est un sacrifice perpétuel, qui a ce rapport avec celui de l'autel, que l'un doit durer jusqu'à la fin de notre vie, parce que nous en avons toujours besoin. — *Troisièmement* : c'est un sacrifice visible. C'est une des conditions que doit avoir le sacrifice de la religion chrétienne, qui ne doit pas être seulement intérieur, mais visible. Tel doit être le sacrifice d'un chrétien, lequel ne doit pas être seulement chrétien intérieurement, mais en faire une profession publique, s'il veut être admis au nombre des élus, et marqué au coin de ceux que Dieu a prédestinés pour être éternellement heureux.

(On trouvera de quoi remplir ce dessein au tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Mortification**).

---

## Sermon XIV. — Sixième signe de réprobation.

*La vie molle et sensuelle.*

On ne peut faire son salut dans la vie molle et oisive que mènent les gens du monde, et cette vie est proprement une vie de réprouvé, parce qu'elle n'est pas chrétienne, pour trois raisons : — *La première*, parce

qu'elle n'est pas conforme à l'Evangile ; — *La seconde*, parce qu'elle n'est pas semblable à la vie du Sauveur ; — *La troisième*, parce qu'elle n'est pas un moyen pour arriver au souverain bonheur, qui est la fin pour laquelle nous sommes créés.

*Première partie.* — Il est évident qu'une vie molle, telle que la mènent la plupart des gens du siècle, n'est nullement conforme aux lois et aux maximes de l'Evangile, qui sont la règle de notre vie : l'Evangile ne parle que de croix, de renoncement à soi-même, d'austérité et de mortification, selon ces paroles du Fils de Dieu : *Qui vult venire post me abneget semetipsum. Qui non bajulat crucem suam non potest meus esse discipulus. Væ vobis qui ridetis !* etc. (Matth. XVI ; Luc. VI et XIV).

*Seconde partie.* — Il n'est pas moins évident que la vie molle et sensuelle, telle que la mènent la plupart des grands du monde, n'a nulle conformité à la vie que le Sauveur a menée sur la terre, et qui doit être cependant notre modèle : *Quos scivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui* (Rom. VIII).

*Troisième Partie.* — Il est encore constant que la vie molle et oisive n'a nul rapport à la fin à laquelle Dieu nous a destinés, qui est le ciel et le bonheur éternel.

---

[**Autre dessein**]. Montrer — *Premièrement*, que dans le christianisme on ne peut se sauver que par la voie étroite qui conduit à la vie. — *Secondement*, que la vie molle est proprement cette voie large par où marche le plus grand nombre, puisqu'il est évident qu'il y a plus de personnes qui vivent de la sorte, dans tous les états et dans toutes les conditions, que de libertins déclarés et entièrement livrés à l'iniquité.

(On peut trouver des matériaux pour remplir ce sujet dans le tome VI de la **Bibliothèque**, au titre **Mollesse**).

### SERMON XV. — HUITIÈME MARQUE DE PRÉDESTINATION.

*La persévérance dans la vertu.*

Pour suivre ce dessein, on peut montrer que la persévérance dans le service de DIEU jusqu'à la fin est la seule marque de prédestination sur laquelle on puisse compter, puisqu'elle est fondée sur trois choses qui ne peuvent nous tromper. — *La première* est la parole et la promesse de DIEU, qui y sont solennellement engagées. — *La seconde* est la conduite uniforme et constante que DIEU tient dans le salut des justes. — *La troisième* est l'équité de ce juste juge, qui, comme dit S. Paul, rend une couronne de justice à ceux qui ont été fidèles à son service.

*Première Partie.* — Faire voir que la prédestination à la gloire est attachée à la persévérance dans le bien. C'en est donc, conséquemment, la marque la plus assurée, et la parole et la promesse de DIEU même y sont engagées : *Qui perseveraverit usquè in finem, hic salvus erit* (Matth. x).

*Seconde Partie.* — La seconde raison sur laquelle est fondée cette assurance du salut est la conduite que DIEU tient dans cette grande affaire, qui est de ne point refuser la persévérance finale à ceux qui ont constamment persévéré dans son service.

*Troisième Partie.* — La troisième raison qui rend cette marque de prédestination plus certaine que toutes les autres est prise de la justice de DIEU même, qui ne donne aux hommes la juste récompense de leurs travaux qu'à la fin de la vie, c'est-à-dire après qu'ils ont persévéré dans son service jusqu'à la mort.

---

[ Autre dessein ]. Montrer — *Premièrement*, que la persévérance qui donne leur prix à toutes les vertus, lesquelles sans cela sont de nulle considération devant DIEU, et même devant les hommes. — *Secondement*, que c'est aussi la persévérance seule qui fait les saints, et qui les distingue des réprouvés, puisque les uns et les autres ont souvent fait les mêmes bonnes actions; mais il n'y a que ceux qui ont persévéré qui sont saints et prédestinés.

(Voyez, au tome VII de la **Bibliothèque**, le titre **Persévérance**).

## Sermon XVI. — septième marque de réprobation.

*L'inconstance dans le bien, et les fréquentes rechutes dans le péché.*

On peut montrer, pour sujet d'un discours, que le salut d'une personne qui retombe souvent dans des péchés griefs et mortels est moralement impossible de la part du pécheur qui retombe, et très-rare du côté de Dieu, dont on lasse la patience, et qui abandonne enfin le pécheur.

*Première Partie.* — Le salut devient comme impossible de la part du pécheur : — *Premièrement*, parce qu'il n'est presque plus touché de rien, et que rien n'est plus capable de le convertir, après plusieurs rechutes ; — *Secondement*, parce que de là vient que les grâces les plus fortes et les plus pressantes n'ont plus à son égard le même effet, et par conséquent elles deviennent inutiles.

*Seconde Partie.* — Le salut d'un pécheur relaps, et si souvent, n'est pas moins rare du côté de Dieu, qui se retire et qui s'éloigne autant de fois de ce pécheur que le pécheur s'en éloigne par ses rechutes. — *Premièrement*, parce que les grâces du Ciel diminuent toujours en force et en nombre, et deviennent plus faibles à chaque rechute. — *Secondement*, parce que, après tant de mépris que le pécheur a faits de Dieu, Dieu le méprise à son tour. — *Troisièmement*, parce que, comme le pécheur par ses rechutes est devenu un ingrat, un traître et un perfide, Dieu n'a plus pour lui ces sentiments de tendresse et de compassion qu'il a pour les autres pécheurs. — De tout cela on peut conclure que, si le salut d'un pécheur relaps n'est pas absolument impossible, il l'est moralement, à moins qu'il ne fasse un dernier effort pour retourner à Dieu.

---

[Autre dessein]. — L'inconstance dans le bien, et la rechute fréquente dans le péché, est une marque visible et moralement certaine de la réprobation d'un pécheur relaps. — *Premièrement*, parce qu'elle fait voir une âme morte à la grâce et insensible à tout ce qui pourrait lui rendre la vie ; savoir, aux illustrations divines, à la parole de Dieu, aux vérités éternelles. — *Secondement,* parce que l'inconstance et les fréquentes rechutes marquent une âme abandonnée de Dieu, endurcie au péché, sans crainte de la justice divine, sans trouble du côté de la conscience, et dans une

tranquillité qu'on peut appeler avec raison une léthargie mortelle. — *Troisièmement*, parce qu'elles marquent une âme livrée au démon, qui en prend possession, qui s'y maintient, et qui empêche qu'elle ne lui échappe : *Assumit septem spiritus nequiores se, et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* (Matth. XII). Ainsi, c'est une réprobation commencée, puisqu'elle comprend les trois choses qui la rendent consommée : c'est-à-dire un état de mort à la grâce, état d'abandon de DIEU, état d'esclavage sous la puissance et la domination du démon.

(On peut trouver des matériaux pour remplir ce dessein au tome VIII de la **Bibliothèque**, titre **Rechute**).

---

## SERMON XVII. — NEUVIÈME SIGNE DE PRÉDESTINATION.

*La continence et la vie pure.*

Je trouve dans l'Ecriture que nos corps ont trois qualités, qui nous obligent à les conserver exempts des souillures de l'impureté, et qui sont une assurance morale de notre prédestination.

*Premièrement.* — Ils sont appelés les membres de JÉSUS-CHRIST, et par conséquent ils doivent participer à la pureté de leur chef : autrement, ce serait nous attirer le reproche que S. Paul fait aux personnes qui se plongent dans les ordures de la volupté : *Tollens ergò membra Christi, faciam membra meretricis* (II Cor. VI) ? — *Secondement*, ils sont le temple du SAINT-ESPRIT ; ils sont comme consacrés par le Baptême et par les autres sacrements, et nous ne devons pas avoir moins de respect pour eux que pour les temples matériels, si nous voulons mener une vie de prédestinés. — *Troisièmement* : Ils sont unis au corps pur et virginal de JÉSUS-CHRIST réellement présent dans le sacrement de l'autel : d'où vient que quelques SS. Pères appellent les personnes continentes *Concorporei Christi.* — Il suit de ces raisons que vivre dans la continence, mener une vie pure, c'est un avant-goût de la vie que mènent les bienheureux dans le ciel, et par conséquent une marque de prédestination, ou, pour parler plus nettement, une assurance morale du salut éternel.

---

[Autre dessein]. — On peut prendre pour sujet d'un juste discours que la continence et la vie pure est une des marques les plus certaines de notre prédestination. — *Premièrement*, parce qu'elle nous rend agréables à Dieu, qui étant la pureté même, a une affection particulière pour cette vertu. — *Secondement*, parce qu'elle nous donne une liaison toute particulière avec Jésus-Christ, par la ressemblance que nous avons avec cet Homme-Dieu, souverain modèle de cette vertu. — *Troisièmement*, parce qu'elle fait notre bonheur en cette vie et en l'autre, par l'exemption plus ou moins entière, suivant que cette vertu est plus ou moins parfaite, des misères, de la servitude et des soins de ce monde, et par l'espérance du bonheur que nous attendons dans l'autre : ce qui est, à proprement parler, une béatitude anticipée, et par conséquent une marque de prédestination; *Beati mundo corde, quoniam ipsi* Deum *videbunt* (Matth. vi). *Incorruptio facit proximum esse* Deo (Sapient. vi).

(On trouvera des matériaux pour remplir ce sujet au tome 11 de la **Bibliothèque,** titre **Continence**).

---

## Sermon XVIII. — huitième marque de réprobation.

### *L'impureté.*

On peut montrer que les personnes abandonnées aux abominations du péché d'impureté sont marquées au sceau de la réprobation pour trois raisons. — *Premièrement*, parce que les ténèbres répandues dans toutes leurs voies leur causent un si grand aveuglement, qu'elles empêchent de voir les dangers auxquels ils s'exposent, la grandeur de leurs crimes, et le malheur où cette infâme passion les engage. — *Secondement*, parce que la pente et le penchant qu'ils ont à commettre les plus grands crimes est presque sans remède, et qu'il est moralement impossible qu'ils sortent de ce bourbier. — *Troisièmement*, parce que les punitions dont Dieu a coutume de châtier ce crime dès cette vie est comme un commencement des supplices qu'il lui réserve dans l'autre.

---

[Autre dessein]. — Il est aisé de montrer que les personnes abandonnées à une vie impure, et qui n'ont point d'autre objet que les plaisirs infâmes,

sont dans la voie de réprobation, pour deux raisons principales. — *Premièrement*, en ce qu'un impudique, qui a fait toute son occupation d'un plaisir criminel et infâme, y trouve dès maintenant son malheur, par le trouble, l'infamie et l'amertume qu'il y rencontre ; — *Secondement*, en ce que l'impudique s'attire ensuite un malheur éternel, puisque c'est le caractère le plus visible qu'il puisse avoir de sa réprobation.

(On trouvera des matériaux pour remplir ce sujet au tome II de la **Bibliothèque**, titre **Impureté**).

---

## Sermon XIX. — dixième signe de prédestination.

*La vocation à un état de vie où l'on puisse servir* Dieu *avec liberté et facilité.*

Dans cette marque de prédestination, il ne s'agit pas de la vocation de la foi et au christianisme, comme lorsqu'on parle de la vocation des gentils, ni de la vocation à l'état ecclésiastique ou religieux : mais il s'agit de l'état de vie que chacun doit embrasser. Et comme ce choix ne se doit faire qu'après avoir connu la volonté de Dieu, qui nous appelle à un tel genre de vie, il est évident qu'il nous désigne ordinairement l'état le plus sûr pour faire notre salut, qu'en l'embrassant nous avons une facilité plus grande pour le servir, et que par conséquent nous marchons dans la voie des prédestinés.

Pour remplir ce dessein, on peut montrer : — *Premièrement*, qu'une personne qui n'embrasse un état de vie qu'après avoir consulté Dieu, et non par caprice, par passion, etc., est dans la véritable voie du salut. — *Secondement*, qu'en remplissant exactement les devoirs de cette vocation elle est d'autant plus sûre de ce sauver qu'elle suit comme pas à pas l'esprit de Dieu qui l'y conduit. — *Troisièmement*, qu'en persévérant jusqu'à la fin dans cette vocation elle ne peut manquer d'être prédestinée à la gloire et à la béatitude éternelle.

---

[Autre dessein]. — L'on peut encore montrer que c'est un véritable signe de prédestination quand, ayant consulté Dieu pour embrasser

un état de vie : — *Premièrement*, on considère que c'est de Dieu qu'on le tient, et que l'on ne s'y gouverne que selon l'ordre établi à ce sujet par sa divine providence. — *Secondement*, quand on ne l'exerce que comme par commission, et pour en rendre compte à Dieu, — *Troisièmement*, quand on conforme à son état sa vie, ses mœurs et ses actions, parce que c'est en cela que consiste la sainteté et toute la perfection que Dieu attend de chacun en particulier pour lui faire part de son royaume.

On peut voir la **Bibliothèque**, au titre **Vocation**, tome VIII.

---

### Sermon XX. — Neuvième marque de réprobation.

*S'engager dans un état dangereux pour le salut.*

De toutes les manières dont les hommes s'opposent aux desseins de Dieu sur eux, la plus ordinaire, et celle qui a des suites les plus funestes, c'est sans doute cette contradiction presque générale que la plupart des hommes apportent à la grâce de la vocation, par laquelle Dieu les appelle à l'état de vie le plus convenable pour leur salut. Sur quoi l'on peut montrer que les personnes qui s'engagent dans un état de vie contre la volonté de Dieu par ambition, par intérêt et par d'autres voies humaines, se mettent dans un danger évident de se perdre. — *Premièrement*, parce que les périls qu'ils courent dans cet état sont presque insurmontables, et qu'il est très-ordinaire d'y succomber. — *Secondement*, parce que, Dieu ne les y ayant point appelés, il ne leur donne que des grâces suffisantes pour s'en acquitter, et leur dénie ses grâces spéciales et particulières, qu'il donne à ceux qui suivent sa volonté. — *Troisièmement*, parce que, étant privés de ces secours particuliers de Dieu, ils y commettent des fautes dont il leur est presque impossible de se relever, et qui causent enfin leur réprobation.

---

[Autre dessein]. — Il est difficile de compter les malheurs qui suivent le mauvais choix que l'on fait d'un état de vie. On peut cependant en rapporter trois généraux. — *Premièrement* : le chagrin qu'on aura toute sa vie d'avoir fait ce mauvais choix, les dégoûts et les peines qui en

sont inséparables. — *Secondement* : le grand nombre de crimes qu'on y commet, ou par intérêt ou par ambition, par surprise ou par ignorance. — *Troisièmement* : le danger évident du salut auquel on s'expose, danger si terrible qu'il est comme impossible d'y échapper.

(Pour remplir ce sujet, on peut consulter la **Bibliothèque**, titre **Vocation**, tome VIII de la **Morale**).

---

## Sermon XXI. — Onzième signe de prédestination.

### *La vie réglée.*

Par ce terme de vie réglée, nous n'entendons pas parler seulement d'une probité exemplaire, d'une vie moralement bonne, telle que plusieurs philosophes païens et quelques chrétiens même la mènent. Ils croient que pour être sauvés il ne s'agit d'autre chose que d'être honnête homme. Nous entendons par ce mot un plan de vie, un certain ordre qu'un chrétien doit se prescrire s'il veut faire son salut.

Pour suivre donc ce plan, on peut montrer — *Premièrement*, que mener une vie uniforme et régulière dans les actions communes et ordinaires, telles que celles de la société civile, étant plus agréable à Dieu que si nous faisions des actions plus éclatantes dans un état plus relevé, c'est aussi un plus sûr moyen de faire son salut. — *Secondement*, que Dieu étant content de notre conduite lorsque nous menons une vie régulière, dans l'état où il nous a appelés, et que nous y persévérons constamment, nous marchons sûrement dans la voie des prédestinés.

---

[Autre dessein]. — On peut faire voir que, comme toute la sainteté et la perfection de la vie chrétienne consiste à éviter le mal et à faire le bien, suivant le Prophète, *Declina à malo et fac bonum* (Ps. xxvi), mener une vie régulière et uniforme, c'est — *Premièrement* : éviter le mal, parce que cette conduite est opposée à notre penchant naturel, qui nous porte : à la négligence qui fait qu'on s'acquitte mal de ses devoirs, et à la paresse qui fait omettre ce qu'il y a de plus essentiel dans les devoirs du christianisme. — *Secondement*, c'est aussi faire le bien, et le

faire comme il faut, selon la volonté de Dieu, suivant l'ordre de sa providence, et par ce moyen faire de toutes nos actions autant d'actes de vertus, ce qui est une véritable marque de prédestination.

(Voir le tome VIII de la **Bibliothèque,** au titre **Régularité**).

---

## Sermon XXII. — Dixième marque de réprobation.

*La vie irrégulière et passée dans le désordre, dans la dissipation, l'oisiveté et les intrigues du siècle.*

Il est assez difficile de dire proprement et précisément ce que c'est que cette vie irrégulière, cette dissipation d'esprit, en quoi elle consiste, à quelle vertu elle est opposée, et à quelle espèce de péché elle se rapporte. On pourrait cependant avancer, ce semble, qu'elle est opposée à toutes les vertus, et qu'elle comprend toutes sortes de péchés, en ce que rien ne s'y fait dans l'ordre, dans le temps et à la manière qu'il le faut pour être véritablement chrétiens et faire son salut.

Suivant cette pensée, l'on peut dire que cette vie irrégulière, cette dissipation d'esprit, causent : — *Premièrement*, un entier oubli de Dieu, des vérités éternelles et des choses de l'autre vie, pendant que nous passons notre vie ou dans les intrigues, ou à faire tout autre chose que ce que nous devons, ou à mal faire toutes nos actions.— *Secondement*, en nous faisant mal remplir les devoirs de notre état, en nous donnant l'inapplication aux choses de notre condition, un dégoût habituel de la parole de Dieu, de la lecture des bons livres : en un mot, de tous les exercices de piété, par l'empressement que nous avons aux affaires, aux intrigues et aux divertissements du siècle. — *Troisièmement*, elles nous exposent ainsi à tous les dangers, à tous les piéges qui se trouvent dans le monde, faute d'attention à faire nos actions dans l'ordre nécessaire à un chrétien, et par conséquent nous mettent dans la voie de la réprobation.

---

[Autre dessein]. — La vie irrégulière, dissipée et oisive que mènent les gens du monde a trois mauvaises qualités. — *Premièrement*, elle rend la foi languissante, si elle ne l'éteint entièrement, parce que, dans cet épan-

chement du cœur aux choses extérieures et sensibles, on ne tourne presque jamais ses vues et ses pensées vers le ciel. — *Secondement*, elle refroidit la charité et l'amour de Dieu, en attachant le cœur aux créatures. — *Troisièmement*, elle marque le peu d'espérance des biens de l'autre vie puisqu'on ne pense qu'aux biens périssables de la vie présente.

---

### Sermon XXIII. — Douzième signe de prédestination.

*Les fréquents désirs et aspirations vers le ciel, en considérant cette vie comme un pèlerinage.*

Pour suivre le plan de ce dessein, on peut montrer que les fréquents soupirs que les justes poussent vers le ciel sont un véritable signe de prédestination, pour trois raisons. — *Premièrement*, parce que ces personnes remplies de l'esprit de Dieu aiment la vérité, qui se trouve rarement en ce monde, et qu'elles sont persuadées de ne la pouvoir trouver qu'en Dieu. — *Secondement*, parce qu'elles aiment et recherchent la paix en toutes choses autant qu'il est en elles, la paix dont elles ne peuvent jouir pleinement que dans le séjour de la gloire. — *Troisièmement*, parce que, s'efforçant de détruire le corps de péché, qui fait partie de nous-mêmes, et travaillant à le soumettre à l'esprit, elles montrent par-là que toute leur espérance est dans l'autre monde, où leurs désirs tendent continuellement.

---

[Autre dessein]. — On peut encore considérer la vie des justes sur la terre comme une véritable marque de prédestination, pour deux égards différents. — *Premièrement*, en ce que, ne se considérant que comme pèlerins et étrangers ici-bas, ils ont toujours en vue le terme de leur voyage, et soupirent incessamment après cet heureux terme. — *Secondement*, en ce qu'ils prennent le véritable chemin qui conduit à cette heureuse fin, conformant toutes leurs actions, leurs pensées et leurs désirs à la volonté de Dieu, qui leur prépare un souverain bonheur.

(Pour remplir ce sujet, on peut voir le tome I de la **Bibliothèque**, au titre **Béatitude**).

## Sermon XXIV. — Onzième marque de réprobation.

*L'insensibilité pour les choses du ciel.*

Quoique tout homme désire naturellement et comme nécessairement d'être heureux, il semble cependant se contredire lui-même, puisqu'il prend le chemin le plus opposé à son bonheur éternel. Sur quoi l'on peut montrer : — *Premièrement*, l'excès de cette insensibilité pour le ciel, causée par l'attachement prodigieux aux choses de la terre. — *Secondement*, le malheur qui la suit, et qui conduit infailliblement à la damnation éternelle.

---

[Autre dessein]. — On peut aussi faire voir les causes qui produisent cette étrange insensibilité de l'homme pour les choses divines et qu'elle vient —*Premièrement*, ou de l'ignorance causée par l'assoupissement mortel du cœur de l'homme tout dévoué et comme sacrifié à l'amour du siècle. — *Secondement*, ou du mépris qu'il a des choses divines après les avoir connues, par le peu de foi à ce qui est au-dessus de ses vues, et qui lui cause un aveuglement si déplorable : *Animalis homo non percipit ea quæ* Dei *sunt*. II (Cor. ii).

(Voir le tome I de la **Bibliothèque,** titre **Béatitude**).

---

## Sermon XXV. — Treizième signe de prédestination.

*La dévotion envers la Sainte Vierge.*

Disons seulement ici, avec l'Ange de l'Ecole, qu'entre les actes de la volonté de Dieu qui regardent notre prédestination, il y en a particulièrement trois qui semblent comprendre tous les autres; savoir : — *Premièrement*, un amour spécial de Dieu pour quelques-uns de toute éternité, par lequel il les a séparés de la foule des autres, sans aucune cause de cet amour que la bonne volonté qu'il a eue pour eux : c'est ce que les théolo-

giens appellent *prédilection*, amour de choix et de préférence, et ce qui fait qu'on les nomme communément *élus* et *prédestinés*. — *Secondement*, de leur préparer les moyens, qui sont les grâces, pour les conduire infailliblement à cette heureuse fin, selon ces paroles de S. Augustin, qui semble faire consister en cela tout l'ordre de la prédestination, quoique ce n'en soit qu'une partie : *Præparatio beneficiorum quibus certissime liberantur, quicumque liberantur* (Prædest. II, 17). — *Troisièmement*, de leur ménager la persévérance finale, qui met comme le sceau à leur bonheur éternel. — Or, si toute l'économie de notre prédestination se rapporte à ces trois choses, en la prenant seulement du côté de DIEU, on peut faire voir — *Premièrement*, que cet amour spécial, cette préférence que DIEU a pour quelques-uns de toute éternité, regarde particulièrement les serviteurs de la Sainte Vierge. — *Secondement*, qu'elle-même, en qualité de dispensatrice de tous les biens de son Fils, s'intéresse à leur procurer les moyens de salut les plus efficaces et les plus infaillibles. — *Troisièmement*, on peut prouver, par de bonnes et solides raisons, qu'elle leur obtient la grâce de la persévérance finale par sa protection et les secours qu'elle leur donne à l'article de la mort. — Ce qui nous donne lieu d'inférer que la dévotion envers la glorieuse Mère de DIEU est une marque de prédestination.

---

[Autre dessein]. — Il ne faut pas s'imaginer que la Sainte Vierge, ayant quitté la terre pour prendre possession du ciel, n'ait plus rien à faire à notre égard, ou que nous ne devions plus rien attendre de sa bonté et de ses soins. C'est là qu'elle travaille avec plus d'application à l'affaire de notre salut, qu'elle parle en notre faveur, et nous défend au tribunal du souverain Juge. C'est pourquoi je n'aurai pas de peine à prouver —*Premièrement*, que la protection que doivent attendre les serviteurs de la glorieuse Vierge étant très-puissante, est aussi celle qu'ils peuvent se promettre avec plus d'assurance en s'efforçant de l'imiter. — *Secondement*, que, en faisant tous leurs efforts pour mériter cette protection, par leur confiance, par leurs prières et leur zèle à son service, ils marchent sûrement dans la voie des prédestinés.

---

On peut montrer, pour douzième marque de réprobation, que, par une raison contraire, les personnes qui négligent le culte de la Mère de DIEU,

qui même le méprisent, le regardant comme inutile ou comme injurieux à la divine Majesté, étant par cet endroit destituées de sa puissante protection, mettent leur salut fort en danger, et s'exposent au même malheur que ces Israélites, qui, dans le désert, dégoûtés de la manne, s'écriaient mal à propos : *Nauseat anima nostra super cibum istum.* — Et, pour faire voir notre pensée plus clairement, il n'y a personne qui ne sache que tous les hérétiques qui ont déclaré la guerre à l'Eglise, dans tous les siècles, ont tous commencé par abolir le culte de la Sainte Vierge : les uns en niant sa qualité de Mère de Dieu ; les autres en lui ôtant le titre de vierge ; plusieurs en s'écriant que c'était déroger à la majesté du Fils que de s'adresser à la Mère : et tout cela sous prétexte du zèle de la gloire de Dieu, auprès duquel, disaient-ils, nous n'avons qu'un seul avocat, qui est Jésus-Christ. Mais ces personnes, qui se privent ainsi de la protection de la Mère auprès du Fils, ne pensent pas qu'en offensant cette Mère de miséricorde, comme l'appelle l'Eglise, elles ont tout à craindre de la justice de son Fils, et se privent en même temps de la dernière ressource de leur salut.

FIN DU TREIZIÈME VOLUME.

# TABLE

## DU TREIZIÈME VOLUME




Saint-Quentin, imp. J. Moureau.